TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9950

38 PAGES

— MERCREDI 26 JANVIER 1977

M. Carter propose un arrêt « total et immédiat » des expériences nucléaires

LIRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Les relations entre Ryad et Paris

La visite entreprise en Arabie Saoudite par M. Giscard d'Estaing du 22 au 25 janvier ne s'est pas soldée, comme certains le croyaient, par des résultats éblouissants, tant sur le plan politique qu'économique. D'ailleurs, rarement le ton des autorités françaises aura été aussi peu triomphaliste.

Certes, un accord a été signé le lundi 24 janvier, prévoyant la livraison à la France, de 1977 à 1979, de 42 millions de tonnes de pétrole, soit 12 millions de tonnes de plus que les trois précédentes années. Certes encore, trois contrats valant 3,5 milliards de francs « sont en voie d'être approuvés », et viendront s'ajouter aux contrats, représentant 8 milliards de francs conclus en 1976, ce qui n'est pas négligeable. Mais ces transactions, comme le renouvellement du petit contrat pétrolier de 1974, ont été conclues indépendamment de la visite présidentielle.

Il est vrai que les responsables français ont été échaudés en Iran. Ils ont pu se rendre, à l'évidence qu'une promesse ne remplaçait jamais une signature, qu'une entente politique était inutile sans une affinité industrielle et commerciale. En outre, Paris doit ménager Téhéran. Plus peuplé, plus dynamique peut-être aussi que l'Arabie Saoudite, l'Iran s'équipe davantage. De nombreux hauts fonctionnaires avaient mis en garde le président de la République contre les effets désastreux de déclarations intempestives à Ryad sur les négociations en cours pour la vente de deux centrales nucléaires à l'Iran. Il n'est pas facile de garder de bonnes relations politiques avec deux pays qui se disputent une suprématie régionale.

C'est pourquoi le communiqué conjoint passe sous silence le Golfe (persique pour les Iraniens et arabe pour ses autres voisins) et les problèmes de sécurité qui s'y posent. En revanche, le texte abonde en formules plus ou moins creuses concernant les conceptions similaires ou identiques que les deux pays ont, d'une manière générale, sur les relations internationales, mais aussi sur l'avenir du Liban et sur celui du Territoire français des Afars et des Issas. L'entente est également totale concernant la manière dont il faudrait poursuivre la conférence Nord-Sud et le dialogue euro-arabe, « indispensables au nouvel ordre économique international ».

Dans une interview à l'A.F.P., le roi Khaled s'est prononcé en faveur de la participation de la France à la conférence de Genève sur le Proche-Orient. Mais le communiqué conjoint n'en souffle pas mot. Le passage relatif au conflit israélo-arabe indique, cependant, que les deux Etats divergent au moins sur deux points : *Jérusalem* et *l'O.L.P.* Seule la partie saoudienne met l'accent sur la restitution aux Arabes de la partie orientale de la Ville sainte et exige la présence des représentants de la « centrale » des fedayin à la conférence de Genève. La délégation française, qui a préféré ne pas s'exprimer sur ces deux points, a insisté *en revanche* sur le « droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties ». Mais pouvait-elle en dire plus après les réactions provoquées en Israël par l'affaire Daoud ?

Au-delà de ces exercices de style, tout ce que l'on sait sur la véritable position de l'Arabie Saoudite dans le conflit palestinien permet d'avancer que ces divergences portent davantage sur la forme que sur le fond. Paris et Ryad, relève-t-on encore dans le communiqué conjoint, sont d'accord pour estimer qu'un règlement de paix est « nécessaire et urgent ».

Au total, le voyage de M. Giscard d'Estaing en Arabie Saoudite ne marquera pas un tournant dans les relations franco-saoudiennes. Mais il favorisera, vraisemblablement, un climat propice à leur développement.

(Lire nos informations sur le séjour du président de la République en Arabie Saoudite page 4.)

La situation est très tendue en Espagne après le meurtre de quatre avocats de gauche

Le gouvernement et l'opposition démocratique lancent en commun un appel au calme

L'Espagne connaît une vive tension après l'enlèvement du général Villaescusa, président du conseil suprême de justice militaire, et un déchaînement de violence qui a fait au moins six morts en quarante-huit heures : deux jeunes gens, étudiants, tués au cours de manifestations, en faveur de l'amnistie, à Madrid, et quatre avocats, spécialisés dans la défense de dirigeants syndicalistes de gauche, assassinés à leur étude madrilène dans la nuit de lundi à mardi.

Le GRAPO, groupe de résistance antifasciste du 1er octobre, déjà responsable de l'enlèvement, le 11 décembre, de M. de Oriol, président du Conseil d'Etat, a revendiqué le rapt, lundi, du général. Cette action est dénoncée comme une « provocation » par les milieux politiques de l'opposition. La police attribue la mort d'un étudiant, dimanche, à un membre des Guérilleros du Christ-roi. Une jeune fille, décédée dans la soirée de lundi, a été matraquée pendant une manifestation par les forces de l'ordre. Tout indique que le commando de deux hommes qu a assassiné les avocats est d'extrême droite.

Ce dernier attentat a créé un climat de terreur dans les milieux de gauche de la capitale espagnole. La plupart des dirigeants politiques et syndicalistes ont abandonné leurs domiciles pour des retraites plus sûres. Un conseil restreint de gouvernement devait avoir lieu mardi dans la journée à Madrid, et plusieurs « procuradores » (députés) ont demandé une convocation extraordinaire des Cortès. Un ressortissant argentin, militant d'extrême droite, a été appréhendé à la suite de l'assassinat de l'étudiant, dimanche.

La police a procédé à plusieurs arrestations dans les milieux d'activistes d'extrême droite espagnols et étrangers vivant à Madrid. Les arrestations ont été opérées dans les milieux des oustachis croates et de Latino-américains. Des Espagnols membres de mouvements d'extrême droite ont également été appréhendés.

Fait exceptionnel : le gouvernement et les délégués de l'Opposition démocratique ont signé un communiqué commun pour demander à la population de conserver son calme.

De notre correspondant

Madrid. — C'est dans la nuit de lundi à mardi que deux hommes armés de mitraillettes se sont présentés, dans le quartier d'Atocha, à une étude d'avocats spécialisés dans la défense de syndicalistes de gauche. Une délégation des ouvriers des transports privés madrilènes, actuellement en grève, venait de quitter l'étude. Cette délégation comprenait dix personnes. Les terroristes ont coupé les fils du téléphone et ouvert le feu. Trois avocats ont été tués sur le coup : MM. Angel Rodriguez, Valdevira Ibanez et Luis Javier Benavides Orgaz. Un autre, M. Perez del Arco a succombé mardi matin. Un cinquième, M. Antonio Holgado, était dans le coma, mardi en fin de matinée. Deux blessés sont dans un *« état très grave »*, selon les médecins, et deux autres hors de danger.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Lire la suite page 2.)

La mitraillette contre le bulletin de vote

par MARCEL NIEDERGANG

A qui profitent ces crimes ? C'est évidemment la question qui se pose, en Espagne et hors d'Espagne, alors qu'un déchaînement de violences, le plus grave depuis la mort de Franco, semble remettre en cause la marche pacifique à la démocratie et la réussite d'une expérience exemplaire.

L'opinion espagnole, pétrifiée, angoissée, condamne, dans son ensemble, cette tentative d'orchestration de l'apocalypse. A une immense majorité, elle a approuvé, le 15 décembre dernier, le projet de réforme politique destiné à substituer aux institutions nées de la guerre civile un régime parlementaire à l'européenne. Ne reniant pas leur passé, mais confiants dans l'avenir, les Espagnols entendent conserver les acquis du régime et assumer les risques et les avantages d'un véritable libéralisme. Dans la paix, la concorde et la coexistence. Tel est le vœu à peu près unanime d'une société moderne qui était prête, bien avant la disparition du Caudillo, à passer sans violences d'un régime dictatorial à un système démocratique.

Mais les Espagnols savent aussi — car il n'est pas une seule famille qui ne l'ait vécue dans sa chair depuis quarante ans — que la violence est latente, toujours prête à resurgir, et qu'il faut sans relâche l'exorciser, la combattre et l'éliminer sans faiblesse pour réussir ce que le peuple le moins doué du monde pour la complaisance et la passivité voudrait aujourd'hui donner en exemple aux autres.

En quatorze mois d'après-franquisme, le roi et le gouvernement ont fait beaucoup pour faciliter une évolution sans à-coups et sans turbulences excessives. Les dirigeants raisonnables, prudents, sérieux, d'une opposition démocratique, qui va des libéraux du centre droit aux gauchistes, sont les premiers à la reconnaître. Pour la seconde fois en deux semaines, le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, a reçu, lundi à Madrid, les six délégués représentant toutes les formations de l'opposition, communistes compris. Objectivement, les intérêts du gouvernement du roi et des chefs de l'opposition sont aujourd'hui identiques : adapter les institutions de la nation aux impératifs de la société et à l'évolution politique du monde. Le roi, son gouvernement et les dirigeants de l'opposition parlent le même langage.

C'est bien ce qui exaspère les minoritaires hostiles à tout véritable changement et qui n'hésitent pas à recourir à la mitraillette pour essayer de faire échec au bulletin de vote. Tout faire pour inciter une armée troublée par un processus qu'elle juge parfois rapide ou imprudent à intervenir, à sortir d'une neutralité politique hautement réaffirmée au début de l'armée par les chefs de l'état-major : tel semble bien être le but majeur de ceux qui ont manifestement décidé de passer à l'action directe.

La thèse la plus commune, la plus séduisante, consiste à renvoyer dos à dos les deux extrémismes, de gauche et de droite. Les groupes d'extrême gauche se sont suffisamment manifestés dans les dernières années du franquisme, et même depuis la mort de Franco, au Pays basque, pour qu'on ne puisse *a priori* écarter leur présence dans la violence actuelle. Le GRAPO, qui a enlevé M. de Oriol en décembre et qui a déjà revendiqué l'enlèvement lundi du général Villaescusa, se proclame d'extrême gauche. Et il est vrai qu'il demande la libération de tous les prisonniers politiques encore détenus. Mais il est vrai aussi que les Espagnols sont à peu près persuadés que le GRAPO est en réalité manipulé par l'extrême droite.

Des membres du gouvernement ont récemment renforcé cette thèse en laissant entendre que le GRAPO ne se situait effectivement pas à gauche et qu'il y aurait des « surprises » lorsque l'affaire Oriol aurait été éclaircie. La précision, la mise au point des deux enlèvements, de M. de Oriol et du général Villaescusa, laissent en tout cas penser que le GRAPO n'est pas un infime groupuscule universitaire.

Il est certain, en revanche, que les responsables de la mort d'un étudiant et d'une étudiante, et du massacre de plusieurs avocats de gauche, lundi, appartiennent à l'une de ces organisations d'extrême droite qui proclament leur volonté de restaurer le fascisme.

Le déficit du commerce extérieur

Une facture qui ne se paie pas en un jour

par ANDRÉ ROSSI (*)

Les résultats du commerce extérieur de la France au cours des six premiers mois de l'année 1976 laissaient une impression satisfaisante. L'excédent dégagé en 1975 avait essentiellement résulté d'une contraction des importations due au ralentissement de l'activité économique. Il était normal que la reprise fasse réapparaître le déséquilibre consécutif à l'augmentation des prix du pétrole et l'on pouvait s'estimer satisfait des chiffres obtenus, puisqu'ils traduisaient une résorption de cette élévation de la facture pétrolière.

Dans ce contexte, l'apparition de déficits importants et croissants depuis le mois de juillet a surpris beaucoup d'observateurs. Cette dégradation soudaine conduit à envisager pour l'année 1976 un déficit global de l'ordre de 20 milliards.

L'économie française s'achemine-t-elle, à l'image de certains de nos partenaires, vers une situation dangereuse permanente de déséquilibre ? Quel diagnostic précis porter sur son évolution ? Sur quelles perspectives compter ?

***

A ces questions, je voudrais apporter ici quelques réponses que je tire de l'observation des faits. Et en tout premier lieu, je dégagerai les raisons de la brusque détérioration intervenue en milieu d'année.

Ce fut tout d'abord le mouvement de stockage qui s'est amorcé à cette période et qui était rendu nécessaire par le faible niveau des stocks dont nous disposions au début de l'été. Ce phénomène a incontestablement eu pour effet d'accroître le volume de nos importations. La reconstitution des stocks de produits pétroliers, à partir de juillet, a ainsi fortement contribué à aggraver le déficit de notre balance commerciale.

Le deuxième facteur qu'il faut prendre en considération est, bien entendu, la sécheresse qui a réduit sensiblement l'excédent agro-alimentaire sur lequel nous pouvions compter.

(Lire la suite page 34.)

(*) Ministre du commerce extérieur.

AU JOUR LE JOUR

L'OMBRE DE LA LIBERTÉ

Il n'y a aucune raison de mettre en doute la sincérité de l'offensive de charme de M. Jimmy Carter lancée par vice-président interposé. On voudrait tant aimer davantage l'Amérique !

Pour cela, il n'est même pas besoin que la statue de la Liberté prétende éclairer le monde avec sa torche. Tout ce qu'on lui demande, c'est de ne pas projeter sur les parties du monde où l'on est esclave le noir complice de son ombre portée.

ROBERT ESCARPIT.

« Triste spectacle » ?

Le spectacle qu'offre la majorité est peut-être triste. Mais il n'est certainement pas inédit. Ses querelles d'aujourd'hui s'inscrivent dans une longue suite de démêlés. « Ambitions, rivalités, divisions » ont tissé son histoire depuis quatre ans et plus.

Déjà, en 1972, M. Chaban-Delmas avait été chassé par M. Pompidou après avoir été plus que desservi dans l'esprit du président et de l'opinion par les soins conjugués de l'« inspiratrice », Mme Marie-France Garaud, et des amis de M. Giscard d'Estaing. En 1974, le même homme devait une seconde fois être abattu par les mêmes adversaires animés des mêmes ambitions.

Déjà il s'agissait de barrer la route, non pas à la gauche, dont les chances étaient faibles au départ, mais à un gaulliste et à un clan. Les mêmes attaques fusèrent des mêmes milieux. Une même inspiratrice menait un jeu secret et triomphant. M. Giscard d'Estaing promettait un destin national à M. Chirac. Elu, il en fit aussitôt son premier ministre. Le complot avait réussi comme celui qui, à la veille du référendum de 1969, avait abouti à la réconciliation de M. Pompidou et de M. Giscard d'Estaing et précipité la chute du général de Gaulle.

La même bataille se livre aujourd'hui, mais à front renversé.

C'est depuis le tout début de 1976 — on le sait depuis sa récente conférence de presse — que le président de la République songeait à limoger son premier ministre. Comme M. Pompidou avait fait rentrer « en douce » M. Messmer au gouvernement en 1971 pour le substituer le moment venu à M. Chaban-Delmas, M. Giscard d'Estaing y a fait entrer M. Barre en janvier, comme si de rien n'était, pour qu'il remplace fin août M. Chirac. Le procédé est bien rodé.

Comme en 1972 et comme en 1974, ce sont des ambitions et des rivalités qui, non seulement divisent les gaullistes, mais opposent une partie d'entre eux, jamais la même, à leurs alliés. C'est toujours la même lutte sourde ou ouverte et toujours la même « inspiratrice ».

J. F.

(Lire la suite page 6.)

APRÈS TROIS ANNÉES SOMBRES

L'Opéra-Studio retrouve sa chance

Après la pluie, le beau temps. Les perspectives si sombres il y a un an pour l'Opéra-Studio de Paris (« le Monde » du 3 janvier 1976) se sont éclaircies à l'occasion d'un changement de ministère. Comme en matière économique, il n'est pas interdit en matière culturelle de changer de cap.

En l'occurrence, il s'agit d'un retour au bon sens : l'ancien secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, s'était prononcé dès sa nomination, et avant même tout spectacle, contre l'existence de l'Opéra-Studio ; ne pouvant en obtenir la suppression, il l'avait laissé péricliter avec de maigres crédits, contre lesquels avait protesté le conseil d'administration de la R.T.L.N., puis avait décidé de l'expédier à Lyon, dans un immeuble où rien n'était préparé pour le recevoir...

Dès son arrivée rue de Valois, Mme Françoise Giroud reprenait le dossier et s'appliquait, avec M. Jean Salusse, président du conseil d'administration de la R.T.L.N., et M. Jean Maheu, directeur de la musique au secrétariat d'Etat, à donner une nouvelle chance à l'Opéra-Studio, dont elle reconnaissait l'urgente nécessité pour l'avenir de l'art lyrique en France.

La crise du chant français est en effet un beau sujet de gémissements dans les milieux officiels de la culture.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 21.)

DIPLOMATIE

Le voyage en Europe du vice-président américain

M. Mondale confirme que la réduction du budget du Pentagone n'affectera pas les crédits destinés à l'OTAN

M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, passe la journée du mardi 25 janvier à Bonn, où il a été accueilli lundi soir par M. Genscher, ministre des affaires étrangères. Ses entretiens avec M. Schmidt, qui commencent dans l'après-midi, devaient porter notamment sur les ventes d'équipements nucléaires (on sait qu'un contrat germano-brésilien prévoyant la fourniture au Brésil d'une usine d'enrichissement et de retraitement de combustible nucléaire se heurte à l'opposition de Washington), M. Mondale ayant affirmé qu'il évoquerait cette question avec ses interlocuteurs allemands et français (à propos du contrat franco-pakistanais).

Avant de recevoir M. Mondale, M. Schmidt avait achevé à Londres, avec son collègue britannique, M. Callaghan, une série d'entretiens qui ont porté surtout sur l'organisation d'un « sommet » des pays industrialisés (Etats-Unis, Europe occidentale, Japon).

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est au pas de charge que s'est déroulée lundi 24 janvier à Bruxelles, la première journée du voyage de M. Mondale. Le vice-président des Etats-Unis a rencontré successivement M. Tindemans, premier ministre de Belgique; M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, entouré des ambassadeurs des quinze pays de l'alliance, et, enfin, la Commission européenne, présidée par M. Jenkins. Tous les thèmes ou presque touchant aux relations entre l'Europe et les Etats-Unis ont été abordés.

L'exercice ainsi conçu interdisait à l'évidence des réflexions approfondies. Cependant, la satisfaction manifestée par les interlocuteurs de M. Mondale à la suite de ce premier contact paraissait très réelle. Les uns et les autres ne demandaient certes qu'à être convaincus, les Européens aspirant à retrouver à Washington un interlocuteur qui, depuis quelques mois, faisait défaut. Cela dit, il semble que sur chacun des grands sujets évoqués, M. Mondale a su trouver les mots de nature à établir la confiance et à confirmer le préjugé favorable dont bénéficie le président Carter de ce côté-ci de l'Atlantique.

Devant les représentants de l'OTAN M. Mondale, après avoir réaffirmé l'engagement sans faille des Etats-Unis à l'égard de l'alliance, a indiqué que M. Carter *« était déterminé à maintenir une présence militaire pleinement efficace en Europe »*. Il a fait observer que les réductions du budget de la défense envisagées par la nouvelle administration, visaient à éviter des gaspillages, et n'affecteraient pas les crédits destinés à l'OTAN ; au contraire ceux-ci connaîtraient une légère augmentation. Qui plus est, a ajouté M. Mondale, le nouveau président est disposé à envisager un effort accru au profit de l'OTAN dans la mesure du moins où les pays alliés accepteront eux aussi de fournir une contribution supplémentaire.

La vigilance de l'Occident, a dit M. Mondale, est nécessaire en raison de la croissance continue de la puissance militaire soviétique et des incertitudes qui résultent des inévitables changements de direction qui se produiront en Union soviétique au cours des années à venir. Il a souligné toutefois la nécessité de poursuivre et d'approfondir le dialogue avec l'Est et, dans cet esprit, de reprendre bientôt les négociations SALT sur la limitation des armements stratégiques. Mais auparavant le président Carter entend engager sur ce thème des consultations étroites avec ses alliés du pacte atlantique. De même, c'est en étroite coopération avec eux que seront poursuivies les négociations sur les réductions de forces en Europe.

Au-delà des compétences de l'OTAN, M. Mondale a mentionné l'attention que M. Carter et le secrétaire d'Etat, M. Vance, portaient aux problèmes du Proche-Orient, de l'Afrique australe, de Chypre, ainsi qu'aux ventes d'armes et aux efforts entrepris pour enrayer la prolifération des armes nucléaires. A propos de Chypre, il a annoncé, au cours de sa conférence de presse, lundi après-midi, que M. Vance rendrait bientôt publiques de nouvelles propositions destinées à faciliter un règlement du conflit.

Trois Britanniques au « sommet » des pays industrialisés ?

En compagnie de M. Tindemans, le vice-président américain a surtout évoqué la convocation d'un « sommet » des pays industrialisés. M. Carter, lors de ses entretiens téléphoniques avec MM. Giscard d'Estaing, Callaghan et Schmidt, avait déjà envisagé cette possibilité. *« Il est très vraisemblable qu'une telle réunion aura lieu vers le milieu de l'année »*, a déclaré M. Mondale (selon M. Tindemans, elle se tiendra probablement en mai). Contrairement aux deux précédents « sommets » de Rambouillet et de Porto-Rico, M. Carter souhaiterait que cet échange de vues ne soit pas limité aux questions économiques. Il désirerait en particulier qu'on y traite des problèmes difficiles que soulève l'exportation de technologie nucléaire « sensible ».

Selon M. Tindemans, l'administration américaine serait favorable à ce que la Communauté européenne soit représentée en tant que telle à ce « sommet ». Les petits pays de la Communauté avaient déploré d'être tenus à l'écart des réunions de Rambouillet et de Porto-Rico. Lors du dernier « sommet », en juin 1976, les Neuf s'étaient pratiquement mis d'accord pour que le président en exercice du conseil des ministres (à l'époque, M. Van der Stoel, le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas) et le président de la Commission soient présents. Mais l'accord avait été remis en cause au dernier moment. Si cette même formule est reprise, trois Britanniques participeront au prochain « sommet » occidental : M. Callaghan, premier ministre du Royaume-Uni ; M. Crosland, comme président en exercice du conseil des ministres des Neuf, et M. Jenkins, comme président de la Commission européenne...

L'entretien de M. Mondale avec la Commission européenne a duré une heure et demie et porté sur les sujets suivants : situation économique internationale ; affaires énergétiques ; dialogue Nord-Sud ; « sommet » des pays industrialisés ; poursuite des négociations commerciales multilatérales engagées à Genève, et nécessité pour l'Europe comme pour les Etats-Unis d'écarter tout recours au protectionnisme.

M. Jenkins a accueilli *« comme un bon début stimulant »* le programme de relance économique conçu par la nouvelle administration. A propos de l'énergie, il a souligné l'importance que revêtait pour l'Europe la politique américaine. M. Mondale a été d'accord avec la Commission sur la nécessité de réduire la dépendance extérieure des pays d'Occident. On sait que cet objectif, préconisé par M. Kissinger au début de la crise pétrolière, n'a pas été atteint, tant s'en faut, puisque la part relative du pétrole importé dans la consommation américaine n'a cessé de croître depuis lors. M. Schlesinger, nouveau ministre américain de l'énergie, doit bientôt faire connaître ses intentions à cet égard.

M. Mondale a indiqué à la Commission que la nouvelle administration attachait la plus grande importance à la relance du dialogue Nord-Sud, dans l'impasse depuis le mois de décembre. Mais il n'a pas précisé, autant qu'on sache, quelles initiatives son pays

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Louis de Guiringaud*, ministre des affaires étrangères, recevra, mercredi 26 janvier, à déjeuner, Mme Karine Soeder, ministre des affaires étrangères de Suède, qui se rendra le lendemain à Strasbourg pour assister à la réunion du comité des ministres du Conseil de l'Europe.

● *La vingt-huitième session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe* s'est ouverte, lundi 24 janvier, dans le nouveau palais de l'Europe, qui sera inauguré vendredi par le président Giscard d'Estaing. L'Assemblée a notamment procédé à l'élection de six juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

● *La Turquie* a élevé une protestation contre la manière dont a été préparé et diffusé dans la presse, grâce à des fuites, un rapport de la commission européenne des droits de l'homme jugeant fondées les accusations de violations des droits de l'homme portées contre les troupes turques à Chypre. (*Le Monde* des 19-20 janvier.) Selon un communiqué du ministère turc des affaires étrangères, *« la commission a préparé son rapport avec une rapidité inhabituelle, sur la base d'affirmations de l'administration chypriote grecque et d'interviews de quelques Grecs, recueillies en quatre jours seulement »*. — (Reuter.)

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique s'est glissée dans l'article de Maurice Duverger : « La fin du fascisme extérieur » (*le Monde* du 25 janvier). Il fallait lire : *« Le Guatemala a subi 15 000 exécutions d'opposants entre 1970 et 1975, soit dix fois plus par an que l'Argentine »* et non pas *deux* fois.

D'autre part, une ligne sautée a modifié le sens d'une phrase qu'il fallait lire ainsi : *« Autrefois, la terreur était plus violente dans les pays les moins développés, tels que Haïti, le Paraguay, le Nicaragua. Aujourd'hui, ce sont les pays du plus haut niveau économique, social et culturel qui atteignent le plus niveau de répression (Chili, Argentine, Brésil, Uruguay).*

Deux sénateurs américains accusent l'U.R.S.S. de rechercher la supériorité stratégique

De notre correspondant

Washington. — Une semaine après la publication du rapport de M. Rumsfeld, secrétaire à la défense, deux sénateurs chargés de mission par la commission des forces armées, confirment, dans leurs conclusions rendues publiques lundi 24 janvier, que les Soviétiques sont en train d'acquérir rapidement la supériorité dans le domaine des armements classiques. Le sénateur démocrate Nunn (Georgie) et son collègue républicain Bartlett (Oklahoma), corroborent en fait les avertissements du Pentagone sur la capacité de l'Union soviétique de mener un Blitzkrieg victorieux contre les forces de l'organisation atlantique. Leur rapport, extrêmement pessimiste, est diffusé alors que s'exercent les pressions du Pentagone et de ses amis du Capitole à la veille des discussions du Congrès sur le budget militaire, afin d'obtenir le maximum de crédits, ou, en tout cas, de limiter la réduction promise par le président.

Ce document évoque essentiellement la *« nouvelle menace soviétique »* provenant de l'augmentation des effectifs et de la modernisation des forces du pacte de Varsovie, mais surtout de la transformation « dramatique » de l'aviation tactique soviétique, dont le développement n'est plus orienté vers la défense, mais vers l'offensive.

Ainsi, ajoute le rapport Nunn, *« les forces soviétiques déployées en Europe sont maintenant en mesure de lancer une attaque conventionnelle dévastatrice en Europe dans un délai d'alerte* (warning time) *réduit »*. Au lieu des trois semaines escomptées par les stratèges américains pour contenir une attaque générale, le rapport estime que ce délai n'est plus maintenant que de quelques jours.

Ainsi l'Allemagne pourrait subir une perte de territoire telle qu'elle démoraliserait les autorités civiles et militaires, offrant ainsi à l'Union soviétique la possibilité d'arrêter son attaque classique pour offrir une négociation dans les meilleures conditions, plutôt que de la poursuivre en risquant de déclencher la riposte nucléaire occidentale. En outre, d'après ce document, les forces soviétiques ont développé leurs armes nucléaires tactiques au point de « dissuader » les forces atlantiques de recourir les premières à l'emploi de ces armes.

En bref, de l'avis des sénateurs, la faiblesse de l'OTAN au centre de l'Europe et le « *désarroi* » sur le flanc sud, qu'ils considèrent « *presque en ruines* », avec des gouvernements qui semblent avoir abdiqué leurs responsabilités *« menacent les intérêts vitaux de l'Europe et des Etats-Unis »*.

Pour remédier à la situation, le rapport Nunn recommande d'une part d'alerter l'opinion publique, qui, dans certains pays, serait en avance sur ses dirigeants à cet égard ; d'autre part, il suggère une conférence des principaux dirigeants politiques et militaires de l'OTAN, afin d'accélérer les décisions politiques nécessaires pour faire face à une mobilisation rapide et inattendue des forces du pacte de Varsovie, de réviser les prévisions des états-majors concernant le délai d'alerte et la durée probable d'un conflit classique, compte tenu des nouvelles données militaires, etc.

Au passage, le rapport note que l'établissement d'une seconde, et même d'une troisième, division américaine en Allemagne du Nord poserait des problèmes délicats, car, à son avis, *« il ne faut pas que l'OTAN devienne seulement une association militaire germano-américaine... »*.

Etant donné que la supériorité technologique de l'OTAN a diminué au point de ne pouvoir, maintenant, compenser la supériorité quantitative des forces du pacte de Varsovie, le rapport estime que les contributions à l'armement de dissuasion classique devraient être accrues. Mais cette responsabilité incombe aux Européens. *« La défense de l'Europe est vitale pour les Etats-Unis, mais elle l'est encore davantage pour les Européens »*, souligne-t-il.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Espagne

Le gouvernement et l'opposition démocratique lancent un appel commun au calme

(Suite de la première page.)

On a retrouvé sur les lieux de très nombreuses douilles de 9 millimètres.

Dimanche 23 janvier, une manifestation non autorisée avait lieu dans le centre de Madrid, en faveur de l'amnistie totale pour les prisonniers politiques. Il y eut plusieurs affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. Une personne non identifiée sortit un revolver, et, après avoir crié *« Vive le Christ roi ! »*, tira sur un étudiant, âgé de dix-neuf ans, Arturo Ruiz Garcia, le tuant sur le coup. La triple « A » espagnole (Alliance anticommuniste) s'est attribuée cet assassinat, avertissant qu'elle sera présente dans toutes les manifestations de ce genre.

Le 24 janvier, à 9 h. 30 du matin, le général Villaescusa, qui est proche de la ligne « dure » de l'armée, était enlevé au moment où il quittait son domicile pour se rendre à son bureau du Conseil suprême de justice militaire, la plus haute instance judiciaire des armées de terre, de l'air et de mer. Quatre hommes, l'arme à la main, le faisaient monter dans sa voiture officielle, tandis qu'ils menaçaient son chauffeur, obligeant celui-ci à prendre la direction qu'ils indiquaient. Quelques heures plus tard la voiture était retrouvée avec son chauffeur, bâillonné et ligoté.

Dans la soirée, le GRAPO s'attribuait ce nouvel enlèvement, exigeant de nouveau l'amnistie totale pour les cent soixante-dix-huit prisonniers politiques qui demeurent en prison.

Le fait d'enlever l'un des plus hauts personnages de la hiérarchie militaire est considéré par la gauche espagnole comme une provocation dirigée contre les forces armées qui, le 6 janvier, ont déclaré publiquement leur neutralité politique et leur allégeance au pouvoir civil. Dans un communiqué publié lundi soir, le parti communiste espagnol déclare : *« Cela répond exclusivement aux intérêts et aux intentions des éléments fascistes, qui veulent pousser l'armée à s'opposer au processus démocratique. La violence et le terrorisme ne servent qu'aux nostalgiques du fascisme. »*

Lundi matin, peu après l'enlèvement du général Villaescusa, des milliers d'étudiants manifestaient à Madrid pour protester contre l'assassinat, la veille, de leur camarade Arturo Ruiz Garcia. La manifestation fut dispersée avec une grande violence. Une étudiante âgée de vingt ans, Maria Luz Najera Julian fut hospitalisée dans une clinique de la capitale, en état de coma. Elle mourait trois heures plus tard de multiples fractures du crâne.

La situation est délicate. Des minorités extrémistes tentent de déclencher un processus d' « argentinisation » afin d'empêcher que les élections aient lieu en mai prochain. Tel semble être le mobile de l'enlèvement du général Villaescusa. Si le gouvernement et les forces armées ne perdent pas leur sang-froid et si le peuple espagnol continue de faire preuve de la maturité qu'il a déjà démontrée, cet extrémisme marginal, héritage de la dictature, pourra être éliminé, mais seulement à cette condition.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

LE COMMUNIQUÉ

Madrid *(A.F.P.)*. — Le gouvernement espagnol et l'opposition démocratique ont publié, lundi 24 janvier à minuit, un communiqué commun lançant un appel au calme dans tout le pays devant la vague de violence.

Le communiqué a été publié à la suite de la réunion qui a eu lieu lundi soir entre le président du gouvernement, M. Suarez, et six représentants des onze partis les plus importants de l'opposition démocratique.

« Les deux parties, déclare le communiqué, *ont exprimé leur identité de vues pour condamner l'extrémisme politique qui, par la violence, essaie d'empêcher le processus en cours vers la normalisation démocratique en Espagne. Le président du gouvernement et les membres de la commission de l'opposition se sont mis d'accord sur l'opportunité de lancer un appel à la sérénité et à la responsabilité civiques. Le président a, en outre, affirmé sa résolution de continuer à étudier la question de l'amnistie et la loi régissant l'activité des partis politiques. Il a insisté sur la nécessité de créer un climat social excluant le recours à toute manifestation de la violence. »*

TASS : une provocation.

Moscou (A.F.P.). — L'enlèvement, lundi à Madrid, du général Emilio Villaescusa, est qualifié, par l'agence Tass, de *« provocation flagrante visant à entraver le processus de démocratisation de la vie politique en Espagne »* (...) *« Les auteurs, quels que puissent être les motifs avec lesquels ils cherchent à couvrir leurs actions violentes, ajoutent — objectivement — de l'eau au moulin des éléments extrémistes de droite qui sont intéressés à la renaissance, dans le pays, de l'esprit de « la guerre civile » et qui tentent d'empêcher la rupture pacifique avec le passé franquiste. »*

M. CARRILLO NIE TOUTE RESPONSABILITÉ DANS LE MASSACRE DE PARACUELLOS (1936)

Hambourg *(A.F.P.)*. — Le secrétaire général du P.C.E., M. Carillo, a nié catégoriquement toute responsabilité dans l'exécution de plusieurs milliers de prisonniers franquistes en novembre 1936, lors de la guerre civile.

Dans une interview publiée lundi 24 janvier par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, M. Carillo dément les accusations du journal *El Alcazar*, organe des anciens combattants franquistes, qui affirmait que le dirigeant communiste avait participé, alors qu'il était responsable de la sécurité dans le comité de défense de Madrid, à l'exécution de milliers de prisonniers durant leur transport de Madrid à Valence.

« Ce transport, déclare M. Carillo, *s'est fait entre le 1er et le 7 novembre et ce n'est qu'à cette dernière date que j'ai pris mes fonctions. »*

Interrogé sur l'évolution politique en Espagne, M. Carillo, après avoir souligné que des élections auxquelles le P.C.E. ne participerait pas, ne seraient pas « sérieuses », a déclaré qu'il ne considérait plus, comme il y a un an, le roi Juan Carlos comme *« une créature de Franco »*. Il a ajouté qu'il était prêt à rencontrer le souverain.

Soulignant qu'il était partisan d'une *« démocratie socialiste »* dont le modèle restait à créer, M. Carillo a estimé que le moment n'était pas venu de procéder à des nationalisations, mais qu'un contrôle des activités bancaires et financières pourrait être obtenu par une démocratisation de l'Institut national de l'industrie (INI).

● *Huit militants du parti communiste espagnol* ont été arrêtés lundi 24 janvier à Malaga, alors qu'ils distribuaient des cartes du parti. Six autres personnes, accusées d'avoir participé à des piquets de grève, ont également été arrêtées. Près de dix-huit mille ouvriers du secteur de la construction sont en grève pour appuyer leurs revendications salariales. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

L' « affaire des généraux » d'aviation rebondit

De notre correspondant

Bonn. — *« Tout ceci est une plaisanterie. J'ai l'impression que M. Leber veut me liquider, le ministre a une crise de folie. »* Ces rudes paroles qui visent M. Georg Leber, ministre fédéral de la défense, ont été prononcées par le général Krupinski, ancien commandant en chef des forces de combat de la Luftwaffe. Est-ce l'épilogue de l' « affaire des généraux » ou la Bundeswehr est-elle menacée par un nouveau scandale ?

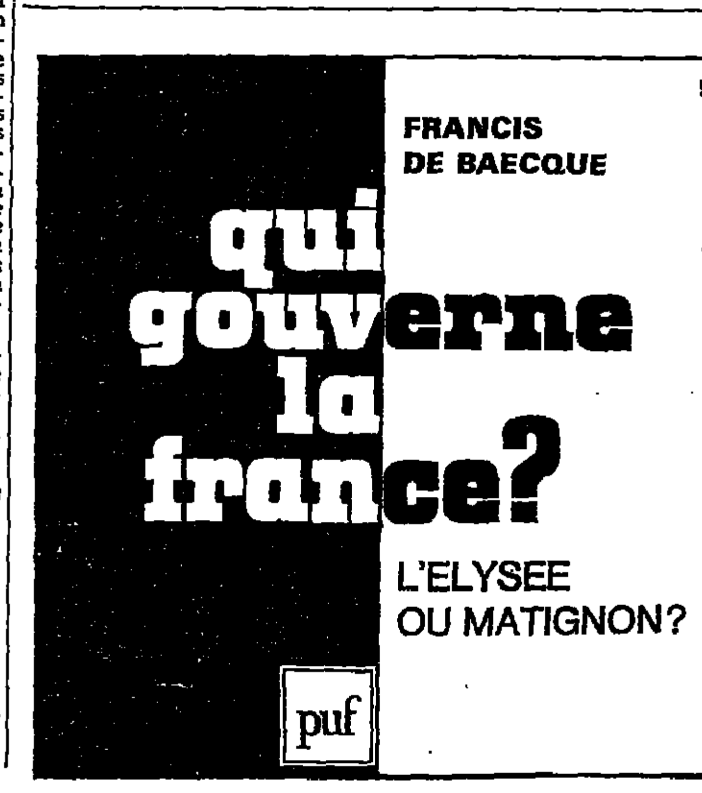
A la fin de la semaine dernière, un parlementaire chrétien-démocrate a accusé les services de la sécurité militaire (le MAD) d'avoir espionné les pilotes de chasse réunis dans un *« groupe de travail du personnel navigant »*, qui réclamaient une augmentation substantielle de leur prime de vol. M. Leber a immédiatement réagi, en mettant en cause le général en retraite Krupinski. Selon le ministre, c'est celui-ci qui aurait jadis demandé cette surveillance, mais il se serait adressé à un échelon subalterne en exigeant la discrétion tant vis-à-vis des chefs du MAD que du ministère de la défense.

M. Leber a-t-il voulu *« faire porter le chapeau »* à un militaire tombé en disgrâce ? Le ministre avait lui-même limogé le général Krupinski parce que, en compagnie de son adjoint, le général Franke, il avait mis sur le même pied M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate et l'ancien colonel Hans-Ulrich Rudel, as de l'aviation nazie (*le Monde* des 2 et 3 novembre 1976). Au ministère de la défense on affirme que la demande du général Krupinski n'a pas eu de suite et que les pilotes n'ont jamais été espionnés. L'opposition a proposé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire, et M. Leber s'est déclaré d'accord étant donnée *« la gravité des accusations »*.

La C.D.U.-C.S.U. a-t-elle voulu tendre au ministre de la défense un piège qui risque de se refermer maintenant sur un de ses tout nouveaux adhérents, le général Krupinski ? L'affaire sent beaucoup le règlement de comptes, et certaines coïncidences sont troublantes. Ainsi, l'expert de la C.D.U.-C.S.U. pour les questions de défense, M. Wörner, est lui-même pilote de chasse, major du cadre de réserve, et il entretient de bonnes relations avec le « groupe de travail du personnel volant », aussi bien qu'avec le général Krupinski.

C'est grâce à son intervention que la rencontre des membres de l'escadre Immelmann avec l'ex-colonel Rudel a pu avoir lieu dans une caserne de la Bundeswehr, ce qui devait déclencher toute l' « affaire des généraux ».

Deux points paraissent en tout cas établis : d'une part, les « affaires » qui touchent la Bundeswehr sont de plus en plus nombreuses. D'autre part, l'opposition chrétienne-démocrate ne ménage plus M. Leber. Pendant longtemps elle a eu un faible pour le ministre de la défense qu'elle prenait même sous sa protection lorsqu'il était attaqué par ses propres amis politiques. Elle ne lui épargne aujourd'hui ni les critiques ni les mauvais coups. — D. Vt.



Tchécoslovaquie

LA C.I.S.L. PORTE PLAINTE CONTRE PRAGUE AUPRÈS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

LE COMPORTEMENT DES AUTORITÉS PRÉOCCUPE SÉRIEUSEMENT LE P.C.F.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Tchécoslovaquie

LA C.I.S.L. PORTE PLAINTE CONTRE PRAGUE AUPRÈS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) a déposé à Genève une plainte auprès de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) contre la Tchécoslovaquie pour violation de la convention sur les droits civils et politiques. La C.I.S.L. dénonce la vague de répression dont sont victimes les défenseurs des droits civils dans ce pays.

La C.I.S.L. va également saisir l'UNESCO et la Commission des droits de l'homme des Nations unies. Elle demande à l'opinion mondiale de se mobiliser pour *« aider ces défenseurs de la liberté et pour éviter, avant qu'il ne soit trop tard, un retour aux pratiques de l'ère stalinienne. »*

M. Kersten, secrétaire général de la C.I.S.L., invite également les syndicats affiliés à protester contre le traitement de dissidents en U.R.S.S., en Pologne et en République démocratique allemande.

Pour sa part, l'Organisation internationale de défense des prisonniers politiques Amnesty International a décidé de soutenir en les « adoptant » quatre personnes détenues en Tchécoslovaquie : MM. Vaclav Havel, Jiri Lederer, Otto Ornest et Frantisek Pavlicek. — *(A.F.P.)*

LE COMPORTEMENT DES AUTORITÉS PRÉOCCUPE SÉRIEUSEMENT LE P.C.F.

L'Humanité du 25 janvier publie une mise au point sur la situation en Tchécoslovaquie dans laquelle elle note :

« Le comportement des autorités tchécoslovaques à l'égard d'hommes politiques et d'intellectuels exprimant des vues différentes de celles des milieux officiels préoccupe sérieusement les communistes français. (...)

» Nous ne pouvons taire notre stupeur devant l'accusation portée par les autorités tchécoslovaques, selon qui les signataires de la Charte 77 agiraient, selon Rude Pravo, « sur commande des » centrales anticommunistes et » sionistes ». *L'utilisation de tels procédés évoque irrésistiblement l'arbitraire d'un passé dramatique. Les communistes français en condamnent sans ambages toute résurgence. (...)*

» Nous ne pouvons considérer l'exercice du droit de pétition, la diffusion de pamphlets, la revendication du dialogue et de la discussion comme des délits, et cela en particulier dans la société socialiste, qui appelle précisément le large débat démocratique. Nous ne pouvons admettre des pratiques qui impliquent qu'avec le socialisme, toute voix discordante serait condamnée soit au silence, soit à la répression. Les communistes français excluent catégoriquement de leur perspective politique ces atteintes aux droits et libertés individuelles et collectives. Ils les déclarent étrangères à l'idéal du socialisme. Ils estiment non seulement souhaitable, mais indispensable à l'épanouissement du socialisme le développement de la démocratie dans tous ses aspects — ce qui suppose la confrontation d'opinions contradictoires, la contestation, la lutte d'idées. »

● *M. André Sakharov* a annoncé qu'il était convoqué par le parquet de Moscou pour ce mardi 25 janvier, à 15 heures. La convocation n'indique aucun motif. Deux opposants, MM. Vladimir Albrecht, secrétaire du groupe russe d'Amnesty International, et Vladimir Roubtsov, ami du prix Nobel, avaient été interrogés récemment sur une *« participation éventuelle »* à l'explosion du métro de Moscou intervenue il y a deux semaines. — *(A.F.P.)*

EN REJETANT LE PLAN BRITANNIQUE DE RÈGLEMENT

M. Ian Smith assure avoir voulu éviter la « mainmise immédiate d'une minorité marxiste » sur la Rhodésie

M. Smith, premier ministre rhodésien, a *justifié lundi soir 24 janvier* à Salisbury, sa décision de rejeter le plan britannique de règlement négocié (« le Monde » du 25 janvier). Les propositions de Londres, a-t-il fait remarquer, auraient entraîné la « mainmise immédiate d'une minorité noire marxiste sur le pays » et « imposé, de l'extérieur, un gouvernement noir ». Il a reproché à la Grande-Bretagne d'avoir voulu satisfaire les exigences du Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo.

Il a *toutefois souligné* qu' « il *était* prêt à renégocier avec souplesse » le plan Kissinger, et qu'il avait invité les dirigeants noirs « à l'exception des partisans du terrorisme » à participer à la vie politique. M. Richard, qui est arrivé lundi soir à Johannesburg, a *qualifié* de « tragique » le refus de M. Smith et assuré que ce dernier porte « une grande responsabilité pour ce qui peut arriver prochainement ». En réponse aux accusations rhodésiennes, il a assuré que ses propositions « avaient seulement pour but d'introduire une présence neutre de telle façon que ni les Blancs ni les Noirs n'aient le contrôle du pays ». Il a enfin exclu que la conférence de Genève puisse reprendre « sinon pour s'asseoir et se regarder les uns les autres ».

● A WASHINGTON, un porte-parole du département d'Etat a *précisé* que les Etats-Unis restaient en contact avec toutes les parties engagées dans la négociation. Le sénateur Clark, président de la sous-commission des affaires africaines, a préconisé l'application de rigoureuses sanctions économiques à l'encontre de Salisbury.

● A DAR-ES-SALAAM, *la décision* de Salisbury a été accueillie sans aucune surprise. « Nous avons toujours su que M. Smith n'accepterait aucune suggestion valable pour un transfert du pouvoir à la majorité », a déclaré un porte-parole tanzanien. — (A.F.P., Reuter.)

JOHANNESBURG : une certaine inquiétude

De notre correspondante

Johannesburg. — L'Afrique du Sud a accueilli *sans grand étonnement* la nouvelle du rejet, par M. Smith, des propositions britanniques.

Le discours de Nouvel An de M. Smith, différentes déclarations gouvernementales ainsi que la récente prise de position du Rhodesian Front, le parti au pouvoir, laissaient entendre que le gouvernement de Salisbury n'était pas prêt à s'écarter du plan présenté en septembre dernier par M. Henry Kissinger.

Le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, a été davantage surpris par le ton et la réaction du président de la conférence de Genève : « *Bien que je comprenne,* a-t-il dit, *la déception de M. Richard, je ne pense pas que son diagnostic de l'échec ait été équitable dans tous les domaines, ou qu'il ait pris en considération tous les faits significatifs.* »

On a noté, lundi soir 24 janvier, une certaine inquiétude dans les milieux politiques blancs comme chez l'homme de la rue. Ainsi M. Japie Basson, député de l'United Party (opposition officielle) a exprimé des craintes sur les conséquences de cet échec. « *La situation ne peut qu'évoluer vers une confrontation armée* », a-t-il dit. M. Colin Eglin, leader du Progressiv Reform Party, a utilisé les mêmes adjectifs que M. Richard pour qualifier la nouvelle : « *C'est tragique, non seulement pour le peuple rhodésien, mais pour tous les peuples d'Afrique australe qui veulent vivre en paix.* » Dans les rangs du parti national, au pouvoir depuis 1948, les députés préfèrent, avant de faire des déclarations, attendre le discours que M. Vorster doit prononcer, vendredi prochain, devant le Parlement en réponse à la motion de défiance déposée par l'opposition.

Le quotidien libéral *Rand Daily Mail* résume ses craintes en titrant son éditorial : « *Essayez, essayez encore* »... « *Aussi désespéré que le problème rhodésien puisse paraître, il demeure tout à fait vital qu'il soit résolu, car l'alternative est une escalade de la guerre qui risque d'entraîner toute l'Afrique australe.* »

Le quotidien pro-gouvernemental *The Citizen* espère que l'Afrique du Sud « *usera de son influence à nouveau, en temps voulu, pour persuader les Rhodésiens de négocier sur des principes qui, bien qu'ils ne répondent pas à toutes leurs demandes, fournissent les bases d'une transition pacifique vers la prise du pouvoir par la majorité* ». Le journal définit ces principes : protection des droits de la minorité blanche, arrêt de la guérilla et levée des sanctions contre la Rhodésie.

C. C.

LONDRES : désarroi et consternation

De notre correspondant

Londres. — *Le « non »* de M. Smith plonge Whitehall dans un désarroi et une consternation qui ne sont dissimulés qu'à grand-peine.

Les dirigeants britanniques entrevoient désormais un avenir très sombre pour la Rhodésie et pour l'ensemble de l'Afrique australe. Ils redoutent non seulement une intensification de la guérilla contre le gouvernement de Salisbury mais de nouvelles interventions étrangères favorisant la cause du bloc socialiste dans cette partie du monde.

En outre, le gouvernement travailliste redoute, dans l'immédiat, d'être l'objet, désormais, des attaques des conservateurs. Ceux-ci auront beau jeu de dénoncer *« les erreurs et les illusions »* des responsables d'une diplomatie qui paraît enregistrer un échec complet.

Il est clair, en tout cas, que M. Richard et le secrétaire au Foreign Office, M. Crosland, ne s'attendaient pas vraiment au refus catégorique de M. Smith. Des reportages télévisés ont montré, lundi soir, à tous les citoyens britanniques, le président de la conférence de Genève sortant de la résidence du premier ministre rhodésien visiblement décontenancé par le choc qu'il venait de subir.

M. Crosland, présent à la conférence de presse donnée en commun, lundi après-midi, par M. Callaghan et le chancelier Schmidt, en visite à Londres, était en mesure de conserver un peu plus de sang-froid. Lui aussi, pourtant, croyait encore possible de lancer un *« dernier appel »* invitant M. Smith à ne pas fermer irrévocablement la porte à des négociations au risque de provoquer des *« conséquences catastrophiques »*.

Si les autorités paraissent avoir été surprises, beaucoup de spécialistes des affaires africaines, à Londres, le sont moins, n'ayant jamais cru à une « reddition » du régime de M. Smith. A leurs yeux, le « piège » monté par M. Kissinger en proposant aux Rhodésiens blancs un accord qui devait être immédiatement « dépassé » lors de leur arrivée à Genève ne pouvait pas tromper un politicien aussi retors que le premier ministre de Salisbury.

Les milieux politiques estiment généralement, ici, que Londres va se tourner une fois de plus vers Washington. Une vigoureuse pression américaine sur le gouvernement sud-africain serait nécessaire pour amener celui-ci à mettre en œuvre un boycottage du ravitaillement de la Rhodésie. Ce serait, estime-t-on à Londres, le seul moyen de prévenir la mise sur pied par M. Smith d'un gouvernement appuyé sur des dirigeants noirs modérés, qui n'aurait aucune chance d'être accepté ni par les combattants nationalistes ni par les pays voisins.

JEAN WETZ.

Maroc

La coopération avec la Mauritanie se développe pour la mise en valeur du Sahara occidental

De notre correspondant

Rabat. — Le Maroc et la Mauritanie restent préoccupés *« de la tension existant dans la sous-région du fait de la création de problèmes artificiels qui retardent l'édification du Maghreb arabe ».* C'est en ces termes mesurés que le communiqué commun publié le lundi 24 janvier à Rabat et à Nouakchott, au lendemain d'une visite de trois jours du prepremier ministre marocain, M. Ahmed Osman, en Maurisant Alger à ses voisins de l'Ouest sant Alger à ses voisins de l'ouest à propos du Sahara occidental. Parmi les *« problèmes artificiels »*, celui des réfugiés sahraouis demeure. Le communiqué rappelle que le roi Hassan II et le président Ould Daddah en avaient saisi l'année dernière les organismes humanitaires internationaux (Maroc et Mauritanie se déclarèrent alors prêts à collaborer avec ces organismes pour le rapatriement).

La visite de M. Ahmed Osman visait à étendre une coopération à laquelle une impulsion décisive a été donnée voici deux ans par la création de l'Agence marocamauritanienne de coopération (AMAMCO). Et cela indépendamment des actions communes à La Haye et aux Nations unies lors des débats sur le Sahara occidental, et d'un appui militaire marocain nécessité par la poursuite de la guérilla sur ce territoire.

Le ministre marocain du commerce et de l'industrie ainsi que des responsables de divers secteurs économiques accompagnaient M. Osman. « *Les deux délégations,* indique le communiqué *commun, ont défini les nouvelles actions concrètes dans les domaines prioritaires et ont élaboré un programme plus élargi de réalisations dans tous les domaines et plus particulièrement dans les domaines économique, culturel et social.* »

La signature le 14 avril 1976 d'un accord *« pour la mise en valeur des territoires sahariens récupérés »*, dont le partage a fait l'objet d'une convention le même jour, ouvrait la voie à une coopération étendue : participation de la Mauritanie au capital social de lo Société maroco-espagnole des phosphates de Bou-Craâ ; création de sociétés mixtes pour la prospection et l'exploitation des richesses du sous-sol des territoires sahariens sous la souveraineté de Rabat et de Nouakchott ; coopération dans le domaine de la pêche.

Si la situation au Sahara occidental limite les possibilités de prospection, la pêche, en revanche, est un des domaines où l'exploitation commune est envisagée prioritairement par le truchement de sociétés mixtes. Les établissements d'enseignement supérieur du Maroc restent ouverts aux Mauritaniens (plus de deux cents y sont déjà inscrits). Des stagiaires mauritaniens sont accueillis dans diverses branches (diplomatie, tourisme, hôtellerie, mines, assurances, etc.). Une quarantaine de Marocains sont, en Mauritanie, les représentants permanents d'une coopération qui tend à revêtir, comme le soulignait ces jours-ci la presse marocaine, la forme plus élaborée d'une alliance.

LOUIS GRAVIER.

République Sud-Africaine

L'ouverture d'écoles catholiques aux élèves de toutes races inquiète les autorités

De notre correspondante

Le Cap. — Le gouvernement sud-africain a déclaré la guerre à l'Eglise catholique, coupable d'avoir ouvert ses établissements scolaires à tous les enfants, quelle que soit la couleur de leur peau.

Il existe en Afrique du Sud environ deux cents écoles catholiques, comptant près de trente mille élèves. Comme tous les établissements scolaires, elles doivent être enregistrées auprès des autorités provinciales. Selon un règlement qui date de 1956, seuls les professeurs européens peuvent enseigner à des enfants européens. Aucun enfant non-européen ne peut être admis dans une école européenne. Ces conditions ne peuvent être tournées qu'avec le consentement de l'administration provinciale.

Au moins deux écoles, l'an passé, avaient, un peu en manière de test, ouvert leurs portes à quelques enfants non blancs. Devant la passivité du gouvernement, et forts du succès de cette expérience, tant auprès des enfants que des parents, les évêques, réunis au mois de février 1976, ont décidé d'autoriser les établissements scolaires à accueillir auprès de leurs élèves blancs des enfants métis, noirs, et indiens. La décision finale était cependant laissée aux chefs d'établissements.

Depuis une semaine, petit à petit, une à une, et le plus discrètement possible, plusieurs écoles ont décidé de suivre la voie tracée par les évêques. Cette évolution n'a pas manqué d'inquiéter certains citoyens soucieux de faire respecter à la lettre la politique du gouvernement. Jeudi 20 janvier, l'administrateur de la province du Cap, M. L. Munnik, a menacé de retirer leur autorisation d'enseigner aux établissements qui continueraient à accepter des enfants non blancs. Il a été aussitôt suivi par son collègue du Transvaal.

Pour le moment, l'attitude des responsables de l'Eglise catholique est ferme : il n'est pas question de revenir en arrière. Le Père Dominic Scholter, chargé de l'enseignement au sein de la conférence épiscopale, s'étonne de l'attitude du gouvernement. *« Nous suivons,* dit-il, *sa politique qui est de travailler pour une harmonie inter-raciale. La meilleure façon d'y parvenir est d'élever les jeunes ensemble. Le gouvernement nous demande de prendre des enfants de diplomates du Malawi et du Transkei. Pourquoi n'accepterions nous pas les Noirs de notre pays ? »*

Beaucoup de responsables catholiques ne désirent pas entrer en conflit ouvert avec le gouvernement et évitent la publicité sur cette affaire. Ils attendent, en fait, les résultats de l'entretien que devrait avoir l'évêque anglican Thimoty Bavin avec l'administrateur du Cap.

L'affaire prend désormais une tournure politique. Le parti progressiste-réformiste, formation d'opposition blanche qui s'est prononcée pour l'intégration raciale, a décidé de porter la question au Parlement qui a ouvert lundi la session au Cap.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

« LES PRISONNIERS POLITIQUES SE SUICIDENT SUR ORDRE DU PARTI COMMUNISTE », affirme le ministre de la justice.

Johannesburg (Reuter). — « Les détenus politiques qui mettent fin à leurs jours en Afrique du Sud agissent sur les instructions du parti communiste, qui leur a demandé de mourir plutôt que se soumettre à un interrogatoire », affirme M. James Kruger, ministre de la justice, de la police et des prisons de Pretoria, dans une interview au magazine sud-africain « To the Point ».

Interrogé au sujet du nombre « inquiétant » de suicides de détenus africains, il assure que ces suicides sont le fait d' « éléments endurcis » du Congrès national africain (A.N.C.), organisation nationaliste interdite. Selon lui, la police dispose du texte de ces instructions. L'Institut des relations raciales assure que quinze détenus au moins sont morts en 1976, alors qu'ils étaient aux mains de la police.

Algérie

L'ÉTABLISSEMENT DES LISTES DE CANDIDATS POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES CONSULTATIONS.

(De notre correspondant

Alger. — La seconde étape des travaux préparatoires à l'établissement des listes de candidatures à l'Assemblée populaire nationale a été entamée dans toutes les wilaya (préfectures). Les responsables locaux du parti du F.L.N. et des organisations de masse, réunis en assemblée générale, doivent se prononcer par bulletin secret sur les listes de « candidats à la candidature » présentées par les différentes commissions de wilaya. A l'issue de ce scrutin, quatre noms seront retenus pour chaque siège de député à pourvoir (deux cent soixante sièges en tout). Une seconde sélection sera alors opérée par la commission nationale des candidatures pour ramener à deux le nombre de candidats par siège, avant que ces derniers n'affrontent — le mois prochain — le suffrage universel.

Dans une instruction rendue publique à la veille de ces travaux préparatoires, le président Boumediène a insisté sur la nécessité d'observer rigoureusement les critères *« de compétence, d'engagement et d'intégrité »* dans l'établissement des listes. De même, selon la Constitution, *« la représentation du peuple est incompatible avec la richesse et la possession d'affaires, directement ou par personne interposée ».* Enfin la majorité des députés doivent obligatoirement être choisis par les paysans et les travailleurs.

Les consultation en cours ont donc pris l'allure de véritables « primaires ». Pratiquement, toutes les listes présentées par les commissions de wilaya ont été amendées. Parfois, des listes concurrentes ont été présentées par les militants au cours des assemblées générales. —*(Intérim.)*

● *Le gouvernement algérien* n'avait toujours pas précisé, mardi 25 janvier en fin de matinée, les détails des mesures de clémence prises en faveur de ressortissants étrangers condamnés en Algérie. Depuis l'annonce de ces mesures, le 20 janvier, par M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères un seul détenu a été libéré : il s'agit d'un Français, M. Michel Matz, qui avait été condamné, dimanche, à vingt mois de prison, et qui avait purgé sa peine en préventive.

M. Raymond Barre a rencontré lundi soir à la préfecture de la région Centre à Orléans, Mme Pelloie, la mère de M. Michel Pelloie, l'un des deux ingénieurs de la Société stéphanoise de constructions mécaniques détenus en Algérie, qui sont susceptibles de bénéficier des mesures de clémence.

● RECTIFICATIF. — Nous avons écrit par erreur *(le Monde* daté 23-24 janvier) que M. Claude-Pascal Rousseau, condamné à mort dans l'affaire des réseaux de « poseurs de bombes », était de nationalité française. En fait, il s'agit d'un nom d'emprunt de M. Medjbar, de nationalité algérienne. Présenté comme Français par la presse algérienne, il avait déclaré devant le Tribunal de sûreté de l'Etat qui le jugeait qu'il était Algérien.

Bénin

Le « raid » du 16 janvier sur Cotonou

PLUSIEURS TÉMOINS CONFIRMENT LA VERSION DES AUTORITÉS

Plusieurs témoins européens ont confirmé, au cours des derniers jours, la version donnée par les autorités de Cotonou de l'opération au cours de laquelle un « groupe de mercenaires » noirs et blancs aurait été déposé par un avion, le 16 janvier, à l'aéroport de la capitale du Bénin *(le Monde* du 18 janvier). Deux Français cités par *l'Humanité* du 24 janvier, et qui souhaitent garder l'anonymat, assurent, en effet, *« avoir entendu l'avion atterrir »* dix minutes avant les premiers coups de feu et vu des hommes armés *« Noirs et Blancs, ceux-ci étant en majorité des hommes armés qui s'invectivaient en français, avec un accent parisien ».* Un enseignant français à Cotonou, cité par le correspondant du *Sunday Times* à Abidjan dans l'édition de l'hebdomadaire britannique, en date du 23 janvier, assure que les assaillants ont passé quatre heures dans la ville *« tiraillant en tous sens sans que l'armée béninoise se manifeste, avant de regagner l'aéroport et de disparaître vers une destination inconnue ».* Le témoin cité par l'hebdomadaire assure avoir été, après le raid, maintenu en détention ainsi que plus de cinq cents étrangers, pour la plupart Européens.

D'autre part, le président guinéen, M. Sekou Touré, a affirmé, lundi 24 janvier, que ces mercenaires *« ont été recrutés au Sénégal et en Côte-d'Ivoire ».*

PROCHE-ORIENT

LA FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Au terme de sa visite de quatre jours en Arabie Saoudite, M. Giscard d'Estaing a quitté Ryad, mardi matin 25 janvier, à destination de Paris.

Comme à son arrivée, le chef d'Etat français a été salué à son départ par le roi Khaled, qui était venu en voiture jusqu'à l'échelle de coupée du Concorde présidentiel.

Avant son départ, le chef de l'Etat a rendu compte des résultats de son voyage dans une conférence de presse, au cours de laquelle il a commenté le communiqué franco-saoudien rendu public dans la matinée. Interrogé sur les déclarations faites la veille à l'A.F.P. par le roi Khaled, qui avait exprimé le souhait que la France participe à la conférence de Genève, M. Giscard d'Estaing a affirmé que la France n'était pas « candidate », mais que « si, à un stade utile des discussions, sa participation était jugée souhaitable, elle y apporterait bien entendu son cours ».

Outre le renouvellement du contrat sur la livraison de pétrole, l'Arabie Saoudite a signé, il y a quelques jours, avec la société française de travaux publics Oger (groupe Campenon-Bernard), la commande définitive pour la construction d'un hôtel de grand luxe à Taïf, près de La Mecque (« le Monde » du 28 décembre 1976). Le contrat s'élève à 560 millions de francs.

● A TEL-AVIV, le « Maariv » a écrit, lundi, que l'accueil réservé au chef de l'Etat français par le roi Khaled « prouve que la politique pro-arabe de la France donne ses fruits ». L'éditorialiste ajoutait que M. Giscard d'Estaing « a avant tout besoin de preuves tangibles que sa politique d'inféodation totale à la position arabe, dont l'affaire Abou Daoud a été la démonstration, est payante ».

De son côté, « Haaretz », abondant dans le même sens, écrivait : « Giscard ne peut se permettre de rentrer les mains vides. Son prestige est au plus bas et le défi lancé par Jacques Chirac pourrait très bien précipiter les élections à l'Assemblée prévues pour 1978. »

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

Un règlement d'ensemble juste et durable de la crise du Proche-Orient est nécessaire et urgent

Voici les principaux points du communiqué commun publié mardi matin 25 janvier à Ryad, au terme de la visite de M. Giscard d'Estaing en Arabie Saoudite :

● PROCHE-ORIENT.

« A propos de la situation au Proche-Orient, le président de la République française et le roi Khaled ont souligné les dangers qu'elle comporte pour la stabilité et la sécurité de la région en même temps que pour la paix internationale ; les deux parties ont estimé que si les circonstances sont aujourd'hui plus favorables pour la recherche d'un règlement d'ensemble, juste et durable, il est nécessaire et urgent d'entreprendre sans tarder cette recherche ; faute de quoi la situation ne pourra que se dégrader dangereusement.

» En vue de cette recherche, la partie française a rappelé que le règlement devrait être fondé sur le retrait d'Israël des territoires occupés en juin 1967, sur le droit du peuple palestinien à disposer, comme chacun, d'une patrie, ainsi que sur le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties.

» La partie saoudienne a précisé que le problème palestinien constitue le fond du conflit du Proche-Orient et que la paix équitable souhaitée dans la région ne peut être réalisée que par l'évacuation de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination sur son territoire et sa patrie, et que la solution globale du problème exige la présence de toutes les parties concernées, y compris l'O.L.P., considérée comme le seul représentant légitime du peuple palestinien. »

● LIBAN.

« En ce qui concerne le Liban, les deux parties se sont félicitées de l'apaisement intervenu à la suite des conférences de Ryad et du Caire. Elles ont marqué leur attachement au respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Liban, ainsi que leur vive considération pour l'œuvre de réconciliation nationale, de restauration de l'Etat et de reconstruction du pays entreprise sous la haute autorité du président Sarkis. »

● DJIBOUTI.

« Le président de la République française a exposé les mesures qui ont été adoptées par la France en vue de l'indépendance du territoire français des Afars et des Issas. Sa Majesté le roi Khaleb s'est félicitée de la prochaine indépendance de Djibouti. Les deux parties sont convenues que le respect, à l'avenir, de l'indépendance de ce territoire était une condition essentielle au maintien de la paix et de la stabilité dans cette région du monde. »

● LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE.

« Les deux parties ont rappelé leur détermination de travailler à l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus équitable et plus rationnel, qu'elles jugent indispensable à la paix et à la stabilité du monde. Elles ont souligné à cet égard l'importance qu'elles attachent à la poursuite de la conférence sur la coopération économique internationale dont la France et l'Arabie Saoudite, en raison du rôle qu'elles ont joué dans son lancement et dans sa mise en œuvre, souhaitant le succès. Elles entendent poursuivre leurs efforts pour que la conférence aboutisse rapidement à des résultats concrets, satisfaisant à la fois les pays en développement et les pays industrialisés. »

● LE PRIX DU PETROLE.

« La partie française a exprimé son appréciation pour la position modérée du royaume d'Arabie Saoudite sur le prix du pétrole, position qui reflète le jugement équilibré de celui-ci sur la situation économique mondiale. »

● LE DIALOGUE EURO-ARABE.

« Les deux parties ont noté l'importance qu'elles attachent aux aspects politiques, économiques et culturels du dialogue qui s'est instauré entre ces deux pôles de civilisation de plus en plus interdépendants que sont l'Europe et le monde arabe. Elles ont marqué leur ferme résolution de poursuivre leurs efforts pour donner à ce dialogue sa pleine dimension.

● LA COOPERATION BILATERALE.

« Le président de la République et Sa Majesté le roi ont examiné la situation de la coopération entre la France et l'Arabie Saoudite ; ils se sont félicités des travaux réalisés par la commission mixte intergouvernementale pour la coopération économique et technique qui a été établie en application de l'accord sur la coopération conclu entre les deux pays en juillet 1975, et ont exprimé leur satisfaction pour les progrès accomplis par celle-ci au cours de ses réunions successives...

» Ils ont marqué leur intérêt pour la formule des associations entre sociétés saoudiennes et sociétés françaises et ont souhaité que celles-ci se multiplient...

» Les deux parties sont convenues que les organismes concernés des deux pays entreprendront l'étude des possibilités existantes de coopération dans le domaine de l'énergie solaire.

» Répondant au vœu exprimé par le gouvernement saoudien concernant la création d'un Centre de recherche nucléaire à usage pacifique, la partie française s'est déclarée prête à participer à la réalisation de ce centre. Les deux parties ont souligné l'importance de ce centre et sont convenues d'en faire poursuivre l'étude par les organismes concernés des deux pays.

» Le président de la République française a exprimé à Sa Majesté Khaleb Ben Abdel Aziz ses très vifs remerciements pour la magnifique hospitalité qui lui a été réservée ainsi que pour l'accueil exceptionnellement chaleureux du peuple saoudien. Il a demandé au roi de transmettre au peuple saoudien les sentiments d'amitié du peuple français et l'a invité à se rendre en visite officielle en France. Le roi Khaled a remercié de cette invitation, qu'il a acceptée avec plaisir. La date de cette visite sera fixée ultérieurement. »

M. Valéry Giscard d'Estaing : « La France approuve la modération de l'Arabie Saoudite lors des dernières fixations des prix du pétrole »

De notre envoyé spécial

Ryad. — La conférence de presse donnée mardi matin 25 janvier par le président de la République avant son départ pour Paris n'a guère apporté d'éléments très nouveaux sur cette première visite officielle d'un chef d'Etat français en Arabie Saoudite, visite davantage marquée par l'excellence de l'accueil réservé à M. Giscard d'Estaing, qui a été reconduit à l'aéroport par le roi lui-même, que par des résultats très concrets, notamment sur le plan économique.

Le président de la République s'est borné le plus souvent à commenter le communiqué commun diffusé dans la matinée, et dont la mise au point définitive, qui s'était prolongée jusqu'à une heure du matin, paraît avoir soulevé quelques difficultés.

A ceux qui attendaient, comme on les y avait d'ailleurs préparés, l'annonce de nouveaux contrats de coopération économique entre Paris et Ryad, M. Giscard d'Estaing a répondu par avance en s'attachant à « *dissiper une fausse interprétation* » : « *Lorsque nous nous rendons dans un pays ami*, a-t-il déclaré, *ce n'est pas pour accomplir la tâche des membres du gouvernement ou des représentants des sociétés privées. Il s'agit, pour le chef d'Etat, de développer sur un plan plus général des relations politiques qui permettent tout au plus de créer un climat favorable. Dans le passé, d'ailleurs, il y avait des voyages et pas de contrats. Je rappelle à ce sujet*, a poursuivi le chef de l'Etat, *que l'ensemble des contrats entre la France et l'Arabie Saoudite représentaient 43 millions de francs en 1973, 114 millions en 1974 et 670 en 1975. C'est en fait l'année 1976 qui, sans voyage officiel, a marqué le décollage de la coopération franco-saoudienne, avec un ensemble de contrats représentant environ 8 milliards de francs.* »

M. Giscard d'Estaing s'est déclaré convaincu que l'année 1977 marquerait une nouvelle amélioration de cette coopération économique. Il a souligné l'importance du projet de création par la France d'un centre de recherche nucléaire à Dharan, ville située sur le golfe Persique, et qui abrite l'université saoudienne du pétrole.

« *L'Arabie Saoudite*, a-t-il cependant précisé, *n'a pas l'intention de développer l'énergie nucléaire au cours de son deuxième plan quinquennal. Par contre elle souhaite dès à présent s'initier à la technologie nucléaire qui va se développer dans le monde au cours des prochaines décennies. Il est intéressant qu'ait été confiée à la France cette tâche.* »

Le président de la République a insisté en outre sur la participation de la France au programme saoudien de constructions immobilières qui est considéré ici comme une priorité nationale. « *Trois contrats sont en voie d'être approuvés*, a-t-il précisé, *qui représentent 3,5 milliards de francs.* »

Toujours au chapitre des projets immédiats, il a annoncé qu'un institut d'étude des civilisations islamiques allait être créé à Paris, en collaboration avec l'Arabie Saoudite, et deviendrait un « *haut lieu d'échanges* » entre l'Europe et le monde arabe.

Commentant le renouvellement de l'accord pétrolier entre la société saoudienne Petromine, Elf-Aquitaine et la Compagnie française des pétroles, il a précisé : « *La France approuve la modération dont a fait preuve l'Arabie Saoudite lors des dernières fixations des prix du pétrole. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que cette modération des prix se retrouve au niveau des consommateurs.* »

La participation de la France à la conférence de Genève

Sur le plan politique, le président de la République a confirmé que le rétablissement de la paix au Proche-Orient avait été au centre des conversations de Ryad. « *Il était naturel*, a-t-il déclaré, *que nous examinions ensemble ces perspectives de paix. Notre sentiment commun, en effet, est qu'il est nécessaire d'accomplir un effort particulier, car les chances de paix seront plus grandes en 1977 qu'elles ne l'ont jamais été. Nous avons donc échangé des réflexions très approfondies sur les différentes approches possibles pour résoudre les difficultés que l'on connaît. Nous avons parlé de la conférence de Genève. mon sentiment, et ceux de nos interlocuteurs, sont que tous les efforts doivent être consacrés à ce qui sera le fond du débat plutôt qu'aux questions de procédure. Nous sommes partisans d'une préparation soigneuse du fond du dossier plutôt que d'une réunion anticipée de cette conférence.* »

Interrogé sur les déclarations faites la veille à l'Agence France-Presse par le roi Khaled, qui souhaite que la France participe à la conférence de Genève, le président a répondu : « *La France n'est pas candidate à cette participation. Si, à un stade utile des discussions, sa participation était jugée souhaitable, elle y apporterait bien entendu son concours. Celui-ci devrait intervenir au moment où sera évoqué le problème des garanties des frontières.* »

Dans l'entourage du président, on confirmait ce mardi matin que c'est sur la question de Jérusalem que les positions de l'Arabie Saoudite avaient été les plus dures au cours des entretiens de Ryad. Le communiqué commun témoigne à ce sujet que Paris n'a pas consenti, comme pouvaient l'espérer les Saoudiens, à s'engager davantage que par le passé sur cette question précise.

Au sujet de la reprise du dialogue Nord-Sud, deuxième grand thème évoqué à Ryad, M. Giscard d'Estaing a rappelé que ce dialogue était dû à une initiative conjointe de la France et de l'Arabie Saoudite. « « *Une conférence ministérielle*, a-t-il ajouté, *devait se tenir à la fin de 1976. Ce n'était pas réaliste puisque l'un des partenaires, les Etats-Unis, ne disposait pas d'un gouvernement qui puisse l'engager. Une réunion des pays industrialisés doit avoir lieu au printemps. Ils auront l'occasion d'apprécier leur situation économique respective et les moyens de la stabiliser.*

» Il est certain qu'ils échangeront leurs vues sur le dialogue Nord-Sud. Il nous a donc semblé, avec nos partenaires saoudiens, qu'il valait mieux que la conférence ministérielle ait lieu après cette réunion des pays industrialisés. »

Interrogé enfin sur la politique intérieure française et les divisions de la majorité, il s'est refusé à ajouter à son commentaire fait la veille devant la communauté française de Ryad, se bornant à déclarer : « *Vous savez ! Vue d'ici, la France, c'est la France.* »

J.-C. G.

LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE DE RYAD

Des déclarations contradictoires

L'Arabie Saoudite a-t-elle réellement l'intention d'accroître sa production pétrolière pour marquer sa suprématie sur le marché ? Qui peut le dire ? Un mois après la décision de M. Yamani de briser l'unité de l'OPEP en n'augmentant le prix du « brut » saoudien que de 5 %, les déclarations contradictoires se multiplient. A dessein sans doute.

Le 10 janvier, le *Middle East Economic Survey* publiait un communiqué du ministère saoudien du pétrole et des ressources minières qui précisait : « *Des quantités supplémentaires de « brut » saoudien seront mises en vente conformément à la décision du gouvernement d'augmenter la production.* » Au même moment le prince Saoud, ministre des affaires étrangères, affirmait à l'envoyé spécial du *Monde* à Ryad : « *Nous n'avons encore pris aucune décision au sujet de l'augmentation de notre production de « brut ».*

Depuis lors, la situation ne s'est pas clarifiée. Si l'on a appris — officieusement — que quatre compagnies européennes, dont Royal Dutch Shell, allaient se voir attribuer une partie du pétrole résultant de l'accroissement de la production saoudienne, le ministre du pétrole de Qatar, Cheikh Abdelaziz Ben Khalifa, président en exercice de l'OPEP, vient de répéter à plusieurs reprises : « *L'Arabie saoudite n'augmentera pas sa production pétrolière, et même si elle devait le faire, cette augmentation ne serait pas d'une grande ampleur.* » Or nul n'ignore les liens profonds qui unissent les deux pays wahabites du Golfe.

Pour expliquer ces contradictions, il n'est sans doute cpas besoin de recourir à un désaccord — annoncé à voix basse par les milieux pétroliers et rappelé récemment à la télévision française par le chah d'Iran — entre le roi d'Arabie et son ministre du pétrole, le cheikh Yamani. Le marché suffit.

Les trois compagnies opérant en Arabie Saoudite (l'ARAMCO, l'Arabien Oil Company et la Getty Oil Company) ont produit au cours du dernier trimestre de 1976 plus de 852 millions de barils, soit 9,2 millions de barils par jour. La faiblesse actuelle de la demande, après la constitution de stocks importants en prévision de la hausse des prix, ne rend pas nécessaire une augmentation actuelle de la production. « *Nous observons actuellement le marché, étudions les besoins de nos clients. Il est trop tôt pour spéculer sur les augmentations de la production* », avoue le ministre saoudien des finances.

En attendant, le verbe est une arme politique redoutable. La seule menace saoudienne fait se multiplier les rencontres entre les responsables des autres pays pétroliers pour « *adopter une politique commune* ». Et les requêtes en faveur d'une nouvelle conférence de l'OPEP sont de plus en plus nombreuses.

Quant aux compagnies, elles s'organisent. « *Enerpresse* », citant une source américaine, rapporte que, pour préserver le secret sur leurs enlèvements en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes unis, les sociétés américaines membres de l'ARAMCO ont mis en place tout un système de noms codés. Il sera ainsi impossible de connaître le nom de leurs nouveaux clients et donc bien difficile pour les pays consommateurs de contrôler l'origine réelle des « bruts » qu'ils importeront. — B.D.

L'art du chuchotement allusif

De notre envoyé spécial

Ryad. — La diplomatie française n'a pas de chance. M. Giscard d'Estaing non plus. Pendant trois jours, les membres de la délégation qui accompagnait le président de la République en Arabie Saoudite ont déployé des efforts méritoires pour convaincre les envoyés spéciaux de la presse internationale de deux « évidences » : 1) La France peut espérer obtenir ici la signature de contrats « considérables » et toucher ainsi le juste salaire de sa politique arabe ; 2) Le chef de l'Etat, tout à sa visite en Arabie, se soucie fort peu des échos déplaisants de la politique politicienne parisienne.

On doit même ajouter que ces entreprises de persuasion, plus répétitives qu'argumentées, ont occupé à elles seules l'essentiel des « rencontres » entre les journalistes et leurs interlocuteurs officiels. Pour le reste, l'entourage du président de la République paraissait avoir cédé, par mimétisme, aux traditions wahabites en cultivant précautionneusement l'art du mystère navré et du chuchotement allusif. Deux « briefings » quotidiens pour apprendre qu'aucune information sérieuse ne pourrait être donnée, « *les conversations franco-saoudiennes étant toujours en cours* » : on s'est demandé à Ryad — et pas toujours à voix basse — s'il était bien utile de déplacer tant de monde pour si peu. On a pu douter également qu'il soit judicieux de se réjouir, comme chacun y était invité, d'un si épais silence.

Comment s'étonner, dans ces conditions, si les petites phrases prononcées, lundi après-midi devant la communauté française de Ryad par M. Giscard d'Estaing sur les « rivalités personnelles » en France — petites phrases évidemment destinées à M. Chirac (lire page 6) et qui, dans un autre contexte, eussent été ramenées à de plus justes proportions — ont fait l'effet d'une bombe dans le désert, et mobilisé douze heures durant tous les téléscripteurs de l'hôtel Intercontinental.

Dans l'émotion suscitée par ce commentaire impromptu et tardif, M. Durafour, quelques minutes plus tard, eut du mal à retenir suffisamment de journalistes au palais Al Nassyriyah pour leur confirmer, avec solennité, le renouvellement d'un accord pétrolier franco-saoudien. Cet accord entre la compagnie saoudienne Pétromine, d'une part, la C.F.P. et ELF-Aquitaine, d'autre part, assure à la France la livraison directe et à un prix avantageux de 12 millions de tonnes de pétrole par an pendant trois ans. On ne saurait parler, à son sujet, d'heureuse surprise à mettre au crédit du voyage officiel. Sa signature était prévue et annoncée depuis plusieurs semaines. Qu'il ait constitué, après trois jours de visite et de négociations, la seule information précise concédée à la presse incline, au contraire, à la circonspection quant aux contrats annoncées.

Ainsi, au terme de cette troisième journée saoudienne, l'attention était-elle ramenée, par le président lui-même, vers la *mairie de Paris*, tandis que s'effilochait *ipso facto* l'optimisme dont on attendait que fissent preuve, au sujet de la coopération entre Paris et Ryad, les observateurs présents en Arabie Saoudite. Les Saoudiens, quant à eux, paraissaient suivre, lundi soir, avec curiosité et un peu d'amusement ces « *querelles de Français* ».

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

● *Nouvelles contributions au Fonds international pour la promotion de la culture.* — L'Arabie Saoudite vient d'annoncer son intention de verser au Fonds international pour la promotion de la culture, créé par l'UNESCO, une contribution de 900 000 dollars Belgique, le Venezuela, et la Côte-d'Ivoire (pour 50 000 francs environ), la fondation Gulbenkian (pour 100 000 francs), la fondation Lee, de Singapour (60 000 francs) et deux grandes banques belges, la Société générale de banque et la Kredietbank, ainsi que M. Giovanni Agnelli, ont décidé de donner une contribution au Fonds.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

EN ARABIE SAOUDITE

LA RÉVOLUTION PÉTROLIÈRE

III. - Le Coran et le cimeterre

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Bien que l'Arabie Saoudite dispose de revenus fabuleux, la mise en œuvre de son plan quinquennal se heurte à de nombreuses difficultés, notamment la pénurie de main-d'œuvre. Les principaux bénéficiaires de la révolution pétrolière sont les firmes étrangères et la grande bourgeoisie saoudienne, mais d'autres couches de la population, en particulier la classe moyenne, profitent également de la prospérité. (« Le Monde » des 23-24 et 25 janvier.)

Ryad. — L'étranger qui prendrait la peine de se rendre avant midi au gouvernorat de Ryad, vieux palais situé sur la place centrale de la capitale, serait le témoin d'un spectacle insolite pour lui, coutumier pour les Saoudiens. Il pourrait assister, sans la moindre vérification d'identité, au *majliss* (conseil) quotidien que tient le prince Sattam Ben Abdel Aziz, vice-gouverneur de la ville, l'un des nombreux demi-frères du roi Khaled.

Le salon d'apparat où se tient la réunion est une vaste pièce au plafond élevé, éclairée par de gigantesques lustres en cristal; le sol est recouvert de riches tapis d'Orient ; les fauteuils dorés, style XVII° siècle, alignés le long des murs, sont revêtus de tissus soyeux. Plusieurs dizaines d'hommes se tiennent assis ou debout, vêtus à la manière traditionnelle : longue robe blanche (le « *thawb* ») recouverte d'un manteau noir en forme de cape (le « *michlah* »), la tête enveloppée du « *ghoutra* », châle à carreaux noirs ou rouges retenu par le « *ogal* », un tour de tête noir en cordon tressé; le sabre ou le poignard recourbé suspendu à la taille est serti ou non de pierres précieuses, selon le statut social de celui qui le porte.

A son arrivée, le prince salue l'un après l'autre ses visiteurs, qui lui baisent l'épaule ou le front ou, plus familièrement, le nez. Pour la plupart de simples citoyens — Bédouins venus de la steppe ou petits boutiquiers de Ryad, agriculteurs, manœuvres ou fonctionnaires, — ils sont venus présenter une doléance, demander une faveur, une aide financière ou seulement se rappeler au bon souvenir du vice-gouverneur. Telle est la coutume tribale observée par les responsables de tout rang, en commençant par le roi, les princes et les ministres, qui règlent au jour le jour les problèmes que posent leurs administrés.

Entouré de ses principaux collaborateurs, le prince Sattam — la quarantaine, la moustache bien taillée, portant des lunettes d'écaille — écoute patiemment ses visiteurs, qui se présentent à tour de rôle, parcourt les documents qu'ils lui remettent, donne de brèves instructions à un secrétaire qui prend des notes. « *Est-ce une forme de démocratie directe ?* », demandons-nous au prince. « *Non, c'est la pratique de l'Islam* », répond-il d'un ton cassant, comme si le mot de démocratie l'avait irrité. Eduqué dans une université catholique des Etats-Unis, notre interlocuteur ajoute dans un anglais parfait : « *Notre système de gouvernement est le meilleur du monde ; il mériterait d'être appliqué dans tous les pays et à toutes les époques.* »

De même, les lois en vigueur, inspirées du Coran ou de la tradition, lui paraissent exemplaires : le consommateur d'alcool pris en flagrant délit est flagellé avant d'être emprisonné, le voleur récidiviste est amputé de la main, l'assassin est décapité à l'aide d'un cimeterre, la femme adultère — qui n'a pas droit à une mise à mort aussi « noble » — est lapidée. Il est vrai que ces sanctions, appliquées pour l'exemple sur la place publique, face au gouvernorat, sont infligées de plus en plus rarement.

Il est midi, la voix tonitruante du muezzin appelant les fidèles à la prière résonne dans la ville. Le vice-gouverneur, suivi des fonctionnaires et de ses visiteurs, se retire pour accomplir ses dévotions dans une pièce aménagée à cet effet, comme dans toutes les autres administrations de l'Etat. Les rues perdent de leur animation. Les « *moutawoun* », les gardiens de la foi, sorte de police des mœurs, courent la badine à la main, hurlant « *salat ! salat !* » (prière), pour inciter les commerçants à fermer boutique, les piétons à presser le pas pour se rendre à la mosquée la plus proche.

La société saoudienne est un univers d'hommes. La ségrégation des sexes empêche la femme d'exercer la quasi-totalité des métiers. Il lui est interdit de conduire une voiture, de se montrer sans raison valable. Cloîtrée chez elle, elle ne sort, le plus souvent accompagnée par un mâle de sa famille, que pour faire ses emplettes. Vêtue de noir de la tête aux pieds, on l'aperçoit dans les souks soulevant un coin d'un voile épais (le *hegab*) pour examiner de près — coquetterie oblige ! — un tissu ou un bijou. Pour éviter toute promiscuité, les étudiantes, voilées dès la puberté, suivent les cours de leur professeur sur un écran de télévision.

L'Islam puritain des Wahabites aurait-il réussi à figer la société saoudienne dans sa physionomie du dix-huitième siècle ? Rien n'est moins sûr. Si l'on se contente d'observations superficielles, les entorses aux mœurs risquent de paraître futiles : les autorités tolèrent la mise en vente de revues étrangères exhibant des photos de femmes légèrement vêtues, autorisent les magasins de confection à présenter des mannequins dans les vitrines et — suprême audace — exigent depuis peu que les passeports de femmes soient munis de photos d'identité.

Bien plus significative est l'évolution des mentalités. L'installation des premièrers écoles de filles, en 1960, avait provoqué des soulèvements armés, et celle d'un poste émetteur de télévision, en 1965, des émeutes populaires. Aujourd'hui, plus de cinq cent mille filles, presque aussi nombreuses que les garçons, fréquentent les établissements scolaires de tous cycles, et rares sont les foyers qui ne disposent pas du petit écran. Mieux, l'emploi de speakerines dévoilées, la diffusion de films dans lesquels figurent des femmes qui le sont également, ont cessé d'indigner les foules. Certes, les cinémas sont toujours interdits, mais les salles « clandestines » se multiplient dans les villes. La consommation de l'alcool en privé est tolérée, encore que seuls les privilégiés peuvent se payer le luxe d'acheter le whisky au marché noir, au prix de 300 à 500 francs la bouteille.

Modernistes et traditionalistes

Rares sont ceux qui doutent que le développement économique ne finira pas par miner les structures de la société saoudienne. L'urbanisation accélérée a déjà fait tomber en désuétude une institution pourtant authentiquement islamique : la polygamie. Les travailleurs des villes, déracinés du désert ou de la campagne, n'ont plus la possibilité d'entretenir deux épouses, encore moins quatre, comme les y autorise le Coran. L'afflux d'ouvriers étrangers, inaccoutumés au rigorisme de l'islam wahabite, vivant dans la promiscuité et souvent dans le besoin, a eu comme effet de favoriser la délinquance juvénile, voire la dissolution des mœurs.

C'est précisément pour résorber la pénurie de main-d'œuvre que la bourgeoisie saoudienne, surtout la grande, qui vit « à l'européenne » dans ses foyers, appelle de ses vœux l'émancipation de la femme. Est-Il logique de condamner la moitié de la population au chômage alors que des centaines de milliers d'ouvriers étrangers ne suffisent pas à nos besoins, est-il logique d'éduquer des centaines de milliers de filles pour leur interdire ensuite toute activité ? écrivait en substance, il y a quelques mois, le quotidien *Oukaz*.

Ce journal qui, autrefois, publiait une docte étude « démontrant » que la terre était plate et immobile, tandis que le soleil tournait autour de notre planète, s'est fait, depuis lors, le porte-parole des réformistes sous l'impulsion de son nouveau directeur, le cheikh Ali Chaboukchi, riche hommes d'affaires, et de son rédacteur en chef, M. Rida Larry. Cibles d'une virulente campagne dans le journal *Al Madina*, qui avait exigé leur arrestation pour « *incitation à la débauche* », injuriés par des prédicateurs du haut des chaires des mosquées, ils n'ont pas été pour autant inquiétés. Et pour cause : ils bénéficient de la sympathie d'une bonne moitié des ministres — comme eux roturiers éduqués à l'étranger. Le clan « moderniste » au sein de la famille royale, le prince héritier Fahd en tête, en butte à l'aile « traditionaliste » de la dynastie, a adopté dans la polémique une attitude « neutre », d'autant plus significative qu'elle est rare dans un pays où la presse est tenue en tutelle.

Le récent épilogue de « l'affaire Hoda », qui a divisé l'opinion en déclenchant les passions, illustre bien le délicat équilibre qui prévaut au sein du régime. Répondant, en 1972, à un questionnaire d'un magazine, une fillette, alors âgée de douze ans, prénommée Hoda, avait eu le malheur d'écrire qu'elle « aimait » (sous-entendu, sa voix) le grand chanteur populaire Talal Maddahe. Le cheikh Nasser ben Rached, directeur de l'éducation féminine, la couvrit d'opprobre pour son « impudeur », avant de la mettre sur la liste noire de tous les établissements scolaires du royaume. Hoda dut changer de nom et de ville, afin de pouvoir poursuivre ses études.

Quand elle voulut, récemment, s'inscrire à l'université, elle fit appel à l'aide du rédacteur en chef de l'*Oukaz*, M. Larry, qui prit publiquement sa défense en dénonçant l'« obscurantisme » du vénérable cheikh Nasser, lequel riposta avec la même vigueur dans le quotidien *Al Madina*. La controverse s'envenima, enflamma les milieux religieux. Saisi de l'affaire, le conseil des ministres décida de « réhabiliter » Hoda en lui permettant de s'inscrire à l'université sous son vrai nom. Le rédacteur en chef d'*Oukaz* a été arrêté pour « outrages » à un haut fonctionnaire, et relâché une semaine plus tard sans autre forme de procès. Ce « match nul », apparemment fantaisiste, a permis en réalité de sauver tout à la fois les apparences et la cohésion de l'équipe dirigeante.

Si des lézardes sont apparues dans l'édifice de la société traditionnelle, les fissures dans celui des institutions, tout aussi anciennes, sont à peine perceptibles à l'œil nu. La presse observe à cet égard un silence, si l'on peut dire, religieux. Il est malséant ici d'évoquer l'absence de Constitution alors que le royaume, vous fera-t-on remarquer sèchement, est doté de la meilleure du monde : le Coran. Tout au plus des éléments éclairés consentent-ils à parler d'une « *charte fondamentale* » qui s'inspirerait des livres saints, pour codifier les droits et les devoirs des citoyens, les rapports entre ceux-ci et les gouvernants.

Telle est, depuis les années 50, la principale revendication politique d'une bourgeoisie qui espère, par ce biais, s'associer à un pouvoir qui lui échappe largement.

Il est vrai que la disparition du nassérisme, en tant que force politique dominante au Proche-Orient, le fantastique enrichissement de la bourgeoisie, comblée de faveurs, une meilleure intégration de ses représentants dans les centres de décision économique, notamment dans l'administration, ont eu comme effet de désarmer les contestataires issus de ses rangs. Le prince Talal, qui avait, dans les années 60, levé l'étendard de la révolte en faveur d'une république parlementaire, avant de se réfugier au Caire, est aujourd'hui l'un des plus grands hommes d'affaires de Ryad. Réintégré, sinon récupéré par le système, il déclare à qui veut bien l'entendre, qu'il « *ne fait plus de politique* ». Après avoir connu une longue période de turbulences, la monarchie saoudite est aujourd'hui l'un des très rares régimes du Proche-Orient qui ne se heurte à aucune opposition organisée, publique ou clandestine, dont on connaisse l'existence.

Le fonctionnement du régime, incarné dans la famille régnante, seule à détenir les leviers de commande, demeure largement un mystère. L'une des rares parties visibles de l'iceberg est le conseil des ministres, qui constitue plutôt un rassemblement de technocrates. L'émir Fahd, prince héritier et vice-président du conseil, est le véritable chef de l'exécutif. Il dispose vraisemblablement du consensus de milliers de princes pour faire ratifier ses décisions par le roi Khaled, monarque débonnaire qui lui a délégué l'essentiel de ses prérogatives dès son accession au trône, en mars 1975.

Le prince Fahd est également le chef d'un clan, celui des « sept frères Sudeiri » — fils du fondateur du royaume, le roi Ibn Saoud, et de la même mère, issue de la famille Sudeiri, — qui contrôle, entre autres, le ministère de l'Intérieur et de la défense nationale. Si cette faction « moderniste » de la famille régnante a le soutien de l'armée régulière, recrutée dans les milieux urbains, les « traditionalistes » s'appuient sur la « garde nationale » constituée intégralement de Bédouins originaires de tribus connues pour leur loyalisme à la dynastie. Son commandant en chef est le prince Abdallah, partisan d'un conservatisme intégral. Divisés sur une foule de questions, les princes Al Saoud sont cependant « *unis comme les doigts d'une main* », assure-t-on partout, quand il s'agit de problèmes mettant en jeu l'avenir du régime.

Si efficace qu'il soit, le système n'est plus à l'évidence adapté à la société industrielle en gestation. « *Nous n'avons plus le temps de tenir un* majliss *quotidien pour résoudre les menus problèmes des citoyens* », nous a dit un ministre. « *Le gouvernement n'a plus les moyens d'exercer tout à la fois les pouvoirs législatif et exécutif ; il est indispensable que nous nous dotions d'institutions à la hauteur des tâches qu'exige une économie en pleine croissance* », nous a dit un autre membre du cabinet.

Les responsables sont conscients du décalage qui grippe l'appareil de l'Etat. Mais la plupart reculent devant les échéances, de crainte que la moindre réforme n'entraîne l'écroulement non seulement du système, mais aussi des structures sur lesquelles repose le pouvoir de la famille régnante.

Prochain article :

LA MECQUE DU MONDE ARABE

ASIE

Japon

Un nouveau scandale menace d'éclater

De notre correspondant

Tokyo. — A peine le gouvernement Fukuda a-t-il décidé de mettre un terme à l'enquête sur les pots-de-vin versés par Lockheed (*le Monde* du 25 janvier) qu'un nouveau scandale mettant en cause des politiciens japonais et les services secrets sud-coréens menace d'éclater à Tokyo. C'est du moins ce qu'affirment les partis d'opposition et ce que craignent apparemment les libéraux démocrates.

Pour « *tuer dans l'œuf* » cette nouvelle affaire, avant qu'elle ne prenne trop d'ampleur, M. Fukuda a donné des instructions, samedi 22 janvier, pour que des éclaircissements soient demandés aux gouvernements américain et sud-coréen à propos des révélations faites la semaine dernière à Washington par M. Donald L. Ranard, ancien directeur chargé des affaires coréennes au département d'Etat. Selon M. Ranard, la C.I.A. coréenne aurait donné d'importantes sommes d'argent à des parlementaires japonais, comme elle l'a fait aux Etats-Unis.

Au cours d'une conversation téléphonique avec un sénateur communiste, M. Hashimoto, M. Ranard a, d'autre part, affirmé que, selon les services secrets américains et des documents de la police japonaise, la C.I.A. coréenne est bien l'auteur de l'enlèvement à Tokyo, en août 1973, de M. Kim Dae Jung, alors chef de l'opposition au régime Park, et aujourd'hui emprisonné.

M. Fukuda, qui, au début de la semaine dernière, déclarait qu'il n'y avait aucune raison d'enquêter sur les « *allégations sans fondement* » de M. Ranard, a apparemment reconsidéré la situation à la suite d'un entretien avec l'ambassadeur du Japon en Corée du Sud.

Le dossier de l'affaire constitué par le parti communiste japonais à la suite d'une enquête à Washington, est loin d'être mince. Il devrait s'enrichir dans les jours prochains des conclusions des recherches que vont également mener aux Etats-Unis des membres du parti socialiste.

En ce qui concerne l'enlèvement de M. Kim Dae Jung, les déclarations de M. Ranard contredisent totalement, selon les communistes japonais, les déclarations du gouvernement d'alors (celui de M. Tanaka). Après une enquête rondement menée, Tokyo avait en effet affirmé — alors que tout portait à penser le contraire — que rien ne permettait de conclure à une participation des services secrets sud-coréens.

Selon M. Ranard, des consultations avaient eu lieu peu avant cette opération à l'ambassade du Japon à Washington. L'ancien fonctionnaire du Département d'Etat a, d'autre part, déclaré que les rumeurs selon lesquelles le régime de Séoul aurait versé 300 millions de yens à M. Tanaka pour que le Japon « oublie » une affaire qui touchait à sa souveraineté, n'étaient pas dénuées de fondement.

Plus embarrassantes pour le gouvernement Fukuda qu'une nouvelle mise en cause de l'ancien premier ministre compromis déjà dans l'affaire Lockheed, sont les déclarations de M. Ranard sur les versements importants faits entre 1970 et 1974 par la C.I.A. sud-coréenne à des parlementaires japonais.

Beaucoup de proches du premier ministre sont, en effet, des membres actifs du « lobby » sud-coréen de Tokyo. D'autre part, figure dans le cabinet Fukuda M. Ishihara (directeur de l'Agence pour l'environnement), connu pour ses sympathies envers l'extrême droite et le régime de Séoul. Quel que soit le résultat des investigations du gouvernement Fukuda pour faire la lumière sur les révélations de M. Ranard, les partis d'opposition semblent déterminés, dès l'ouverture de la session parlementaire en février, à mettre sur le tapis plusieurs affaires : relations spéciales entre Séoul et Tokyo, pots-de-vin versés par « Boeing » au Japon, et corruption de fonctionnaires lors de la signature d'un contrat de construction de navires destinés à transporter du gaz indonésien. Ne disposant pas d'une majorité suffisante pour écarter les problèmes et faire avancer les débats selon son ordre du jour, le gouvernement Fukuda aura peut-être une session parlementaire houleuse.

PHILIPPE PONS.

A travers le monde

Hongrie

● M. GEZA REVESZ, l'un des fondateurs du P.C. hongrois, et qui fut ministre de la défense de 1957 à 1960, est mort à l'âge de soixante-quinze ans, annonce l'agence M.T.I. — *(Reuter.)*

Inde

● M. GEORGES FERNANDES, président du parti socialiste indien, actuellement incarcéré et jugé pour « *complot contre l'Etat* », a démissionné de ses fonctions, a-t-on appris, lundi 23 janvier. Il avait conseillé la semaine dernière à la commission exécutive de son parti de boycotter les élections parlementaires de mars, parce que, avait-il affirmé, celles-ci ne peuvent être « *ni libres ni équitables* ». Le parti socialiste s'était néanmoins joint à la nouvelle alliance électorale — le Parti du peuple — constituée par un ancien vice-premier ministre, M. Morarji Desai, et groupant des mouvements conservateurs. Cette alliance vient de recevoir l'appui de l'adversaire le plus prestigieux de Mme Gandhi, M. J.P. Narayan. « *Le choix qui s'offrira aux Indiens sera entre la démocratie et une dictature de type fasciste* », a-t-il déclaré, dimanche 22 janvier. — *(A.F.P., Reuter.)*

Mexique

● M. MITTERRAND, premier secrétaire du P.S. français, est arrivé à Mexico, première étape d'une tournée en Amérique latine qui le conduira également au Costa-Rica et au Venezuela. Le dirigeant socialiste, qui conduit une délégation de cinq membres de son parti, est reçu mardi par le président Jose Lopez Portillo. Il aura un entretien avec le président Daniel Oduber à San-José et avec le président Carlos Andres Perez à Caracas. — *(Reuter.)*

Népal

● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, M. B. P. KOIRALA, sera jugé pour « *activités indésirables, illégales et destructives* », a annoncé, lundi 23 janvier, le ministère népalais de l'intérieur. — *(A.P.)*

[Ecarté en 1960 par le roi Mahendra, père de l'actuel souverain, qui avait interdit les activités des partis, M. Koirala, dirigeant du parti du Congrès népalais, vivait en Inde depuis huit ans. Il était rentré récemment à Katmandou lorsque furent annoncées des mesures d'amnistie, mais avait été arrêté peu de temps après son arrivée. Il lui est reproché d'avoir encouragé, depuis son exil, des activités hostiles au régime royal.]

République populaire du Congo

● L'ENLEVEMENT DES TECHNICIENS FRANÇAIS. — Les autorités congolaises s'attendent à la libération des trois techniciens français enlevés sur un chantier du chemin de fer Congo-Océan le 15 janvier (*le Monde* du 25 janvier), a déclaré M. Ontsa-Ontsa, ministre des travaux publics et des transports du gouvernement de Brazzaville. Le président angolais, M. Neto, a fait, dimanche 23 janvier, une visite éclair dans la capitale congolaise. Il semble qu'il ait mis au point avec le chef de l'Etat congolais, le commandant Ngouabi, une action commune contre les maquisards du Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) tenus pour responsables de l'enlèvement. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

● LE PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DE COREE, M. Pak Sung Chul, a commencé, lundi 24 janvier, une « *visite d'amitié* » en U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

LES INITIATIVES DE M. CHIRAC ET LA ...

M. Giscard d'Estaing « accuse le coup »

Ceux des membres de l'entourage de M. Giscard d'Estaing qui ne l'avaient pas accompagné en Arabie Saoudite avaient beaucoup insisté, lundi matin, devant les journalistes, sur le fait que, de mardi à samedi, le président de la République consacrerait la totalité de son temps à l'examen de plusieurs dossiers sociaux et à diverses conversations de caractère diplomatique. C'était donner à entendre clairement qu'il ne voulait pas intervenir dans les querelles politiques et les péripéties électorales.

Les propos tenus quelques heures plus tard à Ryad par le chef de l'Etat, qui a déploré « *le triste spectacle des rivalités personnelles* » et stigmatisé la « *division* » et l' « *ambition* », ont donc dû créer une considérable surprise à l'Elysée.

M. Giscard d'Estaing a laissé paraître son agacement tout en se gardant de trop mettre les points sur les « i » — ce n'était pas le lieu pour le faire — et de trop dramatiser. Il reste que c'est la première fois depuis le début de l'entreprise de M. Chirac, et notamment depuis le discours d'Egletons du 3 octobre, qu'il accuse le coup. Le temps est décidément bien révolu où il feignait une parfaite décontraction et jugeait « *tout à fait naturel* » — c'était le 21 octobre — que son ancien premier ministre cherche à « *développer l'activité de la formation politique dont il fait partie* ».

L'entreprise chiraquienne a depuis lors pris une telle ampleur qu'il était vraiment impossible de faire comme si elle n'existait pas et ne comportait aucun danger. M. Giscard d'Estaing, dont on affirme qu'il ne tardera pas à s'exprimer plus explicitement qu'il ne l'a fait à Ryad, a enfin pris conscience de certaines réalités. On ne saurait l'en blâmer, certes, mais sa riposte, tardive, ne va pas sans difficultés.

La contre-offensive n'aura de chances sérieuses de réussir que si le président de la République impose tout d'abord à l'ensemble de ses ministres de tenir le même langage, ce qui n'est pas du tout le cas. Pendant le week-end, MM. Poniatowski, Lecanuet, d'Ornano et Fourcade ont crié très fort contre M. Chirac, mais, lundi, M. Guichard a tenu des propos lénifiants, reconnaissant l'existence d' « *affrontements fratricides* », mais s'empressant d'ajouter que « *Paris n'est pas la France* » et qu'il ne faut pas « *se brûler à la chaudière parisienne* ».

M. Raymond Barre lui-même, réalisant étrangement la synthèse de deux tendances contradictoires, s'est montré sévère samedi en rappelant chacun au « *respect des institutions de la Vᵉ République* », mais est revenu dès lundi à la plus grande sérénité en exaltant, à Orléans, les vertus de la « *France profonde* », celle « *dont on parle peu parce qu'elle déteste l'agitation et recherche la mesure* ».

M. Giscard d'Estaing est, d'autre part, placé devant un dilemme délicat : il lui sera difficile de mettre fin à l' « agitation » là où elle est la plus vive et d'imposer la « mesure » là où elle fait le plus défaut, sans s'engager dans la « bataille de Paris », mais s'il s'engage il sera en contradiction avec lui-même puisqu'il affirmait, le 17 janvier, n'avoir pas à se mêler du « *détail des consultations électorales* ».

La voie demeure étroite et obscure, mais il y a quand même une petite lueur : un sondage de la SOFRES, réalisé pour le compte de *Sud-Ouest*, fait apparaître que 29 % des personnes interrogées estiment que le plan Barre est « *plutôt en train de réussir* », 26 % étant d'un avis contraire et 32 % pensant qu'il est « *trop tôt pour juger* » ; 70 % se déclarent prêtes à accepter « *le strict maintien* » de leur pouvoir d'achat.

Ce n'est certes pas merveilleux, mais ce n'est pas non plus catastrophique, et il y a là de quoi nourrir une campagne déjà amorcée, et qui semble ne pas être sans effets, contre un ambitieux qui vient accroître le désordre au moment même où l'on se reprend à espérer un peu...

RAYMOND BARRILLON.

M. D'ORNANO : la candidature de M. Chirac est une candidature solitaire.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a notamment déclaré, le 24 janvier, à l'émission « Dix questions, dix réponses », sur les antennes de France-Inter :

« *Le pluralisme, cela s'organise, ce ne sont pas des candidatures sauvages. En ce qui concerne M. Chirac, il s'agit d'une candidature solitaire, qui ne s'insère pas dans un pluralisme normal.* »

M. d'Ornano a ensuite énuméré ses tentatives pour créer des listes d'union depuis sa désignation, le 13 novembre dernier : « *J'ai pris beaucoup de soins à prévenir les partis de la majorité, y compris le R.P.R. J'ajoute que, le 23 décembre, j'ai même adressé une lettre aux chefs de file dans les divers arrondissements de Paris, pour leur rappeler que je souhaitais des listes d'union. J'ai attendu quinze jours sans recevoir de réponse. Le 5 janvier, j'ai annoncé, parce que c'était une nécessité de la campagne, que je désignait non des candidats, mais des responsables dans plusieurs secteurs. En ce qui concerne ma présentation dans le dix-septième arrondissement, j'ai téléphoné, avant, à M. Bernard Lafay, pour lui offrir de faire une liste d'union et lui demander un rendez-vous. Je n'ai reçu qu'une réponse téléphonique dilatoire. Vous voyez qu'il n'y a aucun caractère agressif dans ma démarche.* »

Mme FRANÇOISE GIROUD : celui qui veut se servir de Paris...

Mme FRANÇOISE GIROUD, secrétaire d'Etat à la culture, candidate (radicale) aux élections municipales dans le 15ᵉ arrondissement de Paris sur une liste de M. d'Ornano, a déclaré, mardi matin 25 janvier, au micro d'Europe 1, à propos de la candidature de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris : « *Les Français sont parfaitement capables de discerner entre deux candidats celui qui veut se servir de Paris et celui qui veut servir Paris. Ce qui m'intéresse, c'est l'ambition du maire qui voudra être ambitieux pour Paris. (...) Je veux que Paris ait un maire calme, pondéré, sérieux, capable de dialoguer, capable de gérer et qui veuille véritablement servir cette ville. Je suis avec l'homme* (M. d'Ornano) *qui me paraît répondre le mieux à ces qualificatifs.* »

M. GILBERT GANTIER, député R.I., conseiller de Paris, nous a déclaré : « *L'escalade politique pour la mairie de Paris commence à provoquer une impression de malaise dans la population parisienne restée, jusqu'ici, placide mais qui ne souhaite pas servir d'enjeu à des joutes nationales. Pour la première fois de son histoire bimillénaire, Paris doit affronter de réelles difficultés : sa population a régressé de façon impressionnante en un quart de siècle ; de véritables problèmes de survie du capital de culture et de civilisation parisien se posent. Ce sont des problèmes politiques, pas des problèmes de parti.* »

M. LAFAY : M. d'Ornano a suscité la division.

M. Bernard Lafay, président du conseil municipal de Paris, a déclaré, lundi 24 janvier, dans une interview à TF 1 : « *En prétendant exiger de la majorité une reddition totale, en dictant ses volontés, en exigeant le serment préalable d'allégeance à sa personne, M. d'Ornano et ses conseillers maladroits ont, eux, suscité la division. Il était donc naturel que Jacques Chirac, président du R.P.R., s'engage sur le terrain, à Paris, qui ne doit être le monopole d'aucune tendance politique.* »

LE GROUPE « PARIS MAJORITE » approuve M. Chirac, dont la candidature se situe dans le cadre du pluralisme souhaité à l'Elysée.

M. Christian de La Malène, qui devait, avant la candidature de M. Jacques Chirac, se présenter au nom du R.P.R., à la mairie de Paris, déclare, dans un communiqué, que : « *Le groupe Paris-Majorité se félicite unanimement et chaleureusement de la décision courageuse de M. Jacques Chirac. (...) Il sait que sans son action l'alliance marxiste risque d'emporter la majorité aux élections municipales parisiennes. Il rappelle également que Jacques Chirac a présenté au Parlement et fait voter le nouveau statut de Paris et qu'il connaît parfaitement les problèmes de la capitale.* »

M. Christian de La Malène affirme ensuite que le groupe Paris-Majorité est, jusqu'aux élections prochaines, le représentant légitime de la population parisienne. Cette légitimité est confirmée par l'appui de vingt députés de Paris sur les vingt-quatre de la majorité, et de cinq sénateurs sur sept, se joignant à quarante et un conseillers de Paris sur cinquante-neuf. Puis il conclut :

« *Le groupe Paris-Majorité situe son action dans le cadre du pluralisme souhaité par le président de la République et s'étonne donc d'un certain nombre de réactions désordonnées et contradictoires qui risquent de n'avoir pour seule conséquence pratique que de renforcer les tenants du collectivisme.* »

LE R.P.R. DU CALVADOS ET M. STIRN

Le comité fédéral du R.P.R. du Calvados « approuve les initiatives de M. Jacques Chirac » et regrette que M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, « ait cru que l'importance de ses fonctions ministérielles le dispensait de toute consultation des militants qui lui avaient fait confiance ».

M. Stirn, qui avait donné sa démission du Rassemblement mercredi 20 janvier, au lendemain de la candidature de M. Chirac à la mairie de Paris, est remplacé à la présidence de la fédération par M. Robert Bisson, député de la deuxième circonscription du Calvados.

Le président de la République :

ON NE PEUT QUE S'ATTRISTER DES RIVALITÉS PERSONNELLES

S'adressant lundi après-midi, à Ryad, aux membres de la communauté française d'Arabie Saoudite, M. Valéry Giscard d'Estaing a évoqué les problèmes intérieurs de la France dans les termes suivants :

« *Quand on est comme vous, des Français à l'étranger, on aperçoit les problèmes de la France sous une lumière différente, quand, comme vous, on voit la place de la France dans le monde, on ne peut que s'attrister des divisions, des rivalités personnelles, dont la France offre trop souvent le triste spectacle.*

» *Je pense pour ma part que si nous voulons servir l'intérêt national, ce n'est pas dans la division, ce n'est pas dans l'ambition que nous pouvons espérer trouver les réponses. C'est beaucoup plus dans la solidarité, l'unité, la cohésion.* »

Se tournant vers l'ambassadeur de France en Arabie Saoudite, le chef de l'Etat a ajouté : « *Je suis sûr que vous veillerez avec beaucoup d'attention à trouver des solutions aux problèmes de vos compatriotes et je souhaite que vous-même, vous continuiez à apporter votre concours et votre ardeur au service de la seule cause qui en vaille la peine, qui est celle de l'unité et de la réputation de la France.* »

« Triste spectacle » ?

(Suite de la première page.)

M. Marchais a raison : « Giscard-Chirac, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. » Seule la politique étrangère aurait pu les opposer. Mais depuis que le président s'est fait moins atlantiste et son ancien premier ministre plus européen, on ne discerne pas ce qui pourrait les distinguer sur ce plan. Ce n'est pas non plus l'ardeur réformatrice du président, qui s'est bien essoufflée.

Mais plus que M. d'Ornano, plus que M. Barre ou M. Giscard d'Estaing demain, M. Chirac peut enlever des voix, marginales mais décisives, à la gauche, tant aux élections municipales de Paris qu'aux élections législatives de 1978 ou présidentielles de 1981. Les précédents sont là : la gauche a plus à craindre de la droite bonapartiste que de la droite libérale. Les historiens ont bien défini ces deux traditions de la politique française. Les opposent non pas tant une politique qui, finalement, sert les mêmes intérêts, qu'un style et une clientèle. Communistes et socialistes peuvent-ils assister en observateurs amusés au triste spectacle de la majorité ?

***

M. d'Ornano avait parfaitement le droit de briguer la mairie de Paris, mais il a commis deux erreurs. La première est d'avoir précipitamment profité d'un arbitrage douteux et, en tout cas, contesté. Et l'on s'étonne déjà, de ce point de vue, que des hommes respectables puissent encore appartenir à la fois au gouvernement de M. Barre et au Rassemblement de M. Chirac. La seconde erreur du « candidat de la majorité » est, en se présentant contre M. Lafay, d'avoir lancé un défi à un conseiller-député de la majorité qui a toujours soutenu le gouvernement. M. Chirac a beau jeu de le dénoncer, bien qu'en dépit de ses dénégations il ait, lui, bel et bien lancé un défi au président de la République.

Y a-t-il encore une majorité lorsque les leaders de ses composantes en viennent à s'insulter : « Pas sérieux » les uns, « insensés » les autres.

Y a-t-il encore un gouvernement lorsqu'on ne sait plus si le même homme s'exprime en qualité de ministre et de chef de l'administration ou en tant que chef de parti ou de clan ?

Y a-t-il encore des institutions lorsque ceux qui les défendent en donnent des interprétations contraires ?

Y aura-t-il encore un président s'il ne réussit pas à reprendre la main ? Ses cartes sont autant d'atouts et s'appellent démission et dissolution. La première est exclue, puisque le président a assez proclamé qu'il irait jusqu'au bout de son mandat. La seconde n'est plus sans utilité. Il est toujours difficile de gouverner en pays divisé. Mais est-il possible de le faire efficacement avec coup sur coup deux échéances électorales à l'horizon ?

Premier ministre, M. Chirac estimait qu'il fallait, pour agir, mettre derrière soi l'échéance et dissoudre l'Assemblée nationale. Président du R.P.R., il affirme que si la gauche gagnait, M. Giscard d'Estaing ne pourrait rester à l'Elysée. Ainsi s'oppose-t-il doublement aux conceptions du président de la République. Mais il fait aussi tomber l'une des deux objections à des élections anticipées : celle d'un conflit entre l'éventuelle majorité de gauche et l'actuel président ; reste que ce dernier perdrait pendant un an le droit de dissolution. Mais s'en servirait-il contre une nouvelle majorité élue à la faveur d'un fort courant populaire ? De triste, le spectacle risquerait de devenir tragique.

En dissertant sur l'ambivalence de ses fonctions, le président de la République pouvait espérer échapper à l'une des contradictions que l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel a insérée au cœur des institutions de la Vᵉ République. Le pourra-t-il jusqu'en 1978 ?

J. F.

Semaine diplomatique et sociale pour M. Giscard d'Estaing

Le président de la République est rentré, mardi 25 janvier en fin de matinée, de son voyage officiel de trois jours en Arabie Saoudite. M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué, lundi 24 janvier, que les jours prochains verraient une « *intense activité dans le domaine diplomatique et dans le domaine social* » pour le chef de l'Etat. Il a précisé comme suit le calendrier des activités présidentielles :

— Mercredi 26 : conseil des ministres au cours duquel M. Beullac, ministre du travail, fera une communication sur « *le bilan social de l'entreprise* » et sur les premiers effets des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes et des cadres, et Mme Simone Veil, ministre de la santé, sur la situation des handicapés. Cette dernière communication a été demandée par M. Giscard d'Estaing à la suite de l'audience qu'il a accordée le 21 janvier à M. Henry, président du conseil national consultatif des personnes handicapées et président de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés).

A 16 heures, le président de la République recevra l'ambassadeur de Chine populaire, M. Tseng Tao et à 18 heures, M. Leprette, représentant permanent de la France au Conseil de sécurité et chef de la mission permanente française auprès des Nations unies.

— Jeudi 27 : audiences de MM. Deniau, ambassadeur de France en Espagne, Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances et Barre. A 20 h. 30, M. Giscard d'Estaing répondra aux femmes au cours de l'émission de télévision *L'événement* sur TF 1.

— Vendredi 28 : après avoir reçu M. Blanc, député R.I. de la Lozère, président de la commission de réforme du tourisme, M. Giscard d'Estaing inaugurera dans l'après-midi la Maison de l'Europe, à Strasbourg. M. Lecat a indiqué qu'un millier de personnalités politiques européennes assisteront à cette cérémonie au cours de laquelle le président de la République prononcera un discours sur « *les perspectives européennes* ».

— Samedi 29 : réunion de travail avec M. Mondale, vice-président des Etats-Unis puis déjeuner.

— Mercredi 2 février et jeudi 3 : « sommet » franco-allemand.

PRÉPARATION DES ...

Communistes et socialistes ... sur la ...

Marchais : non, ce n'est pas la guerre à ...

M. FISZBIN EST NOMMÉ « CHEF DE FILE DES CAND... COMMUNISTES » À PAR...

هكذا من الأصل

POLITIQUE

PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Communistes et socialistes ne portent pas la même appréciation sur la situation de la majorité

M. Georges Marchais, qui recevait, lundi 24 janvier, à l'issue du comité central de son parti, les journalistes, a réaffirmé que la majorité n'est pas divisée et que MM. Giscard d'Estaing et Chirac se livrent en réalité à « une opération politique ». A l'inverse, M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., parle d'un défi de M. Chirac au président de la République, et M. Georges Sarre, animateur du CERES, évoque les deux pôles de la majorité, l'un traditionaliste, l'autre plus moderniste.

Communistes et socialistes ne portent donc pas la même appréciation sur la situation de la majorité, ce que M. Marchais a admis en expliquant que ses « amis socialistes » développent une « mauvaise analyse » et en les invitant à ne pas rester spectateurs. Manifestement le P.C.F. s'inquiète d'une certaine passivité du parti socialiste.

Sur un tout autre plan, la minorité du parti socialiste souhaite, elle aussi, que l'union de la gauche se réveille. Elle s'étonne, à juste titre, que socialistes et communistes ne se préparent pas plus sérieusement à l'exercice des responsabilités gouvernementales et que les dirigeants des deux partis s'accommodent en définitive fort bien de leurs divergences, chacun ne semblant se préoccuper que de son propre parti. Cela peut contribuer à maintenir le climat de méfiance qui règne entre les deux partenaires depuis septembre 1974.

En ce qui concerne le différend entre MM. Giscard et Chirac, les analyses du P.C.F. et du P.S. pourraient sans doute être rapprochées si les deux partis entretenaient un dialogue plus cordial. Après tout, les communistes ont déjà admis, par exemple, de faire un pas dans la voie d'une personnalisation du combat à Paris en désignant M. Henri Fiszbin, député, comme animateur des candidats communistes et candidat éventuel au poste de maire.

En outre, sur le fond, nombre de socialistes sont prêts à admettre que la démarche de M. Chirac peut permettre la reconstitution à côté de la gauche d'un électorat « oppositionnel » qui servirait de bouée de sauvetage à la majorité. A ce niveau, la dénonciation par le P.C.F. d'une « opération politique » ne leur paraît pas nécessairement erronée. En revanche, ils refusent de voir une manœuvre concertée dans le différend entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

La divergence entre les deux grands partis de gauche semble donc surtout porter sur le choix des thèmes à utiliser pour contrecarrer la majorité. L'argumentation communiste « Giscard-Chirac même combat » ne satisfait pas le P.S.

Le P.C.F. choisit de développer, comme déjà en 1958 lors de l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, la thèse selon laquelle diverses composantes de la bourgeoisie française sont complices. Cette théorie, qui semble découler d'une certaine « vulgate marxiste » fort répandue dans les rangs du parti communiste, avait, dans un passé récent, conduit le P.C.F. à commettre des erreurs d'appréciation graves sur la politique gaulliste en affirmant que le fondateur de la Ve République et les ultras d'Algérie représentaient les deux volets d'une même politique.

Cette thèse n'avait d'ailleurs pas convaincu tout le parti, et un certain nombre d'intellectuels et de dirigeants avaient cherché à la nuancer, ce qui leur avait valu d'être écartés, sur l'ordre de Maurice Thorez.

M. Marchais risque de rencontrer les mêmes objections et les mêmes difficultés en reprenant la thèse d'une bourgeoisie française homogène.

THIERRY PFISTER.

M. Marchais : non, ce n'est pas la guerre à droite

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré lundi 24 janvier à l'issue de la séance du comité central de sa formation :

« Tous les moyens sont mobilisés pour accréditer l'idée que les forces de droite seraient en proie à la division, à l'affrontement, voire au déchirement à la suite de la candidature de Jacques Chirac à la mairie de Paris. Non, ce n'est pas la guerre à droite ! Non, nous n'assistons pas à un conflit entre une droite plus libérale et une droite plus autoritaire ! Non, la gauche ne doit pas contempler passivement ce spectacle en escomptant en tirer nécessairement profit !

» Nous sommes en vérité en présence d'une vaste entreprise visant à tromper une nouvelle fois les Français.

» Depuis mai 1974, toutes les forces de droite se sont rassemblées sous la direction de Giscard d'Estaing afin de mettre en œuvre une politique brutalement réactionnaire. Mais sous la poussée du mécontentement et de l'activité des forces populaires, leur majorité restreinte au départ n'a fait que se rétrécir, au point qu'elles sont menacées d'une défaite.

» Voilà la raison pour laquelle les partis de droite ont considéré qu'il leur fallait plutôt présenter des visages apparemment différents devant les électeurs pour tenter, chacun de leur côté, de retenir ceux qui se tournent vers la gauche. Les « querelles » tapageuses sont ainsi mises au service d'une seule et même politique : la politique du grand capital. (...)

» Pendant ce temps, le président de la République se tait et essaie de donner le sentiment qu'il est au-dessus de la mêlée. En fait, il orchestre le spectacle mais se place en retrait pour pouvoir, en cas d'échec, tenter de sauver la politique des puissances d'argent en mettant sur pied une nouvelle construction politique. (...)

» Le comité central du parti communiste appelle les travailleurs, les démocrates, les patriotes à déjouer la manœuvre réactionnaire. (...) Il considère que dans cette situation tout doit être fait pour assurer la pleine et entière application de l'accord national conclu entre les partis signataires du programme commun pour les élections municipales. »

M. GREMETZ (P.C.) : le temps des faveurs et des cadeaux est révolu.

M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., a présenté lundi 24 janvier devant le comité central de cette formation un rapport sur la préparation des élections municipales dans lequel il dresse le bilan suivant en matière de constitution des listes d'union de la gauche :

Sur 221 villes de plus de 30 000 habitants, nous comptons 156 constats d'accord dont 108 en province et 48 en région parisienne (1).

Avec P.C. en tête : 70.
Avec P.S. en tête : 81.
Avec M.R.G. en tête : 3.

Parmi les 50 municipalités à direction communiste, 38 constats d'accord sont enregistrés, donnant toute sa place au parti socialiste.

Sur 592, dans les villes de 9 000 à 30 000 habitants, nous comptons 407 constats d'accord.

Avec P.C. en tête : 165.
Avec P.S. en tête : 232.
Avec M.R.G. en tête : 10.

M. Gremetz ajoute :

« C'est un bilan intéressant, mais nous sommes encore loin du compte. Il fait apparaître des difficultés qui n'auraient pas lieu d'exister si chacun des partenaires s'engageait avec la même résolution, sans esprit de marchandage, comme nous le faisons nous-mêmes, dans l'application sans réserve de l'accord national. (...)

La remise en cause d'accords locaux conformes à l'accord national par la direction du P.S., la revendication du premier adjoint dans certaines villes que nous dirigeons — alors que le P.S. a demandé lui-même que celui-ci soit du même parti que le maire — renforcent les interrogations quant au souci du P.S. de respecter totalement les engagements pris en commun. »

En conclusion, M. Gremetz indique que *« le temps des faveurs et des cadeaux est révolu » « Chaque parti doit avoir la place qui lui revient, pas plus, pas moins »*, déclare-t-il.

(1) Lors de la réunion, samedi 22 janvier, de son comité directeur, le P.S. avait annoncé que cent soixante-cinq accords étaient réalisés dans les villes de plus de trente mille habitants.

M. FISZBIN EST NOMMÉ « CHEF DE FILE DES CANDIDATS COMMUNISTES » A PARIS

Le comité fédéral de Paris du P.C.F., qui a siégé lundi 24 janvier, a désigné M. Henri Fiszbin, secrétaire fédéral de Paris, *« pour être le chef de file des candidats communistes sur les listes d'union de la gauche à Paris ». « Si, après les élections,* ajoute le comité fédéral, *la gauche devenait pour la première fois majoritaire au Conseil de Paris et qu'il revenait, par le choix des électeurs, au groupe communiste de désigner le candidat de la gauche au poste de maire de Paris, M. Henri Fiszbin serait ce candidat. »*

Le CERES : dans l'ensemble, la gauche ne progresse pas

Les dirigeants du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES) ont dressé lundi 24 janvier le bilan des Journées nationales de réflexion que les membres de la minorité du P.S. ont organisées pendant le week-end. Cinq cent à six cents personnes venues de quatre-vingt-quatre départements ont participé à cette réunion.

M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du P.S., a notamment déclaré : *« Dans l'ensemble, la gauche ne progresse pas. Elle menace donc de reculer, même s'il faut nuancer ce propos. Si l'élan électoral est loin d'être brisé ou même de se ralentir, les autres aspects de l'union ne sont pas aussi bons.*

» Il est extraordinaire que les deux grands partis de gauche ne se parlent jamais de la manière dont ils vont exercer le pouvoir et appliquer le programme commun. On peut déceler au sein du parti socialiste, comme au sein du parti communiste, un certain penchant à prendre facilement son parti des difficultés qui se présentent à l'union de la gauche, par exemple sur l'Europe. Il serait inquiétant que ni le P.S. ni le P.C.F. ne fassent d'efforts sérieux pour rechercher une position commune.

» Notre parti a des initiatives à prendre. La réactualisation du programme commun est à faire. Il a besoin d'être précisé et développé. Il faut manifester une volonté politique de l'union. »

M. Motchane a précisé que lors de la réunion, samedi 22 janvier, du comité directeur du P.S., M. Jean-Pierre Chevènement, animateur du CERES, député de Belfort, a suggéré que, dans quelques cas, communistes, socialistes et radicaux de gauche se mettent d'accord sur des candidatures uniques dès le premier tour des élections législatives.

M. Chevènement a pour sa part indiqué lundi que le programme commun devait être complété en matière de défense, de politique étrangère (*« notamment sur l'Europe,* a souligné le député de Belfort, *puisque la formulation actuelle s'est révélée inefficace »*), sur la résorption du chômage, sur les problèmes du commerce extérieur (la défense du franc en particulier) et sur les modalités pratiques des nationalisations.

M. SARRE : Chirac joue moins bien que Giscard d'Estaing.

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du P.S., candidat à la mairie de Paris, a déclaré, lundi 24 janvier :

« Les contradictions de la majorité sont anciennes. Elles remontent aux divergences de 1967 entre Valéry Giscard d'Estaing et le général de Gaulle. Il existe deux pôles en son sein : l'un traditionaliste, l'autre plus moderniste qui vise les cadres, la haute fonction publique. Avec la crise du capitalisme la contradiction s'aiguise, mais en réalité chacune des deux familles de la majorité est traversée par cette contradiction.

» L'échec de Valéry Giscard d'Estaing a créé les conditions pour que quelqu'un se présente en recours de la bourgeoisie. Jacques Chirac joue pourtant moins bien que Giscard d'Estaing, car il n'a pas de projet d'ensemble, il s'appuie sur des couches en voie de diminution et mord peu sur les nouvelles. Sa marge est étroite. Il est coincé entre le président de la République et la tradition démocratique du pays. »

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

NANCY : M. Coulais est candidat

De notre correspondant

Nancy. — « *Après trois semaines de réflexion, il m'est apparu que j'avais le devoir de conduire la liste majoritaire de Nancy-Avenir aux prochaines élections municipales. J'assumerai donc ce devoir si la confirmation m'en est faite par les instances nationales de la majorité* », a déclaré lundi 24 janvier M. Claude Coulais (R.I.), nommé le 20 décembre dernier secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche.

M. Coulais a fait état d'un télégramme que lui avait adressé M. Poniatowski dans lequel le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, lui indiquait que le conseil exécutif de la Fédération nationale des républicains indépendants avait décidé de proposer aux autres formations de la majorité de l'« *investir de la mission de conduire la liste* » de Nancy-Avenir. M. Coulais a poursuivi : « *J'ai pris conscience qu'à Nancy l'unité et la cohésion de la majorité ne semblaient possibles qu'autour de mon nom, seul accepté par toutes les formations départementales de la majorité. Des événements extérieurs à Nancy ont pu provisoirement arrêter un courant d'unité en perturbant l'action engagée. Ma candidature pourrait apporter la preuve qu'une dynamique d'unité au sein de la majorité est possible, tout en respectant le pluralisme des mouvements qui la composent.* »

M. Coulais, qui n'a pas encore l'investiture nationale, a obtenu au plan local l'appui des radicaux et des centristes. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (rad.), député de Meurthe-et-Moselle, président du conseil régional de Lorraine, l'a toujours soutenu dans sa démarche et n'avait envisagé de se présenter que si le secrétaire d'Etat n'était pas candidat. Quant au R.P.R., le président de la fédération de Meurthe-et-Moselle, M. Souchal, ancien député, serait d'accord, selon M. Coulais, mais il n'est pas exclu que des réserves se manifestent de ce côté-là.

M. Claude Huriet, conseiller général R.I. du canton de Nancy-Nord, qui avait annoncé sa candidature (*le Monde* du 21 janvier), n'a pas encore fait savoir s'il la retirait ou non.

CLAUDE LÉVY.

BOUCHES-DU-RHONE

MM. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, et Georges Lazzarino, secrétaire de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône, ont adressé une lettre à MM. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, et Charles-Emile Loo, secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, pour leur proposer une nouvelle rencontre. MM. Hermier et Lazzarino souhaitent que la discussion s'engage en vue de l'établissement de listes d'union de la gauche.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — Sur la liste de la majorité que conduira M. Beaugrand (R.P.R.), les deux candidats centristes (*le Monde* du 21 janvier), appartiennent au Centre indépendant, formation qui se réclame de la majorité présidentielle et qui est issue de l'Alliance républicaine indépendante et libérale (ARIL), elle-même scission de l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès dont le président est M. Tixier-Vignancour.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BIARRITZ. — Le maire sortant, M Guy Petit (C.N.I.P.), sénateur, ne se représente pas ; M. Didier Borotra, centriste, maire sortant d'Arbonne, a annoncé qu'il conduira une liste, comprenant plusieurs conseillers municipaux sortants dont deux adjoints ; cette liste s'opposera à celle conduite par M. Bernard Marie, député R.P.R. (*le Monde* du 14 janvier), et à celle de M. Jean-Pierre Destrade (P.S.), conseiller général. — *(Corresp.)*

VOSGES

EPINAL. — M. Henri Houel, qui avait été désigné par les formations de la majorité pour conduire une liste à Epinal (*le Monde* daté 16-17 janvier), a annoncé qu'il revenait sur sa décision. C'est M. Pierre Harmand, sans étiquette, président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Epinal, président du comité d'aménagement des Vosges, qui le remplace comme chef de file de la majorité. — *(Corresp.)*

● *La revue « Stratégies »* organise jeudi 27 janvier, à 17 h. 30, salle bleue, au palais des congrès de la porte Maillot, un débat sur le « marketing politique ».

MM. Jerry Rafshoon, conseiller « marketing » de Jimmy Carter ; Jean-Marc Lech, directeur général adjoint de l'IFOP et animateur d'Assistance-Prestations ; Denis Lindon, auteur de *le Marketing politique et social* ; Jacques Hintzy, vice-président de Leo Burnett, responsable de la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing ; Gérard Colé, membre du parti socialiste, et Michel Noir, membre du R.P.R., participeront aux débats.

CHARLEVILLE - MÉZIÈRES : ACCORD A GAUCHE

(De notre correspondant.)

Charleville-Mézières. — Après plusieurs semaines de tractations, les sections socialiste et communiste de Charleville-Mézières ont signé un accord pour la constitution d'une liste d'union de la gauche. Cet accord précise que les candidats figurant sur cette liste s'engageront à mettre en œuvre pendant toute la durée de leur mandat municipal un certain nombre de principes de gestion et d'action indispensables à l'épanouissement d'une véritable démocratie communale.

Sur les trente-cinq candidats, vingt seront désignés par le parti socialiste et quinze par le parti communiste, chaque formation disposant d'un cinquième de ses sièges pour des candidats sans étiquette qui approuvent le programme commun.

Le maire sera socialiste, ainsi que quatre adjoints, les trois autres postes d'adjoints revenant au parti communiste.

En application d'une décision prise lors des précédentes élections municipales par la section socialiste qui fixait à soixante-cinq ans l'âge maximum des candidats, M. André Lebon, député des Ardennes, maire socialiste sortant, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. La liste sera conduite par un de ses adjoints, M. Jean Delautre, conseiller général du canton de Charleville-la-Houillière, conseiller régional de Champagne-Ardenne.

POL CHAUMETTE.

Trois des principales formations d'extrême gauche veulent favoriser la « recomposition » de leur famille politique

Trois des principales formations d'extrême gauche, la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière (trotskiste), et l'Organisation communiste des travailleurs, proche du courant marxiste-léniniste, ont rendu public et commenté, lundi 24 janvier, le contenu de l'accord qu'elles ont signé en vue des élections municipales de mars prochain (*le Monde* du 21 janvier). Mlle Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), MM. Alain Krivine (L.C.R.) et Isaac Joshua (O.C.T.) ont insisté, au cours de leur conférence de presse commune, sur le fait qu'il s'agit d'un accord « ouvert » et que d'autres signatures seraient les bienvenues, s'agissant en particulier du P.S.U. et du parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste).

Ceux-ci, chacun à sa façon, semblent pour l'instant s'orienter vers une stratégie fort différente. Le premier cherche à participer aux listes présentées par les partis signataires du programme commun, tandis que le second exclut résolument toute attitude qui le conduirait, au second tour du scrutin de mars prochain, à un éventuel soutien aux candidats de la gauche « réformiste » ou « révisionniste ». Lesquels, au demeurant, ne manifestent pas, semble-t-il, un empressement extrême à recueillir par avance le désistement de l'extrême gauche.

Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et l'O.C.T. envisagent de constituer, pour soutenir leurs listes communes (en particulier à Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Besançon, Tours, Nantes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Montpellier), « *de larges collectifs unitaires de campagne* », avec différentes organisations qui se situent à l'extrême gauche ou dans sa mouvance, comme certains comités de soldats ou de quartiers, les « groupes femmes », des mouvements de défense des immigrés, etc. Les trois formations révolutionnaires reprendraient ainsi à leur compte une des ambitions électorales du P.S.U. — ambition dont leurs dirigeants estiment que les socialistes unifiés ne sont plus en mesure d'y répondre, depuis leur choix stratégique favorable à l'union de la gauche et sous réserve que celui-là, comme tout le laisse prévoir, soit confirmé pour le prochain congrès de Strasbourg.

Mlle Laguiller, MM. Krivine et Joshua ont pu relever, en tout cas, que l'accord que leurs organisations respectives ont signé a une portée qui dépasse sensiblement l'échéance municipale (surtout au sein d'une famille de pensée qui, dans ses slogans, n'a pas hésité à trouver quelques rimes sonores au mot « élections ») et confirme un processus de « recomposition » de l'extrême gauche que différentes fusions — dont celles qui ont donné successivement naissance à la gauche ouvrière et populaire fin 1975, à l'O.C.T. fin 1976 — semblaient déjà préfigurer.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE TEXTE DE L'ACCORD

Dans le texte de l'accord signé par Lutte ouvrière, la Ligue communiste révolutionnaire et l'Organisation communiste des travailleurs, on lit notamment :

« *Avec le plan Barre, le gouvernement actuel met tout son poids dans la balance pour que la crise soit payée par les travailleurs. Il a donné ouvertement son agrément aux patrons qui demandaient la possibilité de licencier. Il a décrété un blocage des salaires pour l'année qui vient. Et, donnant l'exemple, il a annulé les prétendus « contrats de progrès », qui, dans les secteurs publics et nationalisés, garantissaient plus ou moins que les salaires suivent, avec beaucoup de retard, la hausse des prix.*

» *Le gouvernement et le président de la République lui-même sont de plus en plus contestés sinon discrédités. Et ils le sont dans leur propre majorité. (...) Il y a en permanence possibilité de crise politique pouvant déboucher à tout moment sur une crise gouvernementale, la dissolution du Parlement et des élections législatives anticipées, même si ni Giscard, ni les principaux politiciens de droite, ni même Chirac ne le souhaitent. Face à une pareille offensive anti-ouvrière, la défense des intérêts les plus immédiats de la classe ouvrière et des masses populaires exige une riposte unitaire de l'ensemble des travailleurs.* »

» *Nous ne prétendons pas, dans le cadre de la commune, changer la vie ou la société. Les droits politiques et les possibilités matérielles des communes sont étroitement limités par l'Etat bourgeois, dont la municipalité constitue un rouage, et qui l'entoure d'un véritable carcan. Les communes ne possèdent pour ainsi dire aucune autonomie. Même pour l'administration des affaires communales, l'appareil de l'Etat soumet les municipalités à un contrôle autrement plus puissant que celui des citoyens : contrôle financier multiforme, sur le budget, sur les dépenses, sur les possibilités d'emprunt ; ainsi le budget communal est constitué de miettes que l'Etat veut bien laisser aux communes. Le combat pour la démocratie communale passe par le combat contre l'appareil d'Etat bourgeois et ne pourra déboucher qu'avec le remplacement de l'Etat bourgeois par l'Etat des travailleurs.*

» *En plus, depuis l'arrivée du gaullisme au pouvoir, la tutelle de l'Etat central s'est renforcée sur l'institution communale. (...) Notre participation aux municipales ne vise donc pas à entretenir l'illusion qu'on peut transformer une commune en « îlot de socialisme » dans un Etat qui reste fondamentalement bourgeois. (...) Nous nous proposons de mener la campagne des municipales autour des axes suivants : développer les possibilités de contrôle des travailleurs ; soutenir les luttes des travailleurs et de la population laborieuse ; défendre et étendre les libertés ; changer les conditions de vie.* »

L'accord conclut : « *Des municipalités aux mains des réels représentants des intérêts des travailleurs permettraient d'aider les luttes de ceux-ci et de toutes les couches opprimées de la population. Cela changerait de façon significative les conditions dans lesquelles ces luttes se déroulent.* »

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE CENTRE

M. Raymond Barre : le problème du chômage ne sera pas rapidement résolu

De notre envoyé spécial

M. Raymond Barre devait regagner Paris le 25 janvier, en fin de journée, après avoir visité plusieurs communes rurales de la région du Centre et évoqué les problèmes économiques devant les chefs d'entreprise, à Bourges.

Bourges. — Au cours de la réunion commune des assemblées régionales qu'il a présidée à Orléans lundi après-midi, aux côtés de M. Sudreau, ancien ministre, député et président du conseil régional, le premier ministre a plus écouté que parlé. De nombreux membres du comité économique et social de la région (seuls les deux représentants communistes étaient volontairement absents) ont en effet exposé les problèmes principaux qui se posent à eux.

Parmi les grands équipements, celui du barrage de Villerest, qui doit canaliser le cours de la Loire, a eu la vedette. A ce sujet, M. Royer, maire de Tours, a souhaité que l'Etat organise une consultation de tous les départements intéressés et pas seulement de ceux de la région du Centre.

A propos du problème de l'emploi, plusieurs orateurs, aussi bien M. Papon, député R.P.R., que M. Raignoux, F.O., ont souligné les difficultés sectorielles et locales rencontrées dans la région. Celle-ci enregistre trente-deux mille demandeurs d'emploi, mais ce niveau important la place toutefois plus bas que le pourcentage national.

Plusieurs intervenants ont souhaité que la région jouisse de ressources et de compétences accrues. M. Sudreau lui-même a demandé que l'interprétation de la loi de 1972 soit plus souple.

M. Raymond Barre, qui était venu ici surtout pour s'informer, n'a pas distribué la manne à ses auditeurs. Il s'est contenté de donner quelques assurances concernant quelques projets précis d'intérêt local. Mais il s'est surtout employé à préciser sa pensée à la fois sur le problème du chômage et sur sa conception de la région. Sur le premier point, M. Barre n'a voulu apporter aucune solution et ne faire aucune promesse, se refusant à être un « *marchand d'illusions* ». En revanche, il a longuement expliqué les causes du chômage à la fois par des raisons nationales, sectorielles et internationales. Le premier ministre a affirmé : « *Nous devons savoir que le problème de l'emploi ne sera pas résolu si les comportements de ces dernières années demeurent. Il serait illusoire de penser que nous allons résoudre rapidement ce problème.* »

M. Barre a mis en garde ses auditeurs contre une relance artificielle de l'activité qui, se traduisant par une embauche supplémentaire, risquerait de provoquer l'inflation. A son tour, celle-ci, en s'accentuant, provoquerait alors la récession. Dans l'esprit de M. Barre, il convient donc d'être prudent et attentif. Il a rappelé à ses interlocuteurs que seul le plan actuel pouvait maîtriser la situation « *en modérant les tensions inflationnistes, en réduisant l'évolution des coûts de production, tout en maintenant le pouvoir d'achat* ». Le premier ministre a affirmé : « *Le pouvoir d'achat doit s'adapter à l'évolution des prix. Il n'y aura rien de plus cette année.* »

M. Barre a expliqué également quelle est sa conception de la région. Il a ainsi répondu aux souhaits exprimés par des personnalités de tendances différentes et notamment par M. Sudreau, qui, en se défendant de réclamer un pouvoir politique régional, avait demandé « *le droit à l'efficacité* ». M. Barre a rappelé que « *la loi de 1972 demeurait le texte de base* » et qu'il était « *inexact de dire que la région était abandonnée* ». Toutefois, la loi est « *évidemment évolutive* » et le premier ministre a souligné que deux préoccupations demeuraient à son esprit en disant : « *La première est celle de l'unité nationale ; la deuxième est le souci pour la France d'avoir un niveau d'administration générale qui corresponde à la région et qui permette une intervention souhaitable sans que cela entraîne des complications administratives supplémentaires.* »

Le premier ministre a ajouté qu'au cours de l'année seront examinés les problèmes des institutions communales et départementales, pour renforcer la décentralisation. Alors seulement, a-t-il ajouté, nous pourrons déterminer le niveau auquel l'action régionale a le plus de chance d'être optimale et efficace. C'est donc une conception restrictive de l'application de la loi de 1972 qui est donnée par M. Barre, qui accorde bel et bien, comme le laissait entendre à la fois le rapport Guichard et la déclaration de M. Giscard d'Estaing, une priorité au niveau communal et départemental.

M. Barre était venu à Orléans pour fuir l'« *agitation* » et « *rechercher la mesure* ». En réalité, les problèmes politiques ne l'ont guère quitté, comme l'ont montré les manifestations des militants de la C.G.T. et des élus socialistes, radicaux de gauche et communistes, le refus exprimé par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., Force ouvrière et FEN de rencontrer le premier ministre à la préfecture, lundi soir. Si M. Barre a voulu quitter la politique, celle-ci est, en réalité, demeurée bien présente au cours de la première journée de ce voyage.

ANDRÉ PASSERON.

« AU CŒUR DE LA FRANCE PROFONDE »

(De notre envoyé spécial.)

Orléans. — *En arrivant à Orléans par la route M. Raymond Barre s'est d'abord arrêté impromptu dans quelques magasins où il a interrogé notamment les acheteurs sur les hausses de prix qu'ils pouvaient constater. Le premier ministre qui n'est accompagné d'aucun membre du gouvernement a été accueilli par M. René Thinat (radical), maire de la ville. Les conseillers municipaux, socialistes, radicaux de gauche et « sympathisants » ont refusé de participer à cet accueil, estimant, dans un comuniqué, que le voyage du premier ministre avait un caractère de « tournée électorale »*

M. Barre a notamment déclaré : « Orléans est au cœur de la France profonde, c'est-à-dire de la France vraie, d'une France dont on parle peu parce qu'elle déteste l'agitation et recherche la mesure, mais qui n'en progresse pas moins et se transforme très vite par le travail et l'effort. C'est vous dire combien dans les circonstances nationales présentes, j'attache de l'importance au contact que je viens prendre. » Puis : « Qu'il s'agisse de conduire la politique au niveau national ou de réaliser un aménagement urbain, j'ai la conviction que les mêmes qualités doivent prévaloir ; et notamment la réflexion, préalable à l'action, l'esprit de continuité et le sens de la responsabilité. »

Après un déjeuner à la préfecture de la région, le premier ministre devait consacrer l'après-midi à un débat avec les élus régionaux. — A. P.

● *A Orléans*, le syndicat de défense contre les nuisances en Sologne a remis à M. Barre une lettre protestant contre les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'enquête publique concernant l'autoroute A 71. Selon le syndicat, le dossier ne tenait aucun compte de l'étude écologique réalisée par le Pr Jean Aguesse de l'université d'Orléans. Aussi est-il demandé au premier ministre une contre-enquête respectant les nouvelles dispositions prévues par la réforme de l'enquête publique de mai 1976.

POLITIQUE

AUTOPSIE DE LA IVe RÉPUBLIQUE

Divisions et irresponsabilité

De notre envoyé spécial

Nice. — Mal aimée, la IVe République le restera sans doute au terme du colloque que lui a consacré du 20 au 22 janvier la faculté de droit et des sciences économiques de Nice, avec quelques mois de retard sur le 30e anniversaire de la promulgation de la Constitution du 27 octobre 1946.

« *Dans la réalité d'un régime*, a souligné M. Léo Hamon, ancien ministre, *il y a les institutions et il y a un équilibre des forces politiques.* » Or ni les institutions, objet de la première journée du colloque, jeudi 20 janvier, ni les forces politiques, étudiées le lendemain, n'ont permis d'assurer la stabilité de la IVe République.

« *Les institutions* — toujours selon M. Léo Hamon — *peuvent au mieux aider à constituer des forces politiques.* » Ce ne fut pas le cas sous la IVe République. M. Georges Vedel, professeur à l'université de Paris-II, qui présentait le rapport d'ouverture, a fait observer que la Constitution de 1946 fut en définitive le produit d'un « *marchandage électoral* » entre les partisans du premier projet constitutionnel, repoussé en mai 1946 par les Français, et ses adversaires, qui souhaitaient atténuer par quelque contrepoids la toute-puissance de l'Assemblée.

Il en résulta, selon M. Vedel, une tentative de « *parlementarisme rationalisé* » qui aboutit au gouvernement d'une assemblée entourée de « *magistratures morales* » (le président de la République, le Conseil de la République). Influencés par le modèle britannique, les constituants se sont efforcés d'obtenir par des règles juridiques ce que d'autres pays doivent à des usages ou à des héritages sociaux.

Or les mécanismes mis en place — l'investiture, la responsabilité, la dissolution — ont révélé des failles aussitôt exploitées par les parlementaires qui ont ainsi maintenu leur prééminence absolue sur l'exécutif.

Quant aux « *magistratures morales* », elles ont vite compris les limites de leurs prérogatives. Le président de la République, que le premier projet de Constitution reléguait tout à fait au second plan, a reçu dans le texte définitif une place plus importante qui pouvait lui permettre de jouer un certain rôle. Comme l'a montré M. Georges Dupuis, professeur à l'université de Paris-I, « *cet espoir s'est soldé par une déception* ». Les efforts successifs de Vincent Auriol et de René Coty pour exercer activement leur « *droit d'opinion* » et surtout leur pouvoir de désignation du président du conseil ont été annulés non seulement par les difficultés de la situation générale et l'opposition des forces politiques, mais aussi par le manque d'envergure des deux titulaires de la fonction présidentielle. En ce domaine, a *conclu M. Dupuis, la IVe République* n'a pas marqué « *une étape* » dans l'évolution qui devait conduire au régime semi-présidentiel de la Ve République, mais bien plutôt « *une parenthèse* ».

Le Conseil de la République, concession au principe, alors contesté, du bicamérisme, a été présenté par M. Gaston Monerville, qui en fut le président. La Haute Assemblée, a-t-il rappelé, a tenté tout au long de son existence de s'élever au rang d'une véritable assemblée parlementaire.

Ce que suggèrent au moins ces comportements, c'est que la Constitution, déjà boudée par les Français, qui ne l'avaient adoptée qu'à une faible majorité, ne satisfaisait pas davantage la classe politique, qui devait la remettre en cause soit comme on vient de le voir par « *altération coutumière* », soit par « *rénovation textuelle* », soit par « *ébranlement des dogmes* », selon la distinction proposée par M. Jacques Georgel, professeur à l'université de Rennes, dans son exposé relatif à la réforme constitutionnelle sous la IVe République. Sur les cent six articles de la Constitution, deux seulement n'ont fait l'objet d'aucune proposition de réforme, et si la « *lourdeur de la procédure* » et la « *fragmentation de la vie politique* » ont empêché que fût mise en chantier une importante révision, « *l'intrusion de l'armée dans la vie politique* » a, dès 1946, d'après M. Georgel, battu en brèche le principe de la suprématie du pouvoir civil.

M. Jean Rivero, professeur à l'université de Paris-II, a rappelé pour sa part, dans son rapport, que les libertés publiques ont été largement bafouées par les gouvernements de la IVe République, qui ont hérité à la fois des pratiques de la IIIe République finissante et des habitudes de la Résistance avant de se heurter aux difficultés de la guerre froide et de la décolonisation. De la Constitution de 1946, avait auparavant noté le rapporteur, « *une doctrine claire des libertés ne se dégageait pas* ».

Le système des partis

Cependant, au-delà des défauts institutionnels, c'est — chacun en est convenu au cours du colloque — la faiblesse du « *système des partis* » qui a pesé de la manière la plus déterminante sur la vie politique de la IVe République. Ainsi, l'instabilité ministérielle était-elle principalement imputable — selon le rapport de M. Henri Isaia, maître-assistant à la faculté de droit et des sciences économiques de Nice, — à la multiplicité des partis et non aux relations juridiques entre les pouvoirs, ni, comme devaient le démontrer MM. Jean-Marie Cotteret, professeur à l'université de Paris-I, et Claude Emeri, professeur à l'université de Bordeaux-I, au système de la représentation proportionnelle.

Le vice déterminant du régime, ce fut, de l'avis de tous les participants, l'absence de majorités cohérentes. Une République des partis? « *Même pas,* a répondu M. Vedel : *une République des députés.* »

M. François Goguel, président de la Fondation nationale des sciences politiques, a mis l'accent sur la diversité des majorités possibles. « *Ce système de partis,* a-t-il dit, *était très difficile à utiliser parce qu'à l'ancien clivage entre la droite et la gauche se substituaient quatre clivages, selon que le débat portait sur la politique économique et sociale, sur la laïcité, sur la question du régime ou sur la supranationalité.* » La S.F.I.O., par exemple, se trouvait aux côtés du P.C. et du M.R.P. sur le premier thème, du P.C. et des radicaux sur le second, du M.R.P., des radicaux et des modérés sur le troisième ; enfin, sur le quatrième, elle était pour moitié avec le P.C. et le R.P.F., pour moitié avec les autres formations.

Un affrontement qui n'est pas terminé

La IVe République était pourtant bien partie puisque les trois composantes du tripartisme disposaient, a rappelé M. Goguel, de plus des trois quarts des sièges à l'Assemblée nationale élue en novembre 1946. Mais l'étonnante renaissance de la droite d'une part, la persistante division de la gauche d'autre part, ont brisé l'édifice.

Décapitée à la libération, la droite s'est rapidement reconstituée. M. René Rémond, ancien président de l'université de Paris-X, a exposé comment les « *modérés* » se sont d'abord révélés comme un appoint indispensable quand le P.C. fut écarté du gouvernement, puis ont eux-mêmes conquis successivement la présidence du conseil avec M. Antoine Pinay en 1952 et la présidence de la République avec René Coty l'année suivante. Cette droite classique, qui a cédé peu à peu aux pressions d'une droite extrémiste (liée tour à tour au souvenir de Vichy, à la défaite de Dien Bien Phu et au mouvement poujadiste) n'a cessé d'être en conflit avec les gaullistes : l'affrontement, a souligné M. Remond, n'est pas terminé.

La gauche a été impuissante à offrir une solution de rechange. C'est en tout cas ce qui ressort des rapports présentés par M. Robert Verdier, membre du bureau exécutif du P.S., sur la S.F.I.O. et par M. Robert Charvin, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Nice, membre du P.C., sur l'action de ce parti.

« *On a tendance à surestimer l'influence de la S.F.I.O.* », a affirmé M. Verdier, qui a insisté sur le rôle prépondérant des partis de droite et qui a rejeté d'autre part sur le P.C. la responsabilité d'une rupture dont la politique de troisième force fut la conséquence. Reste le rôle des socialistes dans la poursuite des guerres coloniales : « *La S.F.I.O.*, a reconnu M. Verdier, *n'a pas compris la force de la revendication nationale des peuples anciennement colonisés.* »

En revanche, selon M. Charvin, la stratégie anticolonialiste du P.C. a été parfaitement claire, mais, si pour des raisons « *pédagogiques* » il a choisi de développer le thème de « *la paix en Algérie* » plutôt que celui de l'indépendance et s'il a voté les pouvoirs spéciaux au gouvernement de Guy Mollet afin de favoriser l'ouverture de pourparlers, le P.C. n'en est pas pour autant sorti de son isolement né de sa « *solidarité inconditionnelle avec l'Union soviétique* » pendant la guerre froide.

Les erreurs de la décolonisation, thème de la troisième journée du colloque samedi 22 janvier, ont entraîné, on le sait, la mort du régime.

La guerre d'Indochine, a rappelé M. Philippe Devillers, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, a fait éclater la coalition tripartite avant d'obérer grandement les finances de l'Etat: « *La IVe République,* a-t-il noté, *semble bien s'être intoxiquée elle-même, se construisant des mythes et cherchant désespérément à concrétiser ses rêves.* »

Les incohérences de la politique française à l'égard des protectorats maghrébins, et dans une moindre mesure de l'Afrique francophone, ont été ensuite décrites respectivement par MM. Maurice Flory, professeur à l'université d'Aix-Marseille, et Jean-Claude Gautron, directeur de l'U.E.R. de droit public et de sciences politiques de Bordeaux.

La politique menée en Algérie a connu, à partir de 1954, selon le rapport de M. Paul Isoart, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Nice, plusieurs phases qui sont restées « *sans effet sur le fond du problème* ». Ni l'intégration souhaitée par M. Jacques Soustelle ni la solution politique promise par Guy Mollet, ni la loi-cadre votée sous le gouvernement de Félix Gaillard, ne purent être imposées par des gouvernements trop faibles que l'armée finit par renverser.

Ainsi périt la IVe République qui fut pour une large part la République de l'irresponsabilité : telle pourrait être la conclusion de ce colloque dont les travaux seront publiés par les soins de l'université de Nice.

THOMAS FERENCZI.

Le P.C.F. et le stalinisme

M. MALBERG : « NOUS NE SAVIONS PAS CELA »

M. Henri Malberg, directeur adjoint de l'hebdomadaire central du P.C.F. *France-nouvelle*, membre du comité central, revient, dans le numéro du 24 janvier de cette publication, sur l'attitude du P.C.F. face au stalinisme. Il note :

« *Est-ce que nous savions que le socialisme faisait tant de victimes innocentes dans les rangs des peuples soviétiques comme parmi les communistes ? Est-ce que nous savions que les désaccords politiques étaient imputés à crime ?*

» *Je me remémore mes souvenirs des années 1950, où j'étais dirigeant national des Jeunesses communistes, proche de la direction du parti. Et je réponds sans hésiter : non, nous ne savions pas CELA.* (...)

» *De la nécessité, que l'histoire retiendra comme juste, de faire la chaîne autour de la révolution russe, autour du socialisme, nécessité qui avait jeté dans la mêlée côte à côte les ouvriers et les Barbusse et Romain Rolland, nous avions glissé à autre chose : le recul devant toute réflexion critique.*

» *Que le parti communiste qui dirigeait l'édification du socialisme puisse se tromper gravement, et, pire encore à certains égards, nous tromper, était hors de question.*

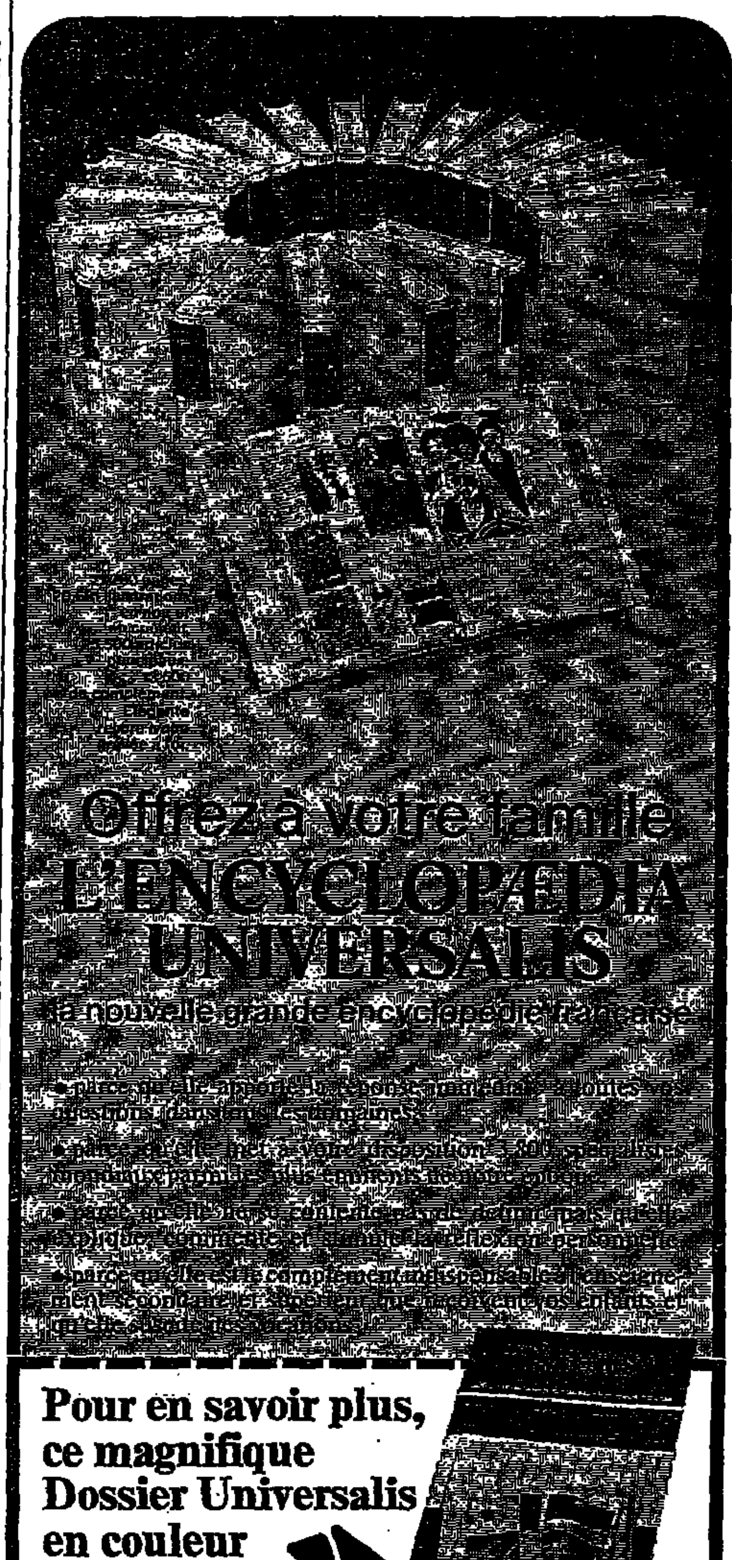
» *Le socialisme, parce qu'il est un système social supérieur, ne pouvait que développer ses avantages, tout naturellement.*

» *Le vingtième congrès du parti communiste de l'Union soviétique marque à l'égard de tout cela une terrible mais vivifiante leçon de choses.* (...)

» *Alors, tout est bien ?*

» *Non. Tout n'est pas bien. Et, s'agissant des pays socialistes, menant du même côté qu'eux une lutte juste, nous avons en même temps soutenu des pratiques dont il s'est révélé qu'elles niaient notre combat et défiguraient le socialisme.*

» *Et c'est parce qu'il y a là une contradiction totale avec notre idéal, avec ce que nous sommes, avec ce qui est au cœur de nos raisons de vivre, que nous disons avec tant de force : nous n'admettons pas, nous n'admettrons jamais des faits semblables. Serait-ce en cent mille fois plus petit.* »



L'ÉVÉNEMENT

La Bundeswehr

PARCE que la Bundeswehr est allemande et parce qu'elle est l'armée conventionnelle la plus forte d'Europe, aucun doute sur les convictions démocratiques de ses soldats et surtout de ses officiers ne doit être permis. Le rebondissement de l'« affaire des généraux » en est une nouvelle preuve.

Le rôle de la Bundeswehr, armée démocratique vouée à la défense du « monde libre », est conçu strictement dans le cadre de l'organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

« Le gouvernement fédéral soutiendra (...) à l'avenir, indique le Livre blanc (1975-1976), tous les efforts permettant d'assurer la capacité de défense de l'alliance. Il contribuera à alléger la charge des Etats économiquement faibles de l'alliance. »

La R.F.A. s'inquiète des restrictions budgétaires réalisées sur les dépenses militaires dans quelques pays européens qui sont aux prises avec des difficultés économiques ou qui « surestiment les premiers succès de la politique de détente » ; une coopération entre l'Europe et les Etats-Unis dans le domaine de l'armement devrait permettre la rationalisation et la standardisation des équipements. Ainsi serait-il possible de maintenir le niveau des forces conventionnelles en Europe sans grever les budgets nationaux.

De la coopération des Etats d'Europe occidentale en matière de sécurité et de défense, le gouvernement fédéral allemand attend un renforcement du « partnership » transatlantique et de la sécurité de l'Occident.

Pour les Allemands de l'Ouest, la présence des troupes américaines (et canadiennes) en Europe est indispensable à la sécurité commune. « Politiquement, cette présence rend crédible l'action commune de l'alliance. Militairement, elle constitue le complément indispensable à la puissance conventionnelle des alliés européens. »

La première armée classique d'Europe occidentale

EN 1945, l'armée allemande capitule sans condition. En 1955, 101 volontaires reçoivent le 12 novembre leur lettre de mission. La Bundeswehr, la nouvelle armée allemande, est née. Vingt ans après, elle est la première d'Europe occidentale dans le domaine conventionnel, les stratèges de l'OTAN ne tarissent pas d'éloges sur sa discipline, son organisation, son armement. La Bundeswehr représente la moitié des forces terrestres du commandement Centre-Europe (les Américains 20 %) et la Luftwaffe un tiers des forces aériennes.

Le temps où l'armée allemande était, en République fédérale et à l'étranger, l'un des sujets de discussion les plus controversés est loin. Après 1945, l'armée avait perdu son influence sur la nation, sa position dans l'Etat, plus encore elle avait perdu son existence même. Coupée de toutes traditions, doutant de sa mission (chargée de défendre un Etat sans nation, elle ne pouvait devenir le symbole du sentiment national), interdite d'armements atomiques, la Bundeswehr a eu d'abord l'impression d'être mal aimée.

Pourtant, les efforts d'Adenauer pour faire accepter par les Occidentaux le réarmement de l'Allemagne avaient commencé un an à peine après la fondation de la République fédérale. En août 1950, le principe d'un contingent allemand pour l'OTAN est déjà admis. Theodor Blank, qui sera le véritable fondateur de la Bundeswehr, est « chargé de mission du chancelier pour les questions en rapport avec le renforcement des troupes alliées », plaisant euphémisme pour ministre de la défense. Gustav Heinemann, ministre de l'intérieur du gouvernement fédéral, opposé au réarmement, démissionne. Les sociaux-démocrates et des pacifistes participent, de 1955 à 1960 environ, au mouvement « *ohne mich* » (sans moi), qui refuse la création d'une armée et le rétablissement du service militaire.

A l'étranger aussi, le réarmement allemand, prévu d'abord dans le cadre de la Communauté européenne de défense, suscite des oppositions. Un humoriste allemand fit une remarque qui n'a rien perdu de son sel alors que M. Giscard d'Estaing souhaite que la force française soit de même importance que l'armée allemande : « *Les Français veulent que l'armée allemande soit à la fois plus forte que l'armée soviétique et plus faible que l'armée française* (1). » Après l'échec de la C.E.D., les accords de Paris du 23 octobre 1954 donnent à la R.F.A. le statut d'un allié à part entière aussi bien dans l'alliance atlantique que dans l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.).

La Bundeswehr se caractérise aujourd'hui, notamment, par son intégration totale dans l'alliance atlantique et par sa soumission aux « politiques » qui doit l'empêcher de devenir un Etat dans l'Etat. En temps de paix, le commandement en chef de la Bundeswehr est assumé par le ministre de la défense. En cas de conflit, après décision du Parlement, il revient au chancelier fédéral. L'article 87 a de la loi fondamentale (qui équivaut à la Constitution) fixe à l'armée un objectif de défense et les responsables politiques allemands ne se lassent pas de répéter que la Bundeswehr est équipée uniquement en fonction de cet objectif.

Depuis l'arrivée au pouvoir à Bonn de la coalition libérale-socialiste, le ministre de la défense publie, tous les ans, un Livre blanc sur la stratégie de l'OTAN, le rapport des forces en Europe, l'état de la Bundeswehr. L'existence de l'armée n'est pratiquement plus contestée. Même les Jeunes Socialistes, qui pendant des années, suivant la tradition abandonnée par leur parti, ont constitué le fer de lance de la contestation, reconnaissent son utilité. Le fait que deux sociaux-démocrates, M. Helmut Schmidt, de 1970 à 1972, et M. Georg Leber, depuis 1972, aient été ministre de la défense n'a pas peu contribué à la « normalisation » des rapports entre l'armée et la société ouest-allemande. Selon un sondage réalisé en 1975, 74 % des Allemands de l'Ouest considèrent que la Bundeswehr est « très importante ou importante », 14 % qu'elle n'est « pas importante ou superflue » et seulement 1 % qu'elle est « dangereuse ».

496 000 hommes

La R.F.A. est l'un des rares pays européens à remplir ses engagements envers l'OTAN. Le budget militaire est passé de 19,4 milliards de deutschemarks en 1970 à près de 33 milliards cette année. Les Allemands de l'Ouest sont, après les Américains, ceux qui dépensent en valeur absolue et relative le plus pour leur défense au sein de l'alliance atlantique. La Bundeswehr compte 496 000 hommes, dont 130 000 sous-officiers et 39 000 officiers ; 340 000 sont dans l'armée de terre, 108 000 dans l'armée de l'air et 38 000 dans la marine. La moitié environ sont des appelés.

Dans l'armée de terre, depuis le 1er avril 1975, une nouvelle structure a été progressivement appliquée. Elle compte désormais 36 brigades au lieu de 33 (pour répondre aux besoins de l'OTAN), soit 17 brigades de fantassins portés par des unités blindées ainsi que des chasseurs alpins, 16 brigades de blindés et 3 brigades aéroportées. Les nouvelles brigades comprennent un ou deux bataillons de plus que les brigades traditionnelles, et chaque compagnie ou bataillon moins de soldats pour accroître leur rapidité de mouvement, intensifier la formation et faciliter le commandement.

Au cours des prochaines années, l'armée de terre sera dotée de 2 700 chars (contre 2 052 actuellement), de 1 800 engins blindés pour l'infanterie, de 2 500 rampes de lancement pour les fusées anti-chars franco-allemandes Milan, de 350 fusées anti-aériennes franco-allemandes Hot pour les troupes aéroportées.

L'armée de l'air ouest-allemande, sous le commandement direct de l'OTAN, comprend 24 escadrilles équipées de Phantom et de Starfighter F-104, qui seront remplacés à partir de la fin des années 70 par des appareils MCRA, construits en commun par la R.F.A., l'Italie et la Grande-Bretagne. Les avions Fiat G 91 employés dans des missions de soutien seront remplacés progressivement par des Alpha-Jet franco-allemands. La Luftwaffe dispose aussi de 24 batteries de fusées Nike-Herkules et de 34 batteries de fusées Hawks.

La marine fédérale, chargée de la surveillance de la mer du Nord et de la mer Baltique, compte trois escadres de contre-torpilleurs, dont une équipée de fusées, une escadre de convoyeurs et quatre escadres de vedettes rapides, ainsi que deux escadres de sous-marins, six escadres de dragueurs de mines, des unités de l'aéronavale avec trois escadrons de chasseurs-bombardiers et un escadron de reconnaissance.

Afin de dégager des moyens financiers pour l'amélioration constante de l'armement, le ministère de la défense s'efforce actuellement de prendre des mesures de rationalisation au niveau des trois armes et au niveau de la Bundeswehr dans son ensemble. C'est ainsi que des tâches communes aux trois armes, comme les transports de troupes, pourraient être prises en charge soit par une seule arme, soit par une structure spécialisée extérieure aux trois armes. Dans un deuxième temps, le commandement de la Bundeswehr lui-même pourrait être centralisé.

(1) Cité par Alfred Grosser, dans *l'Allemagne de notre temps.*

Conscription participation et objection de conscience

LA durée du service militaire obligatoire pour tous les jeunes gens âgés de plus de dix-huit ans est fixée à quinze mois. Les appelés reçoivent une solde mensuelle de 167,50 D.M. et ont droit à vingt et un jours ouvrables de vacances. A la fin de leur service, ils touchent une indemnité de 900 D.M. s'ils sont célibataires et de 1 000 D.M. s'ils sont mariés.

Composée de « *citoyens en uniforme ayant des droits généraux et des devoirs particuliers* », la Bundeswehr est réglée par le principe de l'« *innere Führung* ». C'est un concept à double sens qui exprime à la fois le système d'autorité au sein de l'armée et l'attitude intérieure que chaque officier doit adopter. Les soldats ouest-allemands élisent chaque année, au suffrage universel direct, des « hommes de confiance » — un par compagnie — chargés d'assurer la liaison entre eux et leurs supérieurs hiérarchiques ; les « hommes de confiance » transmettent les souhaits de leurs camarades directement au chef de corps qui doit les recevoir chaque fois qu'ils le demandent ; de plus le chef de corps doit les réunir au moins une fois par trimestre. Avant de prononcer toute sanction, le chef d'unité doit entendre les « hommes de confiance », qui font également partie de droit des commissions spécialisées (cantine, repas, aménagements des casernes, loisirs, etc.).

Dans les services où travaillent des militaires de carrière et des civils existent des conseils du personnel, comparables aux comités d'entreprise. Cent quatre-vingt mille militaires sont en outre membres de l'Association allemande de la Bundeswehr, organisation corporative qui défend les intérêts moraux, sociaux ou professionnels des militaires de carrière et des appelés, comme de leur famille.

Enfin quelque trois mille militaires d'active appartiennent au Syndicat des services publics et des transports (Oe.T.V.) qui constitue une des fédérations du D.G.B.

Si le service militaire est en principe obligatoire, la Loi fondamentale (Constitution) prévoit que nul ne peut être astreint, contre sa conscience, au service armé. Pour les objecteurs de conscience, le service armé est remplacé par un service civil de dix-huit mois dans des institutions sociales. Pour être reconnu comme objecteur de conscience il faut adresser une demande motivée par des considérations philosophiques ou religieuses, au service compétent de la région militaire. Jusqu'à maintenant la demande est soumise à une commission chargée d'examiner le sérieux des convictions. Les soldats qui servent déjà n'ont en principe pas le droit de se réclamer de l'objection de conscience. Une loi votée cette année par le Bundestag, mais qui n'a pas encore été signée par le président de la République du fait de l'opposition de la Chambre des Etats, supprime la commission d'enquête pour les jeunes qui n'ont pas encore été appelés. Le cas des conscrits et des soldats sera désormais examiné par une commission dépendant de l'Office fédéral du service civil, sans intervention de la Bundeswehr.

La loi prévoit cependant une limite à cette procédure très libérale : les besoins de la Bundeswehr doivent être toujours couverts. Cependant les experts prévoient qu'en 1977 le nombre des conscrits dépassera de cinquante mille les besoins de l'armée et même de cent mille au milieu des années 80. D'autre part, le nombre des objecteurs de conscience, qui avait constamment augmenté de 1968 à 1972, a tendance à se stabiliser autour de trente-cinq mille par an.

Un facteur économique

LA Bundeswehr est un facteur important de la vie économique non seulement par le volume du budget militaire (32 milliards de DM en 1976), mais également par l'effet d'entraînement qu'elle exerce sur plusieurs autres branches. L'armée est en R.F.A. le premier employeur public, avant les chemins de fer et les postes, avec six cent quarante mille personnes si l'on compte les engagés, les militaires de carrière, les appelés et le personnel civil. De 1960 à 1975, elle a dépensé près de 374 millions de DM pour la formation professionnelle des soldats. Selon une enquête, la moitié des engagés attendent de leur passage à l'armée l'apprentissage d'un métier. Cette tendance s'est renforcée au cours des dernières années à la suite de l'aggravation du chômage des jeunes et du renforcement de la sélection à l'entrée des universités.

Les deux tiers des installations de la Bundeswehr se trouvent dans les grands Länder très étendus géographiquement (Basse-Saxe, Bavière, Hesse, Schleswig-Holstein), qui comptent les régions les plus pauvres d'Allemagne fédérale. De 1969 à 1976, le ministère de la défense a versé 300 millions de DM de subventions directes aux communes dans lesquelles l'armée est installée. Pour la création d'infrastructures routières, l'Etat fédéral a dépensé pendant la même période et dans les mêmes régions 21 milliards de DM. L'entretien des casernes et de la troupe coûte 400 millions par an.

De 1971 à 1973, les pouvoirs publics ont, sans compter les transports et la poste, donné quarante-sept mille six cent soixante-six contrats à l'industrie du bâtiment pour une valeur de 5,15 milliards de DM. 77 % des contrats et 83 % de leur valeur ont été distribués par le ministère de la défense.

L'industrie de l'armement représente 3 % du produit national brut et les exportations de matériel militaire 0,3 % de l'ensemble des exportations ouest-allemandes, car la R.F.A. ne vend des armes en principe qu'aux pays de l'Alliance atlantique (plus la Suisse et la Suède). Depuis 1970, le ministère de la défense a dépensé 29 milliards de DM pour la production d'armes nouvelles (y compris les frais de recherche). Lorsque la Bundeswehr est née en 1955-1956, 51,2 % du matériel militaire venaient de l'étranger et 48,8 % étaient fabriqués par des entreprises allemandes. Aujourd'hui, la Bundeswehr s'approvisionne essentiellement sur le marché intérieur (88 %). Le matériel militaire allemand — comme par exemple les chars Léopard — est très demandé à l'étranger.

Ces statistiques ne tiennent pas compte des bénéfices « secondaires » (en particulier dans le domaine de la recherche) que les firmes d'armement retirent de leur coopération avec le ministère de la défense.

La commission parlementaire

« LE chômage, et notamment le chômage des jeunes, le manque de places d'apprentissage, la sélection à l'entrée des universités, tout cela influe de manière pressante sur les sentiments des jeunes gens. Je l'ai remarqué aussi chez les soldats qui ne font connaître leurs plaintes et leurs craintes justifiées qu'avec une extrême prudence et comme à regret, quand ils le font. » *Ainsi s'exprime le commissaire parlementaire à la défense dans son dernier rapport sur l'application de l'« innere Führung » et le respect des droits fondamentaux des soldats au sein de la Bundeswehr. Créé en 1959 sur le modèle de l'ombudsman militaire suédois, le commissaire à la défense élu par le Bundestag est chargé de veiller sur les droits constitutionnels des « citoyens en uniforme ».*

Le détenteur actuel du poste, M. Karl Wilhelm Berkhan, poursuit : « Certes le service militaire exige entre autres des facultés d'adaptation, mais l'adaptation toute seule ne suffit pas à provoquer l'obéissance active et à encourager la participation responsable. Nos forces armées n'ont pas besoin de suivistes et de « béni-oui-oui », mais de soldats conscients de leurs responsabilités. »

Le commissaire à la défense a accès à toutes les installations militaires. Tout soldat qui s'estime lésé par ses supérieurs ou par les services de la Bundeswehr, ou qui juge qu'il est de son devoir d'attirer l'attention sur des abus peut s'adresser à lui sans passer par la voie hiérarchique. Il ne doit pas être rappelé à l'ordre et a fortiori puni pour cette raison.

M. Berkhan reconnaît que son rapport est composé d'un ensemble de petits faits qui peuvent paraître secondaires (une coupe de cheveux autoritaire, un ordre frisant l'insulte ou une activité dégradante...), mais, ajoute-t-il : « Le simple soldat considère à juste titre son destin à travers ses soucis et ses désagréments. »

Pour sa première année dans les fonctions de commissaire à la défense, M. Berkhan se félicite de la coopération « réaliste et constructive » avec les services du ministère de la défense et les officiers. Son prédécesseur regrettait pour sa part le désintérêt du Parlement pour son travail ainsi que les difficultés rencontrées auprès de certains chefs de corps. Mais M. Berkhan a constaté qu'en 1975 les violations des droits fondamentaux des soldats étaient restées « des événements marginaux insignifiants » et que le respect général de ces droits pouvait être considéré comme garanti.

Page réalisée par Daniel VERNET

هكذا من الأصل

DÉFENSE

M. BOURGES NE PRÉSIDERA PAS LE COLLOQUE DE L'U.E.O. A PARIS SUR L'ARMEMENT EUROPÉEN

Le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, a, jusqu'à présent, décliné l'invitation qui lui avait été adressée de prononcer le discours d'ouverture du colloque organisé à Paris, les 3 et 4 mars prochain, sur une politique européenne d'armements, à l'initiative de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.). C'est en principe M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, où aura lieu ce colloque, qui a accepté de prononcer le discours de bienvenue à l'adresse des deux cents personnalités attendues, parmi lesquelles soixante-quinze parlementaires des sept pays membres de l'U.E.O. : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne, France, Italie et République fédérale d'Allemagne.

Pendant ces deux journées d'études, présidées par M. Julian Critchley, président de la commission des questions de défense et des armements à l'U.E.O. et député conservateur de Grande-Bretagne, les participants au colloque tenteront de définir une politique européenne des armements qui sauvegarderait les industries d'armements des pays d'Europe occidentale et créerait les bases d'une coopération avec les Etats-Unis.

Parmi les participants invités à Paris, on relève notamment le nom de M. Walter La Berge, secrétaire général adjoint de l'OTAN et représentant les États-Unis aux discussions sur la standardisation des armements, qui considère que l'un des moyens de créer les conditions propres à renforcer la coopération au sein de l'alliance atlantique est de reconnaître un rôle de direction aux Etats-Unis dans les équipes transatlantiques.

Au ministère français de la défense, on observe d'abord que ce colloque aura lieu en pleine campagne pour les élections municipales, et on estime ensuite que la présence de plusieurs experts de l'organisation militaire atlantique confère à cette réunion un style qu'elle ne devait pas avoir, au début de ce projet, lorsque les parlementaires de l'U. E. O. décidèrent, sur une initiative française, de tenir ces deux journées d'études.

SPORTS

VOILE

AU SALON DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Les modèles en vue prennent le large

Si le moteur Diesel gagne du terrain dans l'automobile, il enregistre dans la plaisance des progrès rapides, surtout pour des raisons de sécurité. Le handicap de poids dont cette technique a souffert par rapport à l'essence s'est atténué ; le champ d'application du diesel s'élargit. Le prix élevé de l'essence contribue à cette évolution. Au Salon, qui vient de se terminer, les vedettes à essence ont généralement trouvé peu d'acquéreurs.

Renault-Marine-Couach exposait ses trois nouveaux petits diesels : deux monocylindres de 6,5 et 11 ch et un bicylindre de 15,5 ch. A un niveau beaucoup plus élevé, on voit apparaître un diesel Renault quatre cylindres de 130 ch et un Volvo six cylindres de même puissance pesant respectivement 500 et 440 kilos, ce qui est très raisonnable. Cet allégement est dû à l'emploi du turbocompresseur, de plus en plus utilisé.

Dans le domaine du hord-bord, on remarque que Yamaha s'est rapidement assuré sur le marché français une position équivalente à celle des marques américaines implantées depuis longtemps. La même firme japonaise expose pour la première fois son « 29 », voilier habitable de 8,70 m de long, de conception originale, dessiné par Jean-Marie Finot. Faut-il s'attendre, dans ce secteur comme dans tant d'autres, à une offensive japonaise ?

Un autre voilier habitable de dimensions voisines et sortant lui aussi des sillages battus vient d'être proclamé « bateau de l'année ». Le Zoufri (« vagabond » en arabe) est un dériveur lesté en alliage léger, à cinq couchettes, de 9 mètres de long, très large — 3,30 m — et ne présentant qu'un faible tirant d'eau, 0,58 m, ce qui lui permet de passer à peu près partout. Dessiné par S. Langevin, ce modèle est construit à Isigny par un petit chantier, Aluminium et Technique.

Si, dans l'ensemble, les voiliers habitables ont particulièrement retenu l'attention au palais de la Défense, on a pu observer que le volume des transactions variait beaucoup d'un chantier à l'autre et même d'un modèle à l'autre, à l'intérieur d'une même gamme.

Quelques modèles très en vue atteignent ou dépassent le chiffre de 1 000 unités, que l'on considérait naguère encore comme difficilement accessible.

Ainsi chez Jeanneau, le Sangria de 7,60 mètres devrait franchir, au prochain Salon, le cap des 2 000 unités, performance jamais réalisée en France, à notre connaissance, par une unité de cette taille. (Le petit Corsaire de 5,50 mètres est répandu chez nous à 2 800 exemplaires.) On recensera en même temps, dans le même chantier, 1 000 Flirt de 6 mètres. L'Edel-V de 5,5 mètres vient, quant à lui, d'accéder à la même diffusion. On sait que chez Michel Dufour, l'Arpège de 9 mètres a largement dépassé le chiffre des 1 000 acquéreurs.

Chez Yachting-France, les nouveaux Jouët-24 et Jouët-26 attirent beaucoup d'amateurs, tandis que le dériveur en solitaire X-4, tout juste lancé, sera construit à au moins 800 unités au cours de 1977. Le petit Optimist atteindra un rythme très voisin au chantier Dubois-Kelt. Ces deux succès tranchent sur la situation en général peu favorable du dériveur. Peut-être celui-ci est-il gêné par l'essor de la planche à voile ? Certains vont jusqu'à dire que le succès de la motocyclette a pu nuire à l'animation sportive des plans d'eau.

De son côté, sans faire de bruit, le voilier de pêche-promenade progresse régulièrement. Béneteau, qui a fort habilement misé sur ce type de bateau, s'en trouve bien et crée de nouveaux ateliers. Après avoir souffert, comme d'autres activités, la plaisance est devenue, ici et là, créatrice d'emplois.

YVES ANDRÉ.

SKI. — *Le champion olympique suisse Heini Hemmi a gagné lundi 24 janvier, le slalom géant d'Adelbaden. Il devance le Suédois Stenmark et l'Autrichien Heidegger. Stenmark prend la tête du classement provisoire de la coupe du monde.*

Automobilisme

MUNARI (Lancia Stratos) EN TÊTE DU RALLYE DE MONTE-CARLO

Cent quatre-vingts concurrents ont été classés à Monaco, lundi 24 janvier, à l'arrivée du parcours de concentration et après avoir disputé les deux premières épreuves spéciales du quarante-cinquième Rallye de Monte-Carlo. La transformation de l'état des routes a été à l'origine d'un classement original et inattendu dans la première épreuve spéciale (11 kilomètres). Les concurrents les plus en vue ont trouvé une route glissante, un peu enneigée et par endroits verglacée, alors que d'autres équipages, passant deux heures plus tard ont bénéficié de bien meilleures conditions.

Beauchef (Ford Escort) réalisait ainsi le meilleur temps, précédant, par exemple, Sandro Munari (Lancia Stratos) de seize secondes. Dans la deuxième épreuve spéciale (19 kilomètres), les choses rentraient dans l'ordre et les meilleurs temps revenaient aux trois pilotes des Lancia Stratos, Pinto, Munari et Darniche.

Le classement provisoire, avant le parcours commun qui commence ce mardi et prendra fin mercredi 26 janvier, montre que le duel Lancia-Fiat sera, comme prévu, le fait dominant du Rallye. Munari précède Guy Frequelin (Alpine Renault A 310) d'une seconde, puis viennent les quatre Fiat-Abarth 131 de Alen, Bachelli, Verini et Andruet, distancées respectivement de dix, treize, seize et vingt-cinq secondes. Pinto et Darniche, les coéquipiers de Munari, sont septième et huitième à vingt-neuf et trente-deux secondes, Rohrl (Opel) est neuvième à quarante-deux secondes.

F. J.

SOCIÉTÉ

Un colloque du Centre catholique des médecins

LE COUPLE, L'AMOUR ET LA DURÉE

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — « *Plaisir d'amour ne dure qu'un instant* », chante le poète. Le couple, cependant, en dehors comme à l'intérieur de l'institution du mariage (1), cherche non seulement à construire un amour durable, mais se trouve affronté à une « durée » qui peut atteindre jusqu'à soixante ans. Y a-t-il contradiction irrémédiable, en amour, entre la notion de « couple » et celle de « durée » ?

Les données cliniques, sociologiques, *historiques et surtout* psychologiques fournies par le colloque de la commission conjugale du Centre catholique des médecins français, à Strasbourg, les 22 et 23 janvier, sur le thème « le couple et la durée », ont montré toute la complexité de la question et révélé combien l'évolution a été rapide depuis dix ans. Libération sexuelle du couple, grâce à la contraception, l'avortement, le divorce (2) ; *sexualité précoce* chez les jeunes, *qui sont* « socialisés » plus tôt et mieux informés sur les questions sexuelles à l'école et par les mass media ; majorité civile à dix-huit ans ; diminution de l'idée de « faute » devant l'adultère; les enfants illégitimes, l'union libre (1) ; augmentation du nombre de femmes qui travaillent (3) ; égalité juridique, sinon réelle, entre *hommes et femmes* ; multiplication des loisirs ; phénomène *de* socialisation qui rend floue la frontière entre les sphères *privée et publique* : voilà en vrac quelques éléments évoqués pour expliquer ce qu'on a appelé la « révolution sexuelle ».

On se trouve du reste en présence du paradoxe suivant : le couple, aujourd'hui, est plus sexualisé et plus exigeant quant à l'authenticité de l'amour *qui le fonde, mais* aussi plus conscient de sa fragilité, moins protégé par les conventions, les institutions, les lois. Le couple — et encore moins l'amour — n'est pas garanti par le mariage. Il doit faire face à l'usure d'une durée qui grandit en même temps que l'espérance de vie (4).

Autre innovation propre à notre siècle et à notre culture occidentale : la tentative d'identifier l'amour passion avec l'amour conjugal. En comparant l'amour dans le mariage, caractérisé par l'histoire de Philémon et Baucis, avec l'amour hors du mariage, illustré par la légende de Tristan et Iseult, l'historien Philippe Ariès (5) a bien montré la hardiesse d'une telle entreprise.

Sans remonter au philosophe grec qui consacrait l'épouse aux enfants, les prostituées au plaisir et les garçons à l'amour, il est certain que jusqu'à ce siècle on distinguait nettement entre les notions d'amour et de mariage, ce dernier étant considéré avant tout sous l'angle de la procréation et des biens à transmettre. *Si l'amour dans le mariage* n'était pas interdit, il venait en surcroît et naissait avec le mariage. Dans ce contexte, la sexualité était *exclusivement « génitale »*.

L'amour hors du mariage est tout le contraire. La passion, complètement étrangère à la raison, est née d'un coup de foudre inattendu. Elle est menacée par la durée, et a besoin d'obstacles et d'absences. La sexualité ici est érotique plutôt que génitale et le but recherché est de faire durer le plaisir.

Comment concilier la recherche du plaisir, devenue primordiale, avec une durée qui en est la négation même ? Peut-on faire du couple le lieu privilégié de l'investissement affectif et sexuel, sans en faire une valeur-refuge, une « *structure de repli*, comme l'a dit le sociologue Wolton, *face à une complexité sociale toujours plus menaçante* » ? Puis, il y a le problème de la solitude, même à l'intérieur du couple. Le fait de durer, coûte que coûte, ne garantit pas, loin de là, un approfondissement des relations interpersonnelles. Le silence de certains vieux couples en dit long.

Vieillir comme le bon vin

Comment durer, sans stérilité ou repli sur soi, vieillir comme le bon vin ? Les tentatives de réponses sont variées. Il y a d'abord la sexothérapie, avec toutes les techniques modernes utilisées pour réveiller une sexualité fatiguée, allant de « *l'érotisation du lien conjugal, pour transformer l'épouse de « mère » en « amante »*, à la « *sexualité de groupe* ».

Une telle solution risque de tourner court. « *Nous vivons un nouveau conformisme*, a fait remarquer le sociologue Freddy Raphaël, *qui banalise la sexualité*. » Tandis que le professeur Lucien Israël, psychanalyste de l'école freudienne de Paris, a souligné l'incompatibilité de l'érotisme et de la durée. L'érotisme, qu'il définit comme « *une interprétation du plaisir comme imputable au savoir-faire de l'autre* », se déploie dans une « *durée de répétition. Et la répétition, en figeant le temps, introduit la mort dans la vie. L'érotisme, en ce sens, est un cache-sexe, qui finit par le supprimer, par devenir antisexe. Le sexe ne se répète pas, il invente, il crée du neuf* ».

Mais le couple ne se limite pas aux stimulations érogènes. Il est aussi communauté de vie, lieu de relations interpersonnelles. Après avoir longtemps dissocié mariage et amour — le droit canonique, qui date de 1919, ne définit-il pas les fins du mariage comme la procréation, le soutien mutuel, le remède à la concupiscence ? — l'Eglise a eu tendance à verser dans l'autre extrême, en idéalisant l'unité du couple. La morale chrétienne présente une conception reposant sur la fusion de deux êtres comme l'idéal du couple ; dans celle-ci chaque partenaire — et surtout la femme ! — doit se sacrifier pour le bien de l'autre.

Le Père Louis Beirnaert, jésuite et analyste de l'école freudienne de Paris, a dénoncé l'ambiguïté de « *l'amour éternel* ». « *Je t'aimerai toujours* », traduit le désir narcissique d'être aimé, « *je t'aime* » signifiant en réalité « *je veux être aimé par toi* ». Selon la formule lapidaire du professeur Israël : « *Toute déclaration en amour, comme à la douane, est mensongère !* » Et le Père Beirnaert de rappeler le mythe de l'androgyne, selon lequel l'homme et la femme sont à la recherche d'une unité parfaite perdue.

Dans les unions les plus idéalisées, les conflits sont inévitables et même nécessaires pour la maturation du couple. C'est ce que Mme Lemaire-Arnaud, psychanalyste, a longuement expliqué. « *La crise, si elle est utilisée et non pas niée, est ce qui permet au couple de durer* », dit-elle. Après la période de la lune de miel surgit inévitablement la perception, au sein du couple, du changement, en soi et en l'autre, suivie d'une certaine déception : « *L'objet d'amour se révèle différent de l'image idéale, donc décevant.* »

Entre les deux écueils à éviter — l'éclatement du couple à la suite d'une escalade de reproches mutuelles ou l'indifférence dans un *modus vivendi* tacite, où la communication est réduite au minimum — se trouve un chemin moyen pour surmonter la crise, un « *travail de deuil* », où chacun se rend compte et accepte la perte de l'objet idéalisé. « *Ce travail de deuil,* dit Mme Lemaire-Arnaud, *est maturant. Bien mené, il permet une nouvelle compréhension, celle de l'altérité des partenaires du couple. Car, il faut accepter une certaine liberté de l'autre, un certain abandon par l'autre.* »

Cette ascèse, nécessaire au développement harmonieux du couple tout au long d'une durée qui risque à tout moment de briser son unité, a été rappelé par les théologiens qui participaient au colloque de Strasbourg. Le Père Beirnaert a souligné l'aspect négatif de l'indissolubilité matrimoniale, qui « *exclut la non-durée par une interdiction* ». Et il a noté que l'amour ne saurait être fixé par une loi, que l'institution du mariage n'est nullement une garantie. « *Le couple, dans sa durée,* conclut-il, *ne peut se fonder que sur une chose : une loi — qui n'est pas nécessairement religieuse. L'engagement repose sur le risque radical qui va jusqu'à inclure la perte de l'objet aimé.* »

C'est ainsi que l'interdiction que représente l'indissolubilité du mariage ne doit pas se comprendre comme une loi à ne pas enfreindre, mais comme un ordre : « *Il ne faut pas quitter le couple, en tant que lieu de combat où se joue la vie et la mort.* » Le Père Jean-Marie Aubert, professeur de morale à l'université de Strasbourg, ne dit pas autre chose quand il attire l'attention sur l'ambiguïté de la réintroduction de l'érotisme dans le couple. L'éros — qui a sa place dans la vie du couple, surtout pour remédier à une situation où la femme, avec la complicité de l'Eglise, n'était que l' « annexe de l'homme », selon la formule de Balzac — doit être « *au service d'un amour plus grand : l'agapè.* »

Selon le Père Aubert, le couple peut connaître l'échec, et les théologiens catholiques devraient en tirer la conclusion logique et admettre des cas où le mariage n'existe plus, c'est-à-dire admettre le divorce. Ce colloque, beaucoup plus riche en échanges que ne peut suggérer un compte rendu succinct, a surtout montré l'importance de la collaboration interdisciplinaire (6). Sans s'être concertés auparavant, les médecins, les conseillers conjugaux, les sociologues, les psychologues et les théologiens ont permis de cerner une même réalité par des approches diverses, mais finalement convergentes. Là où Freud disait, en parlant du but de la psychanalyse : « *Où était le « ça » doit advenir le « je »*, le théologien répond : « *Où était l'éros doit se superposer l'agapè.* »

ALAIN WOODROW.

(1) Si, selon un sondage de la SOFRES réalisé en novembre 1976, 42 % des personnes interrogées tolèrent l'union libre (et 96 % des dix-huit à vingt-cinq ans), les mariages sont en constante augmentation : 345 578 en 1967 et 405 900 en 1971.

(2) De 1955 à 1964, un mariage sur dix était dissous ; depuis 1965, c'est un mariage sur huit, tandis qu'aux Etats-Unis c'est un mariage sur trois.

(3) Il y a actuellement huit millions et demi de femmes au travail.

(4) L'espérance de vie pour les femmes du siècle dernier était de trente-huit à quarante ans.

(5) Connu pour son étude importante : *l'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime.*

(6) Outre les noms cités, ont pris la parole au cours du colloque : le professeur Jean-Yves Gillet, gynécologue ; le docteur Bernadette Pierquin, conseillère conjugale ; les docteurs Henri Baumann et Marc Offenstein, médecins généralistes ; le Père Raulin, dominicain ; le professeur Michel Busquin, psychanalyste, et le Père Charles Wackenheim, professeur à l'université de Strasbourg.

هكذا من الأصل

Cent toxicomanes inculpés depuis trois mois

LE « BROWN SUGAR » A LA CONQUÊTE DE NICE

Nice. — « Vaste coup de filet antidrogue à Nice : soixante-six arrestations. » Parce qu'un titre tapageur et inexact de quotidien local fait maugréer ceux qui savent, parce qu'un inspecteur divisionnaire est réprimandé par ses supérieurs pour s'être mis en vedette, faut-il en conclure qu'il n'y a rien de nouveau sous le timide soleil hivernal de la Côte d'Azur ? Non ; la consommation de drogues chez les jeunes inquiète de nouveau autant qu'en 1970, parce qu'elle augmente fortement, au dire des spécialistes, et qu'elle prend des formes nouvelles et déroutantes. La lutte, au moins dans sa partie non répressive, s'organise dans cette baie qui n'a pas que des aspects angéliques.

De notre envoyé spécial

Bernard, vingt-deux ans, est venu timidement exposer au juge son problème. Il fait partie de la centaine de jeunes, de dix-huit à vingt-cinq ans pour la plupart, qui, depuis trois mois, ont été inculpés dans quatre affaires différentes de stupéfiants.

Inculpé mais en liberté, comme une partie de ses compagnons, il s'inquiète : « *Ce qui me préoccupe le plus, c'est l'histoire du casier judiciaire. Est-ce que ça sera inscrit dessus ?* » Rassuré sur ce point par le juge, Bernard égrène sa banale odyssée de petit « toxico » : « *Je reconnais... Je suis tombé là-dedans, je me suis laissé aller. Une fois par semaine, la veille de mon jour de repos, quand je travaillais. Plus souvent pendant les congés, je me piquais.* » Commencé en 1975, à la cocaïne — pour « essayer » et faire comme un copain, — le « voyage » s'est poursuivi par des « fix » de « *brown sugar* » (1) à 100 F la dose jusqu'à ce qu'une hépatite virale, puis l'inculpation, le poussent à la grande décision : « *Je compte essayer de m'arrêter.* » Entre-temps, sa petite amie l'a quitté. « *Elle n'a pas compris...* »

Pas très gaie, l'histoire de Bernard est pourtant celle de l'élite des « toxicos » et d'un chanceux. Jamais « arnaqué », avec le risque, parfois mortel, que comporte l'achat de mauvaise « came », jamais contraint de « rancarder » d'autres jeunes pour gagner de quoi payer sa dose, Bernard n'a pas été complètement happé par l'engrenage.

Une évolution alarmante

Combien sont, à Nice, ses compagnons, souvent moins heureux, de « *défonce* » ? On s'en fait une idée en comparant diverses évaluations, dans un domaine où les statistiques fines n'abondent pas. D'une part, la brigade des stupéfiants des Alpes-Maritimes a accumulé, pour ce département, six mille dossiers entre 1969 et 1976. Si l'on tient compte des dossiers établis lors des importantes migrations estivales, le nombre des drogués de Nice et alentour fichés en sept ans apparaît assez nettement inférieur à ce chiffre. D'autre part, de source judiciaire, on fait état d'« *estimations alarmantes* » pour la seule ville de Nice où mille à trois mille jeunes toxicomanes seraient venus s'ajouter, au cours de l'année 1976, aux quelques centaines reprérés de longue date.

Depuis la fin des laboratoires de « blanche » (l'héroïne) et le démantèlement des filières en 1970, explique le juge d'instruction, M. Michel Zavaro, « *s'est développé un inquiétant prosélytisme qui a d'abord touché les groupes de fumeurs de haschisch puis les jeunes des milieux petits-bourgeois et enfin les prolétaires des quartiers pauvres, anciens ou récents, de Nice* ».

De tous ces quartiers, pourquoi seul le Vallon des fleurs — une dizaine d'H.L.M. au nord de Nice — a-t-il été désigné comme le principal foyer de toxicomanie ? Peut-être par ce que les policiers de la brigade des stupéfiants ont été amenés à frapper d'abord là, alors qu'ils auraient eu autant de motifs pour le faire dans les quartiers de l'Ariane, de Las Planas, de La Madeleine, de Saint-Roch... sans oublier le centre de la ville ? Peut-être était-il bon de désigner rapidement une zone épurée à l'attention d'une population qui a gardé dans les narines l'odeur de certains égouts ? En tout cas, ce n'est pas seulement dans cette zone qu'ont été arrêtés les petits revendeurs désignés à la vindicte publique comme de puissants importateurs.

« Submergés »

Comme le dit le commissaire divisionnaire Albert Mourey, chef du service de police judiciaire, « *nos hommes sont amenés à plonger partout* ». Il ajoute, traduisant le sentiment de la brigade locale des stupéfiants (onze membres en 1970, neuf en 1976) : « *Nous sommes submergés par la drogue.* »

Il y a environ un an que la consommation de drogue a augmenté de manière spectaculaire au Vallon des fleurs. Selon M. Zavaro, « *1974 a été, à moins que nous ayons été bien naïfs, une année de grandes difficultés d'approvisionnement. Mais l'année suivante, et surtout 1970 ont été celles du « brown sugar » généralisé. Tout le monde est allé se procurer pour 350 F par gramme à Belleville, pour 50 à 100 F par gramme à Amsterdam, cette marchandise qui, divisée en six à dix-huit doses, produit 1 000 à 1 200 F par gramme sur la place de Nice* ».

Le « brown sugar » n'est pas toute la drogue à Nice, mais il occupe 90 % du marché, le reste provenant des arrivages de mauvaise héroïne de Thaïlande coupée d'un barbiturique d'action rapide. La cocaïne et le L.S.D. ont presque totalement disparu, mais on ne peut rien dire de précis sur la consommation d'amphétamines. Echappent aussi à toute investigation, les innombrables produits qui alimentent les nombreux polytoxicomanes.

L'usage des stupéfiants accompagne désormais, comme son ombre, la délinquance juvénile classique. Casseurs et voleurs travaillent avec des toxicomanes qui recherchent de quoi s'approvisionner.

Pierre, dix-huit ans, en paraissant trois ou quatre de moins, est la vivante illustration de cette évolution dont Nice n'a pas l'exclusivité : « *Je savais manier le pied-de-biche et j'étais un bon pickpocket* », conditions indispensables pour pouvoir se « défoncer » à l'héroïne et au « brown », comme il l'a fait depuis l'âge de quatorze ans, sans tomber dans le commerce, qu'il trouvait dangereux, et faute de pouvoir « *piquer de l'argent à papa pour se droguer* ». Dans le café de Nice où il sirote sagement sa grenadine, il repère avec sûreté dans le visage très pâle et contracté d'une jeune fille blonde au regard fixe l'indice d'un « shoot » à l'héroïne : « *C'est comme si je me regardais moi-même.* »

Prévention et soutien

Moins spectaculaires que la répression et peu *propices aux bulletins de* victoire, les tentatives pour aider les drogués à en sortir ont, comme le reste, évolué à Nice. En nombre et en diversité. Le pasteur Gaston Claudel n'est plus seul. Depuis onze ans, il tente d'arracher à la « défonce » ceux des drogués — au milieu desquels il vit fréquemment — qui désirent changer de peau, ceux que les familles ou les hôpitaux lui envoient. Les dix places du local principal de *Jeunesse-assistance*, les quatre appartements qu'il loue en ville et la dizaine de familles d'accueil qui le relaient dans son effort n'y suffisent plus. Pour ce marginal à sa manière qui refuse les libéralités publiques, il faut trouver une solution pour chaque demandeur. « *J'utilise volontiers ces moyens qui n'ont pas bonne presse : les centres de formation professionnelle accélérée ou des agences intérimaires.* »

Pour les uns, c'est l'occasion d'un choix qui les mène à un travail, pour les autres, le moyen de se constituer rapidement une liasse de fiches de paie qui permet d'échapper aux foudres de la justice. L'essentiel est que quelque chose — même l'obtention du permis de conduire — serve de point de départ à une réinsertion.

Curieusement, ce Vosgien demande qu'on « blanchisse » Nice, injustement accusée, selon lui, de tous les maux. Sans mansuétude, il désigne Amsterdam « *cette Jérusalem de la drogue* » comme origine de la situation présente de Nice.

A côté du tour de force quotidien du pasteur Claudel, celui du juge Zavaro fait figure de révolution. Avec une équipe, il a créé, en février 1976, une association destinée à aider les ex-toxicomanes à trouver leur vérité à eux. Les quatre éducateurs du *Comité de lutte contre la drogue* (C.L.C.D.) doivent permettre à huit anciens « toxicos », quinze peut-être dans quelque temps, de franchir les diverses étapes qui peuvent mener de la dépendance à l'autonomie ou à la marginalité assumée. Entre l'appartement du quartier de l'Ariane et le moulin à blé de Bendéjun, à 17 kilomètres de Nice, le juge Zavaro espère tisser un réseau qui mène les jeunes à une sortie vers la vie, aussi sûrement que la drogue les en avait exclus.

L'écoute vigilante et nocturne qu'assure en ville le centre d'accueil du Pontin et le début d'action d'une équipe extra-hospitalière qui a pour tâche de combler les lacunes du dispositif, tant en matière de prévention que de suite, complètent la série d'actions privées et d'actions publiques coordonnées par le « *Comité départemental spécialisé d'action et de défense contre les toxicomanes* » ; ce comité est subventionné par le conseil général, dont le budget comporte une ligne spéciale pour la lutte contre la drogue.

Ce qu'il y a de nouveau à Nice ? La possibilité offerte à une fraction de la masse sans cesse accrue des jeunes drogués de dire avec un peu plus d'assurance qu'auparavant : il existe une chance de s'en sortir

MICHEL KAJMAN.

(1) Le « brown sugar », ou héroïne n° 3, est un mélange d'héroïne incomplètement raffinée (25 à 30 %) et d'alcaloïdes de l'opium (morphine, codéine), auxquels sont ajoutées de la caféine et parfois un peu de strychnine.

D'UNE REGION A L'AUTRE

Ile-de-France

PAS DE SURSIS A LA DÉMOLITION DU MARCHÉ SAINT-GERMAIN

Pas de sursis à exécution pour le permis de démolir du marché Saint-Germain, à Paris (6e). Le Conseil d'Etat n'a pas accédé à la demande de l'association de défense qui souhaite la conservation des parties anciennes de ce marché, construites par Jean-Baptiste Blondel au début du dix-neuvième siècle. Cette décision, précise l'association, *« n'arrête pas la marche de l'affaire, qui doit être étudiée sur le fond par le tribunal administratif de Paris »*.

M. Pierre Bas, député R.P.R. du 6e arrondissement, affirme de son côté, dans un communiqué, que le marché *« ne répondait plus aux besoins des commerçants et des habitants du quartier »*. Un nouveau marché, une piscine, des salles de sport, une crèche et d'autres équipements sont prévus dans les nouveaux bâtiments dont la construction a commencé. L'association de défense estime quant à elle que *« la restauration du marché de Blondel n'empêche nullement l'installation des équipements sociaux prévus dont le quartier a besoin »*.

—

● LE ONZIEME ARRONDISSEMENT DEPUIS *LOUIS XIV*. — « L'évolution du cadre urbain du onzième arrondissement, de Louis XIV à nos jours », tel est le thème de l'exposition présentée à la mairie du onzième arrondissement, place Léon-Blum, jusqu'au lundi 31 janvier. A l'aide de plans, de reproductions photographiques de documents ou d'estampes, le visiteur peut suivre l'évolution de l'urbanisme et de l'architecture de ce quartier populaire de la capitale.

Entrée libre de 9 heures à 18 heures, tous les jours, dimanche inclus.

Alsace

M. Pierre Schiélé (C.D.S.) est élu président du Conseil régional avec l'appui du R.P.R.

De notre correspondant

Strasbourg. — Pour la première fois depuis sa création, par la loi du 5 juillet 1972, le conseil régional d'Alsace sera présidé par un représentant du département du Haut-Rhin, le sénateur et maire de Thann, M. Pierre Schiélé, président départemental du Centre des démocrates sociaux. Son élection a été assurée par vingt-neuf voix sur les trente-deux suffrages exprimés par les quarante votants (huit suffrages nuls ou blancs, deux voix pour M. Jean-Marie Caro, député réformateur, une pour M. André Bord, président R.P.R. sortant).

Jusqu'au lundi 24 janvier, la présidence de l'assemblée était tenue par le Strasbourgeois André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, également président du conseil général du Bas-Rhin. Le chef de file du R.P.R. alsacien, réélu sans interruption à ce poste depuis 1973, avait fait savoir dès l'ouverture de la séance qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat. Il a recommandé à ses amis politiques de voter pour M. Schiélé, unique candidat à la présidence.

Ces derniers n'ont que partiellement suivi son conseil puisque on comptait huit bulletins blancs ou nuls. Le président sortant a motivé sa décision par le souci d'une *« alternance géographique et politique »* à la tête de l'assemblée régionale.

La fusion des réformateurs et des anciens C.D.P.

Voilà un an déjà, M. Bord avait évoqué la possibilité d'une alternance, à la condition toutefois que le climat de l'assemblée tourne à la *« décrispation et à la sérénité »*. A cette époque, un double clivage géographique et politique avec l'opposition déclarée entre le Haut-Rhin (à majorité réformatrice) et le Bas-Rhin (à dominante gaulliste) pesait sur l'assemblée.

La « décrispation » intervenue avec le ralliement définitif des réformateurs alsaciens à la majorité présidentielle a toutefois entraîné une modification politique de la composition du conseil régional d'Alsace (ce qui pourrait expliquer, en partie, le retrait de M. Bord), grâce à la fusion des réformateurs avec les anciens C.D.P. qui soutenaient auparavant les gaullistes.

Le C.D.S. est devenu la formation majoritaire de l'assemblée avec vingt et une voix contre dix-sept au R.P.R., un non-inscrit et un représentant socialiste. Le R.P.R. a toutefois gagné un siège dans le nouveau bureau du conseil régional ; il a obtenu trois vice-présidences sur cinq et la présidence de trois commissions sur cinq.

M. Bord a mis comme condition de son soutien au nouveau président la création, par l'assemblée régionale, d'un organisme d'initiative et de coordination économique destiné à prendre la relève de l'ADIRA (Association pour le développement industriel de la région Alsace). Cette dernière, créée en son temps par M. Bord, ne peut plus poursuivre sa mission à l'échelon régional puisque le conseil général du Haut-Rhin lui avait refusé sa quote-part pour son budget de fonctionnement.

J.-C. PHILIPP.

[Né en juillet 1925, ancien professeur de philosophie, M. Schiélé a été élu à la mairie de Thann en 1956 et il est sénateur du Haut-Rhin depuis 1968. Il s'était prononcé récemment pour un accord entre le C. D. S. alsacien et le R. P. R. M. Pierre Schiélé est président du Centre de formation des personnels communaux.]

Nord-Pas-de-Calais

A Calais, la Tioxide se défend d'être un pollueur

De notre correspondant

Lille. — Le rejet dans la Manche des déchets de l'usine Tioxide de Calais, déjà examiné deux fois devant le tribunal administratif de Lille, et qui a amené l'inculpation du directeur, M. Jacques Gateaux, pour « fait de pollution de l'eau de mer » devant le tribunal de grande instance de Boulogne (*le Monde* des 11 et 25 novembre et du 11 décembre 1976), continue d'alimenter les controverses.

La direction de l'entreprise a répondu par un long communiqué aux accusations portées par les écologistes et les marins pêcheurs. Après avoir exposé de nombreuses données techniques, elle a affirmé : *« Il y a lieu de remarquer qu'à défaut de preuve de nocivité du rejet, il existe une véritable pollution des esprits représentée par la campagne d'intoxication lancée de tous côtés. Ce n'est pas en pratiquant systématiquement la falsification des faits, la distorsion des chiffres, les descriptions apocalyptiques, que les associations assureront leur crédibilité, mais en consentant à examiner sérieusement les faits. »*

Cette invitation n'a pas été entendue. Parmi les quelques cinq cents personnes qui ont participé au débat public organisé par la direction de l'usine, vendredi 21 janvier, à Calais, on comptait de nombreux salariés de Tioxide. Mais aucune des associations accusatrices, qu'elles défendent l'environnement ou représentent les marins pêcheurs, n'avait accepté la confrontation, pas plus que les syndicats ou les partis politiques invités.

Après avoir exposé avec précision le dossier scientifique, les responsables ont voulu démontrer de manière spectaculaire l'innocuité des effluents rejetés : n'a-t-on pas vu, en effet, un cadre de l'entreprise tremper sa main dans l'effluent (un échantillon contenant 60 grammes d'acide sulfurique par litre et contrôlé par huissier) et même boire un verre de ce liquide dilué à 1/250...

« Acide neutralisé »

Quelques exposés, trop techniques, furent difficilement suivis par l'auditoire. Ils montrent néanmoins que Tioxide a entrepris de nombreuses études pour aboutir à cette conclusion : *« L'acide est neutralisé. Il n'a aucun effet à court terme, ni à moyen terme, ni à long terme. »* Mais dans la Manche, on ne rejette pas seulement chaque jour 400 tonnes d'acide sulfurique. Il y a aussi 160 tonnes de sulfates de fer et 18 tonnes de solides divers, et l'on s'interroge toujours sur les causes de la nécrose des poissons qui est constatée et dont quelques auditeurs, notamment un pêcheur de crevettes, apportèrent le témoignage. Mais Tioxide en est-il responsable ? A la vérité, le dossier est loin d'être refermé.

A ce problème de pollution s'ajoute encore une donnée économique : Tioxide a créé en quelques années cinq cent soixante-dix emplois à Calais et peut encore se développer. En ces temps de chômage, cela compte aussi...

GEORGES SUEUR.

RELANCE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

(De notre correspondant.)

Lille. — Dans une conjoncture de crise, le bilan présenté pour l'année 1976 par l'Association pour l'expansion industrielle de la région Nord-Pas-de-Calais, que préside M. Pierre Delmon, est moins satisfaisant que les années précédentes. En 1976, deux mille six cent cinquante-deux emplois nouveaux ont été « décidés », contre cinq mille cent quatre-vingts en 1975.

Trente-trois entreprises sont concernées par ce bilan, mais c'est à l'automobile qu'on doit la plus grande création d'emplois nouveaux. Chrysler a annoncé sept cents postes nouveaux dans son usine de Valenciennes. Les investissements étrangers représentent, en 1976, 42,5 % des décisions, contre 34,5 % en 1974 et 25,5 % en 1975.

L'affaire en cours la plus importante actuellement est l'éventuelle installation d'I.C.I. (Imperial Chemical Industries), le groupe britannique déjà installé à Fos. On parle de 7 à 8 % de subvention pour un investissement de 7 milliards de francs. Dunkerque est bien placé pour accueillir cet ensemble chimique, qui pourrait aussi s'installer au Havre ou... en République fédérale allemande, qui est également sur les rangs. La décision n'a pas encore été prise. — G. S.

Questions...

Trains ou cars sur Le Mans-La Flèche ?

...Réponses

Le dossier des lignes secondaires de la S.N.C.F. est-il définitivement clos ? La société nationale a-t-elle pris son parti de se défaire de son réseau omnibus ? De nombreux usagers refusent une telle éventualité. Ainsi, de l'Association de défense des usagers du service public pour la réouverture de la ligne de chemin de fer Le Mans-La Flèche, qui vient d'introduire un recours devant le tribunal administratif. M. Philippe Bouvier, son président, nous explique les raisons de cette action en justice.

Au nom de la sacro-sainte rentabilité, la S.N.C.F. décidait, au mois d'avril 1970, avec la complicité des pouvoirs publics, de fermer au trafic des voyageurs, la ligne omnibus Le Mans-La Flèche (50 km). Le déficit mis en avant pour justifier cette condamnation apparemment sans appel était dû, en réalité, à une exploitation faite en dépit du bon sens, notamment à un mauvais aménagement des horaires.

Une ville de seize mille habitants en plein développement — La Flèche — se trouvait ainsi isolée. La desserte en cars, présentée comme une bonne solution de remplacement, était trop lente — une heure et demie pour parcourir 40 km... — et trop inconfortable pour séduire les usagers du rail, désormais livrés à eux-mêmes.

Une pétition des habitants de la région recueillit dix-huit mille signatures. De temps à autre, notamment au moment de la crise de l'énergie, les élus locaux réclamèrent, sans grande insistance, la réouverture de cette ligne, baptisée « secondaire ». La réponse des pouvoirs publics fut invariablement négative.

Des Fléchois décidèrent, au mois de juillet dernier, de créer une association de défense des usagers du service public. Celle-ci adressa deux demandes de réouverture de la ligne à MM. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, et Jacques Pélissier, président de la S.N.C.F.

La mystification des mots

Cette démarche paraissait toute naturelle, presque banale. Dans son récent ouvrage — *Démocratie française*, — M. Valéry Giscard d'Estaing n'écrit-il pas : *« La gestion des grands services publics doit appliquer une règle constante, la consultation sincère de l'usager... la règle d'action moderne fondée sur l'explication, la consultation et la concertation préalable, n'est pas une manifestation de faiblesse mais de considération pour la société pluraliste. »*

Une fois encore, la pratique démontre la puissance mystificatrice des mots et l'inertie des pouvoirs publics. Dans ses requêtes, l'association réclamait de rencontrer des responsables, d'avoir avec eux des échanges de vues. Devant des arguments réalistes, elle aurait, bien sûr, admis le bien-fondé de leur décision.

Or, dans sa réponse écrite, M. Pélissier affirma tout de go : *« La substitution de la technique routière à la technique ferroviaire... a ainsi apporté à notre clientèle, une commodité appréciable compensant l'allongement du temps de parcours. »* De quel droit la S.N.C.F. juge-t-elle pour ses usagers sans les consulter ? Est-ce admissible dans une démocratie de participation ?

L'association vient donc d'engager un recours en annulation du refus de la direction de la S.N.C.F. devant le tribunal administratif de Nantes. A l'appui de son action, elle fait valoir l'abandon de la notion de service public sacrifiée sur l'autel de l'indifférence et du... profit et l'obligation qui est faite à la société nationale, conformément à l'article 19, alinéa 1 du cahier des charges du 23 décembre 1971, *de maintenir constamment dans l'état d'entretien jugé convenable et, le cas échéant, de remettre en état, d'une part, les lignes ou installations qui auraient pu être supprimées ou dont l'entretien aurait pu être réduit ou suspendu... »*

Faits et projets

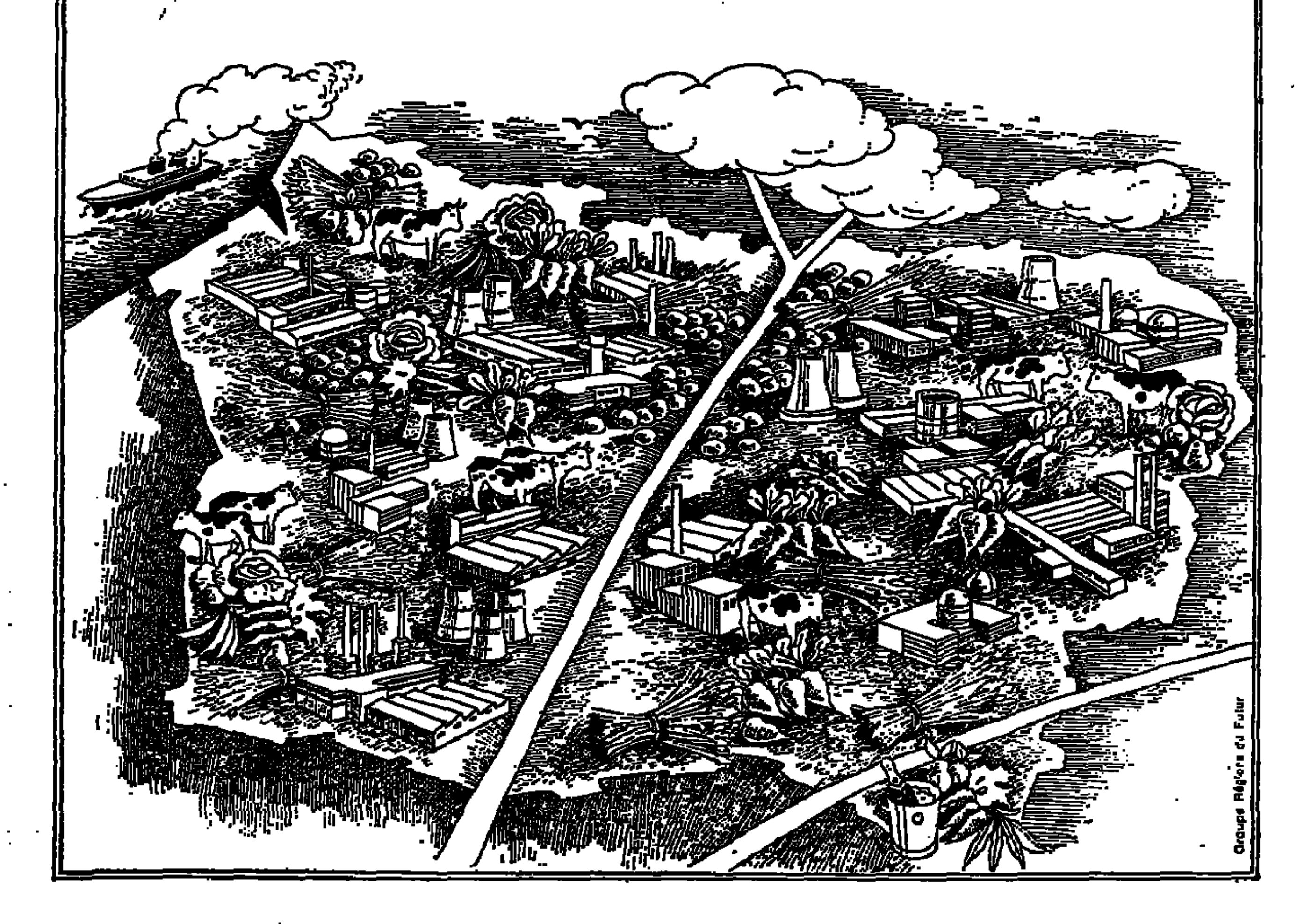
COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

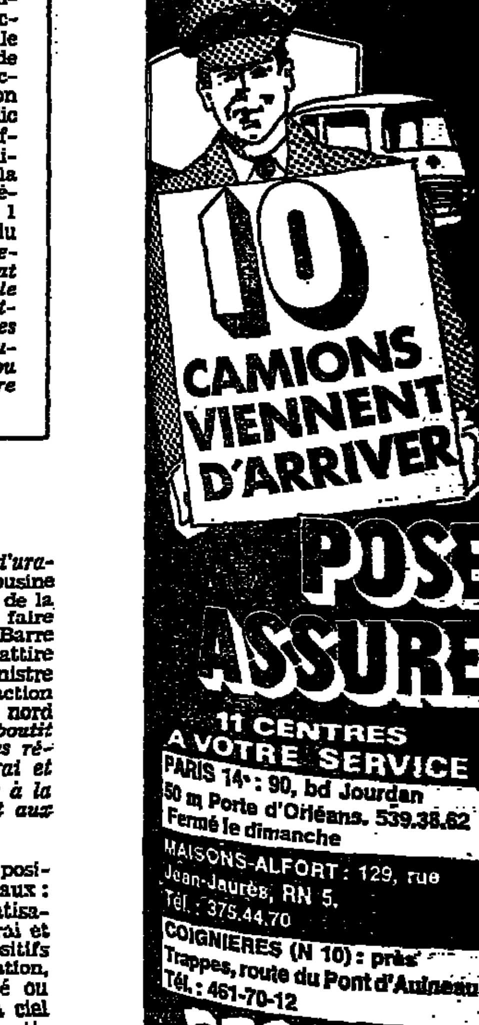
● *Le Conseil d'Etat exclut la C.F.T. et la C.G.S.I. des comités économiques et sociaux des régions.* — Le Conseil d'Etat, par une décision du vendredi 21 janvier, a fait droit au recours de la C.G.T. et de la C.F.D.T. contre l'attribution à la Confédération du travail (C.F.T.) et à la Confédération générale des syndicats indépendants (C.G.S.I.) de sièges dans les comités économiques et sociaux des régions. Le Conseil d'Etat a considéré qu'il résultait tant des travaux préparatoires de la loi du 5 juillet 1972 que de la lettre du décret du 5 septembre 1973 que les organisations syndicales appelées à désigner des membres des conseils économiques et sociaux devaient être représentatives des salariés dans la région, que leur représentativité devait être appréciée d'après leurs effectifs, leur ancienneté et leur indépendance.

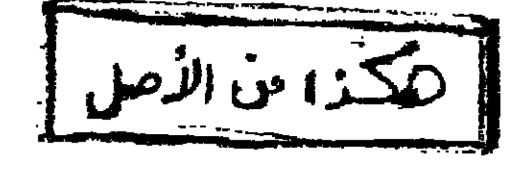
LIMOUSIN

● *Attention aux mines d'uranium.* — La Fédération limousine pour l'étude et la protection de la nature (FLEPNA) vient de faire parvenir à M. Raymond Barre une lettre dans laquelle elle attire l'attention du premier ministre sur le programme d'extraction d'uranium engagé dans le nord du département et qui *« aboutit à une grave défiguration des régions d'extraction du minerai et à une atteinte incontestable à la tranquillité des habitants et aux droits de ceux-ci »*.

La FLEPNA explique sa position par deux éléments nouveaux : 1) intensification et systématisation des recherches de minerai et de la mise en place des dispositifs d'extraction ; 2) généralisation, pour des raisons de rapidité ou d'économie, de l'extraction à ciel ouvert ou multiplication de petites exploitations à flanc de coteau. — *(Corresp.)*







TRANSPORTS

LES RICHES FONT BANDE A PART

Air Afrique menacée par la sécession du Gabon

Une mission d'experts français vient de rentrer de Libreville, où elle a étudié les modalités d'une assistance technique et financière à Air Gabon. Le président Omar Bongo entend donner, avant l'été, à cette compagnie une dimension internationale après le retrait de son pays d'Air Afrique (« le Monde » daté 5-6 décembre).

Air Afrique, compagnie multinationale, était un peu la bonne conscience de l'Afrique. On louait la sagesse de ses promoteurs ; on vantait la tenue de ses résultats. Le départ du Cameroun, au mois de novembre 1971, n'était plus qu'un mauvais souvenir.

Comment imaginer que les deux pays riches de l'Afrique francophone — la Côte-d'Ivoire et le Gabon — puissent longtemps cohabiter sous le même pavillon ? La crise que connaît la compagnie multinationale n'est rien d'autre que la traduction aéronautique d'un malaise politique, fait de rivalités personnelles et d'ambitions inassouvies (1).

Le Gabon souffrait de vivre dans une compagnie où « *les combinaisons politiques comptent davantage que la réalité économique* ». En clair, il reprochait à Air Afrique d'être « *la chose de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal* ». Au mois de juillet 1975, le président Bongo avait obtenu pour l'un des siens — M. Daniel Nna Ekam Kam — la création d'un poste de vice-président de la société multinationale que dirige M. Aoussou Koffi, un ingénieur des travaux publics ivoirien.

A l'automne dernier, le Gabon réclama le poste de directeur général adjoint qu'abandonnait M. Jean Cadéac d'Arband pour rejoindre U.T.A., sa maison mère. On le lui refusa. Ce fut M. Jean Gaillard, directeur du marketing et des programmes de la compagnie privée française, que M. Koffi choisit pour travailler à ses côtés. D'où la rancœur du président Bongo à l'endroit d'Air Afrique, accusée de conclure des « *alliances partisanes* », de n'être, en définitive, qu'une sous-marque d'U.T.A., qu'une société mal décolonisée.

Averti de ces zizanies, la firme américaine Boeing, dont on sait le dynamisme commercial, a-t-elle joué les « *pousse-au-crime* » avec l'espoir qu'un éclatement de la compagnie multinationale servirait ses intérêts ? Pour une large part, le marché de l'Afrique centrale lui échappe : Air Afrique et Air Zaïre se sont attaché les services de son concurrent Douglas, East African Airways est en affaires avec la British Aircraft Corporation. Toujours est-il que, au moment même où il annonçait sa décision de faire cavalier seul, le Gabon signait des options payantes pour l'achat d'un avion gros porteur Boeing-747 et d'un appareil court-courrier Boeing-737.

Une juste mesure

Dès le départ, les autorités gabonaises ont marqué leur volonté de rompre complètement avec U.T.A., mêlée de trop près à l'histoire d'Air Afrique. Elles ont alors tenté de faire interdire de vol, entre Paris et Libreville, les avions d'U.T.A. Elles ont abandonné cette prétention sitôt que le gouvernement leur eut indiqué qu'il s'agissait là d'« *un choix de souveraineté française* ».

Il n'était pas de bonne politique de jeter ainsi des exclusives et de requérir l'aide étrangère, singulièrement celle de la France. Celle-ci entend limiter sa participation au capital d'Air Gabon à hauteur de 30 %, comme elle consentit de le faire lors de la création de Cameroon Airlines. « *Il y a une juste mesure à trouver : il ne faut pas donner l'impression que l'on est mieux traité quand on sort d'Air Afrique que quand on y reste* », soulignent les pouvoirs publics. « *Au demeurant*, notent ces mêmes milieux, *le Gabon est mal fondé à nous solliciter avec insistance, alors qu'hier, au sein de la compagnie multinationale, il plaidait en faveur d'une diminution de notre mise.* »

L'esprit de Yalta

Pour l'heure, Air Gabon, qui fait office de compagnie intérieure et dont U.T.A. possèdent déjà 15 % du capital, a un lourd passif : environ 15 millions de francs. « *Il appartient aux autorités locales d'apurer les comptes de cette société avant que nous y entrions*, précisent des responsables français. *Notre participation a pour but de développer cette entreprise sur des bases saines.* »

Cela dit, nul ne sait au juste quelles ambitions le président Bongo nourrit pour Air Gabon et de quel montant sera l'augmentation du capital. Si elle apparaissait démesurée aux yeux de son partenaire, nul doute que celui-ci n'en vienne à réduire son concours afin de le maintenir dans les limites du raisonnable. Quoi qu'il en soit, l'aide française transiterait par une société dont l'Etat, U.T.A. et Air France seraient, à parts égales, les actionnaires. Il est entendu que la compagnie nationale se verrait « *avancer* » l'argent nécessaire par les pouvoirs publics qui l'ont contrainte de s'intéresser à cette affaire.

En outre, Air France sera probablement obligée d'apporter son assistance technique à Air Gabon puisque le président Bongo a délibérément écarté la candidature d'U.T.A. « *Les pays africains ont toute souveraineté en ce domaine*, admet-on au secrétariat d'Etat aux transports ; *il serait inconcevable d'imposer aux autorités de Libreville quelqu'un dont elles ne veulent à aucun prix.* »

Selon l'accord de 1963, qui délimite les zones d'influence respectives d'Air France et d'U.T.A., la compagnie qui dessert un pays donné a vocation pour assister le transporteur local. « *C'est une bonne règle qui vise à placer nos rapports avec Air France sur le terrain de la coopération plutôt que sur celui de la compétition* », remarque M. Antoine Veil, directeur général d'U.T.A.

Consulté par U.T.A. pour savoir s'il y avait réellement violation de ce « *Yalta aérien* », le doyen Georges Vedel vient de conclure qu' « *une décision de substitution pourrait lui ouvrir droit à indemnités* », auprès des pouvoirs publics. Ceux-ci contestent le bien-fondé de cette analyse. A leur avis, « *le gentleman-agreement de 1963 n'est pas opposable aux tiers* ».

Il y a, à cette affaire, des précédents : ceux du Cameroun et de la Libye, où les deux compagnies se trouvent ainsi côte à côte. U.T.A. juge inconfortable cette position de simple exploitant et se sent désarmée pour faire fructifier ses droits de trafic : laissée sans surveillance, Cameroon Airlines tourne la situation à son avantage. Air France reconnaît, de son côté, que son contrat d'assistance ne lui rapporte rien et que, au surplus, elle a un mal fou à recouvrer ses créances.

Air France proteste de ses intentions pacifiques. « *Il n'est pas dans nos intentions de partir à la reconquête de l'Afrique* », assure M. Henri Sauvan, secrétaire général de la compagnie nationale. En toute tranquillité d'esprit, U.T.A. préférerait une solution étrangère. Déjà, plusieurs transporteurs — Pan Am, Sabena, Swissair — seraient sur les rangs pour assister Air Gabon. Les enchères sont ouvertes. Il n'est pas évident que le gouvernement français veuille se retirer. La politique a ses raisons...

Créances à recouvrer

Pour Air Afrique, le départ du Gabon est un coup dur. Malgré la gravité de la situation, les dirigeants de la compagnie multinationale veulent se donner le temps de la réflexion, laisser les choses se décanter. Néanmoins, ils devront, sans tarder, modifier leur programme d'exploitation et leur plan d'investissements, maintenant que le plus riche des Etats membres les a quittés sans esprit de retour.

Air Afrique projetait l'ouverture d'escales lointaines : Francfort, Luanda en Angola, et Nairobi au Kenya, entre autres ; les événements l'obligeront à renvoyer à des jours meilleurs l'extension de son réseau. Elle sera, d'autre part, conduite à renégocier le partage des droits de trafic avec U.T.A., à laquelle elle avait abandonné la desserte long-courrier de certaines villes africaines, comme Bamako au Mali, Conakry en Guinée, Robertsfield au Liberia, Freetown en Sierra-Leone et Douala au Cameroun. En outre, la compagnie multinationale devra vraisemblablement différer de deux ans l'achat d'un troisième avion gros porteur DC 10-30, qui lui était livrable à la fin de 1978 (2).

Cette secousse menace la cohésion de la compagnie multinationale. Celle-ci va-t-elle se rétrécir aux seuls pays de l'Afrique de l'Ouest entre lesquels l'histoire et la géographie ont tissé des liens ? Lassés de vivre au contact de voisins désargentés, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, qui contrôlaient environ 45 % de l'activité aérienne, ne seront-ils pas tentés de voler de leurs propres ailes ? Questions encore sans réponse.

Air Afrique est loin d'être financièrement aux abois. Depuis sa création, elle n'a jamais fait de déficit. En 1976, elle a réalisé un bénéfice de 24 millions de francs. Le départ du Gabon va lui ôter environ 18 % de ses recettes. Il risque de compliquer, en son sein, les rapports entre pays riches et pays pauvres.

Le montant des créances à recouvrer auprès des Etats membres s'élevait, à la fin de l'année dernière, à quelque 140 millions de francs, dont la moitié à porter au débit de trois Etats : l'Empire centrafricain, la République populaire du Congo et le Tchad, soit presque l'équivalent... du capital d'Air Afrique.

Autre dossier financier en suspens : la rétrocession par la Société pour le développement du transport aérien en Afrique (SODETRAF), dont Air France détient le quart des actions et U.T.A. les trois quarts et qui possède 28 % du capital d'Air Afrique, d'une partie de ses intérêts. Les responsables de la compagnie multinationale jugeaient nécessaire un certain effacement de la présence française afin de faciliter l'adhésion de nouveaux Etats membres — le Ghana, la — Guinée ou le Mali, par exemple — rebutés par la perspective d'entrer dans une société dont l'indépendance financière serait mal assurée.

La valeur de rachat des actions de la SODETRAF restait à négocier, mais l'idée de ramener la part française dans le capital d'Air Afrique de 28 % à 17 % était acquise. Ce transfert aboutissait à augmenter de 6,54 % à 7,54 % la part de chaque Etat membre. Le retrait du Gabon modifie les données du problème. En tout cas, les dirigeants d'U.T.A. semblent ne pas se formaliser de cette volonté d'émancipation : « *La solidité de notre collaboration technique a bien plus d'importance que le niveau de notre participation financière* », assurent-ils.

A pas comptés

Consignée dans l'accord-cadre signé au mois de septembre 1962 pour cinq ans et renouvelé en 1968 pour dix ans, la collaboration entre U.T.A. et Air Afrique revêt de multiples formes : banalisation des équipages, pool de recettes, système commun d'entretien industriel et de représentation commerciale, harmonisation des programmes. La compagnie française a également une « *vocation pédagogique* » à l'égard de son associé, partisan, dans le domaine de l'assistance technique, d'une « *africanisation à pas comptés* ».

Les deux cent soixante-dix techniciens détachés par U.T.A. ne représentent plus aujourd'hui que 6 % des effectifs au sol de la compagnie multinationale contre tre 18 % en 1964. Sur les cent quatre-vingt-cinq membres du personnel navigant technique — commandants de bord, copilotes et mécaniciens-navigants, — vingt-six seulement sont autochtones. Quant au personnel navigant commercial — hôtesses et stewards, — il est entièrement africanisé.

Les belles années d'U.T.A. en Afrique sont maintenant comptées. Des germes d'émancipation apparaissent ici et là. « *L'évolution vers un partage des droits de trafic est inéluctable*, indique-t-on au secrétariat d'Etat aux transports. *Ce qui signifie, en termes de concurrence, des passagers moins nombreux et des tarifs moins rémunérateurs.* »

Or, le réseau africain, jusqu'alors protégé, représentait, pour U.T.A., la meilleure part de son fonds de commerce. La voilà donc obligée de compenser ailleurs ce manque à gagner. Inévitablement, un jour ou l'autre, elle trouvera Air France sur sa route.

Malgré les accords passés, ces deux transporteurs risquent de se disputer les mêmes escales. C'est déjà le cas dans le golfe Persique où U.T.A. a obtenu le droit de desservir les émirats de Bahrein et d'Oman au grand dam d'Air France qui souhaitait exploiter, seule sous les couleurs nationales, ce secteur plein de promesses.

Le partage du trafic africain a toujours compliqué les rapports entre Air France, compagnie nationale, et U.T.A., compagnie privée. L'administration le reconnaît : « *Les difficultés d'Air Afrique créent de nouveaux germes de disputes entre ces deux transporteurs.* » Dans le contexte économique actuel, ces disputes ne risquent-elles pas de dégénérer ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Né du traité de Yaoundé du 28 mars 1961, Air Afrique rassemble — après le départ du Gabon — dix Etats : Bénin, Côte-d'Ivoire, Empire centrafricain, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, République populaire du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

(2) Air Afrique, qui, au 31 décembre dernier, employait 4 550 personnes, a transporté, l'an dernier, quelque 460 000 passagers et 46 000 tonnes de fret. Présente dans une vingtaine d'Etats africains, elle dessert, en outre, les Canaries, le Maroc, la France, l'Italie, la Suisse et les Etats-Unis. Sa flotte comprend quatre DC 8, trois Caravelle, deux DC 10-30 et trois DC 8 cargos.

RELIGION

Après les mutations des abbés Feillet et Talec

Clarification

La clarification est à l'ordre du jour. Les « affaires » Feillet et Talec — c'est-à-dire le départ prochain de l'abbé Bernard Feillet comme animateur de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse et son remplacement à ce poste par l'abbé Pierre Talec, auquel succédera, à la direction du centre Jean-Bart, l'abbé Albert Rouet (le Monde des 14, 24 et 25 décembre 1976 et du 6 janvier 1977), — ont montré une nouvelle fois la difficulté des rapports entre la presse et les institutions.

Hôte de l'Association professionnelle des informateurs religieux, Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris, a voulu apporter quelques clarifications dans une affaire où les autorités ecclésiastiques ont maintenu, jusqu'à présent, une grande discrétion.

Les diverses tentatives d'exégèse n'avaient pas manqué chez les commentateurs religieux : de M. Pierre Debray, fondateur du Rassemblement des silencieux de l'Eglise, qui voyait dans la rétrogradation de l'abbé Talec « *une forme particulièrement raffinée de punition ecclésiastique* », à André Vimeux de *Témoignage chrétien*, qui posait ainsi la question de fond : « *Même si on les reçoit comme des mutations dans l'institution ecclésiale, en excluant comme l'affirment les évêques parisiens toute arrière-pensée de recul, les deux nominations laissent entière une question : les communautés ou les équipes concernées, notamment dans le cas de la paroisse Saint-Bernard, n'ont eu dans ces décisions, par la force des choses, qu'un rôle passif.* »

Le problème crucial de l'association des chrétiens directement concernés, aux décisions de l'autorité ecclésiastique est évoqué à nouveau dans un communiqué publié, le 19 janvier, par l'« antenne » de la communauté de Saint-Bernard de Montparnasse. Elle s'y plaint de n'avoir été associée en aucune manière à la nomination du futur responsable.

Reconnaissant d'emblée que la question du secret dans l'Eglise est un « problème délicat », et partisan lui-même de « moins de secret », Mgr Gilson a déclaré que le cardinal Marty avait envoyé, début janvier, une lettre aux prêtres de l'archidiocèse — sans aucun rapport avec l'affaire Feillet-Talec — pour leur expliquer la politique suivie depuis dix ans en matière de nominations sacerdotales. Celles-ci sont étudiées par le conseil épiscopal tout au long de l'année, et sont rendues publiques normalement en juin.

C'est ainsi qu'il fut décidé, en juin 1976, de nommer l'abbé Talec à Saint-Bernard-de-Montparnasse l'année suivante. Si cette décision a été rendue publique par l'archevêché de manière précipitée, a expliqué l'évêque, c'est la suite de l'annonce, dans *le Monde*, des mutations des abbés Feillet et Talec — précipitation, ajouta-t-il, qui a interrompu les consultations en cours auprès des laïcs.

L'Eglise n'est pas un miroir

S'il ne nie pas un certain contentieux entre l'archevêché et l'abbé Talec (celui-ci nous en a fait part dans *le Monde* du 24 décembre 1976), Mgr Gilson récuse catégoriquement tout rapprochement entre les retombées de l'affaire Lefebvre et les mutations des deux prêtres.

A propos de la politique globale des nominations, Mgr Gilson nous a confié qu'il n'admet pas que ce soit la communauté qui se choisisse son propre prêtre. « *L'Eglise n'est pas un miroir qui doit renvoyer à la communauté chrétienne sa propre image,* dit-il. *D'une part, ce n'est pas la personne du prêtre qui est première, mais l'Evangile ; ensuite, le prêtre, envoyé dans une communauté par l'évêque, est celui qui signifie que la Parole vient d'ailleurs.*

» *Le grand danger en ce moment serait que l'Eglise se transforme en petits groupes de gens qui se referment sur eux-mêmes, qu'elle devienne une « secte » de purs, de chrétiens durcis dans leurs idéologies, s'affrontant et s'entre-déchirant. L'unité de l'Eglise est d'ordre symbolique et donc sacramentel. D'où l'importance du centre de pastorale sacramentelle Jean-Bart...*

» *Je suis persuadé,* ajoute Mgr Gilson, *qu'aucune vraie question ne doit être enterrée. Mais la tentation pour un évêque est de se comporter soit en leader autoritaire — et beaucoup de chrétiens désemparés cherchent actuellement à se sécuriser en s'abritant derrière l'autorité, — soit en « bénisseur » sans discrimination. Je récuse l'un et l'autre modèle et je refuse de « prendre partie » dans les querelles secondaires.* »

ALAIN WOODROW.

Le déclin des curés

NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION PAROISSE - PILOTE

La rapide raréfaction du nombre des prêtres (1) se cumulant avec la redistribution — au nom d'une théologie du laïcat — des tâches apostoliques fait reculer peu à peu l'autarcie du clergé. Il n'est pas que les écoles libres pour en administrer la preuve.

Certaines paroisses parisiennes sont aussi sur le point d'en tirer les conséquences, en plein accord avec l'archevêché. A Notre-Dame-de-l'Assomption, dans le 16e arrondissement, devenue de ce fait paroisse-pilote, vient d'être nommée une équipe pastorale composée de quatre prêtres, d'une religieuse et de sept laïcs — dont deux sont permanents — désignés pour trois ans et renouvelables une fois. Cette formule ne consacre pas la disparition pure et simple du curé — qui reste l'animateur, — mais instaure une répartition inédite des tâches : catéchèse, mouvements, œuvres, accueil, etc.

Quelles que soient les réticences des traditionalistes et les incidents de parcours qui pourraient jalonner une formule encore non rodée, il semble évident que celle-ci se généralisera. Dans l'Eglise, en effet, l'évangélisation est première et doit être assurée ; les voies et moyens, eux, peuvent changer selon les époques. Au reste, dans un nombre croissant de villages, les curés ne sont pas remplacés, et il revient aux laïcs de s'organiser entre eux. — H. F.

(1) Le diocèse de Paris compte aujourd'hui 653 prêtres de moins de soixante-dix ans et 116 de moins de quarante ans. En 1984, ces chiffres tomberont respectivement à 473 et à 60, ce qui représente une baisse de 50 % pour les « jeunes » prêtres.

● *Nominations dans le diocèse catholique de Paris.* — M. l'abbé Michel Guittet, vicaire épiscopal devient vicaire général. Il demeure responsable de la délégation diocésaine pour les mouvements et groupes de laïcs. M. l'abbé Pierre Gervaise, tout en demeurant responsable du service de la catéchèse, est nommé vicaire épiscopal et membre du conseil épiscopal.

ÉDUCATION

Les difficultés financières des universités

● PARIS-VII : cessation des paiements ?

M. Yves Le Corre, président de l'université Paris-VII, vient de lancer un cri d'alarme au cours d'une conférence de presse : faute de crédits de fonctionnement, Paris-VII, deuxième université française par le nombre de ses étudiants et de ses enseignants (1 650), qui compte plus de deux cents laboratoires de recherche, dont le centre d'hématologie du professeur Jean Bernard, ou le groupe de physique des solides de l'Ecole normale supérieure, risque de se trouver en état de cessation de paiements dans peu de temps. Les dépenses prévues par l'inspection générale de l'administration pour 1977 dépassent déjà de 2 millions de francs les ressources disponibles (31,9 millions de francs sans la subvention de recherche).

En 1976, Paris-VII a déjà dû, pour respecter les instructions du recteur de Paris (son budget était en déséquilibre), prélever 3 millions de francs sur ses réserves, qui sont désormais inexistantes, et 1,7 sur la recherche, et faire 20 % d'économies sur les services centraux. Pour « tourner » dans des conditions normales, l'université aurait besoin de 10 millions de francs supplémentaires.

Le déficit est dû, pour l'essentiel, aux dépenses de personnel administratif, technique, ouvrier, et de service (ATOS), qui absorbe 54 % du budget. Faute de postes accordés par l'Etat, l'université doit encore aujourd'hui payer sur ses ressources propres trois cents personnes sur les mille cent qu'elle emploie. M. Le Corre a protesté contre les évaluations actuelles du secrétariat d'Etat qui estime que son université n'est pas déficitaire. Il a accusé l'administration de « *manipuler les critères* » de dotation en personnel et a affirmé que les congés supplémentaires accordés par son établissement au personnel, comparables à ceux accordés par les autres universités, ne représentaient qu'une très faible part du déficit.

D'autre part, l'université, dispersée entre six implantations différentes (sans compter les laboratoires extérieurs), supporte des charges immobilières très lourdes.

Actuellement, l'université, se refusant à licencier du personnel, ne dispose que de deux ou trois mois de crédits d'avance. « *Nous n'envisageons pas de mettre la clé sous la porte,* a déclaré M. Le Corre, *mais il faut que le secrétariat d'Etat nous aide rapidement.* »

● PARIS-VIII : rupture pédagogique

A l'université de Paris-VIII (Vincennes), qui compte 33 000 étudiants — dont 35 % d'étrangers, — la situation financière est également préoccupante. Selon son président, M. Pierre Merlin, 40 % des enseignements risquent d'être supprimés au deuxième semestre si le secrétariat d'Etat aux universités ne débloque pas d'urgence des crédits supplémentaires.

Dans certaines « filières » d'enseignement, comme l'animation culturelle ou l'urbanisme, la réduction risque d'atteindre près de 80 % des heures prévues. Avec une dotation de 70 000 heures, Paris-VIII enregistre un déficit de 20 000 heures par rapport aux normes, ce qui la met en situation de « *rupture pédagogique* ». Si rien n'est fait d'ici au mois de février, selon M. Merlin, il faudra supprimer tous les enseignements assurés par les chargés de cours extérieurs, c'est-à-dire rémunérés au titre des heures complémentaires.

Quant aux crédits de fonctionnement, si la dotation 1977 est augmentée par rapport à l'année précédente, c'est au prix de la suppression d'une dotation exceptionnelle de 2 millions de francs...

Le transfert éventuel de Vincennes à Marne-la-Vallée (Seine-Saint-Denis) suscite les plus grandes réserves, tant dans l'administration de Paris-VIII que parmi les syndicats. « *Nous sommes favorables à la création d'une université dans la Seine-Saint-Denis,* indique M. Merlin, *mais pas au détriment de Vincennes ni surtout de ce qui en fait sa raison d'être, à savoir l'ouverture aux étrangers et aux non-bacheliers.* »

LA « DÉSECTORISATION » DE NANTERRE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Le commissaire du gouvernement conclut à l'annulation de la décision du recteur de Paris

Le Conseil d'Etat a examiné, lundi 24 janvier, sur rapport de M. Théry, une requête présentée par le président de l'université de Nanterre, M. Jean-Maurice Verdier, contre l'arrêté du recteur de l'académie de Paris, qui avait « désectorisé » les études de droit dans cette université, c'est-à-dire lui avait retiré pour les études de droit le monopole d'accueillir les étudiants de première année venant de certains arrondissements de Paris et de certaines communes de banlieue. M. Renaud Denoix de Saint-Marc, commissaire du gouvernement, a conclu à l'annulation de l'arrêté rectoral.

Selon lui, le recteur de Paris était doublement incompétent pour prendre une telle décision sur le ressort de l'université de Nanterre. D'une part, il agissait en fonction d'un arrêté ministériel signé par le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux universités : celui-ci, n'ayant lui-même qu'une délégation de compétence, ne pouvait à son tour déléguer celle-ci. D'autre part, il ne pouvait déléguer au recteur de l'académie de Paris une compétence hors de cette académie (le ressort de Nanterre comprenant des communes de banlieue). Le Conseil d'Etat a décidé de renvoyer le jugement à quinzaine.

A Grand-Couronne (Seine-Maritime)

UN C.E.S. SURPEUPLÉ

(De notre correspondant.)

Le Havre. — « Comment garantir la sécurité des enfants quand un établissement fonctionne au-delà de ses capacités d'accueil ? ». C'est la question qu'ont posée les professeurs du Syndicat national des enseignements de second degré, les parents d'élèves (fédération Cornec) et le maire communiste, au cours d'une conférence de presse consacrée à la situation du C.E.S. de Grand-Couronne. Prévu pour six cents élèves, il en a accueilli sept cent vingt à la rentrée de septembre 1976, quatre années après sa mise en service. Le 31 décembre, pendant les vacances de Noël, un début d'incendie a détruit trois salles de cours. Le sinistre a été maîtrisé rapidement parce que le concierge avait entendu des crépitements. « Que se serait-il passé si l'accident s'était produit en période scolaire ? » demandent les enseignants.

Depuis trois ans, avec les parents, ils exigent que soit réalisé un exercice d'évacuation dans cet établissement, qui ne compte que quatre postes et demi de surveillants. L'administration refuse un tel exercice, affirment-ils, parce qu'il serait trop difficile à organiser... Le C.E.S. dispose en outre d'une infirmière, mais à mi-temps : il est risqué d'être malade ou accidenté en son absence !

A la rentrée de septembre 1977, l'effectif dépassera les huit cents élèves. Il n'est plus possible de reculer devant une extension des bâtiments, qui devrait coûter 1 million de francs à la commune. Les crédits nécessaires n'ayant pas été dégagés, les travaux n'ont pu être effectués au cours des dernières grandes vacances. S'ils venaient à l'être, enseignants et parents s'inquiètent à l'avance du danger que représente l'évolution des engins dans la cour du collège. Et s'ils ne le sont pas, la rentrée de 1977 sera impossible.

JACQUES GRALL.

Un avant-projet de décret fixe l'application de la réforme de l'enseignement aux établissements privés sous contrat

Le ministère de l'éducation vient d'adresser aux syndicats d'enseignants et aux associations de parents d'élèves de l'enseignement privé et de l'enseignement public un texte d'un avant-projet de décret relatif à l'application de la réforme de l'enseignement aux établissements d'enseignement privé sous contrat (loi du 11 juillet 1975) (1).

L'uniformisation des structures pédagogiques des établissements privés sous contrat devra être réalisée au plus tard pour la rentrée 1980-1981 (art. 2) : ces établissements seront divisés en unités autonomes : écoles privées, collèges et lycées privés, sur le modèle des établissements publics.

L'avant-projet réaffirme la spécificité des établissements privés dans le domaine de la vie scolaire (art. 6), et précise les conditions de passage d'un enseignement à l'autre. Le passage d'un élève de l'enseignement privé dans l'enseignement public est soumis à l'homologation d'une commission paritaire pour la première année de chaque cycle : il se fait aux mêmes conditions que pour un élève de l'enseignement public les années suivantes si l'élève a poursuivi sa scolarité dans un établissement d'enseignement privé sous contrat après son homologation. « *A défaut d'homologation, l'admission... est subordonnée à la réussite d'un examen organisé par le chef d'établissement d'accueil* » *(art. 8)*. En cas de refus d'homologation et d'échec à cet examen, « *l'élève concerné est admis de droit à redoubler dans un établissement d'enseignement public* » (art. 9).

Le texte précise que les établissements privés sous contrat doivent, lorsqu'ils accueillent des élèves du public, respecter les décisions prises dans leurs établissements d'origine. La mesure est générale : « *Les établissements publics et privés sous contrat (2) sont tenus de respecter les mêmes mesures intervenues dans l'enseignement privé sous contrat et ayant fait l'objet d'une homologation.* »

Satisfaction dans l'enseignement catholique

Cet avant-projet de décret est accueilli avec satisfaction par les responsables du secrétariat général à l'enseignement catholique, qui y voient un progrès dans la voie de l'« *association sans assimilation* ». Ils se félicitent du respect des situations acquises pour les maîtres des classes élémentaires des établissements secondaires et les maîtres, plus nombreux, des cours complémentaires.

D'autre part, on souligne que la publication de ce décret mettra fin à une situation aberrante : la loi du 1er juin 1971 prévoyait que l'orientation des élèves des établissements sous contrat serait organisée de façon compatible avec ceux du public, mais les décrets d'application de cette disposition ne sont jamais parus.

Les procédures d'homologation (pour les classes de sixième, quatrième ou seconde) prévues par l'avant-projet généralisent la solution ébauchée, en 1972, pour la seule sixième avec l'examen par des commissions départementales des cas d'élèves désirant passer du public au privé.

La division des établissements d'enseignement privés sous contrat en unités autonomes ne devrait pas poser de graves problèmes, sauf, localement, de recrutement ou de rémunération des nouveaux directeurs, soulignent enfin les responsables de l'enseignement catholique.

Pour M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.), ce projet de texte entérine une sélection s'opérant « *tant à l'intérieur du système scolaire que par le dualisme que l'on institue entre des systèmes scolaires différents* ». Contestant la double affirmation du caractère propre de l'enseignement privé et d'une complète identité des deux types d'enseignement, M. Guy Georges interroge : « *N'est-on pas en train de recréer un système d'écoles de classe en mettant en place des écoles privilégiées dans leurs moyens, ou des écoles pour élèves « rapides » ?* ».

Le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) estime, pour sa part, que cet avant-projet de décret constitue un premier pas vers la collation des grades par l'enseignement privé. Le S.G.E.N. s'interroge, d'autre part, sur la signification de ces mesures : esquisse d'une intégration ou mise en place de deux réseaux symétriques ?

MICHEL KAJMAN.

(1) L'article 21 de cette loi stipule : « *Les dispositions de la présente loi, relatives à l'enseignement, sont applicables simultanément à l'enseignement public et... à l'enseignement privé sous contrat.* »

(2) Il arrive, en effet, que les décisions d'un établissement privé ne soient pas reconnues par un autre établissement privé obéissant à d'autres critères.

La question scolaire

LES DIRIGEANTS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PRENNENT ACTE DES « ATTÉNUATIONS » APPORTÉES PAR LES RESPONSABLES SOCIALISTES.

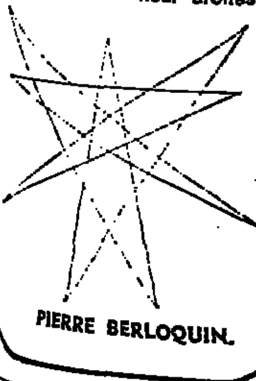
Sous le titre « La paille et le grain », les secrétaires généraux de l'enseignement catholique commentent, dans le dernier numéro de la revue *Enseignement catholique actualités*, l'attitude du P.S. dans la question scolaire.

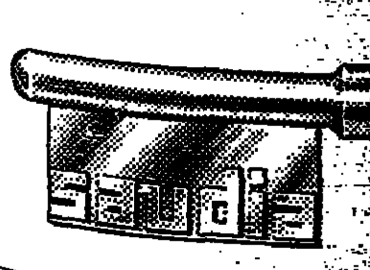
« *Les menaces qui pèsent sur la liberté d'enseignement et l'avenir de l'enseignement catholique sont réelles et graves : si les textes actuels du programme commun sur ce point et ceux de l'avant-projet sur l'éducation du parti socialiste demeuraient, dans leur fond, inchangés, l'enseignement catholique serait condamné à plus ou moins long terme à disparaître. Les écrits resteraient plus forts que les déclarations lénifiantes.*

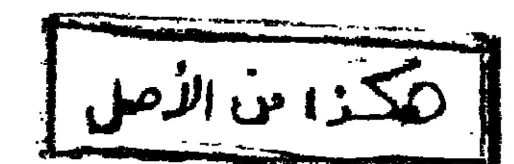
» *Nous prenons acte des atténuations apportées par les responsables du parti socialiste ces derniers jours. Mais elles ne sauraient être suffisantes. Comme la presse elle-même l'a fait observer, les positions du parti socialiste demeurent encore inchangées sur le fond. Les modifications de forme, de délai ou de procédure dont elles font état sont de peu d'intérêt en l'affaire.*

» *L'enseignement catholique ne reconnaîtra une évolution fondamentale de la situation que si les auteurs du projet de nationalisation de l'enseignement privé acceptent d'y renoncer et de s'engager à respecter les contrats instaurés par la loi Debré. (...) L'enseignement catholique rejette avec force le procès que certains lui font, d'entrer dans le jeu d'un choix politique partisan. Nous redisons une fois de plus que la liberté d'enseignement n'est ni de droite ni de gauche, et que les différentes familles politiques sont représentées parmi les parents et parmi les enseignants.* »

● PRECISION. — M. François d'Aubert qui se présente aux prochaines élections municipales de Laval à la tête d'une liste « Développer et gérer Laval », opposée à la municipalité de gauche, nous prie de préciser, après l'article publié dans *le Monde* du 15 janvier, que, « *compte tenu de la stabilisation pacifique des rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé à Laval, il ne juge pas opportun de ranimer des querelles passées à l'occasion des élections municipales* », mais que cela « *ne préjuge pas de sa position* » sur l'enseignement libre en général. D'autre part, M. d'Aubert précise qu'« *il n'appartient à aucune des formations actuelles de la majorité* ».







Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

De la prose pour l'ordinateur

DES fragiles lampes qui constituaient les premières « machines à calculer électroniques » aux armoires bourrées de circuits intégrés qui sont le cœur des grands systèmes actuels, le progrès est trop évident pour n'être pas immédiatement perçu. Moins sensible est le *fait* que ce progrès des machines est parallèle à un progrès encore plus important dans leur utilisation. L'essentiel *n'était* sans doute pas que les ordinateurs soient de plus en plus puissants, mais qu'on sache leur demander de plus en plus de choses, et que ce soit à la portée de plus en plus de gens. Il fallait pour cela faciliter la communication entre l'homme et la machine. Cela s'est fait en créant des langages que la machine peut comprendre, et qui sont à la fois de plus en plus complexes et de plus en plus proches de notre mode naturel d'expression.

Cette tâche n'est pas finie, mais on en imagine la fin. La fin, ce serait que chacun puisse s'adresser dans sa langue naturelle à l'ordinateur, et dire tout ce qu'il veut dans cette prose *qui* ravissait tant M. Jourdain. C'est beaucoup, et sans doute trop demander. Mais si l'ordinateur est au service de l'homme, il serait bon que l'homme puisse demander ce service sans posséder aucune connaissance préalable, sans avoir appris aucun langage. Il ne s'agit plus ici de dire n'importe quoi, mais seulement ce qui est utile au demandeur et utilisable par la machine. Compte tenu de ces restrictions, et en admettant que, dans une petite proportion des cas, la machine ne comprenne pas, ou comprenne « de travers », le problème devient soluble. Et la solution n'est plus éloignée, tant sont grands les progrès actuels.

DEPUIS que l'ordinateur existe, se pose un problème de communication. Un ordinateur ne fait rien sans programme et sans *données ; il faut donc les lui fournir.*

La question est différente pour le programme et pour les données. *Ces dernières sont en général abondantes,* mais peu variées : un élément de structure simple est répété en un très grand nombre d'exemplaires. Personne ne demande à un ordinateur de faire une multiplication. Si on lui en demande cent mille, il faut lui fournir au moins cent mille nombres. *Si l'on veut qu'un* ordinateur de gestion établisse la paye du personnel, il devra consulter un fichier comportant des dizaines ou des centaines d'articles — un par personne — sur lesquels il répètera un même traitement simple. La masse des données est telle que leur collecte et leur organisation est un travail de spécialiste, utilisant pour cela des outils appropriés.

Il n'en est pas de même de la programmation. Il existe de gros problèmes, comme le calcul de la trajectoire d'un satellite, qui demandent une analyse mathématique complexe et sont donc aussi l'affaire de spécialistes. Mais il y a, en revanche, beaucoup de questions simples, formulables par n'importe qui, auxquelles l'ordinateur peut répondre : un chef d'entreprise peut avoir inopinément besoin d'une information sur tel stock, telle facture ; c'est une simple consultation de fichier — mais dans la mesure où ce fichier est accessible via un ordinateur, il faut savoir communiquer avec ce dernier.

Au cours des années, cette communication est devenue de plus en plus aisée. Elle n'est pas encore à la *portée de tout le* monde. A l'époque *héroïque, il fallait programmer directement en langage machine,* présenter à l'ordinateur une suite de nombres binaires, 0 et 1, soit en appuyant sur des touches, soit en faisant « *lire* » une carte perforée — le trou étant interprété comme 1 et l'absence de trou comme 0. Très vite *sont venus les langages d'assemblage* : à chaque instruction machine correspond un code mnémotechnique ; de plus, l'utilisateur donne un nom arbitraire à chaque zone de mémoire qu'il utilise. Un programme de facturation contiendra vers la fin une instruction du genre ADD TVA, bien plus « lisible » que la suite de 0 et de 1 qui est son équivalent en langage machine. Le programme qui traduit le langage d'assemblage en langage machine fait du pur mot-à-mot. Il remplace ADD par le code binaire de l'opération d'adition, et TVA par l'adresse de la mémoire où a été précédemment rangé le montant de la taxe.

Une lettre qu'on pourrait écrire

Plus tard sont venus les *langages évolués,* le premier étant *FORTRAN,* qui date de 1945. Ils rompent la correspondance précédente entre instruction du langage et instruction machine. La traduction n'est plus du mot à mot, elle suppose une analyse syntaxique : le sens des mots dépend de leur fonction dans la phrase.

Apparaît alors un risque grave : l'ambiguïté des langages évolués. A une instruction de ce langage doit correspondre une suite bien définie d'ordres pour la machine, sinon le « compilateur » — le programme qui fait la traduction — se trouverait devant une alternative. Les langages évolués de programmation obéissent à des règles grammaticales très strictes, afin d'éliminer toute ambiguïté. Ce n'est pas une tâche aisée : le langage *ALGOL 60* laissait subsister, lors de sa première publication, une ambiguïté que n'avaient pas vue ses créateurs.

Les langages évolués sont d'un apprentissage facile. *FORTRAN* a un vocabulaire de cinquante mots, dont trente d'usage courant, *ALGOL, PL/1,* sont plus riches, mais le vocabulaire vraiment utile s'y réduit aussi à quelques dizaines de mots. Avec un peu de pratique, n'importe qui peut écrire un programme simple. Le problème est justement qu'il y faut un peu de pratique, et que beaucoup d'utilisateurs potentiels de l'ordinateur ne l'utiliseront qu'en de rares occasions et n'auront donc jamais ce minimum de pratique.

C'est pourquoi beaucoup d'efforts sont actuellement consacrés à la communication « en langage naturel ». *Il serait tellement agréable de parler* à l'ordinateur — ou plutôt de lui écrire, car il est encore loin de *comprendre la voix humaine* — sans s'imposer aucun apprentissage préalable.

« Mon cher ordinateur. Auriez-vous l'obligeance de calculer le montant de mes impôts ? Vous trouverez les renseignements nécessaires dans le fichier V.X. 71. Veuillez agréer, etc. »

Aucun ordinateur n'est actuellement programmé pour répondre à *cette lettre, et aucun ne le* sera peut-être jamais. Pourtant, une telle programmation est dès à présent envisageable.

Quelles sont les difficultés pour faire comprendre à une machine le langage dit naturel ? Il y en a essentiellement deux : la richesse du vocabulaire et l'ambiguïté de sens des mots et des phrases. Dans la lettre *précédente, « mon cher ordinateur »* ne signifie pas *« mon ordinateur coûteux ».*

Ces difficultés ne sont pas insurmontables. Le vocabulaire peut être limité. Après tout, on ne va pas s'adresser à l'ordinateur pour dire n'importe quoi. On veut lui confier une tâche prise dans un ensemble assez restreint. Un ordinateur de gestion devra sans doute comprendre les mots « ventes, stocks, salaires, factures ». Mais il pourra ignorer en toute sécurité *« mansarde, mansuétude, manteau et mantille »,* pour ne citer que ces quelques mots relevés dans la même page d'un dictionnaire. Et, bien entendu, quand on s'adressera à lui, il ne sera question ni de « cher ordinateur » ni de « veuillez agréer ». Le vocabulaire est d'autant plus restreint qu'un utilisateur occasionnel de l'ordinateur ne va pas construire une programme complexe. La lettre qui précède ne dit pas comment calculer les impôts. Elle suppose qu'un programme existe déjà pour ce calcul, programme bâti par un spécialiste usant d'un langage approprié. Le temps n'est plus où chaque utilisateur avait son propre programme. De plus en plus, l'ordinateur — il serait plus correct de parler de système informatique — est muni d'une « bibliothèque » contenant une grande variété de programmes. Il suffit de les appeler et de leur fournir quelques indications. *Cela n'exige ni un vocabulaire* étendu ni des phrases compliquées.

La syntaxe et la sémantique

Cependant, les phrases les plus simples sont bien souvent ambiguës, et cette ambiguïté n'est souvent guère perceptible. M. René Moreau, responsable du développement scientifique d'I.B.M.-France, cite la phrase *« la belle ferme le voile »;* elle paraît bien un peu étrange au premier abord ; mais on ne se rend pas compte tout de suite qu'on peut lui donner trois significations différentes suivant qu'on fait de *« ferme »* un nom, un verbe ou un adjectif.

Le remède existe en partie. L'informatique est de plus en plus « conversationnelle » : l'utilisateur *frappe ses instructions sur une machine à écrire* et reçoit les réponses à ses demandes sur cette même machine ou par tout autre moyen. Si l'ordinateur décèle une ambiguïté — *ou un mot inconnu,* — il peut alerter l'utilisateur. Mais le remède n'est pas total, et les expériences actuelles montrent que, fréquemment, l'ordinateur ne décèle pas l'ambiguïté et comprend mal ce qu'on lui demande.

Comment l'ordinateur peut-il « comprendre une phrase » ? La technique n'est pas fondamentalement différente de celle qu'on utilise pour les langages de programmation. Il y a *forcément analyse syntaxique* et consultation du dictionnaire. Mais on peut privilégier plus ou moins chacune de ces étapes, ce qui permet deux approches, *souvent* appelées syntaxique et sémantique.

L'approche syntaxique dérive en droite ligne des travaux sur les grammaires de Noam Chomsky et de quelques *autres linguistes.* En appliquant — *ou plutôt* en tentant d'appliquer — à une phrase toute une série de règles de grammaire, on reconstruit *progressivement sa structure,* on identifie les fonctions (verbe, adjectif...) de chaque mot ou groupe de mots. C'est, d'une certaine façon, l'approche du bon latiniste en face d'un texte de Cicéron. Cela fait, il n'a plus guère de problème dans le choix du sens des mots.

Très prisée vers la fin des années 60, cette approche est maintenant en défaveur. L'exemple de « la belle ferme... » montre bien que toutes les ambiguïtés ne sont pas levées. L'approche syntaxique bute souvent sur les tournures elliptiques, très courantes dans le langage usuel, où une partie de la phrase manque parce que l'auditeur la rétablira aisément : *« Combien y a-t-il d'habitants à Reims et à Châlons ? — Zéro »,* répondra sans doute l'ordinateur, qui cherchera les personnes habitant simultanément ces deux villes, sans comprendre qu'on lui a, en réalité, posé deux questions.

Aussi se tourne-t-on vers une approche plus sémantique, où l'essentiel est de repérer les mots « forts » de la phrase ; ensuite, on devine quelle est la question d'après le sens de quelques mots. C'est évidemment une démarche de mauvais latiniste, mais l'expérience montre que les chances de succès sont bonnes pour les phrases simples les plus courantes. Bien entendu, une analyse syntaxique reste nécessaire, mais elle ne joue plus le rôle principal.

Des chercheurs, principalement américains, ont ainsi mis au point plusieurs programmes qui permettent, chacun dans un domaine limité, de « converser » avec un ordinateur. Les auteurs ont publié des dialogues d'une complexité impressionnante, mais il faut considérer qu'ils montrent plus volontiers leurs succès que leurs échecs. Il est fréquent qu'une simple interversion de mots rende incompréhensible pour l'ordinateur une phrase qui ne lui posait pas de problème auparavant. Il reste beaucoup de progrès à faire. Mais les années passées ont montré que l'informatique progresse souvent plus vite que ne le pensaient les optimistes. Ceux-ci estiment que, vers 1980, les recherches actuelles sur la communication en langage naturel trouveront de larges champs d'application. *Cela ne paraît pas déraisonnable.*

MAURICE ARVONNY.

● *Une fondation Frederik Rosing Bull* vient d'être créée. Présidée par M. Maurice Doublet, ancien préfet de la région parisienne, elle dispose d'un budget initial de 500 000 F, fournis essentiellement par la compagnie C.I.I.-Honeywell Bull. Elle a pour vocation d'aider toute recherche sur *« la contribution de l'informatique à l'environnement humain (...) dans le cadre de la protection des libertés publiques et privées ».*

EN TOUTE LOGIQUE

Un cube de briques

Problème N° 84

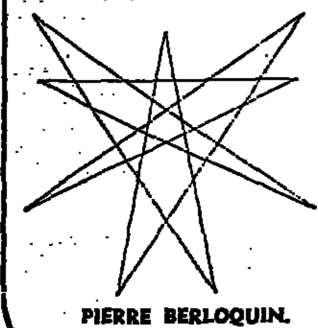
On possède vingt-sept briques parallélépipédiques de dimensions : 2 × 1 × 0,5. On désire les assembler pour réaliser un cube de dimensions : 3 × 3 × 3. Peut-on y parvenir et comment ?

Les lecteurs pressés de connaître la solution pourront se référer à la source du problème : le numéro de février 1976 du *Petit Archimède,* malicieuse petite revue consacrée aux récréations mathématiques dans le milieu scolaire. (Y. Roussel, C.E.S. Sagebien, 80000 Amiens.)

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 83.

Voici comment faire vingt et un triangles avec neuf droites :



PIERRE BERLOQUIN.

L'œil écoute

BABA + GAGA = DADA

NOUS regardons avec nos yeux et nous écoutons avec nos oreilles. Du moins le croyons-nous. Mais deux chercheurs britanniques, Harry McGurk et John Mac Donald, du département de psychologie de l'université de Surrey-Guildford, viennent de prouver le contraire : nos sens n'ont pas des fonctions aussi séparées. Ils ont démontré d'une manière irréfutable que nous « écoutons » aussi avec nos yeux.

Cette propriété est très générale et concerne aussi bien les enfants que les adultes. Elle est vraie pour chacun de nous et n'est pas limitée aux sourds qui parviennent à « lire » les paroles de leurs interlocuteurs en observant le mouvement de leurs lèvres.

La découverte a commencé par une expérience au résultat déconcertant. On présente à un sujet un film sonore représentant le visage d'une femme qui parle. Cette femme répète la même syllabe deux fois par seconde. Elle prononce GA-GA. Mais la bande sonore qui accompagne le film n'est pas la bande originale. On n'y a pas inscrit GA-GA, mais BA-BA. L'oreille du sujet perçoit donc BA-BA alors que son œil voit une personne qui dit GA-GA. L'expérimentateur demande au sujet ce qu'il perçoit. La réponse est déroutante. Le sujet n'entend pas BA-BA comme on pourrait s'y attendre (2 % des réponses d'adultes seulement correspondent à la bande sonore). Il n'« entend » pas non plus GA-GA (0 % de réponses). Tout le monde (ou presque : 98 % des réponses) affirme entendre DA-DA !

Le phénomène est extrêmement profond. Les auteurs de l'étude affirment qu'ils ne peuvent pas se dégager eux-mêmes de l'illusion bien qu'ils sachent parfaitement ce qui est dit et ce qui est vu. En fermant les yeux, ils entendent correctement BA-BA, mais ils perçoivent à nouveau DA-DA dès qu'ils recommencent à regarder l'image.

Le phénomène est fort complexe. Renversons les rôles, inscrivons sur la bande sonore GA-GA avec une image prononçant BA-BA. Allons-nous encore entendre DA-DA ?

Pas du tout. Aucun adulte ne l'entend. La plupart (54 %) perçoivent des sons combinés du genre GABGA, BAGBA, BAGA, GABA. Une forte minorité (31 %) se laisse entraîner par la vue et perçoit BA-BA ! 11 % seulement perçoivent le vrai son GA-GA. Une petite minorité (4 %) est complètement perturbée et perçoit des sons comme DAGBA, GAGLA, etc.

Le couple de syllabes GA et BA est celui sur lequel l'effet est le plus accentué. Mais il existe aussi avec le couple PA-KA. 81 % des adultes à qui est présenté un film où ils voient dire KA-KA et à qui la bande sonore annonce PA-PA, perçoivent TA-TA. Les autres, dans des proportions à peu près égales, perçoivent soit les véritables sons (auditifs ou visuels), soit des sons comme TAPA, PTA, KAFTA, etc.

Dans la présentation inverse, le son TA-TA disparaît, personne ne le perçoit : 44 % perçoivent des combinaisons (KAPKA, PAKPA, PAKA, KAPA) ; 13 % perçoivent le son « auditif » (KAKA) ; 37 % le son « visuel » (PAPA) et 6 % d'autres sons.

L'inné ou l'acquis

Ces résultats sont étonnants. Ils montrent d'une manière évidente que la perception des sons n'est pas seulement un phénomène auditif, mais qu'elle résulte d'opérations complexes au niveau du cerveau où les informations apportées par nos divers sens sont combinées avant que le cerveau fasse un diagnostic conscient. Mieux, même pour ce type d'information à caractère auditif, c'est souvent l'information visuelle qui l'emporte. Parmi les sujets qui affirment entendre l'un des deux vrais sons (auditif ou visuel) ceux qui perçoivent le son « visuel » sont presque toujours les plus nombreux... L'œil l'emporte sur l'oreille.

Le processus de « diagnostic » du cerveau est-il inné ou acquis par l'expérience ? C'est ce que les chercheurs britanniques ont essayé de comprendre, en reprenant les expériences précédentes sur des enfants.

Les mêmes phénomènes se retrouvent chez eux, mais avec des intensités différentes. Ils sont en général moins marqués. L'apprentissage joue donc un rôle. Mais, là encore, la situation est complexe. Les enfants de trois à cinq ans ne perçoivent pas de la même manière que les enfants de sept à huit ans. Mais il n'y a pas une progression continue d'une perception infantile vers une perception plus « adulte ». Les enfants de trois à cinq ans ont souvent des réactions plus proches de celles des adultes que les réactions des enfants de sept à huit ans.

Les études publiées dans la revue Nature *(p. 747 du numéro du 23 décembre 1976) par les psychologues anglais n'ont porté que sur un nombre limité de personnes : cinquante-quatre adultes surtout masculins ; vingt et un enfants de trois à cinq ans, vingt-huit de sept à huit ans des deux sexes. Il ne faut donc pas attacher une importance exagérée aux pourcentages et en déduire, par exemple, des « lois d'apprentissage » de l'illusion. L'explication qu'en fournissent McGurk et Mac Donald n'est que provisoire. Les chercheurs ont, en effet, remarqué que l'information visuelle correspondant à GAGA fournie seule au sujet est assez souvent mal perçue. De nombreux sujets croient « voir » TATA. Si l'on suppose que le son BABA perçu par l'oreille ne peut, en aucun cas, être confondu avec GAGA, mais peut l'être avec TATA, le cerveau qui reçoit les deux informations choisit TATA qui est seul compatible avec les deux perceptions réelles.*

Quoi qu'il en soit, la réalité du phénomène ne peut être niée et elle a une importance considérable. Elle pourra peut-être amener les spécialistes du doublage des films à prendre certaines précautions. Mais surtout elle prouve que la perception consciente du monde dans lequel nous vivons est un phénomène beaucoup plus complexe que ce que l'on pouvait supposer jusqu'à présent. De multiples informations parviennent à l'ordinateur central qu'est le cerveau. Certaines sont même « filtrées » avant d'y parvenir. De ces multiples informations, le cerveau tire un « diagnostic » qui est notre perception consciente. Mais que fait-il du reste ?

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

La spéléologie peut être autre chose qu'un exploit sportif

Sur quelque quatre cents espèces de crabes d'eau douce connues de par le monde, cinq seulement sont cavernicoles et vivent dans les grottes du Guatemala et de l'extrême sud-est du Mexique.

Dans ces mêmes grottes guatémaltèques, la fiente des chauves-souris permet la prolifération d'un champignon microscopique responsable d'une maladie tropicale parfois mortelle, l'histoplasmose. De 600 avant notre ère à 900 après Jésus-Christ, des populations mayas ont utilisé certaines de ces grottes comme lieux du culte de l'eau pure (l'eau « vierge » tombant goutte à goutte des stalactites).

Enfin, l'exploration systématique et le relevé topographique des réseaux hydrographiques souterrains dans une zone couvrant environ 25 kilomètres carrés permettront de mieux capter l'eau de ces réseaux et d'éviter des accidents graves pendant la construction des galeries de captage.

L'énumération de ces résultats, tous dus aux trois expéditions réalisées en 1968, 1971-1972 et 1974-1975 sous la direction de M. Daniel Dreux, assisté, à partir de 1971, par un jeune guatémaltèque, M. Otto Rubio, montre que la spéléologie peut être bien autre chose qu'un sport. Pour parvenir à cette spéléologie scientifique, il faut faire comme l'équipe franco-guatémaltèque : s'informer, au préalable, sur les diverses questions intéressantes à étudier ; faire un stage de formation dans le laboratoire souterrain à Moulis ; faire venir des spécialistes (1) ; rapporter des prélèvements (2) ; procéder sur place au relevé topographique des galeries et cavernes.

LES grottes découvertes et explorées au Guatemala par l'équipe de MM. Dreux et Rubio sont situées, pour la plupart, dans des massifs karstiques du département de l'Alta-Verapaz. Par karst, on entend un massif calcaire où le réseau hydrographique disparaît souvent de la surface pour couler dans les galeries et cavernes évidées par dissolution de la roche. En karst tropical, on trouve les belles concrétions, stalactites, stalagmites, communes à toutes les grottes calcaires du monde. Mais le climat, activant probablement tous les phénomènes, donne aux cavernes et aux concrétions des dimensions souvent énormes, rarement vues dans nos contrées. En plus de leur intérêt scientifique, ces grottes sont donc très belles, comme le montre un film récemment présenté au C.N.R.S.

● LA BIOLOGIE

L'existence d'une espèce de crabes cavernicoles dans une grotte karstique de l'extrême sud-est du Mexique (proche de la frontière du Guatemala) était connue depuis 1952. Mais, en 1975, MM. Delamare-Deboutteville et Juberthie ont trouvé dans les cavernes guatémaltèques quatre nouvelles espèces de crabes cavernicoles. Ces cinq espèces appartiennent probablement à deux lignées différentes. Trois d'entre elles ont été, provisoirement, attribuées au genre *Typhlopseudothelphusa*, bien que cette classification puisse être modifiée dans l'avenir. Si l'on a bien affaire à deux lignées différentes, celles-ci se seraient déjà séparées quand elles vivaient encore en surface, et les différenciations ultérieures se seraient produites à la faveur de l'isolement du karst de chaque *Sierra*.

Comme tous les animaux cavernicoles, ces crabes ont perdu leur pigmentation (ils sont blancs alors que leurs cousins de surface sont marrons) et ils sont aveugles. Ce dernier caractère pose un problème de biologie fondamentale. Les yeux des crustacés « normaux » sont situés, en effet, à l'extrémité de pédoncules qui contiennent des glandes commandant l'activité sexuelle et les mues de l'animal. Or, chez les crabes cavernicoles, non seulement les yeux ont disparu, mais les pédoncules ont diminué de taille au point de ne plus former qu'une protubérance de 1 à 2 millimètres (contre 5 à 10 millimètres pour les pédoncules des espèces du même groupe vivant en surface).

Une quinzaine de spécimens vivants ont été rapportés à Moulis où les spécialistes espèrent pouvoir mieux étudier ces crabes uniques au monde. Malheureusement, l'élevage est fort difficile et il ne reste actuellement qu'un seul couple de la même espèce et trois sujets mâles d'une autre espèce. En outre, les espoirs de voir se reproduire le couple survivant sont minces en raison de la lenteur du cycle de ces animaux et de leur faible fécondité (quarante œufs par cycle de reproduction contre quatre cents à cinq cents pour les crabes de surface).

● L'ARCHEOLOGIE

Du point de vue archéologique, le fait d'avoir trouvé des restes d'occupation par les Mayas ne constitue pas en soi une nouveauté. De nombreuses civilisations précolombiennes de l'Amérique centrale ont, en effet, utilisé des grottes, et même des groupes actuels d'Indiens continuent de nos jours à y célébrer des rites (comme on le voit dans le film). Certains types de céramique trouvés par l'expédition franco-guatémaltèque étaient déjà connus, ce qui a permis de dater des périodes d'occupation. En revanche, on connaissait peu de représentations iconographiques : or, cinq petites peintures rupestres noires (deux singes, deux félins et un animal non identifié) ont été découvertes dans un recoin difficilement accessible de l'une des grottes explorées. Deux « pétroglyphes », faits de petites cupules circulaires creusées dans la roche, ont également été découverts : le premier représente un visage humain très schématisé, le second une croix inscrite dans un cercle.

A quoi ont servi ces cavernes ? Très probablement de lieux de culte occupés temporairement et très probablement pour des rites liés au culte — classique chez les Mayas — de l'« eau vierge », l'eau tombant goutte à goutte du plafond des grottes, qui ne pouvait servir que pour des purifications. Toutefois, l'une de ces grottes a pu aussi servir à des rites funéraires comme le laissent penser les ossements humains qui y ont été trouvés.

● LA MEDECINE

Pour l'histoplasmose, la présence d'*Histoplasma capsulatum* dans la fiente des chauves-souris habitant certaines grottes d'Amérique centrale était, certes, soupçonnée. Ce champignon microscopique prolifère en effet sur des sols riches en matières organiques ; la maladie avait été détectée dans la population de la région grâce à des campagnes de dépistage par réaction à un antigène, l'histoplasmine. Mais la preuve est faite maintenant qu'*Histoplasma capsulatum* existe dans certaines grottes du Guatémala.

YVONNE REBEYROL.

(1) Pour la biologie, le professeur Claude Delamare-Deboutteville, titulaire de la chaire d'écologie générale du Muséum national d'histoire naturelle et directeur du laboratoire de Moulis, et M. Christian Juberthie, sous-directeur du laboratoire de Moulis ; pour l'archéologie, Mlle Patricia Carot, chargée de recherches au C.N.R.S.

(2) Prélèvements étudiés par le laboratoire du docteur Ruben Mayorca (université de Guatemala) et par le laboratoire de mycologie du professeur Edouard Drouet, à l'Institut Pasteur. La troisième expédition a reçu des subventions de la Fédération française de spéléologie et du gouvernement guatémaltèque. Sur place, les trois campagnes ont bénéficié de l'aide matérielle de l'armée guatémaltèque aussi bien que de l'appui amical des populations locales, sans lesquelles bien des entrées de grottes n'auraient pas été trouvées.

La malédiction des pharaons ?

L'HISTOPLASMOSE a été découverte en 1906 dans la zone du canal de Panama sur un des nombreux ouvriers morts pendant la construction de la voie d'eau. Mais c'est seulement en 1936 qu'a été identifié l'agent de la maladie, le champignon microscopique (1 à 3 microns de diamètre) « Histoplasma capsulatum ». Celui-ci pénètre dans l'organisme de l'homme et des divers animaux par les voies respiratoire et attaque les poumons, puis la rate, le foie, les intestins et tout le système naturel de défense. Ce champignon affecte l'Amérique Centrale, l'Amérique du Nord (surtout la vallée du Mississippi), les Antilles, le nord de l'Amérique du Sud, l'Afrique du Sud, l'Asie tropicale et la Nouvelle-Calédonie. En Afrique noire sévit une autre variété, « Histoplasma duboisii », dont le diamètre varie de 5 à 20 microns.

La forme grave de la maladie (1 cas sur 10 000 probablement) n'est curable que depuis 1958, grâce à un puissant fongicide qui nécessité un traitement de plusieurs mois en milieu hospitalier (1) ; avant cette date, cette forme tuait toujours au bout de quelques jours ou de quelques mois. Il n'est pas impossible qu'une histoplasmose foudroyante soit à l'origine de la mort soudaine de plusieurs égyptologues ayant exploré des tombeaux. Ces décès ont frappé l'imagination au point de faire parler à leur sujet de « malédiction des pharaons »...

La forme bénigne, due probablement à une moins grande densité du champignon en suspension dans l'air, ne se traduit, le plus souvent, que par de la fièvre, de la toux et des expectorations qui disparaissent en une dizaine de jours. Mais elle peut aussi donner une sorte de maladie pulmonaire suffisamment sérieuse pour remplir des sanatoriums américains construits, à l'origine, pour soigner la tuberculose. — Y. R.

(1) L'hôpital de l'Institut Pasteur a traité une vingtaine de cas d'histoplasmose depuis 1958.

LE SAVOIR ET LES MACHINES

PHYSIQUE

Découverte d'une nouvelle particule à Orsay

Une nouvelle particule a été découverte sur l'anneau de collision d'Orsay, en service depuis six mois. Dans cet appareil circulent en sens inverse deux faisceaux : l'un est formé d'électrons usuels, de charge électrique négative. L'autre est un faisceau de positons, c'est-à-dire d'électrons de charge positive. Aux points où les deux faisceaux se croisent, un électron peut percuter un positon.

Dans l'expérience d'Orsay, l'énergie des faisceaux était au total de 1,77 milliard d'électron-volts. Les détecteurs ont alors enregistré à plusieurs reprises (cent cinquante environ) des événements caractéristiques : le passage simultané de quatre particules chargées du genre *pion* (deux de charge positive et deux de charge négative) et de deux photons, qui signalent la présence d'un cinquième *pion*, électriquement neutre. Comme aucune particule connue ne peut donner ce résultat dans les conditions de l'expérience, il s'agissait d'une particule nouvelle qui se divise en cinq *pions*. Elle a provisoirement reçu le nom de « *oméga prime* », car elle paraît similaire à la particule *oméga* dont elle différerait essentiellement par une masse plus élevée.

ELECTRONIQUE

Les moustiques n'ont pas peur du bruit

Les appareils électroniques pour repousser les moustiques n'ont aucun effet, déclare l'Agence américaine pour la protection de l'environnement. Des expériences répétées dans la baie de Chesapeake, qui est infestée de moustiques, l'ont prouvé. L'Agence a, en conséquence, pris des dispositions pour en empêcher la vente. En particulier, il est désormais interdit d'en importer (neuf des treize modèles en vente aux États-Unis viennent de l'étranger).

POUR 1977

Les programmes spatiaux européens absorbent plus de 60 % du budget du C.N.E.S.

Le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) vient de rendre public son budget pour 1977. Le chiffre global est de 1 302,57 millions de francs, mais le budget réel n'est que de 1 235,1 millions, le reliquat représentant la participation française aux dépenses européennes pour le centre de Kourou, en Guyane.

L'AUGMENTATION, par rapport à 1976, est de 9,3 %, mais ce chiffre est peu significatif : il traduit une moyenne entre l'augmentation des dépenses liées à la coopération européenne et la stagnation des autres postes. Une évolution parallèle était déjà notée les deux années précédentes, et elle ne saurait se prolonger trop longtemps sans conduire à un sérieux déséquilibre. Les « dépenses européennes » du C.N.E.S. représentent déjà plus de 60 % de son buget. Il faut remarquer, à ce propos, que si le C.N.E.S. a un budget, l'Agence spatiale européenne n'en a toujours pas, l'une des raisons étant que la France estimait trop forte la contribution qui lui était demandée.

Les 1 302,57 millions de francs du budget proviennent essentiellement de la contribution de l'Etat (1 159,86 millions de francs) répartis entre 988,76 millions de francs d'autorisations de programme et 171,10 millions de francs de subventions de fonctionnement. Par rapport aux propositions initiales (*le Monde* du 12 octobre), les autorisations de programme augmentent de 145 millions de francs destinés au programme Ariane. A la contribution de l'Etat s'ajoutent 142,71 millions de francs de ressources propres.

La comparaison avec des années précédentes montre une stagnation de la subvention de fonctionnement, qui augmente par rapport à 1976, mais ne fait que retrouver son niveau de 1974. Les autorisations de programme sont en progression importante (99,7 millions de francs) par rapport à l'an dernier, alors qu'elles n'avaient guère changé de 1975 à 1976.

Mais l'essentiel de cette augmentation concerne la participation du C.N.E.S. aux programmes européens (731,9 millions, contre 643,7 l'an passé) ; les autres autorisations de programme (coopération bilatérale, préparation et accompagnement des programmes internationaux, recherche et développement, support fonctionnel des programmes) ne progressent globalement que de 12,5 millions de francs.

Cette évolution est conforme aux décisions prises en 1974, qui favorisent nettement la coopération européenne, et en particulier le programme de construction et de mise en œuvre de la fusée Ariane — programme défini par l'Agence spatiale européenne, mais dont le C.N.E.S. assure la maîtrise d'œuvre. Certains programmes nationaux avaient alors été sacrifiés. Il devait en résulter un malaise au C.N.E.S., et en particulier à son établissement de Toulouse, qui se traduisit, en juin dernier, par une grève, puis par un changement des principaux responsables du C.N.E.S. Depuis a été entrepris un réexamen des programmes qui devrait conduire à leur regroupement sur quelques projets importants, le thème principal étant l'observation de la Terre. Ne pouvant pas, et ne voulant pas tout faire, le C.N.E.S. concentrera son activité propre sur des domaines où il possède une bonne compétence. — M. A.

CORRESPONDANCE

Les satellites de télévision directe

M. Philippe Pilard, réalisateur de films, co-auteur avec G. Gauthier du livre Télévision passive télévision active *nous écrit :*

Les prouesses techniques décrites par M. Arnaud sont passionnantes ; il reste qu'elles n'auront de sens qu'en fonction des programmes que les satellites retransmettront. Et comment ne pas s'inquiéter, en France, lorsqu'on considère dans quel état se trouvent les programmes de nos actuelles sociétés de production TV ? Comment ne pas être frappé par ce paradoxe : d'un côté une technologie de pointe qui permettra, dans quelques années, la diffusion parfaite de programmes par satellite ; de l'autre, des sociétés de production qui, pour des raisons multiples (voire l'actuelle crise de la création mise en lumière par la grève des comédiens), répondent de moins en moins bien à leur mission ?

De plus, et quels que soient les accords internationaux passés à Genève, l'emploi des satellites risque, tôt ou tard, de renforcer la position des plus forts, c'est-à-dire des sociétés de production et de distribution américaines. La tentation sera grande pour les diffuseurs de programmes (poussés en cela par les publicitaires, et au besoin par des campagnes d'« opinion publique ») de relayer, par satellite, des programmes contrôlés par des intérêts américains. Cette menace est si peu imaginaire que, dès 1971, M. Gilles de Boisgelin, ministre plénipotentiaire français à la conférence Intelsat, insistait sur la nécessité de se protéger de l'hégémonie américaine par une réglementation appropriée. (*Le Monde*, 23 mai 1971.)

Dès aujourd'hui — et cela est une réalité où les satellites n'ont pas eu à intervenir — il ne fait pas de doute que les programmes américains dominent le marché international. La revue *Newsweek* présentait, il y a quelques semaines, la série *Kojak* comme un succès mondial sans précédent. Et nous devons bien constater que la télévision française, longtemps considérée — par les Américains eux-mêmes ! — comme la plus originale du monde, subit en ce moment une américanisation alarmante...

Le professeur Wilbur Schramm — encore un Américain ! — écrivait dès 1968 : « *Les réalisateurs de programmes télévisés par satellite s'adresseront progressivement à des publics de plus en plus anonymes, et l'on peut penser qu'ils se verront peu à peu poussés, pour satisfaire tous les goûts et éviter de heurter telle ou telle composante d'une vaste gamme d'opinions, à réaliser des émissions de plus en plus banales et inoffensives...* » (*Courrier de l'Unesco*, février 1968.) On ne peut que craindre que sa remarque demeure valable, près de dix ans plus tard (et pour tout programme à vocation commerciale internationale), même si, pour l'instant, l'emploi des satellites reste directionnel !...

Aussi, il n'est peut-être pas inutile de poser la question : la France possède-t-elle les moyens de s'acheter une « part de satellite », alors même que les « créatifs » (comédiens, auteurs, réalisateurs) se tournent les pouces, que nos directeurs de chaîne de télévision crient misère et que l'actuelle secrétaire d'Etat à la culture se demande publiquement (émission « 12/14 », France-Inter, du samedi 8 janvier 1977) si les Français sont prêts à s'offrir une politique culturelle ? Ce à quoi il ne manquera pas de bons esprits pour faire remarquer que l'absence de la France à ce partage du satellite ne la mettrait nullement à l'abri de l'envahissement de programmes nord-américains...

[M. Pilard a certainement raison d'affirmer que les organismes nationaux de télévision ne sont pas prêts à lancer une quatrième chaîne pour utiliser les satellites de télédiffusion. La situation dans les autres pays du monde étant la même, il paraît donc prématuré de lancer, dès maintenant, un projet de répartition géographique des fréquences.

En fait, l'urgence existe en Europe pour une autre raison. Les fréquences de télédiffusion par satellite ne sont pas exclusivement réservées à cet usage. Elles servent aussi aux transmissions d'informations par réseaux hertziens. Pour installer ces réseaux — qui sont nécessaires dès maintenant, — il faut donc allouer géographiquement les fréquences.

D'autre part, il ne faut pas oublier la possibilité de création de chaînes privées commerciales. La nouvelle distribution de fréquence permettrait par exemple à Télé-Monte-Carlo ou Télé-Luxembourg d'émettre sur toute la France.

De plus, rien n'empêche de combiner des techniques de télédiffusion par satellite avec d'autres techniques modernes de diffusion de l'information comme le système Antiope. Une seule chaîne nationale de télédiffusion par satellite permettrait l'édition électronique d'un grand nombre de journaux écrits s'inscrivant sur les récepteurs de télévision. Or il existe de nombreuses organisations (par exemple les partis politiques) qui aimeraient employer ce moyen pour diffuser leurs idées. Les programmes (moins coûteux parce que formés de textes écrits) se présenteraient donc spontanément.

A plus long terme, les satellites devraient se spécialiser dans les programmes intéressant l'ensemble du pays, comme ceux diffusés par les trois chaînes d'aujourd'hui. Les réseaux au sol (employés actuellement), qui sont formés par une multitude d'émetteurs dispersés sur tout le territoire, pourraient se reconvertir vers des programmes locaux. — J.-L. L.]

ACTUA...

Les tribunaux appré...

le non-paiement de la cotisat...

Libres opinions

Supprimer ou maintenir l'o...

par les professeurs DOMINIQUE CHE... et GILLES GUY (*)

ACTUALITÉ MÉDICALE

Les tribunaux apprécient différemment le non-paiement de la cotisation à l'ordre des médecins

Le tribunal d'instance de Saint-Etienne vient de se déclarer incompétent dans une affaire engagée par le conseil départemental de l'ordre des médecins de la Loire contre quatre praticiens (1) pour refus de payer la cotisation prévue par le code de déontologie (art. L 410 du code de la santé). Le tribunal, s'appuyant sur un arrêt de la Cour de cassation, a estimé que le recouvrement des cotisations fixées par l'ordre des médecins est un acte administratif *« dont la légalité ne peut être appréciée par des tribunaux judiciaires »*.

En revanche, le tribunal d'instance de Grenoble a, la semaine dernière, dans un procès semblable, condamné un médecin à payer sa cotisation.

Comme le rappelle notre correspondant de Saint-Etienne, Paul Chappel, les médecins qui passaient en jugement avaient soutenu que *« le montant de la cotisation est illégalement fixé, que les cotisations sont utilisées à des fins étrangères à la mission confiée par la loi, au fonctionnement de juridictions d'exception et servent à l'instauration de médecins contrôleurs dont le statut est contraire à la déontologie médicale »*.

Le tribunal de Saint-Etienne — comme ceux d'Arbois, de Besançon, de Rennes, d'Evreux — n'a pas retenu de tels arguments, mais seulement le fait qu'un acte administratif n'est pas de son ressort : il apparaît, en effet, que le recouvrement des cotisations est une mission de service public, donc un acte administratif confié à l'ordre des médecins, à charge pour lui de prendre des sanctions en cas de non-paiement, sanctions pouvant aller du blâme à la radiation. A notre connaissance, selon les régions, certains médecins ont reçu un blâme, quelques-uns ont été l'objet d'une suspension de six mois, non exécutée puisque le jugement doit venir en appel au conseil national.

On a tout lieu de croire que ce dernier attendra les conclusions du Conseil d'Etat pour statuer. Cependant, les médecins assignés sont décidés à se battre jusqu'au bout, et, au cas où le Conseil d'Etat les condamnerait à verser ces cotisations, on leur prête l'intention de demander une expertise comptable fine concernant l'utilisation de ces cotisations par le conseil de l'ordre.

(1) Il s'agit des docteur Jean-René Lecour (qui fut directeur de l'U.E.R. de médecine de Saint-Etienne jusqu'en décembre 1976 et s'était vu longtemps refuser le droit d'exercer dans la Loire par le conseil départemental et le conseil régional) ; Jacques Pellet, psychiatre à l'hôpital de la Charité ; Henri Vignon, du Centre hospitalier universitaire régional, tous trois professeurs agrégés, et du docteur Poty, médecin de l'Association sportive de Saint-Etienne.

Libres opinions

Supprimer ou maintenir l'ordre ?

par les professeurs DOMINIQUE CHEVET et GILLES GUY (*)

PROCES de médecins à Lyon, à Rennes, à Toulouse, ailleurs encore... Menace de sanctions exorbitantes pour le simple refus de payer la cotisation. Manifeste de solidarité de médecins hospitaliers. Réprobation de la grande majorité du corps médical. Finalement, recul du conseil de l'ordre qui fait appel aux tribunaux de droit commun.

Mais, au fait, pourquoi cet acharnement des médecins contestataires contre une institution que l'on dit moribonde ? Que reprochent-ils à l'ordre, qui se dit tout à la fois neutre et représentatif ? Tout simplement de n'être ni l'un ni l'autre.

La neutralité de l'ordre est une aimable fiction. Soutenir par exemple que le paiement à l'acte est la condition exigible d'une médecine de qualité, c'est méconnaître que la moitié des médecins, au moins, sont — partiellement ou totalement — salariés. Tolérer l'incroyable emprise publicitaire des trusts pharmaceutiques c'est bien mal défendre l'indépendance du médecin. Privilégier le « colloque singulier » c'est ignorer la pathologie de groupe dans des conditions de vie et de travail (métro, boulot, dodo).

Ces carences, parmi d'autres, de l'institution ordinale sont vivement ressenties par ceux que préoccupent les rapports actuels de la société avec son système de santé. Cette défaillance des notables médicaux n'est, hélas ! pas nouvelle. Aux problèmes posés l'ordre a presque toujours apporté des réponses négatives. En disant non, autrefois, à la médecine du travail, née de l'industrialisation. En disant non à la médecine de groupe qui mit fin à la solitude du médecin de ville et de campagne. En s'opposant à la convention avec la Sécurité sociale, base indispensable au remboursement des soins médicaux. Tout récemment enfin, en s'opposant à l'avortement auquel l'ordre, soudain converti, préfère la contraception qu'il refusait trois ans plus tôt.

Et quand, une fois, l'ordre approuve : c'est l'institution d'un contrôle de l'absentéisme par des médecins qui, agissant pour le compte du patronat, remettent éventuellement en cause l'arrêt de travail prescrit par leur confrère, médecin traitant.

Cette hostilité profonde au changement, quand bien même il prend le visage de la réforme plutôt que celui de la révolution, tel est le penchant inéluctable de l'ordre des médecins.

Non, l'ordre n'est pas neutre. Ses prises de position autant que ses silences expriment une idéologie.

Les censeurs objecteront que cette doctrine émane d'instances élues et a donc reçu le consensus de la majorité des médecins. Or rien n'est moins sûr. De la triste époque qui l'a vu naître — 1940 — l'ordre a gardé de mauvaises habitudes. Et d'abord une réelle aversion pour la pratique démocratique.

Ainsi, le président du conseil national procède d'une élection à trois degrés, en un temps où les Français désignent le chef de l'Etat au suffrage universel.

Les médecins de la base n'ayant pas voix au chapitre, il s'ensuit un élitisme dont témoigne depuis trente-cinq ans la présence ininterrompue de professeurs de faculté à la tête de l'ordre. Il n'y aurait là que demi-mal si les décisions arrêtées au sommet résultaient d'un débat réel au sein des conseils départementaux. Mais, outre que les conseillers départementaux sont élus sans avoir le droit d'exposer leurs options, ils sont aussitôt soumis à la sacro-sainte doctrine élaborée à Paris sans réelle consultation. A titre d'exemple, on rappellera les inconvenantes pressions exercées par le président Lortat-Jacob sur la représentation nationale lors de la discussion de la loi sur l'avortement. Pressions d'autant plus abusives qu'elles ne s'appuyaient sur aucun mandat ni sur aucun « programme » électoral.

Comment, d'ailleurs, s'étonner de cette méconnaissance des usages de la démocratie quand on sait que le conseil national de l'ordre cumule les trois pouvoirs : législatif (il définit la déontologie), exécutif (il dirige l'ordre et gère son patrimoine) et judiciaire (il est l'instance d'appel de la juridiction professionnelle).

***

Alors supprimer ou maintenir l'ordre ?

Conservateur dans sa doctrine, antidémocratique dans son fonctionnement, l'ordre est devenu source de désordre.

Face à cette situation, les uns — et l'ordre lui-même — recommandent le maintien de la structure telle qu'elle est ou son renforcement, d'autres militent en faveur de sa suppression.

Entre ces deux positions également minoritaires, la majorité — de moins en moins silencieuse — éprouve des sentiments apparemment contradictoires : conviction que l'ordre s'est disqualifié dans les événements récents, qu'il représente de plus en plus mal la profession médicale et qu'il est incapable de se réformer ; mais aussi crainte du « vide institutionnel » qu'entraînerait sa suppression.

Certains qui en font une affaire de personne placent leurs espoirs dans le remplacement du président du conseil national par une personnalité plus réfléchie, et donc moins contestée.

Mais nombreux sont ceux qui pensent le moment venu de redéfinir une structure plus respectueuse des médecins eux-mêmes, plus soucieuse d'exprimer la spécificité de leur activité et plus attentive aux problèmes que connaît aujourd'hui la société française en matière de santé.

Refuser au conseil de l'ordre le droit de définir *sans mandat* l'éthique médicale ; contester son rôle de *justice parallèle* ; introduire la démocratie dans la représentation des médecins : voilà au moins trois conditions *sine qua non* d'une réelle adaptation du corps médical aux tâches de protection de la santé.

En s'opposant, par son attitude — tantôt fixiste, tantôt répressive, — à cette adaptation, l'ordre actuel n'apporte-t-il pas lui-même la réponse à la question que posait le titre : supprimer ou maintenir l'ordre ?

★ Professeurs agrégés aux C.H.U. de Rennes et d'Angers.

CENT QUATRE-VINGT-QUATRE PROFESSEURS ET MÉDECINS SE PRONONCENT POUR LA SUPPRESSION DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES HOPITAUX.

Cent quatre-vingt-quatre médecins des hôpitaux publics ont, à ce jour, signé une pétition dans laquelle ils demandent *« la suppression du secteur privé à l'hôpital public »*.

« L'existence dans l'hôpital public d'un secteur privé accessible uniquement à une minorité fortunée, déclare cette pétition, *entraîne des inégalités socialement et moralement inacceptables. Du temps et des efforts sont consacrés au secteur privé, tant par les médecins que par l'administration, qui a entrepris la rénovation prioritaire de ce secteur. Du personnel, du matériel et des fournitures médicales du secteur public sont utilisés à des fins privées. Le secteur privé vit au dépens du secteur public, déjà insuffisant.*

» Cette pratique ne présente que des inconvénients pour la grande majorité des malades, altère l'image du corps hospitalier dans son ensemble et ne se justifie plus dans le système hospitalier actuel. Elle doit être supprimée. »

[On trouve, parmi les noms des signataires, ceux des professeurs ou professeurs agrégés : Paul Milliez (Paris), Claude Béraud (Bordeaux), Claude Amiel (Colombes), J.-F. Bach (Paris), P. Berthelot (Créteil), C. Carbon (Colombes), P. Cœur (Lyon), D. Ducassou (Bordeaux), J.-P. Escande (Paris), M. Gignoux (Caen), F. Grémy (Paris), J.-C. Henrard (Paris), E. Hazan (Paris), P. Huguenard (Créteil), M.-F. Kahn (Paris), H. Kreis (Paris), J. Latrille, président de l'université Bordeaux-II, P. Litoux (Nantes), P. Meyer (Paris), A. Minkowski (Paris), C. Moigneteau (Nantes), Y. Najean (Paris), P. Padieu (Dijon), J. Rosa (Créteil), B. Rueffe (Clichy), M. Safar (Paris), P Simon (Paris), J. Tavernier (Bordeaux), G. Tchobroutsky (Paris), C. Vermeil (Nantes).]

LA LIGUE POUR LA LIBERTÉ DES VACCINATIONS DEMANDE DES ENQUÊTES SYSTÉMATIQUES SUR TOUS LES ACCIDENTS.

Lors d'une conférence de presse réunie lundi 24 janvier, les représentants de la Ligue nationale pour la liberté des vaccinations (1) ont réaffirmé leur hostilité aux vaccinations obligatoires en général et à la vaccination anti-variolique en particulier.

La législation française, qui date de 1902, modifiée en 1972, prévoit que la vaccination antivariolique doit être effectuée dans les deux premières années de vie, avec un rappel à l'âge de onze ans et de vingt et un ans. La plupart des pays européens — l'Angleterre dès 1949 — ont renoncé au caractère obligatoire de cette vaccination : il en est ainsi de la Suède, de la Belgique et de l'Allemagne.

Pour sa part, le conseil des ministres italien vient d'approuver un projet de loi suspendant pendant deux ans l'obligation de faire vacciner les enfants contre la variole.

Se félicitant des progrès réalisés en matière d'indemnisation des victimes d'accidents post-vaccinatoires grâce aux lois de 1964 et 1975, M. Delarue, président de la Ligue nationale, estime qu' *« il importe désormais de recenser le nombre exact de victimes des vaccinations obligatoires »*. Il n'y a pas pour lui *« de commune mesure entre le nombre des victimes indemnisées et le nombre de victimes d'accidents réels »*. Les décès consécutifs à des vaccinations ne sont pas comptabilisés et les parents des victimes, quand ils sont informés de la possibilité d'un recours devant les tribunaux, *« n'ont le courage d'intenter un procès que dans les cas les plus graves »*. Pour y remédier, la Ligue nationale pour la liberté des vaccinations propose une déclaration obligatoire par les médecins de tous les accidents et une enquête systématique par les services officiels concernés.

(1) 49, rue Saulnier, 75009 Paris.

CULTURE

UNE LANGUE NON ÉCRITE

Quel avenir pour le créole ?

Sur le thème de « L'état présent des études créoles », un colloque organisé par l'AUPELF a réuni récemment, à Nice, des spécialistes venus de terres créolophones (Haïti, Antilles, Jamaïque, dans l'océan Indien, Guyane), mais aussi, en grand nombre, des Etats-Unis, du Canada, d'Allemagne, etc.

Le fait créole (il s'agissait ici du créole « à base lexicale » française, le plus important en extension géographique et numérique) pose au linguiste, mais aussi au sociologue, à l'enseignant et aux Etats de sérieux problèmes.

La genèse de la « langue » créole récente est mal éclaircie. Elle s'est élaborée au XVII[e] siècle dans les comptoirs de traite des Noirs, à partir d'un sabir de marins et de négriers, s'est rapidement structurée et normalisée et n'a plus guère évolué depuis le XVIII[e] siècle.

Il est à première vue surprenant que les dizaines de milliers de Noirs déportés vers le continent américain n'aient pas réussi à conserver dans les plantations l'usage de leurs langues maternelles africaines, même à un faible degré.

Cette diffusion quasi instantanée du créole, devenu de très bonne heure la langue nouvelle et unique des déportés, s'explique par les conditions mêmes de la déportation. Pour prévenir toute tentative de révolte, les négriers séparaient systématiquement les hommes enlevés aux tribus et privés de leurs chefs, avant de les regrouper dans les comptoirs de traite en « lots » hétérogènes.

Entreprise facile, compte tenu de la situation linguistique des zones de razzia : le nombre et la diversité des langues de l'Afrique noire sont telles, aujourd'hui encore, que la communication est difficile ou impossible d'une zone tribale à une autre. Les Noirs regroupés dans les comptoirs n'avaient donc pas d'autre ressource que d'utiliser entre eux la « lingua franca » des trafiquants.

Si pauvre qu'il ait été, ce premier « créole » français n'avait pas de concurrent possible. Dans la mesure très réduite où l'usage d'une langue africaine avait pu survivre à la déportation, il a été réservé, en Haïti par exemple, au maintien de pratiques religieuses.

Les traits essentiels du créole (prononciation, lexique, grammaire) sont les mêmes en Haïti, aux Antilles, dans l'océan Indien. Il y a bien des dialectes ou des parlers créoles assez distincts (trois en Haïti), mais il s'agit d'une même langue.

Une langue, et non un patois, qui ne doit rien, dans sa syntaxe ni dans son vocabulaire, aux langues africaines, même si des traits phonétiques communs à tous les parlers créoles ont très probablement une origine négro-africaine.

Le français est historiquement la langue mère de ce créole (comme le portugais l'est du « criollo » ou l'anglais du « Jamaïca-talk »). Mais celui-ci a conquis et conservé sa spécificité : il est tout autant une langue à l'égard du français que le sont le portugais ou le catalan à l'égard de l'espagnol.

Aujourd'hui encore, pour les créophones unilingues qui constituent les neuf-dixièmes de la population d'Haïti, le français est bien, dans la pratique quotidienne, une langue étrangère, même s'il est la langue officielle de l'Etat haïtien.

Dans les Antilles françaises, où le nombre de créolophones unilingues diminue sans cesse (il est négligeable à la Martinique et n'atteint pas 20 % à la Guadeloupe), l'écart linguistique tend également à se réduire, à la fois parce que le français occupe des domaines d'emploi jusqu'ici réservés au créole et parce qu'une langue mixte (créole francisé ou français créolisé) se substitue peu à peu au créole authentique.

Le créole est essentiellement une langue non écrite et non officiellement enseignée. Pour l'écrire, on peut envisager deux systèmes. L'un, « étymologique », mettrait l'accent sur sa parenté avec le français ; l'autre serait strictement phonétique.

L'écart entre la langue mère (le français) et la langue fille (le créole) ne serait pas modifié pour autant, pas plus que l'écart entre le latin et le français n'a été modifié par la substitution, à la fin du Moyen Age, d'une écriture « étymologique » du second à l'écriture « phonétique » de l'ancien français.

Mais la perception de cet écart serait, elle, très différente, beaucoup plus vive dans le cas de l'écriture phonétique. Il n'est donc pas étonnant que le choix d'un système graphique de transcription du créole apparaisse aux intellectuels créolophones comme l'enjeu d'une bataille importante. En fait, le problème se trouve résolu par l'impossibilité d'écrire le créole autrement que dans un système phonétique.

Les différentes écritures déjà adoptées (en Haïti) ou proposées (pour les autres communautés créoles) ne diffèrent que par un souci plus ou moins grand de rendre exactement la langue parlée.

C'est le sort de celle-ci, face à la pression du français, qui reste en question, et par conséquent l'avenir même du créole.

Bien qu'il soit la langue maternelle de la quasi-totalité des populations haïtienne, antillaise ou guyanaise et qu'il reste de loin la langue la plus parlée dans les îles, le créole y est senti généralement comme un patois, qu'on a honte d'utiliser.

Sa situation à l'égard du français rappelle beaucoup celle des langues régionales en France voici un siècle et demi. Comme elles, il est interdit de séjour à l'école, considéré comme le signe de la lourdeur et de l'inculture paysannes. Et comme elles naguère, il est l'objet de sentiments partagés.

La langue de la mère et celle de la misère

Il est à la fois la langue de la mère et celle de la misère. L'abandonner pour le français, c'est trahir la mère ; mais c'est aussi se donner une chance de sortir de la misère. Le créole est la langue qu'ignore le maître métropolitain, et qui permet de se moquer de lui ; mais aussi, la langue qui annonce et dénonce l'esclavage.

D'où une double et contradictoire revendication. Une nouvelle intelligentsia créole, qui refuse de s'assujettir à la culture française comme l'avaient toujours fait (et souvent avec enthousiasme) ses aînés, réclame une promotion du créole qui en ferait à terme une langue honorée, utilisée, l'expression de l'identité culturelle et de l'indépendance des îles.

Mais dans le même temps, les familles du peuple, et d'abord les plus pauvres, réclament pour leurs enfants cette scolarisation accélérée en français qui paraît leur garantir le pain d'aujourd'hui, et peut-être un bon emploi demain.

Cette contradiction, si décevante pour les militants de l'identité culturelle et politique, est banale. On la retrouve au Québec (se battre pour le français, mais faire apprendre l'anglais à ses enfants), en Afrique noire (le ouolof ou l'éwé, bien sûr, mais d'abord le français), etc.

Ici comme là, elle est le signe d'une contradiction plus profonde entre la nécessité sentie du développement (ou du moins d'un développement à l'occidentale) et l'aspiration à une indépendance véritable et totale. Le sous-développement des îles créolophones est confusément rapporté à un sous-développement linguistique qui l'expliquerait. Signe de la richesse, l'usage du français est désiré comme une anticipation de l'aisance.

Peut-on suggérer que le même processus de dévalorisation de sa langue maternelle au profit d'une langue étrangère dominante explique, toutes choses égales d'ailleurs, le prestige de l'anglais (ou du franglais, « créole » de l'Hexagone), en Europe et en France ?

On peut imaginer ou espérer que les communautés créolophones trouveront, dans la prise de conscience de leur identité culturelle et dans la revendication de leur indépendance, les moyens de se donner un véritable statut linguistique.

Pour l'heure, il ne s'agit encore que d'une généreuse utopie. Dans la situation actuelle des sociétés occidentales (ou dominées par l'Occident), il paraît exister pour toute langue, et par conséquent pour le créole, un seuil en deçà duquel le recul, quantitatif et qualitatif, est inéluctable.

Ce recul est moins une affaire de nombre que de capacité à suivre par ses propres moyens la masse croissante de l'information. Comme toutes les langues qui ont, sans qu'il y ait de leur faute évidemment, « manqué le train » de la révolution industrielle, le créole ne possède cette capacité qu'à un très faible degré.

Il ne peut guère se développer qu'en se francisant, donc en s'affaiblissant. Cette francisation du créole est déjà sensible dans l'océan Indien. Le créole des Antilles l'évitera difficilement.

Reste le problème majeur de l'alphabétisation des populations créolophones, et en premier lieu des Haïtiens. L'idéal raisonnable serait ici une éducation bilingue, qui éviterait à l'enfant le traumatisme du passage brutal de la langue maternelle à la langue scolaire et serait très probablement bénéfique à l'acquisition du français lui-même.

Il est difficile d'envisager pour le créole un avenir plus glorieux, et peu probable que même une volonté collective durable, à supposer qu'elle se manifeste un jour, puisse arrêter (et encore moins inverser au profit du créole) ce qui paraît bien être une tendance présente de l'histoire.

On peut du moins espérer et vouloir que cette langue si particulière, si profondément vécue, conserve longtemps encore son authenticité : celle de l'âme créole elle-même.

JACQUES CELLARD.

★ Association des universités entièrement ou partiellement de langue française. Bureau européen : 173, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

Un Comité international des études créoles a été constitué à l'issue du colloque de Nice.

ZANBA È LAPIN KA PWAN PWASON

(Conte de la Guadeloupe)

An tan lontan, té tini dé zanmi. Yonn sété Conpè Lapin é lot la sété Conpè Zanba.

On jou, Conpè Zanba pa té difé pou i té limé chabon a-y. Alo, i voyé timoun a-y aca Lapin mandé-y tibwin difé. Timoun la alé, i fwapé é i rantré. Lè i rantré, i touvé Conpè Lapin ka fwi pwason. Alo i di :

— Conpè, ka ou ka fwi la, on ?

Lapin réponn con sa sé on pwason i soti kyinn adan létan a Conpè Louwa. Timoun la di :

— Ban gouté an timoso.

Lè timoun la gouté pwason la, i di :

— Manmans ! Sa bon minn !

(Traduction)

ZAMBA ET LAPIN PÊCHENT DU POISSON

Autrefois, il y avait deux amis, l'un s'appelait Compère Lapin et l'autre Compère Zamba. Un jour, Compère Zamba n'avait pas de feu pour allumer son charbon. Alors il envoya son fils chez Lapin lui demander du feu. L'enfant frappa chez Compère Lapin et entra. A l'intérieur, il trouva Lapin occupé à faire frire du poisson. Alors il lui dit :

— Que fais-tu donc frire là ?

Lapin lui répondit que c'était des poissons qu'il venait de pêcher dans l'étang de Compère le Roi. L'enfant dit :

— Fais m'en goûter un morceau.

Lorsqu'il eut mangé le poisson, l'enfant dit :

— Manman ! C'est vraiment bon !

(Extrait de *Lectures bilingues graduées, créole-français*, Ageco éditeur.)

BIBLIOGRAPHIE

1) OCEAN INDIEN.

● Robert Chaudenson, « le Lexique du parler créole de la Réunion », 2 vol., 1 250 p. Honoré Champion, éditeur, Paris, 1974.

2) CARAIBES.

● Docteur Pradel Pompilus, « Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien ». Ed. Caraïbes, 132 p., 1973.

● Ghislain Gouraige, « la Diaspora d'Haïti et l'Afrique ». Ed. Naaman, Sherbrooke (Canada). Diffusion en France : Librairie l'Ecole, 11, rue de Sèvres, 75006 Paris.

● Daniel Bebel-Gisler, « la Langue créole, force jugulée », 256 p. Librairie l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris, tél. 033-79-10, éditeur diffuseur.

Un plaidoyer incisif et passionné, mais parfois excessif et confus, en faveur du créole. Sous ces réserves, le meilleur ouvrage disponible (en français) sur le problème politique posé par le créole.

CARNET

Naissances

— M. Emile Karayliev, Mme, née Marie-Claude Bouret, et leur fils Eric ont la grande joie de faire part de la naissance de

Carine.

Saint-Germain-en-Laye, 22 janvier 1977.

— M. et Mme Jean-Pierre Laroche sont heureux d'annoncer la naissance de

Bastien et Julien,

nés à Paris le 22 janvier 1977.
82, rue Dutot, 75015 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Maurice Bonzé,
M. et Mme Jean Mogenet,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Agnès et Michel.

Décès

— M. et Mme Elie Acoca,
Mlle Sol Acoca,
M. et Mme Georges Chouraqui,
M. et Mme Elie Bensimon,
M. et Mme Marcel Barchechath,
M. et Mme Albert Elmoznino,
M. et Mme Elie Margen,
et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Marguerite ACOCA.

Les obsèques auront lieu mardi 25 janvier 1977, à 16 h. 30.
Réunion à l'entrée principale du cimetière de Troyes (Aube).
El Jadida (Maroc).
Troyes (Aube).

— Mme François Damelon, son épouse,
Sophie, Olivier et Marion, ses enfants,
Mme Maurice Damelon, sa grand-mère,
M. et Mme Pierre Damelon, ses parents,
M. et Mme Jean-Pierre Melon,
M. et Mme Christian Lolivret, ses sœurs et beaux-fères,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François DAMELON,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
cardiologue,

survenu brutalement à Dijon dans sa quarante et unième année.
Le service religieux a été célébré dans la plus stricte intimité le 20 janvier 1977 en l'église réformée de Dijon.

« Malgré le mal et la souffrance et les révoltes de notre cœur, nous croyons en Dieu. Dieu est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses. »

Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue Montchapet, 21000 Dijon.
47, rue de Sèvres, 75006 Paris.

— M. et Mme Jean-Paul Samion,
Mme Pierre Contet,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement le 22 janvier dans sa soixante-septième année, de

Mlle Suzanne DAMIRON,
conservateur en chef-directeur
de la Bibliothèque d'archéologie
(fondation Jacques-Doucet),
secrétaire générale
de la Société d'histoire
de l'art français,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier des Arts et Lettres,
commandeur
des Palmes académiques.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 28 janvier, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, 77, place du Docteur-Félix-Lobligeois, 75017 Paris, sa paroisse, où l'on se réunira, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Ouen-Parisien.
9, square de Clignancourt,
75018 Paris.
62, rue Boursault, 75017 Paris.

— Le conseil d'administration de la Société de l'histoire de l'art français a la douleur de faire part du décès de

Mlle Suzanne DAMIRON,
secrétaire général de la société,

survenu le 22 janvier. Les obsèques auront lieu le vendredi 28 janvier, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, 75017 Paris.

— Mme Jean Devif, son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Jacques Devif et leurs enfants,
M. et Mme Régis Quetu et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean DEVIF,
chemisier,

3, boulevard Desaix, 63000 Clermont-Ferrand, survenu subitement le 23 janvier 1977.
Les obsèques religieuses auront lieu le 26 janvier, à 10 h. 30, en l'église de Chamalières.

— Mme Louis Dreyer,
M. et Mme Jean-Claude Dreyer,
M. et Mme Hubert Dreyer,
M. et Mme René Dreyer,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Edwige Clerc, sa fidèle gouvernante.
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis DREYER,
ancien directeur aux Ateliers de Delle,
à Villeurbanne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 janvier 1977 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 21 janvier, à Villars-sur-Glane, canton de Fribourg, Suisse.
1752, 6, route de Matran, Villars-sur-Glane.
45000, 19, allée du Clos-Vert, Orléans.
01200, Châtillon-de-Michaille.
69250, 38, avenue Gambetta, Neuville-sur-Saône.

— Le comité de direction de Merlin-Gérin a le regret de faire part du décès, à Montfleury (Isère), de

M. George LONGUE,
directeur honoraire
des exportations de Merlin-Gérin,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques auront lieu mercredi 26 janvier, à 10 h. 15, en l'église Sainte-Thérèse de Corenc (Isère).

— M. et Mme Alfred Manessier, leurs enfants et petite-fille,
Et les familles Demay et Davelut,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Nestor MANESSIER,
née Blanche Tellier,

survenu le 19 janvier 1977 dans sa quatre-vingt-neuvième année à Emancé (78).
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité le samedi 22 janvier 1977 en l'église de Saint-Ouen (80), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Rue du Haut-Martin,
78120 Emancé.

— Mme Charles Martelli,
M. et Mme Henri Martelli,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Charles MARTELLI,

survenu subitement le 15 janvier 1977.
La cérémonie religieuse, à Sainte-Odile, et l'inhumation, dans le caveau de famille au cimetière de Billancourt, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Marc Quilici,
M. et Mme Paul Daléra, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Madeleine Ruffié-Quilici, ses enfants et petits-enfants, ses frères, sœurs, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Mme Emile d'Ornano, sa cousine, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François QUILICI,
ancien député d'Oran,
ancien journaliste,
ancien directeur-fondateur de :
« la Marseillaise » à Londres
et à Alger (1940-1944),
« la Bataille » à Paris (1944),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu à Paris à l'âge de soixante et onze ans.
Selon la volonté du défunt, les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité le lundi 24 janvier 1977 à Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
104, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.
[Le Monde du 21 janvier.]

— Mme A. Schmidlin,
Mme T. Daudon,
M. et Mme Pierre Schmidlin et leur fils Pierre-Michel,
Les familles Schmidlin, Daudon, Sladous, Mingotaud et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Bernadette SCHMIDLIN,

leur petite-fille, fille, sœur, nièce et parente, survenu le 16 janvier 1977, à Paris, dans sa dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Denis-Dupont, 41000 Blois.

— Mme Paul Vidal, née Angèle Salvarelli,
Mlle Hélène Vidal,
M. et Mme Henri Vidal,
Corinne, Françoise, Aline et Laurent Vidal,
Mme Charles Cadière,
Tous leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la mort, survenue le 22 janvier 1977, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Paul VIDAL,
ingénieur en chef des ponts et
chaussées en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et
1939-1945
et croix de la Résistance.

L'inhumation a eu lieu à Draguignan.

— M. Borut ZERJAV,
ancien journaliste à l'O.R.T.F.,
est décédé le 21 janvier 1977.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 janvier 1977, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, à Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Paul CHALANSET,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

— A l'occasion de l'anniversaire du décès de

Hélène HAMZL-DANTAND,

ses amis sont priés d'assister à la messe paroissiale du jeudi 27 janvier, à 19 heures, en l'église Saint-Médard, 75005 Paris.

— Pour ceux qui ont connu et aimé

Sven NIELSEN,

une messe sera célébrée à sa mémoire, le vendredi 28 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, 75006 Paris.

Communications diverses

— La Société des études renaniennes (16, rue Chaptal) organise une conférence donnée par le professeur François Meyer, avec la participation et sous la présidence de M. Henri Gouthier, de l'Institut, au Collège de France, samedi 29 janvier, à 17 h. 15 : « L'homme, le cosmos et l'histoire chez Renan ».

Visites et conférences

MERCREDI 26 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques.
15 h. : entrée, avenue de Selves, Mme Chapuis : « Exposition Puvis de Chavanne ».
15 h. : 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Garnier-Ahlberg : « Le Parisien chez lui de 1815 à 1914 ».
15 h. : 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».
15 h. : 107, rue de Rivoli, Mme Legregois : « Exposition 1925, Arts déco ».
15 h. : façade portail gauche, Mme Puchal : « Notre-Dame de Paris ».
16 h. 30 : hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Claude-Nicolas Ledoux ».
15 h. 15 : 46, rue du Bac : « De l'hôtel de Jacques Samuel Bernard à la demeure de Chateaubriand » (Mme Barbier).
14 h. 30 : 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny et thermes de Lutèce » (Mme Ferrand).
15 h. : 17, rue Saint-Vincent : « Max Jacob et son temps » (Mme Hager).
15 h. : 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche) (entrées limitées).
18 h. : entrée de l'exposition, Grand Palais : « Puvis de Chavannes » (Paris et son histoire).
15 h. : métro Arts-et-Métiers : « L'atelier d'un fabricant d'étain » (Tourisme culturel).

CONFERENCES — 19 h. 45 : Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Côme Mosta-Heirt : « Robert et Sonia Delaunay ».
13 h., 16 h. et 20 h. : 13, rue de la Tour-des-Dames : « Les cinq états de conscience et la méditation transcendantale ».
20 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « La Florence de Jean et de Come de Médicis ».
18 h. et 20 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale. La vraie liberté ».
18 h. 30 : 66, boulevard Saint-Michel : « La psychiatrie en question », « Le cancer aujourd'hui » (Club Temps nouveaux).
Salle de cinéma du Club des ingénieurs des arts et métiers : 18 h. 30 : « Etrangetés de l'Inde » ; 21 h. : « La féerie d'un été en Irlande, en Ecosse et au Pays de Galles » (A la découverte du monde).
20 h. 30 : grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Les polarisations sexuées de votre esprit »
21 h. : Maison de la radio, auditorium 105, MM. Louis Joxe et Casamayor : « L'Etat et la fonction judiciaire ».

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'homme, animal prédateur

Franchement décevant, ce débat lundi à propos du Voyage au centre de la Terre, un film étonnant, Jules Verne aurait été ravi. D'où vient l'homme, où va-t-il ? On ne nous en a guère dit plus que ce qui traîne dans les manuels. Les invités de Robert Clarke auraient quand même pu évoquer la bataille que livrent avec un succès grandissant contre Marx, Freud et Simone de Beauvoir, les tenants de la biosociologie.

Rappelez-vous, dans 2001, odyssée de l'espace, de Stanley Kubrick, l'image fantastique de ce grand singe s'amusant à taper distraitement avec un tibia sur un petit tas d'ossements qui se brisent et qui volent en éclats au fur et à mesure que son geste se précise et s'élargit, et le soulève, enivré par sa découverte, le dresse — il était accroupi, — et le lance à la conquête de la Terre et du ciel.

Ce tibia ou cette pierre, à l'origine c'était quoi, une arme ou un outil ? Une arme, a affirmé Raymond Dart, dès 1949, et bien d'autres depuis. A les en croire si notre ancêtre ne s'est distingué de ses cousins, les placides anthropoïdes, c'est pour une seule, pour une bonne raison : c'était un tueur. S'il a été tenté par la station debout, c'est pour mieux répondre aux exigences de la chasse, de la course au gibier dans la savane africaine. Et tout s'ensuit : les mains se libèrent ; mode de préhension devenu inutile, le mufle régresse, les dents et les griffes s'éliment, remplacées par l'os ou la pierre, dont le maniement exigera un système nerveux, puis un cerveau plus développé...

Ce n'est pas l'homme, d'après eux, qui a engendré l'arme, c'est l'arme qui a engendré l'homme. Comme l'oiseau fait son nid, nous fabriquons, c'est notre apanage, des instruments de mort. Il y a mieux ou pis. Au moins aussi fort, aussi ancien que l'instinct sexuel, ce qui domine — là-dessus maintenant tout le monde est à peu près d'accord — le monde animal, et nous en faisons partie, c'est le besoin du mâle de conquérir, de défendre, de maintenir un territoire, d'affirmer son droit exclusif à un titre de propriété. Ce titre lui vaudra, de surcroît, l'admiration soumise des femelles. Cela va loin on le voit, plus loin qu'on ne voudrait aller.

Exposées, il y a des années déjà par Robert Ardrey, ces observations, ces réflexions, étaient encore l'objet d'une formidable controverse lors d'un récent congrès d'anthropologues aux Etats-Unis. Féministe acharnée pourtant, Margareth Mead — elle y assistait, — a été obligée de se rendre avec la majorité de ses confrères à certaines évidences. Ce n'est pas rabaisser l'homme, c'est le rehausser, que de rappeler ses origines. Sa noblesse tient à leur bassesse même.

Si sur le plan physique notre évolution s'est arrêtée à Cro-Magnon — les caractères acquis, hélas, ne se transmettent pas, — l'évolution des idées, elle, ne fait que commencer. De l'australopithèque au Spoutnik, d'un groupe de babouins à la société des hommes, il n'y a peut-être pas très loin, mais on a tout de même fait un bout de chemin. Et d'ici cinq milliards d'années, date présumée de la mort du Soleil, on a encore le temps, pour survivre, de progresser sur la voie de la sagesse et de la raison.

CLAUDE SARRAUTE.

Les revendications des réalisateurs et des artistes-interprètes C.G.T. continuent de porter sur le volume de production

Les délégués des syndicats des réalisateurs de télévision, les responsables des sociétés nationales de programmes et de production et ceux de l'Institut national de l'audio-visuel se sont réunis le lundi 24 janvier afin de poursuivre les négociations en cours (« le Monde » du 25 janvier). Ils doivent se rencontrer à nouveau ce mardi 26 janvier.

Les adhérents du Syndicat français de réalisateurs de télévision (S.F.R.T.-C.G.T.) ont décidé de suspendre la grève commencée le 12 janvier et tiendront une prochaine assemblée générale jeudi 27, à 21 heures, afin de déterminer leur position en fonction de l'avancement des négociations avec les sociétés de télévision. En effet, si le S.F.R.T.-C.G.T. prend en compte les points acceptés par les négociateurs des sociétés nationales de la télévision (mise en chantier d'un texte général réglementant la profession de réalisateur, accord sur les conditions de délivrance d'une carte professionnelle, sur les principes de rémunération des utilisations secondaires des émissions enregistrées) ; si le S.F.R.T.-C.G.T. admet d'autre part qu'une convention collective un peu différente — dans les détails — soit élaborée dans les mêmes délais avec les responsables des sociétés privées de télévision, ses représentants déplorent qu'aucun accord ne soit intervenu au sujet de l'augmentation du volume de production.

Réunis en assemblée générale, lundi 24 janvier, les réalisateurs du S. F. R. T. ont donné mandat à leur bureau de « reprendre l'action » à tout moment si les modalités de mise en place de la convention collective ne les satisfont pas.

De leur côté, les délégués du Syndicat C. G. C. des réalisateurs déplorent l'absence des négociateurs mandatés en ce qui concerne les coproductions avec le secteur privé. Eux refusent toute négociation séparée et demandent aux sociétés nationales de se réunir avec les négociateurs habilités du secteur privé avant leur assemblée générale, prévue le jeudi 27 janvier, au cours de laquelle ils décideront de la suite à donner au mouvement, qu'ils ont pour leur part interrompu le 18 janvier.

D'autre part, les artistes-interprètes du S. F. A. - C. G. T. ont décidé de poursuivre la grève entamée le 18 novembre jusqu'au 3 février au soir. Cette décision a été votée par sept cent soixante-dix-sept voix sur les huit cent vingt-sept exprimées au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu lundi 24 janvier (celle-ci était ouverte à tous les comédiens syndiqués ou non). Les artistes-interprètes C. G. T. demandent la réouverture de négociations, car ils contestent l'accord signé le 13 janvier par les représentants du Syndicat autonome des artistes-interprètes (U.S.D.A.).

Selon les délégués du S.F.A.-C.G.T., les problèmes de la garantie d'un volume de création n'ont pas été résolus ; ils réclament que l'on tienne compte, pour les années à venir, des heures de production et non du nombre d'heures de travail.

De son côté, l'U.S.D.A. avait recommandé à ses adhérents de ne pas participer à la réunion organisée par le S.F.A. et « proteste contre l'attitude du Syndicat C.G.T. des artistes-interprètes, qui consiste à faire croire que la profession tout entière est représentée dans les sept cent soixante-dix-sept votes pour la poursuite de la grève ». Selon l'U.S.D.A., qui compte mille trois cents adhérents, des accords substantiels sont déjà signés par plus de la moitié des membres de la profession.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 25 JANVIER

— *M. Jacques Raphaël-Leygues*, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du parti socialiste, répond aux questions des journalistes de Radio - Monte - Carlo, à 19 heures.

— *MM. Jean Moulias*, sous-directeur au ministère de l'agriculture ; *Emmanuel Maffre-Baugé*, auteur de *Vendanges amères* ; *Georges Hérail*, président de la Fédération nationale des producteurs de vins de table et de pays ; *Roland Pisani*, inspecteur général de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité ; *Marcellin Courret*, secrétaire général de la Confédération nationale des coopératives vinicoles ; *François Lamy*, de l'Union fédérale des consommateurs, et *Louis Menjucq*, vice-président de la Confédération nationale des vins et spiritueux, participent au débat des « Dossiers de l'écran », consacrés aux problèmes viticoles en France, sur Antenne 2, vers 22 heures.

MARDI 25 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés - Paris 1976 ; 21 h. 30, Documentaire : le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, de Ch. Chaboud.

22 h. 20, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot. Réal. B. Lion

« Visage d'un autoportrait », de Zoé Oldenbourg ; « Y a-t-il un docteur dans la salle ? », de René Fallet ; « le Pain et le Cirque », de Paul Veyne ; « le Mal français », d'Alain Peyrefitte ; « la Bouteille à la mer », de Julien Green.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, *Les dossiers de l'écran*. Téléfilm : « Ces grappes de ma vigne », d'après G. Baissette, réal. A. Quercy, avec J.-L. Boutte et F. Personne.

Vers 22 h., Débat : Les problèmes viticoles en France.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « l'Appel de la forêt », de K. Annakin (1972), avec Ch. Heston, R. Harmstorf, M. Mercier, G. Eastman.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : Désirs de tradition et crise de la modernité, avec P. Sansot et M. Y. Michel ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nouvelle figuration, nouvelle tendance ; 23 h., Portraits de J. Estève, réalisation J. Couturier ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Cycle de quatuors, en direct de l'Auditorium 104. Quatuor bulgare : « Quatuor en mi bémol majeur opus 125, n° 1 » (Schubert) ; « Quatuor en fa » (Ravel) ; « Quatuor opus 18 n° 2 en sol majeur » (Beethoven) ; 23 h., Scott Joplin ; 0 h. 5, *Musique des civilisations noires* ; 0 h. 35, De Haendel à la samba.

MERCREDI 26 JANVIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu (à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi).

20 h. 30, Téléfilm : « la Foire » (deuxième partie) ; 22 h., Patinage artistique : Championnats d'Europe de patinage artistique à Helsinki (en Eurovision) ; 23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 50, Un sur cinq).

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est à dire, prés. J.-M. Cavada ; 23 h., Juke-box ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur (R.) : « le Corbeau », de H.-G. Clouzot (1943), avec P. Fresnay, G. Leclerc, P. Larquey, M. Francey, H. Manson, Sylvie (N.)

Un auteur de lettres anonymes s'acharne sur un médecin attaché à l'hôpital d'une ville de province. Puis une épidémie de missives ordurières déchaîne les passions et provoque des drames. Description naturaliste d'une société bourgeoise, névroses et pathologie sexuelle. Un chef-d'œuvre noir où Clouzot affirmait sa théorie de l'ambiguïté de la nature humaine.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Nouvelle figuration, nouvelle tendance ; 23 h., Portraits ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104... L'Orchestre national, direction P. Bellugi : « Pelléas et Mélisande » (Fauré) ; « Suite française : Normandie, Bretagne, Ile-de-France, Alsace-Lorraine, Provence » (Milhaud) ; « la Fête polonaise » (Chabrier) ; « Arlecchino » (Busoni) ; 22 h. 45, Musique classique coréenne ; 0 h. 5, Musiques des civilisations noires ; 0 h. 35, De Haydn à la bossa nova.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

L'Opéra - Studio retrouve sa chance

(Suite de la première page.)

Mais cela n'est certes pas en engageant la crème des artistes internationaux à l'Opéra de Paris, et même en province, que l'on résoudra le problème, si l'on néglige de soutenir l'unique organisme de formation d'Etat existant en France qui, depuis trois ans, n'a jamais pu fonctionner dans des conditions normales. L'Angleterre, la Suède, les Etats-Unis, qui ont su monter des « mécanismes de production » de chanteurs ces dernières années, nous m o n t r e n t l'exemple.

Le secrétariat d'Etat à la culture a donc élaboré un nouveau cahier des charges pour l'Opéra-Studio avec l'administrateur a c t u e l, Louis Erlo, dont le mandat va être renouvelé pour deux ans à compter du 1er janvier. Au cours de sa conférence de presse du 13 janvier, Mme Françoise Giroud a très précisément redéfini la mission assignée à cet organisme :

« Il va repartir sur des bases qui, cette fois, sont claires. Sa mission est de former de jeunes chanteurs à l'art lyrique : c'est une école d'art lyrique appliqué. Il ne s'agit plus — ou il ne s'agit pas, car cela n'a jamais été très clair — de former des metteurs en scène, des chefs d'orchestre, des décorateurs. (...) L'Opéra-Studio aura précisément les moyens matériels de le faire. Cela signifie qu'il pourra monter dans l'année deux spectacles où les chanteurs se produiront et cela veut dire qu'il aura les professeurs nécessaires.

» Louis Erlo le dirigera. Je considère que les conditions n'ont pas été bonnes pour ce qu'il a fait depuis quelques années, et qu'il est nécessaire qu'il puisse montrer maintenant s'il est bien l'homme capable de diriger cette école. Je le crois et les chances lui en seront données. (...) Il ne s'agit pas de refaire l'Opéra-Comique. L'Opéra-Studio travaillera salle Favart parce que la salle est là. Mais c'est une institution en soi qui pourrait aussi bien se trouver ailleurs. »

Le conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, qui se réunit ce mardi 25 janvier, peut donc approuver en toute quiétude le budget de l'Opéra-Studio enfin remis sur ses rails. Ce budget, qui n'avait cessé de baisser (6,7 millions de francs en 1974 ; 5,1 en 1975 ; 4,8 en 1976), bondit cette fois à 8,9 millions de francs (+ 85 %), grâce à une augmentation de la subvention de l'Etat qui atteindra 8 millions et à des recettes propres qui se monteront à 860 000 francs, grâce aux deux spectacles autorisés.

Entière satisfaction

Le cahier des charges prévoit des « relations permanentes de concertation » avec le Conservatoire national supérieur et les conservatoires de province, des « contacts fréquents » avec les organismes de diffusion lyrique et avec l'administrateur de l'Opéra, afin que « les stagiaires puissent disposer d'un droit d'accès aux répétitions et bénéficier des conseils des meilleurs chanteurs internationaux de passage », ce qui est effectivement f o r t souhaitable. Louis Erlo aura auprès de lui un directeur musical (Michel Corboz peut-être), des professeurs de chant et autres disciplines fondamentales, et un « conseil d'orientation consultatif » composé de six à dix personnalités qualifiées.

Louis Erlo a ainsi obtenu entière satisfaction sur le fond. On lui avait demandé instamment (et à Lyon surtout) de choisir entre l'Opéra-Studio et l'Opéra de Lyon qu'il dirige aussi ; le choix était actuellement impossible entre un théâtre dont il a fait une des meilleures scènes françaises (et qui a encore besoin de son autorité), et une école d'art lyrique qu'il a créée de toutes pièces, mais qu'on l'a empêché de mener à bien.

On voulait lui retirer l'administration de la salle Favart pour les « spectacles de garage » de tels opéras et opérettes ; il a refusé d'administrer l'Opéra-Studio dans ce lieu sans avoir la pleine maîtrise de la programmation et de l'organisation de l'ex-Opéra Comique (1). Le secrétariat d'Etat à la culture a eu la sagesse de le suivre sur ce point. En revanche, il était judicieux d'adjoindre à Louis Erlo un directeur musical (qu'il réclamait) et un comité consultatif qui aidera l'Opéra-Studio à sortir de l'isolement officiel où il se trouvait ; certaines difficultés et certaines erreurs passées ne devraient plus se reproduire de ce fait.

Il reste à Louis Erlo à faire la preuve qu'avec les moyens nécessaires, il est capable de mener à bien toutes ces tâches. On notera que le bilan des trois sombres années de l'Opéra-Studio n'est pas négatif. Outre le grand succès remporté par « la Flûte enchantée » (trente - huit représentations en 1974-1975), le remarquable travail musical accompli sur les « Madrigaux » de Monteverdi (malgré une présentation scénique déplorable qui justifie la décision de renoncer à la formation des metteurs en scène dans ce cadre), et la création de « Young Libertad » de Claude Prey à Lyon, les stagiaires n'ont pas perdu leur temps : sur les dix-sept jeunes gens retenus entre le 1er septembre 1973 et le 1er janvier 1975, et qui ont effectué au moins le stage normal de deux ans, treize ont obtenu des engagements substantiels pendant leurs études, et dix se sont vu proposer des postes stables dans des opéras de province (Lyon, Bordeaux, Toulouse), à Radio-France et au Groupe vocal de France.

Précisons qu'en trois ans, trois cent seize candidats avaient été auditionnés et que vingt-neuf stagiaires avaient été retenus. La raréfaction des candidats de valeur dans les mois passés tenait à l'incertitude quant à l'avenir de l'Opéra-Studio, et surtout à l'annonce de son déplacement à Lyon. La prise en charge franche et sans arrière-pensée de notre Ecole supérieure d'application de l'art lyrique par le secrétariat d'Etat à la culture devrait lui assurer maintenant le recrutement et le rayonnement qu'elle mérite.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le problème d'une seconde scène lyrique à Paris reste entier. Mais il dépasse de beaucoup, nous semble-t-il, celui de la salle Favart. C'est un nouveau théâtre de deux mille cinq cents places que Paris a besoin.

MODE

LES COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Nymphettes, zouaves et épaules nues

POUR les couturiers, il semblerait que les femmes sont censées ne s'habiller qu'à partir du crépuscule... Jusque-là, elles sont en jean ou en pantalon chez elles, en ensemble de tricot ou en jupe et chemisier au bureau, et en blouse à l'atelier comme au laboratoire. Selon leur budget respectif, elles trouvent leurs tenues de jour dans le prêt-à-porter griffé, dans les grands magasins, les boutiques spécialisées ou dans les catalogues de vente par correspondance. Mais, au moment de leur mariage, de celui de leur fille, d'une grande occasion, celles qui en ont les moyens s'aventurent du côté de l'avenue Montaigne ou de la rue de la Paix, dans ces maisons renommées qui vivent surtout des clientèles étrangères, et atteignent parfois à des sommets d'un goût particulièrement douteux, comme l'une d'entre elles, tout récemment, en présentant une robe constellée de diamants, dont le prix, 7 500 000 F, est une provocation pure et simple.

Il ne faut pas oublier, toutefois, que les présentations de mode sont un spectacle, et que, comme tout spectacle, elles doivent comporter un « clou » qui pour autant ne doit pas être nécessairement doté d'un solitaire.

Pierre Cardin voudrait que les jeunes filles s'habillent autrement qu'en jeans, tee-shirt et en ponchos. Aussi leur propose-t-il une ligne « nymphette » courte, jolie et aérée qui rappelle parfois les tenues à la grecque, où contraste l'important volume des manches descendant jusqu'aux hanches sur un bout de jupette.

Ses ensembles plus sophistiqués cachent le genou : robes-manteaux évasées, deux - pièces mous à jupe ample, et robes asymétriques aux volumes plissés en diagonale, aux formes enroulées, presque droites, retenues au cou et formant écharpe au bas du dos. Des plissés miniatures, des volants et des ceintures drapées animent ses modèles du soir

La mousseline de soie est accommodée à toutes les sauces chez Jean-Louis Scherrer, qui aime les fins plissés et les broderies de soie. Sa silhouette est apurée, un rien 1900, d'un charme discret. Ses tenues de sport, de f o r m e s confortables, font contraster le bleu violent et le blanc, en blasers marins portés sur des jupes plissées en biais ou des pantalons. La mousseline plissée est coupée en robes-chemisiers rouge rosé, vert reinette ou rose fuchsia, s'arrêtant au mollet, et travaillées de surcroît en volants, qu'il s'agisse de jupes, de ravissantes robes du soir aux corsages brodés ou pailletés sous des manteaux de cour en tons doux.

Marc Bohan, chez Christian Dior, préconise trois longueurs : au genou, au mollet, et au-dessus de la cheville, interchangeables selon le volume des vêtements. Ainsi, les plus beaux manteaux et imperméables sont-ils toujours longs, en gros tweed à empiècements de tricot formant collerette coulissée, ou en taffetas de soie à l'ampleur retenue en plis aux épaules sous un effet de fraise. Des blousons housses et des liquettes à grandes emmanchures accompagnent les ensembles de jour, qu'ils soient à robe ou à pantalon, voire des robes de dîner qu'il préconise pour les soirées parisiennes où les hommes viennent en tenue de ville.

Les robes au genou sont de formes et de coupes diverses resserrant toujours la taille sous des corsages plus ou moins blousants et des jupes légèrement froncées en crêpe de soie ou en mousseline imprimée. Elles s'ornent de grandes manches resserrées aux poignets et sont parfois coulissées en bustier pour dénuder les épaules. Bohan les aime aussi bien en uni qu'en imprimé, et remplace parfois la jupe par une culotte de zouave, le tout étant alors en mousseline transparente. De charmantes robes à ampleur ronde s'accompagnent de grands carrés de taffetas noués sur une épaule à l'écossaise que nous avons préférées aux pantalons transparents devinés sous de grandes robes taillées dans les mêmes mousselines imprimées.

Pures, dépouillées, d'un « parisianisme » très actuel, les robes de Philippe Venet sont de tous les dîners élégants. Il les aime couvrant le genou, aux corsages décolletés et à jupes froncées, m a i s droites, resserrées à la taille d'un grand corselet, drapées de la même mousseline unie ou imprimée avec beaucoup de noir, du rouge et de petits dessins fondus. Ces modèles se couvrent parfois d'un manteau - liquette poids plume en beige, sable ou blanc cassé, souvent resserré du même genre de ceinture. Quelques ponchos de soie imperméable protègent de jolis deux-pièces à veste écourtée, aux hanches ceinturées sur des jupes tombant droit, en tweeds mouchetés de couleurs vives à blouses contrastantes.

NATHALIE MONT-SERVAN.

LETTRES

● *Le philosophe Jason Xenakis*, frère du compositeur Yannis Xenakis, s'est donné la mort à Athènes, mettant ainsi en pratique une de ses théories sur le droit à la mort qui appartient, selon lui, à tout individu. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

Jason Xenakis, qui avait enseigné dans différentes universités anglo-saxonnes, dont Harvard, était professeur au collège américain d'Athènes. — (A.P.)

Danse

Le Théâtre de Nourkil

Après des tournées en France et un voyage aux Antilles, qui l'ont tenue longtemps éloignée des scènes parisiennes, la compagnie de Nourkil dansait samedi à Créteil. On avait très envie de la revoir.

En 1973, Nourkil, ancien élève de Karine Waehner, et Marcie-Erika, formée à la danse aux Etats-Unis, se rencontraient chez Martha Graham et décidaient de fonder une troupe. D'emblée, ils se sont révélés comme de remarquables interprètes et des chorégraphes doués d'une rare force d'expression. Chez eux, la danse est belle, sereine, tranquille. Une jubilation intérieure leur met le rose aux joues et le sourire aux lèvres.

On a déjà vu plusieurs fois « Portrait », vision onirique d'un homme revivant les quatre amours de son existence, devenu dans la version actuelle une véritable épure aux gestes souples et précis comme un dessin japonais.

Nourkil aime commencer chaque spectacle par une suite comme « Virelais » ou « Saltarello », enchaînements de pas vifs et lents, hardis et gracieux, dessinés sur des musiques des quinzième et seizième siècles ; une manière peut-être d'affirmer, par-delà l'académisme, les regains populaires de la danse française.

« Guernica », c'est l'autre volet de son inspiration ; la référence à la Modern'dance américaine, une évocation symbolique de la fatalité de la guerre exprimée par des contractions du plexus, des parcours sur les genoux et de grands dégagés en déséquilibre... Tout un style grahamien que Marcie-Erika, véritable vestale, transmet et fait revivre dans sa pureté. Ce ballet bien phrasé, sur le « Divertissement pour cordes » de Bartok, a permis d'apprécier les progrès faits par tous les danseurs de la troupe. En revanche, « Un air de valse dans mon fume-cigarette », le nouveau divertissement, manque de « pep ». Le « rétro » ne sied pas à Nourkil. Sa troupe s'enlise dans les frétillements du french-cancan et les rythmes du charleston, dansés sur un tempo deux fois trop long et dilué dans un espace mort. C'est au niveau de la fête de patronage. On aurait préféré revoir « Perséphone », esquisse géniale et non aboutie sur la durée du temps, où le chorégraphe ne se souciait ni de céder à une mode, ni de copier un style.

MARCELLE MICHEL.

★ Prochains spectacles les 5 et 6 février au Théâtre 13.

■ **Une erreur s'est glissée dans le palmarès du concours de Bagnolet (« le Monde » du 21 janvier). C'est Jean-Claude Ramseyer qui a obtenu le premier prix catégorie professionnels et le Prix de l'humour offerts par la Fondation de la danse ; le second prix revenant à Jean Rochereau.**

Expositions

Vingt-cinq artistes yougoslaves à la Jeune Gravure contemporaine

L'hospitalité du Musée postal a permis cette année à la Jeune Gravure contemporaine *de déployer le large éventail de son exposition dans les meilleures conditions. Ainsi peut-elle mettre en évidence dans un cadre idéal son dynamisme et sa puissance de renouvellement grâce à l'apport de sang frais fourni par ses invités, à titre personnel comme à titre collectif, dont les graveurs yougoslaves sont les bénéficiaires. Ils sont vingt-cinq, installés à la place d'honneur, et leurs envois offrent la même variété que le reste de ce « salon », rassemblant toutes les tendances, toutes les techniques. Ayant fait l'objet d'un tri sévère au départ, leur choix est tout de même à peu près aussi inégal que celui de leurs camarades français, rançon d'une liberté totale qui a, certes, d'autres avantages. Et dont le bilan, pour finir, est amplement positif.*

Des influences, les Yougoslaves en subissent eux aussi, bien sûr. Mais si l'on pense à Paul Delvaux devant la Rêverie de ballerine *de Cvetan Dimovski, à Bellmer devant les eaux-fortes de Zdenka Golob, à Avati devant* Paprika *ou* les Abricots verts *d'Emil Dragull, il s'agit davantage de thèmes que de facture et cela n'ôte rien à leur qualité(s). Qu'on retrouve à des degrés divers chez Gorazd Seiran* (le Garde-fermier), *Madrag Nagorni et ses abeilles, Milan Standlev et ses fruits... pour isoler des préférences qui n'excluent ni Djevdet Diala* (Méditation), *ni Ivo Fiscic, ni Stefan Galic, ni Stevon Knezevic, ni Hysni Krasniol, ni Bogdan Krsic* (Poursuite), *ni Branko Millus* (David, *sérigraphie en couleurs psychédéliques), ni* Bosko Odalovic (Anatomie de tournesols), *ni Ankica Opresnik* (Trio posthume), *ni les autres.*

Côté français, le mérite des « puissances invitantes » n'est plus à découvrir, qu'il s'agisse notamment d'Assadour, Avati, Bersier, Cieslarczyk, Couy, Dorny, Florini, Fougeron, Houplain, Krol, Louttre, Vieillard, etc., dont les estampes mériteraient autant d'éloges. Et pour leurs invités personnels, il faudrait autant de sollicitude attentive, alors que quatre-vingt-six œuvres attestent leur présence : eaux-fortes d'Ivan Batoli, aquatintes de Jacques Castex, Pierre fossilisée *de C.-J. Darmon, burins d'Anthony Gross et d'Etienne Lopetto,* Serpent power *d'Alain Loiselet,* Rochers *d'Elisabeth de la Mauvinière, eau-forte et aquatinte d'Anna Staritsky... Trop d'omissions inévitables dans un ensemble réconfortant qui, globalement, se situe au-dessus de la moyenne.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard.

Cinéma

« FRANCE MÈRE PATRIE »

Raccrocheur comme son titre, ce film pauvre et chargé de bonnes intentions offre l'originalité d'un regard français, jeune français, sur la réalité de l'émigration maghrébine, et d'abord algérienne.

Guy Barbero, l'auteur, a voulu d'abord proposer un spectacle — ni s'attendrir ni nous apitoyer — sans pour autant sacrifier les faits nus du racisme, de la misère, du désespoir. Son identification à l'émigration nord-africaine est si poussée qu'à l'opposé d'un Med Hondo, d'un Sidney Sokhona, il n'a même pas cherché à établir la moindre distinction parmi les Blancs, ses congénères, tous l'« ennemi » (les « bons » sont dans la salle !). *Minute* et *le Parisien libéré*, mais surtout *Minute*, sont abondamment cités comme spécimens de notre bêtise nationale, plus les graffiti de défense de l'Occident.

Guy Barbero mélange les styles, le document brut, le document rejoué, la fiction aux limites du *thriller* américain. Son scénario n'existe pas, au mieux une collection de quatre ou cinq situations à valeur informative sur la situation de l'immigration. Un semblant d'anecdote se dessine avec le personnage du jeune Algérien qui chantonne en anglais face à sa blonde petite amie, sous un arbre. Malchance : les jeunes nazis de Paris étoufferont cette liaison dans l'œuf, le tueront, empêcheront son accession éventuelle à la respectabilité bourgeoise version hippy.

Un pot-pourri progressiste pop, un peu court sur les bords, sincère, mais sans perspective. — L. M.

★ Jean-Renoir (v. o.).

UN FESTIVAL DU CAFÉ - THÉATRE A PARIS

● Le premier festival parisien du *café-théâtre* aura lieu, du 28 janvier au 13 février. Destiné à faire découvrir ce que les organisateurs estiment être un phénomène culturel à part entière, ce festival propose une vingtaine de spectacles, présentés dans treize salles. Il y aura des *créations*, des mises en scène inédites d'auteurs consacrés, mais aussi des « one man shows » comiques, et de jeunes chanteurs. (Rens. : 224-00-48.)

En bref

Concerts

Les allusions sonores d'Ursula Kneihs

Ursula Kneihs ne joue pas seulement du piano, elle fait sonner avec une égale virtuosité plusieurs sortes de sifflets, règle la fréquence d'un poste à transistors et distribue des cartes sur les cordes de son instrument : elle a donné au Centre culturel américain, en guise de premier récital officiel (on l'avait déjà entendue souvent mais rarement en soliste), une version très peu anecdotique de la *Water Music* de John Cage pour piano et divers « objets ». Le programme, consacré exclusivement à la jeune musique américaine, comportait une pièce de William Albright, tout en finesse — malgré les citations que laisse supposer son titre : *Musique à gogo* — permettant de se faire une idée de la grande variété de toucher de l'interprête, et *Animation* d'Eugène Kurtz, où les sons frappés sur les touches alternent avec ceux du couvercle, du dessus et du dessous de l'instrument ; les enchaînements se font souvent à la manière de ces coq-à-l'âne spécifiques du dessin animé. C'est du théâtre musical sans le spectacle, tout en allusions sonores.

Un peu moins marquantes, les autres pages de la soirée (de Davidovsky, Kleiman, Peck et Schwartz) complétaient ce programme dont on pourrait dire qu'il était à la fois bien conçu, ou rendu avec la fougue et la qualité de jeu qui conviennent, sans toucher pourtant le point essentiel. Contrairement à tant de récitals, il s'agissait cette fois d'un véritable concert.

G. C.

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 12,50 F
du 1er au 5 février
BEAUX-ARTS TRIO DE NEW YORK
Haydn - Beethoven - Ravel
2, place du Châtelet
tél. 887.35.39

LE CALENDRIER DES CONCERTS

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 27 janvier à 21 heures (Kiesgen.)	Au bénéfice des malentendants **Gérard POULET** et le **FESTIVAL STRINGS LUCERNE** Dir. : R. BAUMGARTNER **BACH - MOZART**
Salle Pleyel Vendredi 28 janvier à 21 h. (Werner)	AIRS, LIEDER et MELODIES par GERARD **SOUZAY** Piano DALTON **BALDWIN** Airs anciens italiens FAURE, SCHUBERT, BRAHMS TCHAIKOWSKI, de FALLA
THEATRE DE LA MADELEINE Samedi 29 janvier 17 heures (p.e. Kiesgen)	AMIS MUSIQUE CHAMBRE Ensemble instrumental **Andrée COLSON** Albinoni, Rebel, Francœur Vivaldi, Wolf, Roussel
SALLE GAVEAU Samedi 29 janvier 21 h. 15 (p.e. Dandelot)	UNIQUE CONCERT DU **QUATUOR BARTOK** HAYDN - BARTOK - BEETHOVEN
SALLE ROSSINI Dimanches : 30 janv., 6, 13 février 17 h. et 21 h. Mardis : 1, 8, 15 fév. 18 h. 30 et 21 heures (Kiesgen)	Intégrale des QUATUORS de **BEETHOVEN** **Quat. LŒWENGUTH** Chaque programme donné 2 fois, matinée et soirée Rens. : 661-17-24 (9 à 12 h.) Loc. : Durand et à la salle
LE PALACE 8, rue Fg-Montmartre Lundi 31 janvier 18 h. 30 C.I.P. Salle Bleue Porte Maillot Mardi 1er février 18 h. 30 (p.e. Valmalète)	**CONCERTS DU MARDI** **LUNDIS DU PALACE** J.-P. RAMPAL (flûte) M. DEBOST (flûte) J. PONTET (clavecin) P. BARBIZET (piano) BACH : sonate en trio bwv 1039 TELEMANN : 3 fantaisies flûte seule KUHLAU : trio op. 119 FRANCK : sonate en la majeur
SALLE PLEYEL Lundi 31 janv. à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)	les CONCERTS BARG présentent LES GRANDS CONCERTS PLEYEL Orchestre de chambre **J.-F. PAILLARD** soliste **VICTORIA DE LOS ANGELES** VIVALDI - HAENDEL - BACH
GAVEAU Jeudi 3 février 20 h. 30 (p.e. Kiesgen)	J.-L. VIGNAUD, saxoph. A. CURE, trompette **Ch. A. LINALE, violon** **M. GAL, piano** Orch. du Conservatoire de Paris Dir. : F. Bilger, M. Tranchant, J.-P. Ballon, D. Debart RIVIER - WIENIAWSKI Ph. FENELON (1re aud.) CHOPIN
Salle Pleyel Lundi 7 février à 20 h. 30 Loc. : salle, Durand, 3 FNAC, agences (p.e. Kiesgen)	CONCERTS BARG présentent GRANDS CONCERTS PLEYEL **Orch. Philharmonique de Lyon** Dir. : **Serge BAUDO** Soliste : **Clelia MERTENS** harpe Dutilleux - Saint-Saëns Tchaikowski
EGLISE N.-D. DES BLANCS-MANTEAUX 8 et 10 fév. 20 h. 30 EGLISE ST-THOMAS-D'AQUIN 15 et 16 fév. 20 h. 30 Loc. Durand et 3 FNAC (p.e. Werner)	4 RECITALS D'ORGUE LIONEL **R O G G** **Cycle BACH** Intégrale : Toccatas et Fugues, Sonates Petit livre d'orgue Fantaisies et Fugues
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Jeudi 10 février 21 heures (Dandelot)	Au profit de l'O.R.T. HENRYK **S Z E R Y N G** avec les **SOLISTES DE PARIS** Mozart (2 concertos) Vivaldi (Les 4 Saisons)
SALLE PLEYEL Lundi 14 février 20 h. 30 Loc. : Salle Durand, 3 FNAC, Agences (p.e. Kiesgen)	CONCERTS BARG présentent GRANDS CONCERTS PLEYEL **Solistes de Zagreb** avec **PIERRE FOURNIER** Vivaldi, Haydn Haendel, Bartok
PLEYEL Mardi 1er mars 21 heures (Valmalète)	Concerts LUMBROSO et ALAP Récital **SVIATOSLAV RICHTER** Beethoven

CONCERTS



MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Gd Auditorium Mardi 25 janvier 20 h. 30	**QUATUOR BULGARE** SCHUBERT - RAVEL BEETHOVEN

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

RADIO-FRANCE Gd Auditorium Mercredi 26 janvier 20 h. 30	**Dir. : P. BELLUGI** Fauré - Milhaud Chabrier **BUSONI** Sol. : L. NEJTSCHEWA, S. NIMSGERN, P. GOTTLIEB, R. REMEDIOS, R. AMIS EL HAGE, S. CIULLI

MUSIQUES SACRÉES

Notre-Dame des Blancs-Manteaux Jeudi 27 janvier 20 h. 30	**PERGOLESE - MARCELLO** Sol. : B. HENDRICKS, B. FINNILA, C. WIRTZ Formation de Chambre du Nouv. Orch. Philharmonique Dir. : J. JOUINEAU

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE Samedi 29 janvier Etudiants, J.M.F. : entrée libre dans la limite des places disponibles	**Journée Henri DUTILLEUX** 10 h. : répétition publique 14 h. 30 : concert-débat, mise en question du compositeur 20 h. 30 : concert J. ALAIN - J.-P. GUEZEC Ch. KOECHLIN - A. BERG H. DUTILLEUX Nouvel Orch. Philharmonique Dir. : Lucas VIS

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Gd Auditorium Jeudi 3 février 20 h. 30	**MANUEL DE FALLA** LA VIE BREVE **I. Garcisanz** Dir. : Antonio ROS-MARBA **MAURICE OHANA** SYLLABAIRE POUR PHEDRE **Mady Mesplé** Dir. : Daniel CHABRUN Nouv. Orch. Philharmonique

Loc. : RADIO-FRANCE, salle et agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 18 h. : la Walkyrie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 15 : Mère Courage et ses enfants.
Odéon, 20 h. 30 : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paralchimie.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.
Petit TEP, 20 h. 30 : PAR. 34-41.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin I, 20 h. : Parole de femme. — Papin II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Julos Beaucarne ; 20 h. 30 : l'Echange.

Les théâtres de Paris

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Arménoche.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 21 h. : Amphitryon 38.
Eglise Saint-Sulpice, 20 h. 30 : Célébration pour un dieu mort.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Amoureux ; 22 h. 30 : le Mime Janusz.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Joyeux anniversaire.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Moderne, 21 h. : Qui est qui ?
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison ; 22 h. 15 : Opération Zoo.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Le Palace, 21 h. : le Rêve d'un homme ridicule (Pip Simmons).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Dispute.
Récamier, 20 h. 30 : Chatterton.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 25 janvier

Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Pausse Suivante.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre du Manitout, 18 h. : la Vitromagie.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Oblique, 21 h. : le Zoulou.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Equus. — Petite salle, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 21 h. : Jésus II.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Schippel.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Bernard Haller.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Paysans.
Ivry, Studio, 21 h. : Martin Eden.
Le Vésinet, Centre des arts et des loisirs, 21 h. : les Jeannes.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : la Mort blanche.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Ivanov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. : Jean Bois ; 22 h. 30 : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour, coté en Bourse. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous délpaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Arménoche ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Bruno Garcin.
La Cour des Miracles, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 22 h. : les Mirabelles.
Dix-Heures, 22 h. : Tecca et Ricardo.
Le Fanal, 20 h. : le Président.
Palais des arts, 21 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Palace, 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Sélénite, 20 h. 30 : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 22 h. : Pinock et Matho ; 23 h. 30 : Eh ! Mec. — II, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h. : les Hommes-Loups.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille Grille, salle I, 20 h. 30 : Orchidée ; 21 h. 15 : Handicap ; 22 h. 30 : Michel Bulher. — Salle 2, 22 h. 30 : Martin Saint-Pierre.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe...

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Georges Brassens.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisline.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Bouquet de nus.
Olympia, 20 h. 45 : Dalida.
Palais des congrès, 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports, 20 h. 30 : Julien Clerc.
Renaissance, 21 h. : Guy Bedos.

T.B.B.
THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT : 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
Du 21 au 29 Janvier 1977
Pour 8 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
BERNARD HALLER
« UN CERTAIN RIRE INCERTAIN ».
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (à 100 m. du Métro Marcel SEMBAT)
LOCATION au THEATRE et dans TOUTES LES AGENCES

VARIETES
Direction JEAN-MICHEL ROUZIERE
JACQUELINE MAILLAN
MICHEL ROUX **ROGER CAREL**



de JEAN POIRET
mise en scène PIERRE MONDY
décors et costumes ANDRE LEVASSEUR
chorégraphie ARTHUR PLASSCHAERT
musique MICHEL EMER - PIERRE PORTE
avec ANNIK ALANE, YVAN VARCO, ELYANE BORRAS, JEAN-PIERRE DELAGE, JACKIE SARDOU, ROGER MIRMONT
LOCATION 233.09.92
THEATRE ET AGENCES
PREMIÈRE LE 11 FÉVRIER

CHATTERTON
d'Alfred de VIGNY
Mise en scène : Jean JOURDHEUIL

10 REPRÉSENTATIONS
DERNIÈRE LE 3 FÉVRIER
TH. RÉCAMIER
Relâche dimanche et lundi

TOPIQUES



AU CAFE DE LA GARE

PIANO ET RÉCITALS ★★★★ 77

Vendredi 28 janvier, 20 h. 30 **ASHKENAZY** RECITAL CHOPIN	Jeudi 3 février, 20 h. 30 **LUDWIG** avec GEOFFREY PARSONS MAHLER - STRAUSS BERG - WOLF
Vendredi 11 février, 20 h. 30 **BREAM** RECITAL DE GUITARE	Jeudi 17 février, 20 h. 30 **BRENDEL** RECITAL BEETHOVEN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (Location Théâtre et Agences)

NOUVEAU CARRÉ-SILVIA MONFORT
20 HEURES — 5, rue Papin - Tél. : 277-88-40 — Papin 2
EMMA SANTOS
ATELIERS CLAUDE RÉGY

TH. DES ARTS-HÉBERTOT, 25, 26, 27, 28, 29 janv. 18 h. 30
CLAUDE KAHN
5 RECITALS CHOPIN - (Loc. 387-23-63) - PRIX UNIQUE 14 F

— MERCREDI —
CONCORDE PATHÉ VO • **LUMIÈRE-GAUMONT** VF • **CLICHY-PATHÉ** VF • **MONTPARNASSE 83** VF
CONVENTION-GAUMONT VF • **NATION** VF • **MAYFAIR** VO • **ST-MICHEL** VO • **DRAGON** VO
et dans les salles de la Périphérie

FILMEDIS présente



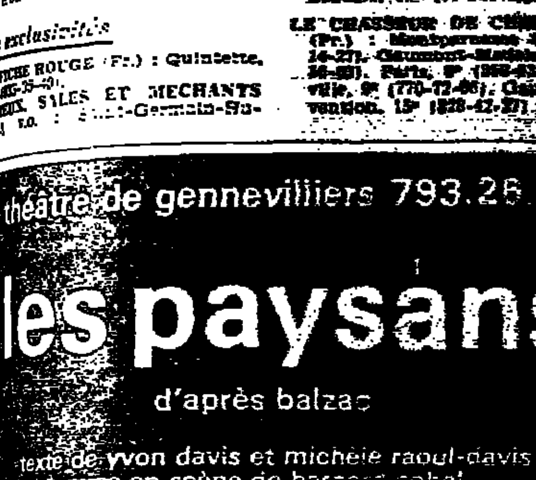
JODIE FOSTER
La révélation de "Taxi-Driver" dans
UN SUSPENSE DIABOLIQUE
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN
un film de NICOLAS GESSNER
ce film ne convient pas aux jeunes enfants — DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

le théâtre de la commune
la maison de la culture 93
présentent
Schippel
ou LE PROLETAIRE BOURGEOIS
de Carl Sternheim
Mise en scène de Jean-Claude Fall
avec l'Atelier Philippe Adrien

EVENEMENT !
"Une date du théâtre de notre temps." *Michel Cournot - "Le Monde"*
"Le fantastique est vite atteint". *Pierre Marcabru - "Le Figaro"*
"Triple découverte au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers : un auteur, un metteur en scène, un spectacle." *Caroline Alexander - "L'Express".*
"Un des chefs-d'œuvre que j'ai vus depuis longtemps..." *Le Masque et la Plume - "France Culture"*
"Enfin un évènement..." *Gilles Sandier - "Politique Hebdo"*
"Tous en scène étonnent..." *Jean-Pierre Léonardini - "L'Humanité"*
"Un spectacle d'une grande beauté visuelle." *Guy Dumur - "Le Nouvel Observateur"*
"Du bon, du grand travail théâtral à Aubervilliers." *Fernando - "La Vie Ouvrière"*

DU 11 AU 30 JANVIER
les mardi, mercredi, vendredi, samedi 20h 30
les dimanche 17h
théâtre de la commune
centre dramatique national
Square Stalingrad - Avenue de la République 93300 AUBERVILLIERS
Réservation : 833.16.16 et FNAC

cinémas



MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MAL...
LES BUSHMEN D'ANGOLA (cinéma-conféren...
MACBETH, d'Orson Welles (v.o. sous-titr...
MACBETH, de Roman Polanski (v.o. sous-titr...

Cinéma GIT-LE-CŒUR
MAMAN KUSTERS s'en va au ciel
de Werner Rainer FASSBINDER
CAPITAL FILMS

MERCRE...
PUBLICIS CHAMPS ELYSÉES - PARAMOUNT MA...
GRAND BOULEVARD - PARAMOUNT MONTPAR...
PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT BAST...
PARAMOUNT ODEON - ...
CONVENTION SAINT CHARLES

une f... cousu... fil bla...
c'est peut-être votre ami...
c'est peut-être votre sœ...
c'est peut-être une fille d...

PARAMOUNT La Varenne - PARAM...
CARREFOUR Pantin - MÉLIÈS Montre...
ALPHA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien - U...
STUDIO Rueil - U.G.C. Conflans - U.G.C...



SPECTACLES

Les concerts

Arts-Hébertot, 18 h. 30 : Cl. Kahn, piano (Chopin).
Palais des congrès, salle bleue, 18 h. 30 : J.-P. Wallez, violon (Beethoven, Schubert, Brahms).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30 : les Solistes du Madrigal de Paris, dir. R. Safir (Monteverdi).
Porte de la Suisse, 17 h. et 20 h. : Inspiration 77.
Musée d'art moderne, ARC 2, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Nova Musicha.
Maison de la radio, 20 h. 30 : Quatuor Bulgare (Schubert, Ravel, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble choral Contrepoint (Bouzinac, Purcell, Bach).
Le Palace, 19 h. : Django Edwards and Friends Road Show.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. : Archie Shepp et son quartette.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : 42th Street, de L. Bacon ; 18 h. 30 : Amanda, de M. Sandrich ; 20 h. 30 : la Salamandre, d'A. Tanner ; 22 h. 30 : Scènes de la révolution, de S. Bassiakos ; Nights, de G. Katakounzinos ; Nicholas, de D. Vernikos ; Je n'oublie pas, d'Antonopoulos.

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montréal-Club, 18e (607-16-21).
AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BANANE NOIRE (Isr.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 20 et 22 h. 20.
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
BARRY LINDON (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-53), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), la Clef, 5e (337-90-90).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) (dernière semaine).
FRANCE, MERE PATRIE (Fr.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (vend. à 22 h., débat avec l'auteur).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LE JUGE FAYARD, DIT LE « SHERIFF » (Fr.), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
KING-KONG (A.) (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Boul'Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MADO (Fr.) : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
1900 (1re partie, ital., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (2e partie, ital., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA PREMIERE FOIS (Fr.) : Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
SALO (Ital., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).
SCANDALO (Ital., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e 325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf mar.).
UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 16 h. 30.
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 30.
VIOL ET CHATIMENT (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70).
WEEK-END SAUVAGE (A., v.o.) (**) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE, film français de Claude Chabrol : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
TODO MODO, film italien d'Elio Petri, v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
COCORICO, MONSIEUR POULET, film français de Jean Rouch : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).
L'APPAT, film américain de Peter Patzak (**), v.o. : Styx, 5e (633-08-40), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GANG, film français de Jacques Deray : Max-Linder, 9e (770-40-04), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Bosquet, 7e (551-44-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-73-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 6e (580-18-03).
LES RESCAPES DU FUTUR, film américain de R.T. Heffron, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté-Gare de Lyon, 13e, (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Images, 18e (522-47-94).

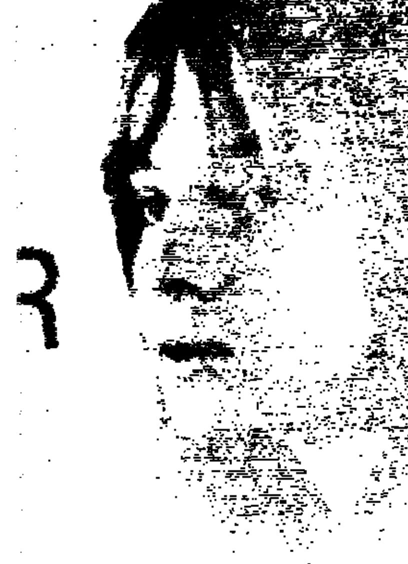
SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 26 janvier au 1er février)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 14 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, à Belle-Epine (686-69-84), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 16 h. 30.
Marionnettes André Roggers (589-05-99), Théâtre 13, mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
Marionnettes André Verdun, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : Robinson Crusoé.
Marionnettes du Jardin d'acclimatation (637-07-87), t. l. j., 15 h. 15 : Guignol.
Marionnettes du jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; sam., 15 h. 30 : les Métamorphoses du Prince charmant.
Marionnettes du parc Montsouris (273-39-56), mer., sam., dim., 15 h. : Guignol.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h., et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Félicia ; mer., 14 h. et 16 h. : Ateliers.
Centre culturel suédois (272-87-50), le 26, à 15 h. 15 : la Boîte à musique.
Cité universitaire, Maison de l'Allemagne, dim., 15 h. 30 : Max le siffleur.
Mouffetard (236-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Max le siffleur.
Pavillon royal (500-51-00), mer. et dim., 15 h. : le Carnaval des animaux.
Théâtre Ardar (878-33-47), les 26, 27 et 28, à 14 h. 30 : Arthur au pays des hommes.
Théâtre du Jardin (624-10-80), le 29, à 15 h. 30 : Concert.
Théâtre du Livre-Vivant (033-53-81), mer., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : le Coq en pâte.
Théâtre du Manitout (325-60-13), mer. et dim., 15 h. : les Contes de mille et un livres, théâtre.
Théâtre Montparnasse, t. l. j. sf sam. et dim., 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), mer. et dim., 15 h. : Cendrillon.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), mer., 15 h. : Histoires de la jungle.
Théâtre Saint-Pierre à Neuilly (754-81-10), le 31, à 14 h. 30 : l'Avare.
La Vieille Grille (707-60-93), sam. et dim., 15 h. : Contes en poudre.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, le Voyage au bout du monde, My Fair Lady, Chantons sous la pluie ; (adolescents) l'Age de cristal, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Une vie difficile, l'Affiche rouge, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, Ambulances tous risques, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Raid sur Entebbe.



ce film ne convient pas aux jeunes enfants



JUSTICE

L'ASSASSINAT DE JEAN DE BROGLIE

Un nouveau témoin pourrait être entendu par le juge d'instruction

Mᵉ Raymond de Geouffre de La Pradelle, défenseur de M. Patrick Allenet de Ribemont, a demandé, lundi 24 janvier, à M. Guy Floch, d'entendre un nouveau témoin : M. Maurice Guignard, demeurant 2, avenue de la Gare à Bonneval (Eure-et-Loir), conseiller municipal à Puttelange-lès-Thionville (Moselle), où il réside fréquemment au château de son beau-père (situé à quelques centaines de mètres de la frontière du Luxembourg), ami depuis plus de quarante ans de Jean de Broglie.

Selon M. Guignard, qui se dit « agent secret » agissant pour le compte de certains parlementaires français, la société Sodetex aurait abusé de la confiance de M. de Broglie et d'autres personnes — notamment MM. Charles Bignon et Robert Leclerc — en faisant fabriquer dans une officine de Sarrebruck de fausses griffes portant leur signature. Certaines de ces griffes imitant la signature de personnalités européennes auraient été découvertes, dit-il, au cours de la perquisition effectuée vendredi 7 janvier à la Banque internationale à Luxembourg où la Sodetex avait été domiciliée jusqu'en 1970 (*le Monde* du 12 janvier). La société, précise encore M. Guignard, se servait de ces fausses pièces à titre de caution auprès des pays concernés par les échanges.

Un trafic frontalier d'armes et de drogue était, toujours selon M. Guignard, organisé par la Sodetex et la Matesa à la rfontière franco-luxembourgeoise. Des camions traversaient, entre minuit et 3 heures du matin, le pont d'Altwies, usr le Dolbach, une petite rivière servant de frontière naturelle entre les deux pays. Depuis 1968, ce pont ne comporte plus de guérite de douane, mais, pour des raisons inexpliquées, il n'a jamais été barré. M. Guignard affirme qu'il suivait ce trafic depuis le château de son beau-père, proche du pont. Il déclare l'avoir signalé à plusieurs reprises aux gendarmes de la région sans réception de leur part.

Menacé de mort

M. de Broglie aurait confié depuis environ un an à M. Guignard — ainsi qu'à d'autres personnalités politiques et à la D.S.T. — qu'il se sentait menacé de mort. M. Guignard aurait ajouté que M. de Broglie connaissait l'inspecteur principal Guy Simoné depuis plusieurs années.

Il aurait indiqué enfin qu'il serait en possession d'une lettre adressée le 16 janvier 1975 par M. Michel Poniatowski à M. Hector Rolland, député, maire de Moulins (R.P.R.), indiquant qu'il avait pris bonne note des renseignements communiqués à M. Rolland et qu'une enquête était en cours concernant un trafic de stupéfiants (franco-luxembourgeois). M. Guignard fait également état d'une lettre adressée par M. Hector Rolland au premier ministre, M. Jacques Chirac, le 17 septembre 1975, indiquant que tous les renseignements qu'il avait donnés « *seront avérés la plupart du temps exacts* ».

Quant à l'interrogatoire que M. Floch a fait subir le 24 janvier à M. Gérard Frêche — qui a reconnu avoir tué M. de Broglie, — il a suscité des commentaires sibyllins de ses défenseurs, Mᵉˢ Marcel Ceccaldi et Jean-Yves Leborgne. « *L'affaire n'est pas ficelée comme on l'a prétendu. Il est sûr que tous les protagonistes de l'affaire ne sont pas connus* », ont-ils déclaré.

M. Frêche aurait déclaré qu'après avoir été présenté à M. Simoné par M. Tessèdre et avoir accepté le principe de l'assassinat, il aurait hésité à passer à l'action et cherché à se dérober, de telle sorte que le 22 décembre M. Simoné aurait tranché en affirmant que « *les commanditaires s'impatientaient* » et que le crime devait être réalisé le 24. A cette date, M. Simoné l'aurait donc conduit rue des Dardanelles.

UNE MISE AU POINT DE M. LOPEZ BRAVO

Cité dans un article intitulé « Où l'on retrouve l'affaire Matesa » (*le Monde* du 6 janvier) à propos de l'affaire de Broglie, M. Gregorio Lopez Bravo, ancien ministre du général Franco, aujourd'hui président de la commission des lois fondamentales des Cortès espagnoles, nous indique qu'il n'a jamais eu la moindre relation avec la société Sodetex mentionnée dans cet article ni avec son président, M. Jean de Broglie, qu'il n'a jamais connu.

Il nous précise toutefois : « *Le 29 juin 1970, et non pas au début du mois de juillet, ainsi qu'il l'est affirmé dans l'article en question, je me suis déplacé au Luxembourg en qualité de ministre des affaires étrangères pour signer l'accord commercial entre la Communauté économique européenne et l'Espagne, voyage qui évidemment aurait été difficilement susceptible d'avoir été improvisé.* »

[Nous n'avions pas écrit, dans « le Monde » du 6 janvier, que M. Lopez Bravo avait des liens avec la Sodetex. L'ancien ministre ne conteste pas qu'il était absent de Madrid lorsque fut discuté aux Cortès le rapport sur l'affaire Matesa.]

La prise d'otages du C.I.C., avenue de Breteuil devant la cour d'assises de Paris

Les accusés plaident non coupable

Séquestration de personnes prises comme otages, menaces de mort, vol qualifié, recel, détention d'armes. A toutes ces accusations dont ils ont à répondre devant la cour d'assises de Paris, que préside M. Jean Ullmann, Taleb Hadjadj, vingt et un ans, et Mahmoud El Shennawy, vingt-deux ans, ajoutent apparemment une circonstance aggravante : ils nient ce qui semble être l'évidence.

Le 8 septembre 1975, deux hommes armés et masqués font irruption dans l'agence du Crédit industriel et commercial située 88, avenue de Breteuil à Paris. Durant près de dix heures, ils retiennent en otages sept personnes. Après avoir dérobé l'argent de la caisse — environ 200 000 F. — ils exigent une rançon de 6 millions de francs. Au terme de longues négociations, ils l'obtiendront. On leur fournit aussi une voiture avec laquelle ils réussissent à s'enfuir après avoir libéré les otages. De même qu'un très important dispositif de police avait été mis en place au moment du hold-up, des effectifs particulièrement nombreux seront mobilisés pour retrouver la piste des mafaiteurs.

Quatre jours plus tard, le 12 septembre, les deux auteurs présumés et trois complices sont arrêtés à Paris (1). De multiples indices et éléments matériels les accusent, leurs alibis sont très vagues, mais Taleb Hadjadj et Mahmoud El Shennawy continuent d'affirmer qu'ils n'ont pas commis le hold-up de l'avenue de Breteuil.

Minutieusement préparée, l'opération avait été menée avec beaucoup de sang-froid et de méthode. Rien ne semblait avoir été laissé au hasard. Défiant les divers services de police rassemblés pour cette affaire, les malfaiteurs prouvaient qu'ils avaient soigneusement prévu leur fuite et la dissimulation de leur butin (l'argent de la rançon n'a jamais été retrouvé mais de faibles sommes dont on ne peut établir qu'elles proviennent des billets fournis). Prise d'otages : le crime était grave et ne pouvait manquer de retenir l'attention d'une opinion déjà alertée par la répétition de semblables événements. Comme dans ces autres cas, on avait pu suivre heure par heure le détail des faits. Le ministre de l'intérieur et les dirigeants de la police avaient accordé une grande importance à l'affaire comme en témoignaient leur satisfaction lors des arrestations et l'empressement du garde des sceaux déclarant — comme il devait le faire plus tard à propos de Patrick Hendy — que les inculpés pouvaient être jugés dans un délai de trois mois.

En dépit de cela, seize mois après, les accusés apparaissaient, lundi 24 janvier, devant la cour d'assises, comme des personnages sans envergure. Délinquants juvéniles, récidivistes de vols et cambriolages sans éclats, ils semblent aujourd'hui — s'ils sont coupables — avoir redoublé de maladresse en ayant accumulé les motifs d'être suspectés. Leur seule véritable distinction, c'est la détermination avec laquelle ils continuent de nier les faits qui leur sont reprochés.

Les charges sont lourdes. Trois armes correspondant exactement à celles utilisées avenue de Breteuil ont été retrouvées au domicile d'un ami des deux principaux accusés, Jean Petitjean, vingt-cinq ans, qui comparait pour recel ainsi que sa femme Jocelyne, vingt et un ans, et l'amie de Taleb Hadjadj, Marie-Claire Voisine, vingt-six ans. Dans la banque, on a retrouvé le poste de radio dont se sont servis les malfaiteurs. Il avait été dérobé dans un cambriolage que Hadjadj et El Shennawy reconnaissent avoir commis. Dans la chambre d'Hadjadj, les enquêteurs ont découvert une liste de divers matériels dont la plupart ont été employés lors du hold-up, un plan ressemblant à celui de la banque et une énumération de sommes d'argent correspondant à la demande de rançon.

« Pas exact »

Par rapport à ces constatations, les explications des accusés ne sont guère satisfaisantes. Jean Petitjean admet avoir reçu dans la soirée du 8 septembre un sac contenant les armes. Mais il affirme que les deux hommes avec lesquels il s'était mis d'accord et qui lui ont remis 20 000 F de « *récompense* » étaient des « *inconnus* ». Il reconnaît cependant que les deux principaux accusés sont passés chez lui après le hold-up. Taleb Hadjadj et Mahmoud El Shennawy n'ont commencé à fournir un alibi qu'un mois après leur arrestation.

Le premier a déclaré que le 8 septembre, il était resté chez lui une partie de la journée, puis avait dîné dans un restaurant avec son ami, mais après vérification, il est apparu que ce repas avait eu lieu deux jours plus tard. Le second affirme qu'il se trouvait à l'heure du hold-up dans le bureau du consul d'Egypte à Paris. Ce dernier a d'abord confirmé ce fait, mais devait plus tard déclarer qu'il ne pouvait préciser le moment du rendez-vous.

De manière très classique, mais avec fermeté, Taleb Hadjadj et Mahmoud El Shennawy ont contesté la version de l'accusation ponctuant le long exposé des principaux points du dossier de remarques telles que « *ce n'est pas exact* », « *je ne suis pas d'accord* », « *je m'en expliquerai* ». Ils n'ont guère eu l'occasion de s'expliquer au cours de la première audience. Les débats prévus pour une semaine ont à peine commencé. Au cours de l'interrogatoire d'identité Mahmoud El Shennawy s'est insurgé contre l'une des conclusions des experts psychiatres : « *Je ne suis pas un malade mental. (...) Je ne comprends pas que l'on puisse dire que je suis dépourvu de sens moral.* »

A l'exception de Marie-Claire Voisine, clerc de notaire, fille de gardien de la paix et à propos de qui l'on n'a « *que de bons renseignements* », les accusés ont connu la même histoire : des parents séparés (ou presque inconnus), le placement « *en nourrice* », les orphelinats, les fugues, les maisons de rééducation, le secours impossible d'un juge des enfants, les « *mauvaises fréquentations* » Des choses qui ne « *s'expliquent pas* », dira Taleb Hadjadj, en haussant les épaules, pour éviter des questions qu'il estime inutiles lorsqu'on lui cite cette observation relevée dans le dossier : « *profondément perverti et déjà enfoncé dans la délinquance* ».

FRANCIS CORNU.

(1) Une sixième personne arrêtée, un ami des inculpés, a bénéficié d'un non-lieu.

A PROPOS D'UN PROCÈS

Nous avons reçu le communiqué suivant :

« Les 27, 28 et 29 janvier, devant la cour d'assises des Yvelines, vont comparaître, pour attentat à la pudeur sans violence sur des mineurs de quinze ans, Bernard Dejager, Jean-Claude Gallien et Jean Burckardt, qui, arrêtés à l'automne 1973, sont déjà restés plus de trois ans en détention provisoire. Seul Bernard Dejager a récemment bénéficié du principe de la liberté des inculpés.

» Une si longue détention préventive pour instruire une simple affaire de « mœurs », où les enfants n'ont pas été victimes de la moindre violence, mais, au contraire, ont précisé aux juges d'instruction qu'ils étaient consentants (quoique la justice leur dénie actuellement tout droit au consentement), une si longue détention préventive nous paraît déjà scandaleuse.

» Aujourd'hui, ils risquent d'être condamnés à une grave peine de réclusion criminelle soit pour avoir eu des relations sexuelles avec ces mineurs, garçons et filles, soit pour avoir favorisé et photographié leurs jeux sexuels.

» Nous considérons qu'il y a une disproportion manifeste, d'une part, entre la qualification de « crime » qui justifie une telle sévérité, et la nature des faits reprochés ; d'autre part, entre le caractère désuet de la loi et la réalité quotidienne d'une société qui tend à reconnaître chez les enfants et les adolescents l'existence d'une vie sexuelle (si une fille de treize ans a droit à la pilule, c'est pour quoi faire ?).

» La loi française se contredit lorsqu'elle reconnaît une capacité de discernement à un mineur de treize ou quatorze ans qu'elle peut juger et condamner, alors qu'elle lui refuse cette capacité quand il s'agit de sa vie affective et sexuelle.

» Trois ans de prison pour des caresses et des baisers, cela suffit. Nous ne comprendrions pas que le 29 janvier Dejager, Gallien et Burckardt ne retrouvent pas la liberté. »

Ont signé ce communiqué : Louis Aragon, Francis Ponge, Roland Barthes, Simone de Beauvoir, Judith Belladona, docteur Michel Bon, psychosociologue, Bertrand Boulin, Jean-Louis Bory, François Chatelet, Patrice Chéreau, Jean-Pierre Colin, Copi, Michel Cressole, Gilles et Fanny Deleuze, Bernard Dort, Françoise d'Eaubonne, docteur Maurice Eme, psychiatre, Jean-Pierre Faye, docteur Pierrette Garrou, psychiatre, Philippe Gavi, docteur Pierre-Edmond Gay, psychanalyste, docteur Claire Gellman, psychologue, docteur Robert Gellman, psychiatre, André Glucksmann, Félix Guattari, Daniel Guérin, Pierre Guyotat, Pierre Hahn, Jean-Luc Henning, Christian Hennion, Jacques Henric, Guy Hocquenghem, docteur Bernard Kouchner, Françoise Laborie, Madeleine Laïk, Jack Lang, Georges Lapassade, Raymond Lepoutre, Michel Leyris, Jean-François Lyotard, Dionys Mascolo, Gabriel Matzneff, Catherine Millet, Vincent Monteil, docteur Bernard Muldworf, psychiatre, Négrepont, Marc Pierret, Anne Querrien, Griselidis Real, François Régnault, Claude et Olivier Revault d'Allonnes, Christiane Rochefort, Gilles Sandier, Pierre Samuel, Jean-Paul Sartre, René Schérer, Philippe Sollers, Gérard Soulier, Victoria Thérame, Marie Thonon, Catherine Valabrègue, docteur Gérard Vallès, psychiatre, Hélène Védrines, Jean-Marie Vincent, Jean-Michel Wilhelm, Danielle Sallenave, Alain Cuny.

FAITS ET JUGEMENTS

La C.F.D.T. demande l'arrêt des poursuites pour démoralisation de l'armée

A propos de la récente publication de la lettre dans laquelle M. Jean Jonquères expliquait les conditions dans lesquelles il avait été amené à remettre sa démission de procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 18 janvier), la commission exécutive de la C.F.D.T. vient de demander dans un communiqué l'arrêt des poursuites pour démoralisation de l'armée. La C.F.D.T. rappelle que les premières inculpations — frappant notamment des militants syndicaux — ont eu lieu en décembre 1975.

Le syndicat déclare avoir souligné « *dès le début* » que « *les dossiers étaient vides* » et précise que, « *après une grande période d'activité durant les premiers mois de 1976, les militants poursuivis n'allaient plus entendre parler de cette affaire* ».

La C.F.D.T. cite M. Jean Jonquères qui écrivait dans sa lettre de démission : « *La situation actuelle, aggrave, au fil du temps, la situation d'inculpés qui auraient dû bénéficier d'ordonnances de non-lieu.* » Cette situation ne peut pas se prolonger, estime la C.F.D.T., qui conclut : « *Le gouvernement doit tirer les conséquences du vide des dossiers et mettre un point final à ces poursuites.* »

● *Un greffier condamné.* — Le tribunal correctionnel de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) a condamné, vendredi 21 janvier, le greffier en chef du tribunal d'instance de la ville à un an d'emprisonnement avec sursis et 1000 F d'amende pour un abus de confiance dont le montant est estimé à 15 000 F. Ce fonctionnaire était suspendu de ses fonctions depuis le 28 octobre 1976.

Drogue en Andorre : cinquante interpellations

La police de la principauté d'Andorre, dont les effectifs ont été récemment portés à une quarantaine d'hommes, a interpellé cinquante personnes au cours des derniers jours. Une trentaine d'entre elles, parmi lesquelles de riches négociants et des fils de la grande bourgeoisie d'affaires andorrane, ont été placées sous mandat de dépôt. C'est la première véritable opération de police judiciaire menée dans la principauté.

L'enquête avait débuté voilà une semaine après l'arrestation d'un citoyen andorran qui transportait 600 grammes d'héroïne. Elle devait aboutir à la découverte d'importantes quantités de drogues et d'hallucinogènes. Plusieurs bars et boîtes de nuit d'Andorre-la-Vieille ont été fermés.

La police andorranne ne dépend plus des seuls viguiers (représentant les deux coprinces, le président de la République française et l'évêque d'Urgel), mais du conseil général des Vallées.

Depuis le 15 janvier 1972, elle a reçu une mission d'auxiliaire de la justice qui peut lui déléguer des mandats. — *(Corresp. rég.)*

● ERRATUM. Trois erreurs matérielles se sont glissées dans le troisième article (« L'indépendance des magistrats ») de M. Pierre Arpaillange dans la série intitulée « Pour la justice » (*le Monde* du 25 janvier). Dans le passage consacré à la sécurité, il fallait lire : « *Je pense que la France qui se fait* (et non pas qui se *tait*) *n'acceptera plus la peine de mort.* »

D'autre part, dans le paragraphe consacré à l'affaire Abou Daoud, il fallait lire : « *Et comment ne pas se souvenir* (et non pas comment admettre) *qu'Interpol, qui a servi d'intermédiaire dans cette affaire, s'était abrité derrière ses propres règlements; etc.* » Enfin, dans la note 7, la citation d'une déclaration faite devant la Haute Cour de justice à la Libération était due à Léon Blum.

La commission d'indemnisation juge irrecevables les demandes de onze Guyanais

Réunie à huis clos sous la présidence de M. Gilbert Lancien, conseiller à la Cour de cassation, la commission d'indemnisation des personnes ayant subi une détention avant de bénéficier d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement, a déclaré, le 21 janvier, irrecevables les onze requêtes en dommages-intérêts allant de 100 000 F à 670 000 F, dont elle était saisie par onze Guyanais assistés de Mᵉˢ Josyane Gougis-Moutet, Monique Antoine et Ménélik Alcandre.

Les demandeurs : MM. Roger Karam, directeur de la maison des jeunes et de la culture ; Antoine Stanislas, commissionnaire en douanes ; Hector Donzenac-Sabas, transporteur ; Raymond Charlotte, directeur de journal ; Jean Marléma, avocat ; Georges Wacapou, agent des douanes ; Guy Lamaze, professeur de mathématiques ; André Lecante, docteur en médecine ; Louisien Lambert, employé de mairie ; Raymond Bade, directeur de journal, et Michel Kapel, professeur journaliste, avaient été inculpés à Cayenne le 12 décembre 1974 par M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, de provocations directes ou participations à attroupements illicites armés, d'infraction à la législation sur les armes et munitions, infractions en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat. Huit d'entre eux furent transportés en métropole le 22 décembre 1974 par avion spécial pour être écroués à la prison de la Santé, où ils restèrent détenus au minimum un mois, au maximum un mois et huit jours. Les trois autres furent mis en liberté à Cayenne même, après une semaine de détention.

Mais aucun ne fut jugé, car la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat rendit, le 26 février 1975, un arrêt annulant toute la procédure les concernant, qui avait été viciée au départ par une irrégularité. Les officiers de police judiciaire qui avaient enquêté à partir du 6 décembre 1974, sur ordre du préfet de la Guyane, avaient, en effet, outrepassé leurs pouvoirs en procédant à des perquisitions et des saisies alors que les réquisitions préfectorales ne prévoyaient que de simples auditions.

En déclarant ces onze requêtes irrecevables, la commission a fait une application littérale des termes de l'article 149 du code de procédure pénale selon lequel une indemnité n'est accordée que dans trois cas : non-lieu, relaxe ou acquittement.

Selon les mémoires déposés par la défense, ce qui compte pour ouvrir un droit à une indemnisation c'est l'absence de toute condamnation, et la commission se devait, dit-elle, de combler les lacunes de la loi dans ce cas exemplaire où, à ses yeux, l'assistance de la commission d'indemnisation se justifiait encore plus que dans l'hypothèse d'un non-lieu, d'un acquittement ou d'une relaxe.

CORRESPONDANCE

L'activité d'un antiquaire

Après l'information publiée dans le Monde *daté 19-20 janvier sous le titre* « Antiquaires en prison pour recel », *Mᵉ Fernand Cohen, avocat de M. Charles Ratton, cité dans cette information nous indique :*

1) M. Charles Ratton est expert honoraire en objets d'art près les tribunaux, les douanes et l'Académie des inscriptions et belles lettres ; il est, en revanche, membre en activité de la Chambre syndicale des experts professionnels. (...)

2) Depuis la fin de l'année 1972, il a cessé l'exploitation de l'unique galerie qu'il possédait.

3) La plainte qu'il a déposée au mois de juillet 1976 concerne la disparition constatée en 1975 et 1976 de divers objets de sa collection (comprenant des objets antiques, d'art primitif, du Moyen-Age, d'Orient et des peintures modernes), dont à ce jour il n'a pu dresser qu'une liste non limitative, et qu'il évalue à 1 500 000 francs environ.

Dans la presse hebdomadaire

MORTE, LA PEINE DE MORT ?

Les jurés de Troyes ont accordé les circonstances atténuantes à Patrick Henry, ceux de Marseille à Jean Giordanengo. Coup sur coup, deux jurys ont dit « non » à la guillotine.

La peine de mort n'a pas disparu du code pénal, « *mais quel coup elle vient de prendre !* », s'exclame Bernard Guetta dans LE NOUVEL OBSERVATEUR, qui note : « *Ce n'est pas Patrick Henry que* [les jurés] *ont absous, c'est la mort qu'ils ont condamnée.* »

Pour Jacques Duquesne dans LE POINT, la décision des jurés de Troyes, « *quoi que chacun puisse en penser, est à l'honneur de la justice, puisqu'elle a été prise contre la pression populaire, contre le désir de vengeance, dans la sérénité. Les défenseurs de Patrick Henry avaient naguère déposé contre les jurés de l'Aube une requête en suspicion légitime* », rappelle-t-il, avant d'ajouter : « *Par leur verdict ils ont montré que cette requête était injurieuse et qu'une justice populaire peut dominer des passions populaires.* » Jacques Duquesne conclut : « *... Mais en sauvant Patrick Henry, ils ont peut-être tué la peine de mort.* »

Dans L'EXPRESS, Liliane Sichler avance une explication à la décision des jurés : « *Dire : « Patrick Henry a tué, il doit » mourir », c'était comme le mettre à la porte, le faire tomber hors de notre globe, le faire basculer dans l'inconnu. Les jurés de Troyes ont brusquement compris que la mort n'est pas une punition, puisque personne ne sait vraiment ce qu'elle représente.* »

En ce qui concerne Patrick Henry, elle note : « *Ce jeune homme-là est le remords d'un certain visage de notre société. Celui de la « réussite » par l'argent. De l'argent considéré comme l'identité sécurisante, la seule possible pour tous ceux qui ont peur d'affronter les rigueurs naturelles d'une vie d'homme ou de femme. Cette tentation et cette crainte avaient pris chez Patrick Henry des proportions monstrueuses. Mais il nous interpelle chacun, quelque part au fond de nous.* »

Pour l'hebdomadaire CARREFOUR, qui commente la dernière conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, « *les propos présidentiels sur la peine de mort décevront la très grande majorité des Français, pour qui le châtiment suprême est le seul moyen efficace de faire reculer le crime* ».

Claude Boris développe ce point dans POLITIQUE HEBDO. Il écrit : « *Les défenseurs de l'ordre social, politique et économique, peuvent difficilement reconnaître que la peine de mort n'est pas exemplaire et qu'elle n'a aucun rapport avec la criminalité. Cet aveu équivaudrait à constater qu'il n'y a pas toujours de rapport direct entre une criminalité, une délinquance et les « châtiments » prévus par la société ; cela équivaudrait à admettre que ceux qui ne respectent pas l'ordre ou la règle le font sans mesurer ce qu'ils risquent. Car, à la limite, c'est aussi avouer ou constater que le système répressif n'est qu'une solution apparente et que les criminels, eux, ne croient pas beaucoup à l'exemplarité. Mais il est si commode, si rassurant, de penser que délinquants ou criminels se déterminent en fonction des « tarifs » qui leur sont proposés...* »

Cavanna, dans CHARLIE HEBDO, s'en prend à ceux qui voudraient supprimer le droit de grâce. Il affirme : « *Le droit de grâce, coquetterie folklorique, ne subsiste que parce que subsiste cet autre dinosaure antédiluvien : la peine de mort. C'est elle qu'il faut supprimer. Pas mettre la charrue avant les bœufs. Seulement, tant qu'elle est là, prudemment, gardons le droit de grâce. Et veillons à ce que le président l'exerce effectivement. Une tête de sauvée, c'est toujours ça de pris, surtout si c'est la vôtre. A moins que vous n'en ayez une de rechange.* »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38.00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur commercial

180 000 F +

Nous sommes un des «grands» du prêt-à-porter féminin; notre développement s'appuie à la fois sur la notoriété de notre marque et sur notre appartenance à un groupe industriel important.
Nous souhaitons confier la fonction Marketing (positionnement et définition du produit, politique de prix etc...) et la direction commerciale France et Export à un homme de talent.
Rattaché au PDG, ce cadre sera le no 2 de l'entreprise.
Pour réussir à ce poste, il doit posséder une formation supérieure, se prévaloir d'une expérience réussie de direction Marketing et commerciale dans la branche : Prêt-à-porter de marque.
La connaissance de l'Anglais et de l'Allemand est souhaitée.
Résidence : Province.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. : 1027/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sparal

Entreprise 800 personnes
appartenant à
grand groupe industriel
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, Centrale, Mines, A.M., etc.)

ayant expérience 5 à 10 ans de commandement industriel effectif dans un des domaines suivants :
— Construction mécanique
— Chaudronnerie
— Construction navale

POSTE A RESPONSABILITÉ
RÉSIDENCE PROVINCE

Ecr. avec C.V. et références ss le numéro 90776 B, EDITIONS BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Société multinationale recherche un

crédit manager

qui sera basé en région Rhône-Alpes et aura la charge des relations avec l'Administration dans le cadre du département recouvrements/créances.

C'est un homme habitué aux contacts aux niveaux les plus hauts avec les organismes publics et connaissant les circuits administratifs hospitaliers.

Le C.V. très détaillé sera adressé sous référence 17756



SEXTANT/DPA
182, av. Ch.-de-Gaulle 92200 Neuilly/Seine
qui transmettra

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
ALENÇON
recherche

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

- Formation maîtrise informatique ou niveau équivalent.
- Connaissant matériel IBM 3/15.
- 5 années d'expérience au minimum.
- Réelles qualités d'encadrement et aptitudes aux relations avec les utilisateurs.

Le poste est directement rattaché au groupe Direction.

Envoyer curriculum vitae et prétent. à : SOPRA, J. Andreau, 90, rue de Flandre, 75019 PARIS.

Société recherche
CHEF COMPTABLE
jeune - dynamique
- Bonne formation administrative.
- Expérience confirmée, références

pour
POSTE A RESPONSABILITÉ
Résidence en station de montagne (Savoie)

Envoyer C.V. manuscrit détaillé à REGIE-PRESSE, n° T 97938 M, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

Directeur général Adjoint

des fonctions d'avenir pour un jeune directeur commercial

150-200 000 F/an

Le Président Directeur Général d'une entreprise moyenne (CA 40 MF produisant et diffusant en France et à l'étranger (13 %) des produits de consommation) disposant d'une large majorité et ayant redressé la gestion, recherche un jeune Directeur Général Adjoint pour continuer à développer rapidement les ventes et la rentabilité, puis pour partager avec lui la gestion de l'entreprise.

Le siège et l'usine sont situés dans une agréable ville de province à moins de 2 h de Paris.
La rémunération totale comprend une part importante d'intéressement aux résultats.
Cette situation très intéressante est offerte à un jeune directeur commercial, 33 ans minimum, ingénieur ou diplômé d'une grande école commerciale, ayant dirigé avec succès une force de vente, en contact avec les divers types de commerces. Allemand courant nécessaire.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 50056/M à Ch. de Frèminville, Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

L'établissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre, recherche :
JEUNE RESPONSABLE
de la communication pour suivi, conception et mise en œuvre de la politique de communication, coordination des intervenants extérieurs : cabinets conseils et agenc. de publicité (serv. com.)
Adr. C.V., photo et prét. à : M. VIDAL - EPAREB 13741 VITROLLES CEDEX.

Important établissement public
LILLE
rech. pour concevoir et exploiter enquêtes, sondages, interviews
CHARGÉ D'ÉTUDES
Format. sup. sociol. nécess. et écon. souhait. Adr. cand. man. à n° 8.297 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SAUNIER EAU et environnement S.A.R.L.
16, av. du Gros-Malhon, 35000 RENNES recherche :
— Technicien B.T.S. ou équival., exp. trait. eaux, enqu.. poll.
— Ingénieur bureau d'études, 5 a. exp. V.R.D. Assain., trait. eaux.
— Ingénieur chargé des études envir. et traitement eaux.
Env. C.V. + photo + prétent.

Centre de recherches NANCY recrute

1) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ou DOCTEURS D'ÉTAT
Large culture scientifique.

a) MECANIQUE PHYSIQUE
Pour travaux de recherches en mécanique et biodynamique (effet des vibrat. sur l'homme)
b) MECANIQUE DES FLUIDES
Participera à recherches variées en thermique - ventilation et bioclimatique.

2) TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN ACOUSTIQUE
Formation maîtrise ou équival. Connaissances souhaitées en physiologie et biologie.

Adress. C.V. et prét. s./réf. 669 SWEERTS, BP 269, 75424 Paris CEDEX 09, qui transmettra.

Laboratoire d'Etudes Aerodynamiques du C.N.R.S. recherche
INGENIEUR
formation : Grandes Ecoles (Ecole Centrale, E.N.S.I., Arts et Métiers, etc.)
Connaissances demandées : constructions mécaniques, mécanique des fluides et asservissements pour conception d'expérience et travaux de recherches et responsabilités technologiques.
Ecrire : M. LE DIRECTEUR du L.E.A.T. Laboratoire de Dynamique des Fluides, 40, avenue du Recteur-Pineau, 86022 POITIERS Cedex.

BANQUE PRIVEE
Spécialisée dans le financement d'entreprises recherche pour développer sa clientèle sur les régions :
RHONE-ALPES (agence de Lyon)
PAYS DE LOIRE (agence de Nantes)
MIDI-PYRENEES (agence de Toulouse)

3 ATTACHES COMMERCIAUX

Les candidats devront avoir :
- l'aptitude à la négociation
- une excellente présentation et le sens du contact humain à tous les niveaux.
- des connaissances suffisantes d'analyse financière.
- une expérience professionnelle de vente de crédits aux entreprises.
- des connaissances bancaires approfondies (niveau B.P. minimum)

Candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 14.101 à
s.n.p.m. conseil 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX

Société de Fabrication de Produits Industriels
MIDI DE LA FRANCE

Budget annuel transports : 5 millions de francs. (50.000 livraisons/an : France-Europe)

recherche son

SPÉCIALISTE TRANSPORT

Profil : 30 ans minimum, 5 ans d'expérience indispensable dans une importante entreprise de transport.
Bonne connaissance de l'exploitation.

Statut : cadre.

Qualités : capacité à développer le potentiel existant et à mettre en œuvre de nouveaux moyens. Personne de contact. Bon négociateur. Sens de la gestion et de l'organisation.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 8.299, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

STE METALLURGIQUE en forte expansion fabriquant pièces grandes séries pour l'industrie automobile (France et export) recherche pour son usine du
NORD DE LA FRANCE

UN DIRECTEUR D'USINE QUALIFIÉ

NIVEAU A. et M. Ayant de préférence connaissance : travail métaux en feuilles, gestion d'usine, organisation. Anglais apprécié.

LOGEMENT ET VOITURE DE FONCTION

Adresser C.V. et prétentions n° 95.122, Contesse Pub. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra

---

arc
7, RUE DU PONT-GUILHEMERY
31 TOULOUSE — Tél. : (61) 62.66.89

Nous recherchons pour un important groupe commercial (Albi-Tarn)

RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES

- DECS ou niveau équivalent.
- Expérience professionnelle de 8 à 10 ans minimum.

Adresser C.V. + prétentions + photo ss réf. R.C.S. à l'attention de Gilles Santucci.

ANNONCE MAG

Société Conseil Gestion et Organisation
Région OUEST
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

30 ans minimum
Sa formation E.S.C. ou équivalent et une part de son expérience professionnelle doivent lui assurer un bon jugement dans le domaine de la gestion.

Une certaine habitude du contact commercial avec les chefs d'entreprise est nécessaire

LE POSTE EST BASE A NANTES

Env. lettre manuscrite avec C.V. à n° 94.843

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPTE SOCIÉTÉ
SAINT-FLORENT-SUR-CHER (15 kms de Bourges)
recherche

CHEF DE SERVICE CRÉDIT - RECOUVREMENT CLIENTS

RESPONSABILITES :
- Gestion portefeuille clients (correspondance clientèle, relance, suivi des litiges, surveillance crédits recouvrements) ;
- Comptabilité clients traitée sur ordinat. (15.000 comptes);
- Plusieurs années d'expérience souhaitées avec clientèle grande distribution ;
- Position cadre ;
- Bon salaire + avantag. soc. ;
- Environnement agréable.

Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée), prétentions à : M. GERBEAU, Boite postale 32 18400 - Saint-Florent-du-Cher

---

Poste Directeur vacant Foyer Education Populaire. Adresser C.V. FOYER SCHMIT 56 r. E.-Schmit Chalons-s/Marne.

Le Maire d'Angoulême (Charente)
recrute par voie de concours sur titres et sur épreuves, un Directeur pour l'Ecole régionale des Beaux Arts d'Angoulême.
Echelle indiciaire : 420-825.
Traitem. net mensuel de début : 3.175 F ; de fin de carrière : 5.975 F. Les demandes de renseignements devront être adressées à M. le Maire d'Angoulême, Service du Personnel.

Les dossiers de candidat. seront à faire parvenir à ce même service avant le 21 février 1977, dernier délai.

C.E.T.E. de Bordeaux (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement) recherche pour son activité ouvrages d'Art, Ingénieur d'études en Béton armé et Béton précontraint (ETP, INSA...), diplômé CHEBAP. Expérience : 2 ans de Bureau d'Etude Génie Civil souhaitable. Libre de suite. 25/30 a. Ecr. avec C.V. et photo, à n° 8.279, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

un nouveau service concernant l'emploi

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Dresse chaque semaine le tableau récapitulatif des offres d'emplois encadrées, parues dans "Le Monde" concernant chacune des principales fonctions ou professions.

C'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou les fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

2) Entourez, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions demandées	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandé.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ____________ ou SOCIETE : ____________

ADRESSE : ____________ TEL. : ____________

Joindre le règlement par ch. bancaire à l'ordre du «Monde» ou ch. postal (CCP4207-23 Paris)
ETRANGER - envoi aérien : + 1 F. par fonction et par semaine

PA/26/1/77

---

offres d'emploi

FISONS ltd

La Division Agro-Chimique de la Compagnie britannique FISONS Ltd, implantée au niveau mondial développe sa structure en France et recherche :

1 DIRECTEUR TECHNIQUE — 130 000 F — Réf : 701161/M

Responsable technique de l'ensemble des produits commercialisés et du développement des nouveaux produits, il aura pour mission de concevoir et superviser les processus d'expérimentation et d'essais nécessaires aux homologations et assurera à cet égard les relations avec l'Administration. L'organisation des rédactions techniques, l'organisation des démonstrations auprès des distributeurs et coopératives, le conseil et la formation technique des commerciaux seront également de son ressort. Pour réussir, il faut être Ingénieur Agronome ou avoir une formation supérieure en Biologie végétale et une expérience de responsable technique dans la branche considérée. La connaissance de l'anglais constituera un atout supplémentaire.

1 ASSISTANT MARKETING — 100 000 F — Réf : 701162/M

Il secondera le directeur du marketing pour la commercialisation des produits. A ce titre, il entreprendra les études de marché nécessaires, préparera et suivra les plans de marketing et les actions promotionnelles des campagnes en relation avec les agences de publicité et l'ensemble du réseau technico-commercial. Ce poste conviendrait à un Ingénieur Agronome ou Biologiste pouvant faire état d'une première expérience marketing dans le domaine agricole ou agro-alimentaire. La pratique de l'anglais serait appréciée.

2 DIRECTEURS REGIONAUX — 75 000 F — Réf : 701163/M

Ils seront responsables du développement du chiffre d'affaires et de la gestion de leur région. Ils animeront et formeront une équipe de technico-commerciaux, assureront la coordination nécessaire avec les assistants techniques, les principaux clients et la formation de leurs vendeurs.
Les candidats doivent joindre à une formation du niveau B.T.S.A. quatre à cinq années d'expérience de la vente et de l'animation en milieu agricole et de solides qualités d'homme de terrain.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie à D. FORTIN.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Publicis Conseil
recherche

chef de publicité

- formation universitaire (Sc. Eco, Sc. Po...) ou grandes écoles de commerce
- 3 ans d'expérience effective en agence de publicité
- gestion de produits de grande consommation
- responsable de budget et assurant la présence de l'annonceur au sein de l'agence
- personnalité affirmée, dynamique, créative.

Le poste conviendrait particulièrement à une publicitaire.
Poste évolutif et à pourvoir très rapidement.

responsable production graphique

- de grands talent et expérience, acquis nécessairement en agence de publicité et imprimerie, photogravure, édition ou activités semblables auprès des supports
- capable de traduire les conceptions et travaux les plus créatifs par une réalisation technique de qualité comparable
- personnalité aimant le travail d'équipe et apte à en aviver l'esprit notamment entre producteurs et créateurs.

Pour ces deux fonctions, adresser C.V. et photo à J. Moulin Publicis Conseil, 35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Il sera répondu à toute candidature qui reste confidentielle.

MEDECINS

L'ENTREPRISE : un Groupe Français de premier plan recherche 2 Médecins pour leur confier le Développement à l'échelon mondial de deux gammes de produits, l'une dans le domaine de la Rhumatologie, l'autre dans un domaine comportant notamment l'Antibiothérapie.

LES HOMMES : Médecins ayant de solides connaissances en Rhumatologie ou en Antibiothérapie. L'expérience des Etudes Cliniques dans l'Industrie Pharmaceutique est indispensable, de même que l'anglais parlé.

LES POSTES : étudier, proposer, développer et coordonner au niveau mondial, sur le plan Médico Scientifique, une politique de développement dans le cadre de la gamme qui leur sera confiée.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. 3 au Docteur R. de CHIEVRES qui étudiera confidentiellement chaque candidature.

sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

ORDINA
S.S.C.I. de dimension européenne
recherche

ANALYSTES ORGANIQUES
2 à 4 ans d'expérience dans la réalisation d'application de gestion et de télétraitement
IBM 370 DOS-OS CICS
CII HB 64/66 IDS

PROGRAMMEURS
en expérience COBOL ASSEMBLEUR PL1

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. BO 3
ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT
13, rue Auber, 75009 PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

FISONS ltd

La Division Agro-Chimique de la Compagnie Britannique FISONS Ltd, implantée au niveau mondial développe sa structure en France et recherche :

1 DIRECTEUR TECHNIQUE — 130 000 F
Réf : 701101/M

Responsable technique de l'ensemble des produits commercialisés et du développement des nouveaux produits, il aura pour mission de concevoir et superviser les processus d'expérimentation et d'essais nécessaires aux homologations et assurera à cet égard les relations avec l'Administration.
Les rédactions techniques, l'organisation des démonstrations auprès des distributeurs et coopératives, le conseil et la formation technique des commerciaux seront également de son ressort.
Pour réussir, il faut être Ingénieur Agronome ou avoir une formation supérieure en Biologie valorisée par une expérience de responsable technique dans la branche considérée. La connaissance de l'anglais constituera un atout supplémentaire.

1 ASSISTANT MARKETING — 100 000 F
Réf : 701102/M

Il secondera le directeur du marketing pour la commercialisation des produits.
A ce titre, il entreprendra les études de marché nécessaires, préparera et suivra les plans de marketing et les actions promotionnelles des campagnes en relation avec les agences de publicité et l'ensemble du réseau technico-commercial.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur Agronome ou un Biologiste pouvant faire état d'une première expérience marketing dans le domaine agricole ou agro-alimentaire.
La pratique de l'anglais serait appréciée.

2 DIRECTEURS REGIONAUX — 75 000 F
Réf : 701103/M

Ils seront responsables du développement du chiffre d'affaires et de la gestion de leur région. Ils animeront et formeront une équipe de cinq technico-commerciaux, assureront la coordination nécessaire avec les assistants techniques, les principaux clients et la formation de leurs vendeurs.
Les candidats doivent joindre à une formation du niveau B.T.S.A. quatre à cinq années d'expérience de la vente et de l'animation en milieu agricole et de solides qualités d'homme de terrain.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie à D. FORTIN.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Publicis Conseil

recherche

chef de publicité

- formation universitaire (Sc. Eco, Sc. Po...) ou grandes écoles de commerce
- 3 ans d'expérience effective en agence de publicité
- gestion de produits de grande consommation
- responsable de budget et assurant la présence de l'annonceur au sein de l'agence
- personnalité affirmée, dynamique, créative.

Ce poste conviendrait particulièrement à une publicitaire.
Il est évolutif et à pourvoir très rapidement.

responsable production graphique

- de grands talent et expérience, acquis nécessairement en agence de publicité et imprimerie, photogravure, édition ou activités semblables auprès des supports
- capable de traduire les conceptions et travaux les plus créatifs par une réalisation technique de qualité comparable
- personnalité aimant le travail d'équipe et apte à en aviver l'esprit notamment entre producteurs et créateurs.

Pour ces deux fonctions, adresser C.V. et photo à J. Moulin, **Publicis Conseil**, 35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Il sera répondu à toute candidature qui reste confidentielle.

MEDECINS

L'ENTREPRISE : un Groupe Français de premier plan recherche 2 Médecins pour leur confier le Développement à l'échelon mondial de deux gammes de produits, l'une dans le domaine de la Rhumatologie, l'autre dans un domaine comportant notamment l'Antibiothérapie.

LES HOMMES : Médecins ayant de solides connaissances en Rhumatologie ou en Antibiothérapie. L'expérience des Etudes Cliniques dans l'Industrie Pharmaceutique est indispensable, de même que l'anglais parlé.

LES POSTES : étudier, proposer, développer et coordonner au niveau mondial sur le plan Médico Scientifique, une politique de développement dans le cadre de la gamme qui leur sera confiée.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. 326/M au Docteur R. de CHIEVRES qui étudiera confraternellement chaque candidature.

sélor
72, rue Anatole-France
92300 Levallois-Perret

ORDINA

S.S.C.I. de dimension européenne
recherche

ANALYSTES ORGANIQUES

2 à 4 ans d'expérience dans la réalisation d'application de gestion et de télétraitement
IBM 370 DOS-OS CICS
CII HB 64/66 IDS

PROGRAMMEURS

1 an expérience COBOL ASSEMBLEUR PL1

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. BO 3
ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT
15, rue Auber, 75009 PARIS

---

offres d'emploi

etap

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS DE GRANDE DIFFUSION - LEADER DANS SA BRANCHE

offre à

CANDIDAT DYNAMIQUE ET MOTIVE PAR LA BRANCHE COMMERCIALE UN POSTE IMPORTANT DE

CHEF DE SERVICE GESTION COMMERCIALE

EN LIAISON DIRECTE AVEC LA DIRECTION GENERALE, LE TITULAIRE DU POSTE DOIT
- diriger et animer un service d'environ 70 pers. prendre en charge l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement de la gestion commerciale.

CES RESPONSABILITES IMPLIQUENT
- une formation ESSEC - ESCP ou équivalent,
- une expérience de 5 à 8 ans dans une fonction similaire,
- un goût prononcé des contacts et sens commercial marqué.

RESIDENCE VILLE 140 KM PARIS.

Ecrire sous référence EM 342 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR USINE VILLE 350 KM SUD-EST PARIS

CHEF DE PERSONNEL

IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT QUI PEUT CONVENIR A CANDIDAT formation supérieure, ayant solide expérience de chef de personnel en usine, capable collaborer avec services centraux à l'élaboration d'une politique dynamique du personnel et la mettre en œuvre avec autonomie.

Situation intéressante et avenir dans groupe en large développement.

Ecrire sous référence CK 340 AM.

GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT (2.400 PERSONNES) RECHERCHE POUR UNE DE SES FILIALES RECEMMENT CREEE ET S'OCCUPANT DE TRAITEMENTS DE LIQUEURS ET EFFLUENTS DIVERS DANS L'INDUSTRIE PETROCHIMIQUE ET CHIMIQUE - PARIS

JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE
(INSA- ENSI CHIMIE)

Il sera intégré dans une petite équipe et sera chargé entre autres, en tant qu'ingénieur procédés, de participer au suivi de contrats en cours de réalisation.

Ce poste intéresse un ingénieur diplômé ayant une première expérience (en société d'engineering de préférence), éventuellement débutant, désireux de se former à la réalisation d'affaires complexes.

Anglais lu et écrit nécessaire.

Ecrire sous référence DL 341 AM.

SOCIETE FRANÇAISE - FILIALE GROUPE SUISSE - LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE (BIENS D'EQUIPEMENTS DESTINES A SECTEURS TRES VARIES)
offre, dans le cadre de son expansion continue, poste de

CADRE NÉGOCIATIONS TECHNIQUES ET COMMERCIALES

Il s'agit de négocier avec
UNE CLIENTELE INDUSTRIELLE.

Ce poste requiert une formation technique de base (B T S ou équivalent, bonnes connaissances en électricité), 2 à 3 ans d'expérience technico-commerciale, des qualités de vendeur et d'esprit d'équipe.
La responsabilité commerciale s'étendra sur les départements : 28 - 45 - 41 - 18 - 36 - 37.
Lieu de résidence au choix : CHATEAUROUX, BLOIS ou ORLEANS.

Ecrire sous référence GO 344 AM.

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE - LYON 3.000 PERSONNES - RECHERCHE

POUR L'INTEGRER A L'EQUIPE DE DIRECTION GENERALE

CADRE SUPÉRIEUR GESTION ET ADMINISTRATION

Il animera et coordonnera une équipe étoffée de cadres et collaborateurs (environ 100 personnes) répartie en quatre secteurs :
- PERSONNEL,
- GESTION (informatique organisation, contrôle de gestion).
- JURIDIQUE,
- APPROVISIONNEMENTS.

POSTE DE PREMIER PLAN

pour candidat, formation supérieure, ayant assumé des responsabilités de généraliste à un niveau de Direction, soit comme opérationnel (directeur d'établissement, D.G.A...), soit comme fonctionnel avec impérativement l'expérience des fonctions de « personnel » et de « gestion » et l'habitude d'animer des effectifs importants.

ORDRE DE GRANDEUR DE REMUNERATION

150.000 F

Ecrire sous référence FN 343 CM.

ALLIA DOULTON

EQUIPEMENTS SANITAIRES POUR LA MAISON (GROUPE LAFARGE) PARIS - CREE POSTE EVOLUTIF DE

RESPONSABLE MARKETING FRANCE

CHARGE DES METHODES DE PROMOTION DES VENTES (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ...)

Ce cadre sera responsable dans un premier temps de l'étude, réalisation et contrôle des actions de promotion au niveau du négoce.

La réussite dans cette fonction implique une expérience d'au moins 5 ans dans les problèmes de promotion, assistance réseau, mise en place d'actions commerciales dans sociétés utilisant des réseaux commerciaux complexes (revendeurs, négociants spécialisés, concessionnaires...).

LE CANDIDAT DEVRA PRESENTER LES QUALITES NECEESSAIRES POUR FAIRE EVOLUER SON POSTE VERS LA RESPONSABILITE COMPLETE DE LA FONCTION MARKETING.

Connaissance anglais ou allemand indispensable.

Ecrire sous référence HP 345 AM.

IMPORTANTE FILIALE DU GROUPE
C.D.F. CHIMIE
recherche pour
USINE (750 PERSONNES) VILLE REGION EST

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN CHEF DE SECTEUR

RESPONSABLE MOYENS CENTRAUX ELECTRICITE, FLUIDES, REGULATION, ATELIERS CENTRAUX, MANUTENTION

Capable organiser et gérer avec autorité et compétence un secteur 130 personnes entretien et entretien préventif. Ce poste peut convenir à

INGENIEUR DIPLOME A.M., E.S.E., I.E.G. OU ECOLE EQUIVALENTE

32 ans mini., ayant solide expérience entretien acquise en chimie, pétrochimie ou domaine proche, disposant très solides connaissances en électricité et qualités humaines de chef.

Situation intéressante et d'avenir dans firme et groupe en développement.

Ecrire sous référence JR 346 AM.

etap
4 rue Massenet
75016 PARIS
discrétion absolue



offre une opportunité de carrière à un

analyste programmeur

Sous la responsabilité du Chef du Service Informatique, sa mission sera de :
- maintenir les systèmes existants utilisés dans le cadre français et européen
- analyser et concevoir des systèmes comptables, commerciaux et industriels, et assurer leur fonctionnement
- informer les utilisateurs.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer, aura 25 minimum, une formation "Ingénieur" ou maîtrise Informatique complétée par un 3[e] cycle, une expérience d'environ 4 ans de l'informatique de gestion et une bonne connaissance du Cobol.
Il maîtrisera parfaitement la langue Anglaise.

Lieu de travail : Proximité Gare St-Lazare.

Adressez votre c.v. sous référence 403 à Du Pont de Nemours (France) S.A. Service du Personnel, 9, rue de Vienne, 75008 Paris

HAVAS CONTACT

NOTRE FORCE DE VENTE
recherche pour
PARIS

ATTACHES COMMERCIAUX

pour prendre en charge un secteur
et y confirmer notre percée dans un domaine
en fort développement celui des

systèmes de télécommunications

Des résultats positifs acquis dans la vente de produits industriels au cours d'une première expérience professionnelle sont un atout obligatoire pour réussir.
- Stage de formation solide;
- Rémunération attractive liée en partie aux résultats;

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. C.P.4 à

CGCT Division Systèmes de Télécommunications Privées
28, rue de la Redoute 92260 Fontenay-aux-Roses

---

offres d'emploi

le carcan

- Le conditionnement (fantastique)
- Les systèmes (rigides)
- Les doctrines (étroites)
- Les méthodologies (contraignantes)

Qui peut prétendre à la liberté intérieure !

La Vente est entrée dans l'équation des théoriciens, des technocrates et des esprits forts. Il est patent qu'un nombre considérable d'ouvrages sur la Vente ont été écrits par des auteurs qui avaient échoué dans la vente opérationnelle.

Nous proposons LA VENTE qui s'invente

parce que notre segment de clientèle est pratiquement constitué de cas particuliers additionnés, aux plans des motivations et des besoins.

parce que nos produits sont adaptables à toutes les modifications de situations individuelles : matérielles, sociales ou psychologiques.

parce que nous voulons expressément privilégier l'imagination et la recherche à tous les niveaux opérationnels de notre équipe.

parce que nous avons déjà tout le reste : le volume - la puissance - les dimensions - la réputation.

parce que nous connaissons bien les causes et les effets du conditionnement, des systèmes, des doctrines et des méthodologies.

La Vente créative vous attend
si votre définition de l'intelligence rejoint la nôtre :
... une forme élaborée de l'imagination...

Une bonne formation générale et 21 ans révolus sont nécessaires et suffisants.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 256
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

Vous êtes diplômé d'études supérieures en Droit du Travail (ou de formation similaire avec un niveau correspondant) et animé de la volonté de faire carrière dans
la FONCTION PERSONNEL
Si tel est le cas, un POSTE

d'ASSISTANT du CHEF du PERSONNEL

VOUS EST PROPOSÉ
dans une Société importante de mécanique automobile (2.200 personnes) située à POISSY (Yvelines), filiale d'un groupe international de plus de 120.000 personnes, stable dans son organisation et ses résultats.

A l'origine, le titulaire sera chargé d'études générales sur la gestion prévisionnelle.
Une formation appropriée sera donnée au fur et à mesure du déroulement de carrière.

Le poste très évolutif comprendra très rapidement des responsabilités sociales directes.

Cette société ne recherche que des collaborateurs passionnés par une fonction dans laquelle ils veulent réussir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. dét., photo et prétentions sous n° 95.272 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

LE DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES
d'un très important Groupement Professionnel (14.000 personnes), recherche le

CHEF DE SON SERVICE

RÉMUNÉRATIONS, RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Afin de lui confier la responsabilité de l'ensemble des études qui devront permettre l'harmonisation et la simplification des règles et systèmes de rémunération et de classification dans le Groupe.
Par ailleurs, il devra être le concepteur et le gardien de procédures propres à l'application de la réglementation du travail, procédures qui seront proposées et contrôlées par lui-même.
Ce poste nécessite une formation supérieure (DROIT, SCIENCES-ECO ou équivalent), une pratique d'au moins 4 ans des problèmes de rémunération, de classification et d'évaluation des fonctions, ainsi que l'aptitude au travail en équipe au sein d'une structure fonctionnelle.

Envoyer C.V., photo et rémunérat. actuelle sous référence 322 M à :



Cabinet Jean-Claude MAURICE,
Conseil en Gestion du Personnel,
42, rue Legendre, 75017 PARIS.

SOCIETE DE FONDATIONS SPECIALES
recherche

UN INGÉNIEUR A.M. T.P.
option chantier ou équivalent

Débutant ou ayant quelques années expérience, 28 ans minimum, intéressé par chantiers de fondations spéciales, ayant aptitudes matériel et mécanique, aimant la vie de chantier en vue formation pour poste DIRECTEUR DES TRAVAUX.

Poste à pourvoir de suite- Rémunération intéressante.

Adr. C.V. sous réf. 7.337, à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cédex, 02 qui tr.



offres d'emploi

tubest

Filiale de la Compagnie Générale des Voitures
CA : 68 millions de Francs
Fabricant de tuyaux métalliques flexibles de haute technicité pour l'industrie et le bâtiment

Crée dans le cadre de son développement, un poste de

Chef des Services de Vente

30 ans minimum.

Sous l'autorité du Directeur Commercial et en collaboration avec le Chef du Service Marketing, il participera à l'élaboration de la politique commerciale et l'appliquera en conduisant et en contrôlant l'action des unités de vente en France et à l'Etranger.
Ce poste d'animation, d'organisation et d'action conviendrait à un cadre de formation supérieure, ayant acquis par expérience une très bonne connaissance de la commercialisation des produits industriels, et souhaitant faire une carrière opérationnelle dans la vente.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M. 1275 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

électro-mécaniciens

VOTRE FORMATION :
BTS ou DUT électromécanique.

VOTRE EXPÉRIENCE :
1 à 2 ans dans un Service technique ou technico-commercial.

VOTRE GOUT
pour les contacts à haut niveau

font de vous l'un des

technico-commerciaux

recherchés par le Service Commercial de l'une de nos Divisions (proximité métro Pont de Sèvres).

VOTRE MISSION :
En relation avec les hommes de terrain, répondre aux appels d'offres, établir, et suivre les devis jusqu'à l'aboutissement de la commande.

VOTRE AVENIR:
Nous vous proposons d'en parler au cours d'un entretien en vue duquel vous adresserez votre C.V. sous réf. 6675/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
5, RUE D'HAUTEVILLE PARIS-10e

Un conseiller de gestion P.M.E.

Société française figurant parmi les 500 premières entreprises françaises, membre d'un groupe industriel multinational, recherche dans le cadre de son activité commercialisation PRODUITS de CONSOMMATION DURABLES, un conseiller de gestion P.M.E. qui aura pour mission d'assister et de conseiller aux plans de leur organisation et de leur gestion les moyennes entreprises constituant son réseau de distributeurs. Agé de 30 ans minimum, le candidat retenu sera diplômé d'études supérieures et aura acquis une solide expérience dans la gestion des P.M.E., si possible au sein d'une Société Conseil. Très disponible. Déplacements fréquents dans toute la France, il aura une grande habitude des contacts commerciaux. Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V. avec photo et prétentions à n° 94024 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

SOCIETE D'ETAT

recherche pour son départ. FORMATION en vue :

— affectation à l'étranger dans une équipe pluridisciplinaire d'enseignement ;
— affectation au Siège avec missions fréquentes à l'étranger.

FORMATEURS PSYCHO-PÉDAGOGUES

Capables :

— de prendre en charge l'enseignement actif de pédagogie à des futurs enseignants ;
— de conseiller les enseignants de disciplines techniques ;
— de participer à la régulation d'institutions de formation ;
— d'assurer le suivi d'opérations de formation ;
— de participer à l'élaboration de projets pédagogiques.

Adr. d'urgence C.V. et lettre manuscrite avec prétent. sous réf. 6.309 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex, qui transmettra.

Pour diriger le service chargé de l'édition et de la Pté d'un support périodique à fort tirage contrôlé, Sté basée Paris recherche :
HOMME de plus de 30 ans, cadre ayant expér. de la vente et de son animation ainsi que des problèmes de gestion.
La connaissance des milieux publicitaires et de la vente d'espace serait souhaitable. Il devra appliquer un programme de développement permettant de faire évoluer rapidement sa rémunération vers un niveau élevé.

Envoyer lettre manuscr. avec C.V. et photo à : Centre de Psychologie et d'Efficience, n° 1.151, 17, rue des Acacias, 75017 PARIS

---

offres d'emploi

ingénieurs d'application

Notre entreprise est de taille à vous assurer une brillante carrière et vous permettre d'affirmer votre personnalité.

Nous sommes difficiles parce que nous réussissons.

Nous voulons engager 5 candidats de grande qualité. Ces jeunes cadres seront dégagés des O.M., débutants ou possédant 2 à 3 années d'expérience professionnelle.

Ils doivent avoir une très solide formation d'Ingénieur. Ils deviendront négociateurs à haut niveau dans un domaine à technologie avancée et en plein essor.

Ces Ingénieurs auront l'initiative des contacts commerciaux ainsi qu'une activité dynamique et créatrice.

Formation : 9 mois

Les dossiers de candidature seront examinés avec rapidité. Ils comporteront une lettre manuscrite avec c.v. détaillé, une photo récente et, si possible, un numéro de téléphone avec heures d'appel.

Ils seront envoyés sous référence M. à Jeannine GARCIA, Havas Contact, 156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

PSYCHOLOGUE D'ENTREPRISE

Secteur tertiaire - PARIS 16e

Qui êtes-vous ?
Vous avez bien assimilé une formation de psychologue, ce qui vous a permis de faire la part des choses.
Vous n'êtes pas un débutant : en 2 ou 3 ans d'expérience vous avez acquis l'entraînement nécessaire pour savoir utiliser l'entretien et porter des diagnostics suffisamment fins et corrects sur les gens que vous êtes appelé à recevoir.
Mais pour vous c'est un moyen et non une fin en soi, et vous avez assez de dynamisme et de ténacité pour trouver un intérêt à vous intégrer à une équipe qui a pris en charge — au sein d'un groupe important — non seulement les problèmes de recrutement, mais l'orientation et les mutations inter-sociétés du personnel en place.
Si, sachant que dans ce domaine rien n'est institutionalisé, que c'est une action de tous les jours qu'il faut mener, et qu'il y a beaucoup de travail, vous êtes cependant intéressé, adressez un CV détaillé (y compris votre niveau de rémunération) sous réf. 8838 à

O.P. organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Société de Vente par Correspondance
Banlieue Sud de Paris
recherche

gestionnaire

Mission :
- Animer une équipe de 80 personnes environ.
- Mettre en place de nouvelles procédures (automatisation et mécanisation de traitement de courrier).
- Organiser des postes de travail.

Qualifications :
- Niveau ingénieur ou équivalent.
- Notions d'informatique.
- 2 ans d'expérience environ dans une fonction opérationnelle (production, fabrication, etc.).
- Aptitude au commandement.
- Esprit d'analyse.
- Bons contacts humains.
- Très dynamique.
- Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecr. av. c.v. photo et prétent. à Havas Contact 156 bd Haussmann 75008 Paris.
S/Réf. 33158.

HAVAS CONTACT

Société de conseils en télécommunications recherche Ingénieur ayant expérience de la négociation et de l'implantation de systèmes de télécommunications par faisceaux hertziens et satellites. La connaissance du français et de l'anglais est indisp.
Lieu de travail : PARIS
— De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir ;
— Env. C.V. à : TECHNOLOGY RESOURCES S.A. 27/29, rue des Poissonniers 92200 - Neuilly-sur-Seine.

Région Paris, temps partiel, rencontr., mariages, recherche :
1. PSYCHOLOG. TR. QUALIF.
2. DELEGUEE DES VENTES.
Ecr. n° 261 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e

---

Machines-Outils Import. exclusif recherche

INGÉNIEUR

ou équiv. RESPONS. LIGNES M.O. ENLEVEM. de METAL. Expér. indispens. + allem. ou angl. Envoyer C.V. et prétent. sous réf. 1576 à INTER P.A. B.P. 508, - 75066 PARIS Cedex 02, qui transmet.

Déplacements CAMEROUN

STÉNOTYPISTE DE CONFERENCE
bilingue anglais
TRES HAUT SALAIRE
Frais séjour payés
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e
285-43-37

---

offres d'emploi

FLOPETROL

FLOPETROL, très importante Société internationale de Services pétroliers, recherche, en vue de faire face à son expansion, un

INGÉNIEUR INSTRUMENTATION ET PROCESS

LE POSTE
A l'intérieur du département « Recherche et développement » il aura la responsabilité de la conception des installations de production temporaires en mer, ainsi que la supervision de l'équipe de réalisation du montage des équipements.

LE CANDIDAT
Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieur (ou niveau équivalent), il aura acquis 5 ans minimum d'expérience en instrumentation et process, sur des chantiers de production pétrolière. Une expérience en B.E. serait souhaitable. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé à MELUN; il implique de fréquents déplacements à l'étranger. La rémunération de départ dépendra du niveau d'expérience acquis.

Envoyer C.V. à Service FLOPETROL
Service du personnel
B. P. 592 — 77005 MELUN Cedex

WILD + LEITZ FRANCE

recherche pour sa division MICROSCOPIE :

1 Agent commercial debutant

formation type BT de biologie ou équivalent pour prospecter dans PARIS, Région parisienne et Nord de la France.

1 Agent commercial

formation type IUT ou BTS de biologie ou éventuellement de métallographie pour prospecter pendant 1 an à LYON puis prendre la responsabilité, en qualité d'ingénieur de vente, d'un secteur basé à MARSEILLE.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
WILD + LEITZ FRANCE
service du personnel - 86 av. du 18 Juin 1940
92506 - RUEIL MALMAISON

MKB DISTRIBUTION

Laboratoire près gare Asnières
ELECTRONIQUE
Analyseur de gaz - sonomètre

INGENIEUR DE MAINTENANCE

Diplômé (ISEP, BREST, ESIEE, ENREA...) ou niveau équivalent-*Pratique mini 2 ans.*
Adresser C.V. et photo à M.K.B.
41, Quai du Dr Dervaux 92600 ASNIERES

Schlumberger

MESURE ET REGULATION EUROPE

LA DIRECTION DES ETUDES ET RECHERCHES RECRUTE POUR SON LABORATOIRE CENTRAL

UN INGENIEUR CONCEPTEUR EN CIRCUITS INTEGRES

pour étude et conception de circuits LSI

- ayant fait preuves en étude et conception de circuits *LSI* monopolaires et bipolaires.
- intéressé par la conception de produits nouveaux à fabriquer en grande série.
- ayant une connaissance approfondie de la technologie des semi-conducteurs.

Ce poste constitue une opportunité de participer au démarrage d'une activité nouvelle pour la Société.
Anglais souhaité.

UN INGENIEUR D'ETUDE EN ELECTRONIQUE

- ayant une expérience d'environ 5 ans des circuits analogiques et digitaux - si possible - dans le domaine de la mesure.
- ayant fait ses preuves dans des conceptions novatrices et capable de mener de front des études sur plusieurs lignes de produits.
- désireux de mener des études théoriques en électronique et à les mettre en application.

Ce poste nécessite un esprit créatif - Anglais souhaité.

Seuls des candidats de tout premier plan seront retenus pour ces postes : si vous pensez être cette personne, envoyez votre candidature et votre C.V. avec photo à

SCHLUMBERGER MESURE ET REGULATION EUROPE
Direction du Personnel
12, place des Etats Unis, 92120 MONTROUGE

---

offres d'emploi

SOCIETE INSTRUMENTS OPTIQUE et APPAREILS COMMANDES HYDRAULIQUES TECHNIQUE AVANCEE — 1.500 personnes dont 120 ingénieurs, leader en France dans sa branche présente sur marché mondial,
recherche pour
PARIS

INGENIEUR AUTOMATISMES

(Grande Ecole - ESE - ENSAE - ENSI TOULOUSE, etc...)

Poste à la Direction Technique, pour concevoir et animer en collaboration avec le client, la réalisation de systèmes intégrant et sous-ensembles électroniques, mécaniques et optiques développés au sein de la société dans d'autres services ou par d'autres sociétés. Participer aux essais et à la mise au point des systèmes.

Le candidat doit avoir 2 ou 3 ans d'expérience dans un domaine analogue, après une formation, en automatisme, informatique et électronique.

Le poste met en jeu à la fois des qualités d'imagination et de raisonnements théoriques dans la phase de conception, du dynamisme, et des contacts humains dans la phase de réalisation qui exige de nombreuses relations à l'intérieur et à l'extérieur de la société.

Adresser C.V. à M. SEREY - SOPELEM - 102, rue Chaptal 92306 LEVALLOIS-PERRET. Candidature ne répondant pas aux conditions s'abstenir.

LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES de

HOESCHT FRANCE

vous propose de venir vous intégrer à l'équipe responsable du

développement des ressources humaines

dont les missions recouvrent particulièrement la gestion dynamique du potentiel humain, la formation et les communications.
Les définitions de fonction, le recrutement et des études sur la politique de relations humaines constitueront vos premières activités.
En fonction de vos aptitudes et des compétences que nous vous aiderons à développer, vous serez incité à approcher progressivement tous les aspects de la fonction Personnel.
Vous pouvez être débutant mais nous vous demandons une très solide formation supérieure (Ecole de gestion, Université, etc...) comprenant des stages en gestion de personnel et une première pratique de l'entretien individuel.
Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature à Melle FAVRE Département des ressources humaines Tour Roussel Nobel Cedex 3- 92080 Paris La Défense.

EDITEUR IMPRIMEUR-CONSEIL
Paris,
recrute

un cadre commercial

Mission
en coopération permanente avec directions commerciale, artistique et technique
- Maintenir et développer clientèle de 1er ordre
- Créer clientèle nouvelle, tous secteurs activités
- Assumer relations avec décideurs hauts niveaux et leurs différents collaborateurs.

Profil
sont requis
- qualités humaines et de caractère
- sens et dilection pour la vente

donneront la préférence :
- connaissances techniques impression, édition, publicité
- expérience similaire
- culture générale

Rémunération
- fixe, intéressement par pourcentage et frais

Adresser C.V. et photo avec lettre manuscrite à No 94124 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm. Il sera répondu à toute candidature.

MOTOBÉCANE
Leader européen du deux roues

construit le développement de son informatique autour d'un HB 6000 gérant une base de données IDS et un réseau de télétraitement. Le responsable de ce développement offre à un

analyste organique

désireux d'acquérir une réelle dimension technique de venir renforcer l'unité réalisant nos applications.
C'est au minimum un bachelier ayant acquis en 5 ans une solide expérience des techniques (COBOL, moniteur TP et/ou SGBD) sur un matériel de grosse puissance, HB 6000 ou autre.
Ecrire à J. THILY ss *ref.* 3152 LM
Carrières de l'informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

MAIRIE DE SARCELLES
recherche d'urgence

PROGRAMMEUR - INFORMATIQUE DE GESTION COBOL

Connais. *GAP 2* souhait., *DUT* informatiq. exig. *travail sur I.B.M. 370/115.*
Salaire forfaitaire brut de déb. : 2.800 F.
Possibilité carrière communale.
Avant. soc., congés 1 mois l'été, 1 sem. l'hiver, 5 jrs supplément. 40 heures par semaine.

Ecrire avec C.V. à *M. le Député-Maire*, 3, rue de la Résistance, 95203 *Sarcelles* - *CEDEX* ou tél. : 990-54-56 (p. 330 ou 437).

OFFRES D'EMPLOI
Placards encadrés ...
(la ligne colonne)
DEMANDES D'EMPLOI
CARTEAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.

offres d'emploi

IMPORTANT HOLDING FRANÇAIS ... DE LA CHAINE DE ...
Chiffre d'affaires : ...
recherche un

CHEF DE LA COMPTABILITE GE...

Directement rattaché au Directeur ... ponsable doit lui-même, avec ... la comptabilité générale ... son bilan. Il est également ...
Le candidat idéal doit avoir un niveau ... comptable et une expérience ... bilité générale et de la fiscalité ... suffisamment complexe. Sa qualification ... professionnelle doivent pouvoir justifier ... totale de la direction générale du groupe.
Résidence PARIS.
Envoyer C.V. manuscrit et photo à Conte... 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CED... transmettra sous référence ...

Directeur des Ventes ...

160/180.000F

Un groupe multinational de grande notoriété ... la distribution exclusive de prêt-à-porter féminin ... noms de la haute couture, a décidé de réaliser ... mailles coordonnés griffés et d'en assurer la diffusion ... Il recherche le Directeur des Ventes du nouveau ... Placé sous l'autorité du Directeur de la Société ... concevoir, diriger et animer le réseau de distribution ... ventes dans le cadre des objectifs fixés. Basé à Paris ... de nombreux déplacements.
Ce poste sera confié de préférence à un candidat ... rience de quelques années acquise dans le domaine ... de sa distribution et de l'animation effective d'un réseau ... d'études supérieures et bilingue français-anglais.
La rémunération annuelle envisagée tiendra compte ... valeur et de l'expérience du candidat.



Adresser lettre man. et CV détaillé ... à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS 33 ... SURESNES, qui s'engage à répondre ... totale discrétion.

SERI RENAULT Engineer...
recherche le

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT COMMER... DE SA DIVISION BATIMENTS ... INSTALLATIONS INDUSTRIE...

- De formation supérieure (Travaux Publics, Ecole S... Commerce...) le candidat aura une expérience de plu... dans la branche.
- Il aura pour tâche de déterminer les segments ... favorables, d'organiser la prospection, d'établir ... haut niveau avec les clients potentiels et de ... aboutir les propositions qui leur seront faites.
- Cette activité demande dynamisme, ... pour celui qui y réussira extrêmement ...
- Pour ce poste à pourvoir immédiatement une discr... est assurée.
- Il sera répondu à tous les dossiers de candidature...



Service du ... SERI - B.P. ... 2, avenue du ... 78390 Bois d'Arcy

---

Dans le cadre de notre expansion ... Parisienne, nous recrutons des

EXPLOITANTS CONFIRMÉS

Niveau Sous-Directeurs, Fondés de P...

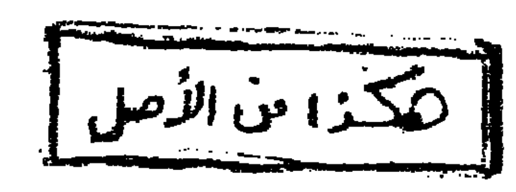
Ils sont responsables de leur clientèle (particulier... entreprises) pour tous les produits bancaires tant ... de la gestion que de la prospection et sont partie... aux décisions du Comité.

Les candidats à ces postes ont une formation su... et une expérience bancaire réussie d'au moins 3...

Chez nous, la promotion se fait aux résultats.

Adressez c.v. manuscrit, photo et prétention...

BANQUE HERVET Director... du Per...
127, av. Charles de Gaulle, B.P. 154.



offres d'emploi

SOCIETE INSTRUMENTS OPTIQUES APPAREILS COMMANDES HYDRAULIQUES TECHNIQUE AVANCÉE
1500 personnes dont 120 ingénieurs leader en France dans sa branche présente sur marché mondial recherche pour PARIS

INGENIEUR AUTOMATISMES

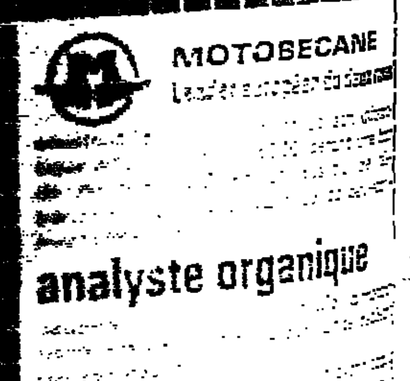
(Grande Ecole - ESE - ENSAE - ENSI TOULOUSE, etc...)

Adresser C.V. à M. SEREY, 162, rue Chaptal 92300 LEVALLOIS-PERRET.

DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES de HOESCHT FRANCE

développement des ressources humaines

EDITEUR IMPRIMEUR-CONSEIL recrute un cadre commercial



analyste organique

MAIRIE DE SARCELLES

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANT HOLDING FRANCAIS DANS LE DOMAINE DE LA CHIMIE DE TRANSFORMATION

Chiffre d'affaires : 1 milliard de francs

recherche un

CHEF DE LA COMPTABILITE GENERALE

Directement rattaché au Directeur Financier, ce responsable doit lui-même, avec une équipe légère, assurer la comptabilité générale consolidée du groupe, préparer son bilan. Il est également en charge de la fiscalité.

Le candidat idéal doit avoir un niveau d'expertise comptable et une expérience confirmée de la comptabilité générale et de la fiscalité dans un holding suffisamment complexe. Sa qualification et sa rigueur professionnelle doivent pouvoir justifier la confiance totale de la direction générale du groupe.

Résidence PARIS.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra sous référence 94.835.

Directeur des Ventes Europe

160/180.000F

Un groupe multinational de grande notoriété spécialisé dans la fabrication et la distribution exclusive de prêt-à-porter féminin conçu par les plus grands noms de la haute couture, a décidé de réaliser une nouvelle gamme d'articles : mailles/coordonnés griffés et d'en assurer la diffusion au plan européen.

Il recherche le Directeur des Ventes du nouveau département créé à cet effet. Placé sous l'autorité du Directeur de la Société exploitant la griffe, il aura à concevoir, diriger et animer le réseau de distribution et à développer les ventes dans le cadre des objectifs fixés. Basé à Paris, sa fonction l'amènera à de nombreux déplacements.

Ce poste sera confié de préférence à un candidat justifiant déjà d'une expérience de quelques années acquise dans le domaine du prêt-à-porter féminin, de sa distribution et de l'animation effective d'un réseau de ventes, diplômé d'études supérieures et bilingue français-anglais.

La rémunération annuelle envisagée tiendra compte essentiellement de la valeur et de l'expérience du candidat.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé ss référence 6034/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.



SERI RENAULT Engineering recherche le

RESPONSABLE

DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE SA DIVISION BATIMENTS ET INSTALLATIONS INDUSTRIELS

- De formation supérieure (Travaux Publics, École Supérieure de Commerce...) le candidat aura une expérience de plusieurs années dans la branche.
- Il aura pour tâche de déterminer les segments de marchés favorables, d'organiser la prospection, d'établir un dialogue à haut niveau avec les clients potentiels et de préparer et faire aboutir les propositions qui leur seront faites.
- Cette activité demande dynamisme, tenacité, sang froid et sera pour celui qui y réussira extrêmement stimulante au plan du salaire
- Pour ce poste à pourvoir immédiatement une discrétion absolue est assurée.
- Il sera répondu à tous les dossiers de candidature adressés au :

SERI RENAULT ENGINEERING — Service du personnel de la SERI - B.P. 19, 2, avenue du Vieil Etang 78390 Bois d'Arcy

Dans le cadre de notre expansion en Région Parisienne, nous recrutons des

EXPLOITANTS CONFIRMÉS

Niveau Sous-Directeurs, Fondés de Pouvoirs.

Ils sont responsables de leur clientèle (particuliers et entreprises) pour tous les produits bancaires tant au niveau de la gestion que de la prospection et sont partie prenante aux décisions du Comité.

Les candidats à ces postes ont une formation supérieure et une expérience bancaire réussie d'au moins 3 ans.

Chez nous, la promotion se fait aux résultats.

Adressez c.v. manuscrit, photo et prétentions à :

BANQUE HERVET Direction du Personnel, 127, av. Charles de Gaulle, B.P. 154, 92201 Neuilly-sur-Seine.

Plain Champs





[illegible] ...ques de ... publique

DESSINATEUR

spécialiste dans l'élaboration des circuits imprimés (implantation et dossier de fabrication à partir de schémas électroniques)

SOUS-INGENIEUR ou INGENIEUR

pour travaux d'études dans le domaine de la technologie du circuit imprimé et du câblage (élaboration de spécification, liaison avec filiales européennes, connaissance de la commutation électronique...).

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence No 02 à COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

Nous sommes un important groupe de constructions aéronautiques, leader dans son secteur d'activité.

Nous offrons à un cadre diplômé d'une école supérieure de commerce (option finances et comptabilité) ou équivalent avec DECS, âgé de 30 ans minimum, ayant acquis une première expérience en milieu industriel ou dans un cabinet, présentant de solides connaissances en comptabilité générale et analytique, une bonne capacité rédactionnelle, de devenir :

attaché au chef du département comp... ble de notre siège social basé à PARIS

Outre des missions particulières, ce poste comporte notamment :
- le suivi de dossiers fiscaux complexes
- l'élaboration et la diffusion des règles comptables pour tous les établissements
- le contrôle des postes du bilan (immobilisations, Clients, débiteurs divers......).

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand sera appréciée.

Dans le cadre d'une politique de mobilité et de gestion des carrières cadres, de larges possibilités d'évolution sont ouvertes à tout candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétent. sous le No 94768 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE REGION TRAPPES recherche

1 INGENIEUR ANALYSTE

Attiré par les problèmes d'acquisition et de traitement de données en temps réel.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation supérieure (Ecole d'ingénieurs de préférence) possédant 2 ou 3 années d'expérience de conception ou de réalisation sur mini-ordinateurs.

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérience de 2 à 3 ans dans l'acquisition et le traitement de données en temps réel.

Niveau DUT et pratique de la programmation en langages Assembleur souhaités.

Adresser C.V. et photo et prétentions sous No 94603, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Filiale française d'une multinationale, cherche

directeur du personnel

parlant allemand. 160.000 F +

Formation supérieure, 40 ans minimum.

Ecrire ss réf. 3153 LM à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

TRÈS IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS D'ÉDITIONS PARISIEN recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

à l'échelon de son département international (C.A. 1 Milliard de Francs environ)

Placé en appui immédiat du Directeur de Département, il prendra en charge l'ensemble des problèmes de gestion et d'administration en les élargissant aux aspects de négociations, de mise en place, ou de contrôle des filiales, agences ou sociétés coproductrices réparties sur l'échelle mondiale.

Il devra en conséquence disposer de compétences caractéristiques en droit commercial international en plus de la très solide formation financière et comptable souhaitée.

Cette recherche concerne un élément d'une haute valeur personnelle et professionnelle, diplômé de grande école et démontrant un pedigree particulièrement éloquent vis-à-vis des responsabilités proposées et auquel il sera offert une situation de premier plan.

La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères – anglais et allemand en dominance – est largement souhaitée.

Adresser curriculum vitae sous référence 1160 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Chargé de relations extérieures

PARIS

LE GROUPE MULTINATIONAL INGÉNIERIE ET ENTREPRISE GÉNÉRALE - Siège EUROPE

LA SOCIETE :
Société française affiliée à ce Groupe.
Une des premières dans les domaines de ses activités, en expansion grâce à sa technique et à son SAVOIR FAIRE INTERNATIONAL, ayant donc des références solides.

LE POSTE :
Chargé d'entretenir les relations avec les divers Ministères qui suivent et qui orientent la politique d'exportation dans le domaine des équipements industriels afin de leur apporter les informations qu'ils souhaitent et de recueillir leurs points de vue pour élaborer une stratégie commerciale adaptée aux exigences économiques de l'industrie française.

Le candidat idéal pourrait être un jeune cadre ayant quelques années d'expérience de ces contacts acquises dans le département AFFAIRES INTERNATIONALES D'UN ETABLISSEMENT FINANCIER OU D'UNE SOCIETE INDUSTRIELLE A VOCATION EXPORTATRICE et qui désirerait accroître ses chances de faire une bonne carrière en se familiarisant avec les problèmes pratiques qui se présentent dans un GROUPE MULTINATIONAL.

Si vous voulez en savoir davantage : AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous la référence 3.974 M. à François DOZOL - DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

Société de transports maritimes très dynamique (Paris - Madeleine, Saint-Lazare) recherche

UN RESPONSABLE pour son SERVICE EXPLOITATION

Pour réussir dans la fonction, il est indispensable qu'il ait navigué qu'il possède de solides connaissances technico-commerciales du maritime et qu'il soit parfaitement bilingue anglais.

Les candidatures seront traitées confidentiellement au plus haut niveau. Il sera répondu à toutes.

Adresser CV manuscrit, photo et prétention ss réf. M 7708,

LEPA — LEPA-RECRUTEMENT 94, rue St-Lazare - 75009 Paris

SOPRA — CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE recherche des

CHEFS DE PROJETS

- Expérimentés en conduite de projets informatiques.
- Formation supérieure.
- Orientés sur des systèmes de gestion en télétraitement et bases de données.
- Nos principaux besoins se situent dans les secteurs suivants : banque, finance, assurance et gestion hospitalière.

Postes à pourvoir à Paris. réf. 771

INGENIEURS DEBUTANTS

- Formation de type INSA, ISEN, ISEP ou maîtrise informatique.
- Ayant effectué quelques mois de stage en informatique de gestion.
- Connaissant si possible le langage COBOL.

Postes à pourvoir à Paris et Lyon. réf. 772

Tous ces postes exigent une certaine mobilité géographique, des séjours extérieurs au lieu de résidence sont à envisager.

Envoyer C.V. et prétentions à SOPRA - J. ANDREAN 90 rue de Flandre 75019 PARIS

sparar

JEUNE INGENIEUR AGRONOME

75.000 F

Participer au développement à l'exportation de notre Direction agro-alimentaire, par votre connaissance des problèmes d'agriculture et d'élevage.

Mener des missions d'études, de réalisation et de mise en exploitation de programmes agro-alimentaires (complexes huiliers, sucriers, abattoirs...).

SERETE propose de vous former à ces responsabilités, si vous êtes enthousiaste, prêt à vous déplacer, sûr de votre anglais et rôdé par une première expérience professionnelle de 2 ans.

offres d'emploi

GOULD ALLCO

CHEF DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

La Société Gould Allco, filiale d'un important groupe américain implantée à Longjumeau (Essonne) fabriquant et commercialisant des enregistreurs graphiques, recherche un jeune cadre capable d'assumer ce poste qui vient d'être créé. Dépendant directement du Directeur Financier, il sera plus particulièrement chargé du contrôle de la comptabilité analytique et du budget annuel.

Le poste conviendrait à une personne diplômée de l'enseignement supérieur et du niveau D.E.C.S. ayant déjà une expérience de quelques années dans le service de comptabilité analytique d'une grande société internationale et désirant mettre en œuvre directement cette expérience.

Le candidat retenu devra avoir une excellente connaissance de la langue anglaise écrite et parlée. Une rémunération fonction de l'expérience du candidat ainsi que d'excellentes perspectives de carrière dans le Groupe sont offertes.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae sous référence 61.928 à C. NGUYEN, 2, avenue Montaigne, 75008 Paris, à qui cette recherche a été confiée. Discrét. assurée.

SOCIETE MULTINATIONALE
recherche pour PARIS son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Sous l'autorité du Directeur Général, il prendra en charge l'ensemble de la politique humaine de l'entreprise.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure de 35 ans minimum et ayant une expérience réelle similaire d'environ 7 années avec des effectifs de 500 à 1000 personnes.
ANGLAIS courant indispensable.
Déplacements France et Europe.
Les candidats sont invités à adresser leur CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude Vitet 2, rue Marengo 75001 Paris, qui leur garantit une entière discrétion.

GROUPE
400 PERSONNES
PRODUITS DE LUXE
Fabriqués unitairement et en petites séries
recherche

DIRECTEUR D'USINE

(140 personnes)

RÉGION CENTRE

IL DEVRA :
— avoir exercé avec succès des responsabilités de commandement en production ;
— être âgé de 35 ans minimum ;
— posséder une formation de mécanicien (éventuellement acquise par expérience), une formation ou une expérience de chimiste (galvanoplastie) serait un atout supplémentaire.

Ce poste suppose une mise au courant de quelques mois en région parisienne avant prise de fonction Adresser C.V détaillé, photo et prétentions sous n° 90.898 B. à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IRTE
CONSEILS & RÉALISATIONS INFORMATIQUES
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Nous demandons :
- formation commerciale
- sens de la négociation
- expérience réussie dans Sté similaire
- volonté de réussir

Vous offrons :
- une équipe jeune et dynamique
- perspectives d'avenir vers poste Directeur Commercial.
- rémunération intéressante.

Envoyer C.V., photo, prétentions
3, rue de Provence 75009 PARIS

Société Internationale
recherche
pour Région Parisienne

INGENIEURS DE VENTE

(30 ans minimum)
pour matériel de transmission électro-mécanique
Voiture fournie.
Salaire intéressant
Formation supérieure d'ingénieur demandée.

Ecrire n° 8.300 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DIRECTEUR COMPTABLE

PARIS — F 100 000

Une Société industrielle fabriquant et commercialisant des biens de consommation durables, recherche pour rejoindre une équipe de direction dynamique, son Directeur des Comptabilités.

La fonction consiste à : ● maîtriser les comptabilités générale et analytique du Siège et de l'usine, ● Participer à l'établissement des budgets et en contrôler la réalisation ● Suivre la situation financière et établir les prévisions et situations de trésorerie ● Résoudre les questions administratives concernant le personnel ● Assurer les déclarations fiscales et sociales.

Ce poste conviendrait à un candidat muni d'une solide formation comptable complétée par une expérience de 10 années acquise au sein de sociétés industrielles.

La rémunération, de l'ordre de F 100 000, sera négociée en fonction des capacités du candidat.

Les personnes intéressées doivent env. C.V., lettre manuscrite, photo (ret.) et rémunération souhaitée sous réf. 21-280 M à CLSP 3 av. Percier 75008 Paris.

CLSP

CORT CONSULTANTS
recherche

INGENIEUR D'ENTRETIEN A.M., E.C.P. ou équivalent

30 ans min., possédant une expérience confirmée comme ingénieur opérationnel en usine dans le domaine

Entretien ou Production

La société spécialiste de la

Gestion de la Maintenance

assurera une formation complémentaire adaptée à ses méthodes.

Activité de conseil nécessitant :
● Disponibilité pour de nombreux déplacements ;
● Autonomie et sens des responsabilités ;
● Art de convaincre et bons contacts à tous niveaux ;
● Goûts et aptitudes pour la formation.

Avantages :
— Intégration dans une équipe pluridisciplinaire d'ingénieurs très au courant des techniques avancées de gestion ;
— Variété des problèmes traités ;
— Intéressement direct aux résultats de la société.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
CORT 65, avenue Kléber 75016 PARIS
Discrétion assurée.

Importante société française d'Assurance
recrute pour son
DEPARTEMENT DES RISQUES TECHNIQUES

jeunes ingénieurs

formation travaux publics, électromécanique ...
ayant deux à trois années d'expérience en entreprises générales ou sociétés d'ingénierie.

Mission : souscription, inspection et réglement d'affaires BRIS DE MACHINES, TOUS RISQUES CHANTIER, CLES EN MAINS.

Lieu de travail : PARIS avec déplacements en province et à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 11.715 M
HAVAS CONTACT
156, Bd Haussmann, PARIS 8ème.

Filiale française
important groupe pétrolier
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS H.E.C., E.S.S.E.C.
SUP. de CO. ou équivalent.
Libérés du Service National.
Minimum 2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion.
pour postes

Attachés Commerciaux

suivant besoins du service
en résidence Paris ou province
— Nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adr. C.V et photo, ss numéro 95101, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

Institut Pasteur
PRODUCTION
recherche pour
sa DIRECTION TECHNIQUE

ADJOINT AU RESPONSABLE PRIX DE REVIENT

FORMATION SOUHAITEE :
B.T.S comptabilité ou I.U.T. Gestion et économie ou 2 années licence sciences-économie.

Une expérience industrielle de quelques années serait particulièrement appréciée.
Lieu de travail : PARIS et, après 2 ans environ, à GARCHES (92).

Env. C.V. et photo au Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION
recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- trois 370/168 - 4000 K chacun,
- 450 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 11.722 M) Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11 92081-Paris-La Défense.

GIE

HAVAS CONTACT

Vous êtes un

HOMME DE PERSONNEL

par :
- votre formation de base (droit, sciences éco., sciences po., sciences humaines),
- votre expérience pratique dans une direction de personnel, si possible en UNITE DE PRODUCTION, d'une durée d'environ 3 à 5 ans,
- votre approche réaliste des problèmes, alliant la conception de solutions jusqu'à leur mise en place (dans les domaines : statut, législation du travail, rémunération, systèmes de gestion, garanties sociales ...) ;

Vous saurez prendre en main la responsabilité du poste

études et réalisations sociales

en liaison directe avec le Directeur du Personnel et des Relations Sociales.
Anglais apprécié.
Lieu de travail : Banlieue Sud-Paris.
Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 11.710 M

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

GRANDE BANQUE PARISIENNE
recherche un

CADRE COMPTABLE DE BANQUE

● 5 à 10 ans d'expérience de la comptabilité bancaire ;
● habitué aux systèmes informatisés ;
● expérience des méthodes de détermination mensuelle des résultats ;
● connaissant si possible les opérations internationales, notamment en devises ;
● niveau D.E.C.S souhaité mais non exigé.

Agé de 30 ans environ, il participera, sous la direction d'un expert-comptable, à des tâches variées d'organisation comptable. Outre les connaissances techniques, il devra faire preuve d'imagination et d'adaptation dans la recherche de solutions nouvelles.

Rémunération selon expérience et compétences.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, N° 34.987 PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
SERVICE INFORMATIQUE
s'implantant en France, recrute pour développer ses activités une équipe

d'ingénieurs commerciaux

Il faut :
● une formation supérieure ou équivalente,
● une grande conviction,
● de l'ambition.
Nous préférons la volonté et le dynamisme à l'expérience.
Importante rémunération sur objectif.
Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. HOLL (mentionnée/enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU CYCLE DES COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES
recherche pour son siège BANLIEUE SUD

1 CADRE ADMINISTRATIF

pour AFFAIRES JURIDIQUES et CONTRATS
Docteur en Droit. H.E.C., E.S.S.E.C., même débutant

Pour études et négociations d'importants contrats au plan national ou international, constitution et gestion de dossiers de permis miniers et études juridiques, relations avec établissements de province et missions à l'étranger.

Disciplines souhaitées :
Droit privé. Langue anglaise écrite et parlée

Env. C.V., lettre man., photo et prét. ss n° 94.381 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Le Directeur Général
d'un groupe de trois petites sociétés
— en expansion rapide —
siège à PARIS, Unités de production en province, C.A. total : 20 millions,
recherche pour le seconder sur tous les problèmes administratifs, financiers et comptables, son

responsable administratif et financier

Il devra assurer la supervision des trois comptabilités, le contrôle budgétaire, et devenir peu à peu le Secrétaire Général du Groupe.

Lieu de travail à PARIS, déplacements à prévoir dans les usines.

Ce poste conviendrait à
ESC ,
30 ans minimum, ayant déjà acquis 4 à 5 ans d'expérience pratique de comptabilité générale et analytique, de préférence dans une moyenne entreprise.
Salaire de l'ordre de 100.000 F annuels.

Veuillez écrire sous référence M 11.706 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Importante Société constructions mécaniques multinationale
recherche
pour ses unités de production française

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN

confirmé

capable de prendre en main l'ensemble des aspects de la gestion industrielle (de la programmation au suivi atelier).

Vous êtes diplômé d'une grande école (Centrale, A et M ou équivalent),
Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans une société industrielle utilisant votre formation de base et une expérience de 3 ans minimum en tant que chef de projets informatiques.

Votre maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.
Les perspectives de carrière sont celles d'une société multinationale.

Envoyer CV et prét., sous réf. 11.709 M
HAVAS CONTACT
156, Boulevard Haussmann, PARIS 8ème.

MINI-INFORMATIQUE

VOUS NE SONGEZ PAS A CHANGER D'EMPLOI
En effet vous êtes

ingénieur commercial confirmé

Vendant depuis plusieurs années du matériel informatique pour une société de professionnels, solide, réputée.
Vous avez rencontré le succès dans un environnement de qualité.
Et pourtant...
DATA GENERAL, créateur des ordinateurs NOVA et ECLIPSE vous offre d'examiner les possibilités exceptionnelles offertes par le développement de sa filiale française.
Nous sommes un des leaders de la mini-informatique avec plus de 26.000 installations dans le monde.
Considérés par les experts comme une combinaison unique dans notre industrie :croissance rapide, gestion rigoureuse, absence de dettes.
POUR CONTINUER, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
Jean-Claude DURGET, notre Directeur Commercial répondra à toutes les candidatures accompagnées d'un résumé de carrière. Il vous fera parvenir une documentation sur notre Société et sur le poste à pourvoir.
La pratique de l'anglais courant est indispensable en raison des stages de formation aux Etats-Unis et en Europe.

Data General FRANCE
La Boursidière - Immeuble M - B.P. 78
92350 LE PLESSIS ROBINSON

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8e
recherche

UN COLLABORATEUR

(CLASSE IV ou V)
POUR SON SERVICE

INSPECTION

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé (ESC ou ITB)

Ayant une expérience bancaire de 2 à 3 ans, de préférence dans l'audit.
Connaissance de l'allemand souhaitée.

Adresser C.V. et prét. à numéro 9.639 ZENITH, 36, av. Hoche - 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE
MATÉRIEL TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT
recherche
POUR SON SIEGE SOCIAL SITUE A :
AULNAY-SOUS-BOIS (93)

CADRE SUPÉRIEUR

Formation E.S.C. ou équivalent.
Expérience en informatique et organisation administrative.

Ce poste conviendrait à un candidat jeune qui après une période de formation contribuerait à mettre en place avec la direction générale un système informatique de gestion des commandes. Dans une deuxième étape ce candidat pourrait être orienté vers un poste de
DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Adresser C.V. manuscrit sous le n° 90.866 B à BLEU, 17 rue Lebel, 94300 - Vincennes Q. T.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Le Directeur Général d'un groupe de trois petites sociétés ... en expansion rapide ... à PARIS. Unités de production en province. C.A. total : 20 millions ...

responsable administratif et financier

INTERCARRIÈRES

Importante Société constructions mécaniques multinationale recherche pour ses unités de production française

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN confirmé

MINI-INFORMATIQUE

Ingénieur commercial confirmé

Data General

BANQUE INTERNATIONALE PARIS

UN COLLABORATEUR

INSPECTION

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE NÉGOCE MATÉRIEL TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT

AULNAY-SOUS-BOIS

CADRE SUPÉRIEUR

offres d'emploi

Importante entreprise de travaux publics
5.000 Personnes
Implantation nationale et internationale
recherche

UN COLLABORATEUR DE DIRECTION GÉNÉRALE

— de formation supérieure (H.E.C. - ESSEC - ISA - DROIT...) ;
— rédigeant à la perfection ;
— utilisant couramment deux langues parmi : le PORTUGAIS, l'ARABE, l'ANGLAIS (des connaissances en CHINOIS seraient appréciées).

Il s'intégrera à l'équipe existante et participera activement aux :
— Analyses financières
— Résolutions de problèmes juridiques et fiscaux
— Rédaction de procès-verbaux et d'études
— Etudes boursières.

Quelle que soit sa formation, le candidat retenu sera capable de s'intéresser à toute activité avec dynamisme, disponibilité, rigueur et pragmatisme.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest (Métro).

Ecrire (photo), C.V., expérience le cas échéant, rémunération souhaitée ss/nº 4.342, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU CYCLE DES COMBUSTIBLES NUCLÉAIRES
recherche pour son Siège BANLIEUE SUD :

UN CADRE ADMINISTRATIF

pour affaires juridiques et contrats

DOCTEUR EN DROIT, HEC, ESSEC même début.

— pour études et négociation d'importants contrats au plan national ou international,
— constitution et gestion de dossiers de permis miniers et études juridiques,
— relations avec établissements de province et missions à l'étranger.

DISCIPLINES SOUHAITEES : Droit privé, langue anglaise écrite et parlée.

Env. C.V. let. man., photo et prét. à nº 94.904 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIÉTÉ AMPEX

recherche

ÉLECTRONICIEN

DE HAUT NIVEAU

Pour installation et entretien d'enregistreurs analogiques de très haute technicité, et assistance technique en clientèle

Ce poste implique :
— B.T.S. électronique au niveau équivalent;
— Anglais lu et parlé;
— Disponibilité pour des déplacements de courte durée

GOUT CONTACTS ET VIE ACTIVE

Première expérience enregistrement magnétique souhaitée. Adresser lettre manuscrite avec photo, prétentions et C.V. à AMPEX S.A.R.L. 17-23, rue du Dôme, BOULOGNE 92100

INGÉNIEURS
mécanique, électricité, régulation, tuyauterie 3/5 ans expér. chant. pétrochimie pour France et étranger. Gestion 2000, 878-73-04.

Agence de voyages F.A.V. recherche
BILLETISTE
polyvalent, qualifié. Tél. : 255-30-34.

Bobigny-Ville, préfecture recrute pour centre de soins,
INFIRMIÈRES D.E.
Envoyer candidature à M. le maire.

Recherchons
COMPTABLE
niveau B.P. ou D.E.C.S. ayant expérience pour prendre direction service comptabilité entreprise de cent cinquante personnes. Ecrire avec C.V. et prét. à nº 90 764 B BLEU — 17, r. Lebel — 94300 Vincennes qui transmettra.

REVUE MUSICALE
RECHERCHE JEUNE
SECRÉT. RÉDACTION
— Connaiss. musicales exigées.
— NIVEAU LITTERAIRE : ETUDES SUPERIEURES.
Pour participer à l'étude et à la réalisation de la revue dans tous les détails.
LIEU DE TRAVAIL :
BOULOGNE
Ecrire : HARMONIE, Réf. 403, 38, r. Fessart, 92100 Boulogne.

SOCIÉTÉ LE PROFIL
105, rue Jean-Jaurès 78130 LES MUREAUX
recherche
COMPTABLE PRIX DE REVIENT
POUR SERVICE CONTROLE GESTION
Elaboration et suivi prix de revient, 4 à 5 ans d'expérience en milieu industriel.
Adresser C.V. et prétentions au Département centr. du Personnel

Sté Expertise Comptable rech.
STAGIAIRE 2e ou 3e année
ou **COLLABORATEURS** confirmés
Eléments dynamiques, dégagés O.M. - Libres rapidement. Env. CV et prét.+ photo, MS Gestion, 22, boul. de la Bastille, Paris-12e

Impte Société française recherche pour région parisienne et 100 km au sud de Paris
AGENTS COMMERCIAUX
pour développement vente et promotion de gaz industriels.
Expér. indispensable durant quelques années de vendeur de produits industriels.
Formation BTS ou niveau
Adr. C.V. manuscrit, nº 7.472, L.T.P., 31, bd de Bonne-Nouvelle 75002 Paris

Poste immédiat de
COMPTABLE TRÈS QUALIFIÉ (E)
pour MALAKOFF
Tél. pour R.-V. : 735-96-50.

INDUSTRIE LOURDE
dont les installations sont localisées en Afrique Noire francophone, rech. pour compléter ses services administratifs un
RESPONSABLE DE GESTION
ayant une double compétence, « personnel » et « matériel », ses attributions tenant de ces deux orientations.
Ce poste peut convenir à un SUP. de CO. ayant au moins 30 ans et 5 ans d'expérience professionnelle dans les domaines précités au sein d'une industrie de main-d'œuvre.
Ecrire avec C.V. explicite et photo sous références SO/MP à CETAGEP
30, av. Amiral-Lemonnier 78160 MARLY-LE-ROI

UNE DIVISION DU GROUPE
JACQUES BOREL INTERNATIONAL
(+ 60 % en 1975)
LEADER SUR SON MARCHE EN FRANCE ET EN EUROPE
recherche
Deux attachés commerciaux
Rég. PARIS : VAL-DE-MARNE
Rég. NORD : 59, 62, 80, 02 (résidence LILLE)
Après formation (2 à 6 mois) prise en charge du secteur pour Y DEVELOPPER UNE CLIENTELE D'ENTREPRISES toutes dimensions.
REMUNERATION STIMULANTE
(3'800 F garantis pendant trois premiers mois + frais).
Possibilité de CARRIERE en FRANCE et à l'ETRANGER

JEUNES GENS AMBITIEUX
- Libérés O.M. avec auto.
- Formation commerciale, ESC, EDC, ISC, IDRAC, IUT.
- Courageux et impatients de REUSSIR dans GROUPE DYNAMISANT.
- Sans complexes, même si DEBUTANTS.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire, photo ss réf. 3699 à
SC sélection conseil

Grande Société de Recherches et d'Exploitation Pétrolières recherche
SUPERVISEUR DE FORAGE
pour travaux en France et éventuellem. à l'étranger :
— Baccalauréat et I.U.T. (ou équivalent) nécess.
— Connaiss. Anglais néc.
— Personne jeune.
Ecr. avec C.V. détaillé : Service Relations Sociales
ESSO REP
B.P. nº 7 - 33321 BEGLES

AGENCE PUBLICITE rech.
ASSISTANTE FABRICATION
Libre immédiat. Env. C.V. + prét. à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, q. tr.

offres d'emploi

RECHERCHONS
PROGRAMMEUR
DEBUTANT
Pour MICROPROCESSEURS
Très bonnes connaissances Assembleurs. Formation Institut de programmation JUSSIEU ou équivalent.
Lieu de travail : RUNGIS
Adres. C.V., photo et prét. à SOSI - Silic 208, 94518 RUNGIS CEDEX.

GRANDE AGENCE PUBLICITÉ
recherche pour DEPARTEMENT EDITION
CHEF FABRICATION
(expérience devis, sens de la couleur, contrôle qualité)
pour assister Directeur du Département
Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à S.I.E.S., 12, rue de la Gare, 78780 MAURECOURT, qui transmettra.
Discrétion absolue assurée. (Préciser téléphone personnel.)

Etablissement de crédit PARIS-15e
recherche pour SERVICE CONTENTIEUX
RÉDACTEUR JURIDIQUE
libéré O.M.
Ayant DEUG en Droit ou Capacité.
Intéressé par le contentieux, il sera chargé après formation :
— De procédures de recouvrements amiables ;
— D'études de garantie et d'analyses financières.
Cette fonction d'études implique des contacts avec la clientèle.
Env. C.V., photo, référ., POM nº 95.276 CONTESSE PUBL., 20, avenue Opéra, Paris-1er.

Etablissement de crédit PARIS-15e, recherche pour SON SERVICE CONTENTIEUX
(recouvrements judiciaires + problèmes juridiques concernant la vie des affaires).
JEUNE LICENCIÉ EN DROIT PRIVÉ
libéré O.M.
— Option procédure civile et commerciale, voies d'exécution.
— Certificat d'études judiciaires ou CAPA apprécié.
La fonction implique notamment, après formation, l'analyse, l'évaluation, le choix et le suivi de la procédure adaptée à chaque dossier. Stage avocat ou 1re expérience appréciée.
Env. C.V. détaillé et photo sous référ. BOR nº 95.275 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CLINIQUE CHIRURGICALE CONVENTIONNEE
62 lits, 18e arrondissement, recherche
GESTIONNAIRE ÉCONOME
Capable d'assurer l'administration, la gestion du personnel et l'intendance.
Une formation ou une expérience concernant des problèmes similaires est requise.
Les candidats doivent avoir le goût des contacts humains et le sens du travail en équipe.
Si vous souhaitez un poste intéressant et bien rémunéré écrivez à CAPIC, 18, rue Volney, 75002 PARIS, en envoyant C.V., photo, référ. et prétentions sous nº 77.016.

ALLIS CHALMERS
MANUTENTION FRANCE
cherche
VENDEURS
EXPERIMENTES
pour secteur de la région parisienne. Une expérience de la négocation commerc. et l'intérêt pour les problèmes de technique sont indispensables.
Salaire de départ pour un candidat dynam. : 4.500 F/mens. (fixe et commissions, tous frais payés).
Env. C.V. détaillé à Sté A.C.M. France, Mme Leguillon, BP 13, 95101 ARGENTEUIL cedex.

Import. Associat. Professeurs de langues étrangères cherche : COMPT.. UNIQUE QUALIFIE. Expér. C.C M.C., bilan, déclarations sociales, fiscales, connaiss. législation sociale. Env. C.V., pret. à nº T 97.943 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

BOBIGNY, ville préfecture recrute
ADJOINT TECHNIQUE
espaces verts, titulaire B.T.S. ou mutation.
Possib. logement à titre onéreux. Candidature adressée au maire.

LE DIRIGEANT D'UN CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES
recherche pour l'assister (fonctions commerciales et administratives variées) A TEMPS PLEIN (PRES ETOILE)
CADRE + DE 48 ANS
Ayant l'habitude de rédiger. Bonne puissance de travail. CADRE secteur privé, ayant assumé responsabilités de bon niveau, recherchant : dernière situation ou appoint : 78 - 84.000 francs par an.
Réponse à toute lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à : ROUSSEAU, 2, BD PEREIRE, 75017 PARIS, qui transmettra.

PROGRAMMEUR
EXPERIMENTE
IBM 170-DOS-Cobol ANS.
Env. C.V., prét. sous nº 90.954 B Bleu, 17, r. Lebel, 94 Vincennes.

Importante Société équipée d'un IBM 370/145, recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— 2 ans d'expérience minimum,
— I.U.T. ou équivalent,
— bonne connaissance du COBOL sous DOS/VS exigée. Une expér. DL/1, CICS ou PROTEE serait un avantage.
Adress. C.V. dét., photo et prét. sous réf. 2 501/M à :
answare
SELECTION
101, bd Murat, 75016 PARIS.

Société Fiduciaire d'expertise comptable et de commissariat aux comptes (Cabinet de groupe) recherche
1) EXPERT COMPTABLE
plusieurs années d'expérience de Cabinet exigées. Licence HEC ou ESSEC ou équivalent appréciés.
— Anglais souhaité pour missions de haut niveau FRANCE OU ETRANGER
— Situation de premier ordre.
— Evolution de carrière rapide.
— Association possible.
2) ASSISTANTS confirmés
Expérience Cabinet exigée.
Adr. C.V. manuscrit et prétentions à S.F.E.P., 21 bis, rue Lord-Byron 75008 PARIS.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue NORD de PARIS
recherche
AGENT TECHNIQUE-ÉLECTRONICIEN
Niveau B.T.S., 35 ans minimum.
ayant une solide expérience en construction et maintenance en électronique.
Adress C.V., photo et prétent. nº 95.064, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

UNE DES PREMIERES FIRMES FRANÇAISES DE
PEINTURE BATIMENT
leader dans sa branche et en constante progression cherche pour développer ses actions auprès des PRESCRIPTEURS DU
BATIMENT
de la région parisienne
(architectes, gds engineering bur. d'études, industries, etc.)
UN CADRE COMMERCIAL
ayant des qualités de négociateur et de préférence une expérience et une connaissance des problèmes de la peinture dans le bâtiment et plus particulièrement dans le bâtiment industriel.
Une solide formation technique lui sera donnée — son activité passionnante s'exerce au sein de l'état-major de vente de la Société et offre un avenir largement ouvert.
Env. C.V. manuscrit à : HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 PARIS sous réf. 33150

Société leader dans sa branche, recherche pour son service informatique (I.B.M. 370/135 sous DOS/VS de vente évoluée vers I.B.M. 370/138).
INGÉNIEUR SYSTÈME
chargé :
— d'une mission de conseil auprès de la direction,
— de maintenir et développer le réseau T.P.
— Il est demandé une expérience d'au moins quatre ans dans la fonction.
— une expérience DB/DC serait appréciée.
Adress. C.V. dét., photo, prét., sous réf. 2 601/M à :
answare
SELECTION
101, bd Murat, 75016, PARIS.

Imprimerie J. MUNIER, rech. Graphiste création/exécution aimant conception typo de qual. Notions fabrication typo - offset. Expérience souhaitée. Paris (17e) - Téléph. 267-59-00.

Particulier cherche étudiant pr nettoyage vitres et autres. Gros travaux — Téléph. : 754-16-88.

Cabinet juridique et fiscal Paris recherche COLLABORATEUR ayant plusieurs années d'expér. en cabinet ou dans administrat. fiscale. Ecrire C.V. et prét. ss nº 56477 - J.R.P., 39, rue de l'Arcade (8e) Paris, qui transm.

RECHERCHE COMPTABLE 2e ECHELON. Ecrire C.V. à S.P.T.N., 93, r. d'Amsterdam, 75008 PARIS

UN CHARGÉ D'ETUDES
Formation Ecoles supérieures de commerce (orientation commerce international).
Anglais courant.
Ayant quelques années de pratique du commerce extérieur avec connaissances des marchés africains et ayant, de préférence, exercer en Afrique.
Le candidat aura pour tâche de contribuer au développement des exportations françaises vers les pays africains.
Il devra concevoir des actions d'animation, rédiger des notes et études d'ordre économique.
Adresser, avec niveau de traitement souhaité, C.V. détaillé ss référence HECQ (à mentionner sur l'enveloppe) à : EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet - 75008 PARIS.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center 261, boulevard Raspail (14e) Tél. : 633-67-28. Cours du soir - Conversation Inscriptions immédiates.

représentation offres

SOCIETE REGION EST
Grosse Chaudronnerie jusqu'à 100 mm d'épaisseur et grosse charpente, spécialisée exportation.
recherche
REPRÉSENTANT
pour développement chez groupes importants, tel Creusot-Loire, et vente directe à l'exportation.
Ecrire sous le numéro 8281, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

SOCIETE REGION EST
outillée pour usinage pièces mécaniques grosse importance (alésseuses jusqu'à 180 mm de broche - Tours verticaux jusqu'à 4.500 - Tours horizontaux jusqu'à 11.000, etc.).
recherche
REPRÉSENTANT
introduit chez utilisateurs de pièces à façon et ensembles mécaniques.
Ecrire sous nº 8.280 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

L'Imprimerie nationale, qui crée son propre réseau de diffusion des livres qu'elle édite, recherche des représentants exclusifs pour la province (voiture et domiciliation en province exigées) et Paris.
Pour tous renseignements, écrire au chef de la Division commerciale de l'Imprimerie nationale, 27, rue de la Convention — 75732 PARIS CEDEX 15, en joignant curriculum vitae et photographie.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser lettre + C.V. + Grande envel. retour rédig. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT, PARIS

cours et leçons

Anglais par prof. d'origine. Résult. garant. 233-37-81, matin.

Brésilien par professeur d'orig. Méth. moderne. 539-35-98, matin.

Franc., orthogr., allem. par spécialiste de rattrap. 250-77-71.

ORTHOPHONISTE DONNE LEÇONS
LECTURE, ORTHOGRAPHE et CALCUL à domicile ou non. Tél. : 587-17-56.

secrétaires

de direction

LE CONSEIL NATIONAL DE LA PUBLICITE,
Association professionnelle en cours de constitution, recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
ayant au minimum 5 ans d'expérience dans la qualification.
Elle aura à assumer l'ensemble des travaux se rattachant à la fonction, mais aussi les tâches matérielles.
Env. C.V., photo et prétent. à : C.N.P., 31, rue François-Ier, 75008 PARIS

Secrétaire

Société française de conseil recrute
SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue français/anglais. Frappe du courrier. Organisation de déplacements. Contacts téléphoniques avec clientèle. Adresser candidatures s/réf. 2.367 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Dactylo

DACTYLO-AIDE-COMPTABLE
expérimentée
pour service achats commun à plusieurs usines niveau III/2. Env. C.V. et prét. nº 90.955 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

EMPLOIS'77 CADRES
Séminaire de 2 jours spécia. sur les tech. de rech. d'emploi et de négociation. Déjà suivi par plus de 3500 cadres (déterminant pour 87% d'entre eux.) Tél. 5387340

Vous recherchez un emploi à Paris ou départements 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95. Ecr. pour doc. Entreprises et Marchés, 23, rue Blanche, Paris (9e).

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur.
— Ne négligez rien.
Tél. 225-93-79 poste 35-52

traductions

Demande

Traductrice expérimentée, diplômée E.S.I.T., effectuerait toutes traductions à domicile. Anglais-espagnol-D. français. Ecr. nº 6423 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Pour régler succession céderais parts dans S.C.I. Rapports import. gar. extens. en cours. Ecr. HAVAS NANCY 54000 sous nº 1.234 N.

boxes-autos

PLACE WAGRAM (près) Vends parking en sous-sol. MARTIN, D. 742-99-09.

occasions

Achat très cher bijoux, brillants, argenterie. — PERRONO S.A., 4, Chaussée-d'Antin, OPERA 37, av. Victor-Hugo, ETOILE Vente en occasion, échange.

URGT vds cse départ matériel Labo-photo glaceuse rotative Sprint Vitea diam. 69 cm. Bacévier 2 m, laveuse épreuves + Bac, Support Deville, Sécheuse film, lanterne au sodium Dupleix. Tél. à Jean-Marc au 203-61-59 ou 607-34-43.

autos-vente

PEUGEOT
DE DIRECTION 5 à 15 000 kms
GARANTIES C/NEUVES
54 Bd Charonne XXe
370.01.39

C.A.V. Concessionnaire GM Opel 60 BIS, RUE DE VERSAILLES, 78150 LE CHESNAY, Téléphone : 954-19-65, vendons :
OPEL Kadett G.T.E., 5 vitesses, 10.000 km., 1976 ; OPEL Commodore G.S.E. 2800, 1973.

FIAT-LANCIA
Neuves - Disponibles
Occasions Toutes Marques
LAOS 96, Av de Suffren 783.50.70

HONDA ACCORD
G P A - POZZI
11, av. Pte-Asnières. 754-44-66

AUDI 100 S CPE 73 Crédit - 228-20-20

AUDI 100 GL 75 autom. Crédit - 228-20-20

MERCEDES-BENZ
LAOS PARIS
96, av de Suffren 567.79.20

VW GOLF 76 - Crédit 228-20-20

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

demandes d'emploi

Animatrice confir. rech. sémin. Alphabét., formation gén., tech. de l'expr. écrite et orale, corr. cciale, class., relat. hum. A. Imbert 9 r. Robineau 75020 Paris. 200-56-14 av. 10 et ap. 19 h.

DIRECTEUR DE PERSONNEL ET DE RELATIONS HUMAINES 49 a., 20 a. de pratique, concret et efficace. Usines moyens et gros effectifs y compris Stés multinationales. Parfaite maîtrise de la fonction et des techniques modernes s'y rapportant, + connaissance et pratique gestion économique et financière (membre du comité de direction). Spécialisé en droit du travail et négociations syndicales (signataire d'une convention collective départ. ds la métallurg.). Sérieuses références. CHERCHE SITUATION EN RAPPORT FRANCE (st Paris et banlieue). Ecr. nº 264, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 a., D.E.C.S. C.E.S. Juri et fisc., maît. gest., 3 a. cabinet expert ch. sit. T. 986-48-00.

Jeune homme, 24 ans, ETACA recherche emploi stable ingénieur ou équivalent dans industrie automobile ou en rapport. Accepte toutes formations Paris ou province. Ecrire à P. ALMAGRIDA, 44, rue Anatole-France, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

EXPERT COMPTABLE
FINALISTE, 31 ans, 10 a. expér. Bilans, déclarations fiscales. Etud. ttes propos. Libre de suite. Ecr. nº 6.421, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sc. Po., Sc. Eco., I.A.E., 26 ans, lib. O.M., disp. imm., ch. emploi ds serv. FINANC. ADMINIST. Ecr. nº 239, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR CCIAL
produits manufacturés, mécanique générale, trilingue, 20 a. d'animation de force de vente internationale, négociations haut niveau, libre de voyager, recherche poste à responsabilités marché intérieur ou exportation. Ecr. Nº T 097919 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

J. Fme, 34 ans, célib., CADRE da ADMINISTRATION, 10 ans exp., niveau universitaire, étud. ttes propositions PARIS. Ecr. nº T 97.786 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ex-employée de banque classe 3 33 ans, tit. bac, 2 ans Droit, étudierait ttes propositions. Urgent. Mlle Bonnard, 42, rue du Hameau, Paris-15e.

Comptable haut niveau, 30 ans + 10 ans expér. comptab. génér. Bilan, T.V.A., SICOMI, titres, Conn. établissements financiers, cherche situation stable. Ecr. nº 62.034 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Directeur, 29 a., exp. Châteaux-Relais, chaîne U.S.A.-A.E.E.H., Lausanne et Cornell cherche Direction ou association. Etudie toutes propositions. Ec. nº 12.405 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 24 a., dég. O.M., diplômé E.N.S.A.E., D.E.A. statistique, ch. emploi fév., mars, avril av. départ étranger. Tél. 990-01-71.

Fme, 36 a., D.E.C.S., longue exp. professionnelle, libre suite, ch. stage expert compt. 4 jours par semaine. Banlieue Ouest. Tél. : 487-43-53.

SECRETAIRE STENODACTYLO
Jeune femme, 26 a., expérim. 3 a., Publ., 3 a. entr. Comm. ch. sit. CRETEIL ou limitrophe, accept. PARIS. Min. 2.600 F. Tél. : 899-70-60 ou Ecr. nº 6.424 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 33 a., Cadre bilingue angl. 12 a. expérience administration vies, import., export., achats. Rech. poste respons. admin. vies ds P.M.E. ou adj. gde entrep. Ecr. nº 249 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche tous travaux de dactylographie. Thèses mémoires. Prix 5 F page Tél. : 325-19-55.

CADRE COMMERCIAL - 33 ans

Dynamique, sens des relations humaines.
Assistant de Direction Restauration.
Grande expérience gestion moderne, achats, boissons et produits alimentaires.
— CHERCHE SITUATION SIMILAIRE —
Etudierait toutes propositions commerciales même dans secteur différent.
FRANCE - CANADA ou Pays francophones.
Tél. : 208-17-79 ou écrire ss numéro T 97885 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialisé en gestion et reprise d'affaires en difficulté. Grande expérience, relations avec partenaires sociaux. Nombreux voyages d'études à l'étranger. Diplômé ESSEC. Pouvant se libérer assez rapidement, recherche poste haute responsabilité.

Répondre au journal, qui transmettra. Nº 164, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

INGÉNIEUR EXPERT 37 ans en FORMATION PROFESSIONNELLE

recherche

POSTE A RESPONSABILITES

- Licencé en droit
- Expérience de 15 ans comme pédagogue et dirigeant d'entreprise : connaissance élargie des problèmes de formation et de structures tant en France que dans les pays étrangers.
- Accepterait tous déplacements ou séjours.

Ecrire sous nº TO 97.934 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e qui transmettra

Jeune femme - 31 ans - Agrégée d'histoire
Assistante de Faculté
Quadrilingue : Français, Anglais, Allemand, Russe. Connaissant cinq langues anciennes, épigraphie et textes anciens, arts de l'antiquité, archéologie.
Désirant quitter l'enseignement.
Etudierait toutes propositions en rapport avec ses connaissances. Plus particulièrement intéressée par expertise art antique ou édition.
Ecrire sous le numéro 232, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE TRANSPORTS
nationaux et internationaux
- Ancien dirigeant d'entreprise de transports.
- 15 ans d'expér. ds les domaines de l'affrètement, du groupage, importation, exportation.
- Connaissant anglais et espagnol

recherche
POSTE de DIRECTION
France ou étranger
Ecrire nº T 097.939 M à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

GESTIONNAIRE ORGANISATEUR
41 ans - Formation Ingénieur
Italien - Anglais
Actuellement Directeur Général Société Commerciale
8 ans d'expérience Direction Administrative et de Société, contrôle de gest., informatique.
Sérieuses références.
recherche
SECRETARIAT GENERAL ou DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIERE
Ecrire sous le numéro 652 M., à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Dame 52 ans, secrétaire collab. sténodactylo, parf. bil. fr./alle., longue expér., habituée à travailler seule, recherche emploi. correspondant. Sal. 3.700 X 13. Ecr. nº 8 273, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 31 a., 7 a. d'expérience de PROMOTION IMMOBILIERE gestion et commercialisation. Ecr. nº 224, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, Paris-9e

Ingénieur informaticien 32 ans, 7 ans expérience, recherche poste responsabilités dans P.M.E. pour développer traitement de l'information à base mini-ordinateurs gestion. Ecr nº 222, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TELEXISTE OPERATEUR très sérieuses références 5 ans merrill lynch Paris 261-74-79 de 10 h. 30 à 19 h. 30.

H. 34 ans, licencié Sciences économiques. Diplôme d'Etudes Supérieures de 3e cycle, cherche situation cadre administratif et financier en rapport. Expérience, libre de suite. Ecr. nº 658 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. 27 ans, licence en droit, BSEC, bil. italien cherche poste. Ecr. nº 61.827 M REG.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGEN. GEOMETRE E.T.P. 31 a., expér. 5 a. outre-mer, études géophysiques, positionnement off-shore, rech. poste stable France ou étranger. Ecr. nº 251 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRES DE DIRECTION Secrét. direct., bil. angl., cadre, 47 a., excel. présent. et réf., exp. contacts clientèle internat., cap. diriger personnel, ch. sit. intér. Mme Barbey, 6, r. Louise-Michel 92300 Levallois, ap. 19 h. 757-84-05

CADRE, 44 a., Format. supér. CNAM et IUT, 20 a. exp. PME Technique BE et BM. Dir. d'un serv. commerc. (30 pers.) gest. diplôme ISG. Bnes connaiss. comptables (BP), étudie toutes propositions. 937-63-94.

CIVIL PONTS (31 ans) rech. **EMPLOI MI-TEMPS**
Ecr. nº T 97.961 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

E.S.C Rouen J. F., 23 ans, anglais courant, connaissances allemand, après stage, cherche poste. CADRE DEBUTANTE préférence SERVICE FINANCIER - ADMINISTR. région indifférente. Ecr. nº 94.064, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

EDHEC DES Sciences Eco - 33 ans
10 ans expérience banque, finance, information et rédaction, édition publicitaire — apte à la conception, à la coordination, aux problèmes techniques, aux contacts hauts niveaux, cherche poste de responsabilité et de créativité Paris, province ou pays francophone - Libre mars/avril. Ecr. nº 94.720 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

J.F. ARCHITECTE
DIPLOM. E.S.A.
5 ans expér., c. collaboration ou travail intéressant chez confrère. Anglais courant. Etud. ttes prop. Ecr. nº 6.420, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. à M. Marcia Emanoli : 258-27-70.

Cadre H. 28 ans, expér. 13 ans comptabilité générale + compt. et technique réassurance. Diplômé E.N. Ass. Administration. Termine en 77 diplôme d'études supérieures économiques CNAM. Cherche situation réel avenir ds importante compagnie assurance. Ecr. nº 179, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL 15 ans d'expérience. Références de 1er plan. Spécialisée formation vendeur. Développ. personnel, concertation, créativité... Ch. MISSIONS à temps partiel. Ecr. nº 651 M REG.-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

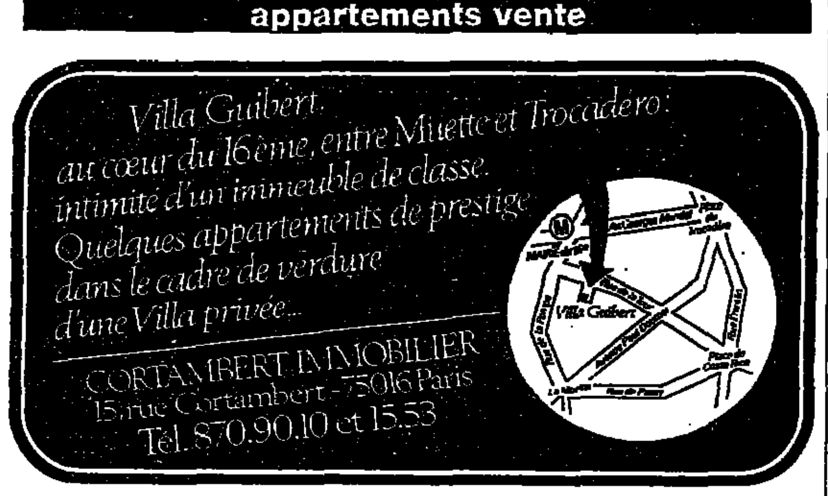
ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente



Paris Rive droite

RIVOLI. Près Mº CHATELET, Pptaire vend STUDIOS 2 P., DUPLEX, aménagem. personn. CH. MAHOUT, 563-11-59.

PORTE DES LILAS, PARIS 4 pièces, tout conft, imm. réc., 295.000 F - 607-57-15.

197 bis, av. de VERSAILLES, ds immeuble réc., appt 3-4 p., 7e étg. + studio 8e étage. Terrasse, tout confort, 530.000 F, URGENT - Tél. : 261-52-05.

GUY-MOQUET
Part. à Part., 3 pièces, cuisine aménagée, salle de bains, wc, entrée, 3e étage. Tél. bureau 267-30-30, M. TANNIOU, le soir après 20 h. 229-42-52.

Près PLACE DES VOSGES
5, rue du Pas-de-la-Mule, 3e étg. bel appartem. 5 p., bains, cft. Visite mercredi, 14-17 heures.

MARAIS, ds imm. rénové 2 p., entièr. remis à neuf, 50 m², tt cft, tél., 230.000 F. 344-32-59.

MARAIS - BASTILLE
Imm. P. de T., 15 appts, du stud. au 3 p., duplex, terrasses. Fin 77. Loyer S.A. T. 277-97-26.

AV. PRESIDENT-WILSON
Gd stdg, 4e asc.-desc., 320 m², élégant 8 pièces, vue dégagée, à modern. Balcon. RIC. 02-44.

MARAIS ECOUFFIER
ODE. 95-10. 85 m², 3 P., GRENIER 15 m². Immeuble classé, petite terrasse - A rénover.

Limite MARAIS. Part. de préf. à part., appt 90 m² de caract., parfait état, 450.000 F. Tél. : 508-85-35 - Mme BACHELU, heures bureau.

CRIMEE. Stud. kitch., bains, ch., ascens., libre. Ecr. HAVAS DOLE (Jura) nº 660.008.

18e. TRES BEAU 4 PIECES, Bel immeuble standg, 298.000 F, 5e étage, ASCENS. - 255-66-18.

REMUSAT - Immeuble récent, living + 2 chbres, tout cft, gar. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp, 16e, Disponible, 13 appts luxueux, du studio au 3 P., 1 triplex, 5 p., terrasse. Prix ferme et définit. Livrais. 1er trimestre 77. Information sur place. Tous les jours, de 14 à 19 h, sauf dimanche. SAGE - 874-49-32.

BD MONTMORENCY
Splendide 4/5 P., 100 m², 3e ét. Imm. récent. Px total 630.000 F 567-22-88.

PARC MONCEAU
Imm. très grand luxe. Studio 37 m². 290.000 F. Poss. park. FONCIAL. 266-32-35.

JASMIN Beau 3 pièces Imm. P. de T. Stand. Tt conft + chbre de serv. Px 475.000 F. 532-61-00.

JASMIN Vrai 4 p. + service Tout confort CHARME ET CALME. 266-92-15.

Mº SAINT-PAUL Grand studio avec loggia TT CONFT - CALME - 266-92-15.

RANELAGH - Près Seine
DS BEL IMMEUBLE P. DE T. 3/4 pièces - Triple exposition. Asc. - PRIX EXCEPTIONNEL VU URGENCE. - Tél. 225-18-30.

BEAU ET GD **2 P.** CONFT - Tapis escalier - 5e ét. 249.000 F. - Les 26 et 28 : (14 à 16 h.) 32, BD EXELMANS.

BEL-AIR Imm. pierre de taille Séjour double 4 chbres, cft. 4e ét. sans ascens. Prix : 510.000 F. — 307-76-62.

20e - IMM. GD STAND. 1970 **LIV. + 3 CHBRES** Dépend. 2 bains 120 m2. Terrasse vue panoram. Park. Px 680.000 F. - Crédit. Tél. : 627-78-52

NATION Beau 3 pièces, 81 m2. Immeuble récent 340.000 F. — TUR. 97-81

BROCHANT Près Mº Impeccable Appt 40 m2. 2 P., cuis., w.-c., bains. 148.000 F. Crédit possible. Avec 30.000 cpt. — 805-33-97.

CŒUR MARAIS
3 P. magnif. - Haut plafond Tél. - Très bon imm. 320.000 F. — TUR. 89-97.

7e Champ-de-Mars - Part. vend 2 p. 53 m2, tt cft, tél., 7e ét., asc., soleil. 320.000 - 705-97-80.

7e, QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE

STUDIO	27 m2
2 PIECES	67 m2
3 PIECES	105 m2
6-7 PIECES	220 m2

TOUT CONFORT
EMPLACEM. et VUE de 1er rd.
JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 Paris
766-04-17
227-55-17 - 227-54-74

ST-MICHEL - LUXEMBOURG
65 m2 séj. + 2 PCES. CALME. SOLEIL - ODE. 95-18.

RASPAIL-MONTPARNASSE
170 m2, terrasse s/jdin, Duplex gd séj. + 3 P., 3 bains. Etage élevé, asc. Luxe - ODE. 42-70.

36, R. de VARENNE, 2e, asc., 5 p. 187 m², 950.000. Ce jr 14-16 h

114, R. de VAUGIRARD (6e)
2e, ascens. 2 pces grd confort, 250.000 F - Ce jour 17-19 heures.

Unique, Studio, tt cft, 69.000 F. Location possible + gestion par « FAC » - 337-69-59

25, QUAI VOLTAIRE
Appt 175 m2, vue sur Seine, face Tuileries. Prix : 2.100.000 F. Visite tous les après-midi.

MAINE - MONTPARNASSE
Bureau + Appt libre de 65 m2 + cave. 310.000 F. Visite de 12 à 17 h : 1, rue ASSELINE.

ILE SAINT-LOUIS
Gd Studio, cuis. équipée, bains, wc. Tél. Belle hauteur sous plafond, 44 m2. Tt cft - 325-76-97.

MOTTE-PICQUET - Bel imm., 4e ét., splend. livg dble + chbre, tout conft. Pptaire : 727-05-37.

St-Jacques - Imm. stand., 2 p., cuis., s. bains, tt cft. Vue Sud dégagée, 300.000 F - 539-67-52.

ECOLE MILITAIRE
Dans imm. 1930 rénové, Appt 110 m2, 6e étage, av. terrasse : 70 m2. PL. SUD, gd liv., 2 ch., 2 bns, tél. Gar. poss. S/place : 13, rue Chevert, lundi, mercr. : 14 h. 30 à 18 h. 30, ou 292-28-51.

ECOLE-MILITAIRE
PLUSIEURS STUDIOS et 2 P., de différentes surfaces, sur rue et cour-jardin.
Imm. 1930 en cours de restauration, tt cft par imm. Gar. possib. Vis. : lundi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

CHAMBRE-DES-DEPUTES
Imm. standg, pierre de taille, 6 p. 200 m2. Possib. cciale. Ch. serv. Tél. 1.450.000 F - 326-47-02.

GUYNEMER - LUXEMBOURG
150 m2 5 PCES - ODE. 42-70. SUR JARDINS.

ST-SULPICE - Luxembourg
Ds hôtel classé, 220 m2 + 30 m2 de dépendances. Park. 280-24-07.

MOUFFETARD - Grd standing, 5/6 pièces 118 m2 à rénover, 720.000 F - 380-66-55.

VIe - ELEGANT pied-à-terre, cuisine équip., s. bns, poutres. 578-93-93 (matin, repas).

VIIe - LUXUEUX 5 PIECES sur jardin. 2 bains. Garage. 578-93-93 (matin, repas).

CORVISART Bel imm. récent **STUDIO** Tél. - Balcon - Park. 149.000 F - 579-75-80.

METRO ODEON Bon immeuble Chauf. central 2 P. + 1 petite p., gde cuis. S. de bains, w.-c., tél. 60 m2. 74, RUE DE SEINE - S/RUE. MARDI, MERCREDI, 14/17 h.

5e Ds imm. rénové, TR. BEAU **4 P.** 100 m2, tt conft, téléph. Prix 685.000. - 344-32-59.

FELIX-FAURE Petit 2 pces Jardin privatif - Px 108.000 F J. FEUILLADE - 566-00-75

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement RESTAURE
2 PCES 70 m2 environ, tt cft. SUR COUR CALME
CHAMBRE 14 M2 ENVIRON w.-c., salle d'eau
Livrables sous deux mois
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

VUE SUR SEINE EXCEPTIONNEL
ATELIER + 2 CHBRES
Etage élevé sans ascenseur
RARE A PARIS
SERGE KAYSER - 633-84-50

ST-CLOUD. Appartem. 105 m², terrasse avec VUE PANORAMIQUE s/PARIS, séj., 2-3 chb., cave, parking en location en ss-sol., TELEPH. Px 595.000 F. J.M.B., 970-79-79.

LA CELLE-ST-CLOUD. Urgt, appt gd standg, dernier étg., 92 m² habit. + 14 + balcon, entrée, séj., dégag., rangem., 2 chb., cave, parkg, tél., prox. commerces, écoles, vue exceptionnelle, exposition sud-ouest. Px 370.000 F. J.M.B., 970-79-79.

JOUY-EN-JOSAS
Dans résid. standg avec pisc., tennis, tr. beau 3 P., 78 m², cuis. équ., tél., gar., 319.000 F. Agence Immobilière, ctre Ccial VELIZY 2 - Téléph. 946-78-78.

BOULOGNE. PTE ST-CLOUD, imm. récent, appt lux., séjour dble, 2 chbr., cuis., bains. Prix 455.000 F. ROUSSEL, 825-36-49.

JOINVILLE-le-PONT. Résident., stdg, 2 p. pr., parkg, 200.000 F. Tél. 886-45-15, de 9 h. à 11 h.

NEUILLY, r. des Dames-Augustines, petite résidence de luxe. Livrable 3e trimestre 77. Restent appt de 2-3 pièces et appartement de 4-5 pièces - EUROPA, 705-24-10.

NOISY-LE-ROI
Appt bon standg, 110 m²+loggia, belle cuis., entrée avec placards, living avec cheminée, 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, cave, 2 parkings extérieur. - Etat impeccable - Prix 382.000 F. J.M.B., 970-79-79.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
reste dans
HOTEL PARTICULIER XVIIIe
en restauration
— Appart. 103 m² : 440.000 F.
— Duplex 128 m² : 490.000 F.
— Studio 40 m² : 160.000 F.
EXCEPTION. PL. CHATEAU. F.P.I. - 976-07-06.

NEUILLY - R. Ch.-Laffitte
Etage élevé. Soleil. Magnifique 7 p., 3 ch. serv. - 622-02-17.

BOULOGNE
Grand studio 35 m2 tt confort, dans bel imm. 1973 avec parkg. 825-60-40

77500 CHELLES
(Résidence Val-Fleuri)
Particulier vend très bel appartement F-3 (71 m2) + balcon + cave., Parking. Ascenseur, 5e étage. 15 minutes gare et près commerçants et écoles.
Prix : 130.000 F + 30.000 F Crédit foncier.
Ecr. nº 6.431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LEVALLOIS - 6 PCES
Tt conft. 138 m2. Imm. standg 1967. Parkg. Px 610.000. Crédit. Téléphone : 627-78-52

BOULOGNE
Emplacement exceptionnel près du bois et face à la Seine, 3 petits immeubles de 3 étages dans un parc privé de 7.000 m2, appartements de grande classe, du studio au 5 pces + grandes loggias et jardins privatifs.
Prestations exceptionnelles
Prix de lancement :
à partir de 8.000 F le m2
Ferme et non révisable.
SECIM - 225-07-80
et s/place : Appartement-témoin, ts les jours sauf dim., 14 h. 30 à 18 h. 30, et samedi, 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 18 h. 30, 40, rue ANNA-JACQUIN.

SAINT-GERMAIN pr. R.E.R. BEAU 4-5 PIECES. CALME. Résidentiel. Clair. Px raisonnab. Rendez-vous : 973-25-83.

NEUILLY
DUPLEX living dble + chbre. 295.000 F - 277-75-68.

BOULOGNE Cours des Longs-Prés
IMM. 1960, calme, soleil, tél. 5 PCES, 90 M2, DBLE LIVING 35 M2, TRES BON ETAT. Prix 430.000 F - Tél. 874-70-47.

BOULOGNE Plein centre Luxueux
Studio tt cft. Prix 285.000 F. O.R.P.I. - 825-24-10.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Beau SEJOUR dble, 2 chambres - 963-28-02.

NEUILLY près avenue de Madrid
STUDIO DE QUALITE
loggia, soleil, calme, tél. 270.000 F. - 331-81-11.

CHARENTON, près Bois Imm. récent. 5 P. standing. 410.000 F. - 331-89-46.

Paris Rive gauche

Montparnasse, très charm. séj. + 2 chbres, en duplex. Asc. Soleil, calme - Tél. 346-58-36.

HUCHETTE, propriétaire vend surfaces à aménager - 227-19-75.

GRENELLE - SAINT-SIMON
pptaire vd ds imm. en rénovat. plus. appts de 2 à 7 pces, poss. duplex av. combles - 757-78-36.

Rue MONGE (Card.-Lemoine), 440.000 F, charm. 4 p., tt cft, 85 m2, Imm. P.d.T., 3e ss asc., chauf. indiv. gaz. Etat impecc. Tél. : 325-41-83 PARTICULIER.

Dr FINLAY, beau 4/5 p., tt cft, 11e étage. Soleil, vue, stand. 695.000 F. Tél. bur. 508-01-07.

NOUVEAU 13e - Stand., ét. élev. piscine, solarium, loggias, Grd 3 P., luxueux. URGT. 533-94-25.

VAL-DE-GRACE
Imm. briques. Joli séj. + ch., cuis., bains, wc, 2e ét. Calme. Prix : 250.000 F - 325-83-81.

Mº CENSIER. Part. vd tr. b. 5 pièces, 123 m², prof. libér., tél., 720.000 F. - Tél. : 707-17-63.

Région parisienne

COURBEVOIE (gare Bécon)
Récent, 2 et 3 p. tt cft, b. état. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
ds petite résid. Ravissant 4 p., 65 m², sur jardins, état impecc., 180.000 F. - 705-22-60.

Près Versailles, « Parc Montaigne », 5-6 p., 112 m², dern. ét., vue dégag. 345.000 F. 460-31-22.

Fontenay-le-Fleury. Beau studio, tt cft, tél., impecc. Idéal investisseur. Urgt. 130.000. 460-14-53.

VERSAILLES R.G. 3 p., cuis., tt cft, tél. impecc. Idéal investisseur, 210.000 F. 460-14-53.

NEUILLY. Propriétaire vd, ds bel imm. P. de T. en rénov., asc., plusieurs 3 p., cuis., wc, débarras - Tél. 757-70-36.

Province

MARSEILLE. Part. vd 5 pces, stg. 150 m2 + ch. serv. Box, park. Pte résid., verd., calme, sol. Prox. plage, ten., gde loggia 590.000 F, net frais courtage et notaire (91) 69-90-10, poste 21.

appartem. achat

Rech. PARIS 15e, 7e arrdts pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54 av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75.

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, achète urgt 1 à 2 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e — 873-23-55.

Achète directement COMPTANT URGENT 2 à 4 pces PARIS Avec ou sans travaux. Préfér. près FACULTE - Tél. 873-20-67.

RECH. pour placem. 2 ou 3 p., vide ou occupé 18e, 9e, 17e. Tél. Hres B. à HUSSON 255-66-18.

appartements occupés

12e - VUE SUR SEINE
URGENT, A SAISIR
APPTS 3 PCES OCCUPEES
Dans imm. rénové av. ascens. en cours - DIRECT PROPRIETAIRE : 387-57-84.

23, QUAI VOLTAIRE
Adresse prestigieuse, très bon placement, appt 150 m2 Prix : 750.000 F. TEL. : 833-81-80.

RUE R.-LOSSERAND (près)
ATELIER D'ARTISTE occupé
OU VECUT GAUGUIN, DS BEL IMMEUBLE PIERRE DE T. Px except. vu urgence. 225-18-30.

hôtels-partic.

AFFAIRE UNIQUE
PLACE MIRABEAU
BEL HOTEL PARTICULIER
300 m2. Jardin, refait neuf
MOINS 4.000 F LE m2
Tél. 325-75-42

L'HAY-LES-ROSES
Superbe villa NEUVE 250 m² hab. + 250 m² s/sol. 522-57-30.

PEREIRE - CHAMPERRET
2 HOTELS PARTIC.
jumelés ou séparés. Tél. 10 lig. R + + GD SOUS-SOL TRES CLAIR
TOTAL 1.100 M2 - JARD. 300 M2
Commerces - Profession libérale
224-79-52 - 525-56-84

RANELAGH gde récept., hauteurs 4 et 7 m, 7 chbres, 5 bains, 7 chbres de serv., 1.000 m2, gar. 6 voitures, jardin. 5.800.000 F. - 525-46-05.

immeubles

LEVALLOIS - PERRET
Propriétaire vend immeuble de rapport. Téléphone 757-70-55.

PARIS (9e)
DIRECT PPTAIRE
IMMEUBLE BOURGEOIS
900 m2 dont 350 m2 libres + 2 boutiques. - 387-14-63

ORTHOPHONISTE DONNE LEÇONS LECTURE, ORTHOGRAPHE et CALCUL à domicile ou non. TEL. 587-17-56

CLICHY PORTE - IMM. récent, loué 4.181 m2 à 2.000 F le m2. 75 % comptant, solde long terme Intérêt de 4,25 %. C.M., 2, r. La Boétie. 265-62-45.

locaux industriels

SAO-PAULO (BRÉSIL)
4 ENTREPOTS A VENDRE
SURFACE TOTALE 5 000 m2 environ
Dans zone industrielle. A proximité du chemin de fer. Conviendraient pour grande industrie, dépôts de matières premières, etc.
Pour traiter, écrire nº 8.303, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transmettra.

S.C.I. vend direct. 750 m2 neufs, s/1.230 m2 terr. dont 400 m2 de chambre froide, 176 m2 climatis. Téléphone : 847-43-38.

A louer, 25 km. d'Avignon, ancienne usine. Superficie couverte 3.100 m², possibilité de séparation de locaux, 3 burx, chbre froide, surface terrain clôturé 8.300 m², accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignem., écr. « le Monde » Publicité nº 6.422, qui transm.

locaux commerciaux

Propriété, ancien internat, 18 km. AUXERRE, terr. 3 ha, poss. log. 80 personn., à céder ou à louer. Ecr. nº T 97.942 M, Régie- Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PARTICULIER
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
près périphérique
pour dépôt ou atelier
(travail bruyant autorisé)
2 lignes tél., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A.
Accès petits camions.
Sur place ce jour et demain de 10 h. à 17 h. 30
10, rue Maître-Jacques
BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. 603-91-38 et 969-68-67

A céder quartier de l'Europe, droit au bail, magasin 30 m² + réserve - Prix intéressant. Tél. (32) 39-10-62, heures bur.

BAC - Particulier à particulier, bureau standing 65 m² - Téléphone : 222-96-46.

15e CONVENTION. 300 m2 s/2 niveaux avec petit jardin, accès voiture, 3 lignes tél. Bail 3-6-9. 12.000 F par mois. 577-96-85

fonds de commerce

REGION NICE, à vendre fabrique de produits alimentaires. 3 030 m2. Bureaux, usine, entrepôts en toute propriété. C. A. : 5 millions de francs. Prix élevé compte rendu implantation immobilière. Ecrire Agence HAVAS 06011 NICE Cedex, référ. 0151.

AGENCE immob. et comm. ds grande ville, cession totale ou part. immob. ou gérance. Cause retraite, exam. tte propos. Ecr. à nº 8.296, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
NIMES
FACE GARE VOYAGEURS
Part. vend cause maladie hôtel 26 chb., entièr. rénové, C.A. assuré. Sacrifié : 650.000 F, possibilité crédit. Tél. (66) 21-99-16 ou (66) 36-14-60.

Urgent. A vdre cab. de soins, infirmiers, Juan-les-Pins. Proximité des plages. Chiffre d'affaires intéressant. Loyer modeste pour cabinet et studio. Ecr. à nº 61 804 M Régie-presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

BAGNOLET - Cause retraite, part. cède boucherie cacher, bon chiffre d'affaires, petit loyer - Tél. : 875-50-30.

A vendre Fonds RESTAURANT DIETETIQ. végétar., 90 couv., bon C.A., cadre anc., pl. centre gde ville Est. 250.000 F à déb. Ecr. nº T 097.802 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

bureaux

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT . 293-45-55.

PARIS EST
METRO PORTE BAGNOLET
Bureaux 120 à 1.200 m2
à louer entièrement équipés et cloisonnés. Restaurant.
TEL. 766-72-42

CHAMPS-ÉLYSÉES
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux, réf. nf. 758-12-40

PRÈS PL. D'ITALIE
R. DU CHEVALERET
1.000 m2 bureaux divisibles rez-de-chaussée et 1er étage grand standing
RICHARD ELLIS
225-27-80

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble gd standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

Boutiques

15e VILLAGE SUISSE
Bail à céder boutiques tous commerces. 566-02-85.

échanges

RENNES-ASSAS. 5 P. clair, cft. ss asc. c/4 P. clair, cft. av. asc. 6e arrdt. Tél. : 548-59-43.

Immobilier (information)

Si vous êtes sur le point d'acheter une maison ou un appartement neufs à la mer ou à la montagne, consultez la revue « l'Immobilier Mer Montagne ». Vous trouverez dans les cinquante-six pages un répertoire, région par région, de huit cents constructions neuves. Ce panorama immobilier est complété par des reportages sur des résidences, quatre stations dont on parle. (Puy-St-Vincent, Auron, Serre-Chevalier, Mongenèvre) et une enquête : acheter en Suisse romande. Pourquoi pas ? Vous pouvez recevoir gratuit et sans obligation d'abonnement ce numéro sur simple demande formulé à :
« L'Immobilier Mer Montagne » 13, rue des Minimes 75003 PARIS.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, rue La Michodière Mº Opéra
Seuls frais 300 F. 742-78-93.

constructions neuves

METRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA RÉUNION (20e)
STUDIOS ET 2 PIECES
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
A PARTIR DE 3.600 F LE M2
SUR PLACE MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE, de 14 h. à 18 h.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

Mº CHATEAU-VINCENNES
Studios, 2 et 3 P.
Habitables 1er trimestre 1977.
225-93-69.

XVIIIe près R. CHAMPIONNET
Studios, 2, 3 et 4 pièces.
Habitables 2e trimestre 1977.
225-93-69.

locations non meublées Offre

Paris

Gérante loue directem. 2 Pces, cuis., S. de B., tél., tout conft. TRO. 67-25, matin ou apr. 17 h.

116, RUE DE LOURMEL
Neuf, 3 P., jardin, park., tél., 1.854 F + ch. - Tél. : 277-97-26.

XXe, ST-FARGEAU, 2 P., cuis., confort. - Téléphone : 797-23-97.

Général-Leclerc - Petite mais. de 5 P., 3 bns, wc, 2 cuis., tt cft, 4.000 F mens. « FAC », 337-69-59.

Paris-13e, immeuble neuf, ministudio, tout confort, 700 F ch. compr. - 909-51-14 ou 585-28-67.

Importante Société loue
SANS COMMISSION
appartements neufs, tout confort
PARIS-XIXe
15 et 17, rue Henri-Ribière, face Mº Place des Fêtes,
3 Pièces, 67 m2, loyer 1.208 F, charges 296 F, parking 118 F.

PARIS XIe
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort :
2 Pièces, 54 m2, loyer 1.148 F, charges 221 F, parking 120 F ;
5 Pièces, 100 m2, loyer 2.200 F, charges 409 F, parking 120 F.
51 bis à 61, avenue Parmentier.
Téléphone : 355-52-46.

IXe - ANGLE Maubeuge-Rochechouart, ds imm. P. de T., gd 5 P., tt cft. Entièr. ref. à neuf, S. de B., cab. toil., chf. cal, asc. 3.000 F + charges. - 280.48-55.

AV. MOZART Imm. pierre de taille
180 M2 RECEPT. d'angle + s. à manger, 4 chbres, 2 bains, cuis. + chbre de service. TEL. 4.000 F - 754-16-19.

PARIS (19e)
Métro Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 pièces 62 m2, loyer 1.088 F, charges 287 F, parkg 115 F.
5 pièces 87 m2, loy. 1.411 F, charges 403 F, parkg 115 F.
S'adresser au Régisseur :
25-29, rue des Lilas, PARIS
Téléphone : 202-05-38

STS-PERES Charmant tt confort **3 P.**
BEL IMM. 2.600 F. - 266-92-15.

17e CERNUSCHI - 6 P. 175 M2, REFAIT NEUF. Poss. MIXTE PROFESSIONNEL 3.600 F - 878-98-65.

BD RASPAIL 7 p., 165 m2 très ensoleillé, standing, 4.000 F mens. 204-30-52

Région parisienne

MONTGERON, lycée. Villa meublière, living 40 m2 + 6 chbres, tout confl, terr. 1.000 m2. Loyer 3.500 F. - Téléphone : 344-43-87.

NOISY-LE-SEC Splendide F. 4, 110 m2. gar., cave, jardin, 1.600 F mens. + 300 F environ ch. - 287-39-24.

ORSAY 29' par LIGNE de SCEAUX, dans parc privé, neuf, t cft, tél., parking. 4 PCES, 84 m2, 1.720 F charges comprises. - 359-69-36.

locations non meublées Demande

Paris

Part. de prêt. à Part., appartem. vide, 3 chbres min. (même av. travaux à faire), 2e, 8e, 9e ou 7e arrdt. - Téléphone : 508-85-35, Mme BACHELU, heures bureau.

Région parisienne

Etude cherche pour Cadres villas, pavillons, toutes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

JUSSIEU, studio, tout confort, calme, téléph., 1.000 F mensuel. Tél. 331-52-13, mercr. apr.-midi.

MUETTE Luxueux studio tél., vue imprenable, parking. 2.750 F - 387-03-30.

fermettes

TOURAINE
Propriétaire vend charmante fermette, beaucoup de cachet. 280 000 F — libre — DEVAUX « Les Aloncs » 37150 LUZILLE.

locations meublées Demande

Paris

CHERCH. APPTS de STANDG pour LOCATIONS 1 à 12 MOIS ou PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES.
PARIS PROMO - 325-28-77

INTERNATIONAL HOUSE
Ch. STUD., APPTS, VILLAS, pr cadres étrangers ou diplomates, garantie par société ou banque, durée 1 à 3 ans. Tél. 551-22-66.

maisons individuelles

GARONS - NIMES
A VENDRE
DANS LOTISSEMENT
(2e tranche)
PAVILLONS 5 et 6 PIECES
PRIME P.I.C.
VISITE SUR PLACE
Rue des Alizées, de 9 à 12 h. Samedi et dimanche, de 9 à 12 et de 14 à 17 h. Tél. : 87-96-31.

villas

MAREIL-MARLY. Situation très résidentielle, vue unique, jardin 2.500 m2 en lisière de forêt : grand séjour, 2 chbres, tt conft et permis d'agrandissement. Px 650.000 F. RHODES : 958-19-28.

DANMARIE-LES-LYS. Ds résid. avec piscine, tennis : VILLA IMPECC., hall, cuis. équ., S. à M., salon, terras., 3 ch., S. de B., S. d'eau, 2 wc, tél., 400 m2 jard. Prix 240.000 F + 30.000 F C.F. à 5,50 % - Tél. : 063-58-98.

VAUCRESSON - PLATEAU
Maison ancienne, caractère, 160 m2, terrain de 1.000 m2. Prix 800.000 F. - J.M.B. : 970-79-79.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
A la limite de la forêt, sous de vastes horizons, l'aisance avec 200 m2 habitables de plain-pied, jardin 2.500 m2. Affaire except. Px 750.000 F. RHODES 958-19-28.

SAINT-CLOUD. Propriété caractère, rénovée, 300 m2 habitables, 1.500 M2 DE TERRAIN. Partie comptant, partie viager. J.M.B. : 970-79-79.

ÉTANG-LA-VILLE
Près forêt. VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE, surf. habit. 7 P., 2 bns., 160 m². Jardins 600 à 740 m². PX TAXES COMP. S. pl. sam.-dimanche de 13 h. 30 à 17 h. 30 « Nid d'Aigle », Route de St-Nom-La-Bretèche. Entrée par Sente des Jumelles ou renseignements s'adresser : Ag. TERRASSE. 976-05-90.

LE VESINET Résidentiel Calme
Charmante VILLA bon état, réception, 4 chbres, 2 bains + ch. serv., conft, garage, jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CROISSY BORD DE SEINE
Résident. Très belle VILLA PIERRE de TAILLE, pr. école anglaise, 4/5 chambres, living dble, 2 s. bains, gd s-sol, gar. 2 voit. - F.P.I. : 976-07-06.

CHATOU Résidentiel 10' R.E.R.
BELLE MAISON FAMIL. 1900 RECEPT. 40 m2, 5 chbres, bur., biblioth. 1.300 m2 jard. paysagé. A saisir cause départ. F.P.I. - URGT - 976-07-06

VAUCRESSON Calme Résidentiel
VILLA DE CLASSE
Liv. dble, s. à m., belle cuis., 5 grandes chambres, 2 bains, tt confort. Parc 1.400 m2. Prix 1.000 000 F - KATZ : 970-33-33.

RUEIL -GARE Belle VILLA
BOURGEOISE centenaire sur 700 m2 terrain env. Prix JUSTIFIE. EXCLUSIVITE Agence GARE RUEIL - 967-03-48.

DRAVEIL Ds parc privé, mais. familiale, 7 p., très bon état, s/1.500 m2. 963-28-02.

viagers

NORMANDIE, région Carentan, ferme, 20 ha., louée bail 9 ans fini en 80. 25.000 F cpt + 1.370 de rente. — LODEL : 700-00-99.

CHOIX VIAGERS
11e, 3 P., 25.000 F compt ;
16e, 3 P., 40.000 F compt ;
17e, gd stud., 30.000 F compt.
BUTTES-CHAUMONT
Grand 2 Pces, 10.000 F compt. Pour renseignements et R.-V. : SEGONDI S.A., Tél. : 874-08-45.

17e, PTE VILLIERS, appt 4 P., tt cft, asc., park., occupé 75 a., 20.000 F + 2.300 F de rente. ETUDE LODEL : 700-00-99.

Propriétaires âgés HERITEZ de vous-mêmes, vendez en viager, rente indexée. — DECOBERT, 4, rue 4-Septembre. - 742-20-06.

Vendez rapidement en viager : conseil - expertise - indexation gratuite. discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

Neuilly, sur bois. Imm. stand. Beau studio - Soleil - Balcon Occupé 1 tête 78 ans Cpt 200.000, rente 1.000 mens.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-85-75

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
4 p. 120 m2, tt cft + 2 serv. + park. Occupé 1 tête 73 ans. 125.000 + rente 266-32-35 **FONCIAL**

17e Mº ROME
Studio, cuisine, s. bains. Tout conft. 5e ascens. Occupé 8.000 + 800/m. 266-32-35 **FONCIAL**

7e AV. RAPP. 3 PCES. 5e ET. 65.000 + 1.600 - Occupé 72 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

chalets

GERS
PETIT CHATEAU GASCON
à restaurer. Tour ronde, ombrages très belle vue, 1 ha, 175.000 F. PROPINTER, B.P. 33, 24103 BERGERAC. Tél. (53) 57-53-75. Documentation et photos sur demande.

propriétés

REGION FONTAINEBLEAU
CONFORTABLE VILLA
style chalet, environnem. boisé et calme, grand séjour, 3 chambres, cuis., bns, linger., garage, tt conft. ETAT IMPECCABLE, 3.600 M2 DE PARC. — Prix : 280.000 F. Téléphone : 424-30-36.

REGION FONTAINEBLEAU
Moulin restauré dans bel environnement vallonné et boisé :
3 CORPS DE BATIMENT
maisons principale et d'ami, grande et belle grange, tt conft.
ETAT IMPECCABLE
2.600 m2 avec petit ru et vieux lavoir. Prix 420.000 F. 424-30-36.

Maison à vdre compr. 2 appts F 3, tt cft, libre, gd sous-sol, jard., ctre vill. Ecrire GIRY, 21, bd V.-Hugo, 87200 St-Junien. Téléphone : (15-55) 02-16-38.

BRUNOY. Propriété bourgeoise, 4 récept., 7 chbres, 5 bns, parc 3.500 m2. ALGRAIN, 285-00-59.

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Centre, maison princ., 6 P., cft, Belvédère + mais. gard. 4 P., cft, le tout sur s.-sol, construct. pierre, raval. à prév., 1.700 m2 terrain : 700.000 F. - 542-49-70.

SAINT-AYGULS
BAIE DE ST-RAPHAEL
Vue impren., mer, P. à P. prop, parc arboré 1.200 m², maison prov. 2 nivx, 6 p., 2 bs., 2 cuis., ch. c. maz., facil. (93) 35-89-95.

Près FERTE-ALAIS
Superbe propriété sur
2 ha 6 DE PARC
traversée par l'Essonne.
Px. 1.700.000 F. Tél. 871-36-96, de 14 h. 30 à 18 h.

EURE - 95 km PARIS
CHAUMIERE
SUR TERRAIN BOISE 2.900 m² R.-de-ch., gd séj., cuis., w.-c., poutres apparentes. 1er ét. : 3 chbres, s. d'eau. 300.000 F. AG. s'abstenir. Tél. : (32) 33-26-04, le matin.

LE PERREUX-SUR-MARNE
Prox. bord de Marne, splendide propriété bourgeoise, réception 65 m², 6 chambres, 2 bains, cab. toilette, chauff. central, terrain 2.000 m². CABINET BERTRAND. Tél. : 886-42-42.

LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83
RECH. belle propriété pour résidence principale et WEEK-END, jusqu'à 80 km de PARIS, sauf EST.

SUCCESSION Prix très étudié pour réalisation rapide
90 KM autoroute Ouest Vallée Seine
entre LOUVIERS-Les ANDELYS
BELLE MAISON de MAITRE
Gde réception, 7 chbres, conft, dépendances et maison de garde Terr. 6.000 m2 av. berge s/Seine Cabinet MOUQUET, à Evreux Tél. : 16 (32) 33-29-27 Cabinet Claude ACHARD, à 92200 NEUILLY. Tél. 637-14-56.

maisons de campagne

ILE DE RE
A vendre, vue imprenable mer, maison de pays, séj., cuis., 3 ch. dont une petite, sal. d'eau, w.-c., petit parc boisé. Cab. immob. HURTAUD, La Noue-Ste-Marie. Téléph. 09-83-81.

YONNE, 135 km de PARIS près FORET D'OTHE
Rég. Brienon : maison rustique, séj. 95 m2, av. grde cheminée mezzanine, 3 chbres plus maison d'amis, 1 p., s. d'eau. Ch. cent. Cft. Très b. état. Jardin intérieur. 580 m2. Prix : 420 000 F. LEIGNIEL ET COMPAGNIE 13, rue de l'Horloge 89 Auxerre. T. (86) 52-14-09

IDEAL VACANCES, RETRAITE OU PLACEMENT
A 10 min. MER
Entre NIMES et MONTPELLIER
Vds maison sortie village typiq., compr. 3 chbr., séj., bns, dépend., jdin clos, ensoleillé. E. E. Tt à l'égout. 135.000 F. (facilité). Tél. : (66) 22-22-30.

forêts

Avons acheteurs FORETS ttes contenances, ttes régions. Urgent Cabinet BIMOUAT Père, 64, rue Lamouroux, AGEN. Tél. : 66-48-15, bureau et domicile.

VENDS FORET Pins, 1 050 ha, bord de mer. Tr. belle affaire. Cabinet BIMOUAT Père, 64, rue Lamouroux, AGEN. Tél. 66-48-15.

terrains

A VENDRE : 2.600 M2
VERDURE ET FRAICHEUR
DANS AIX-EN-PROVENCE
(TORSE). Nº 240, « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FORÊT DE MARLY
TERRAINS TTE PROPRIETE de 1.000 à 1.400 m².
Résidence PARC BOISE
400 m gare.
L'ETANG-LA-VILLE
Pour visiter F.P.I. 976-07-06. Tous les jours de 14 à 17 h.

châteaux

PROPRIÉTAIRE VEND
30 KM SUD-EST DE PARIS
Château et pavillons de gardien
BON ETAT GENERAL + 4 ha de PARC. Tél. H.B. 260-66-96

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 233-44-21
postes 392 et 364



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.1.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26.1.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 janvier à 0 heure et le mercredi 26 janvier à 24 heures :

Dirigées par la profonde dépression océanique, de vigoureuses perturbations atteignent l'Europe occidentale. Un front froid traversera notre pays au cours de la journée de mercredi. A l'approche de ce front froid, le vent continuera de se renforcer ; il atteindra la tempête sur la Manche et le golfe de Gascogne, puis en mer du Nord.

Mercredi 26 janvier, le vent restera fort sur la moitié nord de la France, et de violentes rafales atteignant la tempête se produiront encore. En revanche, les pluies, très nombreuses en début de journée sur l'ensemble du pays, s'éloigneront assez rapidement vers l'Allemagne et l'Italie, tandis qu'un temps variable avec alternances d'averses et d'éclaircies débutera le matin en Bretagne et se généralisera ensuite.

Les températures baisseront un peu ; elles demeureront toutefois relativement élevées pour cette époque de l'année.

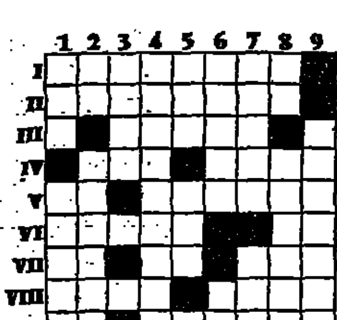
Mardi 25 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,8 millibars, soit 751,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 15 et 10 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 12 et 9 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 14 et 5 ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 11 et 8 ; Nantes, 11 et 9 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 7 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 16 et 4 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 13 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 6 et 5 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, 6 et 2 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 9 et 5 ; Iles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 1 et 0 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 14 et 13 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 11 et 7 ; Moscou, —11 et —12 ; New-York, —1 et —8 ; Palma-de-Majorque, 0 (min.) ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, —5 et —7 ; Téhéran, 1 et —9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 669



HORIZONTALEMENT

I. N'admet le nu qu'en Grèce. — II. Conséquence parfois lourde d'une grande légèreté. — III. Est sombre. — IV. Certain engage toute une vie ; Dans une alternative célèbre. — V. Vers latin ; Produits recherchés. — VI. Nénuphars ; L'accord de Cortina-d'Ampezzo. — VII. Conjonction ; Pour un oui ou un non ; Il a constamment la chair de poule. — VIII. Très raisonnable ; Le programme des réjouissances. — IX. Conjonction ; En Tunisie. — X. A moitié ruinés. — XI. Finissent par tomber.

VERTICALEMENT

1. A vu le jour en Italie, s'épanouit en Normandie ; Poissons. — 2. Pronom ; Bon sens. — 3. Moyen de transmission ; Du côté de l'Euphrate. — 4. Les plus chères sont bien souvent les plus vieilles. — 5. Ce n'est pas de la petite bière ! ; Mit le paquet ; Sigle. — 6. Permet d'utiliser des économies de bouts de chandelle ; Son commerce est peu bruyant. — 7. Priva de son chef ; Ne continue pas. — 8. Pronom ; Résume collectivement un programme basé sur la finesse. — 9. Recueils de bons mots.

GUY BROUTY.

Solution du problème n° 1 668

Horizontalement

I. Siège ; Tac. — II. Aubade ; La. — III. Rieuses. — IV. Caïn ; Pers. — V. Elée ; Ente. — VI. An ; Eu. — VII. Elémi. — VIII. Li ; Editas. — IX. Bergères. — X. En ; Œil. — XI. Sot ; Seps.

Verticalement

1. Sauce ; Elbe. — 2. Iu ; Al ; Liens. — 3. Ebriété. — 4. Gaine ; Mégot. — 5. Ede ; Aidée. — 6. Eupen ; Iris. — 7. Sen ; Stèle. — 8. Alerte ; As. — 9. Casseurs ; Os.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 24 et 25 janvier 1977 :

UN DECRET

● Reportant l'application dans le régime intérieur de la majoration des taux de redevance d'abonnement pour boîtes de commerce (boîtes postales) et des taxes relatives aux objets contre remboursement et aux cartes-remboursement.

UN ARRETE

● Fixant la répartition par discipline des candidats qui pourront être admis aux concours ouverts en 1977 pour le recrutement de professeurs agrégés.

PRESSE

● *L'Association des journalistes scientifiques* vient d'élire à sa présidence Martine Allain-Regnault (*le Monde*), en remplacement de Georges Leclerc (Antenne 2). Le nouveau bureau est composé de Hervé Ponchelet (*l'Express*), Michel Jaeger (*Investir*), Xavier Weeger (*le Monde*), Robert Clarke (*le Matin de Paris*), Jean-François Augereau (A.F.P.), Jeanine Rondest (*la Recherche*), Pierre Langereux (*Air et Cosmos*).

● *L'Union internationale des journalistes* et de la presse de langue française a procédé, le 12 janvier, à l'élection de son bureau. M. Yann Clerc, président sortant, ayant exprimé le désir de ne pas se représenter, c'est M. Jacques Marot (de la direction générale de l'A.F.P.) qui a été élu président.

Vice-présidents : M. René Duval, rédacteur en chef à Antenne 2, et M. Paul-Jean Franceschini, sous-chef du service étranger au *Monde* ; Secrétaire général : M. Georges Gros, du journal *l'Equipe* et directeur-rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Asie-Pacifique Magazine* ; Trésorier : M. Joseph Bosson, secrétaire général de la rédaction du *Midi libre* (Montpellier).

● *Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse* organise deux stages :

— « *Pour mieux connaître la presse* », du 28 février au 4 mars, destiné à ceux qui travaillent dans la presse ou sont en relation avec elle. MM. Médard (A.F.P.), Nahmias (Europe 1), de Préneuf (*la Croix*), Laval et Dupont (*le Monde*) prêteront leur concours à ce stage auquel participeront également MM. Claude Perdriel et Jean-Jacques Servan-Schreiber.

— « *Le droit de la presse* », du 8 au 10 février. Deux magistrats, MM. Besnard et Goulesque, et M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, y participeront.

★ C.P.J., 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. 508-88-71.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUTOMOBILE

Les Japonais assouplissent les conditions d'importation des voitures étrangères

Le Japon vient de lever les obstacles non tarifaires les plus importants à l'importation de voitures étrangères sur son marché : en accordant d'une part aux constructeurs étrangers un délai de trois ans pour appliquer les normes anti-pollution particulièrement sévères qui seront exigées des véhicules nippons dès 1978 (*le Monde* du 25 janvier) et, d'autre part, en modifiant son système d'homologation. Le gouvernement japonais espère ainsi désamorcer en partie le différend qui l'oppose à la Communauté européenne, avec laquelle il a engagé depuis quelques mois des négociations serrées.

Le déséquilibre croissant des échanges nippo-européens dans le secteur automobile a provoqué de vives réactions à l'intérieur de la Communauté, la plupart des constructeurs accusant l'administration japonaise de multiplier les difficultés techniques aux importations afin de mieux les contrôler, tandis que les firmes nippones renforçent leur offensive sur les marchés européens. De fait, alors que les constructeurs japonais couvrent en Europe 6,3 % des ventes totales — leur part atteignant 16 % en moyenne dans les pays dépourvus d'une industrie nationale, — les firmes européennes n'ont vendu au Japon que 24378 véhicules en 1975, soit moins de 0,8 % du total (et deux mille de moins qu'en 1974).

Le principal grief des firmes européennes concernait la sévérité des normes exigées par l'administration nippone, ainsi que l'« arbitraire » plus ou moins voilé avec lequel celle-ci appliquait les procédures de contrôle. L'un et l'autre point sont désormais réglés pour l'essentiel, le Japon ayant accepté, outre le délai de grâce, que la plupart des contrôles d'homologation soient effectués en Europe.

Les décisions japonaises représentent donc un pas en avant considérable. Permettront-elles aux firmes européennes de conquérir — enfin — une part notable du marché japonais ? Rien n'est moins sûr. L'obstacle principal réside dans la différence importante (du simple au double, à l'extrême) de prix entre les voitures européennes et japonaises. Cet écart s'explique en partie par les structures propres de l'industrie et de l'économie nippone (système de sous-traitance, puissance des sociétés commerciales...) ainsi que par la remarquable « sagesse » d'une main-d'œuvre particulièrement productive. Compte tenu de ces facteurs, les constructeurs européens ne peuvent en tout état de cause espérer conquérir à terme qu'une part limitée du marché correspondant à des créneaux particuliers : voitures de luxe, de sport, diesels, etc. Contrairement à l'administration japonaise, qui, dans une étude récente, évalue à 280 000 unités (10 % du marché) les possibilités de vente des importateurs en 1985, ceux-ci évaluent au maximum à 150 000 unités le volume possible de leurs ventes à cette échéance. Dans ces conditions, les firmes européennes affirment ne pouvoir engager des investissements industriels et commerciaux très lourds, qui seraient pourtant indispensables, tant l'accès du marché japonais est rendu difficile par la complexité de ses réseaux commerciaux ou financiers. Cercle vicieux ? En tout cas, les constructeurs européens n'auront plus désormais l'excuse des obstacles posés par le « protectionnisme sournois » qu'ils dénonçaient jusqu'alors...

VERONIQUE MAURUS.

● *L'homologation des sièges auto pour enfants.* — Seuls les sièges pour le transport des enfants dans les voitures particulières conformes à un modèle homologué pourront être mis en vente en France à compter du 1er novembre 1977. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 14 janvier précise que *« l'homologation sera donnée aux modèles dont un élément aura subi avec succès, dans un laboratoire agréé, les essais et contrôles prévus par le cahier des charges ».*

BERLIET : RÉSULTATS ACCEPTABLES EN 1976, MAIS MENACE DE CHOMAGE TECHNIQUE

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — C'est à une conduite à vue — avec coups de frein et accélération selon l'état des commandes — que s'est apparentée la marche de la Société des automobiles Berliet en 1976. Globalement, le chiffre d'affaires a progressé de 9,81 % sur l'exercice précédent (3 994,390 millions hors taxes). « *Résultats acceptables* », qui ont permis à la société, a annoncé M. Vincent Grob, président du directoire, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 24 janvier, d'affermir la situation financière : effacement d'une dette de 400 millions, affectation d'un taux de 6 % à l'autofinancement, « *le meilleur depuis des années* », dégagement de 350 millions enfin pour un programme d'investissements.

« *Mais perspectives 77 extrêmement basses* », a dit aussi M. Grob. La direction a annoncé au comité d'entreprise deux nouvelles journées de chômage technique en février et M. Grob n'a pas caché que d'autres journées pourraient être chômées dans le courant du premier semestre.

Devant cet avenir plutôt sombre, où l'exportation après une chute sensible en 1976 ne devrait pas connaître des résultats supérieurs en 1977, la direction de Berliet a affecté 30 millions de francs à un fonds de régularisation de ressources pour compenser précisément les pertes de salaire entraînées par le chômage technique envisagé. — B. E.

Fiat 126 Personal : pratique et coquette

La Fiat 126, apparue il y a quatre ans, poursuit gentiment sa carrière avec une production quotidienne de 700 à 800 unités. La version Personal, présentée récemment à Turin, vient d'être commercialisée en France. En dehors de quelques améliorations mécaniques (également apportées sur la 126 normale) elle bénéficie d'une nouvelle présentation intérieure et extérieure.

Une épaisse bande de caoutchouc noir ceinture la carrosserie, qui est désormais équipée en série d'un toit ouvrant. Une moquette synthétique envahit l'habitacle — jusqu'au tableau de bord, — et l'espace arrière a été aménagé pour un usage mixte, utilitaire et transport d'enfants, grâce à l'adoption d'un coussin amovible à la place de la banquette. Cette dernière solution, logique étant donnée l'impossibilité technique de gagner de la place à l'arrière (à cause du moteur), est aussi satisfaisante que celle qui consiste à diviser la banquette en deux parties rabattables. De plus, elle a l'avantage d'être moins chère.

La 126 Personal, dans l'esprit de ses concepteurs, est destinée aux femmes qui doivent conduire leurs enfants à l'école avant de s'approvisionner dans les grandes surfaces. Cette clientèle existe, c'est celle des « minis ». La Personal a pour elle l'avantage d'être désormais la plus étroite (c'est utile pour se faufiler), l'une des plus pratiques et la plus coquette des voitures urbaines. Pourtant la moquette n'est pas tout : le bruit, à l'intérieur, reste gênant (la pose d'un auto-radio n'arrangera rien), le confort est médiocre et les performances surannées (sa puissance/tonne est une des moins élevées, 31 ch/t à mi-charge, quand la majorité des véhicules disposent au moins du double !). Mais son budget d'utilisation est le plus faible que nous connaissions. — M. B.

★ Prix : 13 490 F (Fiat 126 normale : 12 490 F).

LA VIE ÉCONOMIQUE

Europa Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT

LA SITUATION SOCIALE INTERNATIONALE

Le chômage se maintient

L'évolution du chômage dans les pays industriels se caractérise par des variations contradictoires. Par exemple, le nombre des chômeurs a diminué en décembre dernier aux Etats-Unis et en France, mais il a augmenté en Allemagne fédérale et en Belgique. Le chômage a atteint partout, néanmoins, un niveau très élevé par rapport à celui qui était observé avant la crise, comme le montre le tableau ci-contre (évolution de 1962 au troisième trimestre 1976). A l'exception de l'Italie, le taux de chômage par rapport à la population active est, en général, deux fois plus élevé que pendant la période d'euphorie économique.

Etats-Unis : une amélioration

Aux Etats-Unis, l'évolution générale semble indiquer une amélioration : le taux de chômage, qui était de 8,3 % en décembre 1975, est revenu à 7,9 % fin 1976, et les économistes estiment que la situation devrait s'améliorer en 1977, avec un taux de chômage de l'ordre de 7 %.

● *En France*, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, en données observées, a diminué en décembre 1976, mais il demeure à un niveau plus élevé que celui constaté *un an plus tôt* (1 036 900 au lieu de 1 009 700). Phénomène inquiétant : le nombre des offres a, lui aussi, régressé, passant de 104 800 en novembre à 95 000 en décembre (91 800, un an plus tôt).

● *En Allemagne*, le chômage, qui avait atteint le chiffre record de 1 351 000 (données observées) en janvier 1976, pour tomber à 921 000 en juin 1976, a repris sa courbe ascendante depuis octobre et en décembre, et, pour la première fois depuis huit mois le cap du million a été dépassé (1 089 900) ; toutefois, le niveau du chômage observé fin 1976 est inférieur à celui constaté fin 1975 (1 223 000). En Allemagne, comme en France, on constate une réduction des offres, le chiffre de 186 000, en Allemagne, observé en fin d'année (168 000, il y a un an) étant le plus bas recensé en 1976.

● *En Grande-Bretagne*, le chômage a atteint en décembre 1 330 000 personnes, soit 5,6 % de la population active, au lieu de 5,5 % en octobre (pas de chiffre officiel en novembre) et de 4,9 % il y a un an.

● *En Italie*, selon les dernières statistiques connues, en données désaisonnalisées, le chômage touchait, en octobre 1 178 500, soit une diminution de 2,6 % en un mois, mais une progression de 0,6 % en un an.

● *Selon les perspectives de l'O.C.D.E.*, la situation de l'emploi, qui, du fait de la reprise au premier semestre 1976 s'était améliorée, *« a recommencé à se détériorer dans certains pays »* à la fin de l'année, et elle risque de se dégrader à nouveau en 1977, sauf aux Etats-Unis et au Japon. *« Le taux de chômage devrait, selon toute vraisemblance, s'accroître jusqu'à la fin de 1977 »*, notent les experts internationaux, et le nombre des chômeurs des pays de l'O.C.D.E. pourrait dépasser le niveau record de 15 270 000 chômeurs observé en 1975.

Les répercussions de la politique de la main-d'œuvre

Cette aggravation s'expliquerait non seulement par la mollesse de la croissance, mais aussi par les répercussions de la politique de la main-d'œuvre appliquée pendant la crise. *« Le rapatriement ininterrompu de travailleurs émigrés dans les pays d'Europe méridionale, estime l'O.C.D.E., a eu tendance à freiner la montée du chômage dans les pays d'accueil. »* En 1977 cet effet d'accordéon ne jouera plus ou de moins en moins. En outre, il n'est pas impossible que les *« chômeurs sans espoir »*, c'est-à-dire ceux qui ont renoncé à rechercher un emploi et ne figurent pas dans les statistiques, soient amenés, en 1977, à reprendre leur quête d'un travail.

J.-P. D.

TAUX DE CHOMAGE PAR RAPPORT A LA POPULATION ACTIVE (1)

	Moyenne 1962-1973	Moyenne 1974	Moyenne 1975	Troisième trimestre 1976
Allemagne	0,6 %	1,5 %	3,6 %	3,4 %
France	2,2 %	2,7 %	4,1 %	3,9 %
Royaume-Uni	3,1 %	2,9 %	4,5 %	6,4 %
Italie	3,5 %	3,1 %	3,6 %	3,7 %
Etats-Unis	4,6 %	5,4 %	8,3 %	7,7 %
Japon	1,3 %	1,4 %	2 %	2,1 %

(1) Taux désaisonnalisés et corrigés par l'O.C.D.E. pour certains pays (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni) de manière à être alignés sur les définitions internationales du chômage (source : « Perspectives économiques de l'O.C.D.E. », décembre 1976).

DEMANDES D'EMPLOI

		1975 Octobre	1975 Novembre	1975 Décembre	1976 Octobre	1976 Novembre	1976 Décembre
ALLEMAGNE	O	1 061 000	1 114 000	1 223 000	943 700	984 700	1 089 900
	C	1 132 000	1 137 000	1 153 000	1 016 000	—	1 019 000
FRANCE	O	1 015 600	1 020 100	1 009 700	1 025 300	1 041 300	1 036 900
	C	928 000	913 000	913 000	935 400	931 400	929 900
ITALIE	O	1 159 700	1 155 600	1 158 100	1 173 700	—	—
	C	—	—	—	1 178 500	—	—
ROYAUME-UNI	O	1 078 000	1 125 000	1 166 000	1 377 100	1 374 000	1 371 000
	C	1 089 000	1 133 000	1 175 000	1 305 500	—	—
ETATS-UNIS	O	7 244 000	7 231 000	7 195 000	6 833 000	—	—
	C	8 052 000	7 939 000	7 735 000	7 569 000	7 770 000	7 690 000
JAPON	O	1 040 000	990 000	1 060 000	—	—	—
	C	1 139 000	1 126 000	1 105 000	—	—	—

OFFRES D'EMPLOI

		1975 Octobre	1975 Novembre	1975 Décembre	1976 Octobre	1976 Novembre	1976 Décembre
ALLEMAGNE	O	209 600	183 200	168 400	221 100	202 100	186 000
	C	218 600	253 200	290 400	230 100	—	—
FRANCE	O	104 900	96 200	91 800	121 100	104 800	95 000
	C	101 100	99 200	105 700	116 800	103 100	109 300
ROYAUME-UNI	O	132 000	116 000	103 000	140 000	—	—
	C	119 000	112 000	110 000	126 000	—	—
JAPON	O	338 000	231 000	192 000	—	—	—
	C	312 000	304 000	319 000	—	—	—

O = Données observées au cours du mois.

C = Données corrigées des variations saisonnières.

Ces statistiques varient selon les sources. Par exemple, pour le Royaume-Uni, les statistiques varient selon que l'on inclut ou non les demandes d'emploi des étudiants. Les chiffres indiqués ci-dessus les excluent. En outre, il s'agit d'estimations en raison de la grève des services anglais.

LE DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Une facture qui ne se paie pas en un jour

(Suite de la première page.)

J'ajouterai enfin que la dépréciation monétaire intervenue en juillet et en août, parce qu'elle a renchérit le prix de nos achats à l'étranger, a renforcé l'impact des facteurs précédents.

A mi-chemin du rééquilibre

Mais l'appréciation correcte des résultats de l'année 1976 exige que ceux-ci soient replacés dans une perspective à moyen terme. L'analyse des principales évolutions du commerce extérieur depuis trois ans permet d'affirmer qu'en dépit des apparences, le déficit de cette année constitue une étape sur la voie du rééquilibrage de nos paiements courants en 1980.

Il apparaît, en effet, que le remarquable développement de nos exportations de biens d'équipement et d'automobiles a permis de financer la moitié de l'augmentation de la facture énergétique entre 1973 et 1976. Sur 40 milliards supplémentaires, 20 ont été ainsi payés, laissant encore un déficit de près de 20 milliards de francs. C'est donc la moitié du chemin qui a été parcourue. Une telle évolution concorde avec le plan fixé en 1975 par le conseil central de planification : l'équilibre de nos paiements courants en 1980, autrement dit, compte tenu du déficit des échanges de service, l'équilibre de la balance commerciale entre 1977 et 1978.

Si les résultats de l'année 1976 ne nous écartent pas en définitive de l'objectif visé, celui-ci n'en est pas moins ambitieux. Il implique des efforts soutenus et partagés par tous.

Le premier d'entre eux est la lutte contre l'inflation : c'est la condition première du maintien de la parité de notre monnaie. Chacun doit aujourd'hui réaliser que la dépréciation monétaire, loin d'atténuer le déséquilibre commercial, l'amplifie au contraire. L'exemple de nos partenaires les plus proches est, à ce titre, significatif : les pays dont la monnaie est la plus forte sont ceux qui dégagent les excédents les plus considérables.

Les « importations obligées », nécessaires au fonctionnement de notre économie, occupent, depuis 1974, une part importante dans l'ensemble de nos achats à l'extérieur. C'est chaque matin 300 millions de francs de produits énergétiques et de matières premières que nous devons nous procurer et le total de ces importations représente, en 1976, près de 100 milliards de francs. Quand le franc perd 1 % de sa valeur, c'est donc 1 milliard de plus qu'il nous faut débourser.

Disposer d'une monnaie forte nous permettra d'éviter un renchérissement des « importations obligées » ; il convient dans le même temps d'agir sur le volume de celles-ci et de les comprimer dans toute la mesure du possible.

Pour les matières premières, on développera les techniques de recyclage et les possibilités de substitution.

Pour l'énergie, on s'efforcera de supprimer les gaspillages et de réaliser des économies substantielles. Les normes fixées à cet égard par le gouvernement devront être rigoureusement respectées. C'est dire notamment que nous n'importerons pas pour plus de 55 milliards de produits pétroliers en 1977.

Parallèlement à ces actions, visant à réduire soit le coût, soit le volume de nos achats, il nous faut poursuivre avec vigueur le développement de nos exportations.

La reconquête du marché intérieur

Les positions acquises depuis deux ans sur les marchés de biens d'équipement devront être maintenues. Les perspectives sont d'ailleurs, en ce domaine, satisfaisantes, puisque l'état actuel des carnets de commandes nous assure pour les deux ou trois années à venir un haut niveau d'exportations.

Il faut ensuite mettre un terme à la dégradation de nos échanges portant sur les biens de consommation.

Est-il normal qu'un pays comme la France, qui dispose d'une technologie avancée et d'une industrie puissante et compétitive, accuse chaque année un déficit important pour ce secteur ?

Une telle situation résulte d'une insuffisance commerciale, à tout le moins, d'un dynamisme moindre que celui de nos partenaires.

Le tout n'est pas de produire, encore faut-il savoir vendre, si l'on veut faire face à la concurrence internationale sur les marchés extérieurs comme sur les marchés français.

Je souligne, à cet égard, que la reconquête du marché intérieur est l'une des conditions essentielles de l'établissement d'un courant stable d'exportation : une expansion à l'étranger qui ne reposerait pas sur une solide base nationale risquerait d'être précaire.

Il importe, enfin, qu'un plus grand nombre d'entreprises françaises se tournent vers l'exportation : 80 % des ventes françaises à l'étranger sont actuellement réalisées par mille quatre cents entreprises. Une telle concentration révèle une exploitation insuffisante de notre potentiel d'exportations.

Force est donc de susciter dans la grande masse des petites et moyennes entreprises de nouvelles vocations exportatrices.

Je m'y emploie, et les résultats déjà obtenus m'engagent à renforcer encore la politique que je mène à cet égard.

On le voit, les actions engagées nécessitent l'effort de tous.

L'Etat, pour sa part, a donné l'exemple de la rigueur, et il maintiendra cette attitude, seule conforme à l'intérêt général.

En ce qui me concerne, je m'attache à faire progresser l'analyse de certaines questions essentielles pour notre commerce extérieur. C'est ainsi qu'un groupe de travail examine actuellement les possibilités de développer l'enseignement du commerce international, qu'un autre étudie les moyens de renforcer les sociétés de commerce international, qu'un autre encore se penche sur le déséquilibre préoccupant de nos échanges de service.

Les nombreux voyages que j'entreprends répondent au souci, qui est le mien, de prendre conscience, sur le terrain, des problèmes tels qu'ils se posent et d'y trouver des solutions concrètes.

Lors de mes déplacements à l'étranger, je m'informe des possibilités qui s'offrent à notre économie et fais valoir à des interlocuteurs ce que nous sommes en mesure de leur apporter.

Je me rends, par ailleurs, deux fois par mois en province, afin de m'entretenir avec les chefs d'entreprises françaises et les responsables des organismes consulaires. De cette façon, je demeure au fait de leurs préoccupations et suis à même de leur fournir l'assistance ou le conseil qu'ils requièrent.

Quelle que puisse être l'action des pouvoirs publics, il va cependant de soi que l'impulsion majeure doit venir des entreprises elles-mêmes.

Il revient à celles-ci de s'adapter à l'évolution de la demande mondiale et de pratiquer une politique commerciale plus vigoureuse.

Chaque Français doit, enfin, prendre conscience que l'équilibre des échanges extérieurs le concerne personnellement dans sa fonction de consommateur.

Un comportement d'achat plus responsable peut améliorer sensiblement notre balance commerciale et, dans le même temps, contribuer à soutenir l'emploi dans l'industrie.

Comme l'a récemment rappelé le président de la République, l'exportation constitue un véritable impératif national.

Etranger à toute considération idéologique, le combat à mener répond à l'intérêt du pays comme à celui de chacun des Français.

Tous y participeront, puisque, aussi bien, exporter davantage, c'est faire une France plus forte et procurer un mieux-vivre aux Français.

ANDRÉ ROSSI.

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La grève dans un atelier de Renault : un test pour la direction et les syndicats ?

Que se passe-t-il chez Renault ? Coup sur coup, la direction vient de refuser toute négociation dans deux conflits catégoriels, l'un au département des machines-outils de Billancourt, l'autre à l'atelier de montage des R-4 et des R-6 de l'île Seguin. Dans ce dernier cas, elle a pris des mesures immédiates de « chômage technique », frappant pour l'instant neuf cents personnes (le Monde *du 25 janvier*.)

S'agit-il de l'une de ces joutes classiques qui opposent depuis plusieurs années les dirigeants de l'entreprise à des forces syndicales puissantes et organisées, soucieuse de ne pas se laisser déborder par une base remuante ? Ou bien le litige actuel a-t-il des causes plus profondes qui ressortissent à des circonstances économiques, sinon politiques, particulièrement préoccupantes pour les salariés ?

Il n'est un secret pour personne que l'actuelle direction, avec à sa tête un homme d'autorité, M. Vernier-Palliez, n'est pas disposée à pactiser avec le syndicalisme, fût-il l'un des plus combatifs des entreprises nationalisées. Cette attitude s'est encore vérifiée à l'occasion du récent conflit de l'usine R.M.O. (Renault machines-outils). Les syndicats, C.G.T. en tête, y ont dénoncé le « plan Beullac », qui vise, selon eux, à supprimer quatre cents emplois dans ce secteur de pointe. Le *« chantage au chômage »*, auquel de nombreux tracts ont fait allusion ces derniers mois, n'aurait d'autre motif que de freiner les salaires et les possibilités de promotion, bref, d'appliquer le plan Barre aux travailleurs de la Régie.

Quoi qu'il en soit, l'effectif du secteur machines-outils est passé de mille huit cent soixante-dix environ en 1970 à mille deux cents en 1976 et serait encore diminué dans l'avenir. Dans le même temps, soulignent les syndicats, l'entreprise Peugeot-Citroën profite largement, par le biais de l'accord Renault, des productions communes dans l'automobile, renforce son propre département machines-outils et obtient des contrats grâce au gouvernement avec la R.F.A. et avec la Roumanie sur un « marché réservé » conquis jadis par Renault.

Il y a une dizaine de jours, la mauvaise humeur des O.S. de la R.M.O. s'est exprimée par une « occupation sans grève » et une journée portes ouvertes. La direction a répliqué par l'indifférence.

La grève-bouchon qui a paralysé jeudi et vendredi derniers une partie des chaînes de montage des R-4 et des R-6 à l'atelier 12-74 de l'île Seguin était très spécifique au départ, puisque les O.S., en raison d'une « réorganisation des tâches » — à l'occasion de la pose d'équerres sur des R-4 commandées par les P.T.T., — se plaignaient d'un surcroît de travail et réclamaient du personnel de renfort ou de remplacement.

Mais, très vite, les revendications se sont étendues à d'autres domaines que les conditions de travail. « *Nous sommes tous concernés*, proclamait la C.F.D.T. *En effet, quels sont ceux qui ne voient pas régulièrement leur pouvoir d'achat diminuer, leurs conditions de travail se dégrader, leur charge de travail augmenter ?* »

Bien que la direction ait affirmé tout d'abord qu'un petit nombre seulement d'ouvriers étaient en grève, elle tenta d'enrayer le mouvement du 12-74 en rassemblant des régleurs et des agents de maîtrise pour continuer la production. Cette mesure se révélant sans doute peu efficace, elle convoqua vendredi une réunion extraordinaire du comité d'entreprise pour annoncer la mise en chômage technique de neuf cents travailleurs des chaînes.

Les syndicats s'attendaient-ils à cette intransigeance ? Pour la C.G.T., on peut penser qu'elle n'a pas lancé ses troupes à la légère dans une action qui ressemble à un test, après le succès qu'elle vient de remporter aux élections professionnelles dans l'usine de Billancourt.

La C.F.D.T. est également partie prenante d'une lutte liée à la progression du pouvoir d'achat, donc à l'échec du plan Barre. Mais même F.O. et la C.G.C. ont réclamé, ces derniers jours, l'ouverture immédiate de discussions sur les problèmes communs à toutes les catégories du personnel.

Renault va-t-il de nouveau devenir l'un des points chauds de la lutte sociale, à peu de temps des municipales ? — J. B.

LA C.S.M.F. ANNULE LA GRÈVE ADMINISTRATIVE DES MÉDECINS APRÈS LA SUSPENSION DES SANCTIONS.

La grève administrative que la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) avait décidé de déclencher dans toute la France, le 26 janvier, n'aura pas lieu. La C.S.M.F. vient, en effet, d'annuler ses consignes de grève, qui avait pour but de s'opposer aux sanctions des caisses d'assurance-maladie qui avaient dégagé de la convention entre le corps médical et la Sécurité sociale plusieurs dizaines de médecins pour dépassement de tarifs. Après l'annonce par la C.S.M.F. de suspendre la contestation des honoraires jusqu'au 30 janvier, la caisse d'assurance-maladie de la région parisienne a pris à son tour la décision de suspendre les sanctions contre quatre-vingt-dix médecins, et la caisse nationale, dans un *« souci de conciliation »*, a adopté la même attitude pour les sanctions prises dans d'autres départements.

Après cette succession de gestes d'apaisement, des discussions pourraient s'engager sur le fond du conflit : l'évolution des honoraires en 1977 et le statut des médecins libéraux. Des contacts officieux entre les caisses et la C.S.M.F. sont envisagées avant l'assemblée générale, le 30 janvier, de ce syndicat médical.

Après trois mois de grève

LES OUVRIERS DE L'USINE NUCLÉAIRE DE MARCOULE REPRENNENT LE TRAVAIL

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — Les cent vingt ouvriers de l'usine de retraitement des déchets radioactifs de Marcoule (Gard) devraient reprendre le travail mercredi 26 janvier. Par 56 voix contre 29 (sur 92 votants), ils ont en effet décidé, lundi 24, de cesser leur mouvement de grève commencé le 25 octobre. Mais si le conflit, qui s'était déroulé du 16 septembre au 11 décembre à l'usine de La Hague (Manche), spécialisée, elle aussi, dans le retraitement des combustibles nucléaires irradiés, s'était terminé par la signature d'un compromis entre les syndicats et la direction du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), la motion adoptée par les ouvriers de Marcoule souligne qu'aucune solution au conflit n'est intervenue et que l'action pourra reprendre sous d'autres formes. La grève de Marcoule avait conduit la direction du C.E.A. à mettre, à partir de la fin de l'année, sept cent cinquante personnes en chômage technique partiel.

A Marcoule, comme à La Hague, le conflit avait été déclenché pour protester contre la création de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), société de droit privé. Près de huit mille agents du C.E.A. doivent être transférés dans cette société, qui regroupera ainsi l'essentiel des services jusqu'ici rattachés à la direction des productions du C.E.A. Profitant d'une conférence de presse organisée lundi à Pierrelatte par l'union départementale C.F.D.T. Drôme-Ardèche et la section syndicale de la société Comurhex, un délégué C.F.D.T. de Marcoule a affirmé que *« les conditions de travail avaient commencé à se détériorer à partir* de 1970, que *« la moyenne des doses d'irradiation a pratiquement doubl entre 1969 et 1975 et que le nombre* des agents irradiés s'est *accru de 120 % pendant la même période. »*. — B.E.

SYNDICATS

La C.F.D.T. annonce huit cent vingt mille adhérents soit 57 % de plus qu'il y a dix ans

La C.F.D.T. vient de transférer les bureaux de la direction confédérale dans l'immeuble qu'elle a fait construire à cet effet, 5, rue Cadet, 75009 Paris (tél. 280-62-43). Les locaux ainsi libérés dans les bâtiments qu'elle possède, du 26 au 30 de la rue Montholon, seront utilisés par les différentes fédérations nationales professionnelles, qui s'étendront ou se regrouperont après modernisation des bureaux. Inaugurant ces 5 000 mètres carrés de nouveaux locaux, où travailleront une centaine de personnes, les dirigeants confédéraux ont, le 25 janvier, dressé pour la presse le bilan de la situation interne de la centrale.

La C.F.D.T., ont-ils dit, confirme nettement sa place de seconde centrale française en expansion constante, tant dans les élections professionnelles que par ses cotisants constants. Le nombre des adhérents s'élevait à 820 490 au 31 décembre 1975, contre 781 078 en 1974 (1). Ce chiffre n'inclut pas les retraités. Avec les emplois saisonniers et autres raisons d'instabilité, le nombre des travailleurs ayant leur carte C.F.D.T. était de 1 066 640, contre 1 015 000 en 1974.

La progression est de 5,04 %, taux très satisfaisant, estiment les cédétistes, étant donnés la crise économique et le chômage. En *1970*, il y avait 678 502 adhérents, soit une progression de 21 % pour les cinq dernières années et de 56,7 % par rapport à 1965 (la scission de 1964 ayant entraîné une perte d'environ 8 %).

Le budget de la centrale, en 1977, représentera 14 450 000 francs. Il est alimenté à raison de 87,27 % par les cotisations (88,3 % en 1976 et 89,42 % en 1975). Le reversement des traitements des membres de la C.F.D.T. siégeant au Conseil conomique et social fournit 8,17 %. Les recettes diverses : intérêts de placements, ventes de documents, etc., fournissent 4,56 %.

Il s'y ajoute des subventions (au total 4,8 millions de francs environ) qui sont redistribuées entre les fédérations et unions pour la formation des militants.

Le salaire de M. Maire : 5 023 francs par mois

Parmi les dépenses de fonctionnement, la part la plus importante revient aux charges salariales et sociales, avec 56,29 %. Le salaire minimum brut mensuel pour un garçon de course débutant, âgé de seize à dix-huit ans, est de 1 898 francs, avec un treizième mois, comme pour le salaire maximum brut qui est de 5 023 francs. Ce dernier chiffre est le traitement de M. Edmond Maire et de chacun des dix membres de la commission exécutive. L'éventail des salaires à la C.F.D.T. est de 2,66 %, le salaire moyen étant de 3 000 francs.

(1) En incluant les effectifs retraités, la C.G.T. annonce 2 300 000 adhérents : F.O. environ 900 000 ; la C.F.T.C. 225 000 ; la C.G.C. 250 000 et la FEN 550 000.

CONSTRUCTION

Après le dépôt de bilan de Dumont-Besson

La Société d'économie mixte du Sud-Est parisien est renflouée

*On n'assistera pas à la liquidation de la Semise (Société d'économie mixte du Sud-Est parisien) qui avait été assignée par la société Dumont-Besson, entreprise de construction centenaire, qui a elle-même déposé son bilan (*le Monde*) du 3 décembre 1976). Non seulement la Semise a pu régler près de 12 millions à Dumont-Besson, et désintéresser quelques autres créanciers, mais son avenir semble conforté pour les prochaines années.* « Tout le monde a fait des sacrifices, la liquidation de biens pour une société d'économie mixte conduisant à la catastrophe pour tout le monde », *déclare un responcable. Un pool bancaire (B.N.P., Comptoir des entrepreneurs, Crédit foncier) a repris les trois cents logements du Moulin de Saquet ; le financement de l'ensemble de la Petite Faucille (une tour de deux cent huit logements), destiné à la vente, sera transformé pour en permettre la location et un prêt de 15 millions pour I.L.M. (immeuble à loyer moyen) accordé, tandis que les quatre-vingt-dix appartements de l'immeuble voisin resteront en vente.*

La SACI (Société auxiliaire de construction immobilière), entreprise de promotion du groupe Paribas, a abandonné ses frais financiers et ses honoraires, d'un montant de 15 millions de francs ; les banques ont consenti 53,5 millions de francs de prêts nouveaux ; la commune de Vitry (un des principaux actionnaires de la Semise a pris en charge le déficit de tous les programmes ; l'Etat a consenti une « rallonge » *de 10 millions à la subvention d'équilibre de 12 millions consacrée à l'opération de rénovation du centre ville.*

Le drame pour l'entreprise Dumont-Besson — qui, rappelons-le, a déposé son bilan le 15 novembre, et à qui il manquait... 2 millions le 20 décembre, — c'est que tous ces « sacrifices » soient intervenus quelques semaines trop tard.

Les chantiers de Dumont-Besson et cinq cents des salariés de l'entreprise ont été repris par la S.A.E. (Société auxiliaire d'entreprise), mais il a fallu licencier deux cents personnes. Il aurait suffit, sans doute, que l'un des partenaires de la Semise — l'Etat, par exemple — débloque une toute petite partie des fonds pour éviter le pire à Dumont-Besson. — J.D.

MATIÈRES PREMIÈRES

● *Le comité exécutif de l'Organisation internationale du café* (OIC), qui tenait une réunion statutaire, lundi 24 janvier, à Londres, a décidé, sur proposition des Etats producteurs francophones, de confier au secrétariat de l'Organisation une étude précise sur la situation de la production et des stocks. Pour éviter d'accroître la tension avec le marché mondial du café, où la crainte d'une pénurie a fait flamber les cours, le Brésil et la Colombie ont renoncé de leur côté à demander la convocation d'une réunion extraordinaire de l'OIC, en février.

Sur les principaux marchés, une légère tendance à la baisse a été enregistrée à New-York et à Londres tandis que les cours sont restés plus fermes à Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

MONNAIES

LONDRES ÉMETTRA UN EMPRUNT DE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

La Trésorerie britannique a confirmé officiellement par la publication d'un communiqué qu'elle va prochainement émettre un emprunt de 1,5 milliard de dollars sur le marché international des capitaux. Elle a chargé de l'opération un groupe (« syndicat ») de banques allemandes, américaines, britanniques et canadiennes. C'est la deuxième fois en trois ans que l'État britannique emprunte directement. La précédente émission, qui portait sur 2,5 milliards de dollars, avait été lancée en mars 1974.

En confirmant cette nouvelle opération devant la Chambre des communes, le chancelier de l'Échiquier, M. Denis Healey, a précisé que les conditions consenties étaient « très satisfaisantes dans l'état actuel du marché ». Le prêt aura une durée moyenne de six ans et sera assorti d'un taux d'intérêt égal au taux interbancaire sur le marché de l'eurodollar à Londres (appelé, d'après ses initiales anglaises, LIBOR), actuellement de l'ordre de 5,50 %, auquel s'ajoutera une marge supplémentaire de 7/8 % pour les deux années à venir et 1 % par la suite, ce qui est effectivement un taux très favorable.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	1 7/8	2 7/8	10	10 1/2
1 mois ..	4 1/2	5	4 1/4	4 3/4	5/8	1 1/8	11	11 3/8
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 3/8	4 7/8	1	1 1/2	12 1/8	12 1/2
6 mois ..	5 3/8	5 7/8	4 5/8	4 7/8	1 1/2	2	12 9/16	12 3/4
1 an							12 3/8	12 3/4

ÉNERGIE

LA PRÉSIDENCE DU GROUPE PÉTROLIER ELF-ERAP

La difficile succession de M. Pierre Guillaumat

M. Pierre Guillaumat, président du groupe pétrolier d'Etat Elf-Aquitaine, aura soixante-huit ans le 5 août. Il va falloir lui trouver un successeur. Une telle fonction, plus excitante et plus sûre que bien des portefeuilles ministériels, ouvre de vastes appétits. Or une première échéance, celle de la vice-présidence, devait intervenir le 23 janvier. Ce jour-là, M. André Bouillot, l'actuel numéro deux du groupe, était admis à faire valoir ses droits à la retraite. Et beaucoup voyaient dans son poste une place de choix, dans l'attente du mois d'août, pour s'initier aux subtilités du pétrole et aux rouages de cette vaste entreprise.

Il y a quelques semaines, la cause paraissait entendue. Dès le mois d'août dernier, une lettre signée du secrétaire général du gouvernement, M. Marceau Long, avait annoncé au ministre compétent que M. Albin Chalandon serait nommé à la vice-présidence le 23 janvier. Concurrent de M. Chirac pour la présidence de l'U.D.R., l'ancien ministre de l'équipement semblait avoir obtenu de l'ancien premier ministre assez d'assurances pour abandonner son mandat de député. Chargé, le vendredi 13 février, d'une mission — auprès du ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano — sur l'approvisionnement pétrolier de la France, M. Chalandon, qui devait obligatoirement choisir six mois plus tard entre sa mission et son mandat, préféra le pétrole. Il est trop fin politique pour n'avoir pas obtenu de sérieuses garanties sur son avenir à Elf-Aquitaine avant de quitter la députation. Le président de la République lui-même a-t-il avalisé cette promesse ?

Le choix n'a pourtant pas plu à tout le monde. Ce secteur était resté jusqu'à présent l'apanage des polytechniciens ingénieurs des mines, et l'un de leurs derniers bastions. L'arrivée d'un inspecteur des finances irritait donc. De plus, la compagnie a toujours eu à sa tête des hommes qui ont fait toute leur carrière dans l'administration du secteur énergétique : M. Chalandon y est néophyte. Enfin, l'ancien ministre de l'équipement a une réputation d'homme d'affaires : son passage à la tête de la Banque commerciale de Paris — du groupe Dassault — et ses multiples déclarations sur la nécessaire efficacité de l'Etat en tant qu'industriel ont pu faire craindre qu'il ne s'oriente vers la privatisation de la société. Déjà ébranlées par une fusion qui associait à l'ERAP les capitaux privés de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, celle-ci n'avait pas besoin d'une telle suspicion, alors qu'il lui est souvent fait reproche de se conduire peu différemment des grandes compagnies multinationales.

L'arrivée à Matignon de M. Raymond Barre a relancé la querelle On ne se cache pas, dans l'entourage du premier ministre, d'être moins favorable que ne l'était M. Chirac à la candidature de M. Chalandon. Ce dernier n'en a pas moins obstinément continué sa mission. Son rapport sur l'approvisionnement de la France en pétrole et les problèmes déterminants de la profession vient d'être terminé et devrait être remis au président de la République, au premier ministre et au ministre de l'industrie et de la recherche avant la fin du mois de janvier. Sera-t-il publié ou, comme le rapport Lauré sur le même sujet, enterré ?

Pendant ce temps, le nom d'autres candidats était avancé. Celui de M. Jérôme Monod, l'ancien délégué à l'aménagement du territoire, mais son engagement politique au côté de M. Chirac était en soi une réponse.

Celui aussi de M. André Giraud, l'actuel délégué du gouvernement auprès du Commissariat à l'énergie atomique. Que ce dernier soit « le poulain » du président Guillaumat ne fait guère de doute il en est — avec seize ans de moins — la copie conforme. L'un et l'autre sont originaires de familles de fonctionnaires (un général et un enseignant), sont anciens élèves de l'Ecole polytechnique et ingénieurs des mines. Tous deux ont été directeurs des carburants au ministère de l'industrie et sont passés à la tête du Commissariat à l'énergie atomique. L'un et l'autre ont fait toute leur carrière, ou presque, dans l'énergie, et l'on ne compte plus les conseils d'administration où ils se sont croisés ou côtoyés. De là à conclure que M. Giraud a « le profil »...

Tout au plus manque-t-il à ce dauphin la dimension politique que possède M. Chalandon et qu'avait obtenue M. Guillaumat comme ministre des armées du général de Gaulle au cours de la guerre d'Algérie. Mais il peut se targuer d'avoir été directeur du cabinet de M. Guichard, alors ministre de l'éducation nationale en juin 1969 lorsqu'il s'est agi de mettre en œuvre la loi d'orientation.

A-t-il, lui aussi, obtenu des assurances ? En tout cas, lors du dernier conseil d'administration du C.E.A., nombreux furent les sourires entendus lorsque M. Giraud affirma que « les structures survivaient aux hommes ». Comment ne pas y voir l'annonce d'un prochain départ ?

Ce n'est donc pas sans une certaine délectation que ses partisans ont ressorti le décret relatif à l'organisation de l'ERAP. L'article 5 de ce texte, publié le 18 décembre 1965 au *Journal officiel*, énonce les membres du conseil d'administration de l'entreprise et précise : « *Un haut fonctionnaire, président.* » Or nul n'ignore que M. Albin Chalandon a démissionné de l'inspection générale des finances en janvier 1955 et que le statut de la fonction publique est formel : « *Une démission régulièrement acceptée est irrévocable.* »

Les alliés de l'ancien ministre de l'équipement, comme ceux qui estiment qu'une promesse donnée doit être honorée, se creusent sans doute la tête, car il n'y a nulle jurisprudence qui permette de réintégrer vingt ans après un fonctionnaire démissionnaire. On pourrait, certes, changer le texte de création de l'ERAP. Alors que le parti communiste jette sur le secteur énergétique un regard peu amène et fait de la lutte contre les compagnies pétrolières un de ses thèmes favoris, supprimer la clause qui rend nécessaire l'appartenance à la fonction publique du président de l'entreprise nationale semble politiquement difficile. Même si l'on ajoutait — solution actuellement envisagée — à « *haut fonctionnaire* » la mention « *ou ancien ministre* », changerait-on l'esprit du texte ?

La bataille pour la tête de groupe Elf-Aquitaine n'est donc pas terminée. En attendant la succession de M. Guillaumat, les milieux pétroliers publics guettent chaque matin au *Journal officiel* le décret de nomination du nouveau vice-président. Sera-ce M. Chalandon ou M. Giraud ? A moins que, par promotion interne, on ne nomme M. Rutman, actuellement directeur, ce qui serait une manière comme une autre de respecter la tradition et de ne prendre aucune décision irréversible avant le mois d'août...

BRUNO DETHOMAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TRAILOR

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Trailor pour l'exercice 1976 a atteint 506.720.000 FF contre 432.700.000 FF en 1975 (+ 17,1 %).

La part de Trailor S.A. s'élève à 492.370.000 FF contre 421.690.000 FF (16,8 %).

ACTIVITÉ ROUTE

(Chiffre d'affaires 402.545.000 FF contre 325.008.000 FF.)

Les ventes de véhicules, de pièces détachées et de réparations ont progressé de 24 % (+ 62 % en France, + 76 % filiales Allemagne et Grande-Bretagne, — 39 % exportation).

Le recul des exportations, malgré une bonne compétitivité de nos produits, est lié au ralentissement des investissements des pays fortement acheteurs en 1975.

Malgré cela, l'activité route a atteint en 1976 pour Trailor son niveau record.

Les perspectives d'activité sont satisfaisantes actuellement, le carnet de commandes excédant trois mois.

ACTIVITÉ FERROVIAIRE

(Chiffre d'affaires : 19.350.000 FF contre 16.620.000 FF, soit + 16 %.)

ACTIVITÉ CONTAINERS

(Chiffre d'affaires : 84.829.000 FF contre 91.079.000 FF, soit — 7 %.)

Après une faible demande de containers au niveau mondial, fin 1975 et début 1976, qui a produit un effet dépressif sur les prix de vente, l'activité du deuxième semestre 1976 s'est située à un excellent niveau (48.000.000 FF contre 33.000.000 FF en 1975.)

Le nombre d'unités livrées en 1976 a atteint son plus haut niveau dépassant dix mille unités éq. 20'.

Les perspectives sont actuellement encourageantes, le marché est demandeur et le carnet de commandes atteint quatre mois.

Il convient de souligner que les activités « service » de Trailor ont progressé de 23 % en 1976 et que leur part dans l'activité globale est passée de 17,5 % à 18,5 %. Leur croissance contribuera au développement (chiffres d'affaires, profits), ainsi qu'au meilleur équilibre des activités du Groupe Trailor.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 JANVIER

Vif redressement

La semaine s'est ouverte sur une note relativement ferme ce lundi au palais Brongniart, où les valeurs françaises ont opéré un assez vif redressement. Les différents indices ont progressé de 1 à 1,5 %.

Plusieurs compartiments ont bénéficié de ce regain d'achats (traditionnel au début de chaque nouveau mois boursier) : la construction électrique (Moulinex, Jeumont), les laboratoires pharmaceutiques (Roussel - Uclaf, + 4,5 %), les pétroles (C.F.P., + 3 %), l'automobile et les pneumatiques (Michelin, Peugeot). En revanche, la tendance s'est avérée assez irrégulière à la métallurgie (Chiers, + 5 %) ; Métallurgique de Normandie (— 4 %) ; à l'alimentation (Beghin, + 5,5 % ; Radar, Olida, — 1 %) et aux magasins (Prénatal, + 6 % ; Lafayette, — 4,3 %).

En dépit d'un contexte politique relativement trouble, les opérateurs avaient quelques raisons de procéder à de nouvelles acquisitions. Il se confirme, en premier lieu, que la hausse des prix de décembre sera très modérée (entre 3 % et 5 %). D'autre part, le résultat de la dernière enquête économique de la chambre de commerce de Paris est encourageant. Enfin, les boursiers ont bien accueilli la baisse du taux de l'argent au jour le jour à 9 3/4 %.

Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 5 % contre 4 3/8 % à fin décembre.

Aux valeurs étrangères, les américaines et les allemandes ont été résistantes tandis que les mines d'or s'orientaient plutôt à la hausse. Irrégularité des pétroles internationaux.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 70 F à 217,30 F tandis que le napoléon a monté de 0,60 F à 236,10 F. Le volume de transactions est resté limité à 3,75 millions de francs contre 3,66 millions.

LONDRES
Fléchissement

Le mouvement de baisse se poursuit mardi à l'ouverture, affectant en particulier les industrielles et les banques. Seuls, les fonds d'État se raffermissent un peu. Irrégularité des pétroles et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 90 contre 132 30

VALEURS	CLOTURE 24/1	COURS 25/1
War Loan 3 1/2 %	28 5/8	28 11/16
Beecham	394 ...	398
British Petroleum	800 ...	802 ...
Shell	476 ...	475 1/2
Vickers	154 ...	152 ...
Imperial Chemical	353 ...	347 1/2
Courtaulds	102 ...	101 ...
De Beers	200 ...	193 1/2
*Western Holdings	12 7/8	12 7/8
Rio Tinto Zinc Corp.	191 ...	184 ...
*West Driefontein	16 1/4	15 7/8

(*) En livres.

DROITS DE SOUSCRIPTION
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	21 janv.	24 janv.
Valeurs françaises	98,8	99,5
Valeurs étrangères	98,7	98,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64	64,2

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

E.I. DU PONT DE NEMOURS. — Pour le quatrième trimestre de 1976, le groupe a réalisé un bénéfice net de 93 millions de dollars contre 141 millions pour la période correspondante de 1975 (soit 1,87 dollar par action contre 2,87). Pour l'exercice 1976 global, les chiffres ressortent à 439 millions de dollars (9,30 dollars par action) contre 272 millions (5,43) en 1975.

SINGER. — Le bénéfice net d'exploitation pour les activités maintenues s'est établi en 1976 à 20,52 millions de dollars (dont 54,7 millions de dollars provenant d'opérations abandonnées) contre une perte de 52,2 millions de dollars en 1975.

ALCAN ALUMINIUM LTD. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 ressort à 44 millions de dollars contre 35 millions (soit 1,14 dollar par action contre 1,01).

MANURHIN. — Pour les dix premiers mois de l'année, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé total de 595,88 millions de francs contre 516,65 millions un an plus tôt.

PULLMAN INC. — En 1976, la société a réalisé l'un de ses quatre meilleurs résultats depuis sa création : le bénéfice net s'est établi à 30,3 millions de dollars contre 30,35 millions de dollars (soit 2,77 dollars par action contre 3,61 en 1975).

NEW-YORK
Très légère hausse

Les cours ont très légèrement progressé lundi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance modérément active (22,89 millions de titres contre 23,9), l'indice Dow Jones s'est inscrit à 963,60, en hausse de 1,17 point.

Le nombre de hausses l'a emporté sur les baisses par 788 contre 685 et 446 inchangés.

Hésitant tout au long de la matinée, le marché ne s'est redressé qu'en début d'après-midi, à l'annonce d'une forte progression (+ 6,6 %) des commandes de biens durables en janvier (troisième hausse mensuelle consécutive).

Les analystes estimaient cependant que cette nouvelle aurait pu provoquer un mouvement de hausse nettement plus important si l'atmosphère n'était pas, d'une manière générale, aussi morose.

Ce n'est finalement qu'au début du mois prochain que le détail du plan de relance de M. Carter sera connu. En attendant, les opérateurs continuent à redouter une possible remontée des taux d'intérêts à court terme amorcée la semaine dernière par la First National Bank of Chicago.

Indices Dow Jones des transports, 231,69 (+ 1,03) ; services publics, 110,78 (+ 1,21).

VALEURS	COURS 21/1	COURS 24/1
Alcoa	56 1/8	56 1/4
A.T.T.	63 1/8	63 1/2
Boeing	41 1/4	41 3/8
Chase Manhattan Bank	33 ...	33 1/4
Du Pont de Nemours	127 3/4	126 5/8
Eastman Kodak	79 1/8	79 1/2
Exxon	51 5/8	52 1/4
Ford	60 3/4	60 3/8
General Electric	53 1/2	52 1/2
General Foods	30 7/8	31 5/8
General Motors	74 7/8	74 5/8
Goodyear	22 5/8	22 1/2
I.B.M.	274 ...	271 1/2
I.T.T.	34 ...	34 3/8
Kennecott	30 1/2	30 7/8
Mobil Oil	64 1/4	65 5/8
Pfizer	27 1/8	26 3/4
Schlumberger	58 1/8	59 1/4
Texaco	28 ...	28 3/4
U.A.L. Inc.	24 3/4	24 3/4
Union Carbide	58 1/2	58 3/8
U.S. Steel	46 1/4	46 1/2
Westinghouse	17 3/4	17 7/8
Xerox	55 1/4	55 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/1	25/1
1 dollar (en yens)	290 23	289 95

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 24 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 % amort. 45-54	41 50	0 963	GAN (Sté) Centr.)	610	613	Lyon-Alemand	95 10	95 10	UFIMEG	81 60	80 85
5 %	53 60	4 904	Préservatrice S.A.	344 ..	330 50	Paris-Réescompt.	257	318 ..	U.G.I.M.O.	113 20	112 ..
5 % 1920-1980	144	4 904	Protectrice A.I.R.	229	230	Marseil. Crédit	310 ..	257	Union Habit.	167 90	165
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	474 10	474 10	(M) Crédit Méd.			Immob. Marseille	830	829	Charg. Réun. (p.)	2701	2701
E.D.F. parts 1959	...	468 ..	Financière Sofal	188	185	Louvre	190 10	198 50	(Li) Dév. R. Nord.	145	145
Ch. France 3 %	...	130 ..	Finextel	126	127 50	Midi	...	d571	Electro-Financ.	263 ..	263
Abeille I.G.A.R.D.	528 ..	535 ..	Fr. Cr. et B. (Cie)	56 ..	56	Rente foncière	...	716	Fin. Bretagne	46	46 30
Abeille (Vie)	228 ..	220 ..	France-Bail	189	181 50	Stevim	167 30	167 30	Gaz et Eaux	479	479
A.G.F. (Sté Centr.)	398 ..	400	Hydro-Energie	38 70	29 70	Voitures à Paris	...	261 20	La Mure	34 85	33 80
Ass. Gr. Paris Vie	1204	1190	Immobail B.T.P.	137 20	137 20	Cogifi	118 ..	118 30	Lebon et Cie	138 ..	123 50
Concorde	254	254 ..	Immobanque	180 ..	181	Foncina	107	106 40	(Ny) Lordex	119	119 ..
Épargne France	306	306 ..	Immofice	134	132 50	Gr. Fin. Constr.	119 50	119 50	Cie Marocaine	...	28 70
Fonc. T.I.A.R.D.	82 80	81 ..	Interbail	168	168 ..	Immindo	116	117 ..	O.V.A.I.M.	...	...
France I.A.R.D.	180	180 ..	Locabail Immob.	195	195 ..	Imminvest	86 10	86 20	OPB Paribas	92 80	93 50
France (La)	350 ..	350 ..	Locafinancière	143 50	145	Cie Lyon Imm.	93 30	95	Paris-Orléans	79	78 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	612 50	614	612 20	613 80
1650	C.N.E. 3 %	1653	1655 ..	1654	1655 ..
400	Afrique Occ.	402	407	406	400 10
320	Air liquide	319 50	327	327	325
61	Als. Part. ind	61	61 20	62 80	62 ..
185	Als. Superm.	186 20	185	185	185 ..
475	Cie Gle Eaux	472 50	483 ..	484	488
193	E. J. Lefebvre	195	193 ..	194 50	190 10
53	Esso S.A.F.	52 90	53 95	54	52 90
167	Eurafrance	168 90	169 90	170	170 ..
368	Europe n° 1	363	376 ..	370	370 ..
132	Olida-Caby	131 50	130 10	130 10	130 ..
98	Opfi-Paribas	85 ..	83 70	83 90	83 05
101	Paris-France	101	101 50	101 50	102 10
75	Pechelbronn	75	75	75	74 ..
490	T.R.T.	490	490 ..	490 ..	483 40
620	Tél. Electr.	620 ..	638 ..	630 ..	621 ..
117	— (obl.)	118 80	117 10	117 10	117 10
340	Tél. Ericsson	341	349 50	355	356 30
57	Terres Roug.	57 10	58 50	58 50	58 ..
179	Thomson-Br.	180	183 50	183	183 50
220	— (obl.)	221	220	220	218
57	Free State	57 40	57 20	57 10	56 10
265	Gen. Electric	265 80	267 ..	267 ..	265 80
370	Gen. Motors	370 ..	370 10	370 10	369 80
13 50	Goldfields	13 40	13 10	13 20	12 95
16 50	Harmony	16 10	16 55	16 25	16 50
280	Hoechst Akt	281 ..	285 50	285 ..	284 50
31	Imp. Chem.	31	30 80	30 70	30 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
38	Buffelsfont.	38 85	39 60	39 30	38 80
12 ..	Charter	12 10	11 90	11 90	11 70
168	Chase Manh.	160 10	162 60	162 90	162 10
102 ..	Cie Pél. Imp.	101 ..	101 10	101 10	99 80
405	C.F. Fr-Can.	402 ..	426 ..	413 ..	430 ..
12 70	De Beers (S.)	12 55	12 80	12 75	12 70
575	Deuts. Bank.	577 ..	578 ..	579 ..	578 ..
210	Dome Mines	218 90	216 50	215 ..	212 30
640	Du Pont Nem	644 ..	640 ..	639 ..	645 ..
395	East Kodak	398	397 50	397 50	397 30
15	East Rand	15 30	15 10	15 ..	14 80
102	Ericsson	102 50	101 50	101 50	100 50
260	Exxon Corp.	259 70	259 80	261 ..	255 ..
300	Ford Motor	300 ..	300 ..	301 ..	298 ..
65	St-Helena	65 10	65 ..	64 ..	64 ..
290	Schlumberg.	442 50	297 50	297 40	297 ..
41	Shell Tr. (S)	40 90	40 60	40 50	40 10
535	Siemens A.G.	535	531	529 ..	530 ..
43	Sony	42 75	43 10	43 10	43 ..
13 50	Tanganyika	13 55	13 30	13 30	13 20
245	Unilever	243 10	241 80	243 ..	241 80
12 ..	Union Corp.	12	12 20	12 20	12 ..
135	U. Min. 1/10	135 50	134 80	134 80	133 50
106	West Driet.	105 60	105 50	106 50	104 50
40	West Deep	40 ..	41 20	40 50	40 40
80	West Hold.	79 20	82 ..	81 ..	81 ..
1 10	Zambia Cop.	1 05	1 07	1 06	1 05

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 978	4 976	4 97
Canada ($ can. 1)	4 928	4 915	4 91
Allemagne (100 DM)	207 400	207 275	206 50
Autriche (100 sch.)	29 180	29 210	28 25
Belgique (100 F.)	13 503	13 495	13 35
Danemark (100 krd)	84 220	83 970	83 50
Espagne (100 pes.)	7 249	7 245	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 543	8 548	8 57
Italie (1 000 lires)	5 658	5 646	5 475
Norvège (100 k)	93 620	93 700	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	198 180	198 100	197 50
Portugal (100 esc.)	15 546	15 580	14 ..
Suède (100 krs)	117 380	117 210	116 50
Suisse (100 fr.)	199 010	198 625	198 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	21770 ..	21730 ..
Or fin (kilo en lingot)	21800 ..	21730 ..
Pièce française (20 fr.)	235 30	236 10
Pièce française (10 fr.)	208	214 ..
Pièce suisse (20 fr.)	208 50	207 80
Union latine (20 fr.)	194	192 50
Souverain	216 ..	215 50
Pièce de 20 dollars	1030 ..	1028 ..
Pièce de 10 dollars	544 30	540 ..
Pièce de 5 dollars	346 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	859 50	858 ..
Pièce de 10 florins	208 80	208 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

DANS SA PREMIÈRE INTERVIEW

M. Carter se déclare favorable à un arrêt « immédiat et total » des essais nucléaires

Washington (A.P.). — M. Carter est en faveur d'un arrêt de tous les essais nucléaires — « *immédiatement et totalement* » — dans le cadre d'un plan plus vaste visant à freiner le développement des armes nucléaires et, en définitive, à les bannir de la surface du globe.

Dans sa première interview accordée en tant que président, M. Carter a déclaré à quatre journalistes de l'Associated Press et d'United Press International qu'il ignore si l'Union soviétique acceptera sa proposition. Mais il a indiqué que le Kremlin avait « *envoyé une réponse encourageante* ».

M. Carter a indiqué que le Conseil national de sécurité est d'accord sur la nécessité de diminuer les ventes d'armes américaines à des pays étrangers. Ces ventes ne feront cependant pas l'objet d'un moratoire. Le président a demandé que tous les projets de ventes lui soient soumis directement avant d'être transmis au Congrès. Le vice-président Walter Mondale, qui est actuellement en tournée en Europe (voir page 2), demandera aux alliés des Etats-Unis exportateurs d'armements de participer à cet effort.

Au sujet des conversations soviéto-américaines sur les armements stratégiques (SALT), M. Carter a laissé entendre qu'il pourrait bien essayer de renvoyer à plus tard la recherche d'une solution aux problèmes des missiles américains de croisière et du bombardier soviétique Backfire qui ont bloqué jusqu'à présent la négociation. « *Je ne laisserai pas ces deux questions barrer la voie à la conclusion d'un nouvel accord* », a-t-il précisé.

M. Carter a énuméré ensuite les trois étapes qui, selon lui, devraient conduire à l'élimination des armes nucléaires :

— En premier lieu, a-t-il dit, les deux super-puissances devront « *s'imposer à elles-mêmes des contraintes sévères* » si elles veulent aboutir à un nouveau traité sur la limitation des armements stratégiques. Mais ce traité peut, à son avis, être conclu « *assez rapidement* ».

— Par la suite, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. devront réduire effectivement leur arsenal nucléaire, pour « *administrer au monde la preuve que nous sommes sincères* ».

— Enfin, il faudra que ces réductions touchent « *tous les pays, même ceux qui possèdent aujourd'hui un stock relativement peu important* ».

« *J'aimerais aboutir rapidement à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires*, a-t-il affirmé. *Je me prononce pour l'arrêt des essais concernant l'ensemble des engins nucléaires, immédiatement et totalement* », y compris les expériences nucléaires souterraines.

D'autre part, les Etats-Unis utiliseront « *tous les moyens en leur possession* » pour empêcher que l'arme nucléaire ne tombe aux mains de pays qui en sont privés à l'heure actuelle. A ce propos, le président a fait part de ses inquiétudes en ce qui concerne l'utilisation de combustible nucléaire recyclé à des fins militaires. « *Nous voudrions que cette situation fasse l'objet d'un contrôle international* », a-t-il dit. Il s'est déclaré hostile à l'édification d'usines de retraitement de combustible irradié dans des pays qui n'en possèdent pas encore.

M. Carter a encore estimé que la reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient est « *hautement probable cette année* » et que, si la question de la représentation des Palestiniens n'a pas encore été tranchée, cette participation « *devrait probablement être réalisée par le biais de l'une des délégations arabes* ».

Peu de temps après la diffusion de cette interview, toutefois, M. Cyrus Vance, nouveau secrétaire d'Etat américain, a tenu devant les journalistes des propos qui contredisent sur certains points ceux du président. M. Carter ayant dit qu'il avait reçu « *une réponse encourageante* » de Moscou à sa proposition sur les essais nucléaires, M. Vance a affirmé qu'aucun message de ce genre n'était parvenu à Washington, en tout cas pas sous forme de note. Les observateurs inclinent à penser que le président a fondé son optimisme sur l'analyse de diverses déclarations ou indications soviétiques plutôt que sur un document précis.

De même, comme on demandait à M. Vance si la déclaration de M. Carter sur les problèmes des missiles de croisière et du bombardier soviétique Backfire seraient mis de côté dans la négociation SALT, le secrétaire d'Etat a répondu : « *Ce n'est pas exact, le missile de croisière et le Backfire sont ouverts à la discussion.* » M. Vance a précisé que la reprise des conversations pourrait intervenir à la fin de mars, lorsque la nouvelle administration américaine aura terminé son examen du dossier.

[Les Soviétiques avaient eux-mêmes proposé — pour la dernière fois en 1975, à l'ONU — un arrêt total des essais nucléaires, mais les Etats-Unis étaient jusqu'à présent en désaccord avec eux sur le contrôle de cette interdiction, estimant que les « moyens nationaux » étaient insuffisants au-dessous d'un certain seuil de puissance.

En 1974, les deux grandes puissances se sont entendues pour interdire les essais nucléaires militaires supérieurs à 150 kilotonnes ; elles ont complété cet accord en mai 1976 par un traité portant sur les essais à des fins civiles, assorti d'un contrôle sur place dans certaines conditions. Faute d'autres précisions de M. Carter, il convient d'attendre pour savoir si le nouveau président entend faire une proposition spéciale sur ce point ou s'il l'envisage dans le cadre d'un programme plus vaste comportant d'autres mesures de limitations d'armements.]

Le voyage du premier ministre

M. BARRE : les grèves auront lieu mais la politique du gouvernement ne changera pas.

Poursuivant son voyage dans les départements du Centre, M. Raymond Barre a été accueilli mardi matin à Chabris (Indre) par quelque cent cinquante manifestants scandant des slogans hostiles au premier ministre, et brandissant des pancartes signées de la C.G.T. et de la C.F.D.T. On pouvait ainsi entendre « *les milliardaires peuvent payer, non à l'austérité* », « *liberté politique et syndicale dans l'entreprise* », et aussi lire sur les banderoles « *Babarre y en a marre* », « *Barre, non au chômage* » et « *réouverture de la SNIAS* ». A l'hôtel de ville, M. Raymond Barre, s'adressant aux notabilités, a déclaré notamment : « *Le problème de la SNIAS est considérable. L'Etat ne peut pas continuer à engloutir des sommes considérables sans procéder à une réorganisation indispensable.* »

Auparavant, à Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), le premier ministre, interrogé par les journalistes sur les grèves qui vont commencer, a répondu avec une certaine irritation et un agacement visible : « *Le droit de grève existe. La grève aura lieu. Mais la politique du gouvernement ne changera pas. Pour le reste, depuis le mois de septembre, on a assisté de jour en jour à des attitudes, des comportements et des commentaires qui relèvent d'une agitation superficielle mais qui ne correspondent pas au sentiment profond de ce pays. Je vous ai déjà dit que je n'étais pas sensible à l'agitation. Ceux qui ne l'ont pas compris le comprendront. Ils prendront du temps et moi j'attends qu'ils aient compris.* »

LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE CASE-TENNECO EST PRÊTE A PRENDRE 40 % DU CAPITAL DE POCLAIN

La direction de la société Poclain a publié, mardi 25 janvier, en fin de matinée, le communiqué suivant : « *La direction de Poclain et le groupe américain Case-Tenneco ont abouti à un accord de principe qui sera soumis à l'agrément des autorités françaises et américaines ainsi qu'à l'approbation des conseils d'administration respectifs et d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Poclain. Cependant, dès ce stade des négociations, Poclain désirait informer tous ceux qui lui ont maintenu leur confiance.*

» *Aux termes de cet accord, Case-Tenneco prendrait une participation minoritaire de 40 % dans le capital de Poclain. L'opération se réaliserait par une augmentation de capital réservée à Case-Tenneco à 310 francs l'action nouvelle, soit un apport d'argent frais de 195 millions de francs environ. En outre, il est prévu une cession de certains actifs de Poclain à l'étranger, portant le montant total de l'investissement de Tenneco à 325 millions de francs environ.* »

[Ce communiqué ne met sans doute pas fin à ce qui est devenu « l'affaire Poclain ». L'opération telle qu'elle est présentée ferait en effet du groupe américain Case-Tenneco le principal actionnaire de Poclain. Or les autorités françaises, même si elles ont admis le principe d'une participation étrangère dans Poclain, ont toujours affirmé qu'elles refuseraient de laisser passer cette entreprise — numéro 1 européen de la pelle hydraulique — sous contrôle étranger. Tout laisse donc supposer que cet accord sera repoussé par les pouvoirs publics et que les négociations en cours pour trouver une solution — associant industriels français et étrangers — aux graves difficultés que connaît Poclain vont se poursuivre. La firme Case-Tenneco n'est d'ailleurs pas la seule intéressée. Le nom du Canadien Massey-Ferguson est également prononcé.]

En raison de la grève des cheminots

UN TRAIN SUR TROIS OU SUR QUATRE CIRCULERA MERCREDI

La grève des cheminots débute ce mardi 25 janvier, à 20 heures, et se terminera le jeudi 27, à 6 heures. Le service des grandes lignes sera assuré à environ 25 % de la normale, avec l'assurance d'un train dans la journée du 26 sur la plupart des grandes relations. Sur la banlieue de Paris, un train sur trois circulera, « selon les gares ». Cette proportion pourrait être un peu plus forte dans la soirée de mardi.

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1977 a été tiré à 612 078 exemplaires.

L'Académie des sciences a élu trois biochimistes

L'Académie des sciences a élu, lors de sa séance du lundi 24 janvier, trois nouveaux membres pour sa section des sciences chimiques : MM. Pierre Desnuelle, Alain Horeau et Marc Julia. M. Horeau était présenté en première ligne, et les deux autres candidats en seconde ligne. En effet, depuis sa réforme en novembre 1976, c'est l'Académie des sciences seule qui établit une liste des personnalités scientifiques qu'elle souhaite voir entrer en son sein (alors que, auparavant, les personnes désireuses d'entrer à l'Académie des sciences faisaient elles-mêmes acte de candidature). Ces candidats sont alors officieusement pressentis et avisés des devoirs des membres de l'Académie, puis « *inscrits sur deux lignes en tenant compte de leurs mérites, de l'intérêt de leurs succès scientifiques et techniques et de leur âge* ». Jusqu'à présent, tous les membres élus depuis la réforme ont été ceux présentés en première ligne. Il semble donc qu'en chimie il y ait eu un léger désaccord parmi les académiciens.

Début mars, l'Académie des sciences clôturera cette première session d'élections depuis sa réforme, qui doit, en principe, aboutir à l'élection de vingt-quatre nouveaux membres. La liste complète sera alors présentée au président de la République pour approbation.

PIERRE DESNUELLE

[M. Pierre Desnuelle est né le 8 août 1911 à Lons-le-Saunier (Jura). Il est docteur ès sciences physiques (1935) et ingénieur chimiste de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lyon. Lauréat de l'Académie des sciences et correspondant depuis 1966. Il est professeur de biochimie à la faculté des sciences de Marseille depuis 1946. Il est également fondateur en 1955 et directeur de l'Institut de chimie biologique rattaché à l'université Aix-Marseille-I, fondateur en 1967 et directeur du Centre de biochimie et de biologie moléculaire du C.N.R.S.

M. Desnuelle a effectué des recherches dans la biochimie des protéines et des corps gras, notamment en ce qui concerne la structure primaire des protéines et le mécanisme d'action de la lipase pancréatique.]

ALAIN HOREAU

[M. Alain Horeau est né à Nantes le 11 juin 1909. Il obtient à Nancy, en 1930, le diplôme d'ingénieur chimiste, et en 1933 est docteur de l'université de la même ville. En 1941 il est pharmacien et en 1951 docteur ès sciences naturelles. Lauréat de l'Académie des sciences et du C.N.R.S. (médaille d'argent), il effectue toute sa carrière au Collège de France, où il est successivement sous-directeur de laboratoire (endocrinologie) en 1941, professeur (chaire de chimie organique des hormones) depuis 1958 et administrateur depuis 1974. Ses recherches ont porté sur trois domaines de la chimie organique : stéréochimie, hormones et corps apparentés, synthèse et réactions générales. Il est président de la Société chimique de France.]

MARC JULIA

[M. Marc Julia est né le 23 octobre 1922 à Paris. Elève à l'Ecole normale supérieure, il obtient l'agrégation des sciences physiques en 1946, où il est reçu premier, et le doctorat ès sciences en 1950. Il est chef de travaux pratiques et maître de conférences à l'Ecole polytechnique. Ensuite, il devient chef de laboratoire et chef de service (chimie thérapeutique) à l'Institut Pasteur. Il est depuis 1970 directeur du laboratoire de chimie à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm et professeur à l'université de Paris-VI.

Il est lauréat de l'Académie des sciences et de médecine. Ses travaux ont trouvé de nombreuses applications en chimie thérapeutique, en chimie biologique — synthèse de « marqueurs par affinité » de la cholinestérase et du récepteur cholinergique étudié par J.-P. Changeux à l'Institut Pasteur — et en chimie organique — synthèse récente de la vitamine A.]

Au Liban

Un contingent syrien symbolique a pénétré dans le sud du pays

La tension avait sensiblement décru, ce mardi 25 janvier, dans les quartiers chrétiens de Beyrouth, où plusieurs centaines de soldats syriens et des blindés se sont déployés depuis dimanche (*le Monde* du 25 janvier). Les dirigeants de la droite ont appelé la population chrétienne, qui avait déclenché, lundi, une grève « pacifique et spontanée » pour protester contre cette « occupation » imprévue, à reprendre le travail.

D'autre part, pour la première fois, un contingent symbolique des « casques verts » syriens a pénétré lundi en profondeur dans la région du Liban-Sud, à Nabatieh, ville musulmane où l'influence de la résistance palestinienne a toujours été forte. Peu après l'entrée de ce contingent dans la ville, le commandant Abou Moussa (l'un des chefs militaires du Fath) a été blessé à un bras par « deux inconnus ». Abou Moussa avait dirigé, en juin 1976, la défense de la ville méridionale de Saïda contre l'avance d'une colonne de blindés syriens, qui avait subi des pertes importantes.

En Tunisie

VINGT LYCÉENS CONDAMNÉS A DEUX ANS DE PRISON

Tunis (A.F.P.). — Un groupe de vingt élèves, dont sept jeunes filles, du lycée de Jendoura (160 kilomètres au nord-ouest de Tunis) ont été condamnés lundi 24 janvier à deux ans de prison par le tribunal correctionnel de cette ville à la suite des dégâts et des désordres provoqués au lycée, le 27 décembre 1976, rapporte le quotidien tunisien « As Sabah ».

Ces lycéens étaient poursuivis à la suite des manifestations déclenchées par un groupe d'élèves mécontents de l'augmentation du montant de la pension des élèves internes et demi-pensionnaires.

هكذا من الأصل

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1473 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 20 AU MERCREDI 26 JANVIER

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TÉLÉPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



N° 1473

Canada, 0,40 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,60 $ sing. ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,35 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 11.)

CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

Après le voyage de M. Giscard d'Estaing

Les relations entre Ryad et Paris

La visite entreprise en Arabie Saoudite par M. Giscard d'Estaing du 22 au 25 janvier ne s'est pas soldée, comme certains le croyaient, par des résultats éblouissants, tant sur le plan politique qu'économique. D'ailleurs, rarement le ton des autorités françaises aura été aussi peu triomphaliste.

Certes, un accord a été signé le lundi 24 janvier, prévoyant la livraison à la France, de 1977 à 1979, de 42 millions de tonnes de pétrole, soit 12 millions de tonnes de plus que les trois précédentes années. Certes encore, trois contrats valant 3,5 milliards de francs « sont en voie d'être approuvés », ce qui n'est pas négligeable. Mais ces transactions, comme le renouvellement du petit contrat pétrolier de 1974, ont été conclues indépendamment de la visite présidentielle.

Il est vrai que les responsables français ont été échaudés en Iran. Ils ont pu se rendre à l'évidence qu'une promesse ne remplaçait jamais une signature, qu'une entente politique était inutile sans une affinité industrielle et commerciale. En outre, Paris doit ménager Téhéran. Plus peuplé, plus dynamique peut-être aussi que l'Arabie Saoudite, l'Iran s'équipe davantage. De nombreux hauts fonctionnaires avaient mis en garde le président de la République contre les effets désastreux de déclarations intempestives à Ryad sur les négociations en cours pour la vente de deux centrales nucléaires à l'Iran. Il n'est pas facile de garder de bonnes relations politiques avec deux pays qui se disputent une suprématie régionale.

C'est pourquoi le communiqué conjoint passe sous silence le Golfe (persique pour les Iraniens et arabe pour ses autres voisins) et les problèmes de sécurité qui s'y posent. En revanche, le texte abonde en formules plus ou moins creuses concernant les conceptions similaires ou identiques que les deux pays ont, d'une manière générale, sur les relations internationales, mais aussi sur l'avenir du Liban et sur celui du Territoire français des Afars et des Issas. L'entente est également totale concernant la manière dont il faudrait poursuivre la conférence Nord-Sud et le dialogue euro-arabe, « indispensables au nouvel ordre économique international ».

Dans une interview à l'A.F.P., le roi Khaled s'est prononcé en faveur de la participation de la France à la conférence de Genève sur le Proche-Orient. Mais le communiqué conjoint n'en souffle pas mot. Le passage relatif au conflit israélo-arabe indique, cependant, que les deux Etats divergent, au moins sur deux points : Jérusalem et l'O.L.P. Seule la partie saoudienne met l'accent sur la restitution aux Arabes de la partie orientale de la Ville sainte et exige la présence des représentants de la « centrale » des fedayin à la conférence de Genève. La délégation française, qui a préféré ne pas s'exprimer sur ces deux points, a insisté en revanche sur le « droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties ». Mais pouvait-elle en dire plus après les réactions provoquées en Israël par l'affaire Daoud ?

Au-delà de ces exercices de style, tout ce que l'on sait sur la véritable position de l'Arabie Saoudite dans le conflit palestinien permet d'avancer que ces divergences portent davantage sur la forme que sur le fond. Paris et Ryad, relève-t-on encore dans le communiqué conjoint, sont d'accord pour estimer qu'un règlement de paix est « nécessaire et urgent ».

Au total, le voyage de M. Giscard d'Estaing en Arabie Saoudite ne marquera pas un tournant dans les relations franco-saoudiennes. Mais il favorisera, vraisemblablement, un climat propice à leur développement.

(Mercredi 26 janvier.)

(Lire nos informations sur le séjour du président de la République en Arabie Saoudite, p. 6.)

La situation est très tendue en Espagne après le meurtre de quatre avocats de gauche

Le gouvernement et l'opposition démocratique lancent en commun un appel au calme

L'Espagne connaît une vive tension après l'enlèvement du général Villaescusa, président du Conseil suprême de justice militaire, et un déchaînement de violence qui a fait au moins six morts en quarante-huit heures : deux jeunes gens, étudiants, tués au cours de manifestations, en faveur de l'amnistie, à Madrid, et quatre avocats, spécialisés dans la défense de dirigeants syndicalistes de gauche, assassinés à leur étude madrilène dans la nuit du 24 au 25 janvier.

Le GRAPO, groupe de résistance antifasciste du 1er octobre, déjà responsable de l'enlèvement, le 11 décembre, de M. de Oriol, président du Conseil d'Etat, a revendiqué le rapt, le 24 janvier. Cette action est dénoncée comme une « provocation » par les milieux politiques de l'opposition. La police attribue la mort d'un étudiant, le 23 janvier, à un membre des Guérilleros du Christ-roi. Une jeune fille, décédée le soir du lendemain, avait été matraquée pendant une manifestation par les forces de l'ordre. Tout indique que le commando de deux hommes qui a assassiné les avocats est d'extrême droite.

Ce dernier attentat a créé un climat de terreur dans les milieux de gauche de la capitale espagnole. La plupart des dirigeants politiques et syndicalistes ont abandonné leurs domiciles pour des retraites plus sûres. Un conseil restreint de gouvernement devait avoir lieu dans la journée du 25, à Madrid, et plusieurs « procuradores » (députés) ont demandé une convocation extraordinaire des Cortès. Un ressortissant argentin, militant d'extrême droite, a été appréhendé à la suite de l'assassinat de l'étudiant, dimanche.

La police a procédé à plusieurs arrestations dans les milieux d'activistes d'extrême droite espagnols et étrangers vivant à Madrid. Les arrestations ont été opérées dans les milieux des oustachis croates et des Latino-américains. Des Espagnols membres de mouvements d'extrême droite ont également été appréhendés

Fait exceptionnel : le gouvernement et les délégués de l'opposition démocratique ont signé un communiqué commun pour demander à la population de conserver son calme.

La mitraillette contre le bulletin de vote

par MARCEL NIEDERGANG

A qui profitent ces crimes ? C'est évidemment la question qui se pose, en Espagne et hors d'Espagne, alors qu'un déchaînement de violences, le plus grave depuis la mort de Franco, semble remettre en cause la marche pacifique à la démocratie et la réussite d'une expérience exemplaire.

L'opinion espagnole, pétrifiée, angoissée, condamne, dans son ensemble, cette tentative d'orchestration de l'apocalypse. A une immense majorité, elle a approuvé, le 15 décembre dernier, le projet de réforme politique destiné à substituer aux institutions nées de la guerre civile un régime parlementaire à l'européenne Ne reniant pas leur passé, mais confiants dans l'avenir, les Espagnols entendent conserver les acquis du régime et assumer les risques et les avantages d'un véritable libéralisme. Dans la paix, la concorde et la coexistence. Tel est le vœu à peu près unanime d'une société moderne qui était prête, bien avant la disparition du Caudillo, à passer sans violences d'un régime dictatorial à un système démocratique.

Mais les Espagnols savent aussi — car il n'est pas une seule famille qui ne l'ait vécue dans sa chair depuis quarante ans — que la violence est latente, toujours prête à resurgir, et qu'il faut sans relâche l'exorciser, la combattre et l'éliminer sans faiblesse pour réussir ce que le peuple le moins doué du monde pour la complaisance et la passivité voudrait aujourd'hui donner en exemple aux autres.

En quatorze mois d'après-franquisme, le roi et le gouvernement ont fait beaucoup pour faciliter une évolution sans à-coups et sans turbulences excessives. Les dirigeants raisonnables, prudents, sérieux, d'une opposition démocratique, qui va des libéraux du centre droit aux gauchistes, sont les premiers à la reconnaître. Pour la seconde fois en deux semaines, le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, a reçu, lundi à Madrid, les six délégués représentant toutes les formations de l'opposition, communistes compris. Objectivement, les intérêts du gouvernement du roi et des chefs de l'opposition sont aujourd'hui identiques : adapter les institutions de la nation aux impératifs de la société et à l'évolution politique du monde. Le roi, son gouvernement et les dirigeants de l'opposition parlent le même langage.

C'est bien ce qui exaspère les minoritaires hostiles à tout véritable changement et qui n'hésitent pas à recourir à la mitraillette pour essayer de faire échec au bulletin de vote. Tout faire pour inciter une armée troublée par un processus qu'elle juge parfois rapide ou imprudent à intervenir, à sortir d'une neutralité politique hautement réaffirmée au début de l'année par les chefs de l'état-major : tel semble bien être le but majeur de ceux qui ont manifestement décidé de passer à l'action directe.

La thèse la plus commune, la plus séduisante, consiste à renvoyer dos à dos les deux extrémismes, de gauche et de droite. Les groupes d'extrême gauche se sont suffisamment manifestés dans les dernières années du franquisme, et même depuis la mort de Franco, au Pays basque, pour qu'on ne puisse *a priori* écarter leur présence dans la violence actuelle. Le GRAPO, qui a enlevé M. de Oriol en décembre et qui a déjà revendiqué l'enlèvement le 24 janvier du général Villaescusa, se proclame d'extrême gauche. Et il est vrai qu'il demande la libération de tous les prisonniers politiques encore détenus. Mais il est vrai aussi que les Espagnols sont à peu près persuadés que le GRAPO est en réalité manipulé par l'extrême droite.

Des membres du gouvernement ont récemment renforcé cette thèse en laissant entendre que le GRAPO ne se situait effectivement pas à gauche et qu'il y aurait des « surprises » lorsque l'affaire Oriol aurait été éclaircie. La précision, la mise au point des deux enlèvements, de M. de Oriol et du général Villaescusa, laissent en tout cas penser que le GRAPO n'est pas un infime groupuscule universitaire.

Il est certain, en revanche, que les responsables de la mort d'un étudiant et d'une étudiante, et du massacre de plusieurs avocats de gauche, le 24 janvier, appartiennent à l'une de ces organisations d'extrême droite qui proclament leur volonté de restaurer le fascisme.

(Mercredi 26 janvier.)

(Lire nos informations page 2.)

ÉLECTIONS ANTICIPÉES AU DANEMARK

Des élections législatives anticipées auront lieu au Danemark le 15 février. M. Anker Joergensen, chef d'un gouvernement social-démocrate homogène qui ne dispose même pas du tiers des députés au Parlement, l'a annoncé le samedi 22 janvier.

Une consultation anticipée est nécessaire, a-t-il dit, parce qu'il n'est pas parvenu à avoir une majorité parlementaire « acceptable », suffisante pour faire voter toutes les mesures qu'il juge indispensables pour résoudre les problèmes les plus urgents : logement, chômage, budget de la défense et création d'une taxe spéciale sur la consommation d'énergie.

M. Joergensen rend « l'entêtement et l'égoïsme » du parti libéral, dirigé par son prédécesseur, M. Poul Hartling, responsables de l'appel à l'arbitrage d'une opinion qui a accueilli sans le moindre enthousiasme la perspective de ce scrutin. Il est vrai que ce sera la troisième consultation en trois ans et demi et la sixième en douze ans.

M. Hartling a aussitôt protesté vigoureusement. Il était d'autant moins pressé d'entrer lui-même en campagne que pas un seul des soixante-quatre sondages publiés depuis janvier 1975 ne prévoit une progression des libéraux. Selon lui, son successeur a dû céder aux pressions croissantes de l'aile gauche de la social-démocratie, de moins en moins disposée à accepter que le gouvernement minoritaire continue à agir à coups de compromis avec l'« aile bourgeoise » du Folketing.

Il est vrai que le gouvernement de M. Joergensen, formé le 13 février 1975, ne disposait que de cinquante-trois députés sur cent soixante-dix-neuf à la Chambre, alors que les six formations non socialistes en comptaient cent deux : les autres parlementaires appartenant à des groupes marginaux ou d'extrême gauche, le cabinet n'a pu se maintenir au pouvoir qu'en marchandant l'appui de ses adversaires.

M. Joergensen a dû se débattre constamment dans d'inextricables difficultés économiques, dues aussi bien au déséquilibre chronique de la balance des paiements qu'à un taux de chômage de plus de 6 % et au gonflement alarmant de la dette extérieure. Ainsi, l'automne dernier, pour consolider ses réserves de devises fortement ébranlées par la réévaluation du mark, le Danemark avait-il contracté un nouvel emprunt de 400 millions de dollars auprès d'un consortium de banques de dix-huit pays différents.

Le moment choisi pour les élections semble peu opportun : les conventions collectives arriveront toutes à expiration le 1er mars : leur renouvellement nécessitera une intervention énergique du gouvernement. A la même date s'achèvera la période de gel des prix, des salaires et des loyers, fixée pour trois mois. Les mesures de blocage n'ont pas donné de résultats probants, et aucune nouvelle disposition n'a été arrêtée pour les relayer. M. Joergensen a-t-il redouté d'affronter, avec les moyens dont il disposait, cette double échéance ?

La partie se joue entre les sociaux-démocrates et les libéraux. Mais le principal bénéficiaire de la bataille pourrait être le Parti du progrès, dirigé par un avocat, M. Mogens Glistrup, opposé à la fiscalité. Lors de la dernière consultation il avait fait élire vingt-trois députés en recueillant les suffrages de mécontents.

Quelle que soit l'évolution du corps électoral, la formation du prochain gouvernement risque une fois encore d'être longue et malaisée. D'autant que le scrutin aux îles Féroé ne pourra avoir lieu avant le début de mars. Or, l'appoint des deux députés féroïens peut être décisif. Les élections anticipées auront sans doute pour effet de retarder la conclusion des conventions collectives et l'adoption d'un train de mesures économiques indispensables.

(Mardi 25 janvier.)

De M. Kissinger au président Carter

M. Carter est entré en fonctions jeudi 20 janvier, au cours d'une cérémonie devant le Capitole de Washington. Avant même d'exercer le pouvoir, le président élu a subi un échec sérieux : très vivement contesté par le Sénat, M. Sorensen a renoncé à prendre la direction de la C.I.A.

Trois jours après l'inauguration, le vice-président, M. Walter Mondale, est parti pour l'Europe. Il devait se rendre à Bruxelles, Bonn, Berlin-Ouest, Rome, Londres et Paris. Le samedi matin 29 janvier, il aura un entretien avec M. Giscard d'Estaing, qui le recevra à déjeuner. M. Mondale partira dans la journée pour Tokyo.

Parlant à Toula le 25 janvier, M. Brejnev s'est dit pour sa part décidé, « conjointement avec la nouvelle administration américaine », à faire faire de « nouveaux progrès » aux relations soviéto-américaines. Il a aussi démenti que l'Union soviétique recherchait la supériorité dans le domaine militaire.

Du nouveau pour l'Europe ?

par MAURICE DELARUE

Au Conseil européen de La Haye, les Neuf se sont prononcés pour une prise de contact rapide avec le président Carter. M. Giscard d'Estaing a suggéré, deux jours plus tard, un « sommet » occidental. Pour sortir du désordre économique et monétaire, comme pour ranimer les négociations Nord-Sud — sans parler de la détente, qui relève quasi exclusivement du dialogue entre Washington et Moscou, — les Européens ne comptent que sur les Etats-Unis. La France n'est pas en mesure de prendre la moindre initiative internationale, et ceux de ses partenaires qui sont en meilleure forme n'ont jamais été beaucoup tentés d'agir indépendamment des Américains. Les institutions de la Communauté seront présidées pendant plusieurs mois par des Britanniques, et M. Callaghan n'a qu'une idée : être le premier à se rendre à Washington pour rencontrer le nouveau président. A l'évidence, l'Europe attend beaucoup de M. Carter.

Depuis trente ans, la politique européenne des Etats-Unis a évolué. Avec le plan Marshall, Washington a certes voulu « *faire l'Europe* », mais la formule était ambiguë. S'agissait-il de former une union effaçant les nations, ou de créer une entité politique capable d'agir par elle-même ? Les Etats-Unis cherchaient-ils un partenaire qui les égale à terme ou un éternel obligé ? A partir des années 60, la Communauté prenant corps, la *Grande-Bretagne* restant au dehors, le général de Gaulle étant au pouvoir à Paris, les Américains ressentirent de plus en plus les inconvénients d'une Europe dynamique.

Il revint à M. Kissinger d'exprimer sans détours (notamment le 23 avril 1973 à New-York et le 12 décembre suivant à Londres) une nouvelle doctrine. Le monde ayant changé, le redressement économique faisant de l'Europe un concurrent dangereux, le déficit des paiements américains dépréciant le dollar, la « guerre froide » enfin faisant progressivement place à la détente, les Etats-Unis exigeaient un accroissement important de la contribution européenne aux charges communes de la sécurité, tout en tenant à conserver seuls la direction politique (« *leadership* ») d'un ensemble « atlantique » élargi jusqu'au Japon ! Enfin et surtout, ils entendaient participer à toutes les délibérations européennes pouvant affecter leurs intérêts. Concrètement, M. Kissinger voulait consolider en droit, dans une « *nouvelle charte atlantique* », une dépendance européenne de fait et institutionnaliser les immixtions américaines dans les affaires de la Communauté.

(Suite de la page 4.)

« Triste spectacle »

Le spectacle qu'offre la majorité est peut-être triste. Mais il n'est certainement pas inédit. Ses querelles d'aujourd'hui s'inscrivent dans une longue suite de démêlés.

Déjà, en 1972, M. Chaban-Delmas avait été chassé par M. Pompidou après avoir été plus que desservi dans l'esprit du président et de l'opinion par les soins conjugués de l' « Inspiratrice », Mme Marie-France Garaud, et des amis de M. Giscard d'Estaing. En 1974, le même homme devait une seconde fois être abattu par les mêmes adversaires animés des mêmes ambitions.

Déjà il s'agissait de barrer la route, non pas à la gauche, dont les chances étaient faibles au départ, mais à un gaulliste et à un clan. Les mêmes attaques fusèrent des mêmes milieux. Une même inspiratrice menait un jeu secret et triomphant. M. Giscard d'Estaing promettait un destin national à M. Chirac. Elu, il en fit aussitôt son premier ministre. Le complot avait réussi comme celui qui, à la veille du référendum de 1969, avait abouti à la réconciliation de M. Pompidou et de M. Giscard d'Estaing et précipité la chute du général de Gaulle.

C'est depuis le tout début de 1976 — on le sait depuis sa récente conférence de presse — que le président de la République songeait à limoger son premier ministre. Comme M. Pompidou avait fait rentrer « en douce » M. Messmer au gouvernement en 1971 pour le substituer le moment venu à M. Chaban-Delmas, M. Giscard d'Estaing y a fait entrer M. Barre en janvier, comme si de rien n'était, pour qu'il remplace fin août M. Chirac. Le procédé est bien rodé.

Comme en 1972 et comme en 1974, ce sont des ambitions et des rivalités qui non seulement divisent les gaullistes mais opposent une partie d'entre eux, jamais la même, à leurs alliés. C'est toujours la même lutte sourde ou ouverte et toujours la même « inspiratrice ».

M. Marchais a raison : « Giscard-Chirac, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. » Seule la politique étrangère aurait pu les opposer. Mais depuis que le président s'est fait moins atlantiste et son ancien premier ministre plus européen, on ne discerne pas ce qui pourrait les distinguer sur ce plan. Ce n'est pas non plus l'ardeur réformatrice du président, qui s'est bien essoufflée.

Mais plus que M. d'Ornano, plus que M. Barre ou M. Giscard d'Estaing demain, M. Chirac peut enlever des voix, marginales mais décisives, à la gauche, tant aux élections municipales de Paris qu'aux élections législatives de 1978 ou présidentielles de 1981. Les précédents sont là : la gauche a plus à craindre de la droite bonapartiste que de la droite libérale. Les historiens ont bien défini ces deux traditions de la politique française. Les opposent non pas tant une politique qui, finalement, sert les mêmes intérêts qu'un style et une clientèle. Communistes et socialistes peuvent-ils assister en observateurs amusés au triste spectacle de la majorité ?

***

M. d'Ornano avait parfaitement le droit de briguer la mairie de Paris, mais il a commis deux erreurs. La première est d'avoir précipitamment profité d'un arbitrage douteux et, en tout cas, contesté. Et l'on s'étonne déjà, de ce point de vue, que des hommes respectables puissent encore appartenir à la fois au gouvernement de M. Barre et au Rassemblement de M. Chirac. La seconde erreur du « candidat de la majorité » est, en se présentant contre M. Lafay, d'avoir lancé un défi à un conseiller-député de la majorité qui a toujours soutenu le gouvernement. M. Chirac a beau jeu de le dénoncer, bien qu'en dépit de ses dénégations il ait, lui, bel et bien lancé un défi au président de la République.

J. F.

(Lire la suite page 8.)

A BOULOGNE-BILLANCOURT
Le conflit se poursuit à un atelier de Renault

LES NOUVEAUX ACCORDS ...
grèves des réalisateurs ... tistes C.G.T. se poursuivent

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

En Pologne

Le gouvernement cherche à affaiblir l'association des intellectuels catholiques proches de l'épiscopat

De notre correspondant en Europe centrale

Varsovie. — Une grande effervescence règne à Varsovie parmi les membres du Club des intellectuels catholiques (KIK). Cette association, qui regroupe près de deux milles membres et dont les activités constituent, notamment avec la publication de la revue *Wiez*, l'un des foyers les plus vivants de la vie culturelle polonaise, est, en effet, menacée par les autorités d'être privée de ses moyens financiers d'existence. Cette nouvelle attaque contre les milieux catholiques les plus proches de l'épiscopat parait s'inscrire dans une action plus vaste, en cours depuis environ deux ans, et qui tend à semer la zizanie parmi les différents groupes d'intellectuels chrétiens, tout en essayant de briser l'indépendance des cercles jusqu'à présent les moins dociles.

Les prémices de l'affaire actuelle, dont l'importance ne saurait être sous-estimée pour l'avenir des relations entre l'Eglise et l'Etat polonais, remontant à l'automne dernier, lorsque le ministère des finances, sur proposition du ministre des cultes, M. Kakol, décidait d'accorder au Club des intellectuels catholiques polonais (P.K.I.K.), nouvellement créé, le droit d'exercer des activités économiques. Ce nouveau club, présidé par M. Constantin Lubienski et animé par M. Janusz Zablocki, a vu le jour en octobre 1976 à Varsovie. Deux autres clubs de la même tendance ont été créés, à peu près au même moment, à Lublin et Poznan. Ils ne compteraient, à eux trois, que quelques dizaines de membres.

La dissidence de MM. Lubienski et Zablocki est le résultat d'un conflit né au sein de l'ancien groupe parlementaire catholique Z.N.A.K., au début de 1976, lors du débat sur la nouvelle Constitution. A l'époque, seul parmi ses quatre autres collègues, M. Stomma, le chef du groupe, s'était abstenu dans le vote à la Diète, scellant de ce fait la disgrâce de ses amis du KIK aux yeux du pouvoir. Ceux-ci devaient d'ailleurs se voir évincés quelques semaines plus tard du Parlement, au profit des partisans de M. Zablocki.

Une gestion difficile

Quelques jours à peine après avoir donné au nouveau club de M. Zablocki la possibilité d'exercer des activités économiques, le ministère des finances retirait, le 10 décembre dernier, à l'ancien club les mêmes facilités grâce auxquelles il avait créé, il y a plusieurs années, une société appelée Libella, d'où il tirait, ainsi que la revue *Witz*, la majeure partie de ses revenus.

Depuis l'entrée en vigueur de cette mesure, le 1er janvier de cette année, le Club des intellectuels catholiques de Varsovie et *Wiez* se trouvent ainsi dans une situation paradoxale : tout en restant propriétaires majoritaires de Libella (dix parts sur treize), ils sont mis dans l'impossibilité de tirer aucun profit de l'activité de leur entreprise. Pour justifier l'opération, les autorités invoquent le mauvais fonctionnement de Libella depuis deux ans et assurent aux dirigeants du KIK qu'ils sont prêts à leur verser des subventions.

La gestion de Libella, entreprise fabriquant de la papeterie, de la petite mécanique, etc., paraît, en effet, avoir été assez difficile au cours des deux dernières années, mais essentiellement en raison des obstacles mis par l'actionnaire minoritaire, en l'occurrence M. Zablocki et son Centre de documentation et d'études sociales (ODISS). Quant à la proposition de subvention faite par le gouvernement au KIK, elle présente pour les dirigeants de ce dernier le danger évident de les mettre dans un rapport de dépendance directe vis-à-vis des autorités, ce qu'ils avaient pu jusqu'à présent éviter.

A deux reprises, ces derniers temps, le 18 décembre et le 10 janvier, les représentants des huit centres d'activité catholiques se rattachant, de près ou de loin, au KIK (les quatre clubs de Varsovie, de Wroclaw, de Cracovie et de Torun), les revues *Wiez* et *Znak*, l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny*, la maison d'édition Znak) ont adopté des résolutions : ils insistent sur leur volonté de rester indépendants, dénoncent les attaques contre les milieux catholiques comme étant particulièrement néfastes aux relations entre l'Eglise et l'Etat et proposent aux autorités d'accepter une solution de compromis consistant en une division en deux de l'entreprise Libella, chaque groupe exerçant un droit de propriété et de gestion sur sa propre société.

De son côté, l'épiscopat, très inquiet de la nouvelle situation, est intervenu en faveur des membres du KIK. Il indique que toute pression sur les milieux intellectuels catholiques serait considérée par lui comme une pression contre l'Eglise.

Dans l'état actuel, un compromis paraît toutefois peu probable. M. Kakol, ministre des cultes, que nous avons interrogé à ce sujet, a en tout cas exclu qu'un accord puisse se faire sur le partage en deux de Libella.

Plus généralement, les dirigeants du Club de Varsovie, qui, comme leurs collègues de Wroclaw et de Cracovie, ont été soumis ces jours derniers à des tracasseries policières et administratives (dans un cas on a même tenté d'impliquer l'un des leurs dans une affaire de drogue), font remarquer que l'attaque du pouvoir fait partie d'une contre-offensive pour briser les liens des catholiques proches de l'épiscopat avec les milieux libéraux et démocratiques. La dépendance matérielle ne peut être, en effet, selon eux, que le premier pas vers une dépendance politique.

D'autre part, la tactique du gouvernement, notent les mêmes interlocuteurs, vise à renforcer les éléments opportunistes afin de mieux contrôler l'Eglise en général. Il s'agit, estiment-ils, d'une attitude très dangereuse, y compris pour les autorités, car, si elles sont détruites, les forces modérées qu'ils représentent en réalité n'auront plus le choix qu'entre un opportunisme sans écho dans la masse des croyants ou une hostilité délibérée au régime, également peu souhaitable.

MANUEL LUCBERT.

(Mardi 25 janvier.)

En Tchécoslovaquie

Les animateurs de Charte 77 dénoncent les mesures discriminatoires dans l'enseignement

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les animateurs de Charte 77 ont rendu public dimanche 23 janvier un nouveau document. Ce texte décrit les discriminations politiques, sociales ou religieuses appliquées lors de l'entrée dans l'enseignement supérieur et demande instamment qu'il y soit mis fin. Il critique la pratique consistant à utiliser des « *critères purement de classe* » pour l'admission à l'Université.

Se référant au droit fondamental à la culture et à la liberté de l'éducation inscrit dans la Constitution, les rédacteurs du document soulignent que les mesures discriminatoires touchent particulièrement les enfants de parents qui pendant le « printemps de Prague » 1968 avaient « *soutenu la démocratisation de notre vie publique et politique* ». Ces enfants ne sont même pas autorisés à fréquenter des établissements d'enseignement secondaire. Les défenseurs des droits civiques révèlent l'existence d'une instruction secrète du ministère de l'intérieur rendant obligatoire la présence d'une fiche politique dans le dossier scolaire de chaque élève. Ils dénoncent cette instruction comme étant illégale.

D'autre part, dans une interview à l'agence Associated Press, l'écrivain Pavel Kohout a déclaré : « *Je commence à détester le mot « dissident ». L'Etat essaie de nous coller cette étiquette qui sous-entend quelque acte inconvenant et militant dirigé contre l'ordre étatique. Or nous sommes engagés dans la défense des droits de l'homme et, tout compte fait, nous le faisons dans un pays qui a inscrit dans ses lois la garantie de ces droits.* »

Selon l'écrivain, la campagne de diffamation contre les signataires de Charte 77 serait sans précédent depuis les opérations de la période stalinienne dans les années 50. Il a qualifié d'« *absurdité totale* » les accusations portées contre lui, et selon lesquelles le succès de ses pièces de théâtre à l'étranger serait dû à l'aide financière des services de renseignements de la République fédérale.

A plusieurs reprises, le régime de M. Husak, a rappelé M. Pavel Kohout, a annoncé que la Tchécoslovaquie avait surmonté le traumatisme de 1968 et qu'il n'existait plus de danger contre-révolutionnaire dans le pays. C'est pourquoi il s'étonne de l'importance de la campagne lancée par les autorités « *comme si trois cents personnes pouvaient influencer le climat politique du pays* ». Pour l'écrivain, il reste une chance pour que le communisme est-européen abandonne sa mentalité policière et se rapproche de sa propre conception d'un socialisme plus humain, tel qu'il est actuellement préconisé par les P.C. italien, français et espagnol.

Pour la première fois depuis le déclenchement de cette affaire, deux dirigeants tchécoslovaques, MM. Husak, secrétaire général du parti, et Indra, président de l'Assemblée fédérale, ont fait publiquement allusion, samedi, au manifeste de Charte 77. Le ton relativement modéré de leurs attaques par comparaison avec celles qui sont publiées dans *Rude Pravo*, par exemple, a été remarqué. Devant le congrès du parti socialiste tchécoslovaque, organisation fantoche entièrement soumise au P.C., M. Husak a déclaré : « *Les attaques furieuses contre le socialisme sont aussi anciennes que le socialisme lui-même. Ce qui est nouveau, c'est seulement la combinaison de campagnes et d'attaques telles que celles auxquelles nous sommes en train d'assister. Mais un pamphlet signé par deux ou trois cents personnes contre la Tchécoslovaquie socialiste ne peut avoir aucun effet sur la situation dans notre pays.* » M. Indra, quant à lui, s'en est pris à la démagogie des auteurs de Charte 77. — M. L.

(Mardi 25 janvier.)

Espagne

Le gouvernement et l'opposition démocratique lancent un appel commun au calme

De notre correspondant

Madrid. — C'est dans la nuit du 24 au 25 janvier que deux hommes armés de mitraillettes se sont présentés, dans le quartier d'Atocha, à une étude d'avocats spécialisés dans la défense de syndicalistes de gauche. Une délégation des ouvriers des transports privés madrilènes, actuellement en grève, venait de quitter l'étude. Cette délégation comprenait dix personnes. Les terroristes ont coupé les fils du téléphone et ouvert le feu. Trois avocats ont été tués sur le coup : MM. Angel Rodriguez, Valdevira Ibanez et Luis Javier Benavides Orgaz. Un autre, M. Perez del Arco a succombé le mardi matin. Un cinquième, M. Antonio Holgado, était dans le coma, le même jour, en fin de matinée. Deux blessés sont dans un « *état très grave* ».

Dimanche 23 janvier, une manifestation non autorisée avait lieu dans le centre de Madrid, en faveur de l'amnistie totale pour les prisonniers politiques. Il y eut plusieurs affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre. Une personne non identifiée sortit un revolver, et, après avoir crié « *Vive le Christ roi !* », tira sur un étudiant, âgé de dix-neuf ans, Arturo Ruiz Garcia, le tuant sur le coup. La triple « A » espagnole (Alliance anticommuniste) s'est attribuée cet assassinat, avertissant qu'elle sera présente dans toutes les manifestations de ce genre.

Le 24 janvier, à 9 h. 30 du matin, le général Villaescusa, qui est proche de la ligne « dure » de l'armée, était enlevé au moment où il quittait son domicile pour se rendre à son bureau du Conseil suprême de justice militaire, la plus haute instance judiciaire des armées de terre, de l'air et de mer. Quatre hommes, l'arme à la main, le faisaient monter dans sa voiture officielle, tandis qu'ils menaçaient son chauffeur, obligeant celui-ci à prendre la direction qu'ils indiquaient. Quelques heures plus tard la voiture était retrouvée avec son chauffeur, bâillonné et ligoté.

Dans la soirée, le GRAPO s'attribuait ce nouvel enlèvement, exigeant de nouveau l'amnistie totale pour les cent soixante-dix-huit prisonniers politiques qui demeurent en prison.

Le fait d'enlever l'un des plus hauts personnages de la hiérarchie militaire est considéré par la gauche espagnole comme une provocation dirigée contre les forces armées qui, le 6 janvier, ont déclaré publiquement leur neutralité politique et leur allégeance au pouvoir civil.

Le 24 janvier, peu après l'enlèvement du général Villaescusa, des milliers d'étudiants manifestaient à Madrid pour protester contre l'assassinat, la veille, de leur camarade Arturo Ruiz Garcia. La manifestation fut dispersée avec une grande violence. Une étudiante âgée de vingt ans, Maria Luz Najera Julian, fut hospitalisée dans une clinique de la capitale, en état de coma. Elle mourait trois heures plus tard de multiples fractures du crâne.

La situation est délicate. Des minorités extrémistes tentent de déclencher un processus d'« argentinisation » afin d'empêcher que les élections aient lieu en mai prochain. Tel semble être le mobile de l'enlèvement du général Villaescusa. Si le gouvernement et les forces armées ne perdent pas leur sang-froid et si le peuple espagnol continue de faire preuve de la maturité qu'il a déjà démontrée, cet extrémisme marginal, héritage de la dictature, pourra être éliminé, mais seulement à cette condition.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Mercredi 26 janvier.)

AFRIQUE

EN REJETANT LE PLAN BRITANNIQUE DE RÈGLEMENT

M. Ian Smith assure avoir voulu éviter la « mainmise immédiate d'une minorité marxiste » sur la Rhodésie

M. Smith, premier ministre rhodésien, a justifié lundi soir 24 janvier à Salisbury sa décision de rejeter le plan britannique de règlement négocié. Les propositions de Londres, a-t-il fait remarquer, auraient entraîné la « mainmise immédiate d'une minorité noire marxiste sur le pays » et « imposé, de l'extérieur, un gouvernement noir ». Il a reproché à la Grande-Bretagne d'avoir voulu satisfaire les exigences du Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo.

Il a toutefois souligné qu'« il était prêt à renégocier avec souplesse » le plan Kissinger, et qu'il avait invité les dirigeants noirs « à l'exception des partisans du terrorisme » à participer à la vie politique. M. Richard, qui est arrivé lundi soir à Johannesburg, a qualifié de « tragique » le refus de M. Smith et assuré que ce dernier porte « une grande responsabilité pour ce qui peut arriver prochainement ». En réponse aux accusations rhodésiennes, il a assuré que ses propositions « avaient seulement pour but d'introduire une présence neutre de telle façon que ni les Blancs ni les Noirs n'aient le contrôle du pays ». Il a enfin exclu que la conférence de Genève puisse reprendre « sinon pour s'asseoir et se regarder les uns les autres ».

● A WASHINGTON, un porte-parole du département d'Etat a précisé que les Etats-Unis restaient en contact avec toutes les parties engagées dans la négociation. Le sénateur Clark, président de la sous-commission des affaires africaines, a préconisé l'application de rigoureuses sanctions économiques à l'encontre de Salisbury.

● A DAR-ES-SALAAM, la décision de Salisbury a été accueillie sans aucune surprise. « Nous avons toujours su que M. Smith n'accepterait aucune suggestion valable pour un transfert du pouvoir à la majorité », a déclaré un porte-parole tanzanien. — (A.F.P., Reuter.)

JOHANNESBURG : une certaine inquiétude

De notre correspondante

Johannesburg. — L'Afrique du Sud a accueilli sans grand étonnement la nouvelle du rejet, par M. Smith, des propositions britanniques.

Le discours de Nouvel An de M. Smith, différentes déclarations gouvernementales ainsi que la récente prise de position du Rhodesian Front, le parti au pouvoir, laissaient entendre que le gouvernement de Salisbury n'était pas prêt à s'écarter du plan présenté en septembre dernier par M. Henry Kissinger.

Le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, a été davantage surpris par le ton et la réaction du président de la conférence de Genève : « *Bien que je comprenne,* a-t-il dit, *la déception de M. Richard, je ne pense pas que son diagnostic de l'échec ait été équitable dans tous les domaines, ou qu'il ait pris en considération tous les faits significatifs.* »

On a noté, lundi soir 24 janvier, une certaine inquiétude dans les milieux politiques blancs comme chez l'homme de la rue. Ainsi M. Japie Basson, député de l'United Party (opposition officielle) a exprimé des craintes sur les conséquences de cet échec. « *La situation ne peut qu'évoluer vers une confrontation armée* », a-t-il dit. M. Colin Eglin, leader du Progressiv Reform Party, a utilisé les mêmes adjectifs que M. Richard pour qualifier la nouvelle : « *C'est tragique, non seulement pour le peuple rhodésien, mais pour tous les peuples d'Afrique australe qui veulent vivre en paix.* »

Dans les rangs du parti national, au pouvoir depuis 1948, les députés préfèrent, avant de faire des déclarations, attendre le discours que M. Vorster doit prononcer, vendredi prochain, devant le Parlement en réponse à la motion de défiance déposée par l'opposition.

Le quotidien libéral *Rand Daily Mail* résume ses craintes en titrant son éditorial : « *Essayez, essayez encore* »... « *Aussi désespéré que le problème rhodésien puisse paraître, il demeure tout à fait vital qu'il soit résolu, car l'alternative est une escalade de la guerre qui risque d'entraîner toute l'Afrique australe.* »

Le quotidien pro-gouvernemental *The Citizen* espère que l'Afrique du Sud « *usera de son influence à nouveau, en temps voulu, pour persuader les Rhodésiens de négocier sur des principes qui, bien qu'ils ne répondent pas à toutes leurs demandes, fournissent les bases d'une transition pacifique vers la prise du pouvoir par la majorité* ». Le journal définit ces principes : protection des droits de la minorité blanche, arrêt de la guérilla et levée des sanctions contre la Rhodésie.

C. C.

(Mercredi 26 janvier.)

LONDRES : désarroi et consternation

De notre correspondant

Londres. — Le « non » de M. Smith plonge Whitehall dans un désarroi et une consternation qui ne sont dissimulés qu'à grand-peine.

Les dirigeants britanniques entrevoient désormais un avenir très sombre pour la Rhodésie et pour l'ensemble de l'Afrique australe. Ils redoutent non seulement une intensification de la guérilla contre le gouvernement de Salisbury mais de nouvelles interventions étrangères favorisant la cause du bloc socialiste dans cette partie du monde.

En outre, le gouvernement travailliste redoute, dans l'immédiat, d'être l'objet, désormais, des attaques des conservateurs. Ceux-ci auront beau jeu de dénoncer « les *erreurs et les illusions* » des responsables d'une diplomatie qui paraît enregistrer un échec complet.

Il est clair, en tout cas, que M. Richard et le secrétaire au Foreign Office, M. Crosland, ne s'attendaient pas vraiment au refus catégorique de M. Smith. Des reportages télévisés ont montré, le 24 janvier, à tous les citoyens britanniques, le président de la conférence de Genève sortant de la résidence du premier ministre rhodésien visiblement décontenancé par le choc qu'il venait de subir.

M. Crosland présent à la conférence de presse donnée en commun, le 24 janviers, par M. Callaghan et le chancelier Schmidt, en visite à Londres, était en mesure de conserver un peu plus de sang-froid. Lui aussi, pourtant, croyait encore possible de lancer un « *dernier appel* » invitant M. Smith à ne pas fermer irrévocablement la porte à des négociations au risque de provoquer des « *conséquences catastrophiques* ».

Si les autorités paraissent avoir été surprises, beaucoup de spécialistes des affaires africaines, à Londres, le sont moins, n'ayant jamais cru à une « reddition » du régime de M. Smith. A leurs yeux, le « piège » monté par M. Kissinger en proposant aux Rhodésiens blancs un accord qui devait être immédiatement « dépassé » lors de leur arrivée à Genève ne pouvait pas tromper un politicien aussi retors que le premier ministre de Salisbury.

Les milieux politiques estiment généralement, ici, que Londres va se tourner une fois de plus vers Washington. Une vigoureuse pression américaine sur le gouvernement sud-africain serait nécessaire pour amener celui-ci à mettre en œuvre un boycottage du ravitaillement de la Rhodésie. Ce serait, estime-t-on à Londres, le seul moyen de prévenir la mise sur pied par M. Smith d'un gouvernement appuyé sur des dirigeants noirs modérés, qui n'aurait aucune chance d'être accepté ni par les combattants nationalistes ni par les pays voisins.

JEAN WETZ.

(Mercredi 26 janvier.)

République Sud-Africaine

L'OUVERTURE D'ÉCOLES CATHOLIQUES AUX ÉLÈVES DE TOUTES RACES INQUIÈTE LES AUTORITÉS

De notre correspondante

Le Cap. — Le gouvernement sud-africain a déclaré la guerre à l'Eglise catholique, coupable d'avoir ouvert ses établissements scolaires à tous les enfants, quelle que soit la couleur de leur peau.

Il existe en Afrique du Sud environ deux cents écoles catholiques, comptant près de trente mille élèves. Comme tous les établissements scolaires, elles doivent être enregistrées auprès des autorités provinciales. Selon un règlement qui date de 1956, seuls les professeurs européens peuvent enseigner à des enfants européens. Aucun enfant non européen ne peut être admis dans une école européenne. Ces conditions ne peuvent être tournées qu'avec le consentement de l'administration provinciale.

Au moins deux écoles, l'an passé, avaient, un peu en manière de test, ouvert leurs portes à quelques enfants non blancs. Devant la passivité du gouvernement, et forts du succès de cette expérience, tant auprès des enfants que des parents, les évêques, réunis au mois de février 1976, ont décidé d'autoriser les établissements scolaires à accueillir auprès de leurs élèves blancs des enfants métis, noirs, et indiens. La décision finale était cependant laissée aux chefs d'établissements.

Depuis une semaine, petit à petit, une à une, et le plus discrètement possible, plusieurs écoles ont décidé de suivre la voie tracée par les évêques. Cette évolution n'a pas manqué d'inquiéter certains citoyens soucieux de faire respecter à la lettre la politique du gouvernement. Jeudi 20 janvier, l'administrateur de la province du Cap, M. L. Munnik, a menacé de retirer leur autorisation d'enseigner aux établissements qui continueraient à accepter des enfants non blancs. Il a été aussitôt suivi par son collègue du Transvaal.

Pour le moment, l'attitude des responsables de l'Eglise catholique est ferme : il n'est pas question de revenir en arrière.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Mercredi 26 janvier.)

هكذا من الأصل

L'INSTALLATION DU 39e PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Carter veut insuffler un « esprit nouveau » au peuple américain

Les réfractaires à la guerre au Vietnam bénéficient de la grâce présidentielle

Dans son discours inaugural, jeudi 20 janvier, le président Carter a affirmé que son entrée en fonctions marquait la naissance d'un « esprit nouveau » d'union et de confiance entre les Américains.

Dès sa première journée de travail à la Maison Blanche, le 21, il a étendu le bénéfice de la grâce aux réfractaires à la guerre du Vietnam. En sont exclus les insoumis qui participèrent à des actes de violence et les membres séditieux du service de recrutement. Ceux qui échappèrent à l'incorporation en se réfugiant à l'étranger et en changeant de nationalité devront pour se faire réintégrer dans la communauté américaine accomplir les mêmes formalités qu'un candidat à la naturalisation.

M. Carter a reçu de nombreux messages de félicitations de chefs d'Etat étrangers. Celui du président du présidium du Soviet suprême, M. Podgorny souhaite « qu'il soit possible de réaliser des progrès considérables dans les relations entre nos deux pays ». Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, envisage de se rendre à Moscou fin mars pour relancer les négociations sur les SALT.

Le droit de grâce, prérogative traditionnelle des chefs d'Etat, a une portée morale, alors que l'amnistie, qui signifie étymologiquement l'oubli et qui appartient au législatif, est plutôt d'ordre politique. M. Jimmy Carter, en accordant sa grâce (son « pardon ») aux insoumis de la guerre du Vietnam, a donc voulu que son premier acte officiel de président des Etats-Unis, comme il l'avait promis au cours de la campagne électorale, soit essentiellement moral. Citant le prophète Michée dans son discours d'inauguration, M. Carter a indiqué une fois de plus l'origine religieuse des valeurs — la miséricorde, l'amour, l'humilité — qui ont donné le ton à sa campagne électorale et dont les peuples du monde et le peuple américain lui-même attendent — sans optimisme excessif — la traduction en mesures concrètes.

La grâce présidentielle s'applique à ceux qui ont refusé de rejoindre l'armée entre le 4 août 1964 et le 28 mars 1973. Les insoumis qui ont réussi à rester dissimulés aux Etats-Unis, ou qui se sont réfugiés au Canada, en Suède ou en France, peuvent donc, les premiers réapparaître au grand jour, les autres se présenter librement aux postes-frontières d'un pays qu'ils ont parfois quitté depuis dix ans.

Il est difficile de préciser le chiffre des bénéficiaires de cette mesure qui, selon le secrétaire de presse du président, atteint plusieurs centaines de milliers de personnes. Le cas le plus fréquent est celui des appelés qui ne se sont pas rendus à la convocation des services d'incorporation. La décision de M. Carter annule en tout cas le très modeste « programme » mis en route par M. Gerald Ford en 1974, et qui impliquait pour quelques milliers de réfractaires repentis un service civil relativement long et pénible. Ceux-là aussi pourront abandonner leurs pelles et leurs pioches et rentrer tranquillement chez eux.

La clémence inaugurale du trente-neuvième président des Etats-Unis n'est cependant pas un « pardon » général et inconditionnel. Tout d'abord, elle ne touche pas toutes les catégories (la liste est innombrable) de jeunes Américains qui, par courage idéaliste, par lâcheté ou par ignorance, ont enfreint les lois de leur pays. Elle ne s'applique pas en particulier aux réfractaires qui ont commis des actes de violence pour échapper à l'appel ni aux fonctionnaires des services de recrutement qui ont participé à de tels actes ou les ont facilités. Elle ne concerne pas non plus les déserteurs encore recherchés, dont le nombre est sans doute beaucoup plus restreint, mais dont la situation est infiniment plus tragique. M. Carter a demandé au ministère de la justice d'étudier leur cas un par un...

Le président n'a donc pas oublié la politique ; il sait, pour avoir été fraîchement accueilli par les anciens combattants, lors de leur congrès, le 24 août 1976, à Seattle (dans l'Etat de Washington), qu'un pardon pour tous aurait été mal accueilli par l'opinion américaine. Une autre ombre plane sur la décision présidentielle : les militaires ayant effectivement combattu et qui ont quitté l'armée avec un blâme (2,6 % des 7 800 214 militaires engagés à un moment ou à un autre dans le conflit) ne sont pas réhabilités. Il s'agit surtout de Noirs qui, ayant moins de moyens financiers ou de relations que leurs camarades blancs pour échapper à la conscription ou se réfugier à l'étranger, subissent aujourd'hui la dure loi du chômage et du mépris.

M. Carter, qui inaugure son quadriennat par un geste de réconciliation nationale, peut donc aller plus loin encore, et panser définitivement les plaies du Vietnam — comme M. Ford avait refermé celles du Watergate — en étendant son « pardon » à ceux qui en restent exclus.

(Lundi 24 janvier.)

Un rite républicain et religieux

L'« inauguration » du président des Etats-Unis est l'équivalent républicain du sacre monarchique. Un frisson religieux passe sur l'assistance (« *C'est toujours un moment d'étonnement et de crainte* » a noté Walter Lippmann) lorsque l'homme de parti se métamorphose, sous le regard de Dieu, en président de tous les Américains.

C'est le point final et l'aboutissement d'une « relève » politique qui a fonctionné en définitive de façon remarquable et sans accroc notable depuis presque deux siècles. La continuité monarchique, exprimée par le vieux cri « *Le roi est mort, vive le roi !* », trouve son équivalent dans la présence côte à côte (souvent ils ont fait le chemin ensemble jusqu'au Capitole) de celui qui n'est plus président que pour quelques minutes et de celui qui n'est encore qu'un simple citoyen. Exception notable : John Adams, furieux de la victoire de son successeur, Thomas Jefferson, refusa en 1801 d'assister à la cérémonie et quitta la capitale à l'aube...

Le rite se confond avec l'origine même des Etats-Unis. George Washington est le véritable initiateur de la cérémonie. La *Constitution précisait* seulement le texte du serment que devait prononcer le futur président : « *Je jure (ou je promets) solennellement de remplir fidèlement les fonctions de président des Etats-Unis et, dans toute la mesure de mes moyens, de sauvegarder, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis.* » George Washington ajouta de son propre cri : « *Que Dieu me vienne en aide !* » et prononça une petite harangue à l'adresse des membres du Congrès réunis pour assister à sa prestation de serment. Cette coutume de l'« *adresse au Congrès* » s'est perpétuée par le « *discours d'inauguration* » que prononce tout président élu (mais non les vice-présidents parvenus à la magistrature suprême à la suite de la mort du président), bien que la nécessité n'en soit mentionnée nulle part dans la Constitution.

Chaque président a donc cette occasion solennelle de dire au Congrès, et à travers lui au pays tout entier, quelle est sa « philosophie » du destin américain. Cet « exercice de style », longuement et soigneusement préparé, devient un texte de référence. Le ton d'une certaine légende kennedyste était, par exemple, donné, le 20 janvier 1961, par le plus jeune président des Etats-Unis : « *Ne vous demandez donc pas, mes chers compatriotes américains, ce que votre pays fera pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. Ne vous demandez pas, mes chers compatriotes du monde entier, ce que l'Amérique va faire pour vous, mais ce que tous ensemble nous pouvons faire pour la liberté de l'homme.* »

Chaque président a imposé sa marque à ces discours d'inauguration, dont l'ampleur varie. Elle va de la concision de George Washington (son deuxième discours, en 1793, ne comportait que cent trente-cinq mots) à l'abondante rhétorique de William Henry Harrison, qui eut besoin de presque neuf mille mots, en 1889, pour infliger à ses concitoyens une longue dissertation sur le concept de la république, depuis l'époque romaine...

Le grand air de la modestie

Un thème s'est amenuisé au fil des inaugurations, jusqu'à disparaître quasiment à l'époque moderne : l'affirmation par le nouveau président qu'il est indigne de si hautes fonctions. George Washington, là encore, avait créé la tradition, tout autant par tempérament que par fidélité à l'image d'une République agricole, pure et dure, telle qu'on la trouve chez Tite-Live, où le pouvoir est un fardeau, les consuls étant littéralement arrachés à leur maison et à leurs terres par la supplication de leurs concitoyens...

Le grand air de la modestie était encore de rigueur dans les premières années de l'Union. Mis à part un écho furtif chez Harry Truman acceptant sa charge « *avec humilité* » en 1949, cet état d'esprit n'est plus de mise à l'époque contemporaine, où l'on insiste davantage sur ses propres talents. La modestie officielle a naturellement décru à mesure que s'estompait la figure du Cincinnatus américain, du père fondateur par excellence (George Washington a été également le seul à refuser rigoureusement toute rétribution pour l'exercice de la fonction présidentielle...).

Un peuple élu

Hormis cette évolution, et si l'on ne tient pas compte des modifications de pure forme qui sont inhérentes aux sujets traités, on ne peut qu'être frappé par l'extraordinaire stabilité quant au fond de tous ces discours. Il existe une concordance spontanée entre tous les présidents sur quelques dogmes anciens dans la *psyché* américaine.

Tout d'abord les Américains sont un peuple élu par Dieu pour habiter, loin de la vieille Europe, de ses péchés et de son despotisme raffiné, une terre créée spécialement pour eux. Les métaphores bibliques, tirées du récit de l'Exode des Hébreux, sont révélatrices (les Noirs américains les utilisent d'ailleurs abondamment eux aussi dans les *spirituals*, leur voyage — involontaire — s'étant pourtant effectué dans un tout autre contexte...).

La référence religieuse est présente dans tous les discours d'inauguration sans exception, termes abstraits sortis tout droit du déisme du dix-huitième siècle (« l'Etre tout-puissant », « le Ciel », « la Providence », « la Puissance infinie qui régit l'univers », etc.) ou métaphores (la « main divine », « la bénédiction céleste ») peu à peu remplacés, sans jamais disparaître entièrement, par la désignation plus personnelle sinon plus concrète de « Dieu » que pour sa part George Washington ne fit pas figurer dans son texte. C'est le président Eisenhower qui, dans sa piété baptiste (1), poussa le plus loin l'invocation divine puisqu'il fit précéder son discours en 1953 d'une courte prière « privée » « de son cru » et insista pour que l'assistance courbât la tête.

Il est aisé de voir à quel point ce thème américain du « peuple élu » est l'équivalent collectif de la « prédestination » individuelle, qui est au cœur de la doctrine protestante de la grâce, dont Max Weber a fait, dans un livre célèbre, le moteur du capitalisme moderne. L'éthique protestante en séparant rigoureusement la grâce divine et les œuvres humaines a encouragé le capitaine d'industrie ou le banquier qui — jamais sûr en son cœur d'être un Juste devant l'Eternel — n'en menait que plus rondement ses affaires dans une sorte d'« ascèse profane ».

« *Aucun peuple n'est davantage tenu de reconnaître et d'adorer la Main divine qui conduit les affaires humaines que celui des Etats-Unis* », affirme Washington en 1789 tout en remarquant que cette comparaison n'est pas flatteuse pour les moyens qu'emploient la plupart des autres gouvernements pour établir leur pouvoir. « *C'est la Providence toute puissante* », déclare John Adams en 1797, qui a « *de façon si manifeste* » protégé les Etats-Unis à leur naissance « *de la formidable puissance des flottes et des armées* » ennemies.

Thomas Jefferson donne à l'élection divine du peuple américain sa dimension cosmique en remarquant en 1801 que ce « pays choisi » a été « *favorablement séparé par la nature et un large océan de la tourmente qui fait rage sur un quart du globe* ». Warren Harding ne dira pas autre chose en 1921, comparant l'Europe dévastée et les Etats-Unis prospères et affirmant que « *sûrement il faut reconnaître l'intention de Dieu dans la formation de cette république du Nouveau Monde* ».

Un autre thème — aussi important que celui de la bénédiction divine et qui peut sembler contradictoire — court à travers les discours d'inauguration des présidents : les Etats-Unis sont une « *expérience* » (« *experiment* ») humaine, et, comme telle, fragile ; la Constitution, un contrat entre des individus libres, maîtres de leur propre destin, souhaitant former entre eux une « *union plus parfaite* ». Pourquoi remettre en cause cette expérience puisqu'elle a été jusqu'à présent couronnée de succès ? demande Jefferson à ses adversaires du « parti fédéraliste », partisans d'un pouvoir fédéral plus fort.

Conscients du caractère nouveau que présente leur tentative dans l'histoire humaine, les Américains ont également le sentiment, exprimé par Washington, que « *la destinée du modèle républicain de gouvernement* » (...) s'est « *profondément et définitivement attachée à l'expérience confiée aux mains du peuple américain* ». Theodore Roosevelt estime de façon identique en 1905 que « *si* (les Etats-Unis) *échouent, la cause des gouvernements réellement libres et démocratiques à travers le monde sera ébranlée jusque dans ses fondations* ».

Cette contradiction dynamique entre le choix divin et l'expérience humaine se résout habituellement, chez la plupart des présidents, comme elle s'est résolue chez les premiers pionniers, par l'appel à l'action immédiate. Tout est possible à nouveau, il faut retrousser ses manches. Cette résolution prend sa signification la plus forte quand Franklin Roosevelt, le 4 mars 1933, dit : « *Notre nation réclame de l'action et de l'action maintenant... Notre première tâche essentielle est de mettre les gens au travail* » et annonce son programme de grands travaux d'aide à l'agriculture et, d'une façon générale, d'intervention gouvernementale dans l'économie pour résorber le chômage catastrophique provoqué par la crise mondiale.

Un « changement éthique »

Le premier discours de Roosevelt représente un tournant décisif dans la philosophie politique américaine, avec la victoire apparemment définitive des partisans d'un pouvoir fédéral fort sur les héritiers de Jefferson. Ce tournant s'accompagne, comme le note Roosevelt lui-même, d'un « changement éthique ». L'appel à l'action et à l'intervention fédéral a donc fini par ébranler le dogme, issu de l'éthique protestante, que la prospérité échoit naturellement au juste.

Richard Nixon rappelle dans son premier discours d'inauguration les propos tenus en 1933 par le président Franklin Roosevelt (les difficultés présentes « *ne concernent, Dieu merci, que des questions matérielles* »), pour affirmer que c'est précisément l'inverse qui se produit en 1969, les Etats-Unis traversant une « *crise spirituelle* » malgré leurs richesses matérielles. « *Nous avons connu une longue nuit de l'esprit américain.* » A cette crise de l'esprit, M. Nixon ne voit qu'une réponse de l'esprit. On peut douter qu'il soit parvenu à la fournir... L'effort visible de M. Nixon, avocat déraciné, pour se convaincre lui-même de sa sincérité, son obstination — qui finit par être suspecte — à répéter qu'il parle « *avec son cœur* » ont quelque chose de shakespearien.

Il avait promis en 1969, comme le veut la tradition, de protéger la Constitution, mais avait mis sur le même plan son « *engagement sacré* » à « *consacrer toute son énergie à la cause de la paix* ». Sans doute s'est-il mieux acquitté de la seconde tâche que de la première. N'avait-il pas proclamé que « *le plus grand honneur que l'histoire puisse accorder est le titre de pacificateur* » ?

DOMINIQUE DHOMBRES.
(Lundi 24 janvier.)

(1) Le général Dwight D. Eisenhower était issu d'une famille profondément mennonite (le mennonisme, rameau du baptisme, se caractérise par son pacifisme intégral...) et devint finalement épiscopalien.

L'INSTALLATION DU 39e PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

La fin de l'« ère Kissinger »

M. Ford s'en va, mais c'est surtout de M. Kissinger que l'on se souviendra. Peut-être l'ancien président retrouvera-t-il grâce auprès des historiens comme l'homme qui aura « décrispé » la vie publique aux Etats-Unis après les excès du pouvoir personnel de Nixon et le traumatisme du Watergate. Mais la découverte de ces mérites dépendra surtout de l'action de M. Carter lui-même : jusqu'à plus ample informé, la froide ambition sur laquelle s'est fondée l'irrésistible ascension du nouveau président rappelle plus Nixon le « loner », le solitaire, que le débonnaire représentant du Michigan auquel il succède... Toujours est-il que la date du 20 janvier marque, en même temps que le changement de président, la fin de l'« ère Kissinger ». Pour avoir exercé pendant huit ans à divers titres — conseiller du président pour les affaires de sécurité de janvier 1969 à novembre 1975, secrétaire d'Etat d'août 1973 à ce jour — une influence déterminante sur la politique étrangère, pour l'avoir fait avec un panache et des succès qui ont suscité l'admiration du monde entier ou presque, M. Kissinger restera dans l'histoire comme l'un des tout premiers diplomates américains de l'après-guerre, à l'égal d'un Marshall ou d'un Foster Dulles.

Le bilan est bien entendu mitigé. S'il fallait décerner une palme, désigner la région du monde où son action a été la plus profitable au regard des intérêts américains, c'est le Proche-Orient qu'il conviendrait de retenir en premier lieu. Aujourd'hui, au moment où M. Kissinger s'éloigne du pouvoir, l'influence américaine dans cette région est plus forte qu'à aucun moment depuis plus de vingt ans, très exactement depuis que les ventes d'armes tchécoslovaques à Nasser ont ouvert la porte à l'U.R.S.S. et introduit la rivalité des grandes puissances en Méditerranée orientale.

Ce retour en force, c'est à Henry Kissinger que l'Amérique le doit. La puissance militaire et économique des Etats-Unis, une certaine usure de l'influence soviétique et la pauvreté de la palette dont dispose le Kremlin ont sans doute joué le rôle principal. Mais les choses ne seraient pas allées aussi loin sans le talent, les capacités et même le charme du secrétaire d'Etat, qui a su mettre dans son jeu le président Sadate, conquérir l'estime de M. Assad, tout en cultivant et en développant encore les liens déjà étroits que Washington entretient traditionnellement avec l'Arabie Saoudite.

Aujourd'hui, la conjonction de ces trois Etats et le coup porté à l'O.L.P. au Liban offrent les meilleurs auspices à un nouvel et peut-être décisif effort de règlement pacifique, dans lequel les Etats-Unis joueront à l'évidence le premier rôle. Mais même avant cette échéance, les diverses navettes entreprises par M. Kissinger dans la région au lendemain de la guerre d'octobre avaient sérieusement réduit la tension et réduit à peu de chose le rôle diplomatique de Moscou.

L'accord sur le Vietnam

L'œuvre reste pourtant inachevée, et l'on ignore encore quelles pressions M. Kissinger était disposé à exercer sur Israël pour faciliter la conclusion d'un accord de paix. De même, le secrétaire d'Etat donna l'impression de se répéter un peu plus longtemps qu'il n'était raisonnable. L'accord de dégagement conclu en 1974 entre Israël et la Syrie avait constitué une sorte de triomphe pour le « magicien », celui qu'il négocia l'année suivante entre Israël et l'Egypte — et qui faillit capoter — était moins convaincant, même s'il donna à l'Egypte un nouveau pan du Sinaï et fit faire à ce pays de nouveaux pas vers la paix.

L'autre haut fait de M. Kissinger, la reprise de contact avec la Chine, ne peut figurer qu'en seconde position après cette « percée » du Proche-Orient. D'abord parce que l'architecte en fut essentiellement M. Nixon, qui était arrivé au pouvoir avec cette idée en tête — il s'en était ouvert, dès le début de 1969, au général de Gaulle, — ensuite parce que le secrétaire d'Etat, surtout ces trois dernières années, donna l'impression de piétiner dans sa politique chinoise. Sans doute, le « cher Henri » partageait-il l'idée — alors non ouvertement exprimée, bien entendu — que l'ouverture vers la Chine était la « clef » qui permettrait d'appâter et d'inquiéter en même temps M. Brejnev, donc d'entamer dans les meilleures conditions le grand dialogue avec l'U.R.S.S. Mais après le départ de M. Nixon, et faute d'idées nouvelles, la diplomatie américaine se comporta comme si elle n'avait plus grand-chose à dire aux dirigeants de Pékin, lesquels s'inquiétaient du dialogue un peu trop exclusif de Washington avec le « social-impérialisme ». Mao le fit comprendre en recevant très fraîchement M. Kissinger lors de son dernier voyage en Chine, à la fin de 1975, puis en accueillant chaleureusement l'ancien président Nixon, confirmant ainsi sa qualité de champion du « jeu triangulaire ».

Le dialogue avec la Chine permit pourtant à M. Kissinger de créer des conditions plus favorables à la négociation avec les communistes vietnamiens. Sans doute peut-on considérer que toute l'entreprise fut un échec, puisque, un peu plus de deux ans après les accords de Paris, celui qui était devenu entre-temps secrétaire d'Etat dut assister impuissant à l'effondrement, à Saigon, de ce même régime Thieu que l'accord avait semblé consolider. Mais, en 1973, cette issue n'était pas prévisible à aussi brève échéance, et elle n'enlève rien à la performance que fut, sur le plan de la technique diplomatique, la négociation de 1972 et qui valut à ses auteurs le prix Nobel de la paix.

Les méthodes furent très brutales : on ne sait pas encore très bien qui, de MM. Nixon ou Kissinger, fut l'initiateur des bombardements de Hanoï par les B-52 en décembre 1972, mais il ne fait pas de doute que le second les approuva. En même temps, l'enraiement de la grande offensive nord-vietnamienne du printemps de cette année-là, la non-réaction de Moscou au minage de Haiphong et l'abstention chinoise permirent à Washington d'obtenir les meilleures conditions possibles pour un retrait de leurs troupes et de sérieuses concessions de Hanoï. N'aurait-on pu conclure plus tôt, épargnant ainsi des milliers de victimes ? Avant 1972, il eût été difficile de faire accepter les conditions que MM. Nixon et Kissinger jugeaient indispensables à la conclusion d'une « paix dans l'honneur ». Mais, compte tenu de ce qui s'est passé par la suite à Saigon comme à Phnom-Penh, mieux valait se retirer sans fanfare de toute la région dès 1969.

Parmi les points faibles du « règne », celui qui est le plus souvent mis en avant aux Etats-Unis est celui de la « détente » avec Moscou. Pourtant, les accusations lancées dans ce domaine contre M. Kissinger sont souvent injustes. Non seulement il n'a fait, jusqu'en 1974, que suivre les consignes de M. Nixon même s'il ne partageait pas tous ses jugements (il n'est pas sûr qu'il ait été très enthousiaste pour la mise en état d'alerte des forces américaines le 25 octobre 1973, au lendemain de la guerre au Proche-Orient), mais encore il laisse une œuvre que personne ne conteste même aujourd'hui : ni les accords de 1972 sur les armements stratégiques, ni le fameux document de 1973 sur la prévention de la guerre nucléaire (qui fit tiquer un certain nombre d'Européens, dont M. Jobert) ne sont remis en cause aujourd'hui, pas plus que la nécessité pour la première puissance du monde de chercher à accorder ses intérêts avec son principal rival.

Les faiblesses de la détente

Les faiblesses de l'action de M. Kissinger tiennent plutôt, en ce domaine, à des facteurs marginaux mais dont l'accumulation explique ses difficultés récentes : une trop grande hâte à conclure, encore plus souvent un goût trop prononcé de l'action personnelle et secrète qui a fini par l'opposer au Congrès et à une partie de l'opinion ; des maladresses, tels que le conseil donné à M. Ford de ne pas recevoir Soljenitsyne à la Maison Blanche ; plus généralement, surtout à partir de 1974, un excessif intérêt à justifier la politique passée, alors pourtant que le piétinement inévitable de la détente dès avant la conférence d'Helsinki imposait un réexamen et l'apparition d'idées nouvelles.

Avec son fidèle assistant M. Sonnenfeldt, M. Kissinger en vint à prêcher des « doctrines » contestables, un peu trop imprégnées de « realpolitik » à l'heure de la montée des nationalismes et de l'aspiration aux droits de l'homme dans les pays de l'Est. La stabilité peut être la préoccupation immédiate et légitime de la diplomatie, elle ne saurait être la panacée.

C'est précisément pour avoir misé sur la stabilité en Afrique australe (en 1969 M. Kissinger avait retenu cette hypothèse comme la plus probable) que le « magicien » s'exposa aux déboires que l'on sait dans la dernière partie de son règne. Trop occupé par le Vietnam, puis par les négociations avec les grands du monde communiste et enfin par le Proche-Orient, le secrétaire d'Etat attendit 1976 pour se rendre dans cette région : trop tard pour empêcher l'intervention surprise des Cubains, appuyés par les Soviétiques, en Angola, trop tard aussi pour faire que les concessions arrachées *in extremis* à M. Smith en Rhodésie mettent fin à la guerre dans ce pays et lui permettent une transition en bon ordre vers le pouvoir noir. La partie n'est pas jouée pour autant, mais M. Carter et son équipe devront être beaucoup plus actifs sur ce terrain que ne l'a été M. Kissinger pour transformer l'« essai » de ce dernier.

Le « cher Henri » quitte son poste fort satisfait de l'état dans lequel il laisse les relations des Etats-Unis avec leurs alliés, mais il ne peut se dissimuler que ce « succès » a laissé dans la bouche de nombreux intéressés un goût amer. Car si, comme il l'a dit, Washington entretient avec les pays de la Communauté européenne les rapports les meilleurs qu'ils aient été depuis longtemps, c'est parce que ces pays ont remisé les velléités d'unification politique dont ils faisaient montre jusqu'en 1973 et qui leur avaient précisément valu les remontrances de M. Kissinger. De même, les « chocs Nixon » assenés au Japon en 1971 ont sans doute laissé des traces profondes, même si ce pays reste l'un des meilleurs élèves de la classe des « démocraties industrielles » que le secrétaire d'Etat entendait substituer peu à peu à la vieille notion de communauté atlantique.

Les épithètes de « Machiavel moderne », voire de « cynique » accolées à M. Kissinger paraîtront mieux fondées si la nouvelle équipe parvient réellement à imposer un nouveau style diplomatique, à faire une plus large place à la justice et aux valeurs démocratiques, comme M. Carter en a exprimé l'intention. Celle-ci reste à confirmer, mais M. Kissinger, qui a été associé un peu plus qu'indirectement aux efforts visant à « déstabiliser » le régime Allende au Chili, restera sans doute longtemps encore le prototype de l'autre école.

Son style a été plus ouvert, il s'est montré plus soucieux des réactions de l'opinion et du Congrès après le départ de M. Nixon en 1974, mais les trois dernières années de son règne ont été aussi moins brillantes que les précédentes. Comme s'il avait perdu un peu de son éclat en changeant de patron et s'il était victime plus que d'autres de l'usure du pouvoir. Eût-il quitté le pouvoir deux ans et demi plus tôt, à l'apogée de ses succès, qui sait s'il ne serait pas, aujourd'hui, beaucoup plus près d'y revenir ?

MICHEL TATU.

(Vendredi 21 janvier.)

Du nouveau pour l'Europe ?

(Suite de la première page.)

La logique de cette ingérence excluait évidemment l'« eurocommunisme ». M. Kissinger jugea bon, à l'approche des élections italiennes de 1976, de rappeler qu'une participation appréciable des communistes à un gouvernement européen aurait des conséquences sur ses relations avec les Etats-Unis.

M. Sonnenfeldt, conseiller du secrétaire d'Etat, formula, en décembre 1975, à huis clos, le corollaire pour l'Europe de l'Est de ces axiomes. Les Etats-Unis semblaient trouver assez normal que s'exerce sur l'Europe orientale un pouvoir soviétique « *naturel et organique* », qui « *ne reposerait pas seulement sur la puissance* » (1). La « *doctrine Sonnenfeldt* » parachevait la construction de M. Kissinger : les Etats-Unis et l'U.R.S.S., pensait-on, même si on se défendait de le dire, ont seuls qualité pour traiter des affaires mondiales, au nom de l'Ouest et de l'Est ; entre eux, l'Europe n'existe pas et ne doit pas exister.

Si M. Kissinger crut nécessaire de mettre les points sur les i, c'est qu'en 1973 l'Europe avait le vent en poupe. La Communauté était achevée, elle organisait sa coopération diplomatique, l'hypothèque anglaise était levée. La Grande-Bretagne avait à sa tête un gouvernement « européen », celui de M. Heath, qui travaillait la main dans la main avec Georges Pompidou. La « *nouvelle charte atlantique* » fut rejetée et se réduisit à une insignifiante « *déclaration d'Ottawa* ».

Une priorité européenne nouvelle

Cependant, à partir de la guerre d'octobre 1973, la crise pétrolière, qui frappa l'Europe de plein fouet, les grèves britanniques, qui désarçonnèrent M. Heath, puis la mort de Georges Pompidou, fournirent à M. Kissinger, faute d'un texte, l'occasion d'appliquer ses idées. L'extrême vulnérabilité de l'Europe pour son approvisionnement en énergie et en matières premières ayant été mise en lumière, le problème de sa sécurité se compliquait singulièrement. Jusqu'alors la priorité à la défense de l'Europe vis-à-vis de l'Est, conjuguée avec celle des Etats-Unis, n'avait jamais été discutée, sauf par le général de Gaulle, qui la compléta — ou la nuança — par la recherche de la détente. Au danger militaire de l'Est s'ajouta, à partir de l'automne 1973, un autre danger venant plutôt, celui-là, du Sud, non plus militaire mais économique, avec des implications sociales et politiques profondes.

En l'occurrence, l'acuité de la menace n'était pas la même pour tous les Européens. Elle était et reste surtout très différente pour les Européens et les Américains. Pour la France et l'Italie, qui dépendent, l'une à 75 %, l'autre à 90 %, des importations pour leur approvisionnement en énergie, il s'agit d'une question de vie ou de mort. Les Etats-Unis, grands producteurs de pétrole disposant d'un potentiel énergétique considérable, sont plus libres de leurs mouvements. La riposte ne peut non plus être conçue de la même façon, selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique. Si M. Kissinger n'a pas tout à fait exclu un moment le recours à des moyens militaires, les Européens jugent une intervention armée inconcevable et n'ont jamais envisagé de répondre autrement que par des moyens économiques et politiques, qui prirent la forme d'offres de coopération.

Cette politique européenne n'est pas liée aux circonstances. Avec ou sans conflit israélo-arabe, l'Europe et le tiers-monde ont des ressources et des besoins complémentaires. L'échange de technologies et d'équipements européens contre des produits de base du tiers-monde est dans la nature des choses. La France n'a pas le choix : pour payer son pétrole elle doit vendre sa production. En d'autres temps, cette loi de la géographie économique produisit le « *pacte colonial* » puis divers arrangements bilatéraux, notamment au sein du Commonwealth et du *monde* francophone. La seule novation introduite par la Communauté — et l'une de ses rares réussites — a consisté à dépasser la loi de la jungle du grand commerce, à organiser collectivement échanges et coopération pour réduire rivalités et affrontements et faciliter les compensations financières. De là les conventions de Yaoundé et de Lomé, avec leurs mécanismes de stabilisation des matières premières et de préférences généralisées. De là aussi les tentatives de dialogues euro-arabe et Nord-Sud.

Mais M. Kissinger veillait. On sait comment, le 11 février 1974, il convoqua à Washington les ministres de la Communauté — qui avaient rendez-vous quatre jours plus tard pour préparer le dialogue euro-arabe — et comment il imposa la création d'un organisme nouveau, une agence euro-américaine de l'énergie — que seule la France rejette — bien qu'il existe à l'O.C.D.E. un comité de l'énergie parfaitement apte à traiter les affaires en cause. Ce que voulait M. Kissinger, c'était briser toute velléité européenne d'une politique énergétique indépendante. Il y a parfaitement réussi.

Après la mort de Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing n'en relança pas moins, en ayant soin d'y associer les Etats-Unis dès l'origine, un projet de « *coopération organique* » avec les pays en développement pour « *un nouvel ordre mondial* ». M. Kissinger ne vint cependant à la conférence Nord-Sud qu'après de longs atermoiements. Malgré certains progrès dans le ton, la diplomatie américaine continue de « traîner les pieds », à tel point que la négociation n'est pas vraiment engagée au moment où il passe la main.

Dans quel état d'esprit M. Carter prend-il le relais ? Rapportant un entretien avec M. Cyrus Vance, successeur désigné de M. Kissinger, Arnaud de Borchgrave écrit dans *Newsweek* du 13 décembre : « *Contrairement à Kissinger (...) Vance pense que l'« euro-communisme » est une affaire intérieure (...), il n'exclut pas que la participation des communistes à des gouvernements occidentaux porte plus atteinte aux relations de l'U.R.S.S. avec l'Europe de l'Est qu'elle n'ébranlerait l'OTAN.* »

Certes, dans *Time* du 3 janvier, M. Carter se dit lui aussi « *préoccupé* » par cette question. Mais il ajoute : « *Le meilleur moyen de réduire l'influence communiste en Italie et en France est de faire fonctionner le processus démocratique et de rendre confiance aux citoyens dans leur gouvernement.* »

Dans une autre déclaration à *Time* (15 décembre), M. Carter, assurant qu'il veut remplacer « *la politique de puissance* » par « *un ordre mondial* » (dont il souligne l'incompatibilité avec les propos de M. Kissinger), ajoute : « *Kissinger a une tendance à diviser le monde en deux blocs et à obliger les nations à choisir. (...) J'essaierai de m'éloigner de cette position (...), ne pas les forcer à choisir, mais les laisser se prononcer pour nous, parce que notre système fonctionne mieux. (...)* »

Liberté et égalité

Dans un long article publié avant l'élection par *Foreign Policy Magazine* (3), M. Zbigniew Brzezinski, qui sera conseiller du nouveau président pour la sécurité nationale (3), précise ces bonnes dispositions. Alors que les Etats-Unis paraissent aux yeux de beaucoup au comble de leur puissance, M. Brzezinski craint qu'ils ne soient « *isolés dans un monde hostile* » parce que les aspirations à l'égalité prennent le pas dans le monde sur les aspirations à la liberté. Nés dans la liberté, dit-il, les Etats-Unis avaient établi avec le monde « *une relation libératrice* », mais aujourd'hui les valeurs américaines traditionnelles — individualisme, libre entreprise, efficacité, etc. — sont contestées un peu partout par l'étatisme, l'accent mis sur les collectivités nationales et sociales, l'équité et le bien-être. « *Le désir d'un nouvel ordre économique est caractéristique de ce nouvel état d'esprit mondial* », écrit M. Brzezinski, qui enregistre simultanément aux Etats-Unis le déclin de l'« *élite* » anglo-saxonne protestante et blanche (les « WASP »), dont « *la guerre du Vietnam fut le Waterloo* ».

Certes, poursuit-il, l'« *impact* » américain sur le monde subsiste, d'autant que l'Europe et le Japon ne sont pas prêts à jouer un rôle important. Pourtant, « *la France a pris opportunément des initiatives de procédure en 1974 et 1975* », spécialement en lançant la conférence Nord-Sud ; mais son succès « *dépend largement de la réaction américaine* ». L'Amérique, remarque M. Brzezinski, propose toujours au monde « *la condition sociale la plus séduisante* ». C'est ce qui « *fait sa force* », et l'U.R.S.S., à égard, « *n'est pas une rivale* ». Mais cette force ne trouve d'application que si la politique étrangère américaine est « *sensible* » au changement mondial en faveur d'une valeur qui n'a pas été « *au centre de l'expérience américaine* ». Cela n'oblige pas les Etats-Unis à adopter l'égalitarisme « *comme vertu suprême* », mais ils doivent tenir compte des « *pressions mondiales pour réformer les arrangements internationaux existants* ». Réduire les préoccupations mondiales « *à une simple dichotomie de la démocratie (ou de la liberté) contre le despotisme (ou l'étatisme)* » n'aboutirait qu'à « *briser le lien de liberté entre l'Amérique et le monde* » et à l'isoler. Aussi, M. Brzezinski se prononce au premier chef pour que les Etats-Unis, à l'exemple des Européens « *et même du Japon* », changent de politique à l'égard des pays en développement à la conférence Nord-Sud. Dans la logique de cette diversification, ils dénoncent sans la nommer comme « *cynique* » et « *infidèle aux valeurs américaines* » la « *doctrine Sonnenfeldt* » sur les relations entre l'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est.

« *En fin de compte, c'est l'Amérique seule qui peut façonner un monde qui lui soit hostile* », conclut celui qui passe pour l'« éminence grise » de M. Carter. Si telles sont bien les idées du nouveau président américain, et s'il y reste fidèle quand il aura la responsabilité du pouvoir, ne peut-on dire aussi que l'Europe seule pourrait désormais façonner une Amérique qui lui soit hostile ?

MAURICE DELARUE.

(Jeudi 20 janvier.)

(1) D'après le *New York Times*, reproduit par l'*International Herald Tribune* du 12 avril 1976.

(2) Reproduit dans l'*International Herald Tribune* du 3 janvier 1977.

(3) Fonction que M. Kissinger remplit longtemps auprès du président Nixon.

M. Ford aura incarné le rêve d'une Amérique moyenne

Devenu trente-huitième président des Etats-Unis le 9 août 1974 après la démission, la première dans l'histoire, de M. Richard Nixon, M. Gerald Ford prend, quelques semaines plus tard, une décision qui lui a certainement coûté des voix le 2 novembre 1976 : il accorde à son prédécesseur un pardon complet et rétroactif, pour tous les délits qu'il aurait pu commettre au cours de son mandat. Beaucoup lui ont alors reproché d'avoir trahi l'élan moral qui avait animé les Américains à l'occasion de l'affaire du Watergate, et de se montrer au contraire complaisant envers l'immoralisme de l'équipe Nixon. M. Ford s'est expliqué à ce propos à maintes reprises. C'était, estimait-il, le seul moyen d'éviter une cohorte de procès qui auraient prolongé de cinq ans ou davantage le déchirement national provoqué par cette affaire.

Il a pris, au cours de trente mois de présidence, d'autres options controversées. Les premières mesures contre l'inflation sont apparues à la fois confuses et inefficaces, et le badge « *win* » (« *vaincre* », sous-entendu l'inflation), qu'il arborait consciencieusement au début de l'hiver 1975, a éveillé la verve des caricaturistes. Il y eut ensuite son refus de recevoir à la Maison Blanche M. Soljenitsyne. Une « gaffe » qu'il ne parvint jamais à réparer vraiment. Il s'est montré également maladroit lorsqu'il a voulu affirmer son autorité en retirant à M. Kissinger la direction du Conseil national de sécurité, à M. William Colby celle de la C.I.A. et à M. Arthur Schlesinger le secrétariat à la défense. Mal présenté au public, ce limogeage collectif lui a valu plus de critiques que de louanges. On lui a reproché la même gaucherie lorsqu'il a obtenu — tout en se défendant de l'avoir demandée — une lettre de M. Nelson Rockefeller indiquant que celui-ci renonçait à briguer la vice-présidence en 1976.

M. Ford a pourtant conservé à la Maison Blanche un grand nombre de fonctionnaires de l'administration Nixon, alors que généralement un nouveau chef de l'Etat installe au bout de quelques mois une équipe qui lui est entièrement dévouée. Les amis que M. Ford a fait venir (de son Etat du Michigan bien souvent) à Washington n'avaient pas tous les qualités requises. D'où, au dire des habitués de la Maison Blanche, une forte dose d'amateurisme, quelques incompétences, et des rivalités perpétuelles auxquelles le président ne n'est pas senti le courage de mettre le holà.

S'il n'a pas su s'entourer d'une équipe brillante, M. Ford s'est néanmoins rapidement adapté à ses nouvelles responsabilités. Il a appris à discipliner l'emploi de ses journées (qui commençaient à 5 h. 15 du matin par un peu de culture physique, pour s'achever quelque douze heures plus tard par un plongeon dans sa piscine), à congédier les « vieux copains » capables de parler indéfiniment. Il a montré une surprenante capacité d'absorption des dossiers les plus épais et les plus complexes, associée à une mémoire d'éléphant. Il a toujours beaucoup sollicité les conseils de son entourage, trop peut-être au début, a-t-on dit. Mais par la suite, tout en préparant les décisions de façon plus collective que ses prédécesseurs, il a pris de l'assurance et a acquis une relative aisance dans l'exercice de ses fonctions de président.

M. Ford peut affirmer que le bilan de sa présence à la Maison Blanche est positif. Il avait trouvé en arrivant un pouvoir exécutif discrédité, une inflation à deux chiffres, une récession sans précédent depuis 1930, l'échec final de l'aventure américaine au Vietnam. Depuis, son pays a cessé d'être militairement engagé à l'étranger, il a gagné du temps — sinon trouvé une solution — au Proche-Orient et en Afrique. La reprise économique, bien que fragile, est réelle, et la Maison Blanche mérite mieux son nom.

Mais M. Ford n'a pas innové. Un de ses plus vieux amis, M. Richard Goodell, disait à l'hebdomadaire *Newsweek* : « *Je ne confierai pas à Jerry le bureau de créativité.* » La banalité de M. Ford était pourtant une sorte d'accomplissement, le rêve réalisé de l'Amérique moyenne supposant une rare persévérance dans le travail, une intelligence pragmatique, étrangère au jeu des concepts et aux échappées de l'imaginaire, mais fort capable de démonter un problème complexe et de trouver une solution à partir d'un nouvel assemblage des éléments disponibles.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Vendredi 21 janvier.)

M. Ford entre le sp

« Ayant consacré vingt-huit années de ma vie aux principes auxquels je crois, je n'ai pas l'intention de demeurer sur la touche. Je me prépare un avenir plein d'attrait » (« exciting »), déclarait sur un ton lugubre, un mois après sa défaite, M. Ford. Le conditionnement que subit tout jeune Américain dans sa jeunesse l'incite à rester sinon souriant (« keep smiling ») en toute circonstance, du moins à faire bonne figure et à ne jamais s'avouer totalement à terre. M. Ford, qui avait déjà eu la tâche ingrate d'être le premier président non élu de toute l'histoire américaine, et qui était, en

La troisième carrière de M. K

Que va devenir M. Kissinger ? La réponse a été fournie — de manière officieuse — dimanche 16 janvier. Il retournera à ses chères études, au moins pendant six mois, en animant un séminaire sur la politique intérieure et étrangère au Centre d'études internationales et stratégiques de l'université jésuite de Georgetown, à Washington, pour la somme globale, étonnamment modeste, de 15 000 dollars (75 000 F). Metternich chez les bons pères ? La chose a de quoi faire sourire le diplomate le plus célèbre du monde. On peut en déduire cependant que M. Kissinger, préférant cette institution de Washington à quelque université peut-être plus prestigieuse mais plus isolée, ne souhaite pas s'exiler trop loin des allées du pouvoir. M. Carter pourrait-il lui confier un jour, comme certains (notamment M. Abraham Ribicoff, sénateur démocrate du Connecticut) le lui ont conseillé publiquement, une mission officielle au Proche-Orient ?

De toute façon, le « cher Henri » ne va pas vivre avec 15 000 dollars, après avoir perçu 60 000 dollars par an en tant que secrétaire d'Etat. Il peut encore marchander chèrement les droits d'auteur de ses futurs Mémoires, même si, pour l'essentiel, les documents officiels de son règne (dix-sept armoires) ont été remis à la Bibliothèque du Congrès (le public n'y aura accès que dans vingt-cinq ans ou cinq ans après la mort de M. Kissinger lui-même). L'ex-secrétaire d'Etat souhaite

(Vendredi 21

du 20 au 26 janvier 1977

هكذا من الأصل

DES ÉTATS-UNIS

M. Ford entre le sport et le barreau

« Ayant consacré vingt-huit années de ma vie aux principes auxquels je crois, je n'ai pas l'intention de demeurer sur la touche. Je me prépare un avenir plein d'attrait » (« exciting »), déclarait sur un ton lugubre, un mois après sa défaite, M. Ford. Le conditionnement que subit tout jeune Américain dans sa jeunesse l'incite à rester sinon souriant *(« keep smiling »)* en toute circonstance, du moins à faire bonne figure et à ne jamais s'avouer totalement à terre. M. Ford, qui avait déjà eu la tâche ingrate d'être le premier président non élu de toute l'histoire américaine, et qui était, en outre, le premier président sortant à ne pas gagner une élection présidentielle depuis Herbert Hoover, a eu parfois quelque mal à observer ces règles. On sentait notamment poindre en lui une envie mal réprimée d'envoyer promener les journalistes — moins nombreux de jour en jour, il est vrai, — qui continualent à le suivre dans ses déplacements...

Le meilleur côté de sa nature ayant repris le dessus, M. Ford s'est tourné vers ce qui avait déjà été l'intérêt majeur de sa jeunesse, le sport : le ski à Vail (Colorado), une station de montagne où il possède depuis de longues années un chalet acheté en « condominium » (une sorte de bail emphytéotique, le droit de propriété s'éteignant au bout de quatre-vingt-dix-neuf ans), et le golf à Palm-Springs (Californie), où il compte également acquérir une demeure. La vente, pour 137 000 dollars (685 000 F) de sa maison d'Alexandrie (Virginie), dans la banlieue de Washington (il l'avait achetée 34 000 dollars en 1955), devrait lui permettre d'obtenir « *quelque chose de convenable* » à Palm-Springs M. Ford dispose, en outre, d'une vaste maison dans sa ville natale de Grand-Rapids (Michigan).

Il sera, de toute façon, à l'abri du besoin : la pension annuelle des anciens présidents est de 63 000 dollars, auxquels s'ajoutent pour M. Ford 38 000 dollars de retraite en tant qu'officier de marine, parlementaire et vice-président. En septembre 1976, le Congrès a, en outre, décidé d'accorder 1 million de dollars au perdant de la course présidentielle. Le pouvoir législatif semble d'ailleurs avoir modulé ses largesses en fonction de son humeur : Lyndon Johnson avait obtenu 450 000 dollars et Richard Nixon 100 000 dollars seulement...

Reste l'avenir politique. Il serait cruel d'insister sur le refus du parti républicain de confier quelque tâche que ce soit à un homme qui l'a pourtant honnêtement servi et qui avait fait quelques offres de service non déguisées. En tout cas, M. Ford disposera, en plus de ses retraites, d'une subvention annuelle de 96 000 dollars allouée par le gouvernement pour lui permettre de poursuivre ses activités d'homme public.

Il compte cependant mettre davantage à profit ses connaissances de droit et revenir à sa première profession : avocat. Il a été officiellement admis début janvier au barreau de Washington. A défaut de prêter serment comme président des États-Unis, il a pu ainsi — discrètement — prêter son serment d'avocat dans le bureau ovale de la Maison Blanche devant M. Theodore Newman, juge de la cour d'appel du district de Columbia.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Vendredi 21 janvier.)

La troisième carrière de M. Kissinger

Que va devenir M Kissinger ? La réponse a été fournie — de manière officieuse — dimanche 16 janvier Il retournera à ses chères études, au moins pendant six mois, en animant un séminaire sur la politique intérieure et étrangère au Centre d'études internationales et stratégiques de l'université jésuite de Georgetown, à Washington, pour la somme globale, étonnamment modeste, de 15 000 dollars (75 000 F). Metternich chez les bons pères ? La chose a dû faire sourire le diplomate le plus célèbre du monde. On peut en déduire cependant que M. Kissinger, préférant cette institution de Washington à quelque université peut-être plus prestigieuse mais plus isolée, ne souhaite pas s'exiler trop loin des allées du pouvoir. M. Carter pourrait-il lui confier un jour comme certains (notamment M. Abraham Ribicoff, sénateur démocrate du Connecticut) le lui ont conseillé publiquement, une mission officielle au Proche-Orient ?

De toute façon, le « cher Henri » ne va pas vivre avec 15 000 dollars, après avoir perçu 60 000 dollars par an en tant que secrétaire d'Etat. Il peut encore marchander chèrement les droits d'auteur de ses futurs Mémoires, même si, pour l'essentiel, les documents officiels de son « règne » (dix-sept armoires) ont été remis à la Bibliothèque du Congrès (le public n'y aura accès que dans vingt-cinq ans ou cinq ans après la mort de M. Kissinger lui-même). L'ancien secrétaire d'Etat souhaite cependant garder pour lui les comptes rendus sténographiques de ses conversations téléphoniques, documents qu'il juge « personnels ».

Les enchères battent leur plein, encore que les sommes définitives et l'éditeur élu ne soient pas encore connus. On parle de 1.5 million à 2 millions de dollars (7.5 millions à 10 millions de francs). Certains éditeurs s'inquiètent pourtant de voir M. Kissinger, toujours fasciné par le pouvoir, ne livrer que des réflexions banales et des faits archiconnus, sans égratigner personne, pour ne pas compromettre son éventuel retour en gloire sur la scène internationale. En bon tacticien et en homme de théâtre qu'il est, M Kissinger pourrait également ménager ses effets et procéder en deux temps, attendant au besoin quelques années encore, pour publier ses « véritables » Mémoires. Certains laissent cependant entendre que M. Kissinger, tenté par le journalisme, pourrait remplacer dans quelques mois M. Cyrus Sulzberger comme éditorialiste au *New York Times*

Le Congrès a approuvé, lundi 17 janvier, la proposition de M. Gerald Ford de continuer à faire bénéficier M. Kissinger, pendant six mois après le 20 janvier, de la protection des services secrets. Une décision du Congrès était nécessaire, la loi ne prévoyant une telle protection que pour les anciens présidents.

D. Dh.

(Vendredi 21 janvier.)

LES INDIENS DÉPLUMÉS

II. — Naissance de la contestation

par YVES BERGER

Dans un premier article (notre précédent numéro) Yves Berger a exposé les différences de condition de vie des Indiens du Canada et la pauvreté du plus grand nombre.

Au tableau de la condition des Indiens du Canada, on ne finit jamais d'ajouter : le visiteur des réserves s'étonne de découvrir qu'ils se nourrissent en tous points à la manière des Blancs (conserves encore et toujours) et s'adonnent aux seuls sports des Blancs (alors que leurs jeux, comme l'ont rapporté les premiers voyageurs en Amérique, étaient si divers et variés !).

L'acculturation, pour la plupart d'entre eux, est à peu près totale. Une institutrice micmac de la réserve de Big Cove, dans le Nouveau Brunswick, a tenté de nous décrire sa stupéfaction (mais elle n'en sentait pas le fond) lorsqu'elle découvrit que ses petits élèves, auxquels elle entreprenait de donner leurs premiers cours en langue mic mac, ne savaient pas qu'ils étaient des Indiens et subissaient, dès lors, une condition dont ils ignoraient tout — jusqu'à la nature. Discrimination (elle touche à l'emploi et s'exerce dans les hôtels...), petits salaires, brutalités policières (les autochtones ne cessent de dénoncer les conduites de la police montée, dans les provinces de l'Ouest), l'Indien, en Amérique du Nord, est dans la situation sociale qui caractérise le Noir ou l'Arabe en Europe : il doit effectuer le travail que refuse le Blanc.

On ne reviendra pas, ici, sur la pauvreté des réserves et sur les deux fléaux qu'elle provoque : le chômage et l'alcoolisme. Reste à dire la mortalité infantile (on lit dans la revue *The Saskatchewan Indian*, juin 1976 : « Les cimetières des réserves abritent un nombre alarmant de tombes d'enfants »), la difficulté pour les adolescents de mener à bien leurs études secondaires et supérieures (la Saskatchewan comprend cent vingt-trois mille Indiens et Métis, dont cent soixante et onze seulement étaient inscrits, l'an dernier, à l'université), le pourcentage stupéfiant des élèves et étudiants qui ne terminent pas leur scolarité : 96,5 %.

Imagine-t-on le drame du petit Ojibway (par exemple), qui, ne parlant chez lui que l'ojibway, découvre, à l'école qu'il fréquente dès ses six ans, que la langue de son pays est l'anglais, qu'il ne pratiquera pas avec sa parentèle puisqu'elle ne s'exprime que dans la langue tribale ? Quand il a bien appris l'anglais (ou, au Québec, le français), comment peut-il se voir, plus tard, à l'heure des études supérieures, s'il ne s'est pas complètement anglicisé (ou francisé) ? Voici : « *Nous, étudiants indiens, esquimaux et métis, sommes contraints de nous soumettre à un système d'éducation qui ignore nos différentes langues, rejette nos traditions, dénigre notre histoire et détruit nos valeurs... Ceux qui réussissent à pénétrer à l'université s'y retrouvent à la fois mal préparés et complètement coupés de leur peuple... Il nous est impossible, dans l'université d'aujourd'hui, d'établir notre intégrité personnelle et culturelle.* » (1)

Une prison faite pour l'Indien ?

Les prisons du Canada comptent un pourcentage d'Indiens proprement inouï : de 50 à 70 %. Or le nombre des Indiens dans chaque province de la Confédération ne représente jamais plus de 5 % de l'ensemble de la population. Sombre tableau, c'est le moins qu'on puisse dire. Un rapport établi sur « La conférence nationale et la conférence provinciale touchant aux autochtones et au régime de justice pénale » (le séminaire s'est tenu à Edmonton l'an dernier) dénonce l'irréalisme des lois appliquées aux Inuit et aux Indiens. Ignorant la culture du pays où ils sont nés (et dont ils furent les premiers occupants), comment en comprendraient-ils le système judiciaire ?

Une étude entreprise par la Société canadienne de criminologie a conclu que l'Indien s'adapte si facilement à la prison qu'elle semble faite pour lui. Il ne désire pas en sortir et, contraint à la liberté, commettra des forfaits pour la regagner. On lit tel constat, qui montre l'ampleur désolante du drame : « *Pour nombre d'Indiens, la nourriture, le logement et les services (!) sont supérieurs à ce qu'ils peuvent espérer trouver à l'extérieur et, chose encore plus significative, la prison représente, pour certains autochtones, la seule expérience d'égalité sociale avec les non-Indiens...* » Ainsi les préjugés et les conduites discriminatoires des Blancs renforcent-ils l'infériorité sociale des Indiens : ils se pensent exclus de la société canadienne, où leurs chances ne sont jamais égales à celles des Blancs.

Le ministère des affaires indiennes et du Nord, dont dépendent la formulation et l'application de la politique gouvernementale à l'endroit des autochtones, est conscient du sort de la minorité. Avec un budget annuel de quelque 400 millions de dollars, une administration qui compte près de 6 000 employés (dont à peine plus de 1 000 Indiens), il entend bien prendre les problèmes à bras le corps. Tout se passe pourtant comme s'il avait commencé très tard ses prodigues efforts. Le ministère le sait, et le dit. Dans un document assez extraordinaire, intitulé *la politique indienne du gouvernement du Canada*, et publié en 1969, on peut lire : « *Le gouvernement estime que ce serait desservir les intérêts des Indiens et des Canadiens en général que de poursuivre sa ligne de conduite actuelle* ». Voici cinq ans, le ministre, alors en titre, des affaires indiennes dénonçait « *les carences passées* » qui affectaient la politique (toutes les politiques) du gouvernement et, mettant en évidence ses « *résultats désastreux* », stigmatisait « *un long siècle d'indifférence* »

On ne saurait mieux dire. Le gouvernement canadien — et les Canadiens — ne s'intéressent guère aux Indiens que depuis cinq ou six ans. D'où ce formidable retard qui affecte les réserves et dont ses occupants s'impatientent, s'angoissent et souffrent, trop faibles et trop seuls. Leur dit-on (on le leur crie) que 73 % des maisons possèdent l'électricité, en 1976, contre 45 % il y a six ans, les voilà qui haussent les épaules : c'est 100 % de maisons équipées qu'ils veulent voir en 1976. La politique du ministère des affaires indiennes est claire : aider les Indiens, par l'énoncé et la mise en pratique de programmes économiques, de telle sorte que la tribu, un jour, n'ait plus besoin de l'aide fédérale. En même temps, améliorer les conditions de la vie scolaire. Enfin assurer aux réserves une auto-détermination effective en donnant aux chefs de bandes et aux conseillers tribaux de plus en plus de pouvoir de décision.

On le sait : pour nombre de réserves, cette solution est sans espoir. Elles ne vivront jamais que de l'aide fédérale. Les Indiens élèvent des plaintes : sur la modicité des prêts, sur le manque de psychologie et de souplesse des fonctionnaires du ministère, sur l'inadéquation de bien des projets à la véritable nature des réserves et aux goûts des Indiens... Ils réclament l'auto-détermination entière et tout de suite et prétendent à choisir, seuls, sans en référer au ministère, les programmes de développement et leur système d'éducation. « *Nous voulons fixer nous-même nos objectifs et nous voulons prendre nous-mêmes nos décisions* ». Ainsi demandent les Indiens du Manitoba, qui exigent de gérer seuls les fonds qui leur sont octroyés à titre de prêts ou de dons et s'exaspèrent de voir les agents du gouvernement réfuter, s'il se trouve, les dispositions financières de la bande. D'un bout à l'autre du Canada, l'Indien, qui émerge petit à petit — trop lentement à son gré — de sa séculaire misère, revendique, et ses revendications, on le verra, portent loin.

Des traités qui hantent la mémoire

« *Ne l'oublions pas... Nous sommes un peuple qui a des droits particuliers garantis par des promesses et des traités. Nous ne mendions pas ces droits ni n'en remercions personne.* » Ainsi s'exprime le chef Dan George, une autorité chez les siens. Le ton est donné — et le fond : les Indiens exigent le respect des traités passés, que les Blancs, tout au long d'une trop longue histoire, aux Etats-Unis comme au Canada, ont violé à qui mieux mieux.

Ils dénoncent aussi d'autres traités, particulièrement iniques, que leurs ancêtres ont signés (?) en complète méconnaissance de cause. Les exemples, ici, pullulent, qui relèvent du vol, du dol, de l'abus de confiance : dans les années 1860, le gouverneur de la Colombie Britannique avait passé une série de traités selon lesquels les Indiens de la partie méridionale de l'île de Vancouver renonçaient « *entièrement et pour toujours* » à leur territoire, en échange de seules couvertures ! Par exemple encore, pour l'achat de 500 000 kilomètres carrés de terres autour de Toronto, qu'ils vendirent en 1788, les Indiens reçurent un lot de perles, et, un peu plus tard, 10 shillings. Rien d'autre. On peut dire des traités qu'ils hantent la mémoire de l'Indien.

C'est en pensant à eux qu'il agit, partout au Canada comme partout aux Etats-Unis. Ici, ce sont les Nede de la vallée de la Mackenzie, dans les territoires du Nord-Ouest qui se plaignent de ne tirer aucun profit de l'exploitation du pétrole et des minéraux de leur pays. Dénonçant l'ennemi : les compagnies pétrolières et le gouvernement fédéral, ils demandent qu'on leur reconnaisse la propriété des 450 000 milles carrés qui forment la Mackenzie. Là, les Indiens de la Nazco Valley, en Colombie Britannique : ils réclament 350 000 hectares de forêt, arguant que les Blancs ont passé avec leurs aïeux des traités dérisoires... La section locale de la plus grande organisation indienne du Canada, la Native Brotherhood, a décidé qu'elle avait droit de propriété, en Colombie Britannique, sur toutes les pêcheries de la côte, sur toute la partie de la mer, sur tous les fleuves, rivières et lacs qui baignent les terres de la province. Et le gouvernement d'Ottawa n'a pas refusé de discuter cette exigence !

Il est allé plus loin encore : le ministère des affaires indiennes a créé une section *(Land claims)* qui s'occupe exclusivement des revendications territoriales que dressent les Indiens. Depuis 1970, 9 millions de dollars ont été versés aux groupes autochtones pour leur permettre de mener à bien des études sur les traités et pour qu'ils fondent leur argumentation. Aux Cree et aux Inuit de la baie James, Ottawa a donné 500 000 dollars pour qu'ils s'entourent d'avocats capables d'argumenter avec le gouvernement provincial du Québec, qui prétendait déposséder les Indiens de leurs droits sur la baie. Partout, au Canada comme aux Etats-Unis, des juristes blancs et indiens, mandatés par les bandes, étudient les archives (celles, surtout, qui remontent à la reine Victoria) et tentent de prouver, souvent avec succès, le rapt des terres indiennes — pour lequel ils exigent une juste réparation, nécessairement forte.

Les Peigan du sud-ouest de l'Alberta estiment à 40 millions de dollars le vol qu'ils ont subi. Le chef Max Gros-Louis, au nom de l'Association des Indiens du Québec, a fixé à 5 milliards de dollars la somme que le gouvernement provincial du Quebec devrait verser aux Indiens, en compensation des immenses territoires que les Blancs ont ravis. Albert Levy, chef de la réserve de Big Cove, dans le Nouveau-Brunswick, ne veut pas d'argent, lui : il demande simplement que la réserve retrouve ses limites originelles, dont les Blancs l'avaient amputée en déplaçant, voici un siècle, le chef d'alors et en fabriquant de faux documents. Quand on sait que des centaines de Blancs habitent les terres que revendiquent les Miami de Big Cove, on voit la gravité du problème...

Pourquoi le chef Albert Levy, toujours à Big Cove, affirme-t-il que le Nouveau-Brunswick tout entier appartient encore en droit aux Indiens, victimes ici comme ailleurs d'un vol gigantesque ? Ce n'est pas qu'il espère du gouvernement canadien une impossible rétrocession et la mise sur pied d'un Etat indien. Non, son idée est simple : qu'Ottawa, reconnaissant le dol, engage des négociations aux termes desquelles les Indiens, cette fois en pleine connaissance de cause et de plein gré, céderont au Canada leur territoire — en échange de garanties... Il nous a semblé que, dans les réserves pauvres, cette question des garanties hantait les chefs et les conseillers : qu'arriverait-il aux Indiens si, du jour au lendemain, Ottawa, pour une raison ou pour une autre cessait son aide financière, à quoi l'engage la seule misère des autochtones ?

En attendant, les victoires indiennes se multiplient en Amérique du Nord. Pour nous en tenir au Québec, et à un seul exemple, on citera l'accord de principe que les deux gouvernements d'Ottawa et de Québec ont passé avec le Grand Conseil des Cree et l'Association des Inuits du nord : 8 000 kilomètres carrés de terres distraites de réserves fédérales et provinciales iront grossir la propriété des Indiens, qui, outre 150 millions de dollars, gagent aussi les droits exclusifs de chasse, de piégeage et de pêche sur une superficie de 90 000 kilomètres carrés.

Avec toujours plus d'acuité et de conviction, les Indiens du Canada énoncent leurs problèmes. Impatients, convaincus de la légitimité de leurs revendications, de mieux en mieux aidés par les Blancs les plus sensibles à leur sort malheureux, avec toute la force qui leur vient d'une démographie galopante et d'un sentiment exaspéré de leur différence, dirigés par une nouvelle génération de jeunes chefs pour la plupart compétents et honnêtes, les Indiens du Canada rentrent dans l'histoire, d'où les Blancs les avaient chassés. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici, au terme de cette étude, si la nouvelle condition indienne est compatible avec ce qui reste aux autochtones de leur culture (leur indianité) et si l'*American way of life* n'est pas en train d'user, à tout jamais, le vieil homme. Le vieil Indien. Celui de nos visions et vignettes d'enfant, des stéréotypes et des clichés romantiques, que le « bon sauvage » alimentait. Il faut en prendre son parti : en 1976, l'Indien du Canada, dans ses jeans et devant sa télévision, mangeant des hot-dogs en regardant les Blancs disputer ses matches de hockey, l'Indien s'est déplumé.

FIN

(Samedi 15 janvier.)

(1) Recherches amérindiennes au Québec, novembre 1975.

ASIE

Inde

Mme Gandhi a ordonné la levée de la censure et la libération des principaux détenus politiques

Deux jours après avoir annoncé que les élections législatives auront lieu en mars, Mme Gandhi a décidé, jeudi 20 janvier, de ne plus appliquer certaines des mesures prises en vertu de l'état d'urgence qui, proclamé en juin 1975, demeure cependant en vigueur. De nombreux détenus politiques ont été libérés et la censure a été levée.

« Ce n'est pas fair play de lever la censure si brusquement. On aurait dû nous donner le temps de nous préparer », tel est le commentaire ironique d'un journaliste s'adressant à un confrère dans une salle de rédaction imaginée par le caricaturiste de l'*Indian Express*, un des grands quotidiens indiens. Les récentes initiatives de Mme Gandhi ont surpris tout le monde, à tel point qu'on en vient parfois à se tromper de perspective. Les élections n'ont pas été « avancées » ; elles sont moins retardées. La Chambre basse, élue en 1971, aurait dû être renouvelée en mars 1976. Les députés avaient décidé eux-mêmes de prolonger leur mandat d'un an, au début de l'année dernière, de douze mois supplémentaires en octobre.

Les mesures décidées jeudi constituent un assouplissement très sensible du régime autoritaire de New-Delhi. Mais il est difficile de considérer le scrutin prévu pour les 16, 17 et 18 mars, comme une consultation pleinement démocratique.

Même libérée de la censure, la presse devra se confirmer aux prescriptions d'un « *code* », édicté l'an dernier, et qui interdit aux journalistes d'évoquer les problèmes de nature à ébranler l'unité nationale incarnée par le gouvernement. Les principaux opposants sortent de prison, mais de nombreux militants de base — ceux qui servent d'agents électoraux — sont maintenus en détention grâce à une confusion délibérée entre délits politiques et délits économiques. Que peuvent faire les dirigeants des partis d'opposition si leurs partisans sont absents ou intimidés par le pouvoir ? Leur marge de manœuvre est d'autant plus étroite que Mme Gandhi a pris en main l'administration des Etats où le parti du Congrès n'était pas majoritaire, privant ainsi l'opposition de l'atout que constitue un gouvernement régional sympathisant, comme ce fut autrefois le cas au Goudjerat ou au Tamil-Nadu, par exemple.

Tout en partant avec un sérieux handicap, les partis d'opposition semblent décidés à relever le défi de Mme Gandhi. M. Desai, ancien vice-premier ministre, libéré après avoir passé près de dix-neuf mois en prison, vient d'annoncer la création d'un « *Front uni* », appelé parti du peuple, qui regroupera le Jan Sangh (droite nationaliste), la faction dissidente du parti du Congrès (Congrès O), le parti du peuple indien et le parti socialiste, dont un des principaux dirigeants, M. Fernandes, traduit en justice pour atteinte à la sûreté de l'Etat, préconise, lui, le boycottage des élections. Outre le fait qu'ils incarnent des courants de pensée très différents — de l'extrême droite au socialisme libéral — les dirigeants du parti du peuple ont seulement quelques semaines pour se faire entendre dans un pays soumis depuis un an et demi à une intense propagande gouvernementale.

Le scrutin de mars ne doit pas, toutefois, être considéré comme une simple formalité. Il permettra au moins de mesurer l'influence de la tendance du parti gouvernemental favorable à M. Sanjay Gandhi, et de compter les voix du parti communiste. Certains caciques du parti du Congrès sont réservés au sujet du fils du premier ministre, dont l'ascension politique a été le principal événement de ces derniers mois. Il sera intéressant d'observer le « *score* » des hommes — généralement assez jeunes — qui le soutiennent. Le P.C. pro-soviétique approuve en principe le programme économique et social de Mme Gandhi, mais il a condamné les mesures qui imposent la stérilisation aux pauvres. Grâce à sa prudence, il a évité de tomber sous le coup des mesures d'exception (bien que des centaines de militants aient été arrêtés à titre individuel). Il est prêt, avec un appareil intact, à affronter les candidats gouvernementaux pour lesquels il constitue la menace la plus sérieuse.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lundi 24 janvier.)

Japon

Le gouvernement n'a pas voulu faire toute la lumière sur l'affaire Lockheed

De notre correspondant

Tokyo. — Le procureur du tribunal de Tokyo vient de procéder à deux nouvelles inculpations dans l'affaire des pots-de-vin versés par Lockheed à des hommes d'affaires et des politiciens japonais. Il s'agit de MM. Yoshio Kodama, multimillionnaire, figure de premier plan de l'extrême droite, et Osano, richissime homme d'affaires, très lié à l'ancien premier ministre, M. Tanaka, également impliqué dans l'affaire. Ces deux inculpations pour des motifs mineurs (fraude fiscale pour M. Kodama, faux témoignage devant la commission de la Diète en ce qui concerne M. Osano) mettent fin à l'enquête sur le scandale. Le comité qui était chargé des investigations par le tribunal de Tokyo sera prochainement dissous, malgré les demandes répétées des partis d'opposition pour que toute la lumière soit faite.

En réalité, on a le sentiment à Tokyo que l'enquête a tourné court. Non seulement le rôle réel qu'ont joué MM. Kodama et Osano reste dans l'ombre, mais on ignore ce que sont devenues les sommes (quelque 1,9 milliard de yens) versées entre 1972 et 1976 à M. Kodama. Le ministère de la justice a en effet annoncé que le nom des personnalités politiques mêlées à l'affaire ne serait pas révélé.

En mettant un terme à une enquête qui, pour les milieux dirigeants nippons, n'a déjà que trop duré, le ministère de la justice a surtout voulu éviter que le scandale ne s'étende. MM. Kodama et Osano sont, en effet, au centre de circuits où se mêlent étroitement politiciens et hommes d'affaires, qu'un approfondissement des investigations aurait éclaboussés.

Le parti conservateur en cause

Avec M. Kodama, c'est le parti conservateur qui est indirectement en cause. Cet homme fit fortune à Changhaï en dirigeant une organisation d'espionnage qui comptait plus de dix mille agents. Il fut particulièrement actif dans le pillage des richesses de la Chine. Son trésor de guerre (quelque 100 milliards de yens en diamants et en platine) lui servit, au lendemain de la défaite du Japon, pour financer la création du parti conservateur. Déjà redouté à cause des gangs et des sociétés d'extrême droite qu'il contrôlait, il devint l'un des plus puissants *kuromaku* (éminence grise) du parti libéral-démocrate. Familier des premiers ministres, distributeur de fonds, il fera et défera en sous-main les gouvernements. Ses réseaux sont puissants et s'entrecroisent avec ceux de l'autre grand « *kuromaku* », M. Sasakawa, lui aussi de l'extrême droite.

Ces réseaux passent par Séoul. MM. Kodama et Osano sont très liés au président Park et contrôlent les circuits d'« *arrosage* » du « lobby » sud-coréen au Japon.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Osano monta pendant la guerre une société de transports et se mit au service de l'armée impériale. Après la défaite, il s'appropria des équipements militaires qu'il revendit au marché noir. Ayant fait fortune, il se lia avec M. Tanaka, alors au début de sa carrière politique. Même ambition, même absence de scrupules : les deux hommes deviennent inséparables. M. Osano fut l'un des principaux financiers du futur premier ministre. En même temps, il se met au service des forces américaines et participe aux transports de troupes, d'abord en Corée puis au Vietnam. Sa société, Kokusai Kogyo, est prospère et il multiplie les opérations immobilières à Hawaï et dans le Pacifique sud, avec le puissant groupe Tokyu (tourisme, transports, chaîne de grands magasins, etc.), dont il est actionnaire. Propriétaire d'une partie de la compagnie aérienne intérieure All Nippon Airways, et actionnaire de la Korean Air Lines, M. Osano fut mis en contact avec Lockheed par M. Kodama. Il touchera 500 millions de yens pour ses bons offices

Artisan de l'arrivée au pouvoir de M. Tanaka (c'est lui, dit-on, qui versa 700 millions de yens à M. Nakasone, ancien secrétaire général du P.L.D., pour qu'il bascule, avec sa fraction, du « *bon côté* » et provoque ainsi l'échec de M. Fukuda lors de l'élection du premier ministre, en 1972), M. Osano fut également l'un des hommes-clés des réseaux japonais à Djakarta. Il contribua à la création, pour le bénéfice de M. Tanaka, d'un « lobby » indonésien.

L'arrêt de l'enquête sur le scandale Lockheed permet de maintenir le voile sur nombre d'affaires louches. Le procès des treize inculpés (dont M. Tanaka) doit commencer le 27 janvier. Il peut durer cinq ans, si les accusés utilisent, comme c'est probable, toutes les procédures d'appel.

PHILIPPE PONS.

(Mardi 25 janvier.)

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ARABIE SAOUDITE

M. Valéry Giscard d'Estaing : « La France approuve la modération de l'Arabie Saoudite lors des dernières fixations des prix du pétrole »

De notre envoyé spécial

Ryad. — La conférence de presse donnée mardi matin 25 janvier par le président de la République avant son départ pour Paris n'a guère apporté d'éléments très nouveaux sur cette première visite officielle d'un chef d'Etat français en Arabie Saoudite, visite davantage marquée par l'excellence de l'accueil réservé à M. Giscard d'Estaing, qui a été reconduit à l'aéroport par le roi lui-même, que par des résultats très concrets, notamment sur le plan économique.

Le président de la République s'est borné le plus souvent à commenter le communiqué commun diffusé dans la matinée, et dont la mise au point définitive, qui s'était prolongée jusqu'à une heure du matin, paraît avoir soulevé quelques difficultés.

A ceux qui attendaient, comme on les y avait d'ailleurs préparés, l'annonce de nouveaux contrats de coopération économique entre Paris et Ryad, M. Giscard d'Estaing a répondu par avance en s'attachant à « dissiper une *fausse interprétation* » : « *Lorsque nous nous rendons dans un pays ami*, a-t-il déclaré, *ce n'est pas pour accomplir la tâche des membres du gouvernement ou des représentants des sociétés privées. Il s'agit, pour le chef d'Etat, de développer sur un plan plus général des relations politiques qui permettent tout au plus de créer un climat favorable. Dans le passé, d'ailleurs, il y avait des voyages et pas de contrats. Je rappelle à ce sujet*, a poursuivi le chef de l'Etat, *que l'ensemble des contrats entre la France et l'Arabie Saoudite représentaient 43 millions de francs en 1973, 114 millions en 1974 et 670 en 1975. C'est en fait l'année 1976 qui, sans voyage officiel, a marqué le décollage de la coopération franco-saoudienne, avec un ensemble de contrats représentant environ 5 milliards de francs.* »

M. Giscard d'Estaing s'est déclaré convaincu que l'année 1977 marquerait une nouvelle amélioration de cette coopération économique. Il a souligné l'importance du projet de création par la France d'un centre de recherche nucléaire à Dharan, ville située sur le golfe Persique, et qui abrite l'université saoudienne du pétrole.

« *L'Arabie Saoudite*, a-t-il cependant précisé, *n'a pas l'intention de développer l'énergie nucléaire qu'au cours de son deuxième plan quinquennal. Par contre elle souhaite dès à présent s'initier à la technologie nucléaire qui va se développer dans le monde au cours des prochaines décennies. Il est intéressant qu'est été confiée à la France cette tâche.* »

Le président de la République a insisté en outre sur la participation de la France au programme saoudien de constructions immobilières qui est considéré ici comme une priorité nationale. « *Trois contrats sont en voie d'être approuvés*, a-t-il précisé, *qui représentent 3,5 milliards de francs.* »

Toujours au chapitre des projets immédiats, il a annoncé qu'un institut d'étude des civilisations islamiques allait être créé à Paris, en collaboration avec l'Arabie Saoudite, et deviendrait un « *haut lieu d'échanges* » entre l'Europe et le monde arabe.

Commentant le renouvellement de l'accord pétrolier entre la société saoudienne Petromine, Elf-Aquitaine et la Compagnie française des pétroles, il a précisé : « *La France approuve la modération dont a fait preuve l'Arabie Saoudite lors des dernières fixations des prix du pétrole. Le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que cette modération des prix se retrouve au niveau des consommateurs.* »

Sur le plan politique, le président de la République a confirmé que le rétablissement de la paix au Proche-Orient avait été au centre des conversations de Ryad. « *Il était naturel*, a-t-il déclaré, *que nous examinions ensemble ces perspectives de paix. Notre sentiment commun, en effet, est qu'il est nécessaire d'accomplir un effort particulier, car les chances de paix seront plus grandes en 1977 qu'elles ne l'ont jamais été. Nous avons donc échangé des réflexions très approfondies sur les différentes approches possibles pour résoudre les difficultés que l'on connaît. Nous avons parlé de la conférence de Genève ; mon sentiment et ceux de nos interlocuteurs sont que tous les efforts doivent être consacrés à ce qui sera le fond du débat plutôt qu'aux questions de procédure. Nous sommes partisans d'une préparation soigneuse du fond du dossier plutôt que d'une réunion anticipée de cette conférence.* »

Interrogé sur les déclarations faites la veille à l'Agence France-Presse par le roi Khaled, qui souhaite que la France participe à la conférence de Genève, le président a répondu : « *La France n'est pas candidate à cette participation. Si, à un stade utile des discussions, sa participation était jugée souhaitable, elle y apporterait bien entendu son concours. Celui-ci devrait intervenir au moment où sera évoqué le problème des garanties des frontières.* »

Dans l'entourage du président, on confirmait ce mardi matin que c'est sur la question de Jérusalem que les positions de l'Arabie Saoudite avaient été les plus dures au cours des entretiens de Ryad. Le communiqué commun témoigne à ce sujet que Paris n'a pas consenti, comme pouvaient l'espérer les Saoudiens, à s'engager davantage que par le passé sur cette question précise.

Au sujet de la reprise du dialogue Nord-Sud, deuxième grand thème évoqué à Ryad, M. Giscard d'Estaing a rappelé que ce dialogue était dû à une initiative conjointe de la France et de l'Arabie Saoudite. « *Une conférence ministérielle*, a-t-il ajouté, *devait se tenir à la fin de 1976. Ce n'était pas réaliste puisque l'un des partenaires, les Etats-Unis, ne disposait pas d'un gouvernement qui puisse l'engager. Une réunion des pays industrialisés doit avoir lieu au printemps. Ils auront l'occasion d'apprécier leur situation économique respective et les moyens de la stabiliser.*

» *Il est certain qu'ils échangeront leurs vues sur le dialogue Nord-Sud. Il nous a donc semblé, avec nos partenaires saoudiens, qu'il valait mieux que la conférence ministérielle ait lieu après cette réunion des pays industrialisés.* »

Interrogé enfin sur la politique intérieure française et les divisions de la majorité, il s'est refusé à ajouter à son commentaire fait la veille devant la communauté française de Ryad, se bornant à déclarer : « *Vous savez ! Vue d'ici, la France, c'est la France.* »

J.-C. G.

(Mercredi 26 janvier.)

L'art du chuchotement allusif

De notre envoyé spécial

Ryad. — La diplomatie française n'a pas de chance. M. Giscard d'Estaing non plus. Pendant trois jours, les membres de la délégation qui accompagnait le président de la République en Arabie Saoudite ont déployé des efforts méritoires pour convaincre les envoyés spéciaux de la presse internationale de deux « évidences » : 1) La France peut espérer obtenir ici la signature de contrats « considérables » et toucher ainsi le juste salaire de sa politique arabe ; 2) Le chef de l'Etat, tout à sa visite en Arabie, se soucie fort peu des échos déplaisants de la politique politicienne parisienne.

On doit même ajouter que ces entreprises de persuasion, plus répétitives qu'argumentées, ont occupé à elles seules l'essentiel des « rencontres » entre les journalistes et leurs interlocuteurs officiels. Pour le reste, l'entourage du président de la République paraissait avoir cédé, par mimétisme, aux traditions wahabites en cultivant précautionneusement l'art du mystère navré et du chuchotement allusif. Deux « briefings » quotidiens pour apprendre qu'aucune information sérieuse ne pourrait être donnée, « *les conversations franco-saoudiennes étant toujours en cours* » : on s'est demandé à Ryad, — et pas toujours à voix basse — s'il était bien utile de déplacer tant de monde pour si peu. On a pu douter également qu'il soit judicieux de se réjouir, comme chacun y était invité, d'un si épais silence

Comment s'étonner, dans ces conditions, si les petites phrases prononcées, lundi après-midi devant la communauté française de Ryad par M. Giscard d'Estaing sur les « *rivalités personnelles* » en France qui, dans un autre contexte, eussent été ramenées à de plus justes proportions — ont fait l'effet d'une bombe dans le désert, et mobilisé douze heures durant tous les téléscripteurs de l'hôtel Intercontinental.

Dans l'émotion suscitée par ce commentaire *impromptu* et tardif, M. Durafour, quelques minutes plus tard, eut du mal à retenir suffisamment de journalistes au palais Al Nassyriyah pour leur confirmer, avec solennité, le *renouvellement* d'un accord pétrolier franco-saoudien. Cet accord entre la compagnie saoudienne Pétromine, d'une part, la C.F.P. et ELF-Aquitaine, d'autre part, assure à la France la livraison directe et à un prix avantageux de 12 millions de tonnes de pétrole par an pendant trois ans. On ne saurait parler, à son sujet, d'heureuse surprise à mettre au crédit du voyage officiel. Sa signature était prévue et annoncée depuis plusieurs semaines. Qu'il ait constitué, après trois jours de visite et de négociations, la seule information *précise* concédée à la presse incline, au contraire, à la circonspection quant aux contrats annoncés.

Ainsi, au terme de cette troisième journée saoudienne, l'attention était-elle ramenée, par *le* président lui-même, vers la mairie de Paris, tandis que s'effilochait *ipso facto* l'optimisme dont on attendait que fissent preuve, au sujet de la coopération entre Paris et Ryad, les observateurs présents en Arabie Saoudite. Les Saoudiens, quant à eux, paraissaient suivre, lundi soir, avec curiosité et un peu d'amusement ces « *querelles de Français* »

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Mercredi 26 janvier.)

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

Voici les principaux points du communiqué commun publié mardi matin 25 janvier

● PROCHE-ORIENT.

« A propos de la situation au Proche-Orient, le président de la République française et le roi Khaled ont souligné les dangers qu'elle comporte pour la stabilité et la sécurité de la région en même temps que pour la paix internationale ; les deux parties ont estimé que si les circonstances sont aujourd'hui plus favorables pour la recherche d'un règlement d'ensemble, juste et durable, il est nécessaire et urgent d'entreprendre sans tarder cette recherche ; faute de quoi la situation ne pourra que se dégrader dangereusement.

» En vue de cette recherche, la partie française a rappelé que le règlement devrait être fondé sur le retrait d'Israël des territoires occupés en juin 1967, sur le droit du peuple palestinien à disposer, comme chacun, d'une patrie, ainsi que sur le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties.

» La partie saoudienne a précisé que le problème palestinien constitue le fond du conflit du Proche-Orient et que la paix équitable souhaitée dans la région ne peut être réalisée que par l'évacuation de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination sur son territoire et sa patrie, et que la solution globale du problème exige la présence de toutes les parties concernées, y compris l'O.L.P., considérée comme le seul représentant légitime du peuple palestinien. »

● LIBAN.

« En ce qui concerne le Liban, les deux parties se sont félicitées de l'apaisement intervenu à la suite des conférences de Ryad et du Caire. Elles ont marqué leur attachement au respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Liban, ainsi que leur vive considération pour l'œuvre de réconciliation nationale, de restauration de l'Etat et de reconstruction du pays entreprise sous la haute autorité du président Sarkis. »

● DJIBOUTI.

« Le président de la République française a exposé les mesures qui ont été adoptées par la France en vue de l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas. Sa Majesté le roi Khaleb s'est félicitée de la prochaine indépendance de Djibouti. Les deux parties sont convenues que le respect, à l'avenir, de l'indépendance de ce territoire était une condition essentielle au maintien de la paix et de la stabilité dans cette région du monde. »

● LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE.

« Les deux parties ont rappelé leur détermination de travailler à l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus équitable et plus rationnel, qu'elles jugent indispensable à la paix et à la stabilité du monde. Elles ont souligné à cet égard l'importance qu'elles attachent à la poursuite de la conférence sur la coopération économique internationale dont la France et l'Arabie Saoudite, en raison du rôle qu'elles ont joué dans son lancement et dans sa mise en œuvre, souhaitent le succès. Elles entendent poursuivre leurs efforts pour que la conférence aboutisse rapidement à des résultats concrets, satisfaisant à la fois les pays en développement et les pays industrialisés. »

● LE PRIX DU PETROLE.

« La partie française a exprimé son appréciation pour la position modérée du royaume d'Arabie Saoudite sur le prix du pétrole, position qui reflète le jugement équilibré de celui-ci sur la situation économique mondiale. »

● LE DIALOGUE EURO-ARABE.

« Les deux parties ont noté l'importance qu'elles attachent aux aspects politiques, économiques et culturels du dialogue qui s'est instauré entre ces deux pôles de civilisation de plus en plus interdépendants que sont l'Europe et le monde arabe. Elles ont marqué leur ferme résolution de poursuivre leurs efforts pour donner à ce dialogue sa pleine dimension.

● LA COOPERATION BILATERALE.

« Les deux parties sont convenues que les organismes concernés des deux pays entreprendront l'étud des possibilités existantes de coopération dans le domaine de l'énergie solaire.

» Répondant au vœu exprimé par le gouvernement saoudien concernant la création d'un Centre de recherche nucléaire à usage pacifique, la partie française s'est déclarée prête à participer à la réalisation de ce centre. Les deux parties ont souligné l'importance de ce centre et sont convenues d'en faire poursuivre l'étude par les organismes concernés des deux pays. »

LA POLITIQUE PÉTROLIÈRE DE RYAD

Des déclarations contradictoires

L'Arabie Saoudite a-t-elle réellement l'intention d'accroître sa production pétrolière pour marquer sa suprématie sur le marché ? Qui peut le dire ? Un mois après la décision de M. Yamani de briser l'unité de l'OPEP en n'augmentant le prix du « brut » saoudien que de 5 %, les déclarations contradictoires se multiplient. A dessein sans doute.

Le 10 janvier, le *Middle East Economic Survey* publiait un communiqué du ministère saoudien du pétrole et des ressources minières qui précisait : « *Des quantités supplémentaires de « brut » saoudien seront mises en vente conformément à la décision du gouvernement d'augmenter la production.* » Au même moment le prince Saoud, ministre des affaires étrangères, affirmait à l'envoyé spécial du *Monde* à Ryad : « *Nous n'avons encore pris aucune décision au sujet de l'augmentation de notre production de « brut »* (lire page 7.)

Depuis lors, la situation ne s'est pas clarifiée. Si l'on a appris — officieusement — que quatre compagnies européennes, dont Royal Dutch Shell, allaient se voir attribuer une partie du pétrole résultant de l'accroissement de la production saoudienne, le ministre du pétrole de Qatar, Cheikh Abdelaziz Ben Khalifa, président en exercice de l'OPEP, vient de répéter à plusieurs reprises : « *L'Arabie Saoudite n'augmentera pas sa production pétrolière, et même si elle devait le faire, cette augmentation ne serait pas d'une grande ampleur.* » Or nul n'ignore les liens profonds qui unissent les deux pays wahabites du Golfe.

Pour expliquer ces contradictions, il n'est sans doute cpas besoin de recourir à un désaccord — annoncé à voix basse par les milieux pétroliers et rappelé récemment à la télévision française par le chah d'Iran — entre le roi d'Arabie et son ministre du pétrole, le cheikh Yamani. Le marché suffit.

Les trois compagnies opérant en Arabie Saoudite (l'ARAMCO, l'Arabian Oil Company et la Getty Oil Company) ont produit au cours du dernier trimestre de 1976 plus de 852 millions de barils, soit 9,2 millions de barils par jour. La faiblesse actuelle de la demande, après la constitution de stocks importants en prévision de la hausse des prix, ne rend pas nécessaire une augmentation actuelle de la production. « *Nous observons actuellement le marché, étudions les besoins de nos clients. Il est trop tôt pour spéculer sur les augmentations de la production* », avoue le ministre saoudien des finances.

En attendant, le verbe est une arme politique redoutable. La seule menace saoudienne fait se multiplier les rencontres entre les responsables des autres pays pétroliers pour « *adopter une politique commune* ». Et les requêtes en faveur d'une nouvelle conférence de l'OPEP sont de plus en plus nombreuses.

Quant aux compagnies, elles s'organisent. « *Enerpresse* », citant une source américaine, rapporte que, pour préserver le secret sur leurs enlèvements en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes unis, les sociétés américaines membres de l'ARAMCO ont mis en place tout un système de noms codés. Il sera ainsi impossible de connaître le nom de leurs nouveaux clients et donc bien difficile pour les pays consommateurs de contrôler l'origine réelle des « bruts » qu'ils importeront. — B.D.

(Mercredi 26 janvier.)

Arabie Saoudite

Nous voulons en finir une fois pour toutes avec le conflit palestinien

déclare au « Monde » le prince Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères

De notre envoyé spécial

Ryad. — Grand, svelte, drapé dans l'ample manteau arabe liséré d'or, la démarche altière, le prince Saoud ressemble à s'y méprendre à son père, l'ancien roi Fayçal, assassiné en avril 1975. Le ministre saoudien n'est âgé que de trente-cinq ans, mais il a le même profil d'aigle que l'ancien souverain, le même regard faussement mélancolique, la même bouche au contour légèrement retroussé à une extrémité, figeant un rictus imprégné de scepticisme.

Le roi Fayçal, qui avait une affection particulière pour le prince Saoud (le troisième de ses sept fils), l'avait préparé à assumer de hautes charges dans l'Etat. Après des études en Suisse et aux Etats-Unis — où il a achevé ses études à l'université de Princeton, — le prince Saoud a exercé pendant plusieurs années les fonctions de vice-ministre du pétrole. Il a acquis une solide connaissance des affaires internationales avant d'être désigné, après la disparition de son père, à la tête de la diplomatie saoudienne. Tous ceux qui ont eu l'occasion de traiter avec lui s'accordent pour lui reconnaître des qualités d'habileté et de souplesse.

C'est au cours d'un déjeuner dans sa résidence privée, meublée luxueusement mais sans ostentation, que le prince Saoud nous a accordé un entretien évoquant essentiellement le conflit israélo-arabe et la crise du pétrole. Sur ce dernier point, il est formel : *« Nous n'avons encore pris aucune décision au sujet de l'augmentation de notre production de brut* (1). » Ce démenti d'informations qui ont circulé depuis la conférence de l'OEPE à Qatar, le mois dernier, au cours de laquelle l'Arabie Saoudite a proclamé sa volonté d'accroître éventuellement ses exportations pour limiter à 5 % la hausse des prix, est corroboré dans les milieux généralement bien informés de Ryad. Les quantités disponibles d'hydrocarbures sur le marché international dispensent l'Arabie Saoudite, pour le moment, d'engager l'épreuve de force avec les onze membres de l'OPEP qui ont décidé, pour leur part, de relever le prix du brut de 10 % à partir du 1er janvier de cette année.

Le prince Saoud ne croit pas à l'éclatement de l'OPEP. *« Cette organisation*, nous dit-il, *a le double mérite d'être suffisamment robuste pour résister aux tensions internes et particulièrement bien agencée pour résorber à terme les divergences, somme toute naturelles, qui opposent ses membres. »* Ces divergences, selon lui, ne sont ni fondamentales ni d'ordre stratégique. *« Nous sommes tous d'accord que les prix du brut devraient être relevés pour atteindre un niveau qui rendrait rentable l'exploitation de produits de substitution : c'est le seul moyen d'épargner à la communauté internationale une pénurie d'énergie, inéluctable à la longue puisque les réserves pétrolières ne sont pas inépuisables. Nous divergeons uniquement sur le moment et le rythme auxquels les prix de revient devraient être relevés pour atteindre le niveau souhaité. »*

Le prince Saoud ne tente pas de dissimuler le fait que les préoccupations de son gouvernement en la matière ne sont pas exclusivement d'ordre « technique ». *« J'aimerais bien que quelqu'un m'indique*, nous dit-il d'un air entendu, *la frontière qui sépare l'économie de la politique. En limitant la hausse du prix du brut, nous contribuons à l'assainissement de l'économie occidentale. Nous nous attendons, en échange, que l'Europe et les Etats-Unis manifestent davantage de compréhension à l'égard de nos thèses sur le conflit palestinien, sur une question pour nous primordiale puisqu'elle nous empêche de nous consacrer à des tâches de développement dans les pays arabes et de coopération encore plus étroite avec l'Occident. L'effort d'armement auquel nous contraint Israël par sa politique d'intransigeance nous coûte cher. Outre le fait que nous voulons mettre un terme à l'effusion de sang, nous cherchons à éliminer un problème qui n'a cessé depuis trente ans d'engendrer dans la région instabilité, désordres politiques et économiques. Bref, nous voulons en finir une fois pour toutes avec ce conflit. »*

« Le gouvernement israélien, qui demeure sceptique quant à votre sincérité, souhaite que vous la manifestiez d'une manière concrète...

— *Les Arabes n'ont cessé, en particulier depuis la fin de la guerre d'octobre 1973, de tendre la main de la paix. Les présidents Sadate et Assad ont déclaré maintes fois, explicitement, qu'ils sont disposés à signer un traité de paix. Ils bénéficient à cet égard du soutien du monde arabe unanime. Une remarquable évolution dans ce sens s'effectue au sein de l'O.L.P., qui souhaite, elle aussi, un règlement.*

» Israël rejette tout accommodement avec Yasser Arafat en arguant qu'il est un terroriste. C'est un argument absurde. Ben Gourion, aussi, a été accusé, à l'époque du mandat britannique sur la Palestine, d'être un dangereux terroriste. Qu'Israël l'admette ou pas, Arafat sera le président du futur Etat palestinien.

Les Israéliens devraient comprendre l'aspiration des Palestiniens à un foyer national

— Souhaitez-vous l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, ou partagez-vous l'opinion du président Sadate selon laquelle l'entité palestinienne devrait être intégrée dans le royaume jordanien ?

— *Le président Sadate n'a pas parlé d'intégration, mais seulement de liens qui pourraient être, en l'occurrence, de nature économique ou d'ordre politique. En tout cas, c'est aux Palestiniens qu'il revient de décider s'ils veulent ou non être indépendants. En attendant, je ne comprends pas l'hostilité des Israéliens à une telle entité. N'ont-ils pas lutté eux-mêmes pendant des siècles pour se donner un Etat, envers et contre tous, y compris contre la volonté de l'ensemble du monde arabe ? Mieux que d'autres, ils devraient comprendre l'aspiration des Palestiniens à s'assurer un foyer national. »*

Le prince Saoud, qui s'est exprimé tout au long de l'entretien sur un ton calme, apparemment détaché, poursuit :

« *Les Arabes ont opté pour un règlement après avoir surmonté leur problème psychologique à l'égard d'Israël. C'est au tour de ce pays de faire un pas dans la même direction, de décider s'il veut ou non se faire accepter dans la région. Nous n'avons malheureusement pas l'impression qu'Israël cherche sincèrement la paix. Ce n'est pas en refusant de se retirer sur les frontières de 1967, en créant des colonies de peuplement dans les territoires occupés, en s'opposant à la création d'un Etat palestinien que les gouvernants israéliens réussiront à gagner notre confiance. C'est dommage, car les conditions sont mûres dans le monde arabe pour un règlement, et cette conjoncture favorable risque d'être de courte durée.*

Le risque d'une nouvelle guerre

— Pourquoi serait-elle de courte durée ?

— *Je vous le répète, la paix pour les Arabes est urgente. Cette situation nous est insupportable. Les Arabes ne peuvent pas indéfiniment gaspiller leur argent dans l'achat d'armements sans pour autant voir le bout du tunnel. La situation est, en outre, périlleuse, car Israël s'arme à outrance, grâce aux Etats-Unis, et dispose de surcroît — nous avons de bonnes raisons de le croire — d'un arsenal atomique. Pour éviter une nouvelle conflagration, il faut aller vite en besogne, à Genève ou ailleurs, qu'importe !*

— Et si un accord devait se révéler impossible ?

— *Faute d'un règlement d'ici à la fin de cette année, je crains fort qu'Israël ne réussisse à nous imposer une nouvelle confrontation militaire. Cependant, nous espérons encore que l'Europe et les Etats-Unis finiront par convaincre Israël d'adopter des positions réalistes et d'accepter notamment de restituer les territoires occupés.*

— Croyez-vous que le président Carter voudra, ou pourra adopter à l'égard d'Israël une attitude plus ferme que ses prédécesseurs ? »

Le prince Saoud fait la moue, hésite à répondre. En se levant de table pour rejoindre les ministres égyptien et syrien, qui l'attendent dans leur hôtel, il murmure, apparemment sans grande conviction : « *Nous voulons conserver notre confiance envers les Etats-Unis... Que pouvons-nous faire d'autre ? Avez-vous une alternative à nous proposer ?* »

ERIC ROULEAU.

(Vendredi 21 janvier.)

(1) Cette déclaration semble être en contradiction avec le communiqué du ministère saoudien du pétrole et des ressources minières — publié le 10 janvier dans le *Middle East Economic Survey* — qui précisait : « *Des quantités supplémentaires de « brut » saoudien seront mises en vente, conformément à la décision du gouvernement d'augmenter la production.* » Pour sa part, le chah d'Iran estime qu'il existe à Ryad des divergences sur la politique pétrolière.

Egypte

LES ÉMEUTES DU CAIRE
Un sévère avertissement

Les sanglantes émeutes d'Egypte constituent un avertissement sévère pour le régime du Caire. Sursaut de révolte d'une population recrue de misère et de privations, elles ont revêtu rapidement un sens politique, comme en témoignent les slogans des manifestants, dirigés non seulement contre le régime, mais aussi contre le président Sadate, personnellement attaqué pour la première fois depuis la guerre d'octobre 1973. Rentré précipitamment d'Assouan, le 19 janvier, le chef de l'Etat égyptien, imitant le comportement des dirigeants polonais, en juin 1976, dans une situation analogue, est revenu sur les décisions annoncées le 17 par son premier ministre. Mais, en réalité, c'est toute la politique économique et sociale du président Sadate et même ses options extérieures qui sont mise en cause.

En rompant la promesse qu'il avait faite au début de décembre 1976 de maintenir les subventions gouvernementales en faveur d'un certain nombre de produits de première nécessité, M. Mahmoud Salem aura commis une erreur tragique. Seules ces subventions permettaient à la masse des Egyptiens de vivre, ou plutôt de survivre, en achetant à des prix inférieurs à ceux du marché libre un certain nombre de produits de grande consommation, notamment le riz et le sucre, sans oublier le gaz butane, indispensable à des millions de foyers égyptiens à la ville comme à la campagne. Depuis la guerre de 1973, les prix ont augmenté en Egypte d'environ 50 %, le salaire mensuel minimum ne dépassant pas 12 livres, soit 120 francs. A cette dégradation du niveau de vie des masses, la politique d'austérité annoncée par le président Sadate le 30 mars 1976 n'avait apporté aucun remède. Le chef de l'Etat avait pourtant proclamé : « Nous prendrons aux riches pour donner aux pauvres ! »

En fait, la politique d' « ouverture » économique inaugurée en 1974 aura abouti à un résultat opposé : le fossé entre les riches et les pauvres s'est encore creusé. L'ouverture prétendait encourager les investissements étrangers, des garanties ayant été offertes aux capitaux. Mais, découragés par la bureaucratie égyptienne, les investisseurs se sont montrés réservés. En revanche, la libéralisation des règlements douaniers a stimulé les trafics de toutes sortes et donné un formidable coup de fouet au marché noir.

La rupture avec l'U.R.S.S., consommée en mars 1976 par la dénonciation du traité d'amitié et de coopération de 1971, marquait la volonté du président Sadate de se tourner résolument vers l'Occident. Il espérait en contrepartie une aide économique substantielle qui n'est jamais venue. Lors de sa visite en Egypte, en juin 1974, le président Nixon avait promis une aide de 2 milliards de dollars, qui n'a jamais été approuvée par le Congrès. De même, les Etats producteurs de pétrole sont restés sourds aux appels du chef de l'Etat égyptien, qui réclamait un « plan Marshall arabe » en faveur de son pays. Ils avaient posé comme condition l'assainissement préalable de l'économie égyptienne. La suppression des subventions, qui a mis le feu aux poudres, était destinée à leur donner satisfaction.

La volte-face du président Sadate et les sévères mesures de sécurité adoptées suffiront-elles à rétablir le calme ? L'intérêt de tous ceux qui misent sur la modération du chef de l'Etat égyptien pour parvenir à un règlement du conflit du Proche-Orient est de l'aider à consolider son régime en améliorant le sort de son peuple.

(Vendredi 21 janvier.)

LA JORDANIE EN QUESTION
III. — « Miracle » sur le Jourdain

Les tentatives du gouvernement jordanien pour intégrer le million de Palestiniens établis dans le pays ayant échoué, une lourde incertitude pèse sur l'avenir du régime hachémite, à l'heure où se précise l'éventualité d'un règlement du conflit du Proche-Orient [nos précédents numéros].

De notre envoyé spécial
J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Amman. — En 1921, l'émir Abdallah, chef du nouvel Etat transjordanien, logeait sous la tente, à Amman ; l'antique Philadelphie n'était plus qu'un village de Tcherkesses émigrés de l'empire russe au siècle précédent. Vingt-cinq ans plus tard, la capitale hachémite ne comptait encore que 30 000 habitants, mais, en 1950, elle en avait 200 000, et aujourd'hui elle en regroupe plus de 750 000, sans compter la cité-satellite de Zarqa.

Bâtie, comme Rome, sur sept collines, Amman est aujourd'hui une grande ville toute bruissante de chantiers et d'affaires, encore que, dès le crépuscule, elle s'endorme comme une sous-préfecture ; pour 64 % sa population est d'origine palestinienne, mais c'est aux bédouins venus du désert et, dans une moindre mesure, aux anciens mandataires britanniques qu'elle a emprunté son rythme. A défaut d'être entraînant, le mode de vie d'Amman est plus humain, plus paisible que dans les autres métropoles du Machrek. Amman est peut-être la seule capitale au monde qui ait refusé les gratte-ciel, et elle est l'une des rares cités orientales où les automobilistes respectent les feux rouges, et où les usagers attendent sagement leur tour en file indienne pour prendre un taxi ou un autobus.

Ville neuve, malgré son théâtre romain, fort bien mis en valeur, Amman se cherche encore une âme. Pour l'homme d'affaires, en revanche, elle a tous les charmes de la modernité efficace — télécommunications, transports et transferts faciles — que sont incapables d'offrir Le Caire ou Damas. A ces avantages s'ajoutent ceux d'une administration légère et ordonnée comme on en voit peu dans les parages.

Le reste du royaume, sous la même écorce rustique, se dote aussi des attributs du siècle. Une autoroute de 25 kilomètres fait de Zarqa (250 000 âmes), où les Français construisent une usine de tubes, un nouveau faubourg de la capitale ; Irbid, deuxième agglomération du pays (265 000 âmes), située près de la Syrie, se donne une université ; Ajloun, dans ses montagnes, se relie à la vallée du Jourdain par une route directe ; Aqaba, à 330 kilomètres au sud d'Amman, déjà comblée par le tourisme et par un trafic portuaire, qui a atteint en 1975 le chiffre record de 1 550 000 tonnes, signe des contrats pour bâtir une industrie à partir du phosphate, tandis que les Chinois de Formose (1) la rattachent par le macadam aux roches cuprifères de la mer Morte, et que l'Irak, nonobstant les vicissitudes politiques, finance une liaison routière Bagdad-mer Rouge, via Azraïq.

Un peu partout, des ouvrages d'art, des bâtiments publics, des manufactures, des maisons individuelles, sont édifiés ou rénovés. Aux heures ouvrables, les cafés d'Amman sont quasiment vides. Même l'immense quartier palestinien de Ouehdate (35 000 habitants), où 1 200 habitations sur 6 650 furent détruites lors des combats de 1970, est presque méconnaissable pour qui ne l'a pas vu depuis deux ans : une foule convenablement habillée achète des fruits, de la viande, des tapis; des antennes de télévision ont poussé sur bien des maisons, et les toits en ciment payés par les réfugiés eux-mêmes remplacent de plus en plus les tôles des Nations unies. A l'autre bout de la ville, dans la nouvelle zone résidentielle de Choumeïssani, les villas les plus vastes appartiennent à des Palestiniens ayant fait fortune.

La perte de la Cisjordanie

Selon le prince héritier Hassan, « *grand maître de l'économie jordanienne* » depuis qu'il a terminé ses études en Grande-Bretagne « *1,5 milliard de dollars, dont 45 % venant du secteur privé, ont été dépensés au cours du plan triennal terminé en 1975, et 2,5 milliards de dollars*, dont 75 % pour *l'économie, seront engagés au cours du plan quinquennal lancé en 1976, à charge au capital privé de fournir la moitié de cette somme. De l'extérieur proviendront au moins 35 % du total des investissements* ». D'après le prince, la croissance économique annuelle, qui était de 8 % avant les perturbations consécutives à la guerre de six jours — le royaume a alors perdu la Cisjordanie, qui fournissait un tiers de la production céréalière nationale et deux tiers de celle des fruits et légumes, — est remontée à près de 6 % à la fin du plan triennal ; une augmentation de 12 % est l'objectif pour 1980.

Bien qu'ayant approximativement doublé en valeur réelle au cours des deux dernières décennies, le revenu annuel *per capita* reste faible — il est comparable à celui de l'Egypte — mais, de 1973 à 1976, il s'est haussé de 300 à 340 dollars. Le chômage permanent paraît avoir quasiment disparu (moins de 2 % des personnes actives étaient sans emploi à la fin de 1975), et le nouveau plan prévoit, en cinq ans, la création de 109 000 nouveaux postes de travail, dont 86 000 dans les activités non agricoles ; 120 000 jeunes gens atteindront l'âge actif pendant la période correspondante.

De 1970 à 1976, le pourcentage des salariés dans la population active est passé de 58 % à près de 80 % (2). Le gouvernorat d'Amman, qui fournissait 85 % du total des emplois il y a un lustre, n'en procure plus aujourd'hui que 70 %, ce qui reflète le début de l'essor provincial. A l'échelon national, le secteur secondaire offrait 27 000 emplois en 1975 contre 19 000 trois ans plus tôt. Dans l'industrie légère, 580 entreprises emploient entre 5 et 99 personnes, mais le revenu industriel annuel global, notamment grâce à l'augmentation passagère du prix mondial des phosphates, a dépassé les prévisions du plan triennal, grimpant en trois ans de 60 millions à 135 millions de dollars. Le produit brut annuel de l'industrie devrait atteindre 243 millions de dollars en 1980. Durant la même période, le produit agricole devrait se hausser de 96 millions à 126 millions de dollars.

Si, ces dernières années, la Jordanie a laissé ses importations monter en flèche jusqu'à représenter cinq fois la valeur de ses exportations, elle a pu encore équilibrer, en 1976, sa balance des paiements. Dépourvu de toute richesse naturelle à part le phosphate, le royaume hachémite est même parvenu à se doter d'une monnaie solide et librement convertible (1 dinar jordanien = 15 francs). Au début de l'automne 1976, les réserves en devises d'Amman étaient évaluées à 650 millions de dollars ; au même moment, l'Egypte, dix-neuf fois plus peuplée que la Jordanie, n'avait en caisse que 40 millions de dollars.

L'aide financière arabe

Mais d'où ce « *royaume des sables* » tire-t-il ses revenus ? « *Il les doit à sa qualité de nation de libre entreprise, qui travaille dur et qui a su donner confiance aux investisseurs privés nationaux et étrangers* », répond le prince héritier, tandis que le roi célèbre « *le sens de l'organisation de notre bourgeoisie* ». Plus concret, M. Elias Kettaneh, l'un des industriels jordano-palestiniens les plus en vue d'Amman, a fait pour nous les comptes de la nation en 1976 : « *De nos exportations, nous avons retiré 135 millions de dollars, dont 90 millions pour les seuls phosphates et le reste pour nos primeurs du Ghor ; les douanes ont rapporté l'équivalent de 120 millions de dollars, les droits* ad valorem *sur les voitures étant, par exemple, de 110 % ; le tourisme, en nette remontée en dépit de la perte de Jérusalem, a représenté une rentrée de 18 à 20 millions de dollars, tandis que nos deux cent mille expatriés ont envoyé cette année à leurs familles 120 millions de dollars, contre 75 millions en 1975 ; l'oléoduc de la Tapline qui évacue le pétrole saoudien vers le Liban et la Syrie nous laisse encore 20 millions de dollars au passage.* »

M. Kettaneh poursuit : « *L'aide civile de Ryad est officiellement de 45 millions de dollars, mais en réalité elle est supérieure ; le départ cet automne des quatre mille soldats saoudiens basés à Karak va toutefois nous priver de 4 à 5 millions de dollars supplémentaires à partir de 1977. La Libye ne nous verse plus rien depuis le « septembre noir » en 1970 malgré les stipulations du « sommet » arabe de Khartoum en 1967, mais le Koweït nous envoie une somme presque aussi importante que celle de Ryad ; il y a enfin la subvention civile annuelle de l'Amérique : 70 millions de dollars* (3), *auxquels il conviendrait d'ajouter les dons du chah d'Iran et les prêts de la Banque mondiale et de Bonn ; en dernier ressort, les Nations unies viennent de nous allouer 15 millions de dollars pour la réalisation de notre plan.* »

Bon an, mal an, la Jordanie se procure à l'étranger, par ses ventes ou par l'aide, environ 1 demi-milliard de dollars. En 1975, on avait chiffré à 210 millions de dollars l'assistance arabe à Amman, sur une subvention extérieure officielle totale de 312 millions de dollars ; la même année, les dépenses gouvernementales étaient estimées à 543 millions de dollars.

La manne étrangère ajoutée à la dextérité locale sont à l'origine des prémices de « miracle » économique qui peuvent aujourd'hui se constater *de visu* à l'est du Jourdain. Quand on connaît la situation dans laquelle se trouvait la Jordanie il y a moins d'une génération, et les épreuves qu'elle a subies depuis la première guerre israélo-arabe en 1948, on peut déjà parler de réussite de l'aide internationale, qui n'en compte pas tellement à son actif.

Conscients du caractère « importé » du développement de leur pays, les responsables économiques jordaniens tentent d'y remédier par la mise en valeur « *à tout prix* » de leurs quelques richesses nationales. Les phosphates serviront de base à une industrie des engrais qui verra le jour au bord de la mer Rouge ; les investissements *ad hoc* seront de l'ordre de 220 millions de dollars, mais le revenu annuel escompté à l'horizon 1980 est de 100 millions de dollars. Les gisements de potasse nécessiteront pour leur mise en exploitation un apport de 100 millions de dollars, mais les exportations pourraient rapporter 50 millions de dollars par an à la fin de la décennie. L'extension des cimenteries (1 200 000 tonnes en 1978) pourrait permettre à la Jordanie de redevenir exportatrice de ce produit.

L'envers de la médaille

L'envers de la médaille révèle un certain nombre de dissonances dans le développement du pays. Le début de prospérité a profité aux industriels et aux négociants ainsi qu'aux travailleurs manuels : en ville, un artisan technicien peut gagner maintenant l'équivalent de 45 francs par heure, et un manœuvre la même somme pour la journée (la viande coûte 25 francs le kilo). M. Kettaneh a indiqué que, dans son entreprise, les salaires avaient opéré un bond de 50 % en 1976. En revanche, les agents de l'Etat n'ont pas été augmentés en fonction de l'inflation, qui, selon le prince héritier, a été de 23 % en 1975 et de 18 % en 1976, mais que d'autres sources évaluent autour de 25 à 35 % pour cette année. Le directeur d'un hôpital ne touche que 1 800 francs par mois et une infirmière 1 050 francs. Souvent obligés pour joindre les deux bouts d'exercer un « emploi noir » à l'issue de la journée continue, les « cols blancs » jordaniens sont mécontents, car ils n'ont connu jusqu'ici que les inconvénients de l'« expansion ».

« *On construit beaucoup à Amman* », nous a dit un fonctionnaire, « *mais dans notre quartier nous avons manqué d'eau l'été dernier ; j'ai dû payer le contenu d'un camion-citerne 15 dinars (225 francs). Et mon loyer a doublé d'une année sur l'autre. Adieu la petite voiture que je voulais m'offrir ! Si mon traitement n'est pas augmenté d'au moins un tiers d'ici six mois, je ficherai le camp à Koweït !* »

Autres points noirs : si la population active du royaume représente 590 000 personnes (sur 2 millions d'habitants), 200 000 d'entre elles ont dû s'expatrier dans les pays arabes riches. (Il est vrai que l'afflux de plus de 300 000 nouveaux réfugiés en 1967 avait créé une situation anormale.) Un cinquième seulement des cadres sont formés sur place : en 1976, l'Université jordanienne n'attirait guère plus de 6 000 étudiants, alors que 40 000 autres sont à l'étranger ; le Fonds monétaire international prévoit pour 1977 un déséquilibre de la balance des paiements ; la production de phosphate est programmée au niveau de 7 millions de tonnes pour 1980, alors qu'en 1976 le volume extrait (1 700 000 tonnes) n'a même pas atteint le chiffre fixé antérieurement pour 1974 (1 800 000 tonnes) ; le port d'Aqaba, unique « poumon » de la Jordanie, et qui a en outre des prétentions à desservir la Syrie et l'Irak, est déjà complètement engorgé ; les cent sièges de sociétés étrangères et les capitaux ayant fui Beyrouth resteront-ils à Amman après la reprise libanaise attendue par tous au Proche-Orient ? Que deviendront les armées de maçons suscitées par le boom immobilier, si celui-ci se ralentit ? L'insatisfaction de la classe moyenne ne risque-t-elle pas d'avoir des conséquences politiques ? L'aide étrangère se maintiendra-t-elle au même niveau ?

Ne pouvant compter que sur un patrimoine limité, la Jordanie a misé sur le dynamisme propre au libéralisme économique et sur sa position géographique. En peu d'années cet « *émirat désertique* » a retrouvé son rôle antique de lien et de lieu de passage entre le Croissant fertile et l'Arabie heureuse, entre l'Asie mineure et la mer Rouge. Au nord d'Aqaba, les vestiges fabuleux de Pétra, l'ancienne capitale des Arabes nabatéens rappelle que les ancêtres des Jordaniens firent jadis ici d'assez jolies fortunes dans le commerce.

FIN

(Jeudi 13 janvier.)

(1) La Jordanie, qui a des relations diplomatiques avec les deux Allemagnes et les deux Corées, est l'un des derniers Etats arabes, avec l'Arabie Séoudite et la Libye, qui reconnaissent la Chine nationaliste.

(2) La plupart des chiffres cités proviennent de source gouvernementale ; les statistiques jordaniennes ont le privilège rare dans le tiers-monde d'être généralement considérées comme dignes de foi par les experts internationaux.

(3) L'assistance militaire américaine à la Jordanie a représenté aussi en 1976 des montants relativement importants : 55 millions de dollars et des autorisations d'achats d'armes aux Etats-Unis — à l'aide d'« avances arabes secrètes » — jusqu'à concurrence de 82 millions de dollars.

En briguant la mairie de Paris, M. Chirac défie le chef de l'État

En annonçant, mercredi 19 janvier, à 20 heures, sa candidature à la mairie de Paris, M. Jacques Chirac a lancé un véritable défi au chef de l'Etat, qui, le 12 novembre, avait « mis sur orbite » M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, maire de Deauville, pour la conquête de la capitale.

En annonçant, le 19 janvier, après un entretien d'une heure avec M. Raymond Barre, qu'il se porterait candidat à la mairie de Paris, comme « patron » des listes constituées par le R.P.R. dans les dix-huit secteurs de la capitale, M. Jacques Chirac a atteint d'un seul coup de canon cinq personnages politiques qui ne sont point parmi les derniers de l'Etat.

M. Valéry Giscard d'Estaing, ignorant avec superbe, la discorde qui mine depuis longtemps et surtout depuis l'été la coalition qui l'avait soutenu pour le second tour de l'élection présidentielle de mai 1974, avait feint de croire qu'il était possible de faire survivre et d'organiser dans l'entente la « majorité pluraliste ». Il n'aura attendu que quarante-huit heures, ou à peine plus, pour recevoir un cinglant démenti du chef de la principale formation de cette *majorité* : un chef plus décidé que jamais à défendre jusqu'au bout, et sur tous les terrains de bataille, *ce qui fut pendant* plus de dix-huit ans « l'Etat U.D.R. ». La preuve est ainsi administrée une fois de plus et au détriment du premier personnage de l'Etat que lorsque l'on s'amuse à ignorer les réalités elles ne tardent pas à se venger.

Le président de la République avait jugé « indispensable » que chacune des composantes de la soi-disant « majorité pluraliste », c'est-à-dire, en vérité, de la défunte majorité présidentielle, « affirme sa personnalité, fasse connaître ses propositions ». M. Chirac n'y manque pas et il va bien plus loin : il ne se contente pas d'affirmer ou plutôt de réaffirmer sa personnalité, il déclare la guerre. Il ne propose pas, il s'impose.

« *Il est impossible*, avait dit, le 17, M. Giscard d'Estaing, *de mettre les Parisiens dans une situation qui ne serait acceptée par aucune municipalité de province, celle de voter sans savoir quel sera le maire de Paris en fonction de leurs votes.* » M. Chirac répond sans tarder : « *Me voici.* » Pour n'avoir pas eu l'audace de parler clairement lors de sa conférence de presse, pour s'être abstenu de répondre à l'insolente lettre que lui avait adressée M. Bernard Lafay, et pour avoir laissé pourrir la situation, le président de la République se trouve pris à contre-pied, et il est ouvertement et brutalement défié. Il n'avait rien « clarifié » le 17, M. Chirac s'en est chargé — et de quelle manière — dès le 19. La majorité considérée dans son ensemble est placée dans une situation assez ridicule, que M. Claude Estier, secrétaire national du parti socialiste, décrit assez bien lorsqu'il fait observer : « *Le R.P.R. avait couvert les murs d'affiches invitant les Parisiens à ne pas aller chercher leur maire à Deauville. M. Chirac les convie, quant à lui, à le faire venir de Corrèze.* »

M. Raymond Barre est, lui aussi, mis à très dure épreuve. Le 17, M. Giscard d'Estaing s'était élégamment déchargé sur lui d'une lourde tâche qu'il ne pouvait plus assumer lui-même : diriger la « majorité parlementaire » et « prendre la tête de la campagne nationale » pour les élections législatives de 1978. Deux jours plus tard, le leader de la principale force « majoritaire » manifeste très clairement qu'il ne se soumettra *ni* à l'autorité ni à l'arbitrage du premier ministre, ni pour les « municipales » ni pour les « législatives ». Le député de la Corrèze établit, en effet, une étroite relation entre les deux consultations lorsqu'il déclare que, « qu'on le veuille ou non », les élections municipales « ouvriront et engageront dans une large mesure la prochaine campagne législative ».

C'est pour le premier ministre un affront de taille venant d'un homme qui s'affirme comme le plus déterminé à combattre la coalition des « socialo-communistes » et le plus capable de l'emporter sur le « collectivisme » et qui précise : « *L'heure n'est plus aux négociations de couloir ni aux compromis des partis.* »

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est, pour sa part, invité à dire s'il capitule devant l'agression d'un ancien premier ministre qu'il fut censé servir du 27 mai 1974 au 25 août 1976 ou s'il maintient la fière déclaration qu'il avait faite le 18 janvier : « *M. d'Ornano ira jusqu'au bout... Les sondages dont nous disposons à l'heure actuelle indiquent déjà que le ministre de l'industrie dispose d'une avance certaine à Paris du moins au niveau global.* »

Quant à M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, qui s'est employé le 18 et le 19 encore à parfaire ses listes municipales parisiennes, il est placé en présence d'un cruel dilemme. S'il persiste, il lui faudra affronter un adversaire qui peut se réclamer de trente-cinq conseillers sortants sur quatre-vingt-dix et de dix-sept députés parisiens sur trente et un, alors que les « giscardiens » ne disposent que de dix sièges au conseil de la capitale et de cinq députés parisiens à l'Assemblée nationale. S'il renonce ce sera perdre la face non seulement pour lui-même, mais pour le chef de l'Etat qui l'avait lancé avec désinvolture et imprudence le 12 novembre dans la course à la mairie de Paris. On n'en serait sans doute pas là si M. Giscard d'Estaing avait bien voulu se manifester clairement lors de sa conférence de presse.

En affirmant que les batailles électorales *doivent être menées « avec vigueur et détermination »*, M. Chirac laisse clairement entendre que cette tâche ne peut être menée ni par *M.* d'Ornano à *Paris*, ni par M. Giscard d'Estaing en France. Il affirme certes avoir pour cible les « *collectivistes* », mais il crève les yeux qu'il s'attaque d'abord au chef de l'Etat et à un de ses ministres.

Quant à M. Olivier Guichard, ministre d'Etat R.P.R., qui espérait encore, la semaine dernière qu'il parviendrait à lancer dans la « bataille de *Paris* » M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, il est ridiculisé. La seule question qui se pose, une fois de plus, à son sujet, est de savoir s'il admettra un jour que la dignité devrait lui imposer de quitter le gouvernement où il est censé représenter le R.P.R.

L'affrontement entre le président de la République et son ancien premier ministre ne pouvant plus désormais être contesté par qui que ce soit, il ne serait pas raisonnable de considérer comme un « coup de théâtre » la décision que M. Jacques Chirac a prise.

Se comportant et s'affichant dès le 25 août en premier ministre démissionnaire et non « démissionné » par le président de la République, comme l'avaient été MM. Michel Debré, Pompidou et Chaban-Delmas, M. Jacques Chirac s'était lancé un mois plus tard dans une entreprise qui ne pouvait avoir de signification et d'avenir — nous n'avons cessé de le dire, depuis le début, dans ces colonnes — que si elle débouchait sur un conflit ou plutôt sur un nouveau conflit avec M. Giscard d'Estaing.

On ne saurait oublier que dès le 13 janvier le président du R.P.R. s'était élevé avec violence, au sujet de la course pour la mairie de Paris et de la constitution des *listes* « giscardiennes » contre l'attitude du chef de l'Etat : « *Un maire n'est pas désigné par le pouvoir exécutif mais élu par les conseillers municipaux... il est inadmissible de désigner des membres du gouvernement contre des parlementaires qui soutiennent ce gouvernement.* »

La fiction d'une entente stratégique ou d'une complicité fondamentale entre les deux hommes est bien morte cette fois-ci, après avoir été assidûment entretenue pendant des mois non seulement par les deux principaux intéressés, mais aussi par beaucoup d'autres, au nombre desquels MM. Yves Guéna et Jérôme Monod, qui sont respectivement aujourd'hui délégué politique et secrétaire général du Rassemblement pour la République. Sans oublier, bien sûr, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui a soutenu cent fois, et le 19 janvier encore, la thèse selon laquelle MM. Giscard d'Estaing et Chirac étaient « en plein accord ».

Le « Rastignac corrézien », comme l'appelle la Nouvelle Action française de M. Bertrand Renouvin, s'était déjà et bien souvent manifesté comme un véritable « animal politique » et comme un redoutable « battant », notamment lorsqu'il avait enlevé à la hussarde l'U.D.R. le 14 décembre 1974, lors de son départ de l'hôtel Matignon, le 25 août 1976, et au moment de la constitution du Rassemblement pour la République, le 5 décembre.

Il vient de commettre une nouvelle action de grand éclat en abattant brutalement ses cartes. La mise est considérable. Celui qui la risque ne s'arrêtera évidemment pas en route s'il conquiert Paris, mais si la capitale lui échappe, il aura tout perdu.

RAYMOND BARRILLON.

(Vendredi 21 janvier.)

Les futures consultations nationales pèsent sur la « bataille de Paris »

M. Chirac *multiplie* les *occasions* d'affirmer qu'il *ne* défie ni *le président de la République* ni le premier *ministre*, qu'il *ne met* en cause ni le plan de redressement *économique* ni les institutions. Il répond *ainsi* aux *critiques* qui lui sont faites par les dirigeants républicains indépendants, MM. Chinaud, Dijoud et Dominati, pour qui il y a bien défi au président de la République, et par quelques autres personnalités de la majorité : MM. Durafour, Lecanuet, notamment. Il ressort de cette polémique que le président du R.P.R. et ses amis contestent que M. d'Ornano ait été choisi au *terme* d'une procédure de concertation menée à la satisfaction de tous et, au-delà de ce malentendu, que le premier ministre ait pouvoir d'arbitrage.

En affirmant que son unique objectif est de barrer la route à un éventuel et possible succès de l'opposition de gauche, d'abord à Paris, ensuite dans le reste du pays, M. Chirac poursuit une idée ancienne qui l'avait conduit à proposer en vain, l'été dernier, au président de la République de procéder à des élections législatives anticipées. Stratégie qui prévoyait aussi des mesures de redressement économique éventuellement prises par ordonnance, c'est-à-dire par délégation du Parlement.

Le pluralisme de la majorité ayant été reconnu, M. Chirac dispose d'une plus grande liberté de manœuvre. Situation paradoxale qui permet à un homme partisan de l'unicité de candidature, parce qu'elle lui paraît plus conforme à l'esprit des institutions, de jouer sur un autre tableau.

La Ville de Paris, qui a toujours été sensible aux derniers courants électoraux, lui offre une occasion de faire une démonstration. Il peut invoquer le risque d'une victoire de la gauche et le retentissement qu'elle aurait en France et dans le monde et se fonder sur l'efficacité de la réaction majoritaire telle que l'entend le président du R.P.R.

Si la démonstration réussit, elle pèsera sur les élections législatives de 1978 : le banc d'essai de Paris créerait un « effet Chirac ». Dans cette hypothèse, qui est celle d'un R.P.R. *conforté* par les législatives, le président du mouvement, devenu maire de Paris, sera placé devant un choix : ou revenir à la tête du gouvernement et renouer avec le président de la République une collaboration difficile, sinon impossible, comme l'a montré le passé récent ou conserver un poste qui lui donnerait une stature nationale en vue de l'élection présidentielle de 1981.

Dans l'immédiat, M. Chirac assure qu'il a bien l'intention d'exercer jusqu'à son terme le mandat qu'il brigue dans la capitale ce qui, bien qu'il affirme le contraire, devrait le conduire à renoncer à ceux qu'il détient en province (député et président du conseil général de la Corrèze, membre de droit du conseil régional du Limousin).

Les fonctions de maire de Paris et de président de la République étant très personnalisées et prestigieuses, la consultation municipale dans la capitale a donc des connotations présidentielles. Les communistes le sentent bien, qui refusent de faire campagne derrière un candidat socialiste pour ne pas donner l'impression à l'opinion publique de se cantonner d'avance dans un rôle de force d'appoint, comme ce fut le cas aux élections présidentielles de 1965 et de 1974. M. Chirac rejette évidemment ces extrapolations. Même si l'opposition l'emportait aux législatives, il ne se considérerait pas comme un recours, car, selon lui, il n'y aurait pas dans ce cas de recours possible.

Le divorce de la majorité surprend plus par son caractère spectaculaire que par sa réalité profonde. Sur ce dernier point, MM. Marchais et Mitterrand continuent d'avoir des analyses divergentes. L'un considère qu'il ne s'agit que d'une simple redistribution de cartes, l'autre d'une véritable *épreuve de force*. M. Marchais aura sans doute raison à *moyen terme*, mais dans l'immédiat, M. Mitterrand paraît plus près de la réalité. Pour lui c'est l'échec commun qui divise MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Les motifs de divorce, on les trouve, en effet, dans les débuts du septennat. C'était déjà un fait que l'investiture giscardienne n'a pas fait nécessairement recette auprès des candidats aux élections législatives partielles. Près de trois ans après son élection, le président de la République représente potentiellement moins la courte majorité qui l'a élu, tandis qu'il n'a pas réussi, d'autre part, à déborder le camp adverse comme il souhaitait le faire en lançant les premières réformes. Au contraire, il s'est aliéné une partie de sa majorité. Sa caution électorale n'est, pour le moment, en rien comparable à celles du général de Gaulle et de Georges Pompidou, en leur temps. Voilà qui encourage l'autonomie des formations de la majorité, *voire leur* dissidence.

L'arbitrage de M. Barre, dans *les matières électorales*, souffre du même manque de crédibilité présidentielle et de la solitude du premier ministre. Celui-ci n'intervenant pas, comme ses prédécesseurs, au nom du parti dominant de la majorité. Du coup, chacun est libre d'aller à la bataille comme il entend, et M. Chirac ne s'en prive pas.

Le système politique de la Ve République suppose que le président puisse influencer profondément la composition de la majorité parlementaire et qu'il ait le soutien sans réserve du parti dominant. Ces deux conditions ne sont pas remplies.

ANDRÉ LAURENS.

(Lundi 24 janvier.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

LUNDI 17 JANVIER

PARIS. — *Conférence de presse du président de la République.*

BEYROUTH. — *Toutes les banques du Liban reprennent leurs activités normales. Selon des Libanais réfugiés à Paris, plus d'une centaine de musulmans auraient été massacrés le mardi 4 janvier dans les rues de Beyrouth-Est en représailles de l'attentat qui avait, la veille, fait 35 tués et 53 blessés dans un quartier chrétien. Les informations concernant cette journée sanglante auraient été systématiquement retenues par la censure.*

PRAGUE. — *Quatre opposants — dont trois signataires de la Charte 77 — sont arrêtés pour « activités criminelles sérieuses contre les fondements de la République » tchécoslovaque.*

WASHINGTON. — *Gary Gilmore est fusillé près de Saltlake-City (Utah). La dernière exécution avait eu lieu aux Etats-Unis en 1967.*

— *M. Sorensen, désigné par M. Carter pour être le nouveau directeur de la C.I.A., renonce à son poste devant l'hostilité du Sénat.*

MARDI 18 JANVIER

PARIS. — *Décès de l'actrice et chanteuse Yvonne Printemps. Elle était âgée de quatre-vingt-trois ans.*

BELGRADE. — *M. Dzemal Bieditch, chef du gouvernement fédéral yougoslave, trouve la mort dans un accident d'avion près de Sarajevo.*

NEW-DELHI. — *Revenant sur la décision de report qu'elle avait prise en octobre dernier, Mme Gandhi annonce que les élections générales pour le renouvellement de la Chambre basse du Parlement auront lieu en mars.*

MERCREDI 19 JANVIER

PARIS. — *La presse parisienne ne paraît pas — à l'exception du « Parisien libéré » — par suite d'une nouvelle grève déclenchée par le Livre C.G.T. pour protester contre le « blocage » qui empêche les négociations du « Parisien libéré » de progresser.*

— *Coup de théâtre politique : M. Chirac lance un véritable défi au chef de l'Etat en annonçant sa candidature à la mairie de Paris.*

— *Décès du sculpteur Emile Gilioli, le créateur du monument des Glières (en Haute-Savoie). Il était âgé de soixante-cinq ans.*

LE CAIRE. — *Le couvre-feu est instauré dans la capitale égyptienne après deux journées d'émeutes. Le nombre des morts serait de quarante-quatre et celui des blessés de plus de six cents. M. Sadate annule les hausses de prix annoncées le 17 par le premier ministre tandis que les autorités vont multiplier les accusations à l'encontre des communistes. On dénombre également en province trente-cinq morts et des centaines de blessés.*

JEUDI 20 JANVIER

PARIS. — *Aux assises de l'Aube, Patrick Henry est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Le jeune homme avait enlevé un jeune garçon, Philippe Bertrand, et l'avait assassiné plusieurs jours après le rapt.*

NEW-DELHI. — *Mme Gandhi ordonne la levée de la censure et la libération des principaux détenus politiques.*

WASHINGTON. — *Le président Carter prend ses fonctions de président des Etats-Unis.*

VENDREDI 21 JANVIER

PARIS. — *Nouvelle journée de grève dans la presse parisienne décidée par le syndicat C.G.T. du Livre pour obtenir la libération de neuf ouvriers typographes gardés à vue après des incidents avec la police. Les prévenus sont relâchés dans la soirée.*

BUCAREST. — *La Roumanie établit des relations diplomatiques avec l'Espagne.*

MADRID. — *Le roi Juan Carlos décerne à son fils aîné Felipe, neuf ans, le titre de prince des Asturies, c'est-à-dire qu'il devient l'héritier de la couronne.*

ROME. — *Après deux années de débats, la Chambre des députés adopte la proposition de loi sur l'avortement par 310 voix contre 298 et une abstention. Le Vatican condamne cette* « loi inique », *qui* « est l'une des plus aveugles approuvées par les Parlements modernes ».

SAMEDI 22 JANVIER

LE CAIRE. — *Le couvre-feu imposé au Caire et dans plusieurs villes égyptiennes est levé. Cependant, plus de la moitié des quelque deux mille personnes interpellées au cours des troubles restent incarcérées et les arrestations à domicile se poursuivent, surtout dans les milieux intellectuels, marxistes ou nassériens.*

RYAD. — *M. Giscard d'Estaing arrive en Arabie Saoudite pour une visite officielle de trois jours.*

DIMANCHE 23 JANVIER

MADRID. — *Au cours d'une manifestation en faveur de l'amnistie, à Madrid, un étudiant est tué par des militants d'extrême droite.*

LUNDI 24 JANVIER

PARIS. — *M. Barre, premier ministre, effectue un voyage officiel de deux jours dans la région du Centre.*

BRUXELLES. — *Arrivé la veille dans la capitale belge, M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, commence sa tournée en Europe par des consultations avec M. Tindemans, chef du gouvernement belge, puis avec M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, et les quinze représentants permanents au Conseil de l'alliance atlantique, avec M. Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, et les autres membre de cet organisme, enfin avec M. Van Der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères. Il indique aux représentants de l'OTAN que le président Carter est décidé à maintenir des forces américaines pleinement efficaces en Europe.*

Ses prochaines étapes sont prévues à Bonn, Berlin-Ouest, Rome et Londres. Il sera à Paris vendredi 28 et samedi 29 janvier, avant de s'envoler justice militaire est enlevé, à Madrid, devant son domicile.

SALISBURY. — *Le premier ministre président du Conseil suprême de la justice militaire est enlevé, à Madrid, devant son domicile.*

SALISBURY. — *Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, rejette totalement le plan britannique de règlement négocié.*

« Triste spectacle »

(Suite de la première page.)

Y a-t-il encore une majorité lorsque les leaders de ses composantes en viennent à s'insulter : « Pas sérieux » les uns, « insensés » les autres.

Y a-t-il encore un gouvernement lorsqu'on ne sait plus si le même homme s'exprime en qualité de ministre et de chef de l'administration ou en tant que chef de parti ou de clan ?

Y a-t-il encore des institutions lorsque ceux qui les défendent en donnent des interprétations contraires ?

Y aura-t-il encore un président s'il ne réussit pas à reprendre la main ? Ses cartes sont *autant d'atouts* et s'appellent démission et dissolution. La première est exclue, puisque le président a assez proclamé *qu'il irait* jusqu'au bout de son *mandat*. La seconde n'est plus sans utilité : s'il est toujours difficile de gouverner un pays divisé, est-il possible de le faire efficacement avec coup sur coup deux échéances électorales à l'horizon ?

Premier ministre, *M.* Chirac estimait qu'il fallait, pour agir, mettre derrière soi l'échéance et dissoudre l'Assemblée nationale. *Président* du R.P.R., il affirme que si la gauche gagnait M. Giscard d'Estaing ne pourrait rester à l'Elysée. Ainsi s'oppose-t-il doublement aux *conceptions* du président de la République. Mais il fait aussi tomber l'une des deux objections à des élections anticipées : celle d'un conflit *entre* l'éventuelle majorité de gauche et l'actuel président ; reste que ce dernier perdrait pendant un an le droit de dissolution. Mais s'en servirait-il contre une nouvelle majorité élue à la faveur d'un fort courant populaire ? De triste, le spectacle risquerait de devenir tragique.

En dissertant sur l'ambivalence de ses fonctions, le président de la République pouvait espérer échapper à l'une des contradictions que l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel a insérées au cœur des institutions de la Ve République. Le *pourra-t-il* jusqu'en 1978 ? J. F.

(Mercredi 26 janvier.)

Une année de polémiques pour la capitale

31 DECEMBRE 1975. — Vote de la loi portant réforme du statut de Paris et prévoyant l'élection pour six ans d'un maire « de plein exercice » pour la capitale.

JANVIER 1976. — M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur, apparenté au groupe U.D.R. du Sénat et membre des républicains indépendants, entre au gouvernement comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur. Sa mission consiste notamment à mettre en place le nouveau statut de Paris. Beaucoup voient en lui le futur candidat de la majorité au fauteuil de maire. Le groupe Paris-Majorité (à dominante U.D.R.) de l'Hôtel de Ville ne lui est pas hostile.

SEPTEMBRE. — M. Pierre Bas, député U.D.R. de Paris et président du groupe Paris-Majorité, déclare que « le plus compétent pour la mairie de Paris est M. Christian de La Malène ». Quelque jours plus tard, il ajoute : « M. de La Malène, rapporteur général du budget de la Ville de Paris, est le meilleur pour briguer le poste de maire de Paris. Mais cela ne veut pas dire que je ne soutiendrai pas la candidature de M. Pierre-Christian Taittinger. »

12 NOVEMBRE. — Après un arbitrage du premier ministre, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, maire de Deauville, est choisi pour animer la campagne de la majorité dans la capitale et comme candidat au poste de maire. M. d'Ornano annonce ce choix sur le perron de l'Elysée.

13 NOVEMBRE. — M. Bas déclare : « Je suis surpris par cette désignation. M. d'Ornano est un homme très estimable qui a réussi à Deauville. Je suis sûr qu'il a devant lui une belle carrière en Normandie. Mais pourquoi prendre un homme *politique* qui n'est pas de Paris, alors qu'il y a dans la capitale cent trente personnalités politiques et élus de la *majorité* parmi lesquels on trouverait facilement d'excellents candidats et d'excellents administrateurs pour occuper le poste de maire de Paris. »

18 NOVEMBRE. — *La fédération de* Paris U.D.R. déclare : « Le non que nous disons à Michel d'Ornano est exprimé d'une manière convenable par des gens solidaires qui ne désirent aucun affrontement. » Le premier ministre rappelle alors que M. d'Ornano a été investi suivant la procédure normale de concertation en vigueur au sein de la majorité.

23 NOVEMBRE. — M. Guichard, ministre d'Etat, coordinateur de la majorité, déclare au Club de la presse d'Europe 1 à propos de la candidature de M. d'Ornano : « Les secrétaires généraux des différents mouvements ont été consultés, se sont fréquemment rencontrés, mais, ne pouvant se mettre d'accord, ils s'en sont rapportés à la décision d'un groupe de travail des ministres d'Etat que je préside. » Le ministre d'Etat précise : « Devant la divergence des avis au sein de ce groupe, j'ai demandé au premier ministre d'exercer son arbitrage. C'est ce qui a été fait. M. d'Ornano essaie de voir dans un premier temps comment il peut constituer des listes uniques sur Paris. Je dis bien des listes uniques, car il ne faut pas oublier que tous les mouvements de la majorité se sont déclarés partisans de ce type de listes dans cette affaire, et je crois qu'ils ont raison. »

19 NOVEMBRE. — M. d'Ornano affirme : « Je suis chargé d'une mission et je l'accomplirai. »

30 NOVEMBRE. — M. de La Malène est officiellement candidat contre le ministre de l'industrie.

5 DECEMBRE. — Dans l'après-midi, M. Bernard *Lafay*, président du Conseil de Paris, préside à la porte de Versailles la réunion constitutive du R.P.R.

16 DECEMBRE. — M. de La Malène annonce qu'il est soutenu par le R.P.R. pour constituer des listes Union pour Paris. Il déclare : « C'est aux Parisiens qu'il appartient de désigner eux-mêmes leur maire. »

5 JANVIER 1977. — M. d'Ornano rend publique une première liste de candidats. Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture (radicale), se présente dans le quinzième arrondissement, le *ministre* de l'industrie dans le dix-septième.

8 JANVIER. — M. d'Ornano déclare devant les jeunes giscardiens qu'il a écrit aux têtes de liste R.P.R. pour leur proposer des négociations. Le ministre de l'industrie précise qu'il n'a pas reçu de réponses.

11 JANVIER. — Le R.P.R. publie une première liste de candidats.

13 JANVIER. — M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, affirme : « M. d'Ornano ira jusqu'au bout. Il est disposé à faire l'union. »

— M. Chirac déclare : « Nous saurons quel sera le futur maire de Paris lorsque les conseillers qui auront été élus au conseil municipal l'auront à leur tour élu. » Il précise : « On n'engage pas le président de la République par un bavardage de perron. »

14 JANVIER. — M. Lafay, président du Conseil de Paris, écrit au président de la République pour lui demander de « ne pas engager plus avant son autorité dans ces regrettables circonstances ».

16 JANVIER. — M. Guichard, dans une lettre au premier ministre, suggère de confier une mission de conciliation à M. Frey, président du Conseil constitutionnel.

17 JANVIER. — M. Giscard d'Estaing, au cours de sa conférence de presse, rappelle que c'est grâce à son action que Paris a un nouveau statut. Il rappelle l'importance de ce changement.

18 JANVIER. — M. d'Ornano annonce une seconde liste de candidats.

FRANCE

LE PROCÈS DE TROYES

Neuf Français moyens, dans l'Aube

De notre envoyée spéciale

Troyes. — Le monde de la justice se souviendra de cette cour d'assises aux allures de chapelle moderne d'où Claude Buffet et Roger Bontems partaient, le 29 juin 1972, pour la guillotine, et où, le 20 janvier 1977, un condamné à mort est devenu un condamné à vie.

Il n'y avait pourtant pas de place, à Troyes, pour les circonstances atténuantes. Troyes qui avait envoyé à la mort deux mutins des prisons, dont l'un n'avait pas de sang sur les mains. Troyes et son maire, député, ministre et partisan déclaré du châtiment suprême. Troyes encouragé à la vengeance par un ministre de l'intérieur, par un ministre de la justice. Troyes sollicité par tous les nécrophages. Troyes où les journaux pouvaient tout se permettre, jusqu'à l'indécence de publier la liste des jurés. Troyes, où les prostituées ont des fantasmes-sanglants — « J'aime les voir filer, ces saloperies », disait une femme, postée déjà, lors du procès de Buffet et Bontemps, sur le passage du fourgon cellulaire. Troyes, où il s'est trouvé aussi peut-être trois cents personnes pour hurler à la mort derrière les grilles du palais de justice, et même quelques-unes pour malmener un policier en croyant tenir un juré.

Le président de la cour d'assises menait les débats avec la grâce d'un proviseur de lycée. Le procès ressemblait à une parodie. La presse entière surveillait la mise à mort. On avait oublié ce que peut être un jugement quand il est populaire. On n'imaginait pas que les six hommes et trois femmes choisis par la justice pouvaient, précisément parce qu'ils étaient Troyens, décider, mieux que d'autres, en leur âme et conscience.

On avait oublié le drame, les deux familles, presque amies, victimes l'une comme l'autre d'une horrible fatalité, montrant dans la douleur, l'une comme l'autre, grandeur et dignité.

On avait oublié que le fantôme de monstre enfermé dans le box des accusés pouvait encore, à la dernière seconde, se mettre à pleurer.

On avait oublié, aussi, qu'un grand avocat peut être en état de grâce.

Les jurés troyens ont compris beaucoup de choses. Ils savaient ce qu'on attendait d'eux. Mais ils savaient aussi quel poids ils portaient depuis que neuf de leurs concitoyens, assis à la même place, avaient décidé d'ôter la vie à deux hommes. Mieux que personne, ils savaient que cela n'avait servi à rien, puisque chez eux, justement, le pire des crimes avait eu lieu, et qu'un de leurs enfants en avait tué un autre. Ils savaient que la mort de l'assassin ne laverait pas la mort de sa victime Parce qu'ils pensaient aussi qu'il n'y aurait pas, cette fois, de grâce présidentielle, ils ne se sont pas cru le droit de tuer.

L'histoire rendra peut-être un hommage à ces neuf Français moyens qui, les premiers, dans l'Aube, ont eu le courage d'abolir la peine de mort.

FRANÇOISE BERGER.

(Lundi 24 janvier.)

ÉCONOMIE

Repoussoirs et modèles économiques

par PIERRE DROUIN

La « politique de l'escarpolette » dénoncée par M. Raymond Barre est notre manière à nous de traduire *stop and go*. Il est une autre forme de « jeu de l'escarpolette », qui consiste à présenter alternativement un repoussoir et un modèle économique aux citoyens pour les aider à avancer dans le bon chemin. L'utilisation de cette méthode n'a pas que des avantages, car elle schématise abusivement les réalités ou conduit à des transpositions douteuses. Mais l'on peut aussi tirer certaines leçons de ce qui se passe chez nos voisins.

L'Italie n'est pas, hélas ! d'un grand secours. Elle a dépassé le seuil de risque imaginable en ce moment pour la France. Lorsqu'on lit dans *Newsweek* les prédictions de M. Giovanni Agnelli pour l'Italie en 1977, on croit arriver au dernier cercle de l'enfer de Dante :

« Ce sera pire que ce que nous avons subi jusqu'à maintenant... l'emploi n'augmentera pas. L'inflation se maintiendra aux environs de 20 %. Je ne sais pas si nous accroîtrons notre dette nationale à l'étranger simplement parce que j'ignore si nous trouverons des crédits dans les autres pays. Notre balance des paiements se détériorera tant qu'il n'y aura pas de croissance économique et je crois que le rythme de croissance, l'an prochain, sera proche de zéro. » M. Carli, ancien directeur général de la Banque d'Italie, aujourd'hui président du patronat de son pays, estime, quant à lui, que le modèle de développement italien se rapproche à grands pas de celui du tiers-monde.

La dégringolade est très forte aussi en Grande-Bretagne, mais on a bien senti en France qu'il eût fallu peu de chose pour qu'elle ait bien pu elle aussi filer le même mauvais coton. L'inflation se poursuit à un rythme de 18 % outre-Manche et le gouvernement britannique ne croit pas pouvoir la ramener cette année à moins de 15 %. Le chômage tourne autour de 5,8 % de la population active ; c'est le niveau le plus élevé depuis la dernière guerre et les experts estiment qu'il pourrait encore s'aggraver, touchant un million cinq cent mille travailleurs au milieu de 1977. Les très nombreux achats des visiteurs étrangers, attirés par la dépréciation de la livre, expliquent en partie l'accélération des ventes de détail à la fin de l'année dernière, mais la stagnation du pouvoir d'achat des ménages — et même leur baisse, après le versement de l'impôt en 1977 — ne permet pas d'attendre une progression sensible des dépenses de consommation.

Le prêt du F.M.I. ne pourra guère que donner un répit à la Grande-Bretagne. Certes, le plan de stabilisation, présenté le 15 décembre à la Chambre des communes, a tenu compte des exigences du Fonds monétaire, mais aussi de celles de l'aile gauche du parti travailliste, si bien que le scepticisme prévaut aujourd'hui sur les chances qu'a M. Healey de tirer son pays en 1977 de l'ornière économique.

Le « mal anglais »

Quel enseignement tirer du « mal anglais » ? D'abord que la « politique des revenus » a moins de vertus qu'on lui en prête. Le « contrat social », dont le gouvernement travailliste était si fier, n'a pas extirpé le mal inflationniste. La stratégie qui consistait à ne pas accorder de salaires supérieurs aux hausses des prix a conduit, de juin 1974 (date où elle fut lancée) à juin 1976, à un taux d'inflation de... 25 % et à une augmentation des rémunérations de 30 %. Le rythme de l'inflation est encore, à l'heure actuelle, de 18 %. A quoi tient l'échec ? Sans doute au fait que des « cas spéciaux » ont été invoqués par les travailleurs pour tourner la rigueur des principes. Mais bien d'autres facteurs que les salaires nourrissent l'inflation et notamment l'excès des dépenses publiques.

Il convient de ne pas oublier, en outre, qu'une politique des revenus ne peut être maintenue trop longtemps sans risquer, « à la sortie » (comme le blocage des prix), d'engendrer des phénomènes de rattrapage qui effacent les quelques effets de freinage de l'inflation qui avaient pu être constatés.

Autre leçon du « cas anglais » : la versatilité de la politique économique ne peut conduire qu'à des déboires. Nous ne pensons pas seulement au classique *stop and go*, mais au sentiment d'irrésolution que donnent trop souvent les dirigeants britanniques. Un exemple récent ? Le 15 novembre 1976, M. Callaghan disait courageusement, lors d'un banquet organisé par le lord-maire : *« Nous devons donner une priorité absolue aux besoins industriels, les faire passer même devant nos objectifs sociaux. »* Compétitivité, productivité, investissements étaient les maîtres mots de son discours. Le 13 janvier 1977, devant le Parlement européen, tout autre son de cloche de M. Crosland, ministre des affaires étrangères : la priorité absolue est la lutte contre le chômage, et c'est par une politique de redécouverte du plein-emploi, plus que par la lutte contre l'inflation, que M. Crosland voit la Communauté retrouver l'espoir d'une union économique.

L'absence d'imagination des gouvernements, de continuité (engendrée aussi par changements majeurs de politique d'un gouvernement à l'autre), de vues à moyen terme expliquent plus encore que le comportement du citoyen britannique les difficultés de notre voisine d'outre-Manche.

Outre-Rhin, c'est une autre histoire. On invite nos contemporains à écarquiller les yeux devant les succès allemands et le *nec plus ultra* de la politique économique semble être de tâcher de conduire avec autant de maestria les affaires de la France.

Il est vrai que la sagesse des prix en République fédérale est toujours aussi impressionnante et le gouverneur de la Bundesbank, M. Klasen, estime possible de limiter la hausse à 4 % en 1977 et même un peu en dessous. Sur le front du commerce extérieur, c'est toujours le beau fixe et la croissance — sur laquelle les experts hésitent le plus — devrait atteindre 5,5 % selon les optimistes et 3,5 % selon les pessimistes. Les premiers pourraient avoir raison si le gouvernement lance dès le mois de mars, avec les Laënder et les municipalités, un programme d'investissements de 12 milliards de deutschemarks, comme M. Schmidt vient d'en exprimer l'intention devant le Bundestag.

Flair et courage mais...

Les Allemands ont deux qualités dans la gestion de leurs affaires économiques : le flair et le courage. Dès qu'ils perçoivent les premiers signes d'un dérèglement des équilibres, et il ne leur faut pas longtemps, ils réagissent et parfois brutalement. *« Un mal bien terminé vaut mieux qu'un supplice dormant »*, écrivait Paul Valéry. Les atermoiements coûtent toujours cher : on l'a bien vu en France au cours des dernières années.

Le succès de la manœuvre ne doit pas faire oublier, d'une part les dégâts qu'elle implique, d'autre part le risque qu'elle ne puisse se dérouler conformément aux vœux de ceux qui la commandent.

Les dégâts, c'est un fort chômage. Une nouvelle fois, le cap du million de sans-emploi a été dépassé. Comme l'écrit *Die Welt* du 6 janvier : *« Les chômeurs constituent une bombe à retardement pour une société qui, longtemps, pouvait se flatter d'une paix sociale. »* Cette paix sociale est précisément menacée en ce début d'année. Le président du D.G.B. (Confédération des syndicats allemands) perd patience et estime aujourd'hui que si le système dans lequel s'est installé son pays ne peut ramener le plein-emploi, c'est que ce n'est sans doute pas le bon. Les travailleurs sont d'autant plus dépités que la modération qu'ils ont affichée dans les revendications de salaires n'a servi à rien.

Du coup, on reparle d'arrêts de travail. Ainsi, selon le correspondant à Francfort de l'Agefi, une grève dans l'industrie allemande doit être envisagée, si les chefs d'entreprise refusent d'augmenter les salaires de plus de 4,75 %. C'est ce qu'a précisé, en tout cas, le vice-président du syndicat I.G.-Metall. Dans la fonction publique, on présente comme « réaliste » des revendications de l'ordre de 8 %. M. Vetter, président du D.G.B., est tellement persuadé que le gouvernement fait fausse route dans sa politique de lutte contre le chômage, qu'il n'a pas exclu que l'on doive faire appel à la solidarité des travailleurs pour atténuer ses effets en réduisant les horaires de travail *sans compensation financière*, car les salariés licenciés paient, en fait, les améliorations de salaires obtenues par les autres.

Entre la menace et les propositions courageuses, les syndicats allemands réussiront-ils à relancer l' « économie sociale de marché » ? Qu'il s'agisse de la Grande-Bretagne, de la R.F.A. et maintenant de la France, les exhortations à la patience des travailleurs ont des limites. Parce qu'on n'arrivait pas à sortir du plan de stabilisation, lancé par M. Giscard d'Estaing en 1963, la température est montée dans les masses et l'étincelle des étudiants de mai 1968 a conduit à l'explosion.

Plus que jamais, il faut donc regarder avec un certain détachement les expériences étrangères et ne pas confondre continuité dans une voie avec monomanie. Ah ! si le fameux « mal français » pouvait se résorber par décrets ! Croyons plutôt à la sagesse paysanne qui dit : *« Il faut faire du feu avec le bois qu'on a. »*

(Mardi 25 janvier.)

ÉDUCATION

LA FAUSSE GUERRE DES DEUX ÉCOLES

Dix-huit ans après la loi Debre, qui a fixé les relations contractuelles entre les établissements privés d'enseignement et l'Etat, la question scolaire peut-elle redevenir un enjeu politique décisif ? Si l'on se fonde sur les déclarations des hommes politiques, ces derniers jours, il semble que oui. Si l'on tente d'évaluer l'impact du débat à la base — dans l'opinion publique et l'électorat — la réponse doit être nuancée. « *C'est un faux problème* », a dit carrément le ministre de l'éducation, M. René Haby. De son côté, M. Mitterrand tire à boulets rouges sur les groupes de pression de l'enseignement privé — essentiellement catholique — à qui il reproche une manœuvre politique.

Qui a intérêt à voir émerger de nouveau le serpent de mer de la « guerre scolaire » ? Sûrement pas la gauche, compte tenu de son évolution et de ses ambitions. Sûrement l'enseignement catholique, qui espère — à la veille de scrutins nationaux décisifs — obtenir de la majorité en place de nouveaux avantages, notamment financiers, et se placer en position de force par rapport à une éventuelle majorité de gauche. Les Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) et le secrétariat général de l'enseignement catholique n'ont rien à perdre et ne laisseront passer aucune erreur de « l'adversaire ».

L'avant-projet de plan socialiste pour l'éducation, rédigé par M. Louis Mexandeau, député du Calvados, a-t-il été, sur ce point, une erreur ? Certains dirigeants du P.S. regrettent aujourd'hui la brutalité qu'il a mise dans la réaffirmation d'un principe qui n'est pas nouveau.

Embarras

Relisons les textes. Le programme commun, publié en 1972, annonçait : *« Dès la première législature, les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels — percevant des fonds publics, seront, en règle générale, nationalisés »*. Le projet de M. Mexandeau, en 1976, n'est guère différent : *« Les nationalisations seront effectuées par programmes annuels inclus dans la loi de finances. Elles devront être achevées (ou en voie de l'être) à l'issue de la dernière année de la première législature d'union de la gauche. »* Mais — c'est sans doute cela qui a mis le feu aux poudres — M. Mexandeau annonçait implicitement l'abrogation « *immédiate* » du système du contrat simple et la nationalisation prioritaire des établissements dans « *les régions où prédomine actuellement* » l'enseignement privé sous contrat.

Une tactique ne s'apprécie que par rapport au moment où elle s'élabore et au terrain sur lequel elle doit s'exercer. Nul, au P.S., ne devrait reprocher à M. Mexandeau d'avoir rappelé que l'un des objectifs de son parti dans le domaine de l'éducation est la nationalisation de l'enseignement privé. En 1972, le programme commun avait clairement annoncé la couleur.

L'erreur vient plutôt du fait que le P.S. n'a pas su, jusqu'à présent, élargir le débat autour de son projet éducatif à l'ensemble de ses propositions. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les polémiques actuelles, la question de l'enseignement privé n'est pas centrale dans ce projet : c'est la lutte contre les inégalités qui en constitue l'axe, de même que pour le « projet syndical éducatif » que vient de mettre au point la Fédération de l'éducation nationale (FEN) (*le Monde* du 14 janvier 1977). Cet objectif n'est malheureusement pas au centre des discussions et, pourtant, il a une autre ampleur que la seule « question scolaire »

L'embarras indéniable du P.S. vient du fait qu'il paraît avoir été surpris qu'on l'attaque sur ce point.

Pourtant, l'expérience passée aurait dû montrer à ses dirigeants que les défenseurs de l'enseignement privé avaient toujours l'œil fixé sur les échéances électorales. En 1971, déjà, le renouvellement de la loi Debré avait été discuté à la veille d'élections municipales et voté immédiatement après. En 1973, avant les législatives, une polémique sur l'enseignement privé avait agité momentanément le monde politique.

S'il en est moins question lors de l'élection présidentielle, c'est que les élections municipales ou législatives se jouent localement. Les défenseurs de l'enseignement privé peuvent peser dans certaines régions — notamment l'Ouest — de manière plus efficace qu'à l'occasion d'un scrutin national. Il n'est pas douteux que dans certaines circonscriptions, voire certaines villes, la question scolaire peut être décisive. Mais ce n'est plus vrai au niveau de la France entière.

Les hésitations du P.S. ont une autre cause que la surprise ou la maladresse. Au sein de ce parti, on peut, en gros, repérer deux pesanteurs contraires. D'une part, il faut tenir compte de ce fait : le milieu enseignant laïc lui fournit de nombreux militants, d'autre part, le thème de l'autogestion est aujourd'hui en contradiction avec les thèses socialistes traditionnelles sur le rôle de l'Etat et de l'administration. Conserver les uns sans repousser les autres : la marge est étroite et tout doit se traiter avec nuances. C'est à quoi s'efforce M. Mitterrand.

Au sein du courant autogestionnaire, la contradiction apparaît de plus en plus nette entre un objectif de décentralisation des décisions et l'étatisation du système d'enseignement. A la limite, un enseignement privé rénové associant les parents, les maîtres et les élèves ne serait-il pas plus « autogestionnaire » qu'un enseignement public centralisé, autoritaire, et où les réformes seraient octroyées ? *Repères*, la revue du CERES, sort du manichéisme traditionnel lorsqu'elle écrit : « *Ce n'est un mystère pour personne que d'intéressantes innovations pédagogiques ont lieu dans certaines écoles privées et que leur crainte n'est pas d'être nationalisées, mais d'être empêchées de continuer à pratiquer et à expérimenter.* »

L'évolution du parti socialiste à l'égard de l'enseignement privé n'est pas encore entrée dans les textes. On peut prévoir qu'elle ne le sera pas tant que pèsera sur ce parti le poids des organisations issues du milieu enseignant laïc : Fédération de l'éducation nationale, Fédération Cornec des parents d'élèves, etc. Au cours des derniers jours, ces organisations n'ont pas ménagé leurs efforts pour obtenir que le P.S. ne recule pas sur le principe de la nationalisation.

Le parti communiste, pour sa part, est resté assez discret jusqu'à présent. Officiellement, il s'en tient au programme commun mais il n'est sans doute pas mécontent de voir que les coups de l'adversaire se portent plutôt sur son allié que sur lui-même. Moins dépendant, sociologiquement, du milieu enseignant, le P.C. ressent mieux que tout autre la relative indifférence de l'électorat populaire en ce domaine. Tout comme les partis de la majorité, il n'oublie pas que les sondages d'opinion montrent que la grande majorité des Français sont favorables à l'aide de l'Etat à l'enseignement privé. Le P.S. aussi le sait, mais il doit tenir compte de ses militants.

La majorité a la partie belle. Reçu récemment par le premier ministre, M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, ne cachait pas sa satisfaction d'avoir entendu M. Barre lui affirmer son attachement à la liberté « *dans ce domaine comme dans les autres* ». Rencontrant aussitôt après M. Chirac, M. Guermeur obtenait la publication d'un communiqué soutenant la liberté de l'enseignement. Ces affirmations de principe ne peuvent enlever aucun électeur à la majorité, elles ne lui coûtent donc guère. En revanche, si la gauche non communiste réaffirme trop nettement son attachement à la nationalisation, elle s'expose à effaroucher — dans certaines circonscriptions — nombre de ces électeurs hésitants qui feront la décision.

L'attitude de l'Église

Si la majorité et l'enseignement privé ont tout à gagner à relancer le débat, il en va tout autrement de la hiérarchie catholique, dont les aspirations ne rejoignent plus toujours celles des APEL. Le conseil permanent de l'épiscopat français n'a pas jugé bon, au début de la semaine, de s'engager dans la polémique. Il s'est contenté de rappeler sa position antérieure fondée sur la constatation que « *des familles* » souhaitent le maintien de l'école privée. Mais le communiqué de l'épiscopat se référait à la déclaration de Lourdes, en 1969, qui a fixé sa doctrine à cet égard et qui reposait, pour la première fois, sur un double éloge de l'enseignement privé... et de l'enseignement public. Le dégagement très progressif de l'épiscopat par rapport aux structures de l'enseignement privé ne s'est pas démenti depuis cette époque, et ce n'est pas aujourd'hui que l'Église de France va se lancer dans une « guerre scolaire » qu'elle ne veut pas ranimer : elle en sent trop bien toutes les implications politiques, qui ne seraient compensées par aucune espèce d'avantage pour sa mission spirituelle.

Peut-on prévoir une évolution future des mentalités à l'égard de cette question qui a, si souvent, empoisonné la politique française ? Il semble que les deux catégories d'« extrémistes » verront leur audience se raréfier : les différences s'estompent aux niveaux pédagogique, culturel et même idéologique, entre les deux enseignements. L'idée de l'autonomie des établissements fait son chemin au sein de l'éducation nationale. Dans l'enseignement privé, le « caractère propre » s'estompe peu à peu, sous le double effet de la raréfaction du recrutement de religieux et de religieuses et de la volonté d'une partie du corps professionnel laïc, payé par l'Etat.

Il y a des catholiques de gauche qui mettent leurs enfants dans l'enseignement privé, des catholiques traditionalistes qui mettent leurs enfants dans les lycées d'Etat ; des chrétiens militants enseignent dans le public, des athées sont en poste dans les collèges « religieux ». Le rapprochement des deux enseignements est déjà une réalité même si, isolément, subsistent quelques secteurs « ultras ». Peu à peu, toutes les barrières sauteront, même s'il y faut de longues années. Quand les élèves étudieront les mêmes programmes, dans des classes à effectifs identiques, enseignés par des professeurs payés par l'Etat et formés dans les universités, qui aura peur de nommer « nationalisation » l'aboutissement de cette évolution ?

BRUNO FRAPPAT.

(Samedi 15 janvier.)

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 17 AU 21 JANVIER

UN MARCHÉ DÉSORIENTÉ

LE coup de théâtre provoqué mercredi soir par M. Chirac a incontestablement choqué les milieux financiers, tant français qu'internationaux.

La Bourse, qui avait su, en son temps, applaudir la création du R.P.R. par un homme réputé d'ordre, s'est trouvée fort désorientée face à un coup d'éclat générateur de désordre, au moins dans la majorité.

D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont donc finalement baissé de près de 2,5 %.

Certes, la semaine s'était ouverte sur une note déjà quelque peu hésitante. L'attente de la conférence de presse du président de la République, puis la déception de n'avoir pas entendu M. Giscard d'Estaing aborder au fond les problèmes économiques, avaient même provoqué, ici et là, des replis parfois sensibles.

Pourtant, lors de la séance du 19 janvier — quelques heures avant le défi-surprise de M. Chirac, — le sentiment devenait meilleur. La veille, l'assemblée annuelle du C.N.P.F., s'était déroulée dans une ambiance relativement sereine. De toute évidence, le plan Barre semblait avoir enfin franchi le seuil de crédibilité dans le patronat français. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter au sondage publié, le lendemain, par « l'Usine nouvelle », selon lequel les intentions d'investissements des chefs d'entreprise ont augmenté pour la première fois depuis de nombreux mois.

Il est clair que cette information qui eût, sous des cieux politiques plus dégagés, sensiblement stimulé le marché des valeurs mobilières est quasiment passée inaperçue au palais Brongniart.

Certes, les mouvements de grève à venir (E.D.F.-G.D.F. à la fin du mois), ou passés (les travailleurs du Livre, par deux fois cette semaine), peuvent également avoir inquiété. Mais les rumeurs incontrôlées qui circulaient jeudi et vendredi sous les colonnes de la Bourse, faisant état pour le mois de décembre d'une hausse des prix encore plus modérée que prévu et d'un déficit commercial très réduit (excédentaire affirmaient même certains), ont aidé à dissiper quelques incertitudes.

Les valeurs étrangères n'ont guère été mieux loties, les allemandes prenant la tête d'un mouvement de baisse suivi par une majorité de mines d'or. Paradoxalement, les américaines négativement influencées par la baisse de Wall Street, ont été plutôt résistantes.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 380 francs à 21 880 francs tandis que le napoléon, pour la seconde semaine consécutive, est resté stable à 237 francs.

PATRICE CLAUDE.

MARCHÉ DES CHANGES

Bonne tenue du franc et du dollar

Les semaines se suivent et se ressemblent sur les marchés des changes depuis le début de l'année. Une fois encore, en effet, la bonne tenue du DOLLAR et du FRANC FRANÇAIS et le tassement du DEUTSCHEMARK sont les faits marquants de ces cinq séances.

La hausse du DOLLAR s'est donc poursuivie notamment vis-à-vis du DEUTSCHEMARK, les transactions étant importantes, au dire des spécialistes. Fait significatif : le cours du DOLLAR à Francfort a aisément franchi la barre de 2,40 DM pour 1 dollar, s'inscrivant même jeudi à 2,41 DM. A la veille du week-end, les prises de bénéfice aidant, la devise américaine a légèrement fléchi, mais n'en a pas moins progressé d'une semaine à l'autre.

Manifestement le DOLLAR a le vent en poupe. Les opérateurs, qui, il y a quelques semaines encore, jouaient sa baisse, ont changé leur fusil d'épaule. La sagesse dont semble vouloir faire preuve FRANC depuis plusieurs semaines. Là encore les opérateurs ont changé leur fusil d'épaule. Ceux-là mêmes qui, il y a quelque temps encore, s'interrogeaient avec scepticisme sur la réussite du plan Barre commencent à y croire. Les importateurs ont tendance à retarder leurs paiements, tandis que les exportateurs, à l'inverse, accélèrent le rapatriement de leurs devises. Ce mouvement résistera-t-il à la division de la majorité ? Il est trop tôt pour le dire. En attendant, la Banque de France veille...

La LIVRE est restée bien orientée, sa hausse restant toutefois modérée. La Banque d'Angleterre est-elle intervenue pour freiner sa progression ? Certains spécialistes le pensent, mais il est difficile de l'affirmer. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les autorités monétaires britanniques verraient sans doute d'un mauvais œil une éventuelle envolée de la LIVRE. Outre qu'elle pénaliserait les exportateurs britanniques, une forte hausse risquerait de coûter cher à la Grande-Bretagne. L'accord conclu sur les balances sterling prévoit, en effet, que les détenteurs officiels de LIVRES peuvent les échanger contre des bons en DOLLARS. Dans ces conditions, une hausse de la LIVRE reviendrait à fixer la dette de la Grande-Bretagne à un niveau plus élevé... Bref, la Banque d'Angleterre a sans doute tout lieu de se satisfaire des cours actuellement pratiqués, et, de là à penser qu'elle les défend, il n'y a qu'un pas, que beaucoup franchissent. A ce propos il faut noter que l'Institut d'émission britannique a décidé de ramener de 14 à 13,25 % son taux d'escompte.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once de métal précieux a progressé, pour, finalement, s'établir à 132,20 dollars (contre 131,45 le vendredi précédent).

M. Carter en matière économique et financière a rassuré ceux qui redoutaient les initiatives du nouveau président des Etats-Unis dans ce domaine. Au-delà du jugement porté sur l'action future de M. Carter, il est clair que le marché anticipe également l'évolution attendue des taux d'intérêt, dont on pense généralement — à tort ou à raison — qu'ils devraient remonter aux Etats-Unis et fléchir en Europe.

La hausse de la devise américaine est indirectement une bonne chose pour le FRANC FRANÇAIS, qui a de nouveau progressé. La baisse du DOLLAR avait entraîné une *hausse* sensible des devises fortes et un recul prononcé des devises les plus faibles. Le mouvement inverse, qui s'est amorcé depuis plusieurs semaines, soulage les monnaies les plus fragiles. Ces considérations techniques ne sauraient toutefois suffire à expliquer la bonne tenue dont fait preuve le

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..		1,7150	8,5304	4,2900	4,1160	63,2835	4,3106	1512,63
	—	1,7115	8,5318	4,2659	4,0956	63,1885	4,2932	1502,69
New-York.	1,7150		20,1045	39,9760	41,6666	2,7100	39,7851	0,1133
	1,7115	—	20,0601	40,1203	41,7885	2,7085	39,8644	0,1138
Paris......	8,5304	4,9740		198,84	207,25	13,4796	197,89	5,6394
	8,5318	4,9850	—	200,0000	208,31	13,5021	198,72	5,6776
Zurich....	4,2900	2,5015	50,2915		104,2291	6,7791	99,5225	2,8361
	4,2659	2,4925	50,0000	—	104,1579	6,7510	99,3621	2,8388
Francfort.	4,1160	2,4000	48,2509	95,9424		6,5040	95,4843	2,7210
	4,0956	2,3930	48,0840	96,0080	—	6,4815	95,3956	2,7255
Bruxelles.	63,2835	36,9000	7,4185	14,7511	15,3750		14,6807	4,1836
	63,1885	36,9200	7,4062	14,8124	15,4283	—	14,7179	4,2050
Amsterdam	4,3106	2,5135	50,5327	100,4797	104,7291	6,8116		2,8497
	4,2932	2,5085	50,3289	100,6419	104,8265	6,7944	—	2,8570
Milan.....	1 512,63	882,00	177,32	352,58	367,50	23,9024	350,90	
	1 502,69	878,00	176,12	352,25	366,90	23,7811	350,00	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE 45e RALLYE DE MONTE-CARLO

Lancia, Fiat et Opel

Deux cents concurrents ont pris le départ, le samedi 22 janvier, du 45e Rallye automobile de Monte-Carlo. Les huit têtes d'itinéraires retenues sont Almeria, Copenhague, Francfort, Lisbonne, Paris, Rome, Varsovie et Monte-Carlo. Comme de coutume, le Rallye comprend trois parties : la concentration, le parcours commun et le parcours final. Dans la concentration, les équipages avaient environ 2 000 kilomètres à parcourir et ils devaient rejoindre la Principauté le lundi 24 janvier, après avoir disputé les trois premières épreuves spéciales du Rallye. Suivront, du mardi 25 au mercredi 26 janvier, le parcours commun Monaco-Gap-Vals-les-Bains-Monaco (1 610 kilomètres) comprenant seize épreuves spéciales et enfin, du jeudi 27 au vendredi 28, le parcours final réservé aux soixante concurrents les mieux classés, avec encore neuf épreuves spéciales.

Sauf surprises, qui pourraient être dues à de très mauvaises conditions de route, une douzaine de concurrents tout au plus ont de bonnes chances de gagner le 45e Rallye de Monte-Carlo. Trois constructeurs ont engagé soit des équipes d'usine, soit des équipes disposant de services d'assistance et de moyens comparables. Il s'agit de Lancia, de Fiat et d'Opel.

Lancia, qui a remporté les deux dernières éditions du rallye, dispose pour ses trois équipages — Munari, Pinto, Darniche, — du matériel le plus compétitif et le plus éprouvé. Les Lancia Stratos sont les plus puissantes des voitures engagées dans le rallye, et elles ont permis à leurs pilotes et navigateurs de gagner un grand nombre d'épreuves routières ces dernières années. L'homme de pointe de l'équipe est, naturellement, l'Italien Sandro Munari, trois fois vainqueur, en 1972, 1975 et 1976. Il va tenter la gageure de remporter trois victoires consécutives, mais Bernard Darniche, incorporé dans l'équipe officielle Lancia, sera cette fois sur un pied d'égalité avec lui.

Darniche doit pour une grande part de conduire une voiture d'usine à la « compréhension » dont il a fait preuve dans le dernier Tour de Corse au cours duquel il avait accepté, par esprit d'équipe, de favoriser le succès de Munari. Il reste à savoir ce que seront les consignes respectives de Fiat et de Lancia.

Fiat, qui contrôle financièrement Lancia, a engagé quatre 131 Abarth dans le rallye, et l'on sait qu'il est convenu que Lancia s'effacera, en cours d'année, pour que Fiat ait toutes les facilités de remporter le championnat du monde, dont le Rallye de Monte-Carlo est la première épreuve. C'est une politique de course qui serait cependant difficile à suivre à Monte-Carlo en raison de la supériorité en performances des Stratos. Chez Lancia, d'ailleurs, on assure que chacune des équipes gardera son indépendance et ses ambitions. Les quatre Fiat Abarth sont confiées à Alen, à Verini, à Bacchelli et à Andruet.

La participation d'Opel est forte de trois GTE, conduites par d'aussi bons équipages — Rohrl, Kullang, Nicolas — que Fiat et Lancia. Quelques voitures complètent le lot de favoris, notamment des Porsche Carrera et une Alpine Renault A 310, dont le pilote est Francis Vincent, et qui est engagée à titre privé.

Il y avait bien longtemps qu'aucun constructeur français — on pense surtout à la régie Renault — n'avait été officiellement absent du rallye de Monte-Carlo, du moins avec plus ou moins de chances de succès au départ. Renault a en projet un programme de rallye, mais il ne devrait se concrétiser que dans les prochaines années, lorsque la Régie aura de nouveau une voiture réellement compétitive.

FRANÇOIS JANIN.

KARATÉ

La voie incertaine de la compétition

L'île d'Okinawa, berceau du karaté et aujourd'hui encore temple de la tradition pour cet art martial, s'ouvrira pour la première fois à la compétition en accueillant, au mois de novembre 1977, les championnats du monde. A Paris, se disputaient, les 22 et 23 janvier, les troisièmes championnats d'Europe juniors (de seize à vingt ans). Deux événements qui ne rivalisent pas d'importance, mais illustrent bien la mutation, sans doute excessive, du karaté vers le sport de compétition.

Les grands maîtres fondateurs des principales écoles de karaté, comme Mabuni Kenwa, Miyagi Chojun ou Jishin Funakoshi, ont quitté ce monde et n'assisteront pas à Naha au spectacle de ces combattants qu'ils jugeraient sans doute travestis. De cet art martial, qui est avant tout discipline de vie, école de sagesse et de maîtrise de soi, les Européens ont, pour la plupart, retenu les aspects superficiels et spectaculaires trop facilement exportables et, d'ailleurs, exportés.

Dans un souci de commercialisation évident, à travers les innombrables films venus de Hongkong, le karaté est ainsi devenu synonyme d'agressivité et de violence au point de provoquer l'inquiétude des ministres des sports de la Communauté européenne, réunis en 1976 pour statuer sur l'avenir de cette discipline interdite dans la plupart des Etats socialistes.

Les résultats exceptionnels de l'équipe de France, composée de Dominique Valéra, Gilbert Gruss, Guy Sauvin et Alain Setrouk, expliquaient que l'Union française de karaté (U.F.K.) ait volontiers privilégié la compétition ; ainsi, le nombre des licenciés est rapidement passé de 190 en 1960 à 17 000 en 1971 ; 28 000 en 1972 ; 38 600 en 1973 ; 46 600 en 1974 ; 62 900 en 1975 pour plafonner aujourd'hui autour de 60 000.

Ce brusque coup d'arrêt en pleine croissance est suffisamment inquiétant pour amener les dirigeants de la toute nouvelle fédération (1) à s'interroger sur ses causes et plus encore sur leur avenir au moment même où ils viennent d'obtenir l'habilitation du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports qui leur permet de se dégager de la tutelle de la Fédération de judo.

Les incidents des championnats du monde de Long-Beach (Californie), en 1975, qui marquèrent la radiation à vie de Dominique Valéra, n'ont pas manqué de faire en France une contre-publicité pour le karaté. Ils ont surtout démontré que les fédérations ne parviennent pas toujours à maîtriser les compétitions. Les problèmes d'arbitrage, le changement constant des règles, les accidents encore trop fréquents, suffiraient à l'attester.

Il apparaît de plus en plus évident que la compétition devrait être strictement réservée à une élite de karatékas parfaitement maîtres de leur art. Le spectacle des dents cassées, des lèvres fendues ou des nez éclatés ne peut représenter une image attrayante du sport pour la jeunesse, et explique peut-être que, contrairement au judo, les moins de vingt ans représentent à peine 20 % des licenciés du karaté.

Déjà en 1975, l'U.K.F avait fait un premier pas vers un retour aux sources du vrai karaté en organisant des championnats techniques. L'accentuation de cette évolution nécessiterait, bien sûr, un effort et des exigences accrues pour le recrutement et la formation des professeurs. Continuer à privilégier l'aspect sportif du karaté au détriment de sa philosophie risquerait en effet d'engager irrémédiablement cette discipline sur une voie incertaine. Ce serait d'autant plus regrettable que, tel qu'il fut créé au début du siècle dans cette île d'Okinawa, le vrai karaté pourrait devenir aujourd'hui un antidote naturel aux dangers de nos civilisations industrielles.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Depuis le 1er janvier, l'Union française de karaté, qui dépendait de la Fédération française de judo et disciplines associées, est devenue la Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DU BRESIL DE FORMULE 1

1. Reutemann (Ferrari), les 318 km en 1 h. 45 min. 7 sec. 72 (moyenne 181,729 km-h.) ; 2. à 10 sec. 7/10, Hunt (McLaren) ; 3. à 1 min. 48 sec., Lauda (Ferrari) ; 4. à 1 tour, Fittipaldi (Copersucar) ; 5. Nilsson (Lotus) ; 6. Zorzi (Shadow) ; 7. à 2 tours, Hoffmann (Copersucar).

Championnat du monde des conducteurs

1. Reutemann, 13 pts ; 2. Scheckter, 9 ; 3. Hunt, Pace et Fittipaldi, 6 ; 6. Lauda, 4 ; 7. Andretti et Nilsson, 2 ; 9. Regazzoni et Zorzi, 1.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (dix-neuvième journée)

*Orthez b. Nice 88-76
Tours b. *Antibes.......... 104-102
Villeurbanne b. *Valencien. 107-89
*Berck b. Tarare.......... 117-95
*Le Mans b Stade Français 111-88
*Bagnolet b. Clermont...... 94-88
Challans b. *Lyon.......... 89-49
*Caen b Monaco 96-72

Classement. — 1. Villeurbanne, 51 pts ; 2. Caen, 49 ; 3. Berck, 45 ; 4. Le Mans, 44 ; 5. Nice, 43 ; 6. Tours, Antibes et Bagnolet, 41 ; 9. Monaco et Orthez, 39 ; 11. Challans et Clermont, 35 ; 13. Lyon, 31 ; 14. Stade Français, 28 ; 15 Valenciennes, 25 ; 16. Tarare, 21.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-deuxième journée)

La vingt-deuxième journée du championnat n'a guère apporté de modifications dans le classement. Des équipes déjà installées aux cinq premières places, quatre se sont très nettement imposées : Nantes à Troyes (3-2), Lyon devant Reims (2-1), Lens à Sochaux (5-1) et Paris-Saint-Germain devant Laval (5-0) et quarante-cinq mille spectateurs, au Parc des Princes. Seul, Bastia a été battu à Saint-Etienne (2-1), où Dominique Rocheteau a dû être plâtré après une entorse du genou.

Nantes b. *Troyes 3-2
*Saint-Etienne b. Bastia 2-1
*Lyon b. Reims 2-1
*Paris-S.-G. b. Laval 5-0
Lens b. *Sochaux 5-1
*Angers b. Nice 5-0
*Lille b. Metz 2-0
*Marseille et Valenciennes 1-1
Bordeaux b. *Rennes 2-0
*Nancy b. Nîmes 3-1

Classement. — 1. Nantes, 31 pts ; 2. Lyon, 30 ; 3. Lens et Bastia, 27 ; 5. Paris-Saint-Germain, 26 ; 6. Nancy, 25 ; 7 Nice, 24 ; 8. Saint-Etienne et Metz, 23 ; 10. Reims, 22 ; 11. Laval et Bordeaux, 21 ; 13. Nîmes, Angers et Marseille, 20 ; 16. Sochaux, 19 ; 17. Valenciennes et Troyes, 18 ; 19. Lille, 13 ; 20. Rennes, 12.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (dix-neuvième journée)

GROUPE A

*Bourges et Toulon 1-1
*Auxerre b. Sète 8-0
Fontainebleau b. *Avignon 3-1
Martigues b. *Paris F.-C. 2-0
*Ajaccio b. Toulouse 3-2
Angoulême b. *Arles 3-1
*Béziers b. Tavaux 3-1
*Cannes et Red Star 1-1
*Monaco-Gueugnon, reporté.

Classement. — 1. Toulon, 27 pts ; 2. Auxerre, 26 ; 3. Gueugnon, 25 ; 4. Monaco, 23 ; 5. Avignon, 22 ; 6. Martigues, 21 ; 7. Angoulême et Béziers, 20 ; 9. Toulouse et Fontainebleau, 19 ; 11. Paris F.-C., Red Star et Cannes, 18 ; 14. Ajaccio, 17 ; 15. Arles, 16 ; 16. Tavaux, 11 ; 17 Bourges et Sète, 10

GROUPE B

Strasbourg b. *Tours 3-2
*Besançon et Saint-Dié 0-0
Lucé b. *Amiens 3-1
*Chaumont b. Quimper 3-1
*Caen et Boulogne 1-1
*Brest b. Dunkerque 2-1
*Rouen et Lorient 1-1
*Nœux b. Châteauroux 3-0
*Epinal b. Hazebrouck 2-1

Classement. — 1. Strasbourg, 26 pts ; 2. Besançon et Lucé, 24 ; 4. Rouen et Châteauroux, 22 ; 6. Quimper, 21 ; 7. Tours et Chaumont, 20 ; 9. Lorient, 19 ; 10. Brest, 18 ; 11. Boulogne et Epinal, 17 ; 13. Nœux, Dunkerque et Saint-Dié, 16 ; 16. Amiens et Caen, 15 ; 18. Hazebrouck, 14.

Jeu à XIII

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (dix-huitième journée)

POULE A

Albi b. Tonneins.......... 15-7
XIII Catalan b Lézignan.......... 24-7
Avignon b. Limoux.......... 21-7
Marseille b. Villeneuve.......... 15-2
Villefranche b Toulouse.......... 9-3

Classement. — 1. XIII Catalan, 47 pts ; 2 Avignon, 43 ; 3. Villeneuve, 37 ; 4. Albi, 37 ; 5. Toulouse, 36 ; 6. Limoux, 34 ; 7. Lézignan, 34 :

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (douzième journée)

Après Béziers, Narbonne et Tulle, cinq autres équipes ont profité de la douzième journée pour obtenir leur qualification aux seizièmes de finale du championnat : Lourdes, Brive, Montferrand, Bayonne et Romans. L'événement de cette douzième journée reste pourtant la première défaite de Béziers à Pau (6-3). Seul Tulle, dans le groupe II, reste donc invaincu.

GROUPE A

POULE A

*Angoulême et Nice.......... 9-9
*Aurillac b. Agen 7-6
Bourg b. *Mimizan.......... 16-13
*Beaumont b. Biarritz.......... 18-12

Classement. — 1. Nice, 30 pts ; 2. Agen, 29 ; 3. Aurillac, Bourg, Biarritz et Beaumont, 25 ; 7 Angoulême, 24 ; 8 Mimizan, 16.

POULE B

*Le Creusot b. Salles 22-18
*Pau b. Béziers 6-3
*La Voulte et Perpignan.......... 7-7
*Cahors b Valence 9-6

Classement — 1 Béziers, 35 pts. 2. Perpignan, 28 ; 3 Valence, La Voulte, Pau, Le Creusot et Salles, 23 ; 8. Cahors, 20

POULE C

*Toulon b. Saint-Claude.......... 17-6
Dax b. *Carcassonne.......... 11-8
*Bègles b. Racing.......... 16-14
*Narbonne b Bagnères.......... 62-3

Classement. — 1. Narbonne, 34 pts; 2. Bagnères, 27; 3. Dax et Toulon, 26; 5. Bègles, 24 (un match en moins) ; 6. Carcassonne, 21 ; 7 R.C.P., 20 ; 8 Saint-Claude, 15 (un match en moins)

POULE D

*Stade Toulous. b. Montauban 9-0
*La Rochelle b. Brive.......... 28-0
*Mont-de-Marsan b. Avignon.. 9-8
*Lourdes b. Graulhet.......... 32-3

Classement. — 1. Lourdes, 31 pts ; 2. Brive, 30 ; 3. Montauban et Stade Toulousain, 27 ; 5. Graulhet, 25 ; 6. Avignon, 23 ; 7 La Rochelle, 22 ; 8 Mont-de-Marsan, 13

POULE E

*Romans b. Montferrand.......... 11-3
*Tarbes b. Saint-Jean-de-Luz 17-4
*Castres bat Montchanin.... 49-7
*Bayonne b. Oloron.......... 15-12

Classement. — 1. Montferrand, Romans et Bayonne, 29 pts ; 4. Montchanin et Tarbes, 25 ; 6. Castres, 22 ; 7. Oloron, 21 ; 8. St-Jean-de-Luz, 18.

GROUPE B

POULE F

Albi b. *Oyonnax.......... 21-3
*Fumel b. Mérignac.......... 14-6
*Carmaux b Orthez.......... 19-17
*Dijon b. Périgueux.......... 12-4

Classement. — 1. Mérignac, 31 pts; 2. Albi, 27 ; 3. Fumel, 26 (un match en moins) ; 4. Carmaux, 25 ; 5. Périgueux et Dijon, 23 ; 7 Orthez, 21 ; 8. Oyonnax, 20 (un match en moins).

POULE G

*Bergerac b Quillan.......... 27-3
*Limoges b. Le Boucau.......... 22-3
*Lombez b. Tyrosse.......... 23-13
*Saint-Girons b. Bourgoin:... 20-11

Classement. — 1. Bourgoin, Tyrosse et Le Boucau, 26 pts ; 4. Saint-Girons et Quillan, 25 ; 6. Limoges et Lombez, 24 ; 8 Bergerac, 21.

POULE H

*Lyon O.U. b Saint-Médard.. 12-11
*Vichy b Rodez.......... 12-3
*Langon b Fleurance.......... 17-12
*Hendaye b Coarraze-Nay.... 25-7

Classement. — 1 Rodez, 33 pts ; 2. Langon, 27 ; 3. Saint-Médard et Vichy, 26 ; 5. Coarraze-Nay, 25 ; 6. Lyon O.U., 22 ; 7. Hendaye, 21 ; 8 Fleurance, 20.

POULE J

Mazamet b. *Gaillac.......... 16-6
Millau b. *PUC 10-0
*Stade Clermont. b. Marmande 19-3
*Tulle b. Riom.......... 54-0

Classement. — 1. Tulle, 37 pts ; 2. Mazamet, 28 ; 3. Gaillac et Millau, 26 ; 5. Marmande et PUC, 21 ; 7. Riom, 19 ; 8. Stade Clermontois, 17.

POULE K

*Chambéry b Lavelanet.......... 21-3
Auch b. *Castelsarrasin.......... 24-9
*Tarascon b. Nîmes.......... 9-7
*Mauléon b. Grenoble.......... 10-6

Classement. — Chambéry, 31 pts ; 2. Lavelanet, 29 ; 3. Auch, 28 ; 4. Grenoble, 27 ; 5. Mauléon, 25 ; 6. Nîmes, 23 ; 7. Castelsarrasin et Tarascon, 17.

Ski

EPREUVES DU LAUBERHORN A WENGEN (Suisse)

DESCENTE. — 1. Klammer (Autr.), 2 min. 35 sec. 66/100 ; 2. Ferstl (R. F. A.), 2 min. 36 sec. 65 ; 3. Russi (Suisse), 2 min. 36 sec. 78 ; 4. Walcher (Autr.), 2 min. 37 sec. 6 ; 5. Josi (Suisse), 2 min. 37 sec. 69 ; 6. Fischer (R. F. A.), 2 min. 37 sec. 96 ;

SLALOM SPECIAL. — 1. Stenmark (Suède), 95 sec. 36/100 ; 2. Frommelt (Liecht.), 96 sec. 31 ; 3. Heidegger (Autr.), 97 sec. 6 ; 4. Thoeni (It.), 97 sec. 12 ; 5. Radici (It.), 97 sec. 21 ; 6. Tresch (Suisse), 97 sec. 55 ;

Tennis

Pour son troisième match en championnat d'Europe, l'équipe de France a été battue par la Suède par 2 victoires à 1.

Deblicker (Fr.) b. Bengtson (S.), 6-1, 6-4 ; Johansson (S.) b. Dominguez (Fr.), 6-4, 6-2 ; Bengtson-Norberg b. Dominguez - Deblicker, 7-6, 6-2.

هكذا من الأصل

« Le Désert des Tartares »

Un film de Valerio Zurlini

Ce n'est pas sans inquiétude qu'on l'attendait ce film inspiré du livre de Dino Buzzati, de cette *méditation romanesque* à la fois si simple et si lourde de mystère, où rien d'autre *n'est décrit* que l'attente, la routine *quotidienne*, l'espoir toujours déçu, l'écoulement du temps.

Face à un destin qui *refuse* de se préciser et de se déclarer, des hommes tournent en rond, s'agitent vainement, vieillissent, sont remplacés par d'autres. Ironie du sort, ces hommes sont des soldats qui rêvent d'action et de gloire, des guetteurs placés en avant-garde pour veiller au salut de l'empire. Mais comment se battre contre un ennemi absent, ou *du moins* obstinément invisible, quasi immatériel ? Mois après mois, année après année, ces hommes scrutent la plaine immense, ce sable et ces cailloux écrasés de lumière, *d'où doivent surgir* les cavaliers ennemis. Entre deux déserts, entre deux néants, ils attendent l'événement, l'« heure miraculeuse » qui donnera un sens à leur existence et leur *permettra de mourir* en paix avec eux-mêmes.

Peu propice à une *adaptation* cinématographique apparaissait ce *récit* oppressant, cette parabole méthaphysique où l'aventure est presque exclusivement intérieure et dont les personnages, tous absorbés par les mêmes fantasmes, n'ont entre eux que des rapports abstraits.

De fait, plusieurs fois annoncé, le film avait toujours été reporté. Scénaristes et réalisateurs semblaient buter contre d'insurmontables obstacles. Successivement Jean-Louis Bertucelli, Pierre Schoendoerffer, Michelangelo Antonioni, Miklos Jancso, d'autres *encore* renonçaient au projet. Cependant Jacques Perrin, qui détenait les droits du livre, ne s'avouait pas battu. Aux confins de l'Iran, il avait *découvert* une ville morte que surplombait une forteresse en ruine : lieu magnifique, décor idéal pour le film. De son côté, André G. Brunelin venait d'écrire (en collaboration avec Jean-Louis Bertucelli) une *nouvelle* adaptation, la cinquième ou la sixième, qui, cette fois, était retenue. Il n'y avait plus qu'à trouver un réalisateur : le cinéaste italien Valerio Zurlini (*la Fille à la valise, Journal intime, le Professeur*) se déclara prêt à tenter l'aventure. Après dix ans de lutte, le rêve de Jacques Perrin s'accomplissait : il était en mesure de produire (1) et d'interpréter *le Désert des Tartares*.

***

Tant de persévérance et tant d'efforts commandent à coup sûr le respect. Quels que soient les reproches qu'on puisse lui adresser, le film s'impose par la noblesse de son inspiration et l'originalité de son propos. C'est une « œuvre » et une œuvre de poids. Il s'impose également par ses qualités plastiques, par la grandeur sauvage de son décor — cette forteresse qui ressemble, *sous un ciel d'acier*, à un « burg » hugolien, ces espaces désertiques *où le vent fait danser les ombres* et que traverse, une nuit de brume, un cheval blanc, — par l'*éclat* et le pouvoir émotionnel de ses images, *par le sentiment* d'absurdité et d'angoisse *que secrète le monde clos* qu'il décrit.

C'est *d'ailleurs* la présentation de ce monde étrange, à la limite du fantastique et de ceux qui l'habitent, qui constitue la meilleure partie du film. L'arrivée du lieutenant *Drogo* en vue de la fabuleuse forteresse, sa première soirée au mess des officiers, sa découverte du cérémonial suranné *et rigide* qui *règle la* vie de la petite garnison, sa *rencontre* avec ces hommes — mi-robots, mi-fantômes — *qui* vont devenir ses compagnons, *son premier* tour de garde, la tristesse et l'effroi qui s'abattent sur lui : tout cela que Zurlini relate dans un style froid et hautain, plus *descriptif* que *lyrique*, *surprend*, inquiète, crée un *climat d'étouffement* et de malaise qui fait écho à l'envoûtement du livre.

Comment, après cette *ouverture* où l'essentiel est exprimé, maintenir l'intérêt ? André G. Brunelin reconnaît qu'il lui a *fallu* créer une « tension *dramatique* ». C'est *dire qu'il* a renforcé l'action, inventé quelques péripéties, suscité des affrontements. Solution sans *doute* inévitable, compte tenu des servitudes du récit cinématographique, mais qui a pour conséquence d'altérer le *tempo* et, dans une certaine *mesure*, la « magie » de l'œuvre originale.

Il y a plus grave, et c'est *là* sans doute la faiblesse majeure du film. Ni Brunelin ni Zurlini n'ont réussi à rendre sensible la dimension temporelle du roman, ce flux implacable des années qui passent, toutes pareilles les unes aux autres, cette pétrification des existences, cette *lente corrosion des cœurs* et des âmes. Est-ce le visage, si jeune, de Jacques Perrin ? Nous ne le voyons pas *vieillir*, se consumer. Certes, à *la fin du film*, l'ardent lieutenant Drogo est monté en grade. Il est devenu capitaine, commandant, ses cheveux ont blanchi, la mystérieuse *maladie* du fort le *mine* au point de faire maintenant de lui un malade et bientôt un mourant. Mais cette transformation *reste superficielle*, peu convaincante, si bien que, *lorsque* sonne l'heure où Drogo pourrait enfin connaître la gloire à laquelle il rêve depuis trente ans et que cette gloire lui est refusée, lorsqu'il doit livrer contre la seule mort son premier et son ultime combat, nous ne ressentons que faiblement la pathétique dérision, l'absurdité tragique de ce destin — notre destin ? — qui s'achève.

Au fil des images, le chant profond du livre a perdu de sa fascination. Reste une *histoire* que sa richesse, *répétons-le*, situe très au-dessus de nos petites banalités *quotidiennes*. Reste un film ample et grave, souvent très beau, solidement interprété par une troupe de comédiens-vedettes (les uns « *inspirés* » : Jacques Perrin, Giuliano Gemma ; *les autres plus théâtraux* : Philippe Noiret, Max von Sydow), un film qui donne à voir et à rêver, et que l'on aime, malgré ses défaillances. Demi-échec, demi-*réussite* ? Disons plutôt que Perrin, Brunelin et Zurlini ont tenté l'impossible, mais que de cet « impossible » est née une œuvre que l'on n'oublie pas.

JEAN DE BARONCELLI.

(Mardi 18 janvier.)

(1) Avec Michelle de Broca.

UN CINÉMA SOCIALISTE EN AMÉRIQUE

GRACE aux accords culturels franco-cubains signés il y a un an et demi, le public parisien puis cinq villes de France ont la chance de voir la meilleure, la plus cohérente, sinon la plus discutable, digne d'être discutée, de ces « semaines » que patronne volontiers l'A.F.C.A.E. (Association française des cinémas d'art et d'essai), avec le concours du ministère des affaires étrangères et le Centre national de la cinématographie.

Sept films de long métrage, produits entre 1972 et 1975, soit cinq films de fiction et deux documentaires, mais la différence est moins sensible qu'il n'y paraît, tant ils relèvent globalement d'un même propos : maintenir sans relâche la mobilisation idéologique d'un pays socialiste, le premier de l'histoire des Amériques, à 150 kilomètres des côtes de Floride. Révolution permanente, discours révolutionnaire ininterrompu : nos restrictions mentales d'enfants gâtés de l'Occident ont peu de poids.

D'abord, « décoloniser » le goût du public, c'est ce que précise un texte d'un critique cubain. Le cinéma cubain existe avant 1959, mais il ne représente rien. Les pires films mexicains et argentins occupent des écrans sur lesquels Hollywood n'a aucune peine à imposer sa maîtrise et ses mirages. Dès la prise du pouvoir par Fidel Castro, en 1959, est créé l'ICAIC (Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographiques). Cesare Zavattini, le théoricien du néo-réalisme, scénariste de *Voleur de bicyclette* et *Umberto D*, est invité à Cuba. Drew, Leacock, Maysles, viennent tourner *Yanki No !* qui sera suivi d'un *Cuba si*, de Chris Marker. L'accent est glorieusement mis, dès le départ, sur une approche documentaire ou paradocumentaire du cinéma. L'empreinte ne s'effacera jamais, et même, les circonstances aidant, elle ira s'approfondissant. Ce choix coïncidera très vite avec les objectifs idéologiques du régime, quitte à pervertir légèrement le principe de départ.

« Le Parrain » à Cuba

L'art pour l'art, à Cuba, n'a aucune signification, et encore moins l'art pour le seul box-office, quand art il y a. L'île, et la délégation cubaine nous le rappelait, se trouve aux avant-postes du combat en Amérique latine. Tous les cinéastes dignes de ce nom d'Argentine, du Chili, de Bolivie, du Brésil, du Mexique, sont passés, un jour ou l'autre, par La Havane, certains même ont été directement pris en charge par l'industrie *cinématographique cubaine*, qui leur permet de poursuivre leur travail dans des conditions de totale indépendance (ainsi les metteurs en scène chiliens, *Miguel Littin*, du temps de *la Terre promise*, et Patricio Guzman). Cuba les héberge à des conditions défiant toute concurrence.

Les Cubains, eux-mêmes, produisent environ dix films de long métrage par an, soit, pour 1976, six fictions et quatre documentaires. Cinq cents salles payantes équipées en 35 millimètres projettent environ cent trente films nouveaux par an, sans compter les films cubains. Le cinéma français (douze ou quatorze films), ne recueille pas là-bas le succès du cinéma italien, surtout la comédie italienne. L'Espagne est fortement représentée, avec la totalité de l'œuvre de *Carlos Saura*, mais aussi des films moins ambitieux. *Aguirre, l'Enigme de Kaspar Hauser*, sont sur les écrans, ainsi que des films mexicains, brésiliens. *La Bataille du Chili*, de Patricio Guzman (les deux parties), a connu un triomphe. Le cinéma américain n'est pas absent : sur l'initiative de Francis Ford Coppola, leur auteur et seul producteur, les deux *Parrain* sont projetés à Cuba. Il y a huit mois, Coppola est venu aux commandes de son avion personnel et a discuté du *Parrain II* avec le public de La Havane. A son retour à Miami, il a *été arrêté par la police*, mais aussitôt relâché. Le contact avec l'Amérique, et le cinéma américain, semble permanent, même si on doit faire le détour par Montréal ou par les Bahamas, quand on ne s'appelle pas Coppola.

Des questions des réponses

Il n'y a pas d'école de cinéma. Pour se lancer dans la profession, on est supposé avoir reçu une éducation universitaire, on entre alors *comme stagiaire soit dans la réalisation* des films (scénario, mise en scène, production, actualités), soit dans la recherche (critique, histoire, cinémathèque), sans qu'il y ait coupure radicale entre les deux termes de l'alternative, comme chez nous. Trente cinéastes exercent aujourd'hui leur métier dans le court et le long métrage. C'est peu et beaucoup. Cela ne résout en rien la question de l'accès du plus grand nombre à la « création », ou plus simplement à l'expression cinématographique. Mais est-ce nécessaire ?

Aucun des films de cette semaine cubaine ne nous a paru indifférent. Le plus fort, le plus dur, celui où transparaît le sentiment de la révolte la plus authentique — mais serait-ce notre côté Oncle Tom ? — est peut-être *El otro Francisco* (1975), premier film de Sergio Giral, quarante ans, cinéaste mulâtre qui a longtemps vécu à New-York, où il a étudié les arts plastiques. Avec la collaboration au scénario de metteurs en scène réputés, comme Tomas Gutierez, Alea et Julio Garcia Espinosa, Sergio Giral a imaginé une fiction gigogne, inspirée d'un roman bourgeois anti-esclavagiste du début du dix-neuvième siècle, dont il corrige les bons sentiments par une vision terrifiante de la réalité de l'esclavage. *L'Homme de Maisinicu* (1973), de Manuel Pérez, vu par plus de deux millions de spectateurs à Cuba (sur une population de huit millions d'habitants), doit beaucoup au cinéma américain, au film noir comme à John Huston, dans sa description énigmatique de la lutte contre les bandes contre-révolutionnaires en 1964, dans les montagnes de l'Escambray.

Humberto Solas, trente-cinq ans, interrompit ses études secondaires, nous expliquent ses biographes, pour rejoindre la lutte insurrectionnelle contre la dictature de Batista. Enfant prodige du cinéma cubain, il obtint la consécration internationale en 1968 avec *Lucia*. Il montre deux films à la semaine : *Un jour de novembre* (1972) et *Cantate du Chili* (1975-1976) : le premier aux limites du sentimentalisme genre *Love Story*, en mieux bien sûr ; le second inégal, avec un début catastrophique, tout en symbolisme, sur l'histoire du Chili, pour ensuite redresser sa mise en scène et analyser très finement, dans une optique légèrement différente, le conflit minier déjà décrit par le cinéaste chilien Miguel Littin dans son film tourné au Mexique, *Actas de Marusia*.

Les deux documentaires, *Giron* (1972), de Manuel Herrera et *l'Ecole nouvelle* (1973), de Jorge Fraga, impressionnent et irritent. Ils impressionnent par la réalité sociale à laquelle ils renvoient : l'affaire du débarquement de la baie des Cochons, en 1961, et la lutte impitoyable qui s'ensuivit ; le développement prodigieux de l'éducation à Cuba, la multiplication des écoles secondaires, la première réalisation du rêve de toute l'Amérique latine ou amérindienne, l'école pour tous. En même temps, malgré l'humour de certaines interviews, la construction est donnée à l'avance, le schéma imposé, la réalité dirigée, alors qu'on attendrait le contraire dans le documentaire. Disons, avec un sourire, que socialisme et cinéma direct ne sont pas tout à fait synchrones.

LOUIS MARCORELLES.

(Vendredi 21 janvier.)

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

	6 mois (F.F.)	1 an (F.F.)
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	59	108
D.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	58	105
T.O.M. (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, Etat Comorien	73	136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	66	122
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	93	175
Canada, Amérique du Nord, Amérique Centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	92	153

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

Nous leur serions reconnaissants, pour les renouvellements, de joindre à leur paiement la carte d'avis d'échéance.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°


Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460.

LETTRES

POURQUOI le roman du dix-neuvième siècle, qui fait encore nos délices, ne pourrait-il plus servir aujourd'hui ? Tant qu'à raconter des histoires, à quoi bon rompre avec les maîtres indépassés du genre ? Si les profs préfèrent jouer sur les mots faute de savoir inventer, qu'ils renoncent une bonne fois au romanesque, et qu'ils n'en dégoûtent pas les autres, public compris ! Récrivons sans complexe la *Chartreuse* et les *Illusions perdues*, pénétrons les cœurs et les salons, laissons sortir les marquises à l'heure du thé si ça leur chante... Et prière de laisser la langue française dans l'état où on aurait aimé la trouver en entrant !

Parmi les excellents écrivains qui ne démordent pas de ce raisonnement à contre-courant — Troyat, d'Ormesson, Laurent, Gallo, bien d'autres, — Michel Déon fait figure de virtuose de l'affabulation pour l'affabulation. *Les Poneys sauvages* (prix Interallié 1970) et *le Taxi mauve* (prix de l'Académie 1973) emportaient le lecteur dans un tourbillon d'événements et de personnages. De même *le Jeune homme vert* dont voici la suite : sous les yeux ébahis du petit bâtard Jean Arnaud, une vingtaine de hobereaux et de villageois normands emmêlaient leurs courses au plaisir à travers l'Europe, dans la fausse insouciance de l'avant-guerre.

AU TEMPS HEUREUX OU L'ON RESTAIT SUR SA FAIM

« Les Vingt Ans du jeune homme vert », de Michel Déon

Par Bertrand Poirot-Delpech

CETTE fois-ci, le charme des veilles de drame est rompu. Notre Rastignac et l'escroc Palfy qui lui tient lieu de Vautrin subissent en troufions la raclée de 1940. Les hasards et l'esprit de combine propres aux temps troublés les sauvent d'une fusillade sur la Loire, les installent dans un bordel de Clermont-Ferrand, puis les livrent au Paris des petits trafics en tout genre avec l'occupant.

Longtemps Jean se dessèche d'amour platonique pour une jeune mère slave, Claude, qui a juré fidélité à son mari, parti pour l'Angleterre. Violée par la Gestapo, Claude rompt son serment, mais devient folle. Jean convoie des fausses devises au Portugal pour payer la clinique, tout en s'éprenant d'une comédienne fantasque, Nelly, qu'il quittera comme il a mélangé résistance et collaboration : sans trop savoir pourquoi. Ainsi va l'histoire, et s'apprend la vie.

LE sens du pittoresque n'exclut pas le parti pris. Malgré la bassesse notoire des élites d'alors, le Français le plus abject que croise le narrateur durant la débâcle se trouve être... un tourneur-fraiseur communiste, suivi de peu par un franc-maçon. Tandis que d'anciens collabos rallient hâtivement le P.C. à la libération et refusent de témoigner pour leurs amis, la plus pure résistance s'incarne dans... un officier de cavalerie maurassien ! Tel est le privilège du conteur sur l'historien.

Michel Déon s'en sert moins, il est vrai, pour favoriser un des camps que pour les renvoyer dos à dos, comme pareillement incapables d'honneur. Seul le passionne vraiment le bonheur privé, parce qu'il n'engage que soi, qu'il ne se paie pas de mots et que son héros, échaudé, n'en espère plus d'autre.

TOUT en aimant trop la jolie idée qu'on se fait de soi-même à vingt ans pour devenir un salaud, Jean se jure de passer entre les gouttes. L'époque rend peu regardant sur les moyens, et les modèles paternels, qu'en bon bâtard il collectionne, rivalisent de cynisme ; Palfy surtout, l'apatride sorti de rien, qui se régale de l'infamie générale comme d'une aubaine, et d'une confirmation.

Le respect de soi et des autres, Jean le réserve à ses amours, auxquelles il applique des rigueurs morales généralement plus courantes en amitié. Les deux femmes dont s'éprend son adolescence prolongée se ressemblent d'ailleurs par un même charme garçonnier, qui émanait déjà de sa propre mère.

De Claude il est dit qu'on l'eût prise pour un « éphèbe », et de Nelly qu'elle eût passé pour un « jeune garçon ». L'une se demande si l'autre, telle que la lui décrit Jean, n'est pas un « travesti ». Leur amoureux apprécie par dessus tout, en elles, qu'elles « conduisent leur vie comme des hommes ». Toutes deux portent le cheveu court et des pantalons de jolis petits frères.

Aucune, enfin, n'use de maquillage, dont le goût douceâtre écœure Jean comme le signe inquiétant d'un excès de coquetterie.

CE penchant pour les androgynes sans fards signale moins des tendances homosexuelles qu'une horreur de la féminité, ressentie à la fois comme trop disponible et engluante — d'aucuns diraient : castratrice.

Loin de le désespérer, la chasteté que lui impose Claude l'exalte parce qu'en secret elle l'arrange. *« Il n'y aurait rien de plus beau dans sa vie. »* S'il cesse de la désirer, après le viol par la Gestapo, c'est qu'en s'offrant et en tenant des propos lubriques elle devient une femelle comme les autres. Peut-être même est-ce sa seule folie.

Bien qu'avec la comédienne délurée les obstacles et les interdits manquent, ils n'abusent pas de leurs sens, et n'auront jamais été si heureux qu'un après-midi, tout habillés, presque pareils, les preuves de leurs différences et de leur union réduites au minimum.

L'époque pousse à ce genre de contentions sublimées. Les livres tolérés et la morale de Vichy suggèrent qu'on a perdu la guerre pour avoir trop joui depuis 1936, et que notre rachat exige des sacrifices, mêmes intimes. Toute une génération va se pâmer devant les amours impossibles de *l'Eternel retour*. Pas de plus beau sort que de mourir, vierge et blond, sur le dos d'une barque !

L'OPINION de l'auteur telle qu'elle s'exprime aujourd'hui aux détours du récit ne diffère pas radicalement de celle du temps. L'ancien apprentissage sentimental par les notions de bien et de mal lui paraît plus heureux que l'actuelle sexologie, à vous dégoûter du plaisir. Un phallocratisme tranquille teinte ses formules de moraliste : *« C'est dans l'infidélité que les âmes fortes mesurent leur amour »* ; *« Il faut être rigoureux avec les femmes, sinon elles n'apprécient pas ce qu'elles donnent aux hommes. »*

Au-delà des années 40, l'inaccomplissement dont s'enchante le héros répond à l'ascèse prônée par le maître du roman français de formation qu'est Stendhal. Quand Jean note dans ses carnets qu'il n'y a *« de grand amour que d'enfance »*, ou que la plus belle phase de l'amour *« prend fin à l'instant où l'on couche avec la femme aimée »*, on croirait lire le théoricien de la « cristallisation ».

Mais l'idéal de non-possession ne se limite pas, ici, aux sentiments. Devant les abus de la société de consommation, qu'il préfère appeler de « sollicitation », Michel Déon étend à tout ce qui se désire le principe enseigné à sa génération, selon lequel *« obtenir trop vite et sans effort ne procure aucune satisfaction, même d'amour-propre »*. Il déplore que l'attente, si exquise, passe désormais pour dévaluer l'objet souhaité, et la patience, si douce, pour la vertu des imbéciles.

La grande bêtise morne de notre époque ne vient-elle pas de ce que la possession n'est plus le sommet fabuleux d'une existence, mais la suite immédiate, automatique, donc décevante, de convoitises suscitées et dont on n'est même plus certain ? La publicité et le crédit ne nous ont-ils pas gâché la vie, en prétendant l'améliorer ? N'était-on pas plus heureux lorsqu'on s'inventait ses envies, qu'on apprenait à en mériter l'apaisement, et à rester sur sa faim ?

Telles sont les questions troublantes et actuelles que pose cet éloge des temps de restriction.

A la réflexion seulement, car le fourmillement et le rythme des aventures ne laissent guère le temps de souffler. Les amours de Jean ne forment qu'une intrigue parmi beaucoup d'autres, qui ont pris naissance dans le tome précédent ou restent suspendues comme dans l'attente d'une suite.

C'est ainsi que le brusque mariage de Palfy avec la mère de Jean réfugiée en Suisse, s'il ferme la boucle de ce drame œdipien, demeure inexpliqué, tout juste noté pour mémoire. D'autres personnages qu'on aimerait accompagner ne font que trois petits tours et puis s'en vont, au profit de silhouettes elles-mêmes évanouies sitôt qu'aperçues...

L'auteur ne déteste pas jouer ainsi de notre frustration et de sa virtuosité. Avec notre complicité, il s'amuse à prolonger les suspens, ou au contraire à expédier en quelques lignes l'avenir d'êtres auxquels il a consacré plusieurs pages à nous attacher. Il ne craint pas d'employer des coïncidences énormes du genre « comme le monde est petit ! ». Il lui arrive même de se perdre, à vouloir nous égarer.

Mais de tels romans tirent leur vérité d'un certain fouillis. Mieux qu'une commodité narrative, la façon dont les personnages se croisent et dont on apprend leurs destins contribue à suggérer l'époque où les vies et les conversations imitaient effectivement les rencontres fugitives entre deux trains. La guerre précipitait les présentations, rendait miraculeuse toute retrouvaille. Et pour quelques héros indéniables, que d'existences avortées, de calculs miteux !

Ce cloaque, il faut, pour l'éclairer de tendresse, toute la verdeur du héros, et le talent nostalgique de l'auteur, dont c'est sans doute le secret de n'avoir jamais quitté la jeunesse tout à fait, comme on s'exile.

★ *Les Vingt Ans du jeune homme vert*, de Michel Déon, Gallimard, 376 p., 45 F.

(Vendredi 21 janvier.)

LES TROIS JOURS D'ANGOULÊME

La bande dessinée fait culturel

D'année en année, le Salon international de la bande dessinée qui vient de se tenir à Angoulême pour la quatrième fois, s'affirme et paraît avoir aujourd'hui atteint un point de non-retour.

Trois jours durant, la ville entière vit pour la B.D., et les interviews de dessinateurs, par l'intermédiaire de la radio, sont diffusées jusque dans les taxis. Des bénévoles, de plus en plus nombreux, ont permis, malgré un budget stationnaire, de multiplier les activités du Salon : les dessinateurs amateurs exposaient leurs œuvres à la chambre de commerce, les enfants travaillaient en atelier à l'hôtel de ville en compagnie des professeurs d'arts plastiques et Mic Delinx dédicaçait « la Jungle en folie » — le Pogo français — en compagnie de Godard, ce vieux complice, à l'entrée d'une rue piétonne fraîchement inaugurée. C'était de l'animation culturelle au meilleur sens du terme, c'est-à-dire de l'animation tout court, peu d'argent et beaucoup de bonne volonté, tout autre chose que le Centre Pompidou !

Cette effervescence facilite la reconnaissance de la B.D comme fait culturel. Le musée de la ville s'est mis à collectionner les planches originales, d'abord grâce à des donations, puis en lançant une politique d'achat avec l'aide de la direction des musées de France. La « galerie de la B.D. », embryon d'un futur musée national, a été inaugurée en toute sérénité par Hergé, qui est aussi l'un des principaux donateurs. On parle d'ouvrir un département B.D. à l'école des beaux-arts. En revanche, la bibliothèque municipale n'envisageait pas de collectionner les périodiques et les albums. Beaucoup reste à faire dans ce domaine, malgré l'exemple donné par Jean Adhémar à la Bibliothèque nationale.

Il y eut des prix comme toujours, — et — comme toujours — ils n'ont pas entièrement convaincu. Il est bien tard pour s'apercevoir que Lob est un grand scénariste, Giraud-Moebius un grand dessinateur, Smythe un grand scénariste et un grand dessinateur à la fois ; un peu tôt en revanche pour couronner Annie Goetzinger, qui deviendra certainement une très grande dessinatrice, avec un « Casque d'or » qui n'est pas sans défauts. Curieusement, les deux prix les moins discutables se situent aux deux extrémités de l'échelle des âges : Régis Franck, espoir de la B.D., et Joseph Gillain, récompensé au soir de sa carrière par le grand prix de la ville d'Angoulême, ont bien mérité leurs distinctions.

Au demeurant, le palmarès n'est pas sans retombées. Pellos, le grand illustrateur français des années 30, couronné l'an dernier comme l'est aujourd'hui Gillain, suscite maintenant des études comme celle de Pierre Pascal et des rééditions telle celle de « la Guerre du feu » et bientôt de son chef-d'œuvre : « Futuropolis ».

Mais, naturellement, l'intérêt allait surtout à la B.D. qui se fait aujourd'hui. Le haut lieu du salon restait la salle où les éditeurs tenaient leurs stands et où les auteurs prenaient des bains de foule. Comme par le passé, il y avait plusieurs clans : les grands éditeurs classiques (Dargaud, Dupuis, Casterman...), dont certains s'ouvrent à la B.D. moderne ; les spécialistes de la réédition et des études sur le passé du genre (SERG, Jacques Glénat...) ; l'avant-garde des nouveaux venus (les Humanoïdes associés, B. Diffusion...) ; les Fanzines, toujours fertiles en débats et en exégèses, toujours en quête de futurs talents (« Falatoff », « Haga », et la découverte de l'année : S.T.P.).

Il y a là des tendances variées, parfois contradictoires. Ce genre de rencontres peut produire des étincelles. Pourtant, il y avait cette année une convergence d'humeurs chez les dessinateurs et les scénaristes : c'est la crise, et l'importance de la production s'en ressent. Dargaud a massivement diminué celle de ses albums, Hachette a pratiquement stoppé la sienne ; « France-Soir », qui fut pendant vingt ans le seul quotidien français à susciter la création en matière de B.D., a cessé de jouer ce rôle depuis sa récente réorganisation. Les professionnels ne sont pas chômeurs pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais été salariés, mais beaucoup sont en difficulté ; l'effort ambigu de la B.D. pédagogique n'a guère de séduction pour ceux qui se veulent avant tout des auteurs. Certains ont rappelé fort à propos que la B.D. est un art et non un langage. Plus que jamais, l'espoir réside dans les petites maisons d'édition récemment fondées par des artistes, et chez qui la créativité n'exclut pas toujours... la rentabilité.

JACQUES GOIMARD.

(Mardi 25 janvier.)

VIENT DE PARAITRE

Spectacles

EDWIGE FEUILLERE : *les Feux de la mémoire*. — Cinquante ans de carrière. Cent héroïnes. Des partenaires prestigieux : Pierre Brasseur, Jean-Louis Barrault, Gérard Philipe. Des auteurs non moins célèbres : Giraudoux, Claudel, Cocteau. Des rôles à sa mesure. L'un des derniers « monstres sacrés » de la scène et de l'écran raconte sa vie. (Albin Michel, 280 p., 49 F.)

CHRISTOPHER MARLOWE : *Tamerlan*. — Le chef-d'œuvre et premier grand succès de l'un des maîtres du théâtre élisabéthain, précurseur de Shakespeare, mort poignardé à vingt-neuf ans, en 1593. Edition bilingue avec la traduction française de Philippe de Rothschild. (Albin Michel, 250 p., 35 F.)

DANIEL GELIN : *Deux ou trois vies qui sont les miennes*. — De *Rendez-vous de juillet* à *Edouard et Caroline* et aux *Saintes-Chéries* l'itinéraire d'un comédien, élève de Jouvet qui rêvait, à dix-sept ans, de provoquer l'évasion, le rêve, sur cette toile tremblante de l'écran où tout peut arriver. (Julliard, 315 p., 45 F.)

Essais

ARNO MUNSTER : *Révolution et contre-révolution au Portugal*. — Une analyse du nouveau Portugal de 1974 à 1976 et un récit minutieux des événements politiques, sociaux et économiques de cette période animée. (Editions Galilée, 311 p., 52 F.)

CHRISTOPHER DOBSON et RONALD PAYNE : *Carlos l'insaisissable*. — Au-delà du terrorisme contemporain l'essai de portrait d'un révolté et les raisons de la révolte. Une enquête à la manière britannique. (Albin Michel, 266 p., 35 F.)

ALAIN BOUC : *la Chine à la mort de Mao*. — Le point d'une navigation politique et sociale à l'entrée du « dernier quart du siècle ». Les observations et les réflexions d'un auteur qui fut correspondant du *Monde* à Pékin mais qui s'en voudrait d'être neutre. (Seuil, 316 p., 60 F.)

BRUNO ETIENNE : *l'Algérie - Cultures et révolution*. — Un diagnostic et un pronostic après quinze ans d'indépendance. Les classes dirigeantes, la religion, l'école dans le socialisme d'un jeune Etat. (Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 352 p., 65 F.)

DENIS BERGER, HENRI WEBER, JEAN-MARIE VINCENT : *la V[e] République à bout de souffle*. — Au-delà d'un titre qui annonce la couleur, la promesse d'une « période troublée et difficile » et la proclamation d'une loi révolutionnaire. (Galilée, 205 p., 36 F.)

Romans français

LIONEL MIRISCH : *Une amitié avec le monde*. — Collaborateur de la *Nouvelle Revue française*, de *la Quinzaine littéraire*, de *Combat*, d'*Hebdo T. C.*, on avait déjà lu de cet auteur un recueil de récits : *Espace de la nuit*. Il donne ici un premier roman qui est l'itinéraire d'une vie d'homme entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge mûr. (Denoël, 208 p., 38 F.)

JACQUES STERNBERG : *la Navigatese*. — Un roman d'amour et d'humour tous dont le héros est la mer et le thème ; les délires, les dérives et les délices qu'elle procure à ceux qui sont assez audacieux ou innocents pour s'abandonner à ses chimères. (Albin Michel, 250 p., 35 F.)

ROGER BOUSSINOT : *les Doigts*. — Grand prix des lectrices de *Elle* pour *Moutonneur des Landes*, Roger Boussinot, auteur fécond et multiforme, publie ici, à livre ouvert, un érotique paru confidentiellement en 1963 sous pseudonyme. (Tchou, « La fontaine des quatre saisons ». 240 p., 39 F.)

JEAN-CLAUDE ANDRO : *la Maison profonde*. — Traducteur français de Carlos Fuentès, Jean-Claude Andro est également l'auteur de plusieurs romans ayant pour cadre soit le Mexique (*la Mer des Sargasses*), soit les paysages occitans (*l'Esprit du lieu*). Ce sixième roman, entre tendresse et dureté, promène le lecteur à travers les sites de Bretagne, d'Angleterre, d'Espagne, d'Algérie, du Mexique, du Périgord et de l'Ile-de-France. (Flammarion, 240 p., 35 F.)

Témoignages

ANATOLI MARTCHENKO : *Une grève de la faim*. — Depuis dix ans il va de prison en camp en U.R.S.S. En 1970, il avait déjà publié un premier récit de ses épreuves : *Mon témoignage*. Il raconte aujourd'hui la grève de la faim qu'il osa entamer le 26 février 1975 et qui dura plus de cinquante jours. Il est aujourd'hui exilé quelque part en Sibérie. (Le Seuil, coll. « Combats », trad. du russe par François Olivier, 158 p., 27 F.)

FRANÇOIS ROMERIO : *le Métier de magistrat*. — François Romério pour avoir été premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, a rarement eu bonne presse. Répressif, et sans honte de l'être, il défend aujourd'hui ses idées et donne son sentiment sur la peine de mort, le Syndicat de la magistrature, le secret de l'instruction... Ce n'est pas « dans le vent ». (France-Empire, 284 p., 38 F.)

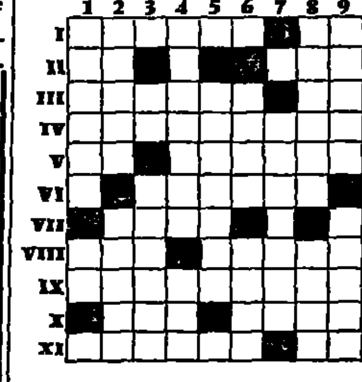
Histoire

MICHAEL POSTAN et CHRISTOPHER HILL : *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne*. Tome 1 : *Des origines au dix-huitième siècle*. (Seuil, coll. « L'univers historique », 503 pages, 120 F.)

ERIC J. HOBSBAWN : *Histoire économique et sociale de la Grande-Bretagne*. Tome 2 : *De la révolution industrielle à nos jours*. — Trois universitaires britanniques analysent avec rigueur et lucidité l'histoire des apogées et des déclins de leur nation. (Seuil, coll. « L'univers historique », tome 2 : 369 pages, 80 F.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 594



HORIZONTALEMENT

I. Ce qu'il y a de meilleur dans les intentions ; Le long des routes chinoises. — II. En entrant à gauche ; Que l'on peut facilement ébranler. — III. Un doigt, un soupçon ou un nuage ; Article. — IV. A donc encore plus de chances d'être entendue. — V. Orientation ; Tapissent les murs d'un orthodoxe. — VI. Ont un titre et plusieurs pages. — VII. Couleur complémentaire. — VIII. Est réfractaire ; Modifient une évolution naturelle. — IX. Un des premiers effets de la vie. — X. Loges ; Avait de bonnes raisons de trouver Médée charmante. — XI. Attriste des vacanciers ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Ne se trouvent pas dans la pomme d'Adam ; Traduit une certaine satisfaction. — 2. De son choix dépend toute mesure ; Porte des chevrons. — 3. Un peu de neige ; Manquait. — 4. La source de bien des mots ; Abréviation. — 5. Pelée et Achille. — 6. Abrite maints lords ; Ne rien vouloir savoir. — 7. Sans réactions apparentes. — 8. Ont, elles aussi, très bon appétit ; Aveuglait ses victimes avant que de les enflammer. — 9. Très naturels ; Finissent par venir à bout.

Solution du problème n° 1 593

Horizontalement

I. Inceste. — II. Mourir ; Ai. — III. Pu ; Rae. — IV. Agilité. — V. Salé ; Rive. — VI. Stéarine. — VII. Trop ; Ta. — VIII. Ut ; Tét. — IX. Précision. — X. Ue ; Ré. — XI. Assassins.

Verticalement

1. Impasse ; Pua. — 2. Nougat ; Ures. — 3. Cu ; Ilette. — 4. Ez ; Lear ; Cra (arc). — 5. Sidi ; Rôties. — 6. Tr ; Tripes. — 7. Rein ; Tili. — 8. As ; Vét. — 9. Niche ; Aines.

GUY BROUTY.

...ENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9950

M. Carter propose un arrêt « total et immédiat » des expériences nucléaires

LIRE PAGE 38

BULLETIN DU JOUR

Les relations entre Ryad et Paris